

RECUEIL D'EXEMPLES

appliqués au

CATÉCHISME POPULAIRE

de

FRANÇOIS SPIRAGO

Professeur au Séminaire impérial et royal de Prague

a l'usage

DES CATÉCHISTES ET DES PRÉDICATEURS

traduit de l'allemand sur le 16^e mille

par

L'ABBÉ N. DELSOR

Prêtre du Diocèse de Strasbourg.

DEUXIÈME ÉDITION



CE VOLUME N'APPARTIENT PLUS
AUX FRÈRES DU SACRÉ-COEUR

*Bibliothèque
Collège de Champ
Frères du Sacré-*

PARIS

P. LETHIELLEUX

ÉDITEUR

IMPRIMATUR.

Argentinae, die 26 m. Januarii 1911.

S. HILSZ, V. G.

IMPRIMATUR.

Parisi, die 3 Junii 1911.

H. ODELIN, V. G.

LA FOI.

Importance du Catéchisme.

Le Catéchisme catholique contient les principes de la vraie sagesse.

1. — La jeune **Manon Phlipon**, née à Paris 1754, fille d'un graveur, épousa Roland, plus tard ministre de Louis XVI, en 1780, et mourut sur l'échafaud en 1793. La future **Madame Roland** avait passé dans sa jeunesse pour une merveille d'érudition. Un parent lui avait prêté des ouvrages des philosophes de l'antiquité et des Saints Pères qu'elle avait lus avec autant d'avidité que peu de discernement. On la présenta un jour à l'archevêque de Paris, qui, après avoir écouté pendant quelque temps les savantes tirades de la jeune pensionnaire, tourna sur ses talons et dit à la supérieure : « Achetez à cette petite fille un catéchisme de six sous. » L'évêque avait raison : elle perdit bientôt la foi et mourut incrédule.

2. — **La bibliothèque royale.** — Un roi des Indes avait, dit-on, une bibliothèque si considérable, que cent chameaux n'auraient pas suffi pour la déménager. Voyant qu'il lui serait impossible de jamais lire tous ces ouvrages, il ordonna de faire un choix des *meilleurs* et d'en *extraire la quintessence*. Mais ces extraits comprenaient encore 50 gros volumes, et le roi ordonna qu'on lui en donnât un abrégé en un volume, qui contînt un petit traité, mais complet de la *Sagesse*. Un de ses serviteurs, qui était catholique, lui apporta un catéchisme, en lui disant : « Voici ce traité court et complet de la *Sagesse*. » Ce serviteur avait bien dit, car le catéchisme contient tous les enseignements propres à nous rendre heureux.

3. — **Opinion d'un savant au lit de mort sur le catéchisme.** — Jouffroy, professeur célèbre de l'Université de Paris (1796—1842), perdit la foi dans sa jeunesse ; néanmoins, avant de mourir, il dit aux amis qui l'entouraient ces mémorables paroles : « Je connais un petit livre, que les enfants apprennent par cœur, et qui contient la solution des plus grands problèmes de la destinée de l'homme. Lisez tous ce petit livre, le catéchisme. » — En effet, le catéchisme

répond aux principales questions concernant la destinée humaine que la philosophie libre-penseuse appelle *l'énigme de la vie* : D'où vient l'univers ? Pourquoi suis-je au monde ? Que deviendrai-je après la mort ? etc. Si Socrate, Platon, ou un autre grand philosophe de l'antiquité, avaient mis la main sur ce livre, ils en auraient été stupéfaits, car il aurait répondu clairement à toutes les questions dont ils recherchaient si anxieusement la solution.

4. — **L'examen d'un juriste sur le catéchisme par un Président de République.** — Le célèbre Président de la République de l'Équateur, *Garcia Moreno* (mort en 1875), assistait quelquefois aux examens de l'Université pour voir quels étaient les talents des futurs fonctionnaires de l'État. Un jour un étudiant en droit passa brillamment son doctorat ; le Président le félicita et lui dit : « Monsieur, vous venez de nous donner une preuve de vos excellentes connaissances en droit. Etes-vous tout aussi fort en catéchisme ? En effet, un juriste doit avant tout connaître la loi de Dieu. » Puis il adressa au jeune docteur quelques questions sur la religion, auxquelles celui-ci ne put point répondre. « Monsieur, ajouta alors le Président, je vous conseille de vous retirer quelques jours chez les capucins pour réapprendre votre catéchisme ; cela vous sera très utile. »

La destinée de l'homme.

I. *L'homme a été créé pour glorifier Dieu et être éternellement heureux.*

5. — **Saint Hubert.** — Saint Hubert, le fils d'un duc d'Aquitaine (mort en 727 comme évêque de Maëstricht), avait été dans sa jeunesse un chasseur passionné. Il passait à cet exercice presque tout son temps et oubliait Dieu complètement. Un jour de grande fête, il alla à la chasse dans les Ardennes au lieu d'aller à l'office, et soudain il vit devant lui un *cerf* portant sur le front une image lumineuse du Crucifié. En même temps une voix lui cria : « Hubert, jusqu'à quand continueras-tu à poursuivre le gibier et à employer si mal ton temps ? Quand seras-tu enfin convaincu que tu as été créé uniquement pour connaître Dieu et l'aimer ? » Ces paroles et la mystérieuse apparition firent sur Hubert une impression profonde ; il résolut immédiatement de changer de vie, se rendit chez saint Lambert, évêque de Maëstricht, pour lui demander aide

et conseil afin d'entrer dans les voies d'une vie vraiment chrétienne. Hubert devint plus tard prêtre, et ses vertus le firent élire comme successeur de saint Lambert. — Que chacun de nous se demande tous les jours *pourquoi* il est en ce monde.

6. — **Les trois règnes de la nature.** — On demandait un jour à un enfant à quel règne appartenait l'homme : Au règne minéral, végétal ou animal ? Le pieux enfant répondit sans hésiter : Au règne de Dieu.

II. *Beaucoup d'hommes ne pensent pas à leur destinée.*

7. — **Et après ?** — Un étudiant, Francesco Spazzara, vint un jour chez saint Philippe de Néri (m. en 1595) pour lui demander un secours. Le saint le lui accorda et lui demanda quelle carrière il voulait embrasser. — « Celle d'*avocat*, répondit le jeune homme. — Et après ? — Mon éloquence me rapportera de l'*argent*. — Et après ? — Une fois âgé, je me retirerai et vivrai commodément. — Et après ? » L'étudiant devint sombre et répondit : « Après ? Il faudra mourir. — Et après ? » répliqua le saint. Le jeune homme se tut et s'en alla triste et pensif. La question du saint ne cessa plus de hanter sa pensée, et il devint un homme vertueux et pieux.

8. — **Saint François d'Assise et le maçon.** — Saint François (m. en 1226) passa un jour près d'un maçon et le salua amicalement. Là-dessus la conversation s'engagea, et le saint demanda : « Maître, que faites-vous là ? — Eh ! je maçonne toute la journée. — Mais pourquoi ? — Mais pour gagner de l'*argent*. — Et la raison pour laquelle tu veux gagner de l'*argent* ? — Pour acheter du *pain*. — Pourquoi du *pain* ? — Mais pour *vivre*. — Et pourquoi vis-tu ? » demanda enfin le saint. Le maçon, que cet interrogatoire avait déjà ennuyé, hésita et ne sut pas répondre. Saint François le lui rappela en l'instruisant sur la vraie destinée de l'homme.

9. — **Diogène et les trois sesterces.** — Le philosophe grec Diogène établit au marché d'Athènes une tente où il appliqua l'affiche suivante : *Ici l'on vend de la sagesse*. Un aristocrate qui passait et que cette affiche avait bien fait rire, appela l'un de ses esclaves, lui remit trois sesterces (à peu près 60 cts.), et lui dit : « Vas-t-en chez ce vantard, et demande-lui combien de sagesse il vend pour trois sesterces. » L'esclave exécuta l'ordre de son maître et Diogène, empochant les trois pièces, lui dit : « Retourne

chez ton maître et rapporte-lui cette maxime : *En toutes choses, pense à la fin.*» Cette maxime plût si bien au maître qu'il la fit graver au-dessus de sa porte, pour la rappeler à tous ceux qui entraient chez lui. — Personne n'a rappelé aux hommes leur fin dernière plus souvent ni avec plus d'insistance que J.-C. Que chacun de ses disciples y pense donc continuellement.

10. — **Un roi sage.** — Saint Barlaam raconte que dans une ville de Grèce on avait la singulière habitude d'élire un roi chaque année, et de plus, un étranger qui ne connaissait rien de leurs us et coutumes. Ces gens-là s'imaginaient être plus heureux avec ce changement annuel. Les rois de leur côté commençaient leur règne dans les plaisirs, mais au bout de l'année le peuple les saisissait et les faisait jeter sur une île déserte où ils ne trouvaient aucune nourriture et périssaient misérablement. Mais une fois l'élu fut *plus prudent* que ses prédécesseurs. Il fit des largesses à quelques-uns de ses sujets et apprit d'eux le sort qui lui était réservé. Il envoya donc durant l'année dans cette île déserte des vivres, des armes et des embarcations. L'année révolue, on le traita comme ses devanciers, on se saisit de lui et le déporta dans l'île. Comme il y retrouva tout ce qu'il y avait envoyé, il se réembarqua avec les soldats, revint dans la capitale, châtia ceux qui avaient mis la main sur lui et régna ensuite sans conteste sur la ville pendant de longues années. — *Ces malheureux rois* qui chaque année mouraient après une année de règne, sont l'image de ceux qui ne pensent qu'à leur plaisir et aux biens terrestres. La mort, en les surprenant, les rend éternellement malheureux. *Le roi prudent* au contraire est l'image de ceux qui pendant leur vie ont souci de la religion et envoient devant eux des œuvres méritoires pour le salut. Quand la mort arrive, le démon est impuissant contre eux, et ils sont éternellement heureux.

III. *Oublier sa fin dernière, c'est ressembler à un homme qui dort.*

11. — **Le rêveur désillusionné.** — Le sommeil occasionne généralement des rêves. Les uns rêvent qu'ils sont *riches*, qu'ils possèdent une grande fortune ; les autres qu'ils sont *puissants* et imposent toutes leurs volontés, etc., etc. Dès qu'ils se réveillent l'illusion cesse. — Mais à côté du sommeil corporel, il y a le *sommeil spirituel* ; c'est le sommeil de ceux qui ne pensent ni à Dieu ni à leur fin dernière.

Tout en veillant ils sont hantés de rêves et même de *rêves dangereux*. — L'un rêve — c'est-à-dire qu'il s'imagine — qu'avec la mort tout finit; l'autre, qu'il n'y a pas de Dieu; un troisième, qu'il est l'intelligence et la perfection personnifiées. Un jour ils se réveilleront, un jour *la mort* dissipera leurs rêves; mais ce sera trop tard. Il vaudrait mieux pour eux se réveiller maintenant ou avoir un ami qui les réveille de leur périlleux sommeil. C'est l'exhortation de saint Paul : « L'heure est arrivée de nous réveiller du sommeil. » (Rom. 13, 11.)

IV. *Ceux qui ne poursuivent point leur fin dernière seront malheureux dès ici-bas.*

12. — **Fénelon et les trois ouvriers, la veille de Noël.** — Fénelon, si célèbre comme éducateur (m. en 1715), avait fait venir trois ouvriers la veille de Noël pour achever des réparations dans son palais de Cambrai. Quand le soir l'évêque distribua les cadeaux de Noël à sa maison, il fit aussi appeler ces ouvriers dans sa chambre pour leur donner leurs étrennes. « Voici, dit-il, sur cette table, trois écus d'or et trois livres de piété; chacun de vous peut en choisir un livre ou un écu. » Deux ouvriers prirent un écu en disant : « Cela nous servira à payer le bois pour l'hiver. » Le troisième hésita un instant, puis choisit un des livres de piété. « J'ai, dit-il, chez moi une vieille mère aveugle : pendant les longues soirées d'hiver je lui ferai une lecture. » L'archevêque sourit et lui dit : « Ouvrez maintenant votre paquet. » L'ouvrier le fit et trouva sous l'enveloppe trois écus d'or. On peut se figurer la confusion des deux autres, d'autant plus que Fénelon, voyant leur désillusion, leur dit : « Mes amis, quiconque préfère l'or à ce qui est utile à son âme est obligé de se contenter de ce petit profit terrestre; mais celui qui recherche les biens éternels reçoit en outre les biens temporels. » C'est ce qu'avait déjà enseigné J.-C. : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.

Le prix de la Religion.

I. *La religion est le bien le plus précieux de l'homme.*

13. — **L'aumône d'un enfant pauvre pour la Sainte-Enfance.** — Bien des curés aux environs de Noël demandent en chaire des aumônes pour les missions et la Sainte-Enfance.

Les uns donnent cette aumône à l'église, d'autres l'apportent au presbytère. Entre autres il y vint un petit garçon pauvre d'à peu près sept ans, qui déposa quelques sous sur la table en disant : « Monsieur le Curé, voici quelques sous pour les petits païens. » Le curé le connaissait et savait que sa mère était une pauvre laveuse dont le travail n'empêchait pas le pain de manquer quelquefois à la maison. Il lui demanda donc d'où il tenait cet argent. « J'ai, dit l'enfant, ramassé de vieux os, je les ai vendus, et voici l'argent. » — « Mais, répartit le curé, vous n'êtes pas riches, il aurait fallu garder ces quelques sous et vous en acheter quelque chose d'utile. » — C'est vrai, répondit l'enfant, mais ma mère dit, que *tout en ne possédant rien*, nous sommes plus riches que les petits Chinois, parce que nous, *nous connaissons Jésus-Christ*, tandis que les petits Chinois sont dans la plus grande misère et le plus grand malheur parce qu'ils ne connaissent pas le Sauveur. » — On voit par ce trait combien la religion contribue au contentement, au bonheur des pauvres.

II. *Celui qui a de la religion est plus sûr de son avenir que l'impie.*

14. — **Le père sans religion au lit de mort de son enfant.** — Un enfant très sage, le préféré de son père, tomba si malade que le médecin perdit tout espoir. Le père, qui avait souvent dit à son enfant qu'après la mort il n'y a plus rien, s'approcha de son lit : « Père, dit alors le petit malade, dois-je croire ce que toi tu m'as dit ou ce que m'as dit *ma mère* ? » Le père fondit en larmes et lui dit : « Mon enfant, crois aux paroles de ta mère : ce qu'elle t'a dit est *plus certain* que ce que moi je prétends. » — Celui qui croit ce qu'enseigne l'Eglise suit une voie plus sûre que celui qui ne croit à rien.

15. — **La comtesse du Châtelet à son lit de mort et Voltaire.** — La comtesse du Châtelet, dont Voltaire avait fait une incrédule, appelait toujours la religion une *superstition*. A son lit de mort, elle demanda au philosophe si après tout il ne serait pas utile de recevoir les derniers Sacrements. « Comtesse, dit Voltaire, prenez *le parti le plus sûr*. » Elle fit donc appeler un prêtre, mais quand celui-ci arriva, il ne trouva plus qu'un cadavre.

16. — **L'athée et le chrétien.** — Un athée dit un jour à un catholique pratiquant : « Pauvre clérical ! comme tu es trompé, si le ciel est une fable. — Pauvre libre penseur ! comme tu seras attrapé, si l'enfer n'est pas une fable. »

17. — **L'abbé et le libre-penseur.** — Le prince Sfondrati, abbé de Saint-Gall, rencontra un jour, pendant un voyage à Rome, un incrédule avec lequel il avait déjà échangé quelques lettres. Le libre-penseur recommença aussitôt ses attaques contre la croyance à l'existence de Dieu. L'abbé finit par s'impatienter et lui dit : « Ou *il n'y a pas de Dieu*, et alors vous ne vous exposez à aucun danger, mais *s'il y en a un*, vous passerez un mauvais moment quand vous paraîtrez devant lui pour rendre compte de votre incrédu-
lité. » Sur ce, il se remit d'une façon très significative à son occupation ; cette riposte fit sur l'incrédule une impression si profonde qu'à partir de ce moment il cessa ses attaques contre la religion.

Pascal déjà avait dit : Si contre un million de probabilités en faveur de l'athéisme il y en a seulement une en faveur de l'enfer, la raison exige que j'agisse comme si réellement l'enfer existait.

III. *La religion éclairée notre intelligence, car elle donne des réponses précises à tous les problèmes de la vie.*

18. — **Les différents corps lumineux.** — Il y en a de diverses sortes : les bougies, le pétrole, le gaz, la lumière électrique ; mais tous sont surpassés par le *soleil*. Il donne à la fois la lumière, la *chaleur* et la *vie* ; il fait bourgeonner les arbres et les plantes et leur fait porter des fleurs et des fruits. De même donc que la lumière du soleil dépasse toutes les autres en énergie, de même la religion l'emporte sur toutes les autres connaissances, la lecture, l'écriture, le calcul, etc. Celles-ci ne procurent à l'homme que *des avantages terrestres*, celle-là, des avantages pour *la vie éternelle*. — C'est donc une profonde erreur de prétendre que la religion est affaire individuelle ou une chose accessoire. Elle est au contraire pour l'homme la chose essentielle.

19. — **Un moineau dans une salle de festin illuminée.** — L'évêque saint Paulin était venu à la cour d'*Edwin*, le roi païen de Northumberland, celui-ci lui demande si le christianisme donnait la solution du problème de l'*origine* et de la *destinée* de l'homme. « Un de mes courtisans, ajoute-t-il, prétend que l'homme est comme un passereau qui des ténèbres épaisses de la nuit entre dans une salle brillamment éclairée, qui y passe quelques instants et en sort par une fenêtre opposée sans que personne sache d'où il vient

ni où il va.» Saint Paulin lui répondit que le christianisme donnait précisément les solutions exactes de ces problèmes, et il commença à expliquer le symbole des Apôtres. Il montra comment le premier article enseigne que l'homme est une créature de Dieu, et le dernier, que l'homme ressuscitera à la fin du monde pour vivre éternellement. Ces explications plurent à ses auditeurs et beaucoup d'entre eux demandèrent le baptême. — Il ne faut cesser de le répéter, la religion est pour notre intelligence une *lumière divine* qui l'éclaire sur les questions les plus importantes de la vie.

IV. *La religion donne à l'homme courage et énergie, surtout dans le malheur et au moment de la mort.*

20. — **Un missionnaire et le globe terrestre.** — L'empereur du Japon fit appeler auprès de lui le P. Becker, chef de la mission. «Soyez sincère, dit-il : croyez-vous tout ce que vous enseignez? J'ai aussi appelé nos prêtres, *les bonzes*, et à cette même question ils m'ont répondu qu'ils ne croyaient pas à leur doctrine. Dites-moi donc la vérité en toute confiance, personne ne saura rien de votre réponse.» Près de l'empereur se trouvait un *grand et beau globe terrestre*. Le Père montra son pays d'origine et dit à l'empereur : «Sire, considérez sur ce globe l'*immensité de la distance* que j'ai dû parcourir sur l'Océan pour arriver ici, non pas avec la perspective d'amasser des honneurs et des richesses, mais avec la certitude de trouver beaucoup de privations et de souffrances. *Ma religion* seule et ma conviction de sa vérité ont pu m'inspirer le *courage* d'abandonner ma patrie et de venir dans ce pays pour y prêcher l'Évangile.» — Q'on veuille encore considérer le dévouement des Frères infirmiers et des Sœurs de charité dans les hôpitaux, dont beaucoup mènent pendant des années une vraie vie de martyr. La foi qui leur assure une récompense éternelle leur inspire l'héroïsme qui les porte à se mettre au service des malades malgré les croix et les privations.

21. — **La malheureuse femme d'un socialiste.** — La *Croix* de Calais rapportait en 1897 le fait suivant : Un *socialiste* se vantait à l'auberge devant ses compagnons d'être enfin arrivé, après trois ans, à faire perdre la foi à sa femme. Applaudissements sur toute la ligne. Mais quand le soir il rentra chez lui, il vit devant sa maison un grand attroupement. Il s'informa et apprit qu'un terrible malheur

venait d'y arriver. Entré dans son logement, il trouva sa femme et ses trois enfants à terre ne donnant plus signe de vie. Sa femme avait placé à côté d'elle un billet avec ces mots : Tant que j'avais la foi, je supportais toutes les peines de la vie avec patience, par amour pour Dieu ; mais depuis que mon misérable mari m'avait fait perdre la foi, je suis malheureuse au suprême degré. Je ne veux pas que mes enfants le soient aussi, aussi les ai-je empoisonnés avec moi. — Voilà ce que l'homme peut être avec ou sans la foi. L'impie est comme un naufragé sans espoir.

22. — **Les martyres de Compiègne.** — Des centaines de prêtres et de religieuses périrent sur l'échafaud pendant la Révolution. Parmi ces dernières les plus célèbres sont *les 16 Carmélites de Compiègne* sous la conduite de leur supérieure Thérèse de Saint-Augustin. Elles avaient été ridiculement accusées de *fanatisme* pour des prières au Sacré-Cœur qu'on avait trouvées dans leur couvent. On les jeta en prison et les y laissa au pain et à l'eau pendant plusieurs semaines ; puis elles furent transférées à Paris, et enfin condamnées et guillotonnées le 17 juillet 1794, dix jours avant la fin de la Terreur. Quand on leur lut leur sentence elles entonnèrent le *Te Deum*, le *Magnificat* et d'autres hymnes ; en montant les degrés de l'échafaud toutes les *seize* chantèrent le Psaume : *Laudate Dominum omnes gentes*, qui ne cessa que lorsque la dernière eut passé par les mains du bourreau. Quelques fidèles ayant obtenu des miracles par leur intercession, Pie X les a nommées Vénérables le 17 mai 1906. — Quelle preuve évidente de l'héroïsme que la Religion inspire en face de la mort !

23. — **La mort de Mirabeau.** — Mirabeau (m. en 1791), qui joua un rôle important aux débuts de la Révolution, était un homme corrompu et dissolu et avait par ses débauches ruiné sa santé. Quand il sentit approcher sa fin, il chercha des consolations dans des jouissances purement matérielles : il fit ouvrir ses fenêtres, se fit laver avec des *eaux parfumées*, entourer de *fleurs* et demanda un *concert* pour appeler d'autant plus sûrement le sommeil dont, à son avis, personne ne se réveille. Tout cela fut en vain : le sommeil ne vint pas, les douleurs ne s'apaisèrent pas, et la peur de la mort ne fit qu'augmenter, à tel point qu'il pria le médecin de lui donner un remède pour hâter la mort. Le médecin s'y étant refusé, Mirabeau entra dans une agitation indicible qui s'exprimait sur tous ses traits, et dans de violentes convulsions ; puis il rendit le

dernier soupir après des cris affreux. — Triste exemple des angoisses et de la désolation d'un agonisant qui a perdu la foi.

V. *La religion rend l'homme consciencieux et le détourne du crime.*

24. — **Deux esclaves sans surveillance.** — Deux esclaves, l'un *payen*, l'autre *chrétien*, étaient au service d'un même maître. Celui-ci s'étant éloigné, le premier dit à son compagnon : « *Le maître est parti*, cessons de travailler. — *Non*, répondit celui-ci, *mon maître n'est point parti*, il me voit du haut du ciel »; et il continua à travailler, tandis que le *payen* fit le fainéant. — Voilà comment la religion rend délicate la conscience de l'homme, et c'est à bon droit que quelqu'un a dit : La police la mieux organisée n'est pas capable de remplacer le plus élémentaire des catéchismes.

25. — **L'école sans Dieu et la criminalité.** — Autrefois l'école primaire en France était confessionnelle; elle est devenue laïque et de laïque, athée. A côté de ces écoles, les évêques ont dû maintenir ou créer des écoles libres où les enfants pussent encore être instruits dans la religion. Or, la statistique criminelle de 1892 montre que sur 100 condamnés pour délits et crimes, 89 ont été élevés dans les écoles laïques et 11 dans les écoles congréganistes. La statistique change peu les années suivantes, et la conclusion s'impose.

26. — **Voltaire et ses laquais.** — Voltaire, ce grand hâsseur du christianisme, avait une fois à souper ses deux amis, d'Alembert et Diderot. Ceux-ci ayant tenu quelques propos impies, Voltaire leur dit : « Je vous en prie, ne dites jamais rien de pareil *devant mes laquais*; attendez qu'ils soient sortis. Car s'ils règlent leur conduite d'après les maximes que vous venez d'émettre, je suis sûr qu'ils nous couperont le cou dans la nuit. » De même il écrivait dans une de ses lettres : « Si j'étais *prince*, je ne tolérerais pas près de moi *des courtisans athées* : ces gens m'empoisonneraient au premier moment où ils y trouveraient leur intérêt. » — Voltaire a encore beaucoup d'imitateurs parmi les riches et les personnes de condition. Tout en n'ayant pas de religion pour eux, ils y tiennent extérieurement, surtout pour leurs subordonnés, parce qu'ils ont peur pour leur vie et leur coffre-fort; ils savent que la religion a une influence salutaire sur la conscience des hommes et les détourne du crime. Nombre de juifs et de protestants

préfèrent les domestiques catholiques et les envoient aux offices et à confesse.

VI. On ne peut pas compter sur les gens sans religion.

27. — **L'hôtelier et la quittance.** — Un sénateur français voulut un jour louer un appartement dans un hôtel de Paris, et on lui demanda de payer le prix d'avance. « Voulez-vous une *quittance*? dit l'hôtelier. — *Si vous croyez à Dieu*, répondit le sénateur, cela n'est pas nécessaire. — Mais croyez-vous donc sérieusement en Dieu? fit ironiquement l'autre. — Evidemment. Je pense que, vous aussi, vous y croyez. — Non! moi je n'y crois pas. — Dans ce cas, donnez-moi une quittance. » — Il avait raison, les gens sans foi sont trop souvent des gens sans conscience.

28. — **Le barbier incrédule.** — Un barbier cherchait à se créer une clientèle parmi ses coreligionnaires de la libre-pensée : aussi ne manquait-il aucune occasion de se faire valoir comme un homme ne croyant ni à Dieu ni à l'au-delà. Un jour cependant il se trompa d'interlocuteur. Ayant de nouveau fait montre de ses idées devant un client, celui-ci lui dit : « Je ne confierais pas mon chien, à plus forte raison pas ma gorge, à un homme qui ne croit pas à Dieu. » — Il sortit ensuite du salon et jamais on ne l'y revit.

29. — **Le banquier irréligieux.** — Un riche *banquier* fit faillite. Trois clients qui lui avaient confié leurs *capitaux*, se rencontrèrent peu après et s'entretenirent de leur infortune. « Il m'a, dit l'un d'eux, trompé pour 80,000 francs. — Moi, répartit le second, c'est pire : j'en ai perdu 100,000. Et vous? — Moi, répondit le troisième, je n'y suis que pour 10 francs. — Comment avez-vous fait, s'exclamèrent les deux autres stupéfaits, vous qui aviez toujours déposé à cette banque des sommes si considérables? — J'ai retiré mes dépôts à temps. » Les deux autres voulurent connaître le motif de ce retrait, et ils eurent la réponse suivante : « Un jour, je lus dans un journal que notre banquier avait prononcé *un discours* où il s'était moqué de Dieu, de la foi et de l'Eglise. J'en conclus que mon argent n'était pas en sécurité chez un homme pareil, car de telles gens sont capables de tout; et je retirai mon argent. »

30. — **Une fiancée de caractère.** — Une jeune fille riche s'était fiancée à un fonctionnaire. La veille du mariage, on invita quelques parents et amis, et la conversation fut pleine d'entrain. Tout à coup le fiancé se mit à railler

la religion et ses cérémonies. La jeune fille s'en émut et le pria avec douceur de cesser ses railleries, à quoi le fiancé répondit qu'il était un *homme de progrès* et qu'il avait passé à l'ordre du jour sur ces questions. La jeune fille fut effrayée, mais elle ne se décontenança point et dit : « Un homme qui *n'estime pas Dieu et la religion* ne peut pas non plus respecter sa femme : je ne veux donc plus de vous. » Toutes les instances, même celles de ses parents, ne parvinrent pas à l'ébranler ; elle maintint sa résolution et se concilia par la fermeté de son caractère l'estime de toute la ville. Inutile de dire qu'elle n'eut pas à s'en repentir.

VII. *L'incrédulité a généralement sa source dans la corruption des mœurs.*

31. — **Le libre-penseur et le paysan croyant.** — Un libre-penseur qui se trouvait en villégiature à la campagne vit un jour un paysan sortir de l'église. « Je ne comprends pas, dit-il, que vous attachiez tant d'importance à la religion, à notre époque où toutes les personnes intelligentes s'en détournent. » — « Je ne sais pas, Monsieur, répliqua le paysan avec un sourire ironique, comment je dois comprendre vos paroles. Mais il y a une chose que je crois devoir vous dire, c'est que tous ceux qui ont des *mœurs mauvaises* et qui souvent mériteraient la corde, s'éloignent de la religion et deviennent anticléricaux. C'est une raison de plus pour moi de pratiquer ma religion pour n'être pas regardé comme appartenant à cette jolie société. » Le libre-penseur, qui s'imaginait avoir à faire à un naïf, s'en alla sans mot dire. — Le paysan avait bien répondu, car dès qu'un homme commence à entrer dans une voie mauvaise, le Décalogue et la Religion lui sont à charge parce qu'ils sont une protestation continuelle contre sa conduite. C'est donc mauvais signe quand on commence à railler ou à combattre l'Eglise.

VIII. *La plupart des grands savants étaient croyants.*

32. — **Les savants religieux.** — Parmi les naturalistes célèbres qui ont illustré le XIX^e siècle, un nombre considérable avait la foi : nous ne citerons pour la France que Cuvier, Arago, Cauchy, Ampère, Pasteur, de Lapparent. Il est donc faux que la science et la foi sont en désaccord, car si cela était, tous ces savants seraient devenus incroyants. On peut plutôt dire le contraire d'après le proverbe : Peu de science éloigne de Dieu, la vraie science y ramène.

La connaissance de Dieu.

I. *Quiconque ne connaît pas Dieu est comme un aveugle.*

33. — **Ceux qui ont des yeux et ne voient pas.** — Un marchand de tableaux avait annoncé la liquidation de son magasin. Des centaines d'images représentant des célébrités, des paysages, des batailles, etc., furent exposées en vente à très bas prix. Au bout de très peu de temps les tableaux étaient tous vendus, à l'exception d'un seul : Notre Seigneur en croix, qui n'avait pas trouvé d'acheteur. Toutefois un aveugle passa conduit par un petit garçon : celui-ci lui fit remarquer que toutes les images avaient trouvé des amateurs, excepté celle du Crucifié. L'aveugle s'enquit aussitôt du prix, et comme la dépense était minime, il l'acheta en disant : Si tous achètent l'image de leur dieu, j'achète moi, celle du mien. — Mais, mon bon vieux, dit le marchand en souriant, vous ne voyez pas votre Dieu. — Au contraire, répliqua l'aveugle, moi je vois mon Dieu, tandis que *ceux qui ont des yeux ne le voient point*. — Cet aveugle était d'accord avec les Saintes-Ecritures qui disent de l'incroyant *qu'il est assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort* (Isaïe IX, 2). On peut être aveugle de corps et voyant d'esprit, et vice-versa.

II. *La connaissance de Dieu est le fondement d'une vie honnête.*

34. — **Joseph II et le bailli.** — Joseph II (m. en 1790) se mêlait souvent incognito au peuple pour bien se rendre compte de sa situation et de ses besoins. Pendant une famine, où les blés avaient subi une hausse de prix énorme, il avait envoyé des approvisionnements considérables en Bohême pour les faire distribuer aux pauvres. En même temps il se rendit personnellement dans le pays pour contrôler les employés chargés de la distribution. Il arriva entre autres dans une petite ville près de Prague : devant l'Hôtel-de-Ville se trouvait une longue rangée de chariots chargés de grains. En se mêlant aux gens, qui se tenaient près de ces chariots, il apprit que ce convoi était en ville depuis longtemps, que depuis des heures les voituriers attendaient en vain le déchargement, et le peuple la distribution, mais que le bailli ne faisait pas mine de venir. L'empereur se présenta dans son déguisement dans la maison du bailli, et lui fit des remontrances, parce qu'il laissait

sans raison attendre ces pauvres gens. Le bailli lui répondit qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir d'un étranger et qu'il savait ce qu'il avait à faire. L'empereur ouvrit ensuite sa houppelande et fit voir son uniforme en disant à ce fonctionnaire devenu blême de confusion : « Je suis l'empereur, je vous destitue de votre charge, vous n'avez plus à vous occuper de la distribution des grains. » — Si ce bailli avait *reconnu* l'empereur, aurait-il osé le traiter avec tant de hauteur? Certainement non. De même, si les hommes connaissaient Dieu, ils ne l'offenseraient point en péchant gravement.

III. *Sans la connaissance de Dieu, il n'y a pas de vrai contentement.*

35. — **Le poisson hors de l'eau.** — Un pêcheur bien pensant avait un jour fait une bonne pêche et résolut de faire cadeau à son *curé* du *plus beau poisson*. Celui-ci *vivait* encore quand il le déposa sur la table du curé, et commença à s'agiter, à battre de la queue et à *se tordre* de toutes façons. Le curé profita de cette circonstance pour donner aux assistants la leçon suivante : « Voyez ce pauvre animal, comme il s'agite et se tord, il soupire après l'eau, son véritable élément. Il n'est à son aise que là. Il en est de même de nous; nous sommes créés pour Dieu et dès que nous nous éloignons de lui, nous sommes mécontents et malheureux. » — Saint Augustin disait avec raison : « Notre cœur, ô mon Dieu, est inquiet, jusqu'à ce qu'il se repose en vous. »

36. — **Comment des fous se nourrissent.** — Un prédicateur racontait un jour qu'il avait été dans une maison d'aliénés. Il vit là de pauvres malades : les uns *mâchaient* du sable, d'autres avalaient du *vent*, un troisième s'était assis près d'un feu et humait de la *fumée*, un quatrième *se léchait les membres*, etc. En même temps ils repoussaient toute nourriture, ils étaient hâves et décharnés; ce n'étaient plus que des cadavres ambulants. — Image parfaite de ces âmes qui cherchent leur satisfaction dans les créatures, qui sont incapables d'*apaiser la faim* du cœur humain. Les uns cherchent leur bonheur dans la lecture des *journaux*, des *romans*, etc.; d'autres, dans les *plaisirs de la table*; dans les *divertissements* de la danse, du théâtre, dans des *voyages continuels* à pied, en chemin de fer, en auto, à la *chasse*, etc. Et cependant ces âmes ne jouissent pas d'un vrai contentement. De même qu'une *nourriture*

saine peut seule apaiser la faim corporelle, l'*Évangile* du Christ peut seul apaiser la faim des âmes. «Celui qui vient à moi, dit Jésus, n'aura plus faim.» (S. Jean. VI, 35.)

La Révélation.

I. Dieu a fréquemment parlé aux hommes.

37. — **Le rideau à la fenêtre.** — Beaucoup de personnes ont à leurs fenêtres des rideaux assez transparents pour voir au dehors, mais qui empêchent les passants de la rue de voir dans l'appartement. Néanmoins celui qui est à l'intérieur peut faire entendre sa voix de façon que ceux du dehors puissent savoir qui est dans la pièce. — Ceci est une image de nos rapports avec Dieu : entre lui et nous il y a un *rideau*. Dieu nous voit fort bien, mais nous ne le voyons pas ; il peut toutefois se révéler à nous de différentes manières, et cela est de fait arrivé durant le cours des siècles. Dieu a parlé à Adam, à Noé, à Abraham, à Moïse dans le buisson ardent, aux Israélites au mont Sinaï et enfin par son Fils, Jésus-Christ. De là ces paroles de saint Paul : «Dieu a souvent et de plusieurs manières parlé aux Pères par les prophètes, mais récemment dans la plénitude des temps, il le fit par son Fils.» (Hébr. I, 1.)

II. *Même à notre époque Dieu favorise par des apparitions les âmes qui l'aiment d'une façon plus parfaite.*

38. — **Henri IV et le Dauphin.** — L'ambassadeur d'une grande puissance surprit un jour Henri IV marchant à quatre pattes et portant son fils à califourchon sur son dos. Le roi ayant remarqué la stupéfaction de l'ambassadeur, lui dit : «Mon cher ambassadeur, vous me trouvez sans doute très peu digne ? Avez-vous des enfants ? — Non, Sire, répondit l'ambassadeur. — Alors, répliqua Henri IV, je comprends votre étonnement, car *il faut soi-même être père pour comprendre une telle condescendance et une telle tendresse.*» — Ceux-là seuls qui ne connaissent pas la tendresse paternelle de Dieu sont tentés de sourire de ses rapports affectueux avec les saints et de les regarder comme impossibles et indignes de Dieu. Mais ceux qui comprennent vraiment la bonté de Dieu, comprennent aussi ses tendresses envers ses enfants, c'est-à-dire les révélations privées, telles qu'en ont eu saint François d'Assise, sainte Brigitte, sainte Gertrude, sainte Thérèse, et à notre époque la célèbre

Catherine Emmerich et Bernadette. Ces révélations n'ont d'ailleurs pas pour but de modifier la religion chrétienne, mais uniquement de porter ces âmes à une perfection supérieure.¹

Ecriture-Sainte et Tradition.

I. *L'Écriture-Sainte est la parole de Dieu.*

39. — **Le négociant et l'homme d'affaires.** — Un négociant qui aurait à envoyer une lettre d'une grande importance, irait chez un homme d'affaires, lui exposerait son cas dans tous les détails pour lui en donner une connaissance très exacte, et lui donnerait procuration pour écrire à son correspondant. Bien que le négociant n'ait pas rédigé la lettre lui-même, celle-ci néanmoins ne contiendra que les idées et la volonté du mandant. Ainsi en est-il de *l'Écriture-Sainte*. Le bon Dieu, c'est-à-dire le Saint-Esprit, a poussé les écrivains sacrés à rédiger leurs livres et en même temps il a éclairé leur intelligence d'une façon extraordinaire. Leurs livres ne contiennent donc pas leur parole, mais la parole de Dieu. Cette action spéciale de l'Esprit saint sur les auteurs de la Bible s'appelle *l'inspiration*.

II. *La Bible est comme une lettre de Dieu à l'humanité.*

40. — **Saint Antoine et une lettre de l'empereur.** — Saint Antoine l'Ermite (mort en 356), qui vivait en Egypte, dans le désert de la Thébéide, reçut un jour une lettre de *Constantin-le-Grand*. Ses disciples furent stupéfaits de voir que *l'empereur* daignât écrire en personne à leur maître. « Vous devriez, leur dit le saint, plutôt vous étonner de ce que *Dieu*, le roi des rois, ait daigné nous envoyer à nous, pauvres créatures, une lettre autographe dans la *Sainte-Écriture*. »

III. *Toutefois la tradition seule nous apprend quels livres font partie de la Bible.*

41. — **Le protestant et la Bible.** — Un catholique et un protestant discutaient un jour sur la *tradition*. Ce dernier prétendait que toute la révélation est contenue dans la Bible, que la *tradition* est *inutile* et *sans valeur*. — « Eh bien ! répliqua le catholique, cherchez-moi votre Bible et

¹ Les événements de Lourdes sont tellement connus des lecteurs de France, qu'il ne semble pas utile de reproduire ici ce que l'auteur a cru nécessaire pour les lecteurs de langue étrangère.

je vous démontrerai immédiatement que la tradition est nécessaire » Le protestant l'ayant fait, son contradicteur la feuilleta et lui dit : « Monsieur, je vous ai demandé les Livres Saints et non pas cette collection de fables. » — « Mais, répliqua l'autre, ceci est bien la Bible. » — Qu'en savez-vous ? qui vous dit que ce sont là les Saints Livres ? — Qui ? je le sais de mon père, de mes aïeux, qui depuis des siècles ont toujours regardé ce livre comme divin. — Voilà donc bien la *tradition* que vous ne voulez pas admettre ! » — Saint Augustin avait donc raison de dire : « Je ne croirais pas aux Ecritures si l'autorité de l'Eglise n'en garantissait pas l'authenticité. »

Le Miracle.

I. Dieu accrédite ses envoyés par des miracles.

42. — **Le philosophe désillusionné.** — Laréveillère-Lépaux, un des membres du Directoire, s'était longtemps creusé la tête pour trouver une religion nouvelle : enfin il inventa la *théophilanthropie*, qui ne trouva point d'adhérents. Il s'en plaignit à Talleyrand, qui lui répondit : « Je ne suis pas étonné de votre insuccès ; si vous voulez réussir, il faut opérer des miracles. Guérissez des malades, ressuscitez des morts, faites-vous crucifier et ensevelir, puis ressuscitez le troisième jour. Je vous assure que l'univers entier vous suivra. » On se figure la déconvenue du philosophe. — Les envoyés de Dieu corroborent leurs paroles par des miracles.

43. — **Apportez-nous des preuves.** — Dans les Indes-Orientales, où saint François-Xavier prêcha avec tant de succès, on trouve encore çà et là de petites chrétientés qui font remonter leur origine à ce grand apôtre. Un jour un missionnaire protestant arriva dans l'une d'elles et convoqua les habitants à son prêche. Ceux-ci lui demandèrent, si, comme saint François, il avait sa mission du *Pape de Rome*. Il répondit par des injures contre le pape et le catholicisme qu'il appela une idolâtrie. Le chef de la communauté s'avança alors et lui dit : « Apportez-nous des preuves et nous vous croirons comme à saint François. » — « Quelles preuves ? répliqua-t-il. » Et on lui raconta trois miracles éclatants que l'apôtre avait opérés dans le village. Sur ce il s'éloigna rapidement. — Nous aussi, nous pourrions demander aux protestants et à d'autres dissidents : Où sont vos miracles ?

II. Dieu constate la *sainteté des défunts* par des miracles.

44. — **Une langue incorruptible.** — Saint Antoine mourut à Padoue en 1231, et bientôt après sa mort on commença la construction de la magnifique basilique à coupoles où il devait être enseveli. Cette construction dura 32 ans et l'on y destina au corps du saint une place sous l'autel principal. Sur l'ordre du pape une commission ouvrit le cercueil; le corps du saint était déjà en putréfaction, mais la langue était encore rose et flexible. Saint Bonaventure, qui était membre de la commission, tomba à genoux et s'écria : « O langue bénie, qui as toujours glorifié Dieu et enthousiasmé les hommes pour leur Créateur, il est évident que tu as recueilli de grands mérites auprès de Lui. » Cette langue se trouve encore maintenant à la cathédrale de Padoue, dans un splendide reliquaire orné de pierres précieuses d'une valeur de plus de 250,000 fr. (On citera plus loin, au chapitre de la confession, le miracle de la langue de *saint Jean Népomucène* à Prague.)

45. — **Corps incorruptibles de saints.** — Parmi eux on compte ceux de *saint François-Xavier*, à Goa dans les Indes; de *sainte Thérèse*, aux Carmélites d'Alba en Espagne; de *sainte Elisabeth* de Portugal, aux Clarisses de Coïmbre; de *sainte Catherine* de Bologne, chez les Clarisses de cette ville; de *sainte Marie-Magdeleine de Pazzi*, à Florence; de *sainte Claire de Montefalcone*, au couvent de ce nom; etc., etc. Ces corps ne furent pas *embaumés*, et la plupart reposent simplement en terre ordinaire. Jusqu'aujourd'hui, non seulement ils ne répandent aucune mauvaise odeur, mais à certains moments un vrai *parfum*; de plus, ils ne sont point raides comme les momies, mais flexibles. — Ces miracles démontrent que ces personnages ont vécu saintement. (Voir d'autres exemples au chapitre du Culte des Saints.)

III. Dieu opère les miracles, principalement pour prouver la *vérité*.

46. — **Discussion remarquable entre un évêque et un philosophe païen.** — Quand Constantin-le-Grand fit son entrée à Bysance, les philosophes se rendirent auprès de lui et se plaignirent de ce que l'on voulait introduire une religion nouvelle, le christianisme. Ils prièrent l'empereur d'ordonner une conférence publique entre eux et l'évêque

Alexandre, pour juger de la vérité des religions en présence. L'empereur y consentit, et Alexandre se prépara à cette lutte. Plus habitué à pratiquer la vertu qu'habile à manier la dialectique, il sentait la difficulté de se mesurer avec une troupe de philosophes, dont la discussion était l'occupation journalière. Néanmoins il se rendit courageusement à la conférence, où ces philosophes prirent successivement la parole. L'évêque réclama et demanda qu'ils élussent *l'un* d'entre eux pour parler en leur nom. Ils choisirent le plus capable, et quand celui-ci se fut avancé pour prononcer son discours, Alexandre lui dit : « Au nom du Christ, tais-toi ! » A ces paroles le philosophe se tut, comme frappé d'apoplexie, sans plus pouvoir proférer une parole. La discussion était terminée, et le miracle avait prouvé la vérité du christianisme. — Dans les premiers temps de l'Eglise les miracles furent plus fréquents parce qu'ils étaient *nécessaires* à la diffusion du christianisme. Dieu fait comme le jardinier qui arrose fréquemment les jeunes plants, et moins souvent les plantes qui ont déjà des racines profondes.

IV. Dieu ne laisse pas opérer de miracles en témoignage de l'erreur.

47. — **L'évêque arien en détresse.** — L'arianisme avait pris dans l'Afrique du Nord un développement extraordinaire, et l'évêque arien de Carthage, *Cyrille*, voulut y aider encore en faisant croire au peuple qu'il corroborerait cette doctrine par des miracles. Il fit venir dans la ville un homme, auquel il donna 50 pièces d'or, à condition qu'il se ferait passer comme aveugle, et qu'au bout de quelques jours il demanderait à l'évêque, en plein forum, de lui rendre la vue. Ainsi fut fait, et l'évêque, après avoir convoqué tout le peuple, s'écria : « Pour prouver que nous, Ariens, nous avons la vraie doctrine, je rends la vue à cet aveugle, au nom de Dieu. » Mais quelle déception ! cet homme avait en effet perdu la vue : il commença à pousser des gémissements affreux, et raconta la supercherie de l'évêque, qui naturellement avait disparu aussitôt. L'aveugle fut guéri plus tard par les prières et l'imposition des mains de saint Eugène, l'évêque orthodoxe de Carthage. Ce fait se passa à l'époque du roi arien Thrasimond, le successeur du cruel Hunéric.

V. Il y a de faux miracles qui ne sont qu'illusion ou supercherie.

48. — **Les tables tournantes.** — Les spirites, ou de

soi-disant spirites, prétendent pouvoir, dans leurs réunions, se mettre en rapport avec les esprits en faisant avec leurs mains la chaîne autour d'une table. Celle-ci commence quelquefois à tourner. Si l'expérience se borne à ce phénomène purement matériel, il peut n'être que le résultat de l'action d'une force physique encore inconnue, à moins qu'il ne soit une plaisanterie de la part de quelques compères qui provoquent le mouvement par des trucs combinés.

49. — **Le Fakir et le noyau de mango.** — Les Fakirs sont des espèces de moines que les Indous honorent comme des saints à cause de leurs mortifications extraordinaires, et qui accomplissent des tours d'acrobatie stupéfiants. Ces sorciers font croire à la foule qu'ils font pousser instantanément des noyaux de mango : à la façon des prestidigitateurs ils substituent adroitement les uns aux autres des noyaux arrivés à différents degrés de germination, qu'ils tiennent en réserve dans leurs manches. Le public croit à un miracle, tandis que nous savons fort bien n'avoir à faire qu'à de simples tours de passe-passe bien connus.

50. — **Les Fakirs enterrés vivants ou couchés sur des clous.** — Tandis que des Indous étaient en admiration devant des Fakirs qui restaient enterrés vivants durant des semaines, les Européens observèrent soigneusement leurs procédés et eurent vite découvert les couloirs souterrains par lesquels l'enseveli rampait hors de son tombeau et y rentrait le jour où l'on ouvrait la tombe. — D'autres Fakirs se couchent sur des planches hérissées de clous, et font placer sur eux des poids très considérables ou bien une planche sur laquelle passe un éléphant. Les Indous considèrent ces tours comme des choses surnaturelles, tandis que la science explique ces phénomènes d'insensibilité par des moyens naturels que les Fakirs se transmettent et dont ils gardent jalousement le secret. — Ces exercices merveilleux ne sont des miracles que pour les gens qui ne réfléchissent pas.

VI. *On attribue à certains fondateurs de religion, comme Bouddha et Mahomet, des miracles ridicules.*

51. — **Mahomet et la lune.** — **La colline de Kafa.** — On raconte de Mahomet (m. 632) dans le Coran (Sura 54, 1), qu'un jour il *fendit la lune* en deux et qu'après en avoir fait passer un morceau par sa manche, il recolla les deux pièces. La fausseté de ce miracle ressort du ridicule de la fable. — Les Koraïschites dirent un jour à Mahomet : « Nous te croirons, si tu opères des miracles comme Moïse

et Jésus. — Quel miracle demandez-vous, répliqua Mahomet? — Change en or la colline de Kafa. — Bien, mais il me faut d'abord consulter l'archange Gabriel.» Il s'en alla sous prétexte de prendre cette consultation et revint avec la décision suivante : « La colline de Kafa, m'a dit l'archange, sera, si tu le veux, changée en or, mais malgré cela, les Koraïschites ne se convertiront pas. Attends, qu'ils croient.» — Mahomet cachait son impuissance derrière un cercle vicieux, car Dieu opère les miracles précisément pour conduire à la foi.

52. — **Bouddha.** — Bouddha, le fondateur du système religieux qui porte son nom, vivait au VII^e siècle avant J.-C. Ses disciples racontent de lui qu'il courut au *firmament* et en versa deux larmes, l'une d'eau et l'autre de feu ; qu'un jour il lutta avec le *roi des serpents* et se transforma en un feu répandant une épaisse fumée ; qu'une autre fois il remonta le fleuve *dans un vase*, plus rapidement que le galop d'un cheval, et se précipita dans un tourbillon pour arriver au palais du roi des serpents. — Comme les miracles du Christ sont sublimes en comparaison de ces ridicules légendes ! Chacun d'eux a outre sa valeur intrinsèque une haute signification mystique : l'apaisement de la tempête se rapporte aux persécutions et au triomphe de l'Eglise ; le miracle de Cana, à la S. Eucharistie ; la résurrection de Lazare, à la résurrection générale, etc.

Prophéties.

I. *La prophétie est une prédiction précise et certaine d'un évènement futur que l'homme est incapable de prévoir.*

53. — **Les oracles payens.** — L'oracle de *Delphes* en Grèce était un des oracles les plus célèbres de l'antiquité : la Pythie était assise sur un trépied, au-dessus d'une crevasse d'où sortaient des émanations sulfureuses, qui l'enivraient de telle sorte qu'elle prononçait des phrases d'où l'on présageait l'avenir. Crésus, l'opulent roi de Lydie, étant sur le point de déclarer la guerre à Cyrus, roi des Perses, envoya des ambassadeurs à Delphes pour savoir s'il serait vainqueur. L'oracle répondit : « En franchissant le Halys, Crésus détruira un grand empire. » Trompé par cet oracle, Crésus ouvrit la campagne et envahit la Perse en franchissant le fleuve indiqué. Le roi des Perses le repoussa, le poursuivit jusque dans Sardes, sa capitale, et le fit prisonnier (546

av. J.-C.). Crésus avait en effet détruit un grand empire et renversé un trône illustre, mais c'était *le sien* et non pas celui de Cyrus. L'oracle était obscur et équivoque. — Les langues latine et grecque prêtent facilement à des équivoques. La phrase dite à Pyrrhus : *Aio te Romanos vincere posse* signifie grammaticalement : Je dis que tu peux vaincre les Romains, aussi bien que, les Romains peuvent te vaincre. — Ces oracles ne sont pas des prophéties ; celles-ci doivent être précises, comme la prédiction de Jésus à Pierre : « En vérité, je te le dis : cette nuit avant que le coq ait chanté deux fois tu m'auras renié trois fois. » (S. Marc. XIV, 30.)

II. Dieu révèle l'*avenir* non-seulement aux prophètes, mais aussi à d'autres personnes.

54. — **Le songe avant la mort de César.** — César, si célèbre par ses nombreuses victoires, devait assister à une séance du Sénat le 15 mars 44 (av. J.-C.) La veille de ce jour, sa femme Calpurnia eut vers le matin un songe singulier : elle rêva avoir tenu dans ses bras le corps sanglant, criblé de blessures, de son mari. Quand Brutus, le favori de César, vint le chercher pour la séance, Calpurnia le supplia de n'y pas aller ce jour-là parce qu'elle craignait sa mort. Mais Brutus déclara qu'en restant chez lui, il offenserait le Sénat et qu'il ne pouvait pas attendre que sa femme eût fait des rêves moins sinistres. Ces paroles déterminèrent César à partir, et à peine eût-il pris place, que les conjurés se précipitèrent sur lui avec leurs poignards ; il tomba percé de 23 coups, disant à son favori qu'il voyait parmi ses assassins : *Et tu quoque Brute!* Et toi aussi, Brutus! — Si Dieu a pu donner à de nobles femmes, comme celles de César et de Ponce-Pilate, le presentiment d'événements futurs, il peut a fortiori révéler l'avenir à ses envoyés, tels les prophètes, par des songes, des visions, des anges, etc., pour faire ses communications à l'humanité.

55. — **La double vue.** — Weber, l'auteur des *Dreizehnlinden*,¹ visitait presque chaque jour son ami, le directeur des postes, et s'entretenait volontiers avec la petite fille de celui-ci. A chaque visite il apportait à l'enfant

¹ *Dreizehnlinden* (Le château des Treize Tilleuls) est un ravissant petit poème épique, un des chefs-d'œuvre de la poésie catholique allemande.

quelque petit cadeau, des friandises ou des fleurs, aussi la petite courait-elle toujours à sa rencontre. Un jour l'enfant sortit du salon pendant que Weber s'y trouvait, et par l'ouverture de la porte celui-ci vit dans le corridor un petit cercueil ; il regarda plus attentivement et continua à voir le même objet. Il alla ensuite sur place, mais ne trouva rien, et ses hôtes auxquels il raconta sa vision refusèrent de lui croire. Mais bientôt l'enfant eut la rougeole et mourut, et le hasard voulut qu'à l'enterrement les porteurs déposassent le petit cercueil précisément à l'endroit où le poète l'avait vu, ce dont les parents furent doublement émus. — Ces cas sont curieux parce qu'ils indiquent la manière dont Dieu peut révéler l'avenir : plusieurs prophètes ont été instruits par des visions.

La Foi chrétienne.

I. *Nous ajoutons foi au témoignage d'hommes honnêtes, à plus forte raison devons-nous croire à Dieu.*

56. — **Les missionnaires sous les tropiques.** — Un missionnaire européen raconta un jour aux habitants d'un pays équatorial que chez lui l'eau devenait en hiver assez solide pour laisser passer un éléphant. Ses auditeurs, qui n'avaient jamais vu que de l'eau liquide ou bouillante, eurent beaucoup de peine à l'admettre : mais, comme ils estimaient le missionnaire comme un homme honnête, ils crurent à la vérité du fait qu'il leur avait raconté. — Le témoignage de Dieu l'emporte encore en valeur sur le témoignage d'un homme.

57. — **Pythagore et ses disciples.** — Le philosophe grec Pythagore jouissait auprès de ses disciples d'une si haute estime pour sa sagesse et son caractère qu'on lui croyait tout ce qu'il enseignait. Quand un de ses disciples contestait une opinion, il suffisait de lui dire : Le maître l'a dit, et personne ne discutait plus la vérité de l'assertion. — A combien plus forte raison devons-nous croire au Fils de Dieu qui ne peut ni tromper ni tomber dans une erreur.

II. *La foi chrétienne consiste dans une conviction inébranlable.*

58. — **Saint Louis et l'hostie miraculeuse.** — Sous son règne, Jésus-Christ se montra quelquefois dans une hostie sous la forme d'un *petit enfant*. Des milliers de curieux accouraient à l'église où ce miracle se produisait ; mais le

saint roi, auquel on avait rapporté ce prodige, ne bougea point de chez lui. Quand on lui demanda la raison de sa réserve, il répondit : « Dieu opère ce miracle, non pas pour les croyants mais pour ceux qui doutent. Mes yeux pourraient m'induire en erreur, mais non point la parole du Sauveur. Si je voyais ce miracle, je fermerais les yeux pour ne pas perdre le mérite de la foi. » — La foi de saint Louis était la conviction inébranlable de la vérité des paroles de J.-C.

III. *Une connaissance approfondie des dogmes catholiques dissipe bientôt les préjugés répandus contre eux.*

59. — **L'extérieur et l'intérieur du Dome de Saint-Pierre.** — Un homme célèbre eut un jour une audience chez le pape *Grégoire XVI*, qui lui demanda comment lui avait plu la *basilique vaticane*. « Du dehors, répondit l'étranger, elle m'a plutôt fait une impression défavorable, mais après y être entré et après m'y être arrêté quelque temps, j'en ai ressenti une impression excellente. — Ainsi en est-il, Monsieur, répliqua le Pape, de certains dogmes catholiques. Quand on s'arrête à la lettre, ils repoussent, mais quand on en médite l'esprit, les préjugés disparaissent. »

IV. *Bien des personnes reçoivent certains enseignements de l'Eglise avec défiance, et s'y soumettent moins facilement qu'à des opinions tout humaines.*

60. — **La lunette de Copernic.** — Copernic, l'inventeur du système cosmographique qui porte son nom, était *chanoine de Frauenbourg* dans la Prusse orientale. Son église collégiale contient encore beaucoup de curiosités. Un jour une société de touristes les visita sous la conduite du sacristain, qui attira leur attention, entre autres sur des *reliques*. Un des assistants émit toute espèce de doutes sur leur authenticité. Le sacristain lui ayant dit que la tradition de l'église en donnait une assurance suffisante, l'autre répliqua que le témoignage de l'église ne lui suffisait pas. Le sacristain continua la tournée et montra dans un tiroir de la sacristie un tas de vieilleries parmi lesquels un tube en fer blanc. « Voici, Messieurs, dit-il, une curiosité de grande valeur : *le reste d'une lunette de Copernic.* » Après l'avoir bien examinée, l'incrédule de tout à l'heure fit de graves reproches au sacristain de ce qu'il laissait traîner une relique aussi précieuse parmi de la vieille ferraille. Le sacristain éclata de rire et dit : « Monsieur,

quoique le télescope n'ait été inventé que 60 ans après la mort de Copernic, vous avez cru sur ma parole à l'authenticité de cet objet, qui n'est qu'un moule à cierges, et tout à l'heure vous n'avez pas admis la tradition séculaire de cette église parce qu'il s'agit d'objets religieux. Je me suis permis cette plaisanterie, que tout homme instruit reconnaît comme telle de prime-abord, pour vous faire remarquer votre inconséquence.» Le douteur sortit de l'église couvert de confusion. — Ce trait prouve combien certaines personnes qui n'admettraient à aucun prix les vérités religieuses, même si elles leur étaient annoncées par un ange, croient avec une naïveté peu ordinaire les assertions les plus absurdes.

V. *La foi est nécessaire au salut.*

61. — **La grande lampe et une infinité de petites lampes.** — On lit dans les révélations de sainte Mathilde qu'elle vit le cœur de Jésus semblable à une lampe translucide et les cœurs d'une foule d'hommes, également, sous forme de lampes, attachées par des chaînettes au Cœur du Seigneur. Quelques-unes étaient retenues très droites par trois chaînettes, de sorte que l'huile de la grande lampe y débordait abondamment : d'autres n'étaient attachées que par deux chaînettes, et d'autres enfin, retenues par une seule, semblaient suspendues le haut en bas et étaient vides d'huile. (Les trois chaînettes désignent la foi, l'espérance et la charité ; les deux indiquent que l'âme n'a plus que la foi et l'espérance, et la chaînette unique montre que cette âme a seulement encore la foi.) Quelques lampes étaient complètement détachées et tombées dans l'abîme : elles désignaient les âmes qui ont perdu la foi et qui sont totalement séparées de Dieu. — Aussi longtemps que nous avons encore la foi, nous ne sommes pas complètement séparés de Dieu ; « mais la foi une fois perdue, tout est perdu. » De là le proverbe : Perdre sa fortune, c'est perdre beaucoup ; perdre la vie, c'est perdre davantage ; perdre la foi, c'est tout perdre.

62. — **Une page en blanc.** — Au cours d'un entretien, l'un des interlocuteurs demanda à l'autre, le savant Bucheau, quelle *foi* il professait. « Aucune, répondit l'autre, sous le rapport religieux je suis *une page en blanc*. — Prenez garde, lui répliqua le premier, que le diable n'y mette son nom. » Ces courageuses paroles firent une profonde impression sur l'incrédule, qui ne les oublia plus de

sa vie. Il coopéra à la grâce, en prêtant plus d'attention aux questions religieuses, et en recommençant à prier comme sa mère le lui avait appris.

VI. *La foi est un don de Dieu.*

63. — **Une conférence médicale et l'homme à la compréhension difficile.** — Un médecin célèbre fit un jour devant un grand auditoire une conférence savante sur la nervosité, qui fut vivement applaudie pour sa clarté et le talent de vulgarisation de l'orateur. A la fin un des auditeurs s'approcha et lui dit : « Malgré vos explications, Docteur, je ne comprends pas cette question de la nervosité. » Le médecin lui répondit en souriant : « Je puis bien, Monsieur, donner des éclaircissements, mais non pas *l'intelligence* : c'est l'affaire du talent. » Il en est de même des *vérités religieuses*. Le prédicateur, le catéchiste peuvent les expliquer, les motiver, les défendre ; mais *la foi elle-même*, ils ne peuvent les communiquer à personne, elle est en effet un *don gratuit* de Dieu : on peut obtenir cette grâce par un vif désir de la vérité, par une vie honnête et par la prière.

VII. *Dieu donne la grâce de la foi à celui qui vit pieusement.*

64. — **Saint Eustache et le cerf avec la croix lumineuse.** — Eustache était un Romain de grande naissance que Trajan avait mis à la tête de ses armées pour ses talents, et sa vaillance. Quoique encore payens, Eustache et sa femme étaient très *bons pour les pauvres*, et leur charité leur obtint de Dieu la grâce de la foi. Un jour qu'Eustache chassait à courre dans la forêt, il se trouva subitement en face d'un grand cerf, portant entre ses bois une *croix lumineuse*. En même temps une voix se fit entendre : « Eustache, tes aumônes et tes autres bonnes œuvres sont montées jusqu'à moi, et je les ai agréées avec complaisance. » Eustache descendit de cheval, se prosterna en disant : « Seigneur, qui êtes-vous ? » — « Je suis le Christ, reprit la voix, va chez l'évêque de Rome et fais-toi baptiser. » Eustache obéit et se fit baptiser avec sa femme et ses deux fils. Plus tard il emporta sous Trajan des victoires signalées sur les Barbares, et l'empereur Adrien qui succéda à Trajan, mort entre temps, ordonna de *grandes fêtes* avec des *sacrifices solennels*. L'empereur y assista lui-même et l'on fut fort étonné de n'y point voir le général victorieux. Mandé par

Adrien, Eustache confessa qu'il était chrétien, et l'empereur le fit enfermer avec sa famille dans un grand taureau de bronze qu'on chauffa au rouge. — C'est ainsi que le centurion Cornélius à Joppé avait été envoyé à saint Pierre par un ange qui lui dit : « Tes prières et tes aumônes sont montées jusqu'à Dieu. » (Act. ap. X, 4.)

65. — **Payens soucieux du salut de leurs ancêtres.** —

Quand saint François-Xavier vint au Japon pour y prêcher la première fois l'Évangile, ses auditeurs se plaignirent de ce que Dieu les eût abandonnés si longtemps et de ce que leurs ancêtres fussent damnés pour n'avoir pas eu la foi. « Si, leur dit le saint, vos ancêtres ont suivi fidèlement les lumières de leur *raison* et de leur *conscience*, Dieu les aura *éclairés intérieurement* de façon à ne pas les laisser mourir sans la foi. Au cas contraire, ils sont damnés, et justement. » — *Saint Thomas d'Aquin* enseigne aussi que, si l'homme le plus sauvage suit l'impulsion de sa raison, évite le mal et fait le bien, Dieu lui communiquera les moyens nécessaires pour le salut, soit par une inspiration intérieure, soit par un envoyé spécial. — Tous les payens ne sont donc pas damnés.

VIII. *Dieu donne la grâce de la foi à celui qui recherche sincèrement la vérité.*

66. — **Saint Justin, le philosophe et le vieillard, aux bords du Tibre.** — Saint Justin, qui souffrit le martyre en 166, avait d'abord été payen et s'était dans sa jeunesse adonné à l'étude de la philosophie : il en avait étudié tous les systèmes sans y avoir trouvé le repos de l'esprit. Un jour qu'à Rome il se promenait aux bords du Tibre en réfléchissant à des questions philosophiques, il rencontra un vieillard qui le salua et l'interrogea sur l'objet de ses réflexions ; Justin lui répondit qu'il songeait à des problèmes philosophiques et qu'il recherchait *la vérité*. Le vieillard lui dit qu'aucun philosophe ne l'avait trouvée, mais qu'elle était dans les *Livres sacrés des chrétiens* ; que ces livres rédigés par des hommes inspirés de Dieu contenaient la réponse à tous les problèmes de l'origine et de la fin des choses. Justin se procura ces livres, les étudia sérieusement et arriva bientôt à la conviction que le christianisme était la vérité. Il se fit baptiser et devint un zélé *défenseur* (apologiste) de la religion. Vers les années 150—160, il publia en faveur des chrétiens contre les calomnies des

payens plusieurs plaidoyers ou apologies¹ qu'il adressa aussi aux empereurs. Dénoncé par le philosophe Crescent, Justin fut emprisonné, et comme il *refusa de sacrifier* aux idoles, il fut *flagellé et décapité*.

IX. *Dieu donne la grâce de la foi à celui qui la demande par la prière.*

67. — **Le comte Frédéric de Stolberg**, dont le père était grand-maréchal de la cour de la reine de Danemark, naquit à Holstein en 1750. Dès sa jeunesse il avait un grand amour pour la vérité, et cette noblesse d'âme lui valut l'amitié et l'estime d'*hommes célèbres*, tels que Klopstock, Herder, Goëthe. Plus tard il remplit des emplois très considérables; il fut ambassadeur à Copenhague et gouverneur d'Oldenbourg. Mais plus il étudia sa religion et plus il acquit la conviction que le protestantisme ne pouvait pas être la vraie religion, parce que le principe du *libre examen* lui enlevait *tout fondement de certitude*. Stolberg eut alors recours à la prière; pendant sept années il pria Dieu avec ferveur de lui faire trouver la vraie religion. Au cours d'un voyage il passa un jour dans un village, où par hasard les enfants faisaient leur *première communion*. Avant la communion le prêtre fit aux enfants une allocution sur le *bonheur d'être catholique*, parce qu'on a la certitude de posséder la vérité. Cette allocution fut décisive pour le comte de Stolberg; il prit immédiatement la résolution de se convertir au catholicisme, et le jour de la Pentecôte 1800, lui et sa femme abjurèrent entre les mains du célèbre pédagogue Overberg, ce qui lui fit perdre sa place avec un traitement de 6000 écus. Le noble comte publia depuis de nombreux écrits, entre autres, une grande *histoire de l'Eglise* et un livre sur *l'amour de Dieu*. Il mourut le 5 décembre 1819, en prononçant les paroles: Loué soit Jésus-Christ! — Comme la conduite de cet homme, qui sacrifie une situation importante à l'amour de la vérité, est propre à couvrir de honte les lâches qui pour des intérêts temporels, par exemple pour un mariage riche, trahissent leur religion.

¹ Ces écrits sont d'une grande valeur même pour nous, car ils nous donnent de précieux renseignements sur la vie des premiers chrétiens, notamment sur la célébration de la messe.

Les adversaires de la Foi.

I. *Le principe de l'incrédule : je ne crois pas, ce que je ne vois pas, est absurde.*

68. — **L'incrédule et le flacon de vin.** — Dans une auberge un paysan prenait un verre de vin, à proximité d'un monsieur qui commença bientôt avec lui une discussion sur les questions religieuses, et appuya surtout sur le principe qu'il ne faut croire que ce que l'on voit. Comme son interlocuteur ne lui répondait pas, ce monsieur s'adressa à un troisième hôte, à une table voisine. Cela le força à tourner le dos à son premier voisin, qui profita de la distraction pour lui vider sa bouteille et lui boire son vin. Quand l'autre se retourna, il remarqua sa bouteille vide et s'écria : « Vous m'avez bu mon vin ! — L'avez-vous vu ? — Non, fut obligé de répondre le libre-penseur. — Si vous ne l'avez pas vu, vous n'avez pas le droit de m'accuser, car tout à l'heure vous avez prétendu que vous croyez seulement ce que vous voyez. » Grand éclat de rire dans toute l'assistance, à la grande honte du libre-penseur. — Ce principe est tellement absurde que les personnes qui n'ont jamais été à Rome, Paris, Londres, seraient en droit de contester l'existence de ces villes.

II. *Les hérésiarques ne considéraient souvent les questions religieuses que comme des prétextes pour chercher leur intérêt personnel.*

69. — **Le portrait de Calvin.** — Le roi d'Angleterre montra un jour à sa femme, la reine Henriette, un portrait de Calvin peint par le célèbre Van Dyck. Calvin y est représenté la plume à la main, et les yeux tournés vers le ciel, sans doute pour indiquer que les livres de l'hérésiarque contiennent une doctrine inspirée par Dieu. La reine considéra quelque temps la peinture et dit au roi qui lui demandait son avis : « Il n'est pas étonnant que Calvin ait écrit tant d'erreurs, il ne fait pas même attention à ce qu'il écrit. » En effet, les Réformateurs cherchaient moins la vérité que la satisfaction de certaines passions personnelles.

III. *Beaucoup d'hommes sont indifférents pour la religion parce qu'ils n'ont d'intérêt que pour les jouissances terrestres.*

70. — **Une fable racontée par Démosthènes.** — Cet illustre

orateur parlait un jour devant une grande assemblée du *salut de la patrie*. Malgré son enthousiasme, il ne parvint pas à attirer l'attention de ses auditeurs, dont les uns bâillaient, tandis que d'autres tenaient des conversations particulières; il laissa donc son sujet pour raconter une histoire sur l'*ombre de l'âne*. Aussitôt le silence se fit profond, les auditeurs dressèrent l'oreille, comme si le bonheur de chacun dépendait de cette fable. — C'est, hélas! la conduite de beaucoup de chrétiens: sans intérêt pour les choses sérieuses qui regardent leur bonheur éternel, ils ne s'occupent ni du sermon ni des bons livres; par contre ils témoignent le plus grand intérêt à des distractions et à des plaisirs passagers, à des choses vaines, à des nouvelles, des jeux d'esprit, etc. Quelle folie de négliger la chose principale et d'attacher de l'importance à des affaires futiles!

IV. *Ceux qui perdent la foi deviennent généralement des ennemis de la religion et de l'Eglise.*

71. — **L'esclave aveugle.** — La femme du philosophe Sénèque avait une esclave du nom d'Harpaste qui perdit subitement la vue: sa raison en fut atteinte, et elle ne cessa de se plaindre de ce que l'on eût intercepté tout rayon de lumière dans la maison. — Ainsi font certains catholiques: lorsqu'ils ont perdu la foi et qu'ils sont devenus aveugles, ils accusent l'Eglise d'aimer les ténèbres au lieu de chercher le mal en eux-mêmes. Dans leur aveuglement ils se prétendent encore *éclairés*!

La profession publique de la Foi.

I. *Le chrétien est tenu de professer sa foi.*

72. — **Chrétien en secret.** — Marius Victorinus, un illustre orateur romain, était devenu intérieurement chrétien, mais comme il jouissait d'une haute estime parmi les payens, il n'osa pas avouer publiquement qu'il était disciple du Crucifié. Un jour il dit à saint Simplicien: «Je suis chrétien, mais *seulement en secret*. — Aussi longtemps, lui répondit le saint, que tu ne professes pas ta foi, et tant que tu ne viendras pas à l'église, tu n'es pas chrétien. — Mais sont-ce donc les murailles d'un édifice qui font le chrétien? — Non! mais le Christ a dit: Celui qui *a honte* de moi et de ma doctrine devant les hommes, le

Fils de l'Homme le reniera quand il apparaîtra dans sa gloire.» (S. Luc IX, 26.) Victorinus relut ces passages dans l'Évangile, les médita sérieusement et, dépouillant toute espèce de respect humain, alla assister aux assemblées des chrétiens. — On n'est pas chrétien quand on ne professe pas sa religion.

73. — **Rodolphe de Habsbourg et le sceptre.** — En 1273 le comte Rodolphe de Habsbourg fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne, Engelbert, en présence des princes électeurs. L'archevêque l'oignit du saint chrême sur la tête, la poitrine et les épaules, puis les électeurs le ceignirent de l'épée, le revêtirent du manteau impérial, et l'archevêque déposa la couronne sur son front. Après cette cérémonie l'empereur devait donner aux électeurs l'investiture de leurs fiefs, en les touchant de son sceptre : mais le sceptre avait été égaré, et l'empereur prit le crucifix de l'autel pour s'en servir en guise de sceptre. « Voici, dit-il, le signe de celui qui a versé son sang pour nous, le signe de celui qui en sauvant le monde est la source de la paix et du droit. C'est le sceptre dont je me servirai contre mes ennemis et les ennemis de l'empire. » Ce serment solennel, qui contenait en même temps une *courageuse profession de foi*, augmenta considérablement le respect du peuple et des grands vassaux pour l'empereur, et Dieu de son côté bénit les entreprises d'un règne dont les débuts avaient été mis sous la protection de la croix. — J.-C. demande aussi de nous que nous professions notre foi. « Celui, dit-il, qui me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi devant mon Père qui est dans les Cieux, mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père céleste. »

74. — **L'Angélus au commencement d'une représentation théâtrale.** — Lorsque Mgr Sailer, évêque de Ratisbonne († 1832), n'était encore que professeur d'Université, on donna un jour une représentation scolaire en son honneur à Kaufbeuern. Le rideau se leva, et une petite fille de dix ans, chargée du rôle principal, apparut sur la scène, attirant l'attention de tous les spectateurs. A ce moment l'Angélus sonna, appelant les chrétiens à la prière, et la petite fille sans aucun respect humain dit à l'assemblée : « Ne serait-ce pas le cas de dire l'Angélus avant de commencer ? » Aussitôt elle s'agenouilla et récita sa prière. Quelques spectateurs se mirent à rire, mais la plupart furent vivement

touchés du courage de cette enfant; Sailer lui-même pleura d'émotion. La petite joua ensuite avec tant de perfection qu'elle fut applaudie avec enthousiasme. A la fin de la pièce, Sailer fit venir l'enfant, lui donna un cadeau et lui dit : « Mon enfant, tu as admirablement joué ton rôle, et par la *profession courageuse de ta piété* tu nous a donné à tous un exemple très édifiant. Continue à toujours agir ainsi! Dieu sera avec toi et te rendra heureuse. » — Les catholiques devraient souvent réfléchir au courage des *Mahométans* qui ne craignent pas, même en pleine place publique, de faire devant tout le monde les prières prescrites.

75. — **Quelqu'un a-t-il encore à dire quelque chose?** — Un riche propriétaire donna un jour un splendide *dîner* avec les mets et les vins les plus somptueux. Après le dîner, le maître de la maison proposa d'aller au jardin pour y prendre le café, et tous les hôtes se levèrent pour répondre à la proposition. Néanmoins l'amphitryon voulut savoir, si réellement tous étaient d'accord, et demanda si *quelqu'un avait encore à dire quelque chose*. « Moi, répondit un monsieur âgé et vénérable, j'ai encore à dire quelque chose. » Et aussitôt il joignit les mains et récita ses grâces. « C'est là, messieurs, dit-il, ce que j'avais encore à dire. » Quelques-uns des assistants éclatèrent de rire, mais d'autres témoignèrent leur admiration de cette intrépidité, et le maître de la maison lui serra les mains en lui disant : « Je vous félicite, vous êtes un vaillant. » — Celui qui en temps opportun professe sa foi sans respect humain ressemble à un *guerrier valeureux* : celui-ci est décoré, mais celui-là recevra de Dieu une récompense infinie.

II. *Ne pas professer sa foi, c'est la trahir.*

76. — **Deux dames de la cour de l'impératrice du Japon.** — Un empereur du Japon était si favorable aux chrétiens qu'il en admit quelques-uns à des emplois à la cour. Mais tout à coup il leur devint hostile et leur défendit de professer leur religion. Aussitôt deux dames de la cour de l'impératrice donnèrent leur démission, et l'impératrice qui les aimait leur dit : « Restez, ne craignez rien, je ne vous demanderai jamais rien de contraire à votre religion; il me suffira que vous ne la professiez pas, que vous la gardiez au fond du cœur. — Notre religion, répondirent les deux dames, ne nous permet pas cette *dissimulation*; pour nous, *ne pas professer sa foi, c'est la trahir.* »

III. *Il ne faut pas discuter longtemps avec ceux qui se moquent de nous à cause de notre religion.*

77. — **L'hôtelier et le voyageur.** — Un catholique vint dans un hôtel un *vendredi* et demanda un *dîner maigre*. L'hôtelier sourit ironiquement et lui dit : « Vous êtes sans doute *clérical*, Monsieur? — Que vous importe ma religion? répliqua l'autre, occupez-vous de mon estomac, qui crie famine, et non de mes opinions. »

78. — **Le moine et le huguenot.** — Un moine en voyage arriva un jour en Suisse dans un hôtel où se trouvaient plusieurs huguenots. Pour le blesser dans ses convictions religieuses, ils jetaient de temps en temps un morceau de viande à leur chien, en lui criant : « Mange, Pape! » et à chaque fois, ils fixaient le moine pour voir s'il ne riposterait pas. Mais le moine resta d'un calme parfait, et les autres, impatientés de ce sang-froid, lui dirent : « Ne trouvez-vous pas étrange qu'un chien s'appelle pape? » — Mais non, répliqua le moine, telle religion tel pape. Mon pape à moi est le vicaire de J.-C., tant pis pour vous si le vôtre est un chien. » Au bout d'un instant, les railleurs avaient déguerpi tout honteux.

79. — **L'homme qui ne croit à rien et qui est plus crédule que tous les autres.** — Un prêtre revenait d'un pèlerinage en compagnie de plusieurs pèlerins. A l'une des stations un inconnu monta dans le même coupé, et remarquant le rosaire de ses compagnons de voyage, il s'écria : « Oh! moi! *je ne crois à rien!* — Monsieur, lui dit le prêtre, vous croyez au contraire à une foule de choses, vous croyez même plus que nous. » Ce monsieur mit alors beaucoup d'insistance pour savoir ce que lui croyait de plus que les autres, et promit de ne pas se formaliser de la réponse. « Bien, dit alors le prêtre, puisque vous ne vous offenserez pas, je vous le dirai : Vous croyez être plein d'esprit et je vous assure que nous, nous n'en croyons rien du tout. » Tous les passagers du coupé partirent d'un éclat de rire, et le libre-penseur descendit du train, tout furieux, à la prochaine station. — Les libre-penseurs s'imaginent souvent être très spirituels, quand ils ne sont que grossièrement ignorants; comme dit l'Écriture : ils blasphèment ce qu'ils ignorent.

IV. *On s'attire l'estime de ses semblables en professant courageusement sa foi.*

80. — **Le peloton de punition.** — Un vieux soldat aimait à raconter le trait suivant. En 1858 j'étais en garnison à Francfort s. M. Le jour de l'Immaculée-Conception, tous les soldats qui demandèrent à aller à l'église en obtinrent la permission. Quand ils revinrent à la caserne, le capitaine les fit tous passer au peloton de punition. A la fête suivante on demanda de nouveau qui voulait aller à l'église : il ne s'en présente que douze, à peine la moitié de ceux qui s'étaient présentés la fois précédente. Quand ils revinrent, le capitaine leur demanda : « Avez-vous tous été à l'église ? » Sur leur réponse affirmative, le capitaine leur dit : « Vous êtes de braves soldats, qui ne vous laissez pas intimider ; je vous donne la permission de dix heures. » Ils en profitèrent avec plaisir, tandis que les autres expiaient leur lâcheté. — Souvent le courage ne recueille d'abord que de la raillerie ou des ennuis, mais tôt ou tard il conquiert l'estime et le respect, même chez les plus mal intentionnés.

81. — **La prière à la caserne.** — Fils de parents très pieux, un conscrit avait, avant d'aller au régiment, l'habitude de faire sa prière du matin et du soir à genoux. Dès le premier soir, il accomplit cet acte de piété dans la chambrée ; jamais on n'avait rien vu de pareil à la caserne, et tous se moquèrent de lui. Il ne se laissa pas intimider et ses camarades lui firent un vrai charivari. Lui et eux recommencèrent le lendemain et le surlendemain, et voyant qu'il restait inébranlable, l'un des tapageurs s'écria : « *En voilà un, qui se tient bien au feu.* » A partir de ce moment on le laissa prier tranquillement, et plus d'un de ses camarades fit sa prière sinon à genoux, du moins en silence. Le soldat pieux était d'ailleurs un garçon très capable et eut un rapide avancement. (Voir au N^o 532 une anecdote sur Napoléon.)

V. *Celui qui se rend coupable du respect humain, le regrettera au dernier jugement.*

82. — **Un oncle d'Amérique qui fait semblant d'être indigent.** — Un pauvre tisserand en soie avait émigré d'Espagne au Mexique où plusieurs de ses compagnons de métier avaient en peu de temps amassé une grande fortune. Lui aussi réussit fort bien dans ses affaires et devint très riche au bout de peu d'années. Il revint en Espagne

voir les membres de sa famille avec l'intention de leur donner généreusement de quoi vivre à leur aise. Mais il voulut d'abord les mettre à l'épreuve. Il apparut dans sa maison paternelle avec des *habits pauvres*, de façon à laisser croire qu'il revenait d'Amérique en mendiant. Son père ne l'en reçut pas moins avec la plus grande affection, et témoigna un vif plaisir de le revoir ; il organisa même une petite fête de famille à laquelle il invita les parents. Ils ne vinrent pas, car ils *rougissaient* de ce pauvre émigrant, qui remarqua bientôt combien sa présence leur était désagréable. Il montra ensuite ses richesses, en donna une grande partie à son père et repartit pour l'Amérique sans avoir rien donné à ceux qui n'avaient pas voulu le connaître, et qui se mordirent les doigts d'avoir manqué par leur maladresse une grande fortune. — Dieu en agira de même envers nous. Si ici-bas, où le Christ ne se montre pas dans sa gloire, nous rougissons de Lui appartenir, à Lui et à son Eglise, il nous renverra les mains vides au jour du jugement.

L'Apostasie.

I. *On ne doit pas changer de religion pour des motifs humains.*

83. — **Le roi de Saxe en 1866.** — Depuis l'année 1697, où Frédéric-Auguste devint roi de Pologne, la dynastie royale de Saxe est catholique, quoique le pays soit entièrement protestant. Après la bataille de Sadowa, qui rendit les Prussiens maîtres de la Saxe, une députation de ministres protestants et de laïques vint auprès du roi *Jean* pour le prier de faire passer le prince royal au protestantisme, afin d'obtenir des vainqueurs des conditions moins rigoureuses. Le roi leur répondit : « On disposera de ma couronne comme on voudra, mais de ma conscience, jamais ! » puis il tourna le dos à la députation et s'en alla.

84. — **Les Polonais avisés.** — Après l'insurrection polonaise de 1863, un général russe avait, pour ses services, obtenu du czar de grandes terres, confisquées à l'abbaye catholique de Turek, dans le cercle de Sandomir. Appelé à servir dans la guerre russo-turque de 1876, il voulut, avant de partir en campagne, se concilier de nouvelles faveurs du czar. Il fit donc venir ses serfs, presque tous de pauvres Polonais, et leur dit : « Je céderai à chacun d'entre vous une belle terre avant mon départ, mais

auparavant il faut que vous changiez la religion romaine contre la *religion russe*. Réfléchissez-y sérieusement et revenez bientôt me donner votre réponse.» Ces pauvres paysans se concertèrent, puis revinrent chez le général avec un air tout joyeux. « Excellence, dirent-ils, voici notre opinion. Quand quelqu'un nous propose d'échanger son cheval contre le nôtre et y ajoute encore un supplément de prix, nous en concluons que notre cheval vaut mieux que le sien. Il faut donc que notre religion vaille mieux que la russe, puisque vous voulez encore nous donner des terres pour changer de religion. Nous resterons par conséquent ce que nous sommes.» — « Filous que vous êtes ! s'écria le général, allez-vous en bien vite, sinon je vous ferai administrer le knout. » — La fidélité à leur foi de ces pauvres paysans est au-dessus de tout éloge.

II. *Celui qui apostasie recueille quelquefois le contraire de ce qu'il espérait.*

85. — **La mort de Gobel, l'évêque intrus de Paris.** —

Tandis que pendant la Révolution un grand nombre de prêtres payaient leur fidélité de leur tête sur l'échafaud, quelques-uns apostasièrent, soit par ambition soit par lâcheté. *J. J. Gobel*, par exemple, *évêque jureur de Paris*, déclara à la Convention qu'il avait jusqu'ici enseigné la superstition et qu'il ne professait plus que la religion de l'égalité et de la liberté, en signe de quoi il foula aux pieds ses insignes épiscopaux. Il ne tarda pas à recueillir le prix de sa trahison : il tomba en disgrâce chez Robespierre, qui le fit condamner à mort malgré ses 77 ans (1794). Cela ouvrit les yeux au malheureux sur le crime qu'il avait commis, et il se repentit du scandale qu'il avait donné à ses confrères et aux fidèles. La veille de son exécution il écrivit à son ancien vicaire-général Lothringer : « Demain j'expierai par ma mort mon péché contre Dieu et sa sainte religion. Comme je ne puis pas me confesser oralement, je vous envoie ci-joint *l'aveu de mes fautes*. Venez me porter secours ; soyez demain près de la porte de la prison et donnez-moi en silence *l'absolution*, sans omettre la formule : *ab omni vinculo excommunicationis*, (je vous absous) de toute excommunication. » Espérons que pour le pauvre évêque cette absolution aura transformé la porte de la prison en la porte du paradis. Puissent tous les apostats être ramenés à Dieu par la grâce de l'épreuve !

86. — **La sultane renégate décapitée.** — Quand Mahomet II prit Constantinople en 1453, il mit toute la ville à feu et à sang. Tous ceux qui ne furent pas massacrés furent réduits en esclavage. Parmi les prisonniers se trouvait une jeune fille nommée Irène, d'une beauté si remarquable, que le sultan en fut charmé et lui offrit sa main et la couronne, à condition qu'elle se fit *mahométane*. Eblouie par ces paroles flatteuses et ces promesses, elle abjura sa foi, et Mahomet fixa le jour où elle serait proclamée sultane. Mais l'armée du sultan ne voulut rien savoir de ce mariage et menaça de se révolter. Mahomet résolut de les calmer et fit ériger sur une des places une splendide tribune autour de laquelle il convoqua le peuple et les grands de l'empire. Au jour fixé il pria Irène de se revêtir de ses plus riches habits, de se couvrir de ses bijoux les plus précieux, et la conduisit sur la tribune où il lui demanda par trois fois, si elle voulait abjurer le christianisme. Trois fois elle répondit oui, à haute voix, et le sultan lui posant la couronne sur la tête, la présenta au peuple assemblé en foule autour de la tribune. Au même instant il tira son cimeterre, et d'un coup il fit rouler à ses pieds la tête et la couronne de la sultane. Puis repoussant le cadavre du pied, il cria à la foule : « Vous avez un sultan qui sait non seulement vous dominer, mais se dominer soi-même. » Quelle folie que celle de cette Irène ! Quel profit avait-elle de son abjuration du christianisme ? une mort tragique et la damnation éternelle.

III. *Le monde même méprise ceux qui trahissent leur religion.*

87. — **L'empereur Constance et ses officiers chrétiens.** — Pendant un séjour à Trèves, Constance Chlore, le père du grand Constantin, voulut mettre à l'épreuve ses officiers chrétiens. Il réunit les gens de sa cour et leur ordonna de sacrifier aux dieux, sous peine de renvoi pour ceux qui désobéiraient. Ses officiers chrétiens refusèrent énergiquement, à l'exception d'un seul, qui prit part aux sacrifices, pensant par là se concilier la faveur de l'empereur. Il se trompait étrangement, car l'empereur lui dit : « Vous êtes un serviteur infidèle de votre Dieu. Or, si le souverain du ciel ne peut pas compter sur vous, à plus forte raison votre souverain terrestre a-t-il lieu de se défier de vous. » Puis Constance le chassa, tandis qu'il loua et récompensa les officiers qui avaient montré du caractère.

88. — **Un juriste en quête d'une place.** — Un jeune juriste, originaire d'une bonne famille catholique d'Amsterdam, avait conçu le projet d'entrer au service de l'Etat. Il demanda donc une audience au ministre Moddermann († 1904), un protestant profondément croyant, et lui demanda une place. Le ministre lui demanda entre autres de quelle religion il était. « Je suis catholique, répondit le jeune homme, mais, ajouta-t-il, pensant par là flatter le ministre, je n'y attache aucune importance. — S'il en est ainsi, répliqua le ministre, je n'ai pas de position à vous donner, car un homme qui ne tient pas à sa religion ne peut pas être un serviteur dévoué de l'Etat. » Le jeune homme avait par sa lâcheté brisé sa carrière; car les hommes de caractère méprisent ceux qui sont des Judas envers leur religion.

Les Martyrs.

I. *Les martyrs sont avec raison appelés des vainqueurs.*

89. — **L'enfant obéissant.** — Quelques enfants avaient projeté de faire une promenade en canot. « Il me faut d'abord, dit l'un d'eux, la permission de ma mère, car je lui ai promis de ne jamais aller en canot sans son autorisation. » Les autres se moquèrent de lui et l'appelèrent un *lâche*. « Au contraire, répondit-il, je serais un lâche si par vos railleries je me laissais pousser à une désobéissance. » — Ainsi en est-il des *martyrs*. En apparence, ce sont des vaincus parce qu'ils ont perdu la vie, quand ils pouvaient la sauver en foulant aux pieds la loi de Dieu; en réalité, ce sont des *héros* et par conséquent des *vainqueurs*, qui portent à juste titre la *palme* du triomphe.

90. — **Les 40 couronnés.** — Le Docteur de l'Eglise, S. Basile (330-378), nous raconte le trait suivant arrivé en Asie-Mineure. *Licinius*, le lieutenant de Constantin-le-Grand, persécutait les chrétiens et les forçait, sous peine de mort, à sacrifier aux idoles. Vers 320, la 12^e légion, *la légion fulminante*, était en garnison à Sébaste en Arménie, et fut commandée pour assister aux sacrifices. Aussitôt quarante officiers sortirent du rang et déclarèrent au tribun commandant la légion, qu'ils ne violeraient pas plus leur serment à Dieu que celui à l'empereur. On était au milieu d'un hiver très rigoureux, et le tribun ordonna de dépouiller ces officiers de leurs vêtements et de les exposer, au froid glacial qui régnait, dans un étang gelé. Sur les

bords il fit préparer un bain tiède pour ceux qui, vaincus par la souffrance, finiraient par sacrifier aux idoles. Les vaillants guerriers attendaient, en chantant des cantiques, que la mort vînt les délivrer de leurs tourments, quand l'un des soldats qui montaient la garde près de l'étang, vit 40 brillantes couronnes descendre du firmament sur la tête des martyrs, à l'exception d'une d'entre elles qui restait suspendue sans destination. Tandis que le soldat réfléchissait à cette étonnante apparition, celui sur la tête duquel aucune couronne n'était descendue, sortit de l'étang pour se plonger dans le bain tiède, où frappé d'apoplexie il mourut instantanément. Aussitôt ce soldat se déclara chrétien; dépouillé de ses vêtements il fut associé aux souffrances et à la mort des 39 autres martyrs qu'on retira de l'eau pour les brûler, pour la plupart encore vifs, sur un bûcher. — Les couronnes descendues du ciel indiquaient la victoire des 40 martyrs, car la couronne est le signe et la récompense du triomphe.

II. Dieu rendra leur vie aux martyrs.

91. — **Dépouillé du vêtement par l'ennemi.** — Dans les premiers temps de l'Eglise, un roi payen fit venir un évêque et lui ordonna de sacrifier aux idoles. L'évêque s'y refusa et le tyran le menaça de la mort. « Supposons, dit l'évêque avec intrépidité, que l'un de vos serviteurs soit pris par l'ennemi et que, instigué à la trahison, il vous reste fidèle; qu'alors l'ennemi furieux le dépouille de ses vêtements et vous le renvoie tout nu. Que feriez-vous? Ne le revêtiriez-vous pas d'habits tout neufs? Il en est de même de moi. Vous me menacez, moi le serviteur du vrai Dieu, si je ne le renie pas, de me dépouiller du vêtement de mon âme, c'est-à-dire, de tuer mon corps. Mais Dieu me rendra ce vêtement que je perdrai par amour pour lui. » — J.-C. a promis que celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de lui, la retrouvera. (S. Matth. X, 39.)

92. — **Opinion d'un enfant sur le martyre.** — Baronius rapporte dans ses *Annales* le fait suivant. En 523, une mère et son unique enfant furent arrêtés par le tyran Dunaan pour cause de religion. La mère fut condamnée au feu, tandis que l'enfant fut épargné. « Je veux, s'écriait-il, accompagner ma mère! Moi aussi, je veux devenir martyr! » — « Tu veux, répondit le tyran, être martyrisé? Sais-tu bien ce que c'est? » — « Oh oui, dit l'enfant: être martyrisé, c'est donner sa vie au Christ par amour, et la recevoir

de nouveau immédiatement après.» — Perdre sa vie pour Dieu, c'est entrer au ciel immédiatement; aussi l'Eglise ne prie-t-elle jamais pour les martyrs.

Le signe de la Croix.

1. *Le signe de la croix est une source de bénédiction.*

93. — **Constantin-le-Grand et le Labarum.** — En 312, Constantin-le-Grand se mit en campagne contre son rival Maxence. Avant la rencontre près du pont Milvius, aux environs de Rome, lui et son armée virent au firmament une *croix lumineuse* avec ces mots : « In hoc signo vinces! »¹ « C'est dans ce signe que tu vaincras. » — Il fit mettre ce symbole sur ses étendards et remporta la victoire. — C'est à cet évènement que la tradition fait remonter l'institution des bannières pour les églises. — Nous aussi, nous deviendrions victorieux contre nos ennemis, si dans les dangers nous nous munissions du signe de la croix.

94. — **L'invention de la vraie croix** (325). — La croix du Christ et les instruments de la passion avaient été enterrés par les Juifs sur le Calvaire, et Hélène, mère du grand Constantin, conçut le projet de rechercher ces précieuses reliques. Quoique déjà âgée de 80 ans, elle se rendit à Jérusalem et essaya d'obtenir des Juifs quelques informations : mais ceux-ci refusèrent tout renseignement sur l'endroit du crucifiement jusqu'à ce qu'on les menaçât des peines les plus sévères. Les fouilles qu'elle fit faire amenèrent la découverte de *trois croix*, avec des clous et la planchette sur laquelle il y avait encore des restes de l'inscription ordonnée par Pilate. S. Macaire, évêque de Jérusalem, conseilla à l'impératrice de faire toucher par les croix une femme gravement malade, espérant que Dieu révélerait la vraie croix par sa guérison. On porta donc une malade au Calvaire, et dès qu'elle eût touché la vraie croix, elle recouvra instantanément la santé. C'est en mémoire de ce miracle que l'Eglise a institué, le 3 mai, la fête de *l'Invention de la Croix*. — Le signe de la croix nous procure les mêmes bienfaits que l'attouchement du bois de la croix.

¹ Ce fait est rapporté par l'historien contemporain, Eusèbe de Césarée.

II. *Le signe de la croix met en fuite le démon.*

95. — **Le chasse impériale.** — Dans une des chasses impériales se trouvait un cerf d'une grandeur extraordinaire. On lui avait mis au cou une chaînette avec une plaque portant ces mots : « Défense de me tuer : je suis la propriété de l'empereur », et aucun chasseur n'aurait osé tuer cette bête. — Quand le chrétien se signe de la croix, c'est comme s'il mettait sur lui l'inscription : « Défense de me toucher, j'appartiens au Christ », et aucun démon ne pourra sans notre consentement nous enlever la vie de la grâce.

96. — **Le démon chassé par saint Antoine l'Ermite.** — Saint Antoine l'ermite était dans son désert exposé à de terribles tentations de la part du démon, comme N. S. lui-même à la fin de ses quarante jours de jeûne au désert. Le démon apparaissait au saint sous la forme tantôt d'un serpent, tantôt d'une bête féroce : mais à chaque apparition saint Antoine faisait le signe de la croix, et aussitôt Satan prenait la fuite. Aussi donnait-il à ses disciples le conseil de faire le signe de la croix *aussitôt* qu'une tentation se ferait sentir. — Comme le chien craint la cravache avec laquelle il a été châtié, ainsi le démon est terrifié par l'image de cette croix par laquelle il a été vaincu.

III. *Le signe de la croix est agréable à Dieu.*

97. — **Le pouce incorruptible de sainte Edith.** — Fille du roi anglo-saxon Edgar, sainte Edith avait l'habitude de faire souvent dans la journée le signe de la croix, notamment avant son travail et avant chacune de ses sorties. Quand 13 ans après sa mort on voulut transporter ses restes à une place plus honorable, et qu'on ouvrit son cercueil, on trouva son corps tombé en poussière à l'exception du pouce de la main droite, avec lequel elle avait si souvent fait durant sa vie le signe de la croix.¹ Dieu montrait par un miracle combien cet exercice de piété lui est agréable.

IV. *Il est utile de se signer souvent, soi et les siens, du signe de la croix.*

98. — **Une bénédiction épiscopale en famille.** — Mgr Dinkel (m. 1894), évêque d'Augsbourg, avait l'habitude dans ses

¹ Il s'agit ici du signe de croix tel que nous le faisons à l'Évangile.

tournées de confirmation de descendre chez un comte de ses amis, pour passer la nuit; après le souper, il s'entretenait quelques instants avec la famille. Un soir, le plus jeune des enfants sentant venir le sommeil, s'en vint auprès de sa mère pour lui demander sa bénédiction. «Aujourd'hui, répondit la mère, Monseigneur nous donnera la bénédiction à tous.» L'enfant ne fut pas content, revint demander la bénédiction en disant : «Mère, ce n'était pas la vraie bénédiction.» — «Eh bien, dit l'évêque, montre-moi une fois comment on donne la bénédiction?» L'enfant alla chercher de l'eau bénite, y trempa son doigt et en fit trois croix sur le front du prélat en prononçant les paroles consacrées. L'évêque fut on ne peut plus heureux de cette bénédiction donnée par un enfant innocent; mais celui-ci ne voulut pas se coucher avant d'avoir été béni par son père et sa mère. — Plût à Dieu que beaucoup de parents imitassent cet exemple, car les prières et les bénédictions des parents sont d'une efficacité extraordinaire.

L'existence de Dieu.

I. *L'existence de Dieu se déduit de l'existence des créatures.*

99. — **L'astronome et le globe terrestre.** — Le savant astronome et physicien, *Ath. Kircher* (m. à Rome 1680), avait un ami qui niait l'existence de Dieu et prétendait que les corps célestes étaient d'eux-mêmes. Un jour que ce dernier vint de nouveau dans le cabinet du jésuite, il vit dans un coin un magnifique globe terrestre. «Qui, demanda-t-il au P. Kircher, a fait ce globe? — Personne; il est de lui-même. — Vous vous moquez de moi! — Mais non. Si les globes immenses du firmament n'ont pas été créés, pourquoi faut-il un artisan pour cette petite boule?» — Le libertin s'en alla confus et obligé d'avouer que son principe était absurde.

100. — **Les poèmes de Schiller produits par le hasard.** — Un soi-disant libre-penseur prétendait un jour en présence d'un prêtre que le monde est l'effet du *hasard*. «Ah! dit le prêtre, savez-vous aussi comment ont été produites les œuvres de Schiller? Je vais vous le dire. Schiller avait dans son cabinet un grand tas de papier. Des mouches, qui par hasard avaient les pattes pleines d'encre, se promenèrent sur ce papier, et les traits qui en résultèrent,

donnèrent des pièces de vers. La science a démontré que Schiller n'a rien eu de commun avec leur composition.» — Il n'est pas moins absurde de croire que les poèmes de Schiller sont l'effet du hasard, et non pas de l'intelligence du poète, que de croire à l'origine fortuite de l'univers sans le concours de l'intelligence divine.

101. — **Le génie de Napoléon.** — Dans son exil de Sainte-Hélène, Napoléon, rentré en lui-même, aimait à discourir sur des sujets de philosophie et de religion. Le général Bertrand, un de ses intimes, était un incrédule et dit un jour : « Dieu ? Qu'est-ce ? Vous ne l'avez jamais vu. — Vous n'avez, répliqua Napoléon, pas vu davantage mon intelligence, et après mes faits d'armes et mes victoires, vous avez parlé de mon génie. Et cependant que sont mes œuvres en comparaison des œuvres de la création ? Que sont mes manœuvres les plus brillantes vis-à-vis du mouvement des astres ? Si des merveilles de l'activité humaine vous concluez à une haute intelligence que vous ne voyez pas, pourquoi ne voulez-vous pas déduire du magnifique spectacle de l'univers à un créateur invisible ? » — Combien juste est la parole du Psalmiste : « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains. » (Ps. XVIII, 2.)

II. *De l'ordre de la création il faut conclure à un ordonnateur suprême.*

102. — **Le voyage autour du monde.** — Supposez qu'un navire soit parti de Trieste, qu'il ait passé le détroit de Gibraltar, doublé le cap Horn, traversé l'Océan Pacifique, cotoyé l'Australie, les Indes, et soit revenu à Trieste par le canal de Suez, et qu'un homme prétende que ce navire a fait cette traversée au hasard des vents. Qui ne regarderait cette affirmation comme une insanité ? Tout le monde admettra qu'un pilote éprouvé a dirigé le navire. Il en est de même de *l'orbite des astres*, qui exécutent leur révolution avec une précision mathématique : jamais on ne l'expliquera en dehors d'une sagesse infinie.

103. — **La preuve de l'existence de Dieu dans le gousset.** — Balmès, le grand penseur espagnol, disait quelquefois en plaisantant qu'il portait la preuve de l'existence de Dieu dans son gilet. C'est de sa montre qu'il parlait. Sa boutade contenait le raisonnement suivant : Ma montre avec ses rouages suppose un ouvrier, un horloger adroit, à plus forte raison a-t-il fallu une intelligence infinie pour la

grande machine des astres qui se meut au firmament avec tant de précision.

104. — **Le banc dans la forêt.** — Deux amis, dont l'un était incrédule, firent un jour une excursion dans la forêt, et après avoir marché longtemps, s'assirent sur un banc pour se reposer. « Voyez, dit l'ami croyant à son compagnon, ces quatre pieux enfoncés en terre et la planche clouée dessus. Prétendez-vous que ce banc organisé pour s'asseoir s'est fait lui-même ou qu'il ait poussé comme un champignon. Evidemment il a été l'œuvre d'un artisan qui par la disposition des pièces a voulu atteindre le but conçu dans sa pensée. Si une chose aussi simple suppose un esprit, à plus forte raison le corps humain, cet organisme si merveilleux, les plantes, les animaux, exigent-ils un être souverainement sage qui les a adaptés à leur fin.

III. *Cet ordre est **merveilleux** et prouve la **sagesse infinie** de l'ordonnateur.*

105. — **L'air, sa pesanteur; la chaleur; la gravitation.** — L'univers tout entier est admirablement organisé pour l'entretien de l'homme et des autres créatures. Comment expliquer sans l'intervention divine ce *curieux mélange* d'oxygène et d'azote, dans la proportion de 79 à 21, qui est nécessaire pour la respiration de l'homme et des animaux? Comment expliquer qu'à la surface de la terre, cet air ait précisément la *pesanteur* requise pour notre organisme? S'il était plus léger, le sang nous sortirait des pores; s'il était plus lourd, il nous écraserait. — Il n'est pas moins merveilleux que la *température* de la terre soit exactement adaptée à la vie animale et végétale, qui périrait si nous avions les centaines et les milliers de degrés de chaleur d'autres astres. — Que les incrédules expliquent donc pourquoi la *pesanteur* est justement assez mesurée pour ne pas nous attacher immobiles au sol, ni nous lancer dans l'espace. — Cette organisation qui suppose un plan élaboré avec une immense sagesse démontre bien qu'elle a été créée par une intelligence infinie qui l'a conçu et exécuté. Malgré soi on est obligé de s'écrier avec le Psalmiste : « Que vos œuvres sont grandes, Seigneur! Vous avez fait toutes choses avec une souveraine sagesse. » (Ps. 103, 24.)

IV. *Les **athées** sont comme des animaux sans intelligence.*

106. — **Ni les chiens ni les chats ne croient à Dieu.** — A un repas auquel assistaient de nombreux convives, un

jeune libre-penseur fit montre de son incrédulité et professa l'*athéisme*. Ses voisins lui firent comprendre très clairement qu'ils ne partageaient pas ses idées et qu'ils trouvaient peu de goût à de pareilles conversations. « Serais-je donc le seul, dit-il avec dépit, qui dans cette maison ne croit pas en Dieu? — Pardon, Monsieur, lui dit sa voisine, vous n'êtes pas seul; notre amphitryon a des chiens et des chats qui n'y croient pas non plus, mais il leur manque la parole pour se vanter de leur libre-pensée. » — L'athée est au fond pire que la brute, car celle-ci s'attache quelquefois à son maître, tandis que l'athée renie le sien.

V. *Les impies sont souvent dès cette vie châtiés par Dieu.*

107. — **La mort subite d'un athée à Baltimore. — Le tremblement de terre de Messine.** — Un athée, Whitney, faisait beaucoup parler de lui en Amérique. Se trouvant un jour à Baltimore, dans un restaurant avec quelques amis, il entama avec eux une conversation sur des sujets religieux et on souleva la question de l'existence de Dieu. Whitney la nia et ajouta à sa négation la malédiction suivante : « Je défie ce prétendu Tout-Puissant de me tuer à l'instant : il s'en gardera bien puisqu'il n'existe pas. » Aussitôt il tomba par terre, et tous les efforts pour le ranimer furent inutiles : il était mort et bien mort. Ce fait fut rapporté par la plupart des journaux d'Amérique et produisit une impression très profonde. (New-York Herald 1903.) — Un défi analogue fut jeté au Christ par le journal libre-penseur, l'*Asino*, la veille de Noël 1908. Trois jours après Messine était enterré sous ses ruines!!!

Dieu accepte le défi de l'athée surtout pour l'éternité : il lui montrera qu'en effet il n'y a plus pour eux de Dieu d'amour ni par conséquent de bonheur.

108. — **L'hôtelier impie.** — Deux voyageurs entrèrent un soir chez un *hôtelier libre-penseur*. Assis sur la terrasse ils contemplaient le firmament parsemé d'étoiles et s'extasiaient sur la Toute-Puissance de Dieu; l'hôtelier qui les entendit, sourit et leur dit que tout cela provenait de l'évolution de la matière et non pas de Dieu, qui n'existait pas. On alla se coucher et au milieu de la nuit *le feu éclata* dans une maison voisine. Les aboiements des chiens et la clarté réveillèrent l'hôtelier qui se précipita sur la route, élevant les bras au ciel et s'écriant : « Mon Dieu! Mon Dieu! faites que le feu ne prenne pas chez moi. » Les hôtes,

qui avaient entendu ses cris et sa prière, lui dirent : « Hier, vous étiez si fier de proclamer qu'il n'y a pas de Dieu et aujourd'hui vous implorez son secours : ce n'est pas sincère, aussi est-il douteux qu'il vous aide ; il tient à vous châtier pour votre impiété. » Et en effet l'hôtel commença à prendre feu. — Au milieu du danger, il n'y a plus d'athées.

La nature de Dieu.

Nous ne pouvons pas dire exactement ce que Dieu est.

109. — **Le roi et le philosophe.** — *Hiéron de Syracuse* fit un jour venir le philosophe *Simonides* et lui demanda ce qu'était Dieu. Le sage demanda une journée de réflexion ; après les vingt-quatre heures, il revint en demander deux fois autant, puis quatre jours, et ainsi de suite, en réclamant chaque fois le double du délai précédent. Enfin le roi lui demanda raison de sa conduite, et le sage répondit : « *Plus je réfléchis à la question, plus elle devient mystérieuse.* » — L'infini ne peut pas être saisi adéquatement par notre intelligence bornée : Dieu seul peut se comprendre lui-même.

L'Omniprésence de Dieu.

Le souvenir de la présence de Dieu rend l'homme intrépide.

110. — **La peine de l'exil.** — Saint Jean Chrysostome, évêque de Constantinople (m. 407), était mal vu des gens de la cour à cause de la liberté de sa prédication : l'impératrice Eudoxie surtout le détestait. Elle le fit un jour menacer de bannissement. « Ne pensez pas par là, répondit le saint évêque, m'inspirer une terreur quelconque. Vous devriez savoir que Dieu est présent partout, et que vous ne pourriez m'effrayer qu'en me reléguant dans un lieu où Dieu ne serait pas. » — Si par hasard vous vous effrayiez d'être *seul* quelque part, pensez à la présence de Dieu. Quand un homme peureux se voit *accompagné*, sa crainte des fantômes diminue ; il aurait d'autant moins de raison de trembler, s'il réfléchissait à la présence de Dieu, sans la volonté duquel aucun spectre ne pourrait apparaître.

L'Omniscience de Dieu.

I. *Le souvenir de l'omniscience de Dieu nous détourne du péché.*

111. — **Un voleur dans un verger.** — Un enfant avait escaladé le mur d'un verger pour y voler des fruits. Mais d'abord il se tourna de tous les côtés pour voir s'il n'était pas observé. Tout à coup l'un de ses camarades, perché dans un arbre d'un jardin voisin, lui cria : « Tu as regardé à droite, à gauche, devant et derrière toi ; pourquoi n'as-tu pas aussi regardé le ciel ? » Le petit voleur comprit que son camarade voulait lui rappeler le Dieu qui voit tout : et comme frappé de la foudre, il s'enfuit à toutes jambes. Il n'oublia certainement plus de sitôt la vérité, qu'on ne peut se soustraire au regard de Dieu.

112. — **Les pommes abandonnées.** — Un enfant fut envoyé par son père chez ses voisins pour leur faire une commission. En entrant dans la chambre, il ne trouva personne, mais un *panier rempli de pommes splendides*. Aussitôt la mauvaise pensée lui vint : tu peux bien dérober quelques fruits, personne ne te verra. Mais la pensée de Dieu le retint et il dit devers lui à haute voix : « Oh non ! je ne prendrai rien, car Dieu me voit. » Aussitôt le voisin, assis derrière le poêle, apparut et lui dit : « Tu es un bon enfant. Prends des fruits, tant que tu en veux. » Si l'enfant avait volé, il aurait sans doute été châtié ; il éprouva donc doublement combien il est avantageux de penser que Dieu voit tout : cette pensée nous détourne du péché et nous épargne ses punitions.

II. *Cette pensée nous console dans les souffrances.*

113. — **Une mère qui a perdu son fils préféré.** — Des parents étaient inconsolables de la mort d'un petit garçon aussi pieux que plein de talents. La mère confia un jour sa douleur à son curé, et celui-ci ouvrit la Bible et lui lut le passage suivant du Livre de la Sagesse : « Comme il plut à Dieu, il devint son enfant de prédilection, et comme il vivait au milieu des pécheurs, Dieu l'enleva. Il fut enlevé *pour que le mal ne corrompît point son intelligence*, et que l'erreur n'illusionnât point son cœur. . . . Parfait en peu de temps, il a rempli de nombreuses années, car son âme a complu au Seigneur, qui s'est hâté de le séparer de la société des hommes vicieux. » (Sag. IV, 10 et suiv.) Le

curé donna à la mère l'explication du texte sacré, et elle promit de ne plus se plaindre, pour ne pas offenser la bonté de Dieu. Elle rentra ensuite chez elle, remplit l'âme de son mari des mêmes consolations et l'anima des mêmes sentiments de résignation. — Dieu sachant tout, prévoit que plus d'un juste serait corrompu par la malice du monde, et l'enlève à la fleur de l'âge. C'est une pensée que devraient méditer, ceux qui pleurent un défunt chéri, prématurément enlevé par la mort.

114. — **La prière d'un écolier sur son ardoise.** — Le petit garçon d'un brave artisan s'était refroidi. Quand le lendemain il voulut aller à l'école, le père lui dit : « Chéri, tu es indisposé, tu ne peux pas aller en classe; reste dans la chambre chaude et travaille ici. Prends ton crayon et ton ardoise et fais un exercice d'écriture. » L'enfant obéit et écrivit la prière suivante : « Mon Jésus, je t'en prie, fais de moi un enfant pieux. Si je ne devais pas le devenir, enlève-moi de cette terre, reçois-moi dans les cieux, rends-moi pareil aux anges. » Peu après l'enfant se plaignit d'un violent mal de gorge et on fut obligé de le mettre au lit; le lendemain une diphtérie se déclara, et le surlendemain, il avait cessé de vivre. Les parents gardèrent l'ardoise de leur enfant comme une précieuse relique et se consolèrent à la pensée que le Sauveur avait exaucé la prière de leur bien-aimé. — Dieu rappelle à lui plus d'un enfant en bas âge pour en faire un ange au ciel, parce qu'il prévoit que cet enfant aurait été gâté dans ce monde et damné dans l'éternité.

115. — **Un voyageur empêché de partir pour l'Amérique.** — Le paquebot *Hortensia* se trouvait (1833) dans le port de Hambourg prêt à appareiller pour l'Amérique. Comme il y avait encore un certain délai jusqu'au départ, un des émigrants fit une promenade dans le parc, où une fleur le frappa qui lui plut beaucoup. Il monta sur le gazon et la cueillit, mais un gardien l'aperçut et l'emmena au poste de police. Malgré ses supplications et ses offres de payer l'amende, on le garda, et cependant l'*Hortensia* leva l'ancre. Au bout de peu de jours, on apprit qu'elle avait fait naufrage, et l'émigrant remercia Dieu du contretemps qui l'avait empêché de partir. — Le monde attribue ces événements au hasard; le chrétien y voit l'intervention de la Providence. Dieu nous envoie souvent des maux légers pour nous en épargner de plus grands. Pensons-y dans le malheur.

III. *Le souvenir de l'omniscience de Dieu nous fait produire des bonnes œuvres.*

116. — **Les tours du Dôme de Cologne** étaient près d'être terminées, et quelques curieux obtinrent la permission de monter sur les échafaudages pour voir l'état des travaux. Ils manifestèrent leur étonnement du fini des figures et des ornements. « Pourquoi, dit l'un d'eux, dépenser tant de peine et d'art pour cette ornementation? Qu'on en mette en bas, soit, parce qu'on la voit et l'admire, tandis qu'ici personne ne la remarque. » Un sculpteur, qui travaillait au clocher depuis vingt-cinq ans, l'entendit et répondit : « Pardon, Monsieur ! si les hommes ne le voient pas, Dieu le voit du haut du ciel. » — Il en est ainsi de beaucoup de nos actes de vertu, comme la prière, le jeûne, l'aumône. Les hommes ne les voient pas ou ne les estiment pas, mais il y a quelqu'un qui les voit et les récompensera : c'est le Père Céleste. Le souvenir de l'omniscience de Dieu est donc un stimulant énergique pour l'accomplissement des bonnes œuvres.

La Sagesse de Dieu.

Dieu a ordonné avec sagesse tous les êtres de la création.

117. — **Le gland et la citrouille.**

Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
En tout cet univers, et l'aller parcourant,
Dans les citrouilles je la treuve.

Un villageois considérant
Combien ce fruit est gros et sa tige menue :
A quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela !
Il a bien mal placé cette citrouille-là ?

Eh ! parbleu ! je l'aurois pendue
A l'un des chênes que voilà ;
C'eût été justement l'affaire :
Tel fruit, tel arbre, pour bien faire.
C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré
Au conseil de Celui que prêche ton curé ;
Tout en eût été mieux : car pourquoi, par exemple,
Le gland, qui n'est pas gros comme mon petit doigt,
Ne pend-il pas en cet endroit ?
Dieu s'est mépris : plus je contemple

Ces fruits ainsi placés, plus il semble à Garo

Que l'on a fait un quiproquo.

Cette réflexion embarrassant notre homme :

On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit.

Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme.

Un gland tombe : le nez du dormeur en pâtit.

Il s'éveille; et, portant la main sur son visage,

Il trouve encor le gland pris au poil du menton.

Son nez meurtri le force à changer de langage.

Oh! Oh! dit-il, je saigne! Et que seroit-ce donc

S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde,

Et que ce gland eût été gourde!

Dieu ne l'a pas voulu : sans doute il eut raison;

J'en vois bien à présent la cause.

En louant Dieu de toute chose,

Garo retourne à la maison. (LA FONTAINE.)

118. — **Les oiseaux et les brebis.** — Un enfant vit un jour des *brebis* auxquelles les *épines* arrachaient de la laine au passage. Aussitôt il demanda à son père de faire couper les buissons. Le père ne répondit rien et dit à l'enfant de s'asseoir sur un tertre et d'observer les petits oiseaux. Au bout d'un instant, quelques rouges-gorges vinrent voler autour du buisson et enlever des brins de laine pour leurs nids. « Vois-tu, dit le père, comme cette laine, sans laquelle les brebis ont assez chaud, sert à réchauffer les pauvres oiselets tout nus dans leurs nids. Tiens-tu encore à ce que j'arrache les buissons? — Non, répondit l'enfant, j'ai vu maintenant comment le bon Dieu a soin de ses créatures. » — De prime abord bien des choses dans la création nous paraissent sans but, même nuisibles, et à les regarder de près elles sont l'œuvre d'une parfaite organisation.

La toute-puissance de Dieu.

I. *La toute-puissance de Dieu se manifeste dans la création.*

119. — **Considérations astronomiques.** — Réfléchissons à la grandeur des astres. Assurément notre terre est un globe considérable, car elle mesure 40,000 km de circonférence. Un express, lancé à 80 km, ne mettrait pas moins de trois semaines à faire le tour du monde. — Notre soleil est un globe de plus grandes dimensions encore. Son diamètre est 113 fois celui de notre terre. La masse du soleil

suffirait pour faire près d'un million et demi de planètes comme la nôtre. — Et pourtant il y a d'autres astres en comparaison desquels notre soleil n'est qu'un soleil nain.

Que l'on considère ensuite la distance immense des astres. Notre terre est éloignée du soleil de près de 150 millions de km. A un boulet de canon, allant à 700 m. par seconde, il faudrait 7 ans pour les parcourir. La lumière, dont la vitesse est de 300,000 km par seconde, met 8 minutes à franchir l'espace qui nous sépare du soleil. Et pourtant, il y a des étoiles dont la lumière a besoin de plusieurs années, voire même de plusieurs siècles, pour parvenir jusqu'à nous : il faut à la lumière de l'étoile polaire 60 ans pour atteindre notre planète.

L'espace de l'univers est donc infiniment grand. Notre système solaire, auquel appartiennent 8 grandes planètes et plus de 500 planétoïdes, est en quelque sorte un point dans l'immensité des cieux. Le diamètre de l'orbite de Neptune, la planète la plus éloignée du soleil, mesure 9 milliards de km. Le groupe d'étoiles appartenant à notre système solaire est donc assez étendu. Néanmoins il y a des milliers de systèmes solaires, qui sont beaucoup plus grands que le nôtre, car les 30 millions d'étoiles fixes, que nous voyons à l'aide de nos télescopes, sont autant de soleils, accompagnés eux-mêmes de nombreux satellites. Et combien de millions de soleils les espaces des cieux recèlent-ils encore que nous ne verrons jamais ?

La distance, qui nous sépare de l'étoile fixe la plus proche, est tellement grande, que 3700 systèmes solaires comme le nôtre pourraient y être placés à la file sans se gêner. La distance est de 35 milliards de km. Transportons-nous en esprit au pôle nord et imaginons-nous le soleil réduit à la grosseur d'un pois que nous tenons en main : eh bien, la distance de l'étoile fixe la plus proche, réduite aux mêmes proportions, serait encore telle, que l'étoile se trouverait au pôle sud.

Vraiment, il n'est pas possible de contempler la grandeur de l'univers, sans admirer profondément la majesté de Dieu.

120. — **Le firmament sans piliers.** — Un jour un prince allemand fit admirer à un ambassadeur étranger les beautés de son château. Le fou, qui autrefois suivait partout le prince et avait pleine liberté de parler, lui dit : « Sire, ne vous vantez pas trop de votre palais. C'est bien la peine de s'étonner de sa solidité ; il est assis sur de bons

fondements et de gros piliers. Regardez plutôt le ciel. Le maître qui réside là-haut n'a besoin ni de fondements ni de piliers pour soutenir sa voûte immense. Il soutient tout cela par sa volonté. Voilà un maître qu'il faut respecter ! »

II. *Parce que Dieu est tout-puissant il peut aider dans la plus grande détresse.*

121. — **Treize jours sous les décombres.** — Le 6 juillet 1698, la petite ville de Ceretto fut bouleversée par un tremblement de terre, occasionné par une éruption du Vésuve. Pendant la catastrophe plusieurs enfants jouaient dans une rue. Aux premières secousses ils cherchèrent à se réfugier chez eux, mais furent ensevelis chemin faisant par des maisons qui s'écroulaient. Un garçon de 14 ans, dont les chroniqueurs nous ont gardé le nom de Ciaborri, avait eu de la chance, car quoique tout recouvert de décombres, il était resté sain et sauf. Du fond de sa prison il implorait sans cesse le secours de Dieu. La soif le tourmentait tellement qu'il cherchait à l'apaiser en léchant les pierres humides, mais le bon Dieu calma ses souffrances en le faisant tomber en un profond sommeil, de sorte qu'il ne se réveilla que le 13^e jour. Après son réveil l'enfant se mit à appeler ses parents de toutes les forces qui lui restaient. Bientôt il entendit du bruit au-dessus des décombres qui le recouvraient et il se mit à crier de plus belle. Alors dix hommes accoururent et le sortirent de dessous une couche de décombres de huit pieds de profondeur. La joie des parents, en revoyant leur fils, fut indicible. Un médecin prit soin de lui, le soigna, et après trois jours il était complètement remis. — Elle est bien vraie la parole : « Prie Dieu dans le péril, il t'aidera dans la détresse. »

III. *Dieu aide souvent par des moyens peu apparents.*

122. — **La toile d'araignée.** — Le saint prêtre Félix de Nole en Italie (m. 310), fut un jour poursuivi par ses ennemis, qui voulaient le traîner au supplice. Il se réfugia dans le creux d'une vieille tour en ruines, mais à peine s'y était-il blotti, qu'une araignée couvrit de sa toile la crevasse du mur, qui lui avait servi d'entrée. En passant, les persécuteurs songèrent à fouiller la vieille tour, mais voyant la toile d'araignée, ils passèrent outre en se disant qu'il était impossible que leur victime s'y fût réfugiée sans avoir déchiré la toile. — Ainsi le bon Dieu sait aider sans même opérer de miracles. S. Paulin dit très bien : « Où

Dieu aide, une toile d'araignée devient un mur, où Dieu n'aide pas, un mur n'est qu'une toile d'araignée.»

123. — **Le ver luisant et le calendrier.** — Une pauvre veuve devait payer une forte somme que son mari avait déjà remboursée. En vain chercha-t-elle le calendrier dans lequel son mari défunt avait conservé les quittances, et le jour suivant un procès allait lui être intenté! Le soir — c'était au mois de juillet — elle se mit en prière avec ses enfants, et tout à coup un ver luisant, qui était entré par la fenêtre ouverte, attira l'attention du plus jeune des enfants. Il voulut attraper le bel insecte, mais celui-ci se réfugia derrière une armoire. Pour satisfaire l'enfant, la mère déplaça un peu l'armoire et — ô merveille — le calendrier disparu tomba à terre. — Dieu aime à se glorifier en des créatures faibles et petites.

124. — **Le mur de neige.** — Pendant la guerre de 1870 les soldats ennemis s'approchaient aussi de la ville d'Orléans. Les habitants d'une ferme isolée, située dans le voisinage d'une des portes de la ville, furent saisis de crainte, car le ciel était tout rouge de la lueur des incendies. Et puis on était en hiver. Un vent glacial rendait le froid plus intense encore. Les habitants de la ferme craignaient d'être surpris par l'ennemi, qui les aurait tués ou chassés de leur logis. Ils prièrent donc toute la nuit, surtout la grand'mère. Elle avait pris un livre de prières et répétait «les prières en temps de guerre». Elle s'arrêta chaque fois aux paroles : « Seigneur, veuillez élever un mur devant nous, afin que nous soyons en sûreté devant l'ennemi. » Le fermier croyait que la grand'mère demandait l'impossible à Dieu. Mais le matin venu, quelle fut sa surprise en voyant que du côté de la route où l'ennemi devait passer, un tas de neige, haut comme un mur, s'était amoncelé devant la maison. Les soldats ennemis passèrent donc sans inquiéter le fermier et sa famille, et tous admirèrent la sagesse de Dieu, qui sait se servir de toutes choses pour sauver ceux qui implorent son secours.

Bonté et miséricorde de Dieu.

I. Dieu est *souverainement bon.*

125. — **Les deux bagues.** — Un souverain fit faire une statue d'ange en marbre blanc. L'ange tenait de la main gauche un cordon de soie, portant une bague d'argent, de

la main droite une chaîne garnie de diamants, soutenant une bague en or. Le prince héritier et la princesse voulaient savoir ce que ces bagues signifiaient. «Je donnerai les bagues, dit le roi, à celui d'entre vous qui en devinera la signification.» — Ces bagues, répondit le prince, symbolisent assurément l'amitié et l'amour. — «C'est juste, répliqua le roi, mais pourquoi l'une est-elle en argent et l'autre en or?» — «La bague en argent, dit alors la princesse, représente l'amitié et l'amour des hommes. Cette amitié n'est pas bien forte, elle est en quelque sorte attachée à un fil, qui se rompt facilement. La bague en or signifie l'amour de Dieu envers nous, qui est fort et indestructible.» Le souverain loua leur sagesse et remit la bague en argent au prince, la bague en or à la princesse.

126. — **Dialogue de saint Jérôme avec l'enfant Jésus.** — Saint Jérôme (m. 420) passa près de 25 ans dans la grotte où l'enfant Jésus était venu au monde. Un jour il lui adressa la prière suivante : «Cher enfant Jésus, comment pourrai-je compenser tout ce que tu as souffert pour moi, en voulant être couché durement dans la crèche et endurer tant de maux pour mon salut?» Puis le dialogue suivant s'engagea entre le saint et une voix mystérieuse : «Loue Dieu en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux !» Le saint répondit : «Mais je voudrais bien t'offrir quelque chose, cher enfant, je veux te donner tout ce que je possède. — Donne ton bien aux pauvres, c'est comme si tu me l'avais donné. — Je le ferai, mais il faut que je te donne aussi quelque chose, à toi, sans ce'a je mourrai de douleur. — Eh bien, donne-moi tes péchés, je te les lèverai.» A ces mots, saint Jérôme se mit à pleurer et lui dit : «Cher enfant, prends donc ce qui est à moi, et donne-moi ce qui est à toi.» Comme cette réponse de l'enfant Jésus à saint Jérôme montre bien toute la grandeur de la bonté et de la miséricorde de Dieu envers l'homme !

127. — **Une décision du Sénat romain.** — En l'an 70 de notre ère, sous le règne de l'empereur Vespasien, le Sénat romain, la plus haute autorité dans l'empire, s'occupa du nom qu'on donnerait à la divinité suprême. Les sénateurs n'étaient point d'accord. L'un voulait qu'on l'appelât «Dieu des richesses», un autre prétendait qu'il fallait le nommer «Dieu des forts», un troisième préconisait le nom «Dieu des sages». Enfin un sénateur se leva et dit : «Si le Dieu suprême est un Dieu des riches, il ne peut pas être celui des pauvres ; s'il est le Dieu des forts

et puissants, il ne peut être celui des faibles, s'il est le Dieu des sages et savants, il ne peut être celui de la plèbe. Ensuite il déroula un grand tableau représentant un beau jeune homme, aux traits doux et aimables. Sous l'image on lisait : « Je vous aime, je me donne, je vous pardonne, car je suis le Dieu de la charité. » Lorsque les sénateurs virent l'image et l'inscription, ils s'écrièrent : « Vraiment, le Dieu suprême doit être un Dieu de charité et d'amour. » — S. Jean dit tout court : « Dieu est la charité. » (I Joh. 4, 8.)

II. *Il n'y a faute si grande, que Dieu ne remette au pécheur contrit.*

128. — **Un fils criminel au lit de mort de sa mère.** —

En 1868 une mission fut prêchée à Aix. Un missionnaire y raconta une histoire qui fit grande impression sur tous les auditeurs. Il avait rapporté le fait suivant : « Il y a quelques années une mère voyait approcher sa dernière heure. Ses enfants entouraient sa couche, un fils seul manquait. Il était en prison pour un crime, qui avait contribué à hâter la mort de sa mère. Pourtant la mère mourante voulut tenter une dernière fois de ramener son fils dans le droit chemin, quoique toutes ses prières eussent été infructueuses jusque-là. Il devait paraître au lit de mort de sa mère. On présenta la requête au commandant de la forteresse où il était interné, et celui-ci le fit conduire auprès de sa mère sous bonne garde. Quoique déjà privée de l'usage de la parole, elle rassembla ses dernières forces et fixa sur lui un regard de profonde tristesse. Mais ce regard d'une mère mourante avait opéré un miracle. De retour dans son cachot, le fils se jeta à genoux et commença à prier. Peu après il se déchargea du pesant fardeau de ses crimes par une bonne confession. La grâce de Dieu continua à agir en lui, et après avoir expié ses crimes il obtint la grâce du sacerdoce — *et ce fils c'était moi.* Donc courage et confiance, chers chrétiens ! Quelque coupable que soit le pécheur, la bonté et miséricorde de Dieu est bien plus grande. » Ces mots émurent tous les assistants et, remplis de confiance en la miséricorde de Dieu, ils confessèrent leurs fautes avec sincérité et contrition.

La Justice de Dieu.

I. *L'homme est puni par où il a péché.*

129. — **Cinq kilos de beurre.** — Un paysan allait journellement en ville pour fournir à un boulanger sa provision

de beurre. Il lui en apportait tous les jours 5 kilos et rapportait chaque fois pour son compte 5 kilos de pain. Un beau jour le boulanger pesa le beurre. Grand fut son étonnement quand il trouva qu'il manquait un $\frac{1}{2}$ kilo. Aussitôt il en demanda compte au paysan. Mais sans se déconcerter celui-ci lui répondit : « Monsieur, je n'en puis rien. Je n'ai pas de poids à la maison. Je me suis jusqu'à présent tiré d'affaire en mettant d'un côté de la balance les 5 kilos de pain que j'achetais chez vous et de l'autre je mettais l'équivalent de beurre. » Le boulanger eut honte de sa conduite, et depuis fit bon poids à son client. — Dieu se comportera envers nous comme ce paysan au dernier jugement ; car Jésus-Christ a dit : « On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servis pour les autres. » (S. Luc VI. 38.)

130. — **Une attente de douze heures.** — Le roi Frédéric VII de Danemark, qui était très affable, vit un jour, étant encore prince héritier, un carrosse qui attendait depuis plusieurs heures dans les environs du château d'Odensée. Le prince entamant une petite conversation avec le cocher, apprit qu'il avait amené un officier et devait attendre jusqu'à la fin de la visite. En allant au bal à dix heures du soir, le prince vit le cocher à la même place, et en revenant du bal vers quatre heures du matin, il vit son homme toujours à la même place. Le prince s'en indigna, donna au cocher une pièce d'argent et lui dit de s'en retourner. D'abord l'homme fit la sourde oreille. Mais le prince se fit reconnaître et lui promit d'en prendre la pleine responsabilité ; sur quoi le cocher partit. Ne retrouvant plus la voiture, l'officier se répandit en invectives contre le cocher. En rentrant il trouva un envoyé du prince qui le mandait au palais pour 8 heures. Mais l'officier dut attendre. Dix heures sonnèrent, midi sonna, l'officier pensait qu'on l'inviterait peut-être à dîner. Il n'en fut rien. Il était 8 heures du soir et notre homme se sentait dévoré de faim et de dépit. Enfin, après 12 heures d'attente, le prince le fit venir, lui fit la réception la plus gracieuse et lui dit : « Monsieur, il ne s'agit que d'une bagatelle, je voulais vous dire que c'est moi qui ai ordonné à ce pauvre diable, qui vous attendait depuis 12 heures, de s'en retourner. Je pense, cela va sans dire, que vous ne l'inquiétez pas pour cela. » L'officier comprit le but de cette singulière audience, et dorénavant il se montra plus compatissant pour le prochain. — Dieu usera de nous de

la même manière. Ceux qui ont été impitoyables envers autrui, languiront longtemps au purgatoire.

131. — **Salomé et la tête de saint Jean-Baptiste.** — Salomé, la fille d'Hérodiad, avait demandé au roi son père qu'on lui apportât comme récompense la tête de saint Jean. Hérode fit ce que sa fille lui demandait, et saint Jean fut décapité. — Plus tard, l'empereur romain Caligula (m. 41) exila Hérode et sa famille en Espagne. Salomé patinait souvent en hiver sur le fleuve Sicoris près d'Ilerda, et un jour elle s'enfonça dans l'eau jusqu'au cou. En s'efforçant de remonter, elle brisa la glace autour d'elle et les glaçons tranchants s'entrechoquant séparèrent à la fin du tronc la tête de la malheureuse. Voilà ce que raconte l'historien Nicéphore. — Dieu nous applique la peine du talion.

132. — **Anne de Boulen, femme de Henri VIII.** — Anne de Boulen était demoiselle d'honneur de la reine d'Angleterre, Catherine d'Aragon. A cause d'elle le roi Henri VIII répudia son épouse légitime et persécuta les catholiques qui désapprouvaient son mariage avec Anne. — Peu après la mort de Catherine d'Aragon, première femme du roi (1536), une dame d'honneur d'Anne de Boulen, gagna les faveurs du roi, qui s'était séparé de l'Eglise, et lui inspira de l'aversion pour sa seconde femme. Le roi la répudia à son tour et l'envoya à l'échafaud pour épouser cette demoiselle d'honneur, qui s'appelait Jeanne Seymour. — Cette fin tragique prouve la vérité du proverbe : « On est puni par où on a péché. » La punition est en quelque sorte la photographie du crime.

133. — **La ruine de Jérusalem.** — On sait que J.-Chr. a prédit la ruine de Jérusalem. La ville fut détruite 70 ans après J.-Chr. En l'an 66 les juifs avaient massacré des soldats romains dans la forteresse Antonia. Aussitôt l'empereur Néron envoya dans la Judée le général Vespasien avec une forte armée. Pendant la campagne Néron mourut et Vespasien fut proclamé empereur. Il remit donc le commandement des troupes à son fils Titus. Celui-ci ouvrit la tranchée vers Pâques 70 et bientôt la ville, où 1 1/2 millions de juifs étaient rassemblés pour la fête, fut entourée d'un cercle infranchissable, tandis que les chrétiens avaient quitté la ville et s'étaient réfugiés à Pella au-delà du Jourdain. Bientôt la famine se déclara, et des milliers mouraient journellement de faim. Au mois de mai on sortit 116,000 cadavres par une seule porte de la ville. 600,000 morts furent jetés par dessus les remparts. Dans la suite ces

cadavres engendrèrent des maladies contagieuses, qui augmentèrent encore la mortalité. Pour comble de malheur, trois factions se faisaient la guerre dans la ville pour se disputer le reste des provisions, et un jour le grand prêtre fut massacré avec 8000 de ses partisans. Les propositions de paix de Titus furent repoussées avec mépris, comme déshonorantes. Titus s'en vengea en crucifiant 300 juifs au pied du Golgotha et dans la suite près de 500 juifs furent cloués journallement à la croix. D'autres furent éventrés parce que les soldats soupçonnaient qu'ils avaient avalé de l'or. La prise de la ville était très difficile parce que les juifs se défendaient en désespérés. Ce n'est qu'après un siège de quatre mois que les Romains purent s'emparer du temple, car avec ses parvis en terrasses, entourés de murs, il constituait une forteresse presque inexpugnable. Maîtres du temple, les Romains passèrent tout au fil de l'épée et incendièrent la ville et le temple. Jérusalem brûla pendant deux jours et deux nuits : le troisième elle n'était plus qu'un tas de décombres. Plus de 200,000 morts gisaient sous les ruines. Des femmes et des enfants avaient été tués par milliers dans le temple même. Dans certains quartiers on cherchait à éteindre le feu avec du sang, qui coulait à flots dans les rues. 97,000 juifs furent traînés prisonniers à Rome et vendus à vil prix dans les amphithéâtres où ils furent contraints de combattre avec des bêtes féroces ou à s'entreégorger. 2000 nobles durent figurer à l'entrée triomphale de Titus à Rome. Affublés de robes blanches, ils furent forcés de porter eux-mêmes le riche butin que le vainqueur rapportait de Jérusalem. Arrivés au capitoile, ils furent passés au fil de l'épée : c'était le couronnement sanglant de cette sanglante guerre, qui coûta la vie à plus d'un million de juifs. L'historien Josèphe, un scribe contemporain, qui nous en a raconté l'histoire, prétend que les horreurs du siège de Jérusalem étaient telles, que le monde n'en vit jamais de pareilles. — C'est une chose remarquable que les juifs ont été punis en l'an 70 d'une façon qui ressemble beaucoup au crime qu'il avait commis, car : 1^o C'est à Pâques que leurs maux commencèrent, c'était à Pâques aussi que J.-Chr. avait été mis à mort. 2^o Les juifs s'étaient servis de soldats romains pour crucifier Jésus : des soldats romains accomplirent la vengeance divine. 3^o Les juifs s'étaient saisis de J.-Chr. au mont des Oliviers et ils l'avaient crucifié sur le Calvaire : c'est au mont des Oliviers que Titus campait avec son

état-major, et sur le Golgotha que des centaines de juifs furent crucifiés par les Romains. 4^o Le Christ fut vendu pour 30 deniers, Titus vendit 30 juifs pour un denier. 5^o Le Christ fut revêtu d'un habit blanc : à l'entrée triomphale de Titus 2000 juifs portèrent par dérision des robes blanches. 6^o Devant Pilate les juifs s'étaient écriés : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. » Ce souhait se réalisa d'une façon terrible en 70. C'est bien ce que J.-Chr. avait dit : « On se servira pour vous de la mesure dont vous vous serez servis pour les autres. »

II. Dieu récompense l'homme par où il a *bien fait*.

134. — **La Sainte Famille dans la caverne de brigands.**

— En fuyant en Egypte, la Sainte Famille se trouva un jour, à la nuit tombante, dans le voisinage d'une cabane, où brillait une lumière. C'était une cabane que des voleurs avaient construite pour assaillir des voyageurs. Lorsque la Sainte Famille s'approcha, le chef de la bande parut tout à coup avec plusieurs autres bandits pour l'arrêter. Mais l'auréole de lumière qui entourait l'enfant Jésus le remplit de terreur. Sur-le-champ il eut la conviction de se trouver en présence de saints personnages. Il ne fit donc aucun mal à la Sainte Famille. Au contraire, il la fit entrer dans la chaumière afin qu'elle se chauffât au feu et la mère de Dieu demanda un baquet d'eau pour baigner l'enfant Jésus. Le chef des brigands ayant un enfant malade de la lèpre, Marie conseilla à la mère de l'enfant de le laver avec l'eau dans laquelle l'enfant Jésus venait de prendre le bain. A peine l'enfant eût-il touché l'eau que la lèpre disparut. Cet enfant guéri — nommé Dismas — fut le larron repentant crucifié à droite de J.-Chr. (d'après les visions de sainte Catherine Emmerich). — Le bienfait que les parents de Dismas avaient rendu à l'enfant Jésus leur fut largement rétribué en la personne de leur enfant.

Dieu est fidèle.

Dieu tient ses promesses.

135. — **La reconstruction du temple sous Julien l'apostat.**

— Dieu a prédit par la bouche des prophètes que le temple de Jérusalem serait détruit de fond en comble après la mort de J.-Chr. et qu'il ne serait plus jamais rebâti. En l'an 70 après J.-Chr. les Romains détruisirent la ville et

le temple. Pour annihiler la valeur de la parole de Dieu, l'empereur Julien tenta de reconstruire le temple de Jérusalem en 361. Des ouvriers accoururent de toutes parts, surtout un grand nombre de juifs, et déjà les murs du temple s'élevaient, Julien triomphait et avec lui les ennemis du christianisme. Mais la joie fut de courte durée, car un tremblement de terre renversa le sanctuaire inachevé. Néanmoins on recommença, car la haine du christianisme aveuglait Julien et son parti. Mais un tremblement plus terrible et des globes de feu sortant de terre menacèrent d'engloutir les ouvriers. Bon gré mal gré, on dut suspendre les travaux et jusqu'à nos jours le temple n'a plus été reconstruit.

La Sainte Trinité.

I. *Les trois personnes divines ne sont qu'un seul Dieu.*

136. — **La Sainte Trinité et les mathématiques.** — Ceux qui, pour attaquer le mystère de la Sainte Trinité, représentent chaque personne divine par une unité et font ensuite le calcul suivant $1 + 1 + 1 = 3$ et non pas $= 1$ raisonnent à faux, car on ne peut représenter le Dieu infini par le nombre 1. Il n'y a que le signe ∞ , qui veut dire «infini», qui pourrait le représenter, et nous aurions l'équation $\infty + \infty + \infty = \infty$, c'est-à-dire trois fois l'«infini» fait l'«infini», en effet, ce qui est infini ne peut plus augmenter. D'ailleurs la base même du calcul est fautive, car l'Eglise ne dit pas «trois personnes font une personne», mais bien trois personnes sont une essence divine, ce qui est un mystère, mais n'est pas absurde. Le Père est un autre que le Fils, mais pas un autre être, il n'est pas le Fils, mais il est la même essence divine.

II. *Le mystère de la Sainte Trinité est impénétrable.*

137. — **Saint Augustin et l'enfant.** — On raconte de saint Augustin la légende suivante : Le saint docteur méditait depuis longtemps le mystère de la sainte Trinité et espérait pouvoir le comprendre un jour. Une fois qu'il se promenait au bord de la mer, il vit un enfant qui s'amusa à verser avec une coquille de l'eau de mer dans un petit trou qu'il avait creusé. Saint Augustin le regarda faire et lui dit : « Cher enfant, que fais-tu là ? — Je veux transvaser la mer dans ce petit trou. — C'est impossible, reprit l'évêque en souriant. » Mais l'enfant, qui n'était d'autre

qu'un ange, lui répondit : « Il serait plus facile de verser la mer entière dans ce trou, que d'approfondir le mystère de la sainte Trinité. »

III. *La nature nous offre maintes choses qui ont quelque ressemblance avec la Sainte Trinité.*

138. — **La lumière, l'améthyste, l'eau, le feu, l'esprit humain.** — La lumière blanche contient trois couleurs principales : le bleu, le jaune et le rouge. Ces trois couleurs apparaissent quand la lumière passe par un prisme. (Ainsi l'essence divine renferme trois personnes.) — L'améthyste reflète, vu de différents côtés, trois couleurs : la rouge, qui est le symbole du pouvoir, et nous rappelle « Dieu le père tout-puissant » ; la bleue, couleur des humbles et pauvres, et représentant par là J.-Chr. notre Sauveur ; la rose, qui est le symbole de la charité et nous rappelle ainsi le Saint-Esprit, flamme de l'amour envers Dieu et le prochain. — L'eau a, comme presque tous les corps que nous connaissons, trois états : l'état gazeux, l'état liquide et l'état solide. — Dans le feu on peut distinguer : la flamme, la lumière et la chaleur ; donc trois choses différentes, quoiqu'il n'y ait qu'un seul feu. — L'esprit humain est doué de raison, de volonté et de mémoire : ce sont là trois facultés, et néanmoins il n'y a qu'un esprit.

139. — **Une fleur merveilleuse.** — Le docteur Sameléder de Cordoba a découvert au Mexique une fleur de provenance orientale appelée « Hibiscus mutabilis ». Cette fleur extraordinaire est blanche le matin, rouge l'après-midi et bleue vers le soir. Elle exhale un parfum exquis, mais seulement vers midi. Elle est répandue dans tout l'isthme de Tehuantepek, surtout le long de la côte. — Cette fleur à trois couleurs a quelque ressemblance avec la sainte Trinité. Qu'elle brille en blanc, en rouge ou en bleu, ce n'est qu'une seule et même fleur. De même le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un seul et même Dieu.

IV. *Le fils procède du Père et le Saint-Esprit du Père et du Fils.*

140. — **L'arbre, les trois cierges, la famille.** — La racine de l'arbre produit le tronc ; la racine et le tronc produisent et portent la couronne et les fruits. Le Fils vient du Père et le Saint-Esprit du Père et du Fils. — Supposons trois cierges l'un à côté de l'autre et que le premier soit allumé. Si nous allumons ensuite le second au premier et le troi-

sième au second, il est évident que le deuxième cierge a sa lumière du premier et le troisième du premier et du second, puisque le second a lui-même sa lumière du premier. La relation des personnes divines est analogue. — La première famille humaine a aussi quelque ressemblance avec la sainte Trinité. Ève tira son origine d'Adam et des deux naquit le premier enfant. Ainsi le Fils est engendré du Père et le Saint-Esprit procède des deux.

141. — **Prise de Constantinople par les Turcs.** — En 1053, le patriarche de Constantinople, Michel Cérulaire, causa le schisme définitif entre l'Eglise grecque et l'Eglise romaine. Il défendait le principe de la suprématie de Constantinople, disant que la résidence des empereurs ayant été transférée de Rome à Constantinople, les patriarches de Byzance seuls pouvaient prétendre au pouvoir spirituel suprême. Aussi enseignait-il, contrairement à Rome, que le Saint-Esprit ne procédait que du Père et non pas du Père et du Fils. Du temps des grands conciles (Lyon 1275 et Florence 1439), les projets d'union entre l'Eglise latine et l'Eglise grecque avortèrent, car les orateurs grecs avaient déclaré tout court : « Plutôt les Turcs que le Pape. » Or, 400 ans après s'être séparée du pape, l'Eglise grecque tomba sous le joug des Turcs et, hasard singulier, à la fête du Saint Esprit, car c'est le Lundi de la Pentecôte que les Turcs entrèrent par la brèche dans la ville de Constantin. Aussitôt après la prise de Byzance, le sultan Mahomet II fit détruire l'église du patriarche Cérulaire pour construire une mosquée en la place. Les Grecs durent céder aux vainqueurs toutes leurs basiliques en pierre et furent obligés de bâtir leurs églises en bois. — Voilà le terrible châtement que l'Eglise grecque a encouru en niant le dogme concernant le Saint-Esprit.

La Création.

I. *Il n'est pas impossible que Moïse ait perçu en une vision la manière dont la création s'est accomplie.*

142. — **Catherine Emmerich et la défense du mammouth.** — Catherine Emmerich, religieuse à Dülmen en Westphalie (m. 1824), vit en esprit toute la vie de Jésus, de la sainte Vierge et de beaucoup de saints. Un jour on lui présenta la défense d'un mammouth, et aussitôt elle vit en esprit tout un troupeau de pareilles bêtes, chose plus

surprenante encore, elle se mit à décrire exactement ces monstres antédiluviens quoiqu'elle n'en eût jamais entendu parler. Quand on lui apportait des reliques d'un saint, elle voyait sur le champ quelques évènements de sa vie. Elle décrivait l'extérieur du saint en question et en racontait la vie exactement et en détail.¹ — Ces faits démontrent que l'âme humaine recèle une force mystérieuse qui d'ordinaire est latente, mais qui se manifeste en certaines circonstances. Jusqu'à présent nous ne pouvons expliquer de pareils faits que par une révélation. Ainsi ce ne serait pas chose impossible que Moïse eût vu d'une manière analogue les différentes phases de la création.

II. Dieu *créa les êtres vivants.*

143. — **Les expériences de Pasteur.** — Ceux qui croient que Dieu a créé tout à la fois et que les créations racontées dans la Genèse ne sont que le développement naturel des substances inanimées, sont dans l'erreur. Il est absolument impossible qu'un germe quelconque ait existé avant le premier jour de la création, car la terre était incandescente, et le feu détruit toute vie végétale et animale. Mais la matière morte ne peut engendrer la vie, car tout être vivant provient d'un être vivant, la génération spontanée n'existe pas. Le célèbre savant Louis Pasteur, prof. de chimie à Paris (m. 1895), a démontré scientifiquement la vérité de cet axiome. Il fit bouillir différents échantillons d'eau, en remplit de petits ballons de verre qu'il boucha hermétiquement. Après les avoir conservés pendant près d'une année, il en examina le contenu au microscope, pour voir s'il y trouverait de la vie. Il n'y trouva pas la moindre trace d'un être vivant, quoique les infiniment petits pullulent par milliers dans chaque goutte d'eau ordinaire. Ensuite il mit le contenu des ballons en contact avec de l'air qu'il avait eu soin de faire passer par de petits tubes chauffés au rouge. Il ne constata encore aucune vie. Alors il fit communiquer l'eau stérilisée avec de l'air qui avait été filtrée par du coton : l'eau ne contenait encore aucun être vivant. A la fin il déboucha les flacons dans l'air ordinaire : chose étonnante, après quelques heures on y put constater des milliers de microbes. Cela prouve que l'air

¹ Ses récits furent fixés par Clément Brentano, qui fut converti par la voyante lors d'une visite qu'il lui avait faite par curiosité.

recèle d'innombrables germes qui se développent rapidement dans les liquides. — Mais cela démontre aussi que la génération spontanée n'existe pas.

144. — **La poule ou l'œuf.** — Un étudiant qui revenait de l'Université se vantait de son savoir. Sa mère, une simple paysanne, le laissa dire, puis elle lui posa la question suivante : « Puisque tu as approfondi tous les mystères, dis-moi donc, l'œuf a-t-il été avant la poule ou la poule avant l'œuf ? » Le fils répondit : « L'œuf a existé d'abord, parce que les poussins sortent des œufs. » La mère reprit : « Impossible, car l'œuf vient de la poule, donc la poule est antérieure à l'œuf. » « Vous avez peut-être raison, ma mère », dit l'étudiant un peu vexé. Mais la mère continua : « Songe que toute poule vient aussi d'un œuf. » L'étudiant ne souffla mot, mais la mère reprit : « Tu seras toujours un ignorant, tant que tu ne croiras pas à un créateur. L'univers est une énigme indéchiffrable pour ceux qui n'admettent point de Dieu. Le « Credo » est la clef de la science et de la sagesse. » — La priorité d'existence appartient ou à l'œuf ou à la poule, mais ni l'un ni l'autre n'ont pu se former d'eux-mêmes. La difficulté ne peut être résolue qu'en admettant un Dieu créateur du premier œuf ou de la première poule.

III. *L'ordre admirable qui règne dans l'univers ne peut être le produit du **hasard**.*

145. — **Un caprice du hasard.** — Le célèbre peintre français Achard se trouvait un jour à Paris en compagnie d'un athée, qui combattait avec force sophismes la croyance en Dieu et attribuait la genèse du monde au hasard. Après l'avoir laissé pérorer pendant quelque temps, Achard, admirateur passionné des beautés de la nature, lui dit : « Monsieur, vous parlez comme un insensé. » L'athée lui répondit : « Savez-vous à qui vous parlez ? Je suis docteur en philosophie et auteur d'un ouvrage couronné par l'Académie. » Sans se déconcerter, le peintre reprit : « Ah ! vous êtes docteur et avez remporté un prix. Ce n'était sans doute que le jeu du hasard. » — Un livre ne peut être l'effet du hasard, il suppose un auteur. A plus forte raison un mécanisme aussi ingénieux et compliqué que l'univers ne saurait se concevoir sans un auteur infiniment intelligent et puissant.

La Providence.

I. *L'enchaînement **merveilleux** des événements dans la vie de certains hommes vertueux, démontre la providence divine.*

146. — **Le roi Mathias Corvin sauvé d'un empoisonnement.**
 — Lorsqu'en 1458 Mathias Corvin avait été élu roi d'Hongrie, les magnats hongrois se rassemblèrent au château royal d'Ofen pour prêter serment au nouveau roi. Dans leur nombre se trouvait le prince Lazare de Serbie. En l'honneur des convives qui se trouvaient rassemblés au château le roi organisa plusieurs jours de fête et pendant qu'on s'amusait, un voleur sut se glisser dans les appartements royaux, espérant y trouver de grands trésors. A l'aide d'un passe-partout il était parvenu jusqu'à la chambre à coucher du prince Lazare de Serbie. Tout-à-coup il entendit un bruit de pas. Ne pouvant plus se sauver, il se cacha sous un lit, d'où il fut témoin d'un entretien entre Lazare de Serbie et sa femme. Le prince lui disait qu'il n'était pas venu par respect pour Mathias, mais pour attenter à sa vie. Sa femme faisait l'impossible pour le détourner de ce projet diabolique, mais sans réussir à fléchir son mari, qui lui enjoignit sous menaces de garder le silence. Après que les princes se furent endormis le voleur s'esquiva de la chambre, se fit arrêter par les gardes et demanda qu'on le fit conduire devant le roi, parce qu'il avait des confidences importantes à lui faire. On acquiesça à son désir et le mena devant le roi, auquel il raconta l'entretien, dont il avait été le témoin. Comme le roi ne voulait point y croire, le bandit consentit à rester en prison jusqu'à ce que ses révélations se fussent vérifiées. Le roi adopta ce plan et observa attentivement le prince serbe, sans que celui-ci en conçût le moindre soupçon. Un beau jour le prince dit au roi que de pressantes affaires lui faisait un devoir de rentrer dans ses États et qu'avant de partir il l'invitait à déjeuner avec lui dans ses appartements. Le roi accepta. Un serviteur apporta deux coupes de vin, dont il présenta l'une au roi. Mais Mathias invita le prince à en boire le premier. Le prince pâlit, mais sur l'ordre du roi il vida la coupe d'une main tremblante tandis que sa femme s'évanouissait en le voyant. Une heure après le prince Lazare avait expiré. Il était mort du poison qu'il avait préparé pour le roi. Le voleur fut récompensé de son

service par un emploi avantageux où il put vivre en honnête homme. Le roi rendit grâce à Dieu de sa conservation miraculeuse. — La providence divine éclate dans ces faits, et de plus on y reconnaît la vérité du proverbe : « Qui tend un piège à autrui s'y prend souvent lui-même. »

147. — **Les deux hommes dans la fosse aux lions.** —

Saint Jérôme raconte le mémorable récit dont lui avait fait part un vénérable anachorète, nommé Malchus, qui en avait lui-même été le héros. Un jour il avait demandé à son supérieur de voir une dernière fois sa mère avant de mourir. Durant le voyage il fut surpris par des pirates, qui le firent prisonnier et le vendirent à un maître arabe. Par bonheur il ne s'y trouva pas seul, car un de ses compagnons d'infortune était un homme pieux et craignant Dieu. Les deux esclaves étaient obligés de travailler durement et subissaient de cruels traitements ; ils résolurent donc de fuir, et à la première occasion ils gagnèrent le désert sans être découverts. Déjà ils s'étaient enfoncés bien avant dans le désert lorsqu'ils aperçurent à l'horizon une nuée de poussière : c'était leur ancien maître qui les poursuivait, monté sur un dromadaire. Aussitôt ils reconnurent qu'ils seraient bientôt rejoints et cherchèrent une cachette dans les environs. Enfin ils se réfugièrent dans une caverne qui s'enfonçait entre les rochers. La caverne étant profonde et obscure ils n'osèrent s'y aventurer trop avant et se blottirent dans un recoin à quelques pas de l'entrée. A peine s'étaient-ils cachés que leurs persécuteurs arrivèrent en faisant grand bruit et les menaçant de terribles supplices. Comme personne ne répondait dans la caverne, le maître ordonna à l'esclave qui l'accompagnait d'en chasser les fugitifs à coup de cimeterre. Celui-ci entra bruyamment. Mais tout-à-coup une lionne éveillée par le bruit surgit du fond de l'ancre, le tua d'un coup de dents et le traîna dans sa tanière. Son maître l'attendait, et ne le voyant pas revenir s'engagea lui-même dans la caverne. Il fut également tué par la lionne. Les fugitifs avaient vu de leur cachette le drame sanglant qui venait de se passer et se crurent perdus. Mais l'aventure eut un dénouement inespéré. La lionne voyant sa tanière découverte emporta ses petits l'un après l'autre et ne revint plus jusqu'au soir. La nuit venue, les deux fugitifs quittèrent la caverne et trouvèrent à leur grande satisfaction les dromadaires de leurs persécuteurs. Ils remercièrent Dieu à chaudes larmes, se mirent en selle, et grâce à leurs excellentes montures atteignirent dans peu

jours un camp romain, où ils furent reçus avec bienveillance. Après quoi il se séparèrent pour retourner dans leurs pays. — En présence de tels faits, il faut s'écrier avec David : « Cela est arrivé de la part du Seigneur et c'est admirable à nos yeux. »

148. — **Le petit sac aux perles.** — Un jour un voyageur s'égara dans un désert, où pendant deux jours il fut privé de tout rafraîchissement. Enfin il trouva un arbre au pied duquel jaillissait une source. Malheureusement l'arbre n'avait plus de fruits, mais à côté de la source se trouvait un petit sac. Il s'en saisit et rendit grâce à Dieu, car il croyait que ce sac contenait des pois, que quelqu'un avait oubliés. Mais en l'ouvrant il y trouva des perles d'une valeur inestimable, mais incapables d'apaiser la faim qui le dévorait. Le pauvre voyageur implora le secours de Dieu. Peu après il vit un homme monté sur un chameau, qui s'approchait à toute vitesse. C'était le propriétaire des perles, dont la joie en retrouvant la sacoche perdue fut indicible. Il eut pitié du pauvre affamé, lui donna du pain et des figues et l'emmena sur sa monture. Chemin faisant, il dit au voyageur : « Vraiment c'est le bon Dieu qui en a disposé ainsi et ses voies sont admirables ; il m'a fait perdre les perles, afin que je retournasse à cette source pour te sauver la vie. »

149. — **Sauvé par son chapeau.** — A Kochstedt près de Strassfurt (1898) un jeune homme s'abrita pendant un terrible orage sous un grand arbre. Soudain un coup de vent lui enleva le chapeau et le projeta au loin. Le jeune homme s'élança pour le rattraper et à peine en eut-il quitté l'arbre que la foudre y tomba. Le coup de vent avait préservé ce jeune homme d'une mort certaine. — La providence divine se sert des moyens les plus divers pour sauver ceux qui ont confiance en elle.

II. *Dieu fait souvent contribuer le mal au bien.*

150. — **Le collier déchiré.** — Une princesse se rendait un jour avec ses deux filles à une noce, qui devait avoir lieu dans un château voisin. Toutes les trois étaient richement vêtues et portaient des colliers de grande valeur. A la lisière du bois que traversait le chemin, le carrosse, lancé à fond de train effleura un arbre, et une branche déchira le collier d'une des princesses. Elle jeta un cri et le cocher arrêta aussitôt l'attelage. Mais les perles, violemment arrachées, étaient dispersées au loin et l'on mit plus d'une heure à les ramasser, très fâché d'arriver trop tard pour la noce. Mais au moment où l'on voulait se remettre en route

un bûcheron sortit du bois tout couvert de poussière et de sueur. En les apercevant il s'écria : « Dieu soit loué que vous soyez encore ici. Une bande de brigands vous attendait dans la forêt; j'ai eu connaissance de leurs projets, et je viens à vous par maints détours pour vous avertir du péril que vous courez. » La princesse récompensa largement le vaillant bûcheron et rebroussa chemin. — Ce qui nous semble quelquefois un malheur est souvent un grand bonheur, un bienfait de la providence divine.

151. — **Un rêve.** — Un pieux gentilhomme avait un fils du nom de Joseph qu'il aimait passionnément. Tous les jours il priait pour lui et le recommandait surtout à la protection de Saint Joseph. Or il arriva que ce fils tomba malade et mourut, et le gentilhomme tout triste perdit presque entièrement la confiance en la prière. En cet état de découragement, il eut la veille de la fête de Saint Joseph un songe dont le souvenir lui resta pendant toute sa vie. Il lui semblait, qu'il faisait un voyage et qu'en passant près d'un arbre il y voyait un beau jeune homme qui s'était pendu. Lorsqu'il voulut voir le mort de plus près, un homme s'approcha et lui dit : « C'est ainsi que ton fils aurait fini s'il avait vécu jusqu'à cet âge. » A son réveil le gentilhomme reconnut que le bon Dieu avait voulu par ce songe lui faire comprendre que la mort prématurée de son fils était en réalité une grâce. L'Écriture-Sainte dit dans le même sens : « Parce qu'il vivait parmi les pécheurs il fut enlevé... afin que la malice ne corrompît point sa raison. » — Le proverbe dit donc avec raison : « Ce que Dieu fait est bien fait. »

La Providence et le problème de la souffrance.

I. *Dieu envoie des maux au pécheur, afin qu'il s'amende.*

152. — **Il n'y a plus d'autre moyen.** — Une dame riche et distinguée demanda un jour conseil à un prêtre d'une expérience éprouvée. « Mon père, lui dit-elle, je suis extrêmement attachée au monde et je retombe toujours dans mes anciennes fautes. J'ai fait l'impossible pour me corriger, mais sans aucun résultat : j'ai fait des retraites, je me suis confessée fréquemment, je me suis adressée à la S. Vierge, j'ai fait l'aumône : mais tout cela ne m'a servi de rien. Quel moyen puis-je tenter encore ? » Le prêtre lui répondit simplement : « La souffrance. » Et il en fut ainsi. Par suite d'un accident cette dame perdit la plus grande

partie de son bien, et plusieurs membres de sa famille lui furent ravis en peu de temps : ces maux lui firent reconnaître le néant des biens de ce monde. Rencontrant peu de temps après le vieux prêtre, elle put lui dire : « Le malheur m'a ramenée à Dieu. » — Dieu en use envers les pécheurs comme un père envers un enfant désobéissant ; ils les punit afin de les rendre dociles, ou comme un chirurgien qui coupe et brûle l'ulcère pour sauver le malade. Par la souffrance temporelle il cherche à les arracher à la mort éternelle. — La Bible nous en offre un bel exemple dans la parabole de l'enfant prodigue.

II. *Le juste mérite le ciel par la souffrance.*

153. — **La croix remplie de ducats.** — Les maux que Dieu nous envoie sont en réalité des bienfaits, car en souffrant patiemment nous acquérons des mérites éternels. Chaque souffrance endurée avec patience est en quelque sorte une pierre précieuse dans notre couronne au ciel. Un célèbre prédicateur s'est servi de la comparaison suivante pour faire comprendre à ses auditeurs cette vérité fondamentale : « Supposons, dit-il, que sur le sommet d'une montagne voisine se trouvent une grande quantité de croix en bois. Si je vous disais que chacun de vous peut en choisir une et la considérer comme lui appartenant, à condition qu'il la porte lui-même à la maison, je crois que peu d'entre vous seraient tentés d'y aller. Mais supposons les croix creuses et remplies de ducats, ce serait autre chose : on se disputerait à qui aurait la plus lourde et la peine serait comptée pour rien. Les souffrances sont des croix de ce genre : ceux qui n'ont pas la foi et qui par conséquent ignorent les récompenses éternelles, prix des souffrances, murmurent et s'en désolent, les saints au contraire, qui connaissaient la valeur éternelle des souffrances, les aimaient et s'en réjouissaient. De là la devise de sainte Thérèse : « Seigneur ! ou souffrir ou mourir ! » C'est pour cette raison aussi que, au milieu de la souffrance, Job chante les louanges de Dieu en disant : « Il en est arrivé comme il a plu au Seigneur, béni soit son nom ! »

III. *Les souffrances sont un signe de la faveur divine.*

154. — **Dieu, père et médecin.** — Quand un père remarque des défauts dans l'enfant qu'il aime, il le punit pour lui faire perdre ses mauvaises habitudes. Si au contraire le même père remarque des fautes chez un enfant étranger, il ne le punit pas, parce que cet enfant ne lui appartient pas. —

Voilà, ce que fait aussi Dieu, notre père. Lui aussi, il éprouve souvent ceux qu'il aime, en leur envoyant des souffrances et des revers, pour les purifier de leurs imperfections. Ainsi s'explique la parole de l'archange Raphaël à Tobie : « Parce que tu étais agréable à Dieu, tu as dû subir l'épreuve. » S. Paul de son côté dit que le Seigneur châtie celui qu'il aime. — Quand un médecin voit qu'il peut sauver son patient, il lui fait prendre des médicaments et le soumet à la diète. S'il voit au contraire que la maladie est incurable, il permet au malade de manger ce qu'il veut. — Dieu agit de même. Voit-il qu'un pécheur peut encore être sauvé, il lui envoie des maux, qui le délivrent de toute attache criminelle aux biens de ce monde, car les souffrances lui rendent amères toutes les joies de la terre et tous les plaisirs sensuels. Quant aux pécheurs endurcis et qui ne veulent pas se corriger, Dieu les laisse faire, et ainsi l'on rencontre parfois des impies qui jouissent ici-bas d'un semblant de bonheur. C'est d'eux que Saint Augustin a dit : « Il n'y a pas de plus grand malheur que le bonheur des pécheurs », ou encore : « C'est une grande croix de n'avoir pas à porter de croix. »

155. — **Saint Ambroise s'enfuit de la maison d'un heureux.** — Faisant un jour un voyage à Rome, Saint Ambroise († 397) évêque de Milan fit visite à un patricien, qui habitait une riche maison de campagne. Le saint évêque s'entretint pendant quelque temps avec son hôte, et on en vint à parler du problème du mal. S. Ambroise fit observer que tous ceux que Dieu aime ont à souffrir ici-bas et que la souffrance patiemment supportée est nécessaire pour gagner le ciel. Le riche Romain répondit qu'il n'en croyait rien et qu'il n'avait jamais souffert de toute sa vie. A cette réponse le saint évêque appela son serviteur et lui dit : « Partons au plus vite, je ne resterai pas dans cette maison. Où il n'y a pas de souffrances, on est loin de Dieu. » — Les souffrances sont une marque de la faveur divine. Ceux qui sont exempts de toutes souffrances ne sont pas du nombre des enfants chéris de Dieu.

IV. Dieu ne nous éprouve pas au-dessus de nos forces.

156. — **Les différentes croix.** — Un pauvre voyageur, accablé de misère et mécontent de son sort, s'approchait à la nuit tombante d'une ville où il trouva avec peine un gîte pour la nuit. S'étant endormi il eut un songe où il se vit dans une salle immense toute remplie de croix aux

formes les plus variées, et en même temps il entendit une voix qui lui disait : « Choisis celle qui te convient. » Le voyageur souleva différentes croix, les pesa et les repesa, sans en trouver une qui lui convînt. Tantôt il les trouvait trop longues, tantôt trop lourdes, d'autres avaient des angles saillants. Enfin il vit des croix qui étincelaient comme de l'or, mais leur poids aussi était celui de l'or. Après de longs tâtonnements il trouva une croix qui lui semblait proportionnée et qui lui convenait mieux que les autres. Il y fixa donc son choix. En la regardant de plus près il trouva que c'était la croix même qu'il avait portée jusque là. A ce moment il se réveilla et reconnut que Dieu avait voulu le consoler par ce songe, et à partir de là il ne se plaignit plus de ses souffrances, convaincu de la vérité de ces paroles de Saint Paul : « Dieu ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces. »

V. Dans la souffrance on doit donc se soumettre à la volonté de Dieu; par là on allège ses peines.

157. — **La mort d'un évêque sourd et aveugle.** — Un évêque devenu vieux avait presque complètement perdu l'ouïe et la vue. Un prêtre qui était venu le voir pendant sa dernière maladie, admira sa patience et sa résignation dans toutes ses souffrances. L'évêque répondit, qu'il connaissait une belle petite prière qui lui procurait beaucoup de soulagement par la grâce de la patience. Le prêtre étant curieux de connaître cette merveilleuse prière, l'évêque lui dit : « Je répète tous les jours : Mon Jésus je suis presque aveugle, que votre sainte volonté soit faite ; mon Jésus je suis presque sourd, que votre sainte volonté soit faite ; mon Jésus je ne puis plus remplir mes devoirs, que votre sainte volonté soit faite. » Puis il ajouta en souriant : « Quand vous aurez un jour beaucoup à souffrir faites de même, et vous verrez que cette prière vous aidera. »

158. — **Saint Ignace dans la tempête.** — Saint Ignace de Loyola s'étant embarqué pour Rome, une terrible tempête s'éleva. Un coup de vent brisa le grand mât et les vagues, balayant le pont, mettaient le navire en péril. Tous les passagers étaient saisis d'effroi et attendaient la mort, tandis que saint Ignace gardait son sang-froid. D'où cela venait-il ? Le saint s'était accoutumé à se recommander à la providence divine et à se résigner complètement à la volonté de Dieu. De cette façon il conservait en toutes circonstances une tranquillité d'âme complète.

— L'homme soumis à la volonté de Dieu ressemble à la boussole, qui tend toujours vers le pôle, quelques secousses qu'elle subisse. Dans toutes les souffrances il n'a que Dieu en vue et conserve ainsi la paix intérieure.

159. — **L'enfant qui ne veut pas être puni.** — Un prêtre fut appelé un jour au chevet d'un père de famille, qui manquait absolument de patience, et il eut des peines incroyables pour lui faire accepter les souffrances avec résignation. A bout de ressources il lui dit : « Prenez-vous plaisir à punir vos enfants ? » Il répondit que non. « Eh bien, lui dit le prêtre, Dieu ne se complait non plus à punir les hommes. Mais dites, ne corrigiez-vous pas plus sévèrement quand vos enfants regimbaient ? » Le malade convint qu'il en était ainsi et le curé reprit : « Dieu fait de même. Quand l'homme se débat contre les maux qu'il lui envoie, il l'accable de malheurs plus grands. » Notre homme comprit qu'il aggravait ses peines par son impatience et il ne murmura plus contre Dieu.

Les Anges.

I. *Les saints anges gardiens nous inspirent de bonnes pensées.*

160. — **Les écoliers sous l'arbre.** — Les écoliers d'un village près de Reichenberg en Bohême firent le 20 avril 1890 une excursion dans la forêt et se promirent de bien s'amuser. Mais un orage leur gâta la fête, et dès qu'il commença à pleuvoir, les 31 enfants s'abritèrent sous un sapin bien touffu. Ils invoquèrent pieusement leur ange gardien, et tout-à-coup une petite fille se sentit instinctivement poussée à quitter l'arbre et entraîna plusieurs enfants avec elle. Les autres suivirent spontanément, et à peine se furent-ils éloignés de l'arbre que la foudre le fendit et le consuma en partie. Les parents des enfants, qui attribuaient leur salut à leurs anges gardiens, érigèrent plein de reconnaissance une croix en ce lieu mémorable.

161. — **Un prêtre sauvé providentiellement.** — Un curé de village, qui avait une grande dévotion pour son ange gardien et les âmes du purgatoire, était en train d'étudier son sermon pour le dimanche suivant. Tout-à-coup il se rappela qu'il conservait depuis plus d'une semaine pour la tombe de son père des bulbes de jacinthes, dont plusieurs avaient déjà de longues pousses. « Il faut que je les plante

cet après-midi même, se dit-il, sans cela elles ne croîtront pas l'année prochaine. Le prêtre sortit et se rendit au cimetière qui se trouvait à côté de l'église. Pendant qu'il était occupé à arranger la tombe, il entendit un craquement suivi d'un bruit sourd, et à peine se fut-il levé pour se rendre compte de ce qui venait de se passer, que la bonne accourut en criant : « Monsieur le curé, le plafond s'est effondré. » Le vieux plafond massif traversé de 7 grosses poutres s'était enfoncé. — C'était sans doute le bon ange qui avait suggéré au curé l'idée de planter ses jacinthes pour honorer son père, et l'avait ainsi préservé d'une mort certaine.¹

II. *Les petits enfants sont souvent miraculeusement protégés par leur bon ange.*

162. — **Une maison détruite à la dynamite.** — Un mineur silésien des environs de Ratibor rapporta un jour chez lui plusieurs cartouches de dynamite. Comme elles avaient été mouillées par la pluie, il voulut les sécher et commit l'imprudence de les placer près du poêle. Ensuite il s'absenta avec sa femme, et pendant ce temps la dynamite éclata avec une telle violence qu'elle détruisit la maisonnette de fond en comble, et qu'un homme qui s'était trouvé dans le voisinage fut lancé à trente pas par la pression atmosphérique. A leur retour les parents trouvèrent leur maisonnette en ruines, mais leur enfant sain et sauf au milieu des décombres, quoique le berceau où il dormait eût été brisé.

163. — **Le bon ange des enfants.** — Nous empruntons ci-après aux journaux un certain nombre de faits où la protection des anges gardiens se révèle d'une façon manifeste : Le 8 juillet 1890, la fille de l'intendant Wlcek, habitant dans le village de Nusle près de Prague, tomba par la fenêtre du deuxième étage. La mère affolée la croyait morte, mais quelle ne fut pas sa joie en la trouvant dans la cour sans aucun mal. Aussitôt, pour se rassurer, elle l'emmena à l'hôpital, où les médecins constatèrent qu'elle ne s'était pas fait le moindre mal.

Le 10 juin 1908, l'enfant du mineur Krous près de Brux, âgé de 3 $\frac{1}{2}$ ans, tomba du 2^e étage dans la rue et en fut quitte pour quelques égratignures.

¹ Le fait raconté se passa à Deutsch-Prausnitz (Riesengebirge) le 10 novembre 1900.

Le 3 mai 1893, une fillette de 3 ans Henriette Féry, tomba d'un 5^e étage (Paris : rue Clignancourt N^o 47) sans se faire aucun mal.

Le 9 juillet 1895, le fils du prince Alexandre Salm, âgé de 3 ans, tomba hors du coupé, dont à un moment d'inattention de la part de ses surveillants il avait ouvert la portière. L'enfant disparut sous le train lancé à toute vitesse. On tira le cordon d'alarme et quand le train s'arrêta, tout le monde fut surpris de voir l'enfant courant de toutes ses forces, cherchant à rattraper le train.

III. Nous devons *invoquer les saints anges afin qu'ils nous aident.*

164. — **Deux enfants sautent par la fenêtre.** — Le 13 février 1856 le tocsin éveilla au milieu de la nuit les habitants du village de Zams dans le Tyrol. Deux des plus grandes maisons brûlaient, et les habitants de l'une d'elles n'eurent que juste le temps de se sauver à la hâte par les escaliers en feu. Dans leur frayeur ils avaient oublié deux enfants qui dormaient dans une mansarde. Les deux enfants — c'étaient deux fillettes de 8 et de 12 ans — ne se réveillèrent que quand une partie du plancher s'enfonça. Elles sautèrent du lit et voulurent ouvrir la porte, mais une fumée épaisse menaçait de les suffoquer. Voyant qu'elles ne pourraient sortir par la porte, l'aînée dit à la cadette : « Je sauterai par la fenêtre ; si je ne me blesse pas, tu me suivras. » Puis elle sauta en bas en s'écriant : « Bon ange, aidez-moi. » Elle tomba sur le sol et se releva saine et sauve en s'écriant : « Viens vite, Jeannette, je ne me suis pas fait mal. » Jeannette hasarda le saut et fut protégée par le bon ange comme sa sœur. — La joie des parents, voyant leurs enfants miraculeusement sauvés, était sans bornes, ils tombèrent à genoux et rendirent grâce à Dieu.

165. — **Un garçon de Schwyz sauvé par son bon ange.** — Une mère faisait la prière du matin avec son enfant ; quand la mère voulut finir, l'enfant lui dit : « Mère, il faut que je prie encore le bon ange. » Après la prière il se rendit dans la forêt, où son père travaillait, et au moment où il s'approchait, on était en train d'abattre un grand chêne. Malheureusement le chêne tomba du côté, où se trouvait l'enfant. Les ouvriers poussèrent un cri, mais il était trop tard : l'arbre était tombé sur l'enfant. Les bûcherons accoururent, le croyant mort, mais à leur grande sur-

prise ils le trouvèrent intact au milieu des branches. — Qu'il fait bon d'invoquer le bon ange avant chaque course ou chaque autre entreprise !

La création de l'homme.

I. *Le premier homme a été créé de Dieu.*

166. — **Jugement de Sébastien Brunner sur le Darwinisme.** — Le Dr Sébastien Brunner, auteur autrichien bien connu et célèbre prédicateur, résuma son opinion sur le Darwinisme qui prétend que l'homme descend du singe, dans les deux mots que voici : « Je ne puis croire que l'homme soit descendu du singe, mais il semble très vrai, que beaucoup d'hommes se transforment en -singes. »

167. — **Pas du singe, mais du pourceau.** — Dans une auberge un apprenti tailleur cherchait à se faire remarquer en défendant le Darwinisme et en prétendant que l'homme descend du singe. Par malheur un maître-tailleur se trouvait de la partie. Ce brave homme connaissait la vie débauchée de l'apprenti et le regardant fixement il lui dit : « Quand on voit la vie que mènent certaines gens on pourrait être tenté de croire qu'ils descendent des animaux. Cela posé, je ne me déciderais pas pour le singe, mais pour le pourceau, parce qu'ils vivent comme des habillés de soies. Voilà aussi pourquoi ils voudraient bien tirer leur origine des animaux. » Un rire général suivit cette leçon et notre champion darviniste s'enfuit tout confus. — Un homme qui vit comme un animal, ne trouve aucune difficulté à admettre qu'il tire son origine de quelque monstre antédiluvien.

168. — **L'homme-singe de Java.** — Les Darwinistes opiniâtres, entre autres le prof. Hæckel d'Iéna, prétendent qu'en des temps préhistoriques l'Europe fut peuplée d'une race « d'homme-singes », c'est-à-dire formant une espèce intermédiaire entre le singe et l'homme. Comme preuve, ils apportent entre autres la découverte d'un crâne, qu'on dit être celui de l'homme préhistorique et un fémur, qu'on soupçonne avoir appartenu à un singe : « Voilà, disait-on, l'homme-singe. » Mais cette découverte, faite à Java, ne prouve rien, car le fémur se trouvait à 15 mètres du crâne et ne fut trouvé que près d'un an plus tard. Rien ne prouve que les deux os fissent partie d'un même squelette. Du reste plusieurs paléontologues qui ont examiné

le fémur ont reconnu que c'est un fémur humain. — Ce qu'il y a de certain, c'est que les paléontologues n'ont trouvé aucun squelette d'une espèce intermédiaire. Au contraire tous les crânes découverts jusqu'à présent démontrent à l'évidence qu'aucun changement anatomique ne s'est produit dans la structure du corps animal du primaire. C'est écrasant pour le Darwinisme.

II. *Tous les hommes viennent d'Adam et d'Ève. Les diverses races humaines n'excluent pas l'unité du genre.*

169. — **Un nègre devenu blanc.** — Il est déjà arrivé que des nègres changent de couleur en d'autres pays. Le docteur Hutschison, médecin américain, fit en 1852 le rapport suivant (*American Journal of medical Science*): Un esclave nègre né à Kentucky vint à l'âge de 12 ans dans un climat étranger. Bientôt on vit paraître une tache blanche sur son front. Plus tard une seconde tache se dessina près de l'œil gauche, d'où la couleur blanche gagna bientôt tout le visage. En dix ans la métamorphose était achevée. — Ces faits prouvent que la diversité des teints chez les différentes races dépend du climat et d'autres circonstances de même nature.

L'âme humaine.

I. *L'âme est une substance spirituelle.*

170. — **L'âme pèse-t-elle 30 grammes?** — 5 médecins américains ont fait durant 6 ans des expériences pour trouver si le corps humain s'allégeait au moment de la mort. A cet effet ces messieurs firent transporter les moribonds des hôpitaux sur des balances extrêmement fines. Après leur mort ils furent de nouveau pesés. On constata qu'en mourant tous avaient perdu à peu près 30 grammes. Se basant sur ces expériences on prétendit que l'âme pesait 30 grammes. — N'est-il pas ridicule de prétendre pareille chose? Comme ma pensée ou ma raison n'a pas de poids, de même mon âme ne peut être pesée, parce qu'elle est spirituelle et n'a donc ni forme, ni couleur, ni odeur, ni saveur, ni poids, car tout cela appartient exclusivement aux corps.

171. — **L'âme et le cerveau.** — De sottes gens ont prétendu que l'âme habitait dans le cerveau. Si cette opinion était fondée, les hommes ayant la cervelle ample et lourde seraient nécessairement les plus savants et les plus sages.

Or, il n'en est rien : il y a eu des hommes de génie, dont la cervelle était relativement petite, d'autre part on a trouvé des cervelles très développées chez des gens plus que médiocres. La cervelle d'un Européen pèse en moyenne 1372 gr. Tandis que le grand philosophe Leibnitz n'avait qu'un cerveau de 1257 gr; le célèbre Döllinger, de 1207 gr, celle du poète russe Tourguenjeff pesait 2020, celle de Cuvier 1830 gr, celle du physicien allemand Helmholtz 1500, celle du mathématicien Gauss 1490 grammes. — On voit bien que le poids de la cervelle est indépendant du développement intellectuel de l'homme. — Ame et cervelle sont essentiellement différentes, parce que l'âme est immatérielle et spirituelle, tandis que le cerveau est matériel et palpable.

172. — **Pas d'âme, pas de raison.** — Dans une société on discutait l'existence de l'âme. « Tu n'as pas d'âme », dit un des interlocuteurs à son voisin. — « Pourquoi? » — « Parce que je ne la vois pas », reprit l'autre. « Alors tu n'as non plus de raison », riposta son voisin. « Comment! » fit notre homme d'un air indigné. « Parce que je n'ai jamais vu ta raison », répondit l'autre en souriant finement.

II. *L'homme est élevé au-dessus de toutes les créatures visibles par son âme faite à la ressemblance de Dieu.*

173. — **Pourquoi l'homme est-il supérieur à la bête?** — Un maître d'école posa cette question à ses enfants, qui firent des réponses diverses. Un écolier répondit : « Parce que l'homme est plus intelligent que la bête »; un autre : « Parce que l'homme sait parler »; un troisième : « Parce que l'homme sait lire, écrire et calculer ». Enfin un enfant dit : « Parce que l'homme peut connaître Dieu et l'aimer ». — Le plus grand privilège de l'homme est de posséder une âme qui ressemble à la divinité et par laquelle il peut connaître et aimer Dieu.

III. *L'âme humaine est immortelle, elle ne saurait donc être tuée.*

174. — **L'enfant dans la chaudière.** — Jésus-Christ a dit : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps mais ne peuvent tuer l'âme ». Du temps de l'empereur Constantin un saint martyr expliqua ces paroles du Sauveur par le récit suivant : « Un juge payen fit un jour arrêter dans une ville d'Egypte plusieurs chrétiens, entre autres Philémon, et les menaça des derniers supplices s'ils ne reniaient leur foi. Philémon demanda la parole, disant qu'il avait une

vérité bien grave à lui expliquer. Puis il pria le juge de faire apporter une chaudière, un petit enfant et un arc. Puis ayant placé l'enfant au fond de la chaudière, il y fit tirer à coup de flèches. Naturellement les flèches ricochaient et tombaient à terre. L'expérience terminée, Philémon dit au juge : « Voyez, l'enfant est sain et sauf ». Ainsi il en est de nous autres chrétiens. Notre corps c'est la chaudière et notre âme y est en sûreté comme l'enfant. Tu peux bien tuer notre corps, mais notre âme n'est pas dans ton pouvoir.

175. — **Le médecin et l'ange.** — Saint Augustin raconte comment le bon Dieu fit connaître à un pieux médecin de Carthage que l'âme humaine est immortelle. Ce médecin craignait que l'âme ne cessât de vivre après la mort. Or, un jour, il vit en songe un beau jeune homme qui avait les regards fixés sur lui. Il demanda au médecin, s'il dormait ou s'il veillait. « Je dors », répondit-il. « Me vois-tu ? » poursuivit le jeune homme. — « Assurément ». — « Comment me vois-tu ? me vois-tu avec tes yeux ? » Le médecin répondit : « Je ne te vois pas avec mes yeux, je ne sais pas de quelle manière je te vois. » — « M'entends-tu ? » — « Parfaitement ». — « Eh bien, est-ce avec tes oreilles que tu m'entends ? » — Non ; mon oreille n'y joue aucun rôle. — « Parles-tu à présent », demanda le jeune homme. — Oui, je sais que je parle. — Est-ce avec ta bouche que tu parles ? — « Non, je ne sais pas comment je parle en ce moment. » Alors le jeune homme lui dit : « Tes sens sont engourdis et néanmoins tu vois, tu entends, tu parles ; un jour tes sens seront tout-à-fait inertes après ta mort. Et pourtant tu verras, tu entendras, tu parleras, tu auras la connaissance de toi-même. » A ces mots le médecin se réveilla. Dès lors tous ses doutes avaient disparu et le médecin fut convaincu de l'immortalité de l'âme.

IV. *Des revenants.*

176. — **Saint Antoine de Padoue apparaît à son maître.** — S. Antoine de Padoue, dont la langue s'est conservée jusqu'à nos jours, mourut à Padoue le 13 juin 1231, âgé de 34 ans. Le même jour il apparut à son maître bien-aimé, l'abbé Thomas de Verceil. Celui-ci se trouvait dans sa cellule souffrant d'un affreux mal de gorge. Tout-à-coup saint Antoine ouvre la porte, le salue et lui dit en s'approchant : « J'ai dételé l'âne, je m'en vais dans ma patrie. » Puis,

après avoir touché l'abbé au cou, il sortit. D'abord l'abbé pensa qu'Antoine se rendait en Espagne et avait voulu lui faire une visite en passant. (L'âne était dans ces temps-là la monture ordinaire des voyageurs.) Mais comme Antoine ne revenait pas, l'abbé demanda ce qu'il était devenu. On lui répondit que personne n'était entré dans le couvent. En même temps l'abbé s'aperçut que ses douleurs avaient disparu. Quelques jours après cette mystérieuse visite, Thomas apprit que le saint était mort à l'heure même où il lui était apparu : il comprit les paroles d'Antoine. Le saint avait voulu dire qu'il avait quitté son corps mortel pour se rendre dans la divine patrie. — Plusieurs saints ont eu des apparitions pareilles qui prouvent l'immortalité de l'âme.

177. — **Le Vén. Clément Hofbauer apparaît à son ami Zacharie Werner.** — Le célèbre prédicateur viennois, le V. Clément Hofbauer († 1820), avait un ami nommé Zacharie Werner, qui avait été protestant, mais s'était converti et fait prêtre. Un jour — c'était à peu près 18 mois après la mort de Clément Hofbauer — Zacharie venait de terminer sa prière du soir et était en train de se coucher. Subitement la chambre entière se trouva illuminée comme en plein jour, et le V. Clément Hofbauer apparut à son ami, tenant un rameau de palmier, un lis et une branche d'olivier. Il était radieux et fit signe à son ami de venir, puis l'apparition disparut. Zacharie Werner comprit tout de suite ce que cela signifiait. Prêchant le dimanche suivant dans la chapelle des Ursulines, il raconta ce qu'il avait vu et leur dit : « Je n'ai plus longtemps à vivre, Clément Hofbauer m'a annoncé ma mort. » Et il ajouta : « Ce n'était pas un rêve : tout était naturel, il m'a parlé aussi réellement que je vous parle. » Peu après Zacharie Werner mourut. — La palme que Clément Hofbauer portait en main était un symbole du triomphe, le lis et la branche d'olivier un symbole de la pureté, de l'innocence et de la concorde, vertus que le V. Hofbauer avait toujours cultivées.

178. — **Un étudiant apparaît à son père.** — Au Petit Séminaire de Ware, en Angleterre, il y avait un pieux jeune homme du nom de Philippe Weld, dont les parents vivaient à Southampton. Un jour que les étudiants avaient communié le matin, il prit part avec sa classe à une excursion en bateau. Par mégarde il tomba à l'eau et se noya, malgré les efforts désespérés de ses compagnons. Le

directeur de la maison, le D^r Gox, était consterné et résolu de porter lui-même la triste nouvelle aux parents du jeune homme. A peine le père l'eût-il aperçu, qu'il lui dit : « Je sais ce que vous avez à me dire. Mon fils est mort. » Puis il raconta au directeur étonné ce qui venait de se passer. « Hier soir, dit-il, je me promenais avec ma fille Catherine. Tout à coup elle me dit : « Père, vois-tu sur le trottoir vis-à-vis ces trois personnes. L'une d'elles ressemble fort à notre Philippe. » — « Vraiment, dis-je, c'est Philippe. » Mais lorsque nous voulûmes nous approcher des trois personnes, elles avaient subitement disparu, et je ne vis plus sur le trottoir qu'un vieux paysan que j'avais déjà remarqué auparavant. Philippe s'était tenu à côté d'un prêtre et avait semblé tout heureux. Le jour suivant j'attendis anxieusement le courrier et me réjouis de ne pas recevoir de lettre, mais en vous apercevant je savais que vous m'apporteriez la nouvelle de sa mort. » On constata que le père avait eu l'apparition au moment de la mort de son fils. Il aurait bien voulu connaître le prêtre qu'il avait vu à son côté, et à l'enterrement, il observa tous les ecclésiastiques présents, mais aucun ne lui ressemblait. Quatre mois après, il fit une visite à son frère qui habitait la campagne, et à cette occasion il présenta aussi ses respects au curé du village. Au presbytère il fut frappé d'un portrait qui lui rappelait le prêtre en compagnie duquel Philippe lui était apparu. Il demanda au curé quel était le prêtre représenté sur ce tableau. « C'est saint Stanislas. Mais il n'était pas prêtre, car il est mort à l'âge de 18 ans (1568) comme novice de la Société de Jésus. » — Le père en fut très étonné, car il savait que son fils invoquait tous les jours saint Stanislas. — Toutes ces apparitions prouvent l'immortalité de l'âme.

V. *L'âme humaine vaut plus que tous les trésors.*

179. — **Une pierre précieuse pour une livre.** — Charles-le-Téméraire, dernier duc de Bourgogne, perdit dans la défaite de Granson une pierre précieuse d'un grand prix. Un Suisse qui la trouva la prit pour du verre et allait la jeter, lorsqu'on lui offrit une livre. Il la vendit à ce prix. Peu après le pape la paya 20,000 livres, pour la tiare pontificale qu'elle orne encore aujourd'hui. — Comme cette pierre précieuse, l'âme humaine est souvent peu estimée, quoiqu'elle soit plus précieuse que tous les bijoux des rois, voire même que tout l'univers, car l'homme qui a perdu son âme a tout perdu !

Le péché originel.

I. *Nous succomberions plus facilement à la tentation que nos premiers parents.*

180. — **Le bûcheron au paradis.** — Un *bûcheron* était au service d'un prince. En travaillant, il maudissait Adam et Eve de ce qu'ils avaient enfreint un commandement si facile et causé ainsi la misère du genre humain. «Moi et ma femme nous n'aurions pas été aussi sots.» Le prince l'entendit et lui dit : «Eh bien, voyons, dorénavant je vous traiterai, toi et ta femme, comme des princes : vous serez presque aussi heureux qu'Adam et Eve l'étaient au paradis. Mais le temps de l'épreuve viendra.» L'heureux couple fut installé dans une belle maison, dîna journellement avec le prince ; en un mot, ne connut plus ni souci ni misère. Le jour de l'épreuve arriva. Un jour de fête le prince fit servir un riche dîner et après le dessert on apporta un plat couvert. «Vous pourrez goûter de tous les mets, dit-il, excepté du plat recouvert. Si vous manquez d'obéissance votre bonheur est ruiné.» Sur quoi il s'en alla. Les deux époux auraient bien aimé savoir ce que contenait le plat mystérieux. Enfin la curiosité l'emporta. La femme leva le couvercle du plat — et un petit oiseau s'en échappa. Peu après le prince rentra et les chassa de son palais.

II. *Nous héritons du péché d'Adam avec toutes ses suites.*

181. — **Le seigneur féodal.** — Les seigneurs obtenaient un grand domaine de l'empereur à condition d'être de fidèles vassaux. Si le vassal désobéissait à son suzerain, celui-ci lui reprenait le fief et le punissait d'exil. Les enfants du seigneur infidèle étaient voués à la misère par la faute de leur père. Ils ne pouvaient plus hériter du domaine que leur père avait possédé. Leur père ne leur transmettait que pauvreté et déshonneur. — Ainsi il en est de nous. Nos premiers parents ont perdu leurs privilèges surnaturels, c'est pour cela que nous ne les possédons plus. En plus, ils furent affaiblis dans leur âme et dans leur corps : ils nous ont transmis cette faiblesse. Ce qui nous est incompréhensible, c'est que nous héritons aussi de leur *péché* : C'est là un mystère impénétrable de notre foi.

III. *La mère de Dieu est exempte du péché originel par un privilège spécial.*

182. — **Esther devant Assuérus.** — Assuérus, roi de

Perse (485—465 av. J.-Chr.), ordonna un jour, sur l'instigation de son ministre Aman, que tous les juifs vivant dans ses Etats soient massacrés en un seul jour. Lorsque la reine Esther, une jeune juive, fut mise au courant de ce qu'on tramait, elle pria et jeûna pendant trois jours avec ses suivantes. Enfin, après avoir imploré l'assistance divine, elle se présenta devant le roi, quoiqu'elle sût que quiconque osait paraître devant lui sans être appelé était puni de mort. Elle se jeta aux pieds d'Assuérus en demandant grâce pour elle-même et pour son peuple. Le roi la reçut avec bonté et lui dit : « Vous ne mourrez pas. Cette loi faite pour tous, n'est pas faite pour vous. » Enfin Esther obtint à force de prières la révocation de l'édit et sauva ainsi son peuple. — Esther est une image de la S. Vierge. Par la désobéissance d'Adam tous les hommes sont voués à la mort et naissent avec le péché originel. Marie seule, la reine des cieus, fait exception ; par la grâce de Dieu la S. Vierge est exempte du péché originel. De là la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre. Et puisque la mort avec ses suites est la conséquence du péché, il était juste que Marie ressuscitât, comme son divin fils, avant que son corps ne fût atteint par la corruption du tombeau. C'est pour cela qu'on fête « l'Assomption » (le 15 août).

Le Sauveur.

I. *Jésus-Christ est le fils de Dieu, donc Dieu.*

183. — **Sainte Marguerite.** — Sainte Marguerite († 284) fut interrogée par le juge païen sur la foi qu'elle professait. Elle répondit qu'elle était chrétienne. Alors le juge lui dit : « Il est absurde d'adorer un homme et surtout un homme qui est mort sur une croix ignominieusement ! » Mais Marguerite répondit fièrement : « Pourquoi ne parles-tu que de la mort du Christ et non pas de sa résurrection ? Sa passion et sa mort prouvent qu'il était homme, mais sa résurrection est la preuve de sa divinité. »

184. — **Pierre-le-Grand à Sardam.** — On raconte que Pierre-le-Grand, empereur de Russie, ayant conçu le plan de créer une flotte nationale, entreprit plusieurs grands voyages tant en Angleterre qu'en France et en Hollande pour apprendre lui-même l'art de construire des navires. Pour être initié à tous les secrets, il se fit lui-même simple ouvrier et travailla pendant quelque temps sur les chantiers

de Sardam. Le « charpentier de Sardam » cessa-t-il un instant d'être empereur de Russie? Pas le moins du monde. Ainsi Jésus-Christ ne cessa pas un instant d'être Dieu, quoiqu'il se fût fait homme et quoiqu'il ne fût connu que sous le nom « du fils du charpentier ».

185. — **Le roi Codrus.** — Codrus, roi d'Athènes, peut sous quelques rapports être rapproché de Jésus-Christ. Pendant son règne, les Doriens firent une invasion dans l'Attique, et l'oracle d'Apollon promit la victoire aux Athéniens si le roi Codrus était tué par les ennemis. Pour n'être pas épargné par l'ennemi qui connaissait l'oracle, le roi s'habilla en esclave et se lança dans la mêlée où il fut tué. Lorsque les Doriens reconnurent le cadavre, ils s'enfuirent. Il en est de même de J.-Christ. Les prophètes avaient prédit que la mort « du roi de gloire » sauverait le genre humain. Celui-ci prit donc la nature humaine et vint au monde. Le monde ne le reconnut point et le mit à mort. Après sa mort sa divinité éclata, et le prince des ténèbres reconnaissant sa défaite en même temps que son erreur, dut s'enfuir couvert de honte.

186. — **La mort d'Arius.** — A peine l'empereur Constantin eut-il mis fin aux persécutions dans l'empire romain (313) que le démon suscita une dangereuse hérésie. C'était la doctrine d'Arius, prêtre d'Alexandrie, qui enseignait que J.-Christ n'était qu'une créature de Dieu. Bientôt Arius eut beaucoup de partisans, même au milieu du clergé. Afin d'éteindre cette hérésie un concile fut réuni à Nicée en 325. 318 évêques prirent part au concile et l'empereur Constantin y assista en personne. La divinité de J.-Christ fut prouvée par des passages de l'Écriture-Sainte et le concile décréta que le Fils est consubstantiel au Père. Arius, qui ne voulait pas rétracter son erreur, fut exilé par l'empereur Constantin. Plus tard les Ariens surent gagner l'empereur de sorte qu'il permit à l'hérésiarque de revenir : mais c'est là que le châtement de Dieu attendait Arius. Pendant qu'on le menait en triomphe à la cathédrale de Constantinople, il pâlit tout-à-coup et s'éloigna pour quelques instants. Ne le voyant pas revenir, plusieurs de ses partisans allèrent voir ce qu'il faisait. Ils le trouvèrent mort, nageant dans son sang, et les entrailles hors du corps. Tout le monde y reconnut le bras vengeur de Dieu, à part quelques Ariens qui prétendaient qu'il avait succombé à un sortilège. Répétons souvent les belles

paroles : « Seigneur Jésus, je crois fermement que vous êtes vraiment le fils de Dieu. »

187. — **L'empereur arien et le prince héritier.** — On sait que l'arianisme fut très répandu dans l'antiquité chrétienne. L'empereur Théodose lui-même favorisait les Ariens. L'évêque Amphilocheus alla un jour le trouver pour lui faire comprendre qu'on déshonorait le Père en refusant les honneurs divins au Fils. Il demanda à être reçu par l'empereur en présence du prince héritier. En entrant il fit une profonde révérence à l'empereur, n'accordant qu'un simple bonjour au prince ; l'empereur se mit en colère et lui enjoignit de rendre à son fils les honneurs qui lui étaient dûs. C'est là que l'évêque voulait en venir. « Grand empereur, dit-il, vous demandez qu'on honore votre fils ; Dieu le Père veut également qu'on rende à son Fils les honneurs divins qui lui sont dûs, il veut qu'on l'honore comme lui-même. » Puis il rendit au prince les honneurs prescrits. Cette remarque fit impression sur Théodose, et il professa la foi catholique jusqu'à sa mort (383).

188. — **300 personnes parlent sans langue.** — Hunéric, roi des Vandales (477—484) était arien fanatique et persécutait tous ceux qui croyaient à la divinité de J.-Christ. A Typasa en Maurétanie, il fit un jour arracher la langue à 300 catholiques qui avaient confessé hautement la divinité du Sauveur. Mais, ô merveille ! Tous les 300 gardèrent l'usage de la parole et chantèrent des cantiques en l'honneur de J.-Christ. Ils jouirent de ce privilège jusqu'à leur mort, à l'exception de deux, qui étaient tombés dans le vice. L'authenticité de ces faits est garantie par plusieurs témoignages contemporains : a) L'évêque africain Victor d'Utique, qui a décrit ces persécutions, raconte que plusieurs confesseurs, auxquels Hunéric avait fait arracher la langue, vivaient à la cour de l'empereur Zénon à Constantinople et que tout le monde pouvait s'assurer qu'ils parlaient sans langue. L'un d'entre eux serait le diacre Restitutus, vénéré par l'impératrice Adrienne. b) Un autre contemporain, l'écrivain païen Enée de Gaza, dit qu'il a lui-même vu ces malheureux et qu'il les a entendus parler. « Ils m'ont raconté leur histoire. Je leur fis ouvrir la bouche et je vis que la langue leur avait été arrachée. Je ne pouvais comprendre comment ces hommes parlaient. » c) L'empereur Justinien (527—565) dit qu'il s'est entretenu dans sa jeunesse avec des vieillards sans langue et qu'il avait fait

insérer pour eux une remarque spéciale dans son code. (Cod. lib. I. tit. xxvii.) *d*) L'historien Procope, qui vivait sous Justinien, raconte de même que de son temps plusieurs confesseurs vivaient encore qui parlaient sans langue. *e*) Le pape Grégoire-le-Grand raconte aussi ce miracle. Le tyran voulait, en arrachant la langue à ces martyrs, les empêcher de confesser la divinité de J.-Christ. Ce miracle prouve que Notre Seigneur est Dieu et Arius un hérétique.

189. — **Dieu prend soin de l'homme.** — En 1824, le savant protestant, Charles Jarke, se convertit au catholicisme à Cologne. La cause de sa conversion fut le fait suivant : dans la conversation, Jarke fit la remarque que si Dieu existait, il se soucierait du monde. Quelqu'un lui répondit : « Je pense que Dieu s'est bien assez soucie de l'homme, puisqu'il s'est lui-même fait homme. » Le savant ne revenait pas de son étonnement, car c'est à peine s'il connaissait le mystère de l'Incarnation. Il se remit à l'étude, et le fruit de ses études fut sa conversion au catholicisme. — Chaque chrétien devrait souvent méditer sur l'Incarnation du fils de Dieu, parce que la bonté et la miséricorde de Dieu s'y révèlent d'une façon éclatante.

II. *Jésus-Christ nous a sauvés par sa mort.*

190. — **La note payée deux fois.** — Supposons qu'un étudiant achète des livres. Le père de l'étudiant les paye au libraire ; plus tard l'étudiant les paye une seconde fois. Puisque la somme dûe est payée deux fois, l'étudiant est en droit de redemander la somme qu'il a versée et le libraire devra la lui rembourser. — Ainsi en est-il entre Dieu et l'homme. L'homme est condamné à payer de sa vie le péché d'Adam. Mais J.-Christ vint, n'ayant point péché et voulut, quoique n'étant point sujet à la mort, mourir pour nous et payer ainsi notre dette. Néanmoins il faut que nous mourions, ayant un corps mortel par suite du péché d'Adam, de sorte que nous payons une seconde fois la dette déjà remboursée. Il est donc juste que nous recevions de nouveau la vie du corps, ce qui aura lieu lors de la résurrection des morts. Le gage de cette résurrection nous est donné par celle de J.-Christ. Il est, d'après saint Paul, les prémices de ceux qui sont dans le sommeil de la mort. C'est parce qu'il nous a mérité la vie qu'il dit : « Je suis la résurrection et la vie. » (S. Jean xi, 25.)

191. — **Le législateur Zalenkus.** — Zalenkus, législateur des Locriens, avait établi une loi sévère contre l'adultère : quiconque commettrait ce crime était condamné à avoir les yeux crevés. Le premier qui enfreignit la loi fut son propre fils, et la douleur du père fut immense. « Je voudrais, s'écria-t-il, ou ne point être père, ou ne pas être juge. » « Père et fils, ajouta-t-il, sont une chair et pour ainsi dire une seule personne. Je demande donc qu'on me creve un œil par amour pour mon fils et qu'on creve un œil à mon fils par respect pour la loi. » Et ainsi fut fait. — Le monde s'étonne d'un pareil amour. Néanmoins, il n'est rien en comparaison de l'amour que J.-Christ, le fils de Dieu, nous porte, car Il n'a pas subi la moitié de la peine, mais la peine toute entière. Il a même, pour nous montrer son amour infini, souffert beaucoup plus que ce qui était nécessaire pour nous racheter.

192. — **Le Calvaire.** — Le Calvaire, où J.-Christ fut crucifié, tire son nom du mot latin calvaria (crâne). A ce nom se rattache une légende juive rapportée par les Pères. Noé aurait lors du déluge mis le squelette d'Adam dans l'arche et l'aurait plus tard remis à son fils Sem, qui ensevelit ces ossements sur le Calvaire près de Jérusalem. La croix où J.-Christ est mort se trouvait au-dessus de ces ossements et le sang du Sauveur jaillit par une crevasse sur le crâne du premier homme. Cette légende donna lieu à la construction de la « Chapelle d'Adam » sur cet emplacement. Cette tradition explique aussi pourquoi un crâne figure quelquefois au pied de la croix.

193. — **La descente aux enfers.** — Quiconque a visité Florence, connaît les célèbres fresques de l'église de S. Marc, peintes par Fra Angelico da Fiesole, qui entre autres y représente la descente de J.-Christ aux enfers. La porte d'airain, qui défendait l'accès des enfers, est arrachée de ses gonds et écrase de son poids l'antique serpent. La bannière victorieuse en main, le divin Sauveur descend par l'ouverture béante. Il est porté par un nuage éclatant et tend sa droite à Abraham. Parmi les prisonniers qu'il a délivrés, on remarque Adam et Eve qui forment un groupe solitaire, puis à leur suite Moïse et David. Les démons se retirent frémissant d'une rage impuissante, voyant échapper les prisonniers qu'ils retenaient depuis tant de siècles. — La descente de J.-Christ aux enfers peut être comparée à l'entrée triomphale du vainqueur dans une

ville, où beaucoup de prisonniers de guerre attendent leur délivrance.

III. *Jésus de Nazareth est le Messie annoncé parce qu'en lui se sont accomplies les prédictions de l'Ancien-Testament.*

194. — **Le docteur Emmanuel Veit.** — Le célèbre prédicateur viennois, Emmanuel Veit, qui était en même temps médecin et poète, était juif de naissance. Comme son père lisait souvent la Bible, le jeune homme connaissait bon nombre de passages par cœur. Après avoir terminé sa philosophie, Veit étudia le droit à l'Université de Prague, et par curiosité suivait parfois des cours de théologie. Un jour il entendit citer plusieurs prophéties de l'Ancien-Testament se rapportant au Messie et qui se seraient accomplies en Jésus de Nazareth. De retour à la maison paternelle, l'étudiant se mit à la recherche des textes cités par le professeur de Prague. Mais le père, craignant que son fils ne se fît chrétien, arracha les feuilles où se trouvaient ces passages. Emmanuel voyant que tantôt des feuillets manquaient, tantôt des passages avaient été rendus illisibles, en demanda la raison à son père. Pour toute réponse, il reçut un soufflet. Mais Veit n'en étudia la Bible qu'avec plus d'ardeur et se persuada de la vérité du christianisme. Comme directeur de l'école vétérinaire il suivit les cours de théologie à l'Université de Vienne et fut ordonné prêtre en 1821. Dix ans après, il fut prédicateur à la cathédrale de Vienne, où il acquit une influence extraordinaire tant par ses conférences que par de nombreux écrits. — La persuasion que les prophéties de l'Ancien-Testament se sont accomplies en la personne de J.-Christ amena au christianisme Emmanuel Veit et beaucoup d'autres juifs.

195. — **Le Monogramme du Christ.** — On voit fréquemment les lettres I. H. S. Ce n'est là qu'une abréviation des mots grecs signifiant Jésus-Christ. La croix au-dessus de la lettre H marque que ce monogramme est celui du « crucifié ». D'après l'avis de plusieurs auteurs, les trois lettres seraient l'abréviation du mot *Jéhsus* (I. H. S.). D'ailleurs on en a donné des explications les plus variées. On disait qu'elles signifiaient : *Jesus hominum salvator* (Jésus sauveur des hommes), ou bien encore : *In hoc signo vinces*. Les Jésuites les ont expliquées par : *Jesum habemus socium* (nous avons Jésus pour compagnon).

Le Saint-Esprit.

I. *Le Saint-Esprit influe sur l'homme dans l'adversité et agit pendant la prédication de la parole de Dieu.*

196. — **Saint Norbert.** — Saint Norbert était issu d'une famille noble et vint à la cour de Henri V, empereur d'Allemagne. Il mena pendant quelque temps la vie de la cour, mais un jour qu'il allait à la chasse, il fut surpris par un orage et la foudre tomba tout près de lui. Saisi de frayeur, son cheval se cabra et jeta Norbert à terre. En reprenant connaissance, il était bouleversé et tremblait à la pensée de ce que lui serait arrivé s'il eut dû paraître devant le tribunal de Dieu. Il remercia le Sauveur de lui avoir accordé le temps de faire pénitence. A 30 ans, il se fit prêtre, endossa un habit de bure et prêcha la pénitence en divers pays. Il fonda dans la suite l'ordre des Prémontrés en 1120 et mourut archevêque de Magdebourg en 1136. Son corps repose dans le cloître de Strahov, près de Prague, où il fut transporté pendant la guerre de Trente ans. — C'était l'action du Saint-Esprit qui avait agi sur saint Norbert.

197. — **Saint François Borgia.** — Saint François était duc et vivait au temps de Charles-Quint. Il faisait tous ses efforts pour gagner la faveur de l'impératrice Isabelle, et devint son favori. Tout à coup l'impératrice tomba malade et mourut à la fleur de l'âge. François Borgia reçut de l'empereur l'ordre de faire transporter le corps d'Isabelle à Grenade, où elle devait être inhumée dans le tombeau royal. A Grenade, la bière fut ouverte d'après l'usage pour que tout le monde pût voir le corps de l'impératrice. Le cadavre présentait un aspect terrible : le visage était tout défiguré et une odeur fétide en rendait l'abord presque impossible. En ce moment un éclair de la grâce divine traversa l'esprit de François Borgia et il se dit : « Que la beauté, la puissance, le bonheur passent vite ! Quelle récompense ai-je maintenant de tous mes efforts ? Plus jamais je ne veux servir une créature qui peut m'être arrachée par la mort. Dès ce jour je veux servir Dieu ! » Puis il passa la nuit en prière, et plus tard il entra dans la Compagnie de Jésus et mourut général de l'ordre (1572). — La conversion de saint François Borgia est une preuve de l'efficacité de la grâce divine.

198. — **Saint Antoine, premier ermite.** — Saint Antoine († 356) naquit en Egypte et fut élevé dans la crainte de Dieu. A l'âge de 19 ans il perdit ses parents et entra en possession d'une immense fortune. Mais de bonne heure les passages de l'Écriture-Sainte, concernant la pauvreté évangélique, avaient fait une grande impression sur son âme, et un jour qu'il méditait à l'église sur la pauvreté dans laquelle Notre Seigneur et les apôtres avaient vécu, il ne put écarter la pensée que c'était dans la pauvreté qu'on pouvait le mieux servir Dieu. Pendant l'office le prêtre lut les paroles de l'Évangile : « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel. Après cela viens et suis-moi. » Antoine crut entendre la voix de Dieu. Il retourna chez lui, vendit tout ce qui lui appartenait, distribua l'argent aux pauvres et se fit ermite. Dans le désert, il mena une vie sobre et ascétique, et malgré son extrême frugalité et ses longs jeûnes il atteignit l'âge de 106 ans. — La résolution héroïque d'Antoine fut l'œuvre du Saint-Esprit.

II. *Dans sa miséricorde, au moment où il veut faire une mauvaise action, Dieu fait souvent sentir sa grâce au pécheur.*

199. — **Le brigand et le Saint Sacrement.** — On sait que la grâce de Dieu convertit saint Paul au moment où il allait persécuter les chrétiens. Un voleur de grand chemin se convertit dans les mêmes circonstances. Il attendait, pistolet au poing, un marchand qui devait revenir de la foire. Depuis plusieurs heures, il se tenait blotti derrière une haie, lorsqu'il entendit un bruit de pas ; il leva son arme, mais ce n'était pas le marchand, un prêtre passait portant le viatique. A cette vue, il baissa le canon de son arme : la grâce avait pénétré dans son cœur. Il se jeta aux pieds du prêtre et lui confessa son crime, mais celui-ci lui dit doucement : « Tu vois bien que J.-Christ ne t'abandonne pas. Puisque tu n'es pas venu à lui, il est venu à toi dans la forêt. Fais donc pénitence et sois un autre homme. » Le voleur changea complètement de vie et chercha à expier ses crimes par la pénitence. — On ne doit jamais désespérer du pécheur avant sa mort, il peut se convertir au dernier moment.

III. *Il y a des hommes qui ne coopèrent point à la grâce.*

200. — **Luther et la tache d'encre.** — Pendant que Luther se trouvait à la Wartburg sa conscience lui faisait parfois d'amers reproches. Il dit lui-même : « Mon cœur tremblait de frayeur et se demandait : es-tu seul à être sage, tous les autres seraient-ils dans l'erreur ? Que serait-ce si tu errais toi-même et si tu induisais en erreur tant de gens, qui seraient tous damnés ? Qui est-ce qui t'a appelé à prêcher l'Évangile ? » Au lieu de reconnaître en ces reproches la voix de Dieu, Luther se persuada que le diable le taquinait. Pour le chasser, il lança son encrier contre le mur. La tache en fut longtemps visible à la Wartburg. — Luther montre clairement qu'on peut résister à la grâce.

201. — **Ils ne l'écoutent pas.** — Un pieux enfant très pauvre, obligé d'aller à l'école, nu-pieds et mal vêtu, était pour cela souvent taquiné par un monsieur qui n'avait point de religion. Un jour il lui dit : « Si le bon Dieu t'aime, pourquoi ne dit-il pas à quelques gens riches d'avoir soin de toi ? » L'enfant réfléchit quelques instants et il lui dit : « Je crois que le bon Dieu en parle à certaines gens, mais ceux-ci ne l'écoutent pas. » — C'est la vérité. Le bon Dieu pousse les hommes intérieurement à faire le bien ; mais l'homme n'obéit pas à la voix de Dieu et la grâce n'est pas efficace.

202. — **Le Christ frappant à la porte.** — S'inspirant des paroles de l'Écriture-Sainte : « Voici que je suis à la porte et que je frappe » (Apoc. 3, 20), un peintre a créé un beau tableau, symbolisant la grâce actuelle. Devant une porte on voit Notre Seigneur, frappant et demandant à entrer. La maison où le Bon Pasteur veut entrer, est notre cœur. L'homme peut, soit en ouvrir la porte, c'est-à-dire coopérer à la grâce, soit la laisser fermée ou bien même en tirer le verrou, c'est-à-dire résister à la grâce.

203. — **Le cerf et les coups de fusil.** — Que de fois on a pu observer qu'un cerf, broutant près d'une source, entendant un coup de fusil, dresse l'oreille, pour savoir si le coup lui était destiné, et recommence à brouter. Une seconde détonation retentit : le cerf tressaille, puis sans s'inquiéter davantage du péril, continue à brouter. Mais éclate une troisième détonation, plus terrible que les premières : cette

fois il voudrait se sauver, mais il est blessé à mort. — Ainsi il en est de beaucoup d'hommes. Dieu les éprouve tantôt par la perte de leur fortune, tantôt par la mort d'un membre de leur famille, tantôt par des maladies, pour les arracher du péché auquel ils se sont adonnés. Mais ils ne songent pas qu'il faudrait se rendre au premier appel de la grâce ; car il n'est pas sûr que le prochain appel ne soit pas le dernier.

204. — **La châtelaine et le maçon mourant.** — Le chanoine Schmid raconte l'anecdote suivante : Une noble demoiselle, qui avait perdu ses parents, demeurait dans un somptueux château et tirait vanité de sa noble origine. Or, un beau jour, la fille d'un pauvre maçon accourt en toute hâte au manoir et lui dit : « Mademoiselle, mon père se meurt ; il vous a demandée, disant qu'il avait un secret à vous révéler. » La jeune châtelaine n'y alla pas. « Qu'est-ce que ce rustre pourrait bien me dire ? » pensait-elle. Mais la jeune fille revint une seconde fois disant que son père avait été chargé autrefois de murer une cachette où feu la châtelaine avait déposé des trésors considérables pour les soustraire à l'ennemi. Il devait en indiquer la place quand la jeune châtelaine aurait 20 ans, mais voyant sa fin prochaine, il voudrait lui confier le secret avant de mourir. A ces paroles la noble demoiselle se rendit en toute hâte auprès du maçon : mais, quand elle arriva, il venait d'expirer, emportant son secret dans la tombe. — Trop de chrétiens pratiquent envers le bon Dieu la même façon d'agir. Ils ne se soucient guère de la grâce, surtout quand Dieu se sert des moyens ordinaires pour les convertir. Pour beaucoup d'entre eux, le temps viendra où, malgré leur repentir, ils ne pourront plus revenir à Dieu.

IV. *Par la **grâce sanctifiante** l'homme acquiert la vie de l'âme.*

205. — **Une singulière épitaphe.** — Dans un cimetière on lisait l'inscription suivante : « Ci-gît M. N., mort à l'âge de 90 ans, *après avoir vécu trois ans.* Un voyageur, qui ne comprenait pas le sens de cette singulière épitaphe, le demanda au fossoyeur, qui lui répondit : « Cet homme était un impie jusqu'à sa quatre-vingt-septième année. Il n'a vécu de la vraie vie, qui est celle de la grâce, que dans les trois dernières années. C'est pour cela qu'il a demandé que cette épitaphe soit gravée sur sa tombe. » — Bien des chrétiens ont la vie du corps mais ne possèdent

plus celle de l'âme. La grâce sanctifiante leur manque, et c'est elle seule qui produit et entretient la vie de l'âme.

V. *Sans la grâce sanctifiante l'homme est pour Dieu un objet d'aversion.*

206. — **Pas de racines.** — Il est d'usage, au mois de mai, dans quelques contrées, de couper un arbre dans la forêt, de l'orner de rubans et de clinquants et de le planter sur une place publique, où la jeunesse du village danse et s'amuse autour du mai. Mais l'arbre, exposé aux rayons du soleil, se dessèche bien vite, malgré tout le clinquant dont il est chargé, et en peu de jours il a perdu toute sa beauté. Dans un village, où cet usage existait, le fils de l'instituteur fut frappé du changement subit de l'arbre, et en demanda la raison à son père : « C'est que l'arbre, répondit le père, n'a plus de racines. La sève ne peut plus monter dans le tronc et les rayons du soleil qui lui faisaient du bien autrefois lui sont nuisibles à présent. » Il en est de même de l'homme ; aussitôt qu'il est séparé de Dieu par le péché mortel, il court à sa perte, dût-il être couvert d'or et de pierreries. — Sans la grâce sanctifiante l'homme est voué à la damnation éternelle.

VI. *Il y a sept dons du Saint-Esprit.*

207. — **Sainte Catherine et les 50 savants.** — Sainte Catherine descendait d'une famille royale, possédait des biens immenses et une science très approfondie. Lorsque l'empereur Maximin vint à Alexandrie il fit traîner en prison les chrétiens qui ne voulaient pas sacrifier aux dieux. Sainte Catherine entra, dit la légende, dans le temple des idoles où se trouvait Maximin, et lui prouva en un magnifique discours combien il avait tort. Maximin qui de simple pâtre était devenu empereur, s'étonna de la science de cette jeune fille et s'écria : « On dirait un autre Platon ! » Puis lui demandant qui elle était, elle répondit : « Je suis la fille de ton prédécesseur. » L'empereur la fit conduire en prison et rassembla les plus grands savants de son temps pour discuter publiquement avec la jeune chrétienne. Cinquante philosophes furent convoqués et cherchèrent à défendre le paganisme, en citant les plus grands poètes et les plus hautes autorités philosophiques. Mais Catherine réfuta leurs arguments par d'autres citations puisées aux mêmes sources, de sorte que ses adversaires durent reconnaître sa supériorité. Exaspéré, l'empereur fit torturer

Catherine ; étendue sur une roue celle-ci se brisa, comme cela est rappelé par l'iconographie de la sainte. Finalement elle fut décapitée (25 nov. 307). D'après la tradition son corps fut inhumé sur le Sinaï et se trouve depuis le VIII^e siècle dans le monastère que sainte Hélène fit construire sur cette montagne et qui s'appelle « monastère de sainte Catherine ». — Sainte Catherine avait reçu du Saint-Esprit le don de la science pour défendre la vérité du christianisme.

208. — **L'empereur Othon III et saint Nil.** — Au X^e siècle vivait dans un couvent italien un savant moine du nom de Nil, dont l'empereur Othon III fit la connaissance pendant son expédition en Italie et qu'il prit l'habitude de consulter. Pour le récompenser de ses réponses éclairées, l'empereur lui dit : « Demande-moi tout ce que tu voudras, je te l'accorderai. » Sur quoi le saint leva les mains au ciel et lui dit d'un ton suppliant : « Tout ce que je te demande, c'est que tu penses au salut de ton âme, car tu mourras un jour comme tout autre homme, et comme tout autre tu rendras compte à Dieu de ta vie. » Ces paroles impressionnèrent vivement le jeune empereur, qui mourut bientôt en héros sur la terre étrangère. — Saint Nil, qui aurait pu demander toute sorte de biens, les méprisa parce qu'il connaissait la valeur de l'âme humaine. Il possédait le don de sagesse.

209. — **La vierge Domitilla.** — Flavia Domitilla était fiancée au noble Aurélien, fils d'un consul romain, et perdait beaucoup de temps à soigner sa beauté. Un jour qu'elle se parait, Nérée, son esclave chrétienne, lui dit : « Oh ! Domitilla, si vous employiez autant de temps à parer votre âme pour le divin fiancé, quel bonheur serait votre partage ! » Ce sévère avertissement toucha vivement la fière Romaine ; elle se renseigna sur le christianisme et se fit chrétienne. Dans la suite, elle fut dénoncée par son ancien fiancé et condamnée à mort (vers l'an 100) avec ses deux esclaves Nérée et Achillée : les trois furent décapitées après avoir enduré divers supplices. — L'esclave chrétienne de sainte Domitilla avait le don de la sagesse ; elle avait reconnu que la beauté inaltérable de l'âme a plus de valeur que la beauté du corps qui se flétrit en peu de temps.

210. — **Comment puis-je vous récompenser ?** — Un général hongrois, de Prague, étant malade, se fit soigner

par une pauvre sœur de l'hôpital, qui jour et nuit se dévoua, oubliant son propre repos. Cette vie de sacrifice et de complet désintéressement pour un blessé étranger et inconnu, toucha le cœur du vaillant soldat et il dit à la sœur : « Si du moins je connaissais un moyen de vous faire un peu plaisir, pour vous récompenser de tous les soins que vous me prodiguez ! » — « Monsieur, répondit la religieuse, la plus grande joie que vous puissiez me procurer, c'est de recevoir les saints Sacrements. » — Sur-le-champ le général fit appeler un prêtre, se confessa et reçut le saint viatique. Penser avant tout aux biens éternels, c'est avoir le don de sagesse.

211. — **Le désintéressement de Windhorst.** — Pendant le fameux « Kulturkampf » allemand, le plus célèbre et le plus intrépide des défenseurs de l'Eglise catholique fut le grand orateur Windhorst, ancien président du ministère du Hanovre († 1891). Il fut au Reichstag le chef du Centre, qui comptait plus de 100 membres, et força à la fin le prince de Bismark à abolir bon nombre de lois hostiles à l'Eglise. Un jour l'empereur d'Autriche François-Joseph lui fit l'offre très avantageuse d'être le tuteur du prince de Thurn et Taxis, encore mineur. Cette position lui aurait rapporté un revenu annuel de 120,000 francs, plus, en cas de mort, une pension pour sa veuve et ses enfants. Que fit le vieillard qui ne vivait cependant que de la pension qui lui revenait comme ancien ministre ? Il consulta d'abord deux évêques exilés, qui lui conseillèrent de ne point quitter la lutte et de rester sur la brèche où Dieu l'avait placé. Windhorst retourna au Hanovre et fit savoir à l'empereur François qu'il ne pouvait accepter sa proposition. — Windhorst refusa donc des richesses et préféra vivre pauvre dans sa patrie, plutôt que de désertier le champ d'honneur où il pouvait défendre l'Eglise. Il estimait ainsi la récompense éternelle qu'il obtenait à un plus haut prix que les richesses passagères de ce monde. Il possédait le don de sagesse.

212. — **Une réponse vexante.** — Notker, un pieux et savant moine de Saint-Gall († 912), fût souvent consulté par Charles-le-Gros. L'empereur étant allé le trouver, un seigneur de sa suite voulut humilier publiquement le saint homme, qu'il enviait. Pendant que Notker priait à l'église, ce courtisan lui posa la question suivante : « Dites-moi donc, saint homme, ce que fait le bon Dieu au ciel ? » Notker lui répondit sévèrement : « Je vais vous le dire :

il élève les humbles et abaisse les orgueilleux.» Les courtisans se mirent à rire et le seigneur sortit honteux. Le même jour il tomba du cheval et se cassa la jambe. — On voit que le Saint-Esprit sait inspirer aux justes la réponse d'après les circonstances. Notker possédait le don de bon conseil.

213. — **Saint Yves défend une hôtelière.** — Saint Yves († 1303), le patron des juges et des gens du barreau, défendait de préférence les droits des pauvres et était appelé « l'avocat des gueux ». Un jour, descendu dans une auberge de Tours, l'hôtesse, une veuve déjà âgée, lui conta, les larmes aux yeux, qu'elle devait comparaître le lendemain devant les tribunaux et qu'elle serait sans doute condamnée à payer 1200 ducats, bien qu'elle fût innocente. Voilà ce qui s'était passé : deux étrangers avaient logé chez elle et lui avaient confié une bourse, elle ne devait la leur remettre qu'à la condition qu'ils fussent présents tous deux. Un beau jour ils se présentèrent, soupèrent à l'auberge et repartirent ; puis l'un d'eux revint, demanda la bourse, et l'hôtelière la lui donna. Une heure après, l'autre revint également et redemanda aussi la bourse. En apprenant que son compagnon l'avait déjà reçue, il feignit d'être au désespoir et l'autre ne revenant plus, il intenta un procès à la veuve. Saint Yves étudia la cause et se présenta comme défenseur de l'hôtesse. Le plaignant demanda la condamnation de la veuve pour avoir violé le contrat. Saint Yves répondit que la bourse n'était pas perdue, mais que le plaignant ne la recevrait pas avant qu'il amenât son compagnon, puisque d'après le contrat, elle ne devait être rendue qu'en présence des deux. » A ce plaidoyer inattendu notre homme vit qu'il s'était pris à son propre piège. En cherchant des subterfuges, il se contredit, et finalement il fut condamné tandis que l'hôtelière fut acquittée. — Saint Yves avait le don de bon conseil.

VII. *Le Saint-Esprit communique aussi des dons extraordinaires, p. ex. le don des miracles, de prophétie, de l'extase, des langues, etc.*

214. — **Saint Antoine de Padoue prêchant aux croisés.** — Lorsque saint Antoine de Padoue († 1231) vint à Rome, le pape Grégoire IX lui ordonna de prêcher aux croisés. C'était à Pâques 1227, et le Saint-Père lui-même avec tous les cardinaux s'était rendu à la basilique de Saint

Pierre. Saint Antoine prêcha en latin et néanmoins il fut compris de tous les croisés, Français, Allemands, Espagnols, Portugais, Hongrois et Slavons. Les assistants ne pouvaient en croire leurs oreilles. C'était un renouvellement du miracle de la Pentecôte. — Le don des langues fut aussi donné à saint François-Xavier, apôtre des Indes, à saint Jean Capistran, à saint Vincent Ferrier, à saint Bernardin de Sienne.

215. — **Catherine Emmerich.** — Catherine Emmerich, née en Westphalie, posséda le don des visions à un degré qui ne fut dépassé par personne. Elle en eut dès son enfance, et voyait le paradis, la chute de nos premiers parents, divers faits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle se vit en esprit au purgatoire, au ciel, sur le soleil, sur la lune, dans les astres. Enfin, elle reçut l'ordre de communiquer à d'autres ce qu'elle avait vu, mais on ne fit qu'en rire. A l'âge de 28 ans, elle entra au couvent des Augustines sur l'Agnetenberg près de Dülmen (1802). Lorsque le couvent fut supprimé en 1811 elle dut se retirer dans une maison particulière. Dès sa 24^{me} année elle eut des sueurs de sang si fortes qu'il lui coulait le long des joues. Elle avait vu un jour, pendant qu'elle priait à l'église, un jeune homme resplendissant de lumière qui tenait d'une main une couronne de fleurs, de l'autre une couronne d'épines et qui lui demanda de choisir. Lorsqu'elle eut choisi la couronne d'épines, il la lui posa sur la tête et disparut. Depuis ce temps elle eut des sueurs de sang et de grands maux de tête. A l'âge de 33 ans, elle fut stigmatisée. Pendant qu'elle était en prière devant un crucifix et suppliait le Seigneur de lui laisser prendre part à ses souffrances, elle ressentit instantanément des douleurs aux pieds, aux mains et au côté. Depuis lors, elle ne put ni marcher, ni travailler. Ses sueurs se répétaient surtout les vendredis. (La stigmatisation fut accordée à peu près à une cinquantaine de personnes, entre autre à S. François d'Assise.) Dès lors (1812) elle dût garder le lit et ne prit d'autre nourriture que la S. Eucharistie. Quand elle prenait des aliments par obéissance à son confesseur, elle en tombait malade et les rendait sur-le-champ. Elle devint célèbre dans toute l'Allemagne par ses visions et ses autres privilèges extraordinaires, au temps même où les philosophes français cherchaient à nier l'authenticité des miracles bibliques. Les autorités ecclésiastiques et civiles envoyèrent des commissaires auprès

de la voyante, et plus on examinait les faits de près, plus on y trouvait des côtés miraculeux. Déjà en 1815 elle avait vu en extase l'homme auquel elle devait plus tard révéler toutes ses visions. Cet homme vint à son chevet en 1818 : c'était le poète incrédule Brentano († 1842). Il fut converti par la voyante, resta auprès d'elle pendant six ans et fixa ses visions grandioses concernant la vie de Jésus et de la Sainte Vierge. Cette religieuse si favorisée de dons merveilleux mourut le 8 février 1824 à l'âge de 50 ans. — Le Saint-Esprit accorde ces dons quand il le veut, et dans le but de relever la foi d'une génération incrédule.

Le Chef de l'Église.

I. *Toute la puissance de S. Pierre passa à ses successeurs légitimes, qui sont les évêques de Rome, parce que S. Pierre mourut évêque de Rome.*

216. — **La mort de saint Pierre à Rome.** — S. Pierre vint à Rome du temps de l'empereur Claude (42) et y mourut le 29 juin 67, en même temps que S. Paul, après avoir régné pendant 25 ans, 1 mois et 9 jours. S. Pierre avait 75 ans lorsqu'il fut martyrisé. Depuis l'an 64, le fameux empereur Néron persécutait annuellement les chrétiens, et lorsqu'il voulut faire arrêter Pierre, les fidèles supplièrent l'apôtre de quitter la capitale. Se fondant sur la parole du Sauveur : « Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre, » S. Pierre sortit nuitamment de Rome. Pendant qu'il longeait la Voie Appienne, Jésus-Christ, d'après le témoignage de S. Ambroise, lui apparut chargé de la croix. Étonné, Pierre lui demanda : « Où vas-tu, Seigneur ? » (En ce lieu s'élève à présent une chapelle où l'on lit « Quo vadis, Domine » ?) Le maître lui répondit : « Je vais me faire crucifier une seconde fois, » puis il disparut. Pierre comprit que J.-Christ lui avait prédit la mort à la croix et retourna dans la ville. Il fut arrêté, chargé de chaînes et jeté dans la prison Mamerline. Elle existe encore aujourd'hui au pied du Capitole : construite sous terre en pierres de taille énormes, elle est lugubrement sombre et humide. Au-dessus de cette prison se trouve une église : S. Pietro in carcere (S. Pierre en prison). Après une détention de 8 mois, S. Pierre fut

condamné à mort. D'abord il fut flagellé, puis on le conduisit, en même temps que S. Paul, au lieu d'exécution. En chemin S. Paul fut séparé de lui près de la place où se trouve aujourd'hui la « chapelle des adieux » et mené à une lieue de là (ad aquas salvas) aux eaux Salviennes, où il fut attaché à une colonne de marbre conservée jusqu'à nos jours et ensuite décapité. Avant de mourir, il s'écria : « Seigneur Jésus, je remets mon âme entre vos mains. »¹ Pendant qu'on menait S. Paul au supplice, S. Pierre fut conduit sur le Janicule d'où on peut voir toute la ville et crucifié sur cette hauteur. Il demanda à être crucifié la tête en bas, se jugeant indigne de mourir comme son maître.² Le corps de S. Pierre fut inhumé par les chrétiens sur la colline du Vatican, où s'éleva bientôt une chapelle que Constantin remplaça par une basilique. Quand elle tomba en ruines au moyen-âge, elle fut démolie par les papes de la Renaissance et à sa place s'éleva, après cent ans de travaux, le dôme gigantesque de S. Pierre, terminé en 1626. C'est là que repose le corps du prince des apôtres et devant l'autel de la crypte brûlent jour et nuit plus d'une centaine de lampes.

II. *Les évêques de Rome ont possédé de tout temps le pouvoir suprême dans l'Église.*

217. — **La lettre de saint Clément à l'église de Corinthe.** — S. Clément fut le troisième successeur de S. Pierre. Il fut pape de 91 à 101 et avait encore connu Pierre et Paul, peut-être avait-il même été leur disciple. Sous son règne une dispute éclata à Corinthe entre l'évêque et la communauté. Or, quoique l'apôtre S. Jean vécût encore à Ephèse, les chrétiens de Corinthe ne s'adressèrent pas à lui, mais au successeur de S. Pierre, au pape Clément. Celui-ci leur répondit en une longue lettre, justement célèbre, où il dit : « Je croirais pécher gravement en destituant des prêtres qui ont exercé leurs fonctions d'une manière exemplaire. » Cette première lettre de S. Clément qui est arrivée jusqu'à nous, suffit pour faire cesser la discorde qui régnait à Corinthe. Il est remarquable que les chrétiens de Corinthe se soient adressés à un évêque, au diocèse duquel ils n'appartenaient nullement. Jamais ils

¹ C'est sur cet emplacement, où se trouvent trois sources, que fut construite l'église dite „des trois fontaines“.

² Là se trouve aujourd'hui l'église S. Pietro in montorio (S. Pierre sur la hauteur), bâtie par Constantin.

n'auraient fait cela s'ils n'avaient su que l'évêque de Rome était le chef suprême de l'Eglise.

218. — **Le pape Victor et fête de Pâques.** — Dans les premiers temps, les chrétiens de l'Asie-Mineure célébraient le jour de Pâques en même temps que les juifs, c'est-à-dire le 14 nisan (avril). L'Eglise de Rome au contraire le célébrait le dimanche après la première pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps. C'est pourquoi Polycarpe, l'évêque de Smyrne, vint à Rome en 162 afin de s'entendre avec l'évêque de Rome Anicet. Malgré ce voyage, l'ancien usage prévalut dans l'Asie-Mineure. Mais en l'an 190 le pape Victor ordonna aux évêques d'Asie, sous peine d'excommunication, de se conformer à l'usage romain. — Jamais l'évêque de Rome n'aurait pu donner un ordre pareil s'il n'avait été l'autorité suprême de la catholicité.

219. — **Le pape Etienne et les anabaptistes.** — De tout temps il était d'usage à Rome quand un hérétique se convertissait, de lui imposer simplement les mains, sans le baptiser une seconde fois. Les évêques africains au contraire avaient coutume de rebaptiser les convertis, parce qu'ils tenaient que le baptême des hérétiques n'était pas valide. L'évêque de Rome, Etienne I^{er}, leur enjoignit de ne pas répéter le baptême et de se contenter de l'imposition des mains, parce que les hérétiques baptisés au nom de la Sainte-Trinité l'étaient valablement. Plusieurs évêques, entre autres S. Cyprien, ayant osé quand même défendre l'opinion contraire, le pape les menaça d'excommunication (255). Bientôt après le pape Etienne et S. Cyprien souffrirent le martyre, de sorte que cette lutte n'eut point de conséquences. — Si l'évêque de Rome n'avait pas eu le gouvernement de l'Eglise, il n'aurait jamais osé faire des représentations aux évêques africains ni les menacer d'excommunication.

III. *Nous devons soutenir le chef de l'Eglise surtout puisqu'il est privé des biens matériels.*

220. — **Un refus d'aumône.** — Lorsque le Saint-Père perdit ses Etats (1861), quelques nobles dames de Vienne firent aux portes de l'église Saint-Etienne une quête qui produisit une somme importante. Toutefois un homme connu pour être extrêmement riche, voulut montrer sa haine contre la religion et le pape; il s'avança vers une dame qui quêtait, s'inclina, tira son portefeuille, y prit un billet de banque; mais au lieu de le donner à la quêteuse

il le remit à une pauvre femme qui se trouvait à quelques pas en disant à haute voix : « Voilà pour vous. Je préfère donner aux pauvres plutôt qu'à ceux qui dînent somptueusement et se promènent en carrosse. » La pauvre femme rougit, s'approcha d'une quêteuse et lui remit le billet de banque : « Pour le Saint-Père », dit-elle. Le comte de Chambord, qui apprit ce trait, en fut tellement touché qu'il lui envoya un billet de 1000 fr. par le comte de Monti en la félicitant cordialement. Ce présent fut d'un grand secours pour la pauvre femme, car elle avait plusieurs enfants en bas-âge qu'elle nourrissait à grand-peine par son travail. — Les pauvres sont souvent plus désintéressés que les riches.

221. — **Pie VII et le tailleur.** — On sait que Napoléon I^{er} fit arrêter (1809) Pie VII et le retint prisonnier à Savone. Les geôliers refusaient au pape toute commodité, quelquefois même le nécessaire, de sorte que l'auguste vieillard n'avait même plus d'habits convenables pour son rang. Sa soutane blanche tombait en lambeaux. Il demanda donc un tailleur pour la faire raccommoder. A la vue de l'habit tout usé du pape, le tailleur fut pris de pitié, et pour faire voir la misère à laquelle le Saint-Père se trouvait réduit, il montra la soutane aux habitants de la petite ville. Chacun voulut un souvenir du Saint-Père, et le tailleur fut obligé de couper la soutane en morceaux pour satisfaire leur désir. Ils achetèrent ensuite une belle soutane neuve qu'ils firent remettre au pape en y ajoutant le produit d'une quête faite entre eux. Le Saint-Père les en remercia et distribua l'argent aux pauvres. — Aujourd'hui le denier de Saint-Pierre est plus nécessaire que jamais, parce que le pape n'a plus d'autres ressources que les dons gratuits de la chrétienté.

IV. *Les évêques sont subordonnés au pape et lui doivent obéissance.*

222. — **Un roi qui voulait séparer de Rome l'épiscopat de son pays.** — Guillaume I^{er}, roi de Hollande, persécutait l'Eglise catholique et cherchait à empêcher la communication des évêques hollandais avec le Saint-Siège. Un jour il fit appeler un évêque et lui dit : « Je m'étonne de ce que vous obéissez aussi servilement aux ordres du pape. De bons évêques ne pourraient-ils donc point se passer du pape ? » Prompt à la réplique, l'évêque répondit : « Parfaitement, à peu près comme les ministres peuvent se passer

du roi.» — Comme les branches et les rameaux de l'arbre sont intimement liés au tronc et ne peuvent subsister sans lui, ainsi en est-il du clergé à l'égard du Saint-Siège.

223. — **Le nombre des évêques.** — Sur toute la terre on compte à peu près 1520 évêques catholiques et romains. Près de 1020 d'entre eux sont évêques résidants, tandis que 500 — coadjuteurs ou vicaires apostoliques — sont évêques titulaires. On les appelait aussi jadis évêques «in partibus infidelium» parce que leurs diocèses se trouvent en des contrées où il n'y a à présent que des infidèles.

224. — **Les riches ornements des évêques.** — Saint François de Sales, évêque de Genève, entra un jour en voyage dans une église de capucins, qui appartenait à son diocèse. On était au carême et le prédicateur parlait du luxe dans l'habillement. Il attaqua aussi les évêques qui, au lieu de donner le bon exemple, portaient à son avis de trop riches habits de cérémonie et voyageaient en carrosse. Après le sermon l'évêque se rendit à la sacristie et fit venir le prédicateur. Lorsqu'ils furent seuls, S. François lui dit : «Mon ami, vous avez eu un sermon très édifiant. Peut-être est-il vrai que nous autres supérieurs ecclésiastiques nous ayons des défauts, dont vous autres religieux êtes exempts. Néanmoins je crois qu'il est imprudent de dire pareilles choses publiquement. Du reste les dignitaires ecclésiastiques doivent nécessairement porter un habit qui convient à leur rang. Et puis vous ne savez pas ce qui se trouve souvent sous le vêtement de soie.» A ces mots l'évêque ouvrit le haut de sa soutane et le capucin, tout confus, vit qu'il portait un grossier habit de bure. Alors S. François ajouta : «Je voulais vous montrer cela pour vous apprendre que l'humilité et l'esprit de mortification peuvent très bien trouver leur place sous un habit de soie et pour vous exhorter à être dorénavant plus prudent en vos paroles et moins téméraire en vos jugements. — Si les dignitaires de l'Eglise étaient habillés pauvrement, la dignité de l'Etat ecclésiastique en souffrirait, on les accuserait d'avarice, de malpropreté, etc. . . . C'est pourquoi il leur est non seulement permis, mais prescrit de s'habiller conformément à leur rang. Ce que de mauvaises gens en disent ne les touche pas, car de pareilles gens ne se contentent jamais de rien.

Les marques de la véritable Église.

I. *La véritable Église doit être une dans sa doctrine.*

225. — **Les Sacrements chez les protestants.** — Un

prince protestant de la Saxe cherchant un prédicateur pour sa cour, le fit publier dans ses Etats en ajoutant qu'il voulait examiner lui-même les candidats. Trois prédicateurs se présentèrent. Le duc demanda au premier : Combien de Sacrements y a-t-il ? Il répondit : « Deux, le baptême et la parole. » Le prince le renvoya et fit venir le second : Combien de Sacrements y a-t-il ? « Il y a trois Sacrements, répondit-il, le baptême, la parole et la communion. » Le duc le renvoya comme le premier et fit appeler le troisième auquel il posa la même question. Le prédicateur répondit : « Sire, autant qu'il vous plaira. » Enchanté de cette réponse le prince lui confia le poste en disant : « Voilà qui est bien, vous savez accorder la religion avec les désirs de votre souverain temporel. » — La véritable religion ne peut se conformer aux désirs des puissants de la terre, car la vérité est invariable. Il en est de la religion comme des mathématiques : malgré tout $2 \times 2 = 4$, et du moment que nous sommes à même de prouver qu'une religion varie, cette religion n'est pas la véritable.

226. — **La doctrine des protestants sur l'enfer et leurs contradictions.** — Louise Hensel de Berlin, écrivain et poète de grande piété († 1876), était fille d'un pasteur protestant du duché de Brandebourg. Après la mort prématurée de son père, Louise Hensel vint à Berlin avec sa mère. Elle montra de bonne heure beaucoup d'intérêt pour la religion, se mit à lire des ouvrages religieux et assista souvent aux prêches. Mais voyant que les prédicateurs protestants se contredisaient, elle commença à douter de la vérité de leur doctrine. Elle entendit alors aussi des sermons catholiques dans l'église de Sainte-Hedwige pour voir où se trouvait la vérité. En vain sa mère chercha-t-elle à la retenir dans le protestantisme, en vain fit-elle inviter plusieurs ministres protestants pour l'affermir dans sa foi. Quand ils lui demandèrent pourquoi elle se rendait aux sermons catholiques, elle répondit : « Parce que j'y entends les mêmes vérités, que ce soit le pape qui prêche ou un autre prêtre. » Le pasteur lui dit : « N'en est-il pas de même chez nous ? » — « Non, répondit Louise, car vous avez déclaré dernièrement qu'il y avait un enfer et votre confrère

a mis une heure à prouver le contraire.» Là-dessus les deux pasteurs se mirent à disputer et oublièrent le but de leur visite. Depuis ce moment Louise se sentit de plus en plus attirée vers le culte catholique, et à l'âge de 20 ans elle rentra dans le sein de l'Eglise (1818). — Une religion qui admet une liberté illimitée dans l'exégèse de la Bible et reconnaît des doctrines contradictoires, ne peut être la véritable religion. La véritable Eglise du Christ est une, en tout lieu et en tout temps, car la vérité est une, donc la seule et véritable Eglise est celle qui prêche les mêmes doctrines partout et toujours.

227. — **Le libre examen.** — Le principe : « Chacun peut expliquer la Bible à sa guise » est faux, car dans ce cas deux opinions contraires pourraient être toutes deux vraies, ce qui est absurde, parce que la vérité est une. 2×2 font 4 : il n'y a rien à y changer et pour les mathématiques et pour la religion. L'exemple suivant nous montre où peut mener le libre examen : Un homme avait volé un manteau, et quand on lui en demanda compte il répondit qu'il n'avait fait qu'agir d'après les préceptes de l'apôtre qui écrit : « Que l'un porte le fardeau de l'autre. » (Gal. 6, 2.)

II. *La véritable Eglise doit être **sainte** dans son fondateur et dans sa doctrine.*

228. — **Sola fide.** — Dès que nous pouvons prouver qu'une église professe une seule doctrine qui nous empêche d'atteindre la perfection et la sainteté, nous avons démontré que cette église n'est pas « sainte », donc qu'elle n'est pas la véritable. Or, nous sommes à même d'apporter de pareilles preuves contre l'église fondée par Martin Luther. Ce « réformateur » enseignait presque à chaque page de ses écrits que la « foi seule » (*sola fides*) suffit pour le salut. Il dit par exemple : « Vois quelle est la richesse du chrétien ou du baptisé, car il ne peut perdre le salut, même s'il le voulait et quels que soient ses péchés, à moins qu'il ne veuille pas croire. Aucun péché ne peut le damner hormis l'incrédulité. » (De capt. babyl. II vol. p. 264.) En 1521 il osa écrire à son ami Mélanchton : « Sois un pécheur : pêche fortement, mais crois plus fortement encore. » — D'après cette doctrine de Luther l'homme peut se livrer aux crimes les plus infâmes, il n'en vient pas moins au ciel, du moment qu'il croit. De pareils principes sont un blanc-seing pour tous les vices : preuve évidente que la doctrine de Luther n'est pas sainte et que le caractère de sainteté manque à l'église qu'il a fondée.

229. — **Les propos de Luther.** — La véritable Eglise doit avoir un saint fondateur. Donc, quand on peut prouver que le fondateur d'une religion n'était point un modèle de perfection, qu'il était plutôt tout le contraire, on est en droit de dire que pareille religion n'a pas la marque de la sainteté. Cette preuve est plus facile qu'on ne le croit pour Luther et son Eglise. Quiconque lit les écrits de Luther y trouve non seulement beaucoup de passages qui dénotent un amour-propre exalté et un caractère haineux, mais encore un homme soumis à de honteuses passions. Luther se sert constamment d'expressions grossières comme « gueule, monstre, brute, pourceau, cochon, âne, fumier, peste, cracher, dévorer, se souler », pour ne pas répéter ceux dont l'honnête homme le moins cultivé rougirait. C'est surtout le pape qu'il cherche à salir de sa bave. Son orgueil et son amour-propre démesurés apparaissent dans des phrases telles que : « Je suis connu au ciel, sur la terre et dans les enfers. J'ai tant d'autorité. . . . Je suis un grand docteur qui vaut plus que le pape, les évêques et les moines. » Luther, en disant qu'il ne peut réciter le « Pater » sans jurements, voulait dire qu'en récitant le « Pater » il entrait tellement en colère contre le pape et l'Eglise catholique qu'il se sentait obligé de la maudire. Lors de la révolte des paysans, Luther conseilla aux princes « de rosser les vilains, de les étrangler et de les massacrer, car un prince pourrait à présent bien mieux gagner le ciel en versant du sang qu'en priant. » — Un seul fait analogue dans la vie d'un saint proposé pour la canonisation, suffirait pour empêcher la béatification. Et Luther serait un « homme de Dieu » et un réformateur !! Plusieurs écrivains, entre autres Döllinger, sont d'avis que Luther avait bu, quand il écrivait. Il y a même des protestants qui blâment Luther de ses trivialités et disent que ses ouvrages semblent plutôt être l'œuvre d'un porcher que d'un pasteur d'âmes d'une pareille célébrité.¹ Aussi Wicel écrivait-il avec raison, en 1531, à un disciple de Luther nommé Balthasar Raid : « Telle colère, telle soif de vengeance, telle brutalité, telle manie de calomnier, telle imprudence, telle débauche. . . . ne se trouvent pas même dans les faux prophètes et dans les hérétiques. Tu le sais bien toi-même. » Et le savant Erasme écrit : « Le plus simple bon sens vous dit qu'un homme qui a produit une révolution pareille,

¹ V. Dr Germanus : Reformationsbilder. Herder.

qui prennent plaisir aux injures et aux calomnies, sans jamais pouvoir s'en rassasier, ne peut être un envoyé de Dieu. Cette arrogance, la plus grande qui fut jamais, ne peut être exempte de folie et cette frivolité effrénée n'est pas compatible avec l'esprit apostolique.» — Le caractère de Luther prouve que la marque de «sainteté» manque à l'Eglise qu'il a fondée.

III. *La véritable Eglise doit être **catholique** (c.-à-d. universelle). Elle doit être apte à recevoir tous les peuples de la terre et doit chercher à les évangéliser tous.*

230. — **Les nouveaux diocèses fondés par Léon XIII.** — On ne peut mieux juger de la peine que prend l'Eglise pour propager la foi dans tous les pays du monde, ni mieux constater les succès de ce travail d'évangélisation, qu'en jetant un coup d'œil sur le nombre toujours croissant des diocèses. Pendant les 25 ans de son pontificat (1878-1903) Léon XIII érigea 2 patriarchats, 34 archevêchés, 113 diocèses, 65 vicariats apostoliques, 35 préfectures apostoliques, 3 délégations apostoliques. — Ces chiffres montrent que l'Eglise catholique s'accroît constamment, donc qu'elle est «catholique».

IV. *La véritable Eglise doit être **apostolique**, c.-à-d. qu'elle doit remonter au temps des apôtres.*

231. — **Un musulman comme juge.** — Un jour, quatre membres des chrétientés d'une ville turque — un catholique, un protestant, un grec et un vieux-catholique — prirent un musulman pour arbitre de la vérité de leur Eglise, afin de décider laquelle des quatre a été fondée par Jésus-Christ. Le mahométan leur posa d'abord la question suivante : «Croyez vous que Jésus-Christ est Dieu et a fondé une Eglise?» Ils répondirent affirmativement. Puis il demanda au protestant : «Quand est-ce que votre Eglise s'est formée?» — Il y a à peu près 400 ans, dit-il. — «Et qu'étaient vos aïeux antérieurement?» — Ils étaient catholiques. Le musulman se contenta de cette réponse et s'adressa au grec schismatique : «Depuis quand votre Eglise existe-t-elle?» — Depuis près de 900 ans, répondit-il. — «Et que furent vos aïeux avant ce temps-là?» — Catholiques. Enfin le musulman demanda à l'adversaire de l'infailibilité : «Depuis quand votre Eglise existe-t-elle?» — Depuis 1870, répondit-il. — «Et qu'étaient vos aïeux avant cette date?» Ils étaient catholiques. Alors le mahométan s'adressa au

catholique : « Depuis quand la religion catholique se propage-t-elle sur la terre ? » Le catholique répondit : Depuis près de 1900 ans, c.-à-d. depuis le temps des apôtres. — « Comment prouvez-vous la haute antiquité de votre religion ? » reprit le musulman. « Rien de plus simple, répliqua le catholique : la preuve en est dans la succession ininterrompue de nos papes depuis S. Pierre jusqu'à Pie X. » Sur quoi le disciple du prophète de la Mecque conclut : Si Jésus-Christ n'a fondé qu'une Eglise, et cela il y a 1900 ans, les catholiques ont seuls la vraie religion, puisqu'ils sont les seuls qui remontent aux apôtres.

232. — **Le faux prince.** — Un prince mourut en laissant une fortune considérable. Un fils unique disparu devait hériter. Après de longues années un jeune homme se présenta en se disant fils du prince. Mais son acte de naissance prouvait qu'il n'était né que plusieurs années après la mort de son prétendu père, et naturellement il ne reçut point l'héritage. — Il en est de même des diverses Eglises chrétiennes, qui se sont formées dans la suite des siècles. Ces Eglises prétendent tirer leur origine de J.-Chr., mais la date de leur naissance leur donne un démenti formel. Comment J.-Ch. peut-il avoir fondé une Eglise qui ne se constitua qu'au XVI^e siècle ? Car personne ne peut nier que l'Eglise protestante n'existait pas avant 1518. Il en est de même de l'Eglise anglicane, qui fut créé par Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1535. A plus forte raison l'Eglise schismatique de 1870 n'est-elle pas la véritable Eglise, quoiqu'elle se nomme « vieux-catholicisme », parce qu'elle n'est que la suite de la défection de quelques prêtres catholiques et n'existait pas avant le concile du Vatican. — L'Eglise véritable doit remonter aux temps des apôtres, car J.-Ch. a prédit que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre son Eglise solidement assise sur le rocher de S. Pierre. Si la véritable Eglise avait disparu au cours des siècles, J.-Ch. n'aurait pas tenu sa promesse, ce qui est impossible.

233. — **La conduite d'eau détruite.** — Si quelqu'un voulait nous faire accroire qu'une conduite d'eau comprenant plus de 1900 tuyaux pût être détruite par un tremblement de terre, de sorte que les tuyaux fussent brisés à partir du 300^e et que néanmoins l'eau recommençât à couler et à alimenter la conduite à partir du tuyau 1518 comme si rien ne s'était passé ; qu'en dirait-on ? Cependant ce que prétendent les protestants n'est pas moins ridicule,

puisqu'ils nous disent que le pur Evangile de J.-Ch. se perdit au III^e siècle et que Luther l'a de nouveau découvert. La véritable doctrine de J.-Ch. n'a pu se perdre, parce que le Sauveur lui a promis une durée continuelle.

234. — **La religion de nos aïeux.** — Le comte de Stolberg, écrivain renommé, se convertit au catholicisme en 1800. Un de ses amis protestants lui dit : « Je n'aime pas ceux qui quittent la religion de leurs pères. » — « Moi non plus, répliqua Stolberg avec beaucoup d'à-propos, car si mes aïeux n'avaient pas déserté la foi de leurs pères, je n'aurais pas été obligé de retourner à l'Eglise catholique. »

Une protestante dit un jour à une dame convertie : « Je veux mourir dans la foi de mes parents. » — « Et moi, répondit l'autre, je veux mourir dans la religion de mes aïeux. »

Un ambassadeur français, en Angleterre, tomba gravement malade. Un ami qui vint le voir lui fit remarquer qu'il allait être enterré parmi des protestants. Mais l'ambassadeur lui répondit : « On fera ma tombe un peu plus profonde, et je reposerai au milieu de mes frères catholiques. » (Jusqu'en 1535 l'Angleterre était catholique.)

On raconte le même fait du cardinal Commendone, qui voyageait en 1560 en Allemagne en qualité de légat du Pape pour faire les convocations au concile de Trente. A Berlin, il fut invité à la table de l'Electeur, et un des convives se permit de le railler en observant que ce serait bien désagréable pour lui s'il allait mourir dans la patriemère de l'hérésie. Sans se déconcerter le cardinal répliqua : « Vous creuserez plus bas et je reposerai sur le sol catholique. »

V. *La véritable Eglise est souvent celle qui est persécutée.*

235. — **Un protestant converti.** — Dans une grande ville un protestant vint un jour trouver un prêtre catholique et demanda à être admis dans l'Eglise catholique. Le prêtre voulant connaître le motif de sa conversion, le protestant lui répondit : « Depuis de longues années je lis beaucoup la Bible, surtout le Nouveau-Testament. Ce qui me frappe le plus, c'est que Jésus-Christ a prédit beaucoup de souffrances et de persécutions à ses apôtres et à ses disciples. Eh bien, me suis-je dit, c'est à cette marque que tu reconnaîtras infailliblement la véritable Eglise. Or, j'ai trouvé que ni nous, les disciples de Luther, ni les Réfor-

més, ni enfin les autres hérétiques ou schismatiques, ne sont persécutés à cause de leur foi. Il n'y a que les religieux catholiques, le pape, les évêques, en un mot, Rome et l'Eglise romaine, qui sont le but d'attaques incessantes et l'objet de toutes les calomnies. Tantôt dans un pays, tantôt dans un autre on les expulse, on fait jouer tous les ressorts pour empêcher la pratique du culte catholique. Dans bien des pays on met obstacle à la construction de nouvelles églises catholiques; on veut empêcher les missions; la «séparation d'avec Rome», voilà le mot d'ordre sur toute la ligne, et par un travail systématique et sans relâche, on veut pousser les catholiques à l'apostasie. Quand j'y pense, je vois avec évidence que la religion catholique est la véritable religion fondée par J.-Ch.» — Le prêtre vit tout de suite que cet homme avait une foi sincère et, après une instruction préliminaire, il le reçut dans le sein de l'Eglise. — Jésus-Christ a souvent prédit à ses disciples qu'ils seraient persécutés, par exemple quand il leur dit: «Le serviteur n'est pas plus grand que le maître; s'ils m'ont persécuté ils vous persécuteront aussi.» — Une Eglise qui vit en paix n'est donc point l'Eglise du Christ.

236. — **Les calomnies des payens.** — Les premiers chrétiens étaient exposés aux plus infâmes calomnies de la part des payens. On prétendait que les chrétiens tuaient un enfant dans leurs assemblées et qu'ils en dévoraient la chair, on les accusait de se livrer à la débauche dans leurs réunions nocturnes aux catacombes, enfin on les citait devant les tribunaux comme athées et ne croyant pas aux dieux, parce qu'ils ne fréquentaient pas les temples payens, etc. — Aujourd'hui encore le père du mensonge combat l'Eglise catholique par des calomnies du même genre. L'Eglise est traitée à peu près comme le Christ devant Pilate.

Hors de l'Eglise point de salut.

I. *Tout hérétique ou schismatique qui a reconnu la vérité de l'Eglise catholique est rigoureusement obligé d'y entrer.*

237. — **Christine de Suède.** — Christine de Suède, fille unique du fameux Gustave Adolphe, qui fit tant de mal à la religion catholique, trouva que les pasteurs protestants se contredisaient. Elle voulut savoir si de pareilles

contradictions se trouvaient aussi dans la doctrine romaine, et elle commença à lire sérieusement des ouvrages catholiques. Cette lecture la persuada de plus en plus que la doctrine catholique est la seule vraie. Pour écarter les dernières difficultés, elle appela à sa cour des savants protestants et catholiques et leur posa plusieurs questions. Ces conférences la convainquirent complètement que les catholiques possédaient la vérité. Mais comme les lois de son pays ne lui permettaient pas de changer de religion, elle déposa généreusement la couronne royale pour se retirer dans un pays où elle pourrait vivre d'après sa foi (1654). Dans cette même année elle abjura solennellement à Bruxelles et finit ses jours à Rome; elle y mourut en 1689, âgée de 63 ans, et fut enterrée dans la basilique de S. Pierre. — Pareil héroïsme n'est pas rare : des milliers de protestants et d'anglicans se sont convertis au catholicisme, quoiqu'ils perdissent par là et leur position et leur fortune. C'est là le triomphe de la vérité : ces convertis renoncent aux honneurs et aux biens de cette vie, afin de pouvoir vivre et mourir dans la religion catholique.

238. — **Mon âme vaut plus que 50,000 dollars.** — La fille d'un riche Américain, dont toute la famille était protestante, reconnut que l'Eglise catholique était la seule véritable. Elle se fit donc catholique. Lorsque son père l'apprit, il lui dit à table : « Je t'avais constitué une dot de 50,000 dollars. » Si tu renonces à la foi catholique dans les huit jours, je n'y changerai rien, mais si tu persistes dans ta nouvelle religion, je te déshériterai. » La jeune fille répondit brièvement : « Mon père, mon âme vaut plus de 50,000 dollars. — Elle voulait dire en d'autres termes : « Qu'ai-je à faire de 50,000 dollars, si je perds par là mon bonheur éternel ? » En effet, Jésus-Christ a dit : « Que sert-il à l'homme de gagner toute la terre, s'il vient à perdre son âme ? »

II. *Hors de l'Eglise point de salut, c.-à-d. quiconque est en dehors de l'Eglise par sa faute ne peut être sauvé.*

239. — **Henri IV.** — Le roi de France, Henri IV (1589-1610), était protestant avant son avènement. Un jour, à Saint-Denis, en présence de la cour et de ses ministres, il convoqua pour une conférence religieuse des savants protestants et des théologiens catholiques. A la question si l'on pouvait faire son salut dans le catholicisme, les

théologiens protestants répondirent : « Tout homme vivant chrétiennement peut être sauvé dans l'Eglise catholique. » Puis le roi demanda aux théologiens catholiques si l'on pouvait être sauvé dans l'Eglise protestante. Ils répondirent unanimement : « Quiconque a reconnu comme Votre Majesté, que l'Eglise catholique est la seule vraie, est strictement obligé de s'y faire recevoir ; pour lui le salut est à ce prix. » Ayant entendu cela, le roi répondit : « La raison me commande de suivre le parti le plus sûr. Or, il n'y a qu'un des partis qui me dit que je puis être sauvé dans le protestantisme, mais les deux partis sont d'accord que l'Eglise catholique me garantit le salut, je vais donc suivre le parti le plus sûr. » Sur quoi il rentra dans le giron de l'Eglise en 1593. — La véritable Eglise est seule la vraie voie qui mène au ciel, toutes les autres Eglises ne peuvent que nous égarer.

240. — **Mon fils, reste catholique!** — L'un des plus grands soucis de pieux parents catholiques est de conserver la foi à leurs enfants. Un touchant exemple de ce soin maternel nous est donné par la grande-duchesse Marguerite-Sophie, femme du duc Albert de Wurtemberg. Elle allait devenir reine lorsque Dieu l'appela à lui dans la fleur de l'âge à 32 ans (1906). Six enfants pleuraient au chevet de leur mère mourante ; l'un d'entre eux était le prince Philippe-Albert, l'héritier présomptif du trône du Wurtemberg, dont la population est en majorité protestante. Après avoir embrassé une dernière fois ses chers enfants, la mère mourante s'adressa en suppliant à son premier-né et lui dit : « Chéri ! reste catholique ! » Puis elle s'endormit doucement en répétant : « Seigneur, j'ai espéré en vous, je ne serai pas confondue pour l'éternité. » — Ceux qui gardent fidèlement la foi catholique pourront répéter ces paroles consolantes sur leur lit de mort.

III. *Il faut être **tolérant** envers ceux qui ne sont pas membres de l'Eglise ; car quoiqu'ils soient dans l'erreur, ils sont nos frères.*

241. — **Le Manichéen et l'ermite catholique.** — Dans la Thébaïde, où vivaient beaucoup de solitaires orthodoxes, se trouvait aussi un Manichéen. Un jour qu'il fit une excursion, il s'égara et se trouva vers le soir auprès de la chaumière d'un ermite catholique. Craignant de devenir la proie des fauves du désert, il résolut de frapper à la porte de la cabane. En entrant il s'excusa de ce qu'il demandait

un gîte pour la nuit, quoiqu'il fût un hérétique. Le solitaire le reçut cordialement et lui prépara une couche moelleuse. Ce que voyant, l'hérétique se dit : « Cet homme est vraiment un serviteur de Dieu, car la charité est d'après la parole du Sauveur le signe le plus sûr des disciples de Dieu. Un Manichéen n'aurait pas reçu un orthodoxe avec la même bonté. » Il en fut tellement touché qu'il rentra dans le sein de l'Eglise. — L'ermite avait donc gagné le cœur de cet hérétique par sa charité. La dureté et l'intolérance auraient produit l'effet contraire. Notre Seigneur dirait : « Va et fais de même. »

242. — **Saint Pacôme.** — Un fait analogue est rapporté de S. Pacôme, le grand fondateur des moines en Egypte. Encore soldat et payen, il fut un jour logé chez une famille chrétienne de la ville de Thèbes, et y fut traité avec tous les égards, comme s'il avait été un enfant de la famille. Cette conduite fit la plus grande impression sur son âme et instinctivement il conçut du respect pour la religion qui l'inspirait. Ce fut la cause de ses études postérieures qui le conduisirent au christianisme et à l'organisation de la vie monastique, où il acquit tant de mérites.

243. — **L'inspecteur des chemins de fer se faisant aiguilleur.** — La tolérance consiste surtout à rendre possible la pratique de leur culte à ceux qui sont d'une autre religion. En voici un bel exemple. Dans une grande gare d'Allemagne plusieurs employés catholiques, qui n'étaient pas de service, s'en étaient allés pour prendre part à la procession de la Fête-Dieu. Un aiguilleur de service, qui était aussi catholique, les vit partir et en eut le cœur gros. En ce moment l'inspecteur des chemins de fer — un protestant — passa et le regarda un moment. « Vous seriez sans doute bien content d'aller à la procession », lui dit-il. — Pour sûr, M. l'inspecteur, mais mon service ne me le permet pas. L'inspecteur lui dit : « Eh bien, allez-y, je vous donne congé pour deux heures. » Le garde-voie observa encore que l'express allait arriver dans quelques minutes et qu'il devait régler l'aiguille. L'inspecteur resta lui-même au poste et fit l'aiguilleur, jusqu'à ce qu'un autre employé vint prendre le service. — Un homme qui respecte ainsi la conviction religieuse d'autrui mérite l'estime de tout le monde.

244. — **Marie Stuart.** — La conduite de la reine Elisabeth d'Angleterre envers Marie Stuart contraste singulièrement avec le fait raconté tout à l'heure. Elisabeth, fille

du roi Henri VIII d'Angleterre (1558-1603), fit arrêter Marie Stuart, sa parente, qui était catholique et reine d'Ecosse, et après un procès qui n'était qu'une indigne comédie elle la fit condamner à mort.¹ Lorsque Marie Stuart reçut l'arrêt de mort, elle resta tout à fait calme, ne demandant d'autre grâce que celle de voir pendant quelques instants son confesseur emprisonné comme elle. Mais ce qu'on ne refuse pas au plus grand criminel, Elisabeth le refusa à cette reine infortunée par haine de la religion. Elle lui envoya au contraire un prêtre apostat, qui s'était fait protestant, afin qu'il cherchât à lui faire renier sa foi et lui rendît pénibles ses derniers moments. Marie Stuart, pleine d'une sainte indignation, renvoya ce Judas et peu après elle fut décapitée.

IV. *Les gens cultivés sont en général tolérants ; les hommes grossiers au contraire sont souvent intolérants.*

245. — **Pie IX et le peintre.** — Le pape Pie IX se promenait un jour seul dans les salles du Vatican († 1878). Dans l'une d'elles il remarqua un étranger qui regardait comme en extase un beau tableau de Raphaël. Le pape s'arrêta et observa celui qui semblait être un artiste. Le jeune homme apercevant le pape fit une profonde révérence. Le Saint-Père lui dit en souriant : « Vous êtes sans doute peintre, mon fils ? » La réponse fit comprendre à Pie IX qu'il était venu à Rome pour se perfectionner dans la peinture, mais n'avait pas les moyens d'entrer à l'Académie des beaux-arts. Le pape lui promit de subvenir lui-même aux frais de ses études. Tout effrayé, le jeune homme lui répondit : « Mais, Sainteté, je suis protestant ! » — « Cela ne fait rien, reprit le Saint-Père avec un bienveillant sourire, l'Académie des beaux-arts ne vous refusera pas pour cela. »

246. — **Pie IX et le juif.** — Pie IX se promenant un jour (1847) en carrosse hors de Rome, vit un vieux juif, qui était tombé sans connaissance sur le bord du chemin. Le pape fit instantanément arrêter sa voiture, descendit, s'approcha du pauvre homme, demanda ce qui lui était arrivé et pourquoi on le laissait dans cet état. On lui répondit : « Ce n'est qu'un vieux juif. » Ces dures paroles

¹ On a calomnié Marie Stuart, disant qu'elle avait causé la mort de son mari et puis épousé son meurtrier. Schiller chante bien la gloire de la noble martyre, mais il la croit aussi adultère et meurtrière de son mari, ce qui est faux d'après les recherches récentes.

firent de la peine à Pie IX, qui fit relever le juif, le plaça dans son équipage et le fit conduire chez lui. Rentré dans son palais, il envoya son médecin dans la demeure du pauvre juif. — Il n'est pas chrétien de refuser des secours à son prochain, parce qu'il n'est pas de la même religion ou de la même nationalité.

247. — **L'autel de Napoléon.** — Lorsque Napoléon à Sainte-Hélène fut sur le point de mourir, il ordonna d'ériger dans sa chambre un bel autel pour le très Saint Sacrement. Le général Bertrand se permit d'observer que ce souhait était bon pour un moine mais non pour un soldat et un empereur. Mais Napoléon se levant sur sa couche, lui dit de cette voix qui commandait aux rois : « Je suis le maître chez moi. » — L'empereur avait parfaitement raison, car personne n'a le droit de nous empêcher d'accomplir nos devoirs religieux, surtout quand nous sommes chez nous.

L'Eglise catholique est indestructible.

I. *L'Eglise catholique durera jusqu'à la fin des temps.*

248. — **Louis-Philippe et le nonce.** — Les fautes mêmes des serviteurs de l'Eglise ne sont pas capables de la détruire. C'est la pensée que le nonce exprimait un jour au roi Louis-Philippe quand celui-ci fit occuper la ville d'Ancone qui faisait partie du territoire pontifical. « Votre Majesté, s'imagine peut-être en finir avec l'Eglise? Détrompez-vous, Sire! Si cela était possible, il y a longtemps que nous y serions arrivés! »

249. — **Les cambrioleurs d'églises et Satan.** — Pendant que le fameux « Kulturkampf » grondait en Allemagne, quelques artistes catholiques publièrent différentes gravures symbolisant la situation de l'Eglise et qui étaient bien encourageantes pour les catholiques exposés dans la lutte. On y voyait la mer en fureur lançant ses flots écumants contre un énorme rocher. Sur la grève, plusieurs hommes en tenue de travail, passaient des cordes autour du rocher et tiraient à perdre haleine pour le renverser. A l'arrière-plan on voyait le démon, se raillant de leurs efforts impuissants. Sous le tableau se trouvait l'inscription suivante : « Moi, Satan, je travaille avec toute ma suite depuis 2000 ans à faire crouler ce roc, mais en vain. C'est pourquoi je

trouve vos efforts ridicules.» — Cette image est un beau commentaire des paroles du Sauveur : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer (le démon) ne prévaudront point contre elle. »

250. — **Une longue dissolution.** — Dans une assemblée de libre-penseurs à Francfort-sur-le-Main un orateur parlait de la dissolution croissante de la Papauté et de l'Eglise catholique. Un vieil adepte à la tête chauve fit la remarque : « Ce que vous dites est fort beau ; mais on répétait la même chanson dans ma jeunesse ; cette dissolution dure trop longtemps. »

II. *L'Eglise catholique sort triomphante des persécutions.*

251. — **Après Dioclétien, Constantin.** — La plus cruelle persécution des premiers chrétiens fut celle de Dioclétien ; elle fut tellement sanglante que les chrétiens comptèrent en l'an 303, à partir d'une nouvelle ère, « l'ère des martyrs ». L'empereur promulgua les édits suivants, dont il se promettait l'extirpation de la religion chrétienne dans l'empire romain : 1^o Les églises des chrétiens seront détruites et leurs livres sacrés jetés au feu. 2^o Les évêques et les prêtres seront arrêtés, mis à la torture et punis du dernier supplice s'ils ne renient leur foi. 3^o Tous les chrétiens sont exclus des dignités de l'Etat et perdent leurs droits civils. 4^o Les chrétiens doivent être dénoncés aux autorités. S'ils ne sacrifient pas aux dieux, ils seront mis à la torture et s'ils restent constants ils seront décapités. 5^o Tout fonctionnaire ou soldat sera, de temps en temps, tenu de sacrifier ; quiconque, refusera sera puni de mort. C'est durant cette persécution qu'eut lieu le massacre de la légion Thébaine, commandée par saint Maurice, le martyr de saint Florian et d'un grand nombre de vierges, entre autres de sainte Agnès à Rome, de sainte Lucie à Syracuse. La persécution sévit pendant dix ans, et à la fin les chrétiens étaient tellement clairsemés qu'on érigea à Dioclétien des monuments († 312) avec l'inscription : « A l'empereur Dioclétien, exterminateur des chrétiens ». Mais la situation changea bientôt, car Constantin-le-Grand, le protecteur du christianisme, parut. Sa mère, sainte Héléne, lui avait appris à respecter et à estimer la religion chrétienne. Son père, Constance Chlore, avait été César sous Dioclétien et avait régné comme tel dans les Gaules, en Espagne et

dans la Grande-Bretagne. Après la mort de Constance Chlore, son fils Constantin fut proclamé empereur (306) par les légions. Constantin se confiant à la fidélité de ses troupes, hasarda la lutte avec Maxence que les légions d'Italie avaient proclamé empereur, et le vainquit à la mémorable bataille du « Pont-Milvius » (312). Avant l'action, Constantin avait vu au ciel une croix resplendissante avec ces mots : « In hoc signo vinces » (par ce signe tu vaincras), que plus tard il fit broder sur les étendards des légions. Déjà en cette même année, Constantin avait porté son édit de tolérance pour les chrétiens, et après la bataille il publia l'édit de Milan qui permettait à tout le monde d'embrasser la religion chrétienne. En 313, Constantin était le seul maître de l'Occident, mais en Orient régnait son beau-frère Licinius, qui ne cessait de persécuter les chrétiens. Il fut vaincu par Constantin en 323 et celui-ci introduisit dans les provinces d'Orient les édits déjà en vigueur en Occident. Quoique encore païen il fit fêter le dimanche dans tout l'empire romain, donna les temples païens devenus déserts aux évêques chrétiens et nomma surtout aux plus hauts postes dans les provinces des fonctionnaires chrétiens, afin d'y faire exécuter les édits en faveur des chrétiens. Plusieurs légions reçurent des prêtres qui célébraient les offices sous des tentes, et la peine du crucifiement fut supprimée par respect pour le Sauveur. Enfin il fit construire une belle basilique sur la tombe de S. Pierre, qui fut remplacée au XVI^e siècle par le chef-d'œuvre de Bramante. De concert avec sainte Hélène il fit élever de nombreux sanctuaires en Terre-Sainte et en d'autres pays. Constantin mourut en 337, à la Pentecôte, dans l'habit blanc des catéchumènes, car il ne reçut le baptême que sur son lit de mort. — Ainsi les païens avaient triomphé trop tôt au temps de Dioclétien ; leur joie de voir le christianisme détruit se réduisit en fumée. Il en est de l'Eglise comme de la barque de Pierre sur le lac de Génésareth : une tempête furieuse gronde tandis que le Seigneur semble dormir, mais tout-à-coup il se lève et commande à la mer de se calmer.

252. — **Napoléon et Pie VII.** — Il y a une ressemblance curieuse entre la destinée du pape Pie VII, persécuté par Napoléon I^{er} et son adversaire. En voilà les traits principaux tels qu'ils sont tracés par l'histoire : 1^o Napoléon retint prisonnier le pape Pie VII pendant cinq ans (1809-1814) et en deux endroits différents, à Savone et à Fon-

tainableau ; plus tard il fut lui-même prisonnier pendant sept ans à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène. 2^o Le 17 mai 1809, Napoléon lança de Vienne le décret qui ravissait au pape ses Etats. Ce décret fut le commencement de la fin de Napoléon. Il essuya les premiers revers à Aspern et à Esslingen où il ne put forcer les positions de l'archiduc Charles. Napoléon n'était plus invincible. 3^o Le pape répondit au décret de Vienne par l'excommunication (11 juin 1809). En l'apprenant, l'empereur se mit à rire et ajouta : « Le pape croit-il que les armes tomberont des mains de mes soldats ? » Elles tombèrent plus tôt qu'il ne l'avait cru. Dans la campagne de Russie (1812) la grande armée fut détruite non par les Russes, mais par le froid qui fit « tomber les armes de la main des soldats. » 4^o Dans le château de Fontainebleau où Napoléon avait retenu prisonnier le Saint-Père et où il l'avait forcé à renoncer aux Etats pontificaux pour une pension annuelle, l'empereur dut signer l'acte d'abdication et il fut relégué à l'île d'Elbe avec un revenu annuel de 2 millions. 5^o En 1821 l'empereur mourait à l'île Sainte-Hélène pendant une terrible tempête, le 5 mai : coïncidence singulière, le jour de la fête de S. Pie (5 mai), depuis longtemps le Saint-Père était rentré à Rome, où il avait pu revenir en 1814. En 1815 les Etats pontificaux furent restitués au pape. 6^o C'est au château de Schönbrunn (Vienne) que Napoléon publia le décret qui privait le pape de ses Etats ; c'est là aussi que le fils de l'empereur, le « roi de Rome » mourut à la fleur de l'âge, dans la pièce même où Napoléon avait signé le décret de déportation. — Un catholique qui observe ces merveilleux évènements sera porté à des pensées bien sérieuses sur l'action de la divine Providence pour la protection de l'Eglise, tandis qu'un ennemi du catholicisme se gardera sans doute d'y voir autre chose que le hasard.

III. *Les princes persécuteurs de l'Eglise eurent presque tous des revers et finirent malheureusement.*

253. — **L'empereur Henri IV, Frédéric Barberousse, Frédéric II, Philippe-le-Bel.** — Henri IV, empereur d'Allemagne, qui simula le repentir au château de Canossa en 1077 et assiégea plus tard le pape à Rome, pendant trois ans, fut détrôné par son propre fils et mourut en exil (1106) à Liège, accablé de remords. Frédéric Barberousse créa trois antipapes et prit Rome. Dès lors la fortune le trahit : en 1168 il perdit la plus grande partie de son armée, que la

peste décimait, et il fut forcé de repasser les Alpes avec les débris de ses troupes. En 1176 il perdit la bataille décisive de Legnano qui le força à la paix de Venise, et quatorze ans après (1190) il périt en Syrie en se baignant dans le Calycadnus. — L'empereur Frédéric II cherchait à subordonner le pouvoir du pape au pouvoir impérial et à s'emparer des Etats pontificaux. Il fut donc excommunié en 1245 par le concile de Lyon, et les princes allemands le déposèrent. Bientôt il alla mourir en Sicile, ruiné de corps et d'esprit (1250), et peu après la fière maison des Hohenstaufen s'éteignait. Conradin, son dernier rejeton, expia les forfaits de ses aïeux et périt de la main du bourreau sur une place publique de Naples en 1268. — Philippe-le-Bel, roi de France, fit arrêter le pape Boniface VIII, et l'auguste vieillard mourut par suite de ces mauvais traitements en 1303. Le roi, de son côté, mourut subitement en 1314, à l'âge de 47 ans, des suites d'une chute. — Les paroles de Jésus-Christ : «Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé et elle écrasera celui sur qui elle vient à tomber,» s'appliquent au rocher de S. Pierre. De Maistre exprimait cette même pensée en disant : «Qui mange du pape en meurt.»

254. — **Le lion malade.** — La fable du *lion malade et du renard* est très instructive. Le roi des animaux étant malade, avait ordonné qu'on vînt le visiter dans son antre. Tous les animaux y envoyèrent des députés. Seuls les renards ne répondirent pas à l'appel. Ils se méfiaient du roi malade voyant «que des pas empreints sur la poussière, tous sans exception menaient à la tanière, tandis que pas un ne marquait le retour.» C'est sans doute à cette vieille fable si artistiquement tournée par La Fontaine que Rodolphe de Habsbourg, l'aïeul des empereurs d'Autriche, pensait, lorsqu'il dit : «Les vestiges m'effrayent!» Ses conseillers avaient voulu le pousser à une expédition en Italie pour ruiner la puissance du pape; mais il leur répondit : «Les empreintes sur la route m'effrayent,» c'est-à-dire l'histoire prouve qu'aucun des souverains qui ont persécuté le pape n'a eu une fin heureuse : «Leur destinée m'effraye.» — La fin de Judas et d'Hérode, meurtrier des Innocents est, elle aussi, un exemple effrayant de la fin malheureuse de tous les persécuteurs de l'Église.

L'infaillibilité doctrinale de l'Eglise.

I. *Les évêques rassemblés pour un concile général sont assistés par le Saint-Esprit.*

255. — **Le concile convoqué par Napoléon I^{er}.** — Napoléon I^{er} retint Pie VII prisonnier pendant plusieurs années, et au mois de mars 1811 il ordonna aux évêques de France et d'Italie de s'assembler à Paris pour y tenir un concile. Ce concile devait reconnaître les évêques que Napoléon avait nommés, mais que le Saint-Père traitait d'intrus. Beaucoup d'évêques refusèrent d'obéir avant que l'empereur eût mis en liberté le Souverain-Pontife, sans lequel le concile serait nul. Les flatteries et les menaces de Napoléon restèrent sans effet. Là-dessus Napoléon doit avoir dit qu'il était facile d'obtenir des concessions d'un évêque isolé, mais que réunis en concile ils étaient inflexibles et n'étaient plus les mêmes hommes. — Ce nouvel esprit qui les inspire alors n'est autre que le Saint-Esprit promis par Jésus-Christ. C'est pour cela que les apôtres ont déjà dit au concile de Jérusalem (51) : « Il a plu au Saint-Esprit et à nous. »

II. *Les décisions « doctrinales » du Saint-Père sont infaillibles.*

256. — **Définition de l'Immaculée-Conception (1854).** — Au moyen-âge les théologiens discutaient entre eux si la Sainte Vierge avait été exempte du péché originel ou non. Les dominicains, à leur tête S. Thomas d'Aquin, étaient d'avis que la Mère de Dieu avait été comme tout le monde conçue avec le péché originel. Mais toute l'Eglise croyait unanimement que Marie avait été exempte du péché originel dès le premier moment de sa conception et non pas seulement à partir de sa nativité, et cela par un privilège tout spécial de Dieu. D'après la promesse faite à nos premiers parents, Marie devait écraser la tête du serpent, elle ne pouvait donc en aucun moment de son existence être sous sa domination. Afin de terminer la controverse, Pie IX ordonna le 2 février 1854 aux évêques de la chrétienté de lui faire part de ce que l'on croyait et enseignait dans leurs diocèses sur ce privilège de Marie. Plus de 600 évêques répondirent sur-le-champ que l'Immaculée-Conception était crue et vénérée de tout temps par les fidèles; en effet, de temps immémorial on trouve des statues, des

cantiques, des prières en l'honneur de Marie Immaculée. En raison de cette croyance universelle de la chrétienté, Pie IX déclara le 8 décembre 1854, en présence de nombreux cardinaux et évêques, que la croyance à l'Immaculée-Conception était un article de foi. Ce n'est pas là un dogme nouveau. Le pape n'a fait autre chose qu'annoncer solennellement que toute la chrétienté croit à l'Immaculée-Conception, donc que cette vérité est un dogme révélé. — Une déclaration solennelle de ce genre astreignant toute la chrétienté est infaillible, c'est-à-dire que Notre-Seigneur ne permet pas que dans ces conditions le pape induise en erreur toute l'Eglise, car il a dit : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Si le pape pouvait se tromper en des définitions pareilles, l'enfer prévaudrait contre l'Eglise et la promesse de Jésus-Christ ne se serait pas accomplie, ce qui est impossible.

257. — **Rome a parlé, la cause est décidée.** — Vers l'an 400, un moine venu de la Grande-Bretagne du nom de Pélage enseigna à Rome, et plus tard dans l'Afrique septentrionale, que l'homme naissait exempt du péché originel et qu'il n'avait dès lors besoin ni du baptême ni de la grâce pour faire son salut. Saint Augustin, alors évêque d'Hippone, à quelques lieues de Carthage, combattit par ses sermons et par ses écrits cette doctrine funeste, car il avait lui-même appris dans sa jeunesse ce que l'homme souffre des conséquences du péché originel et qu'il ne peut se sauver sans le secours de la grâce divine. En 418 enfin le pape Zosime condamna l'hérésie de Pélage par une encyclique qu'il envoya à tous les évêques de l'Eglise. Lorsqu'elle parut, S. Augustin dit les remarquables paroles : « Roma locuta, causa finita ; » « Rome a parlé, la cause est finie. » — Cela prouve que les décisions du Saint-Siège ont eu de tout temps la plus haute autorité.

La communion des Saints.

I. *Les fidèles sur terre, les âmes du purgatoire et les élus au ciel forment une grande famille.*

258. — **Les trois fils.** — Un père avait trois fils. L'aîné s'était déjà créé une position, il était avocat ; le cadet avait passé tous ses examens, mais n'avait pas encore d'emploi ; le troisième faisait ses études, mais ignorait encore s'il parviendrait au but. Les trois frères se voyaient souvent,

causaient ensemble et s'entr'aidaient. — Ainsi en est-il des élus, des âmes du purgatoire et des chrétiens sur la terre. Les élus, ou l'Eglise triomphante, sont ceux qui ont déjà atteint leur but ; les âmes du purgatoire, ou l'Eglise souffrante, sont celles qui ont passé le temps de l'épreuve et sont assurées du salut ; enfin l'Eglise militante ou les chrétiens ici-bas se compose des membres de l'Eglise qui ont encore à subir les tentations du démon et ne sont pas sûrs de leur salut. Tous ensemble sont enfants de Dieu et constituent ainsi la grande famille de Dieu. Ils s'aiment, s'entr'aident et se soutiennent les uns les autres.

II. *Les membres de la « communion des Saints » peuvent s'entr'aider.*

259. — **La prière de la mère mourante dans la prison.** — Pendant la Révolution, la comtesse de Chateaubriand fut jetée en prison avec sa fille, tandis que son fils, alors libre-penseur, s'était embarqué pour l'Amérique. Quoiqu'en prison et entourée des horreurs de la Révolution, la mère infortunée pensait moins à son propre malheur et à celui de sa fille, qu'au sort de son fils, qui avait perdu la foi. Lorsque la comtesse tomba malade dans son cachot, elle demanda une dernière fois à Dieu le retour de son fils à la foi. Puis elle fit promettre à sa fille de faire part au frère absent que la dernière prière de sa mère mourante avait eu pour objet sa conversion. Après la mort de la comtesse, M^{lle} de Chateaubriand écrivit à son frère ce que sa mère lui avait recommandé. Peu après, elle aussi monta, victime innocente, sur l'échafaud ; mais la lettre atteignit heureusement le jeune comte, et cette lettre écrite auprès de la dépouille mortelle d'une mère bien-aimée, fit sur M. de Chateaubriand une indicible impression. Il n'oublia plus de sa vie cette voix d'outre-tombe le rappelant à la foi chrétienne. Il se jeta à genoux, recommença à prier, et il sentit que la paix intérieure et le bonheur revenaient dans son cœur avec la prière. Il devint ensuite un des grands apologistes du christianisme ; ses œuvres ont fait le tour du monde et son « Génie du christianisme » inaugura un renouveau religieux comme on ne l'avait plus vu depuis un siècle. — L'intercession des chrétiens les uns pour les autres a tant de force que S. Jacques déjà exhortait les chrétiens « à prier les uns pour les autres afin d'être sauvés » (Jacq. 5, 16). C'est surtout la prière d'une mère pour son enfant que Dieu aime à exaucer.

260. — **Encore une mère mourante priant pour son enfant.**

— L'efficacité de la prière d'une mère pour son enfant apparaît encore dans le fait que voici : Un incendie ayant éclaté dans une maison de Vienne, une mère, pour se sauver du feu, se réfugia dans la cave avec son enfant de 5 ans. Mais la fumée y pénétra et asphyxia la mère. Les dernières paroles qu'elle prononça, et que l'enfant put comprendre, furent un cri de suprême détresse à la Mère de Dieu, à la garde de laquelle elle avait confié son enfant. En effet, la divine Mère protégea le petit garçon qui, après que l'incendie fût éteint, sortit sain et sauf de sa cachette. Dans la rue il ne cessait de répéter : « Ma mère est morte ! » Mais les gens passaient sans y faire attention. Enfin un Jésuite passa, s'arrêta et questionna le petit orphelin ; puis il le prit sous sa protection et lui fit faire ses études. Après les avoir terminées au Gymnase, le jeune homme — il s'appelait Pöck — entra au Grand Séminaire et se fit prêtre. Il mourut à l'âge de 72 ans, curé de Hartkirchen en Autriche (1785). Pöck racontait souvent à ses paroissiens sa conservation miraculeuse, les progrès qu'il avait faits dans ses études et qu'il attribuait à la prière de sa mère mourante. Il recommandait surtout aux enfants de bien observer le 4^{me} commandement. — Exemple frappant de ce que nous pouvons pour nous entr'aider par la prière. — On connaît trop bien l'efficacité de la prière de sainte Monique en faveur de son fils Augustin, pour qu'il soit nécessaire de la rappeler ici.

261. — **Deux enfants appellent un prêtre auprès d'un moribond.** — Le Rév. Jacques Walter était curé de la paroisse de Saint-Boniface à Washington. En 1860 il lui arriva un incident qui, vu les circonstances extraordinaires dont il était accompagné, fit beaucoup de bruit dans les journaux. Au milieu de la nuit notre curé fut subitement éveillé par des coups de sonnette ; il se lève à la hâte et se rend au vestibule d'où il pouvait apercevoir la porte du presbytère. Il regarde par la fenêtre et voit deux petits garçons de 7 à 8 ans qui l'attendaient. Le curé leur ayant demandé ce qu'ils voulaient, les enfants répondirent qu'un vieillard se mourait et demandait un prêtre ; en même temps ils indiquèrent la rue et le numéro de la maison. Le curé s'habilla rapidement et sortit. Pendant ce temps les enfants avaient disparu : heureusement la rue lui était connue, de sorte qu'il put trouver sans peine la maison indiquée, dont, chose étrange, la porte cochère était

entr'ouverte. Le vaillant curé monta jusqu'au troisième étage sans rencontrer personne. Là il vit enfin une porte ouverte, entra et se trouva bientôt dans la chambre où le moribond l'attendait. Le vieillard s'y trouvait absolument seul, et dès qu'il vit quelqu'un près de lui, il exprima un vif désir de voir un prêtre catholique. Le curé se fit sur-le-champ connaître et lui demanda s'il n'avait pas envoyé deux jeunes garçons au presbytère. Le malade répondit qu'il n'y avait pas de garçons dans la maison, mais qu'il avait eu lui-même deux enfants qui étaient morts. Le curé lui administra les derniers Sacrements, puis s'en alla. De prime abord il n'y attacha pas d'importance, mais après la mort du malade le curé Walter se persuada de plus en plus que des circonstances merveilleuses avaient accompagné cet incident. — Il est vraisemblable que le bon Dieu permit aux enfants défunts de venir ainsi au secours de leur père mourant. Par la communion des Saints nos parents défunts sont nos intercesseurs et nos aides auprès de Dieu, surtout quand ils sont au ciel.

262. — **L'apparition d'une mère près du précipice.** — Un capitaine de cavalerie raconte le fait suivant dans ses souvenirs de la guerre de 1870. « Je reçus l'ordre de reconnaître de nuit la position de l'ennemi. Dans l'obscurité nous vîmes briller une lumière sur la lisière d'un bois et nous nous en approchâmes. Tout-à-coup je vis devant moi une silhouette de femme, se détachant distinctement sur le fond obscur. En avançant de quelques pas je reconnus ma mère morte depuis trois ans. Elle me faisait un signe de la main, comme pour me dire de ne pas approcher. Je commandai donc : « Halte ! » et m'écriai : « N'avancez plus, il y a du danger. » Je descendis de cheval et fis encore quelques pas avec beaucoup de précautions. Alors je vis que nous étions sur le bord d'une profonde carrière. L'ennemi avait posé la lumière de l'autre côté pour nous y attirer. Déjà les balles sifflaient à nos oreilles. Je remerciai Dieu de m'avoir envoyé ma mère pour me préserver d'une mort certaine. »

263. — **Le pain de saint Antoine.** — Dans plusieurs villes des centaines, voire même des milliers de pains sont distribués aux pauvres par dévotion pour saint Antoine. On appelle ces pains tout court « pains de saint Antoine. » Quelle est l'origine de cette distribution de pains ? C'est que saint Antoine aime à exaucer ceux qui lui promettent de

distribuer du pain aux pauvres s'il leur aide dans quelque affaire désespérée. Et en effet on a trouvé que saint Antoine était venu en aide dans plusieurs cas désespérés. N'en citons qu'un exemple : « Madame Louise Bouffier de Toulon tenait un magasin. Un beau matin elle ne put réussir à ouvrir la porte, car la serrure avait été endommagée. Elle envoya donc chercher un serrurier, qui travailla pendant plus d'une heure sans arriver à un résultat. Enfin il déclara qu'il lui était impossible d'ouvrir et qu'il fallait enfoncer la porte. Pendant que l'ouvrier rentrait pour aller chercher les instruments nécessaires, la patronne se dit que saint Antoine pourrait peut-être y porter remède. Lorsque le serrurier revint, elle promit à saint Antoine plusieurs pains pour les pauvres, si la porte s'ouvrait sans qu'il fallût l'enfoncer. Puis elle pria le serrurier de tenter un dernier effort. Le serrurier le fit et ne fut pas médiocrement surpris de pouvoir ouvrir la porte du premier coup. Dès lors cette dame fut une grande admiratrice de saint Antoine de Padoue et propagea sa dévotion chez ses parents et ses amies. La meilleure preuve que les secours de saint Antoine ne leur manquèrent plus, c'est que souvent plus de 1000 kg de pain sont distribués par jour à Toulon en l'honneur du saint de Padoue. Les remarques railleuses avec lesquelles plusieurs journaux accueillirent cette dévotion contribua aussi à la faire connaître, et l'on distribue maintenant *le pain de saint Antoine* dans bon nombre de villes. — Cette dévotion, fondée sur le secours de saint Antoine, est une preuve éclatante de l'intercession des saints pour nous.

Rémission des péchés.

Aucun homme n'est sans péché.

264. — **Sans péché — une exception.** — Certains hommes s'imaginent être exempts de péché, parce qu'ils n'ont ni tué, ni volé et n'ont jamais été en prison pour aucun autre crime. Un jour on parla en présence d'un prêtre catholique du Sacrement de la pénitence. L'un des messieurs, s'adressant au prêtre, lui dit : « Moi, je ne me confesse jamais, car je n'ai pas de péchés. » L'ecclésiastique répliqua : « Puisque vous ne péchez pas, vous faites exception. » Notre homme voulut savoir à tout prix comment le prêtre entendait cela ; avait-il peut-être voulu dire qu'il était un saint. Le curé lui fit promettre de ne pas se fâcher s'il lui disait

la vérité, puis il répondit : « Je vais vous dire qui ne pèche pas : Les enfants qui n'ont pas encore la raison et les fous qui l'ont perdue. » Cette réponse toute crue, mais vraie, mit fin à la discussion sur la nécessité de la confession. — L'homme étant une créature faible de corps et d'âme, personne ne peut sans manquer de raison et de bon sens se croire exempt de péchés. Seule la Mère de Dieu fut préservée de toute tache par un privilège spécial.

265. — **Un homme sans péché est arrêté.** — Un jour un curé rencontra un homme qui n'avait plus reçu les Sacrements depuis de longues années. Comme on se trouvait justement au temps pascal, le prêtre lui demanda s'il avait déjà fait ses Pâques. Notre homme lui répondit : « M. le curé, il me serait difficile de me confesser, je n'ai pas commis de péchés. » Vainement le prêtre chercha à lui faire comprendre qu'aucun homme n'était sans péchés. Pendant qu'ils parlaient, un gendarme les rejoignit et arrêta le bonhomme pour vol de bois. Le curé n'en fut pas trop étonné et reconnut que le bon Dieu avait voulu démentir par le fait « l'homme sans péché. » — Tout homme est pécheur. Ceux qui prétendent ne pas commettre de fautes sont souvent les plus grands pécheurs.

La mort.

I. *La mort est la séparation de l'âme d'avec le corps.*

266. — **Combien de personnes meurent chaque minute ?** — Sur toute la terre, le nombre des morts s'élève par minute à 88, donc à plus de 5000 par heure, 127.000 par jour, 46 millions par an. La terre étant peuplée de 1500 millions d'habitants, la race humaine s'éteindrait en moins de 33 ans, s'il n'y avait plus de naissances. La moyenne de la vie de l'homme est à peu près de 30 ans. Un quart de l'humanité meurt avant l'âge de 7 ans, la moitié avant la dix-septième année. De 100 hommes, un ou deux atteignent soixante ans, un sur 500, quatre-vingts. Sur dix mille hommes, on ne trouve qu'un centenaire.

II. *La mort n'est pas un mal véritable pour le juste, car elle lui ouvre la porte du ciel.*

267. — **Un moribond chantant.** — Un prince allant à la chasse avec sa suite, passa auprès d'un jardin où il vit un homme gravement malade et affaibli par la souffrance, mais chantant comme s'il était bien portant. Le prince

s'étonna de ce qu'un homme dans un tel état pût ainsi chanter. Le malade répondit tranquillement : « Pourquoi ne chanterais-je pas ? La foi m'apprend que je ne perds rien par la mort, qu'au contraire je n'ai qu'à y gagner. Bientôt je monterai au ciel, ma vraie patrie, où règne le bonheur, où il n'y aura plus ni maux ni misères. Comment donc serais-je triste ? » Ce disant, le malade reprit son chant. Le prince et sa suite ne revenaient pas de leur étonnement ; ils n'auraient jamais cru que la religion donnât un pareil courage ni de telles consolations. — La mort n'est un malheur que quand on meurt chargé de péchés graves.

268. — **Le matelot sur le point de s'embarquer.** — Un matelot allait s'embarquer pour les Indes. L'un de ses amis voulant le détourner d'un voyage aussi périlleux, lui dit qu'il risquait de mourir sur mer comme son père. Mais le brave matelot lui répondit : « Et ton père, où est-il mort ? Et ton grand-père ? » L'ami répliqua : « Mon père et mon grand-père sont morts tranquillement dans leur lit. » — « Eh bien, fit le matelot, comment oses-tu te coucher dans ton lit, puisque tes ancêtres y sont morts ? » Cette réponse rappela à l'ami que l'on peut mourir en tous lieux et que mourir victime de ses devoirs d'état n'est pas un malheur.

269. — **Un prédicateur qui désirait mourir subitement.** — Le célèbre Jésuite et prédicateur Balthasar Knellinger, mort en 1700, priait souvent le bon Dieu de lui accorder la grâce de mourir subitement, pour n'avoir pas trop à souffrir du démon à l'heure de la mort. Dieu exauça ses vœux. Il mourut à l'autel. Un jour qu'il avait distribué la sainte Communion et avait remis le ciboire dans le tabernacle, il tomba roide mort. — En principe il est présomptueux de désirer une mort subite ; néanmoins elle n'est un malheur que quand on meurt en état de péché mortel.

III. *La mort arrive souvent inopinément.*

270. — **Le fiancé royal qui meurt pendant les préparatifs de la noce.** — Ladislas Posthume, roi de Hongrie et de Bohême († 23 nov. 1457), était fiancé à Marguerite, fille du roi de France, Charles VII (1422-1461). Avant le mariage, Ladislas envoya à Paris une brillante ambassade ; elle se composait de 200 nobles Hongrois et d'autant de nobles de Bohême et avait à sa tête l'évêque Ulrich de Passau avec 100 chevaliers. Ces 500 chevaliers étaient tous

brillamment vêtus et montés sur des coursiers richement caparaçonnés. Pour rehausser l'éclat de l'ambassade, 400 dames d'honneur les accompagnaient : leurs parures resplendissaient d'or et de pierreries ; elles allaient en des équipages dorés et apportaient à la fiancée des présents d'un prix inestimable. Jamais on n'avait vu cortège aussi brillant. Mais qu'arriva-t-il ? Pendant que le cortège faisait son entrée dans la capitale, un messenger vint annoncer que le fiancé était mort subitement (nov. 1457). Le roi de France en fut tellement accablé qu'il ne trouva pas un mot pour saluer les nobles Hongrois qui, vivement émus de la douloureuse nouvelle, s'en retournèrent atterrés dans leur patrie. — C'est parce que la mort vient à l'improviste que Jésus-Christ la compare à un voleur, et nous exhorte « à être prêts, car le Fils de l'Homme viendra en un moment où nous ne l'attendrons pas. »

271. — **Une avalanche, le mardi-gras.** — Près de Villach, dans la Carinthie, se trouve au pied du « Bleiberg », connu pour ses riches minerais, un village du même nom où sont exploitées plus de 50 mines. Le mardi-gras 1879, ce village fut éprouvé par une terrible catastrophe : au moment où un cortège composé de personnes des deux sexes, travesties, déguisées, le visage couvert d'un masque, parcourait les rues en criant, hurlant et bravant les règles de la décence, une avalanche se détacha subitement de la montagne et tomba sur le village qui fut enseveli sous des monceaux de neige. La pression atmosphérique causée par les masses de neige s'engouffrant dans la vallée fut tellement forte qu'hommes et animaux qui se trouvaient aux environs furent jetés par terre, et le bruit sourd de l'avalanche s'entendit à plusieurs lieues de là. Le sauvetage des sinistrés était impossible, car la neige les avait tous ensevelis ou asphyxiés. — On voit que la mort vient quelquefois quand on y pense le moins, et que son imprévu semble même parfois être une punition de Dieu. C'est pourquoi nous lisons dans les litanies des Saints cette invocation : « D'une mort subite et imprévue, délivrez-nous Seigneur. »

272. — **Le diable, un peintre sans perspective.** — Le diable a trompé nos premiers parents au paradis terrestre en leur disant : « Vous ne mourrez pas. » Puisqu'il ne peut plus nous parler ainsi, à nous qui voyons la mort tous les jours, il cherche du moins à nous persuader qu'elle est encore loin. Il fait comme un peintre qui renverserait la

perspective et grandirait les objets éloignés de nous, tandis qu'il représenterait tout petits, ceux qui sont tout près. De la même manière le père du mensonge cherche à nous tromper chaque jour en nous représentant la mort dans le lointain : des gens même gravement malades cherchent souvent à se persuader qu'ils ne mourront pas encore. C'est le démon qui entretient ce fatal espoir pour nous détourner d'une bonne préparation à la mort. Méfions-nous du tentateur qui veut nous priver du bonheur éternel. — Nous sommes ici-bas comme un soldat en congé qui peut être appelé aux armes à tout moment. Souvenons-nous des paroles de Jésus-Christ : « Il est toujours temps pour vous. » (S. Jean VII, 6.)

IV. *La pensée de la mort nous est utile.*

273. — **Le fondateur de l'ordre des Trappistes.** — L'abbé de Rancé, fondateur de l'ordre des Trappistes, était issu d'une riche et noble famille. Possesseur d'une fortune considérable, il voulut en jouir et s'adonna à ses passions. Un jour qu'il se promenait en costume de chasse, le fusil en bandoulière, sur le bord de la Seine, un coup de feu retentit et une balle vint s'aplatir sur la serrure de sa gibecière : quelques millimètres plus haut ou plus bas et le coup lui eût été fatal. Il reconnut dans cet incident extraordinaire le doigt de la Providence et s'écria : « Je vous remercie, ô mon Dieu, car où serais-je à présent si j'avais été tué ? » Cet événement produisit en lui un changement complet. Il vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, se retira dans la solitude pour consacrer à Dieu la fin de ses jours (1662) et devint le fondateur de l'ordre très sévère des Trappistes († 1700). — Parce qu'il est utile de penser à la mort, l'Eglise nous la rappelle dans l'« Ave Maria », à la « commémoration des morts », le « mercredi des cendres » et en sonnant le glas, etc. . .

274. — **L'empereur et le cercueil.** — On raconte de l'empereur Maximilien I^{er} qu'il avait toujours un cercueil près de sa chambre. Quand il faisait de grands voyages il prenait avec lui ce cercueil, afin d'avoir toujours la pensée de la mort présente à son esprit. Semblables choses sont racontées de Charles-Quint et du saint empereur Henri II († 1024). Celui-ci fit creuser sa tombe douze ans avant sa mort, dans la chapelle de Notre-Dame de Bamberg ; de plus, il avait toujours un cercueil à côté de son lit pour lui rappeler son heure dernière. Ces souverains savaient

qu'il est très utile de penser souvent à la mort, car c'est la barrière la plus sûre contre le péché et le plus efficace encouragement à bien employer la courte durée de notre vie.

275. — **Suspendu au-dessus d'un puits.** — Celui qui pense souvent à la mort ne jouira des plaisirs de ce monde qu'avec modération. Pourquoi? C'est ce que nous apprend un saint roi. Son frère lui demanda un jour pourquoi il goûtait si peu les joies de la terre. Le roi lui dit: «Je vais mettre une planche vermoulue au-dessus d'un puits profond et tu pourras t'y asseoir. Quatre soldats t'environneront armés de lances et prêts à te percer, si tu bouges. Au-dessus de ta tête je ferai suspendre à un fil une épée tranchante. Puis je vais te faire servir les mets les plus succulents, pendant qu'un orchestre jouera des airs joyeux. Crois-tu que les mets et la musique te réjouiront?» Le frère du roi, qui avait attentivement suivi ces paroles, répondit naïvement: «Comment pourrais-je prendre plaisir à tout cela en voyant à mes pieds un abîme prêt à m'engloutir? — «Eh bien, vois-tu, reprit le roi, puisque tu ne peux te réjouir, parce que ton corps est en danger, tu comprendras à plus forte raison que je ne le puis, en voyant constamment mon âme en danger de périr pour l'éternité. J'ai à mes pieds l'abîme de l'enfer, je suis placé sur la faible planche de mon corps, et au-dessus de ma tête est suspendu le glaive de la justice divine.» Le frère donna raison au roi et changea de vie. — La pensée de la mort porte le pécheur à s'amender.

276. — **Le glaive de Damoclès.** — En Sicile régnait vers l'an 400 av. J.-Ch. le tyran Denis de Syracuse. Un jour l'un de ses amis, nommé Damoclès, lui demanda de l'admettre à sa table. Le roi acquiesça à son désir et l'invita à un somptueux repas. Pendant le festin, Damoclès vit tout-à-coup, en levant la tête, qu'un glaive était suspendu au-dessus de sa tête à un crin de cheval. Il pâlit, et les mets les plus délicats perdirent pour lui leur saveur, car il se voyait en danger de mort. — L'épée de Damoclès est suspendue au-dessus de nous tous. Le glaive qui nous menace jour et nuit, c'est la mort. A tout instant Dieu peut nous rappeler à lui. Qui pense souvent à la mort ne s'adonnera pas outre mesure aux plaisirs et aux jouissances de ce monde.

V. Nous devons à temps nous préparer à la mort.

277. — **Après six ???** — Le duc Henri de Bavière,

qui fut plus tard élu empereur d'Allemagne et que l'Eglise a élevé sur ses autels, priaït souvent au tombeau de saint Wolfgang dans l'église de Saint-Emmeran à Ratisbonne. Un jour il eut une apparition de saint Wolfgang. Le saint lui indiqua du doigt les mots écrits sur la tombe « après six » . . . Lorsque l'apparition eut disparu, Henri crut qu'il allait mourir en six jours. Aussitôt il se prépara sérieusement à la mort. Il se confessa, distribua une partie de ses biens aux pauvres et passa tout le temps en prière. Mais voyant, après six jours, qu'il était bien portant il crut que le saint avait voulu dire « après six mois ». Il se prépara donc pendant ces six mois à la mort. Mais les six mois passèrent comme les six jours et le duc pensa qu'il ne mourrait que dans six ans. Il persévéra dans l'exercice de la piété pour être prêt quand Dieu l'appellerait. Après six ans il fut élu empereur à l'âge de 30 ans. Alors il comprit le sens des mots « après six ». Mais il ne démentit pas un instant sa vie recueillie et vécut en empereur modèle. Par la préparation continue à la mort il avait atteint ce degré de perfection.

278. — **Un colonel quitte le service.** — Un jour un colonel demanda à Charles-Quint de quitter le service. L'empereur lui dit : « Pourquoi veux-tu prendre ta retraite ? » Le colonel lui répondit simplement : « Sire, je voudrais bien avoir quelques moments tranquilles entre la vie bruyante des camps et la mort afin de pouvoir m'y préparer convenablement. » Cette réponse sérieuse et inattendue fit grande impression sur l'empereur. Il ne l'oublia jamais et résolut de se retirer de même dans la solitude quand il verrait approcher la mort. En 1556 il déposa les couronnes de l'ancien et du nouveau monde pour se retirer dans le cloître de Saint-Juste, dans la province d'Estramadure. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie dans le recueillement et la prière. Il y mourut pieusement en 1558. — Il vaut mieux paraître bien préparé devant le tribunal de Dieu que sans préparation.

279. — **La mort de saint Augustin.** — Lorsque saint Augustin, le grand évêque d'Hippone et l'un des plus célèbres docteurs de l'Eglise, sentit sa fin approcher, il ne voulut plus qu'on laissât entrer des personnes étrangères dans sa chambre, afin qu'il pût mieux s'occuper de Dieu. Il fit clouer les sept psaumes de la pénitence sur le mur afin de pouvoir les lire sans efforts. Il les répétait sans interruption, surtout le « Miserere ». Souvent il versait des

larmes sur les péchés de sa jeunesse. Il mourut heureux le 28 août 430 à l'âge de 77 ans. — De même qu'un écolier est favorisé s'il peut se préparer aux examens, ainsi l'homme trouve son avantage s'il a le temps de se préparer au jugement.

VI. *Il est utile de s'adresser à saint Joseph ou à sainte Barbe pour obtenir une bonne mort.*

280. — **La mort de saint Joseph.** — Saint Joseph, père nourricier de l'Enfant Jésus, mourut sans doute avant les noces de Cana, donc avant que Jésus eût quitté la maison de Nazareth. Le bon Dieu voulait peut-être lui épargner les peines de l'âme, qu'il aurait souffertes s'il avait été témoin des persécutions et de la passion de Jésus. Qu'elle fut heureuse la mort de saint Joseph ! A son chevet se trouvaient Jésus et Marie et c'est dans leurs bras qu'il expira ! — C'est pourquoi l'on a de tous temps vénéré saint Joseph comme patron des mourants. Qu'il nous obtienne la grâce de mourir comme lui entre les bras de Jésus et de Marie !

281. — **Un missionnaire dans l'Afrique du Sud.** — Un missionnaire catholique qui avait passé 12 ans dans une colonie anglaise dans le Sud-Ouest de l'Afrique, raconte le fait suivant : Je partis de Kudshorn pour visiter mon district qui est à peu près aussi étendu que la Grande-Bretagne. On était en été et l'eau manquait complètement. Mes chevaux auraient bientôt succombé à la soif ; par bonheur je rencontrai une petite ferme située non loin d'un étang. Je me fis connaître au propriétaire comme missionnaire catholique et lui demandai la permission de faire abreuver mes chevaux, ce qu'il accorda volontiers. Puis il me dit que bien qu'il fût protestant il était content de rencontrer un missionnaire catholique, ayant dans sa maison un ouvrier catholique gravement malade. Le prêtre se rendit sur-le-champ auprès du mourant et lui apprit qu'il était le missionnaire catholique de Kudshorn, éloigné de 40 lieues. Alors le moribond se leva sur son séant et s'écria : « Saint Joseph, je vous remercie de m'avoir exaucé. » Puis il raconta au missionnaire son histoire : « Je suis Irlandais, dit-il, et je vins à 21 ans au Cap comme soldat. J'ai pris part à la guerre contre les Cafres. Après la guerre je n'ai pas quitté l'Afrique et me voici dans cette ferme où je suis employé depuis plusieurs années. Ces jours derniers je suis tombé gravement malade. Lorsque j'ai quitté la maison

paternelle, ma mère me recommanda de prier chaque jour saint Joseph pour obtenir la grâce d'une bonne mort. Depuis lors je n'ai jamais oublié de dire : « Saint Joseph, obtenez-moi la grâce d'une heureuse mort. » Et voilà que saint Joseph m'envoie aujourd'hui un prêtre. » Le missionnaire lui administra les Saints Sacrements et veilla à son lit pendant toute la nuit. Le lendemain l'homme mourut. La dernière prière que prononcèrent ses lèvres mourantes furent ces paroles : « Saint Joseph, accordez-moi la grâce d'une bonne mort. » — Qu'elle est donc utile la dévotion à saint Joseph, patron de la Bonne Mort !

282. — **Le mendiant malade.** — Au milieu de la nuit on frappa à la porte d'un presbytère. Le curé ouvrit la fenêtre et demanda ce qu'il y avait. L'homme qui avait frappé à la porte le pria de venir sur-le-champ chez un malade qui allait mourir. Le curé s'habilla à la hâte, alla chercher le Saint Sacrement à l'église et se rendit à la maison du moribond accompagné de l'homme qui l'avait cherché. Le messenger s'arrêta devant une grande métairie, frappa violemment à la porte, posa à terre la lanterne qu'il avait portée et disparut dans l'obscurité. Après quelques instants le paysan et plusieurs serviteurs vinrent voir qui était là. Lorsqu'il aperçut le prêtre avec le saint Viatique il s'en étonna, disant que personne n'était malade dans la maison. A la fin il se rappela qu'un mendiant passait souvent la nuit dans la grange. Aussitôt il envoya quelqu'un pour s'assurer s'il y était et s'il ne lui manquait rien. Les serviteurs lui dirent qu'il était gravement malade. Le prêtre alla le trouver et lui administra les Saints Sacrements qu'il reçut avec une piété touchante. Puis il lui demanda s'il lui avait envoyé un messenger. Le mendiant répondit : « Je n'ai envoyé personne. Mais journallement j'ai prié sainte Barbe de ne pas me laisser mourir sans être muni des Saints Sacrements. » — Le malade mourut dans la nuit même.

VII. — *Les parents doivent prendre soin qu'on ne vous enterre pas en léthargie.*

283. — **Enterrée vivante.** — Les cas où des personnes tombées en léthargie furent enterrées vivantes ne sont pas trop rares. Le fait suivant se passa en Hongrie : A Egerszeg, la fille d'un paysan, Hélène Fritsch, fut enterrée le 24 avril 1904. Comme les parents aimaient beaucoup leur fille, ils lui mirent ses plus beaux vêtements et la parèrent de tous

ses bijoux. Le jour de l'enterrement, vers 9 heures du soir, la prétendue morte frappa à coups redoublés aux fenêtres de la maison du fossoyeur. Celui-ci sortit, et à sa grande stupéfaction se trouva en présence de la jeune fille qu'il avait enterrée le matin. Elle lui raconta qu'elle avait senti tout-à-coup une vive douleur. Elle se réveilla et vit deux hommes qui sortaient de la tombe au moyen d'une échelle. Alors elle s'aperçut que trois de ses doigts de la main droite, où elle portait habituellement ses bagues, lui manquaient. Elle-même grimpa l'échelle, juste à temps pour voir les deux hommes s'enfuir à toutes jambes et escalader le mur du cimetière. — La jeune fille fut ramenée chez ses parents et le médecin constata qu'elle avait été enterrée vivante.

284. — **Sauvée par un baiser.** — La femme d'un employé des chemins de fer de Tonbridge, en Angleterre, fut déclarée morte par le médecin en avril 1908. Avant de fermer le cercueil le mari baisa une dernière fois sa femme et sentit que la joue avait gardé quelque chaleur. A l'instant il fit venir le médecin, qui put constater que la femme était tombé en léthargie. Après s'être remise, elle raconta qu'elle avait suivi avec anxiété tous les préparatifs de l'enterrement sans être en état de donner le moindre signe de vie.

285. — **Un homme qui devait être disséqué.** — Il est presque incroyable que de nos jours des gens tombés en léthargie soient déclarés morts par le médecin. Voici un fait qui arriva en 1907. A Hruschau, près d'Ostran en Moravie, on trouva le 30 janvier 1907 un homme nommé François Genschor, qui était mort de froid pendant la nuit. Un médecin l'examina et le trouvant tout à fait raide, le déclara mort et ordonna de le transporter à la morgue, où il devait être disséqué le lendemain. Le fossoyeur voulant faciliter le travail au médecin, chauffa la pièce pour que le cadavre dégelât. Le lendemain matin les médecins ne furent pas médiocrement étonnés de ne plus retrouver leur mort. On chercha partout, sans aucun succès. Alors on se rendit dans la maison, où le mort avait habité, pour obtenir des renseignements. Quelle fut la stupeur de ces messieurs en voyant notre homme en train de dévorer son déjeuner. « Pourquoi êtes-vous sorti de la morgue, lui demanda-t-on ? — Belle question, dit-il, croyez-vous que j'aie envie de me faire couper en morceaux ? » — Presqu'en même temps les journaux parlaient d'un incident semblable

à Styrum, près de Düsseldorf. La femme d'un ouvrier avait pris trop de médicaments et perdit connaissance. Le médecin déclara qu'elle était morte. On la mit dans le cercueil. Mais lorsqu'on voulut clouer la bière, la morte se releva et resta assise. Plus tard elle raconta qu'elle avait suivi pendant deux jours tous les préparatifs qu'on faisait pour son enterrement.

286. — **D'autres personnes enterrées vivantes.** — En 1896 mourut à l'île de Lesbos l'évêque Glycas, à l'âge de 80 ans, métropolitain de l'Eglise grecque orthodoxe. Le médecin qui fut appelé constata sa mort. En habit de cérémonie on fit asseoir le mort sur le trône épiscopal. Deux prêtres veillaient jour et nuit auprès de lui. Tout-à-coup le mort commença à remuer et reprit connaissance.

En 1892 on enterra dans le village de Proschowitziak en Pologne le médecin du village. Dans l'après-midi du même jour on enterra un mort dans une tombe creusée tout près de la première. A leur grande stupéfaction ceux qui assistaient à l'enterrement entendirent du bruit dans la tombe voisine. Le prêtre fit ouvrir la tombe immédiatement, mais déjà il était trop tard. On trouva le médecin couché sur le ventre, les doigts crispés et la tête ensanglantée : il était étouffé.

En 1905 on enterra à Leutschau l'enfant d'un habitant nommé Jean Kipko. Pendant qu'on se rendait au cimetière on entendit dans le cercueil des coups sourds. Beaucoup de gens s'enfuirent, mais plusieurs hommes intrépides ouvrirent le cercueil et trouvèrent l'enfant vivant et les yeux ouverts.

Les cas de léthargie sont plus fréquents qu'on ne le croit communément. Ainsi en 1892 pas moins de 27 prix furent distribués dans la seule ville de Berlin à des médecins et des garde-malades pour avoir reconnu des cas de léthargie. En 1893 on distribua 36 prix, en 1894 33 prix. Dans 43 des cas précédents on put rappeler à la vie les léthargiques. Dans des villes, où le contrôle n'est pas aussi bien organisé, il est bien possible que des vivants soient enterrés, comme il ressort des paroles du docteur Pineau, qui le consigne dans son ouvrage justement célèbre : « Il ne passe pas un seul jour en France où l'on n'enterre pas quelque léthargique. La constatation de la mort n'est pas du tout aussi facile que l'on s'imagine souvent. »

287. — **Une loi pour empêcher l'enterrement des vivants.** — A la Chambre des députés de Massachussets en Amé-

rique on décréta que les autorités locales devaient faire dix tentatives différentes pour rappeler les morts à la vie. Cette motion fut déposée par le docteur Dirwell, professeur à l'Université d'Harvard, qui avait lui-même échappé à grand'peine à ce terrible sort. Les proposants prétendaient que sur un millier de personnes deux étaient enterrées vivantes. — Pour éviter l'enterrement de léthargiques, l'ensevelissement ne doit pas être permis avant au moins 50 heures.

Le Jugement particulier.

I. *L'homme est récompensé tout de suite après la mort.*

288. — **En passant le Semmering.** — Une noble dame était en voyage pour Vienne. Lorsque le train commença à descendre le Semmering, la dame eut peur et s'adressant au conducteur, elle lui dit : « Qu'arriverait-il si le train allait dégringoler sur cette pente ? » Le conducteur répondit qu'on ferait fonctionner le frein. « Mais si le frein allait se rompre ? » « Alors le double-frein entrerait en fonction. » « Et où irions-nous si le double-frein allait manquer ? » « Au ciel ou en enfer, reprit le conducteur contrarié, chacun d'après ce qu'il vaut. » — Le conducteur avait raison. L'état de l'âme de l'homme au moment de sa mort décide de son sort. L'Écriture-Sainte dit : « Où l'arbre tombe il restera. » Quant à l'arbre ce sont les branches qui le font tomber de l'un ou de l'autre côté, pour l'homme c'est l'état d'âme.

II. *Personne ne peut fuir le jugement de Dieu.*

289. — **Une évasion.** — Pendant la guerre, le fait que voici se passa dans une ville assiégée. Un homme qui était en prison pour meurtre, devait paraître devant les juges. Cet homme devait sûrement être condamné à mort. Mais l'ennemi s'empara de la ville, la saccagea et y mit le feu. Dans la déroute, les prisonniers se sauvèrent. Se voyant en liberté, notre criminel s'écria triomphant : « Les voilà morts tous mes ennemis. » Mais un passant lui dit : « Ton ennemi le plus puissant n'est pas mort. » Le meurtrier ne comprit pas d'abord, alors son interlocuteur s'expliqua plus nettement : « Parce que tu as commis un meurtre, Dieu est ton ennemi. Il est plus puissant que tous les autres et tu ne pourras pas te dérober à sa justice. Son agent de police, la mort, t'arrêtera un jour et te traînera devant son

tribunal.» Ces graves paroles touchèrent vivement le meurtrier. Il fit une bonne confession et se constitua lui-même prisonnier afin d'expié déjà ici-bas le crime qu'il avait commis. Les juges ne lui imposèrent qu'une légère peine, vu son repentir sincère.

290. — **Le supplice des Templiers.** — Il n'est pas rare que des martyrs aient averti leurs meurtriers par de graves paroles de la justice de Dieu. Ainsi le fit aussi le grand maître des chevaliers du Temple, Jacques Molay, lorsque Philippe-le-Bel l'eut condamné malgré son innocence. Philippe envoya les chevaliers au bûcher parce qu'il en voulait à leurs immenses richesses. Afin de pouvoir prendre les trésors de l'ordre, il accusa les Templiers des crimes les plus infâmes et employa la torture pour leur extorquer l'aveu de forfaits qu'ils n'avaient jamais commis et n'auraient même pu commettre, tant ils sont absurdes. Malgré cette procédure inique, Philippe les fit condamner et brûler vivants. Le grand maître nia les crimes qu'on lui imputait en montant sur le bûcher, mais Philippe resta sourd à la voix de l'innocence. Alors le grand maître élevant la voix, prononça du haut du bûcher ces terribles et prophétiques paroles : « O Philippe, mon roi, je te cite dans l'année devant le tribunal du Dieu juste et vivant. » Le roi se prit à rire de ces paroles et répondit : « Vas-y toujours, je te suivrai. » Il y avait à peine quelques mois que ce drame sanglant et injuste s'était passé sur une île de la Seine (18 mars 1314), que le roi mourut subitement à la suite d'une chute de cheval. — Si le roi s'était souvenu de sa fin et du jugement de Dieu, cette pensée l'aurait retenu, d'après ces paroles de l'Écriture-Sainte : « Pensez à vos fins dernières et vous ne pécherez jamais. »

Le Ciel.

I. Le ciel n'est pas seulement un lieu, mais aussi un état de l'âme.

291. — **Un homme riche demande où se trouve le ciel.** — Le jour de l'Assomption un curé prêchait du ciel. Après le sermon il rencontra l'homme le plus riche du village. Celui-ci lui dit : « M. le curé, vous nous avez fait un beau sermon sur le ciel, mais vous ne nous avez pas dit où il est. » — « Eh bien, lui répondit le curé, je vais vous dire où est le ciel. De l'autre côté de la rue, dans cette pauvre maisonnette, demeure une veuve avec ses deux

enfants. Tous les trois sont malades, souffrent de la faim et sont dans la plus affreuse misère. Envoyez à cette pauvre femme ce dont elle a besoin et payez-lui le médecin. Puis lisez le 25^e chapitre de l'Évangile de S. Matthieu, où l'apôtre parle du jugement dernier et je vous assure que vous saurez bientôt où se trouve le ciel. Mais fussiez-vous ne pas le savoir, venez et je vous le dirai.» L'homme fit ce que le curé lui avait dit et secourut largement la pauvre veuve. En rencontrant plus tard le curé, il lui dit : «M. le curé, ce jour-là j'étais comme au ciel. Vous ne pouvez pas vous imaginer quelle joie intérieure je goûtais, et elle dure encore aujourd'hui.» — C'est que le ciel est aussi un état de l'âme et consiste dans «la paix et la joie d'une bonne conscience.»

II. Les joies du ciel sont *ineffables*.

292. — **Une pierre pour modèle.** — Un auteur grec, le sophiste Hiéroclès, raconte l'anecdote suivante : Un homme ayant une très belle maison à vendre, en détacha une pierre et la montra à ceux qui voulaient acheter une maison en leur disant : «Qui est-ce qui veut acheter une belle maison, en voilà une pierre comme échantillon.» Les gens se mirent à rire puisqu'une pierre ne suffit pas pour faire apprécier une maison. — Tous ceux qui veulent décrire les joies du ciel ressemblent à cet homme. Tout ce que le plus profond théologien pourra dire du ciel n'en témoigne pas plus qu'une petite pierre du palais dont elle est prise. Et nous lisons dans S. Paul : «L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu et le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.»

293. — **Les chevaux le jour de nocce.** — Saint Alphonse cherche à nous faire comprendre l'ineffabilité des joies du ciel par la parabole suivante : Le jour des noces les chevaux conduisent leur maître à l'église, puis les cérémonies terminées ils le ramènent chez lui pour le dîner. Si les chevaux avaient de la raison, ils s'imagineraient que le menu consistera dans du bon foin et de l'avoine, car ils n'ont aucune idée de la nourriture de l'homme. Pourtant la table du maître est garni de mets bien autrement savoureux. — Ces chevaux ne seraient pas moins déraisonnables que les gens qui croient, par exemple, comme Mahomet, que les joies du ciel ne seront que la continuation des plaisirs d'un bon vivant, c'est-à-dire des festins et des jouissances sensuelles.

III. *Tous les hommes n'arriveront pas au ciel.*

294. — **Un intrépide navigateur.** — En 1519, le Portugais Fernand Magellan entreprit avec 237 compagnons son tour du monde, en s'embarquant à Séville sur la « Victoria ». Les peines et les souffrances que ces hardis navigateurs eurent à endurer pendant ce voyage, furent indicibles. De sanglants combats contre des pirates, des maladies contagieuses, des accidents causés par des récifs ou des bancs de sable, qui mirent le navire en péril, décimèrent le vaillant équipage. Lorsque la « Victoria » revint à Séville après 3 1/2 ans, il ne restait que 18 hommes. Tous les autres avaient péri loin de leur patrie. Cette petite troupe alla remercier Dieu en se rendant en procession à la cathédrale de Séville, des cierges allumés à la main. — Notre vie ressemble à une longue navigation, qui doit nous conduire au port du salut éternel. Nous sommes des pèlerins ici-bas, mais tous n'atteindront pas le but proposé. Jésus-Christ a dit : « Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. »

IV. *On gagne le ciel par la souffrance, les peines et la mortification.*

295. — **Les deux couronnes.** — Sainte Catherine de Sienne († 1380) avait de nombreuses visions. Un jour Notre Seigneur lui apparut portant en mains deux couronnes, l'une d'or l'autre d'épines, et lui dit : « Choisis, mais sache que si tu veux porter la couronne d'or ici-bas, tu porteras la couronne d'épines dans l'autre monde ; si au contraire tu choisis pour ce monde la couronne d'épines, l'autre t'est réservée pour le ciel. » La sainte demanda la couronne d'épines. — Ceux qui ne veulent que jouir ici-bas souffriront dans l'autre monde (le mauvais riche dans l'Évangile) ; au contraire, ceux qui souffrent patiemment ici-bas et expient leurs fautes, seront heureux après leur mort (le pauvre Lazare).

296. — **Couronne ou glaive.** — Charles V, roi de France, surnommé « le Sage », posa un jour sur une table le sceptre et la couronne, sur une autre son épée. Puis il envoya chercher son fils et lui dit : « Choisis entre les deux, ou l'épée ou les insignes de la royauté. » Le prince choisit celle-là, et ajouta en souriant : « Par l'épée à la couronne. » — De même le chrétien ne gagnera la couronne qu'en combattant, car ce n'est qu'en triomphant des tentations et en acceptant généreusement les maux de la vie, que nous parviendrons au ciel.

297. — **La philosophie de la croix.** — Le célèbre apologiste Hettinger se promenant un jour dans les champs, rencontra un enfant qui allait à l'école. Chemin faisant, le prélat posa plusieurs questions à l'enfant pour savoir s'il avait quelques connaissances en matière de religion. A la demande si les riches entreraient au ciel, l'enfant répondit : « Oui, s'ils font du bien aux pauvres. » Le prêtre lui demanda aussi, si les pauvres entreraient au ciel. « Oui, répondit l'écolier, s'ils supportent patiemment leurs souffrances et leurs croix. » Hettinger aimait à se rappeler ces réponses de l'enfant et ajoutait : « Ces quelques mots renferment toute une philosophie, la philosophie de la croix. » — Sans croix, c'est-à-dire sans peines et sans souffrances il n'y a pas de vrai bonheur en ce monde, et pas de salut dans l'autre.

298. — **La boussole et le miroir.** — Le grand évêque espagnol, Rosendus de Compostelle, fit élever un immense crucifix. Puis il fit suspendre à l'un des croisillons une boussole, à l'autre un miroir. Par ce symbole l'évêque voulait faire comprendre à son troupeau la vérité que voici : « La croix est la boussole qui nous indique le chemin, et le Sauveur mourant en croix nous dit que ce chemin mène au ciel. La glace ensuite nous montre notre propre aspect, et le Christ souffrant sur la croix nous montre jusqu'à quel point nous lui ressemblons. Moins quelqu'un souffre, plus il est loin du divin Crucifié. » — C'est pourquoi S. Augustin disait : « Si tu es du nombre de ceux qui souffrent, tu es du nombre des élus. »

299. — **Les vainqueurs aux jeux olympiques.** — Les plus célèbres jeux de l'antiquité étaient les jeux olympiques, où les jeunes Grecs se disputaient les prix de la course soit à pied, soit sur des chars, les prix du pugilat, du tir et surtout de la lutte. Ceux qui avaient gagné les premiers prix étaient solennellement couronnés le dernier jour des jeux. Cette cérémonie se passait ainsi : Les vainqueurs entraient triomphalement dans l'arène au son des trompettes, tous richement vêtus et portant des palmes en mains. Les uns venaient à pied, d'autres à cheval, d'autres enfin montés sur des chars couronnés de fleurs. Ils prenaient place devant le juge du concours, puis celui-ci proclamait le nom du meilleur lutteur et des milliers de voix le répétaient. Les arbitres lui posaient ensuite sur le front une couronne d'oliviers, qui était en Grèce la plus haute distinction. La cérémonie terminée, les compagnons du vainqueur l'accompagnaient en triomphe, chantaient

des hymnes en son honneur, lui érigeaient une statue à Olympie et le nourrissaient durant sa vie aux frais de l'Etat. Quiconque avait une seule fois été vainqueur aux jeux olympiques avait donc fait sa fortune pour toujours. — De même celui qui a surmonté les tentations en ce monde, sera couronné par Dieu, les chœurs des anges retentiront à son entrée au ciel, il aura fait son salut, non seulement pour quelques années, mais pour toute l'éternité.

L'Enfer.

I. *L'enfer est un lieu de peines éternelles.*

300. — **Tantale, les Danaïdes, Sisyphe, Ixion.** — Déjà les anciens Grecs croyaient en un lieu de peines éternelles qu'ils nommaient le « Tartare ». D'après leurs mythes, les âmes des défunts descendaient tout de suite après la mort dans des lieux souterrains qu'ils appelaient « les enfers ». Là elles étaient jugées par Éaque, Minos et Rhadamante. Si l'homme était condamné par ces juges, les « Furies » le chassaient à coups de verges dans le « Tartare ». Là il n'y avait plus pour lui moyen de s'échapper, car il était entouré de trois murs de diamants aux portes d'airain et deux fleuves remplis de poix brûlante fermaient toute issue. Dans ce lieu se trouvait entre autres Tantale, roi de Phrygie, qui avait tué son fils et osé en offrir la chair à Jupiter; il souffrait éternellement le supplice de la faim et de la soif. Ces tourments étaient d'autant plus grands qu'il voyait à tous moments une table richement servie sans pouvoir se rassasier. — Les Danaïdes, 40 femmes qui avaient tué leurs maris, étaient condamnées à puiser de l'eau dans des tonneaux sans fond. — Sisyphe, cruel tyran de Corinthe, devait rouler jour et nuit, sur le sommet d'une montagne, une meule, qui chaque fois qu'il allait atteindre la hauteur, retombait brusquement, au grand désespoir de Sisyphe. — Ixion, qui avait brûlé son beau-père dans un four, était attaché à une roue où des serpents le tourmentaient jour et nuit. — Donc les Anciens croyaient déjà à l'existence d'un enfer.

II. *Les peines de l'enfer sont en rapport avec les crimes des damnés.*

301. — **Des serpents dans les cheveux.** — Sainte Françoise Romaine, que Dieu favorisait de fréquentes visions, vit

un jour des femmes défuntes qui avaient trop aimé la parure et la toilette, et oublié le salut de leur âme. Ces âmes se trouvaient en un lieu de tourments où d'horribles serpents cachés dans leur chevelure, leur mordaient constamment le front. — Ces personnes eurent donc un sort semblable au mauvais riche, qui avait péché sur terre par des excès de table et en fut puni dans l'enfer en souffrant une soif terrible.

Le Purgatoire.

1. *Le bon sens nous dit que tous ne peuvent entrer au ciel de suite après leur mort.*

302. — **Dieu aura ses difficultés!** — Un paysan avait une méchante femme. Lorsqu'elle vint à mourir, ses amis, ses voisins et le curé du village cherchèrent à le consoler. Le curé lui dit : « Ne soyez pas trop triste, feu votre femme est en bonnes mains, elle est au ciel près du bon Dieu. » A ces mots le paysan se récria : « Quoi, dit-il, près du bon Dieu? Eh bien! il aura de l'embarras avec elle! » Donc le paysan ne pouvait croire que sa Xantippe était allé directement au ciel, et il avait raison. — Le bon sens nous dit qu'il y a un purgatoire, car il y a beaucoup d'hommes qui, sans être des pécheurs méritant l'enfer, ne sont pas assez purs pour entrer tout de suite au ciel, or, d'après l'Écriture-Sainte rien d'impur n'entrera dans le ciel, donc il faut qu'il y ait un lieu de purification, qui est le purgatoire.

II. *Il est préférable d'expier nos péchés en ce monde.*

303. — **Trois jours au purgatoire.** — Un pieux chrétien était malade, et dans sa douleur il demanda à Dieu de le guérir. Puis il eut un beau rêve. Un ange lui apparut et lui dit : « Tu ne vivras plus longtemps. Choisis ou trois ans de souffrances ici-bas, ou trois jours au purgatoire. » Le malade choisit les trois jours de purgatoire, et après sa mort l'ange lui apparut de nouveau au purgatoire pour le consoler. La pauvre âme lui dit : « Tu m'avais pourtant promis que je ne souffrirais ici que trois jours et néanmoins je suis au purgatoire depuis au moins trois ans! » L'ange lui répondit : « Que penses-tu! Tu y es à peine depuis quelques instants. Ton corps sur la terre n'est pas encore raide! » — De fait, les souffrances du purgatoire ne sont pas comparables à celles de ce monde, il vaut donc mieux expier ses péchés sur la terre. S. Augustin dit

avec raison : « Seigneur, coupez, brûlez, faites-moi souffrir en ce monde, mais épargnez-moi dans l'éternité. »

304. — **Le père de saint Louis Bertrand.** — Saint Louis Bertrand († 1580) prétendait que son père, qui avait été un homme craignant Dieu, avait souffert pendant huit ans au purgatoire, bien qu'il eût souvent prié et dit la messe pour lui, et malgré ses jeûnes pour le repos de son âme. Tandis que saint Louis Bertrand était promptement exaucé en d'autres occasions à cause de ses grandes vertus, il ne put délivrer son père du purgatoire qu'après huit ans. — Ce que dans ses visions Catherine Emmerich raconte des « ennemis du Seigneur » est aussi bien remarquable. Elle dit que quelques-uns d'entre eux se trouvent encore au purgatoire et que tous les ans N.-S. en délivre l'un ou l'autre le Vendredi-Saint. — Ceux qui peuvent expier leurs péchés en ce monde n'ont pas tant à souffrir.

III. *On peut aider les âmes du purgatoire par la prière et les **bonnes œuvres**, surtout par la sainte Messe.*

305. — **Habillez des pauvres.** — Un jour une femme vint trouver le vénérable Clément Hofbauer, apôtre de Vienne († 1820), et lui raconta que son mari défunt lui apparaissait souvent grelottant de froid. Le saint lui répondit : « Donnez des habits aux pauvres et offrez cette bonne œuvre à Dieu. » Quelques jours après la femme revint toute contente et raconta que son mari lui était apparu de nouveau, non plus transi de froid, mais chaudement vêtu et heureux. — C'est une erreur de croire qu'on ne peut aider les âmes du purgatoire que par la prière.

306. — **Le dernier désir de sainte Monique.** — Saint Augustin raconte dans le 13^e livre de ses Confessions les circonstances édifiantes de la mort de sa mère. Lorsque sainte Monique, voulant retourner en Afrique, fut arrivée à Ostie, le port de Rome, elle tomba malade. Le frère de saint Augustin, Navigius, désirait que leur mère ne mourût point sur la terre étrangère, mais en Afrique. Sainte Monique lui répondit : « Ne vous souciez pas de mon corps, enterrez-moi où vous voudrez, je ne vous demande qu'une seule chose, de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur. » — Elle ne pensait donc pas à un bel enterrement, à un tombeau somptueux élevé sur le sol natal ne demandait rien qu'un « memento » à la sainte Messe. Après sa mort on célébra le saint sacrifice pour le repos de son âme, puis elle fut inhumée sur le sol

italien. — La sainte Messe procure un bien ineffable aux âmes du purgatoire, parce qu'elle est le renouvellement et la continuation du sacrifice infiniment précieux de la croix. La valeur des bonnes œuvres dépend de l'état de grâce de la personne qui les fait, tandis que la valeur du sacrifice eucharistique est indépendante de la sainteté du célébrant.

IV. La prière pour les morts est une œuvre de charité et porte bonheur.

307. — **Une châtelaine visitant les prisonniers.** — Dans les anciens temps où les châteaux, aujourd'hui en ruines, étaient habités par de nobles chevaliers, un châtelain invita un jour l'un de ses amis à dîner. Pendant que les convives se réjouissaient à une table richement garnie et aux sons joyeux de la musique, la fille du chevalier sortit secrètement, prit le trousseau des lourdes clefs qui ouvraient les portes des prisons souterraines du château, et alla visiter les pauvres prisonniers qui se trouvaient dans les cachots. A la lueur d'une lanterne sourde, elle leur distribua à boire et à manger. Les pauvres détenus ne purent assez remercier la noble châtelaine de sa bonté, et voyaient en elle un ange du ciel venu pour soulager leur misère. — Il en est de même quand nous pensons aux âmes du purgatoire. Tandis que beaucoup de personnes s'amuse à d'égoïstes passe-temps, ces âmes souffrent des peines inexprimables. Quelle bonne œuvre font ceux qui prient souvent pour elles, et leur viennent en aide par des œuvres de charité ! Qu'elles seront reconnaissantes, ces âmes souffrantes, envers tous ceux qui les auront secourues !

308. — **Saint Pierre Damien et la messe des morts.** — Saint Pierre Damien, né vers l'an 1000 à Ravenne, perdit ses parents en bas âge. Son frère aîné l'éleva, mais ne lui donna même pas la nourriture et les habits nécessaires, en un mot, il le maltraita. Un jour Pierre trouva dans la rue une pièce d'argent, et se demanda comment il pourrait le mieux l'employer. Quoiqu'il eût besoin d'une paire de souliers, il donna l'argent à un prêtre afin de faire dire une messe pour ses parents défunts. Le bon Dieu récompensa bientôt cette action généreuse, car lorsque l'un de ses frères qui était prêtre à la cathédrale de Ravenne, sut les mauvais traitements que Pierre avait à supporter de la part de son frère aîné, il le prit chez lui et lui fit faire ses études. Pierre, qui par reconnaissance pour son

frère se nomma Damien, devint plus tard cardinal et évêque d'Ostie. Souvent le saint répétait ces paroles : « La sainte messe que j'ai fait dire pour mes parents a été pour moi la source d'innombrables bénédictions. » — Celui qui aide à délivrer les âmes du purgatoire sera délivré de ses maux ici-bas et en l'autre monde, car Dieu rend lui la pareille.

309. — **Une servante qui fait dire tous les mois une messe pour les âmes du purgatoire.** — L'écrivain Rosignoli raconte le fait suivant, qui se passa en 1817. Une pieuse servante faisait dire tous les mois une messe pour les morts, et autant que possible elle assistait à cette messe priant ardemment, surtout pour l'âme qui était la plus près d'être délivrée. Plus tard ses maîtres s'établirent à Paris; elle les y suivit, y tomba malade, perdit sa place et peu à peu consuma ses épargnes. Lorsqu'elle fut remise, elle n'avait plus qu'un franc. Sa première course fut pour visiter une église avant de chercher une place. Elle entra à Saint-Eustache, juste au moment où un prêtre disait la messe. Aussitôt elle se souvint que pendant ce mois elle n'avait pas encore fait dire de messe pour les morts. Elle aurait volontiers donné son franc, mais de quoi vivre? Pendant quelques instants son âme fut en proie à une lutte douloureuse, mais enfin elle se décida malgré tout à faire dire une messe. Elle se rendit dans la sacristie et remit l'argent à un prêtre, qui lui promit de dire la messe à son intention. Elle assista à la messe et implora le secours de Dieu pour les âmes du purgatoire et pour elle-même. Au sortir de l'église, tandis qu'elle cherchait anxieusement un bureau de placement, elle vit venir à elle un jeune homme élancé et pâle qui lui demanda : « N'est-ce pas vous qui cherchez une place? Allez chez Madame NN., telle rue, tel numéro, je crois que vous y serez bien. » Puis le jeune homme disparut dans la foule. Vers midi, la pieuse servante se rendit à la maison indiquée et arriva juste au moment où l'ancienne bonne, un paquet de linge à la main, venait de partir. La bonne sonna, et une vieille dame aux traits vénérables ouvrit la porte en disant : « Que désirez-vous? » La servante répondit : « Madame, ce matin un jeune homme m'a dit de me présenter ici parce que vous avez besoin d'une bonne. » La dame parut étonnée. « Chose étrange, fit-elle, ce matin il ne me fallait encore personne, il n'y a qu'une demi-heure que j'ai renvoyé cette fille insolente. » La dame lui posa plusieurs questions qui prouvèrent à l'évidence qu'il n'y avait pas erreur. Elle fit

entrer la nouvelle bonne, qui lui raconta tout ce qui s'était passé. Pendant qu'elle parlait, ses yeux rencontrèrent un portrait, qu'elle reconnut tout de suite. «Voilà, dit-elle à la dame, le jeune homme qui m'a envoyée ici. — C'est mon fils, répondit la dame, mais il est mort depuis deux ans.» Peu à peu toute l'affaire s'expliqua, lorsque la servante raconta sa détresse et la messe qu'elle avait offerte pour les âmes du purgatoire. La dame reconnut que le bon Dieu avait aidé miraculeusement la pauvre bonne à cause de sa pitié envers les âmes du purgatoire, et elle la traita comme son enfant. — Les âmes du purgatoire sont reconnaissantes envers leurs bienfaiteurs. Il est donc très utile de prier souvent pour que Dieu abrège leurs peines.

310. — **Un demi-hareng par jour.** — L'empereur Nicolas (1825-1855) sévit souvent cruellement envers les catholiques russes afin de les contraindre à entrer dans l'Eglise russe. Ainsi il fit cruellement tourmenter 245 religieuses catholiques de l'ordre de Saint-Basile pendant plus de sept ans. Un jour (1843) il les fit emprisonner et ne leur donna pendant huit jours d'autre nourriture qu'un demi-hareng salé, sans même leur accorder une goutte d'eau, voulant ainsi pousser les religieuses à l'apostasie par la soif brûlante qui les dévorait. Les deux premiers jours les douleurs des pieuses vierges furent tellement horribles que la peau se détacha de leur langue et qu'elles crurent succomber aux cuisantes douleurs qu'elles ressentaient dans l'estomac. Au milieu de ces souffrances, elles se souvinrent des âmes du purgatoire, qui ont des peines semblables à endurer, et s'adressèrent à elles pour obtenir du secours. Cette prière les soulagea d'une façon inespérée, car dès ce moment elles ne ressentirent plus ni faim ni soif. Les papes, qui vinrent les voir pour leur faire renier la foi catholique, ne revenaient pas de leur étonnement en les voyant si bien portantes. Aussi les gardiens qui le septième jour les firent sortir de leur prison, pour les ramener à leur travail ordinaire, ne purent en croire leurs yeux lorsqu'ils virent que pas une seule ne courait au puits pour se désaltérer. Une de ces religieuses héroïques parvint à s'échapper (c'était la supérieure du couvent de Mink nommée Makrina Mieczystawska). Elle vint à Rome et raconta l'histoire de cette cruelle persécution à Pie IX. D'après le désir du Saint-Père elle consigna ce long martyre dans une brochure qui fit grand bruit. — On voit donc que c'est vraiment

une « sainte et salutaire pensée de prier pour les morts », car cette prière nous soulage nous-mêmes dans nos peines.

V. Un deuil purement profane, qui ne se traduit qu'en pleurs et couronnes funèbres, n'a pas grande valeur.

311. — **Une mère en pleurs.** — Dieu fit un jour reconnaître son aveuglement à une mère qui pleurait constamment la mort de son fils. Elle vit en songe un grand nombre de jeunes gens qui couraient vers une belle, grande ville. En vain chercha-t-elle son fils parmi eux, elle ne put l'y découvrir. Enfin elle le vit venir, mais exténué de fatigue et les habits tout mouillés. La mère lui en demanda la raison et il lui répondit : « Tes pleurs inutiles en sont la cause. Tu ferais mieux de donner de l'aumône et de faire dire des messes pour le repos de mon âme. » Après ce songe la mère se réveilla. Depuis ce moment elle fut guérie de sa folie et ne pleura plus comme « ceux qui n'ont pas d'espérance. » Elle supporta sa douleur en chrétienne.

312. — **La fiancée et le bouquet de fleurs.** — Une riche héritière devait se marier dans quelques jours. Son fiancé, possédant comme elle une grande fortune, lui envoyait chaque matin un bouquet, qui valait bien un louis d'or. Un jour la fiancée lui en demanda le prix et le jeune homme lui avoua franchement combien il le payait. Alors la fiancée lui dit : « Dans dix jours nous ferons nos noces. Jusque-là vous dépenseriez pour moi dix louis. Donnez-moi plutôt cet argent pour une pauvre famille. Ces braves gens prieront pour nous et cela nous fera plus de bien que tous les bouquets du monde. » — Si les âmes du purgatoire pouvaient nous parler, elles seraient de l'avis de la fiancée et nous diraient : « Faites l'aumône, au lieu de jeter l'argent à pleines mains pour acheter des couronnes et des fleurs qui se faneront en quelques jours. »

313. — **L'archiduc Albert et les couronnes.** — L'archiduc Albert d'Autriche, le célèbre vainqueur de Custoza (1866), fils du vainqueur d'Aspern, mourut en 1895. Avant sa mort il donna l'ordre de ne déposer aucune couronne sur sa tombe, mais d'en distribuer le prix aux pauvres et de faire dire des messes pour le repos de son âme. — Cet exemple mérite d'être suivi.

VI. *Les parents doivent secourir les membres défunts de leur famille. Souvent ils oublient ce devoir.*

314. — **Sainte Perpétue et son frère défunt.** — Afin que les membres de la famille prient pour leurs parents défunts, le bon Dieu les renseigne quelquefois sur leur sort. Sainte Perpétue eut en prison une apparition qu'elle nous raconte dans une lettre. Elle vit son jeune frère, mort à l'âge de 7 ans, dans un lieu tout sombre, couvert de poussière et souffrant de la soif. Aussitôt elle reconnut le sens de la vision et commença à prier pour son frère. La nuit suivante elle le vit de nouveau. Cette fois il se trouvait auprès d'une source et ses traits étaient radieux. Il ne portait plus qu'une cicatrice au visage, et sainte Perpétue fut très consolée de ce songe. — Quoique, en général, les rêves n'aient pas la moindre importance et ne soient que les suites naturelles de certaines dispositions physiologiques et psychologiques, il y en a parfois que l'on peut prendre pour une grâce de Dieu ; tels les songes de Joseph dans la prison.

315. — **L'évêque expulsé et le dirigeable.** — Vers la fin de l'année 1906, plus de 80 évêques français furent expulsés de leurs palais. Dans une de ces villes épiscopales, une grande foule se pressait autour de son évêque pour le mener en procession à sa nouvelle demeure. Tout à coup un dirigeable parut, et tous les yeux se tournèrent vers le ballon. La foule resta là à le contempler, on ne parlait plus que du dirigeable en vue. On avait oublié le triste sort de l'évêque infortuné. Il en est souvent ainsi de nous après la mort : nos parents et nos amis pleurent sur notre tombe ; mais à peine l'ont-ils quittée, qu'ils ne pensent plus à nous. Il en est de même de certaines fanfares : en allant au cimetière elles jouent des morceaux funèbres, au retour elles exécutent une marche entraînante. « Sitôt parti, sitôt oublié. » Ne comptons donc jamais sur les bonnes œuvres que d'autres feront pour le repos de notre âme, mais ayons soin nous-mêmes de ce qui touche à notre bonheur éternel.

316. — **Le père mourant et ses trois fils.** — Un père qui avait amassé une grande fortune par l'usure et d'autres injustices, voulut savoir avant de mourir ce que ses trois fils feraient pour le repos de son âme. Il les fit venir l'un après l'autre. L'aîné lui dit qu'il allait prier pour lui, le cadet qu'il ferait dire des messes pour le repos de son

âme, mais le plus jeune répondit franchement : « Père, prenez soin vous-même de votre salut, sans cela toutes nos bonnes œuvres seraient inutiles. Envoyez chercher le prêtre et réconciliez-vous avec le bon Dieu. » Le père se mit d'abord en colère, mais peu à peu il reconnut que le cadet avait raison ; il reçut les Sacrements, rendit le bien injustement acquis et mourut tranquille. — Plaignons ceux qui remettent le soin de leur âme à d'autres, sans s'en occuper eux-mêmes.

La résurrection des morts.

I. *Jésus-Christ nous ressuscitera.*

317. — **Un souhait impérial.** — L'empereur Théodose fit, dit-on, ouvrir un jour toutes les prisons et rendit la liberté aux détenus. A ce moment il se serait écrié : « Si j'en avais la puissance, j'ouvrirais toutes les tombes et ferais ressusciter les morts ! » Ce qui est impossible aux empereurs, le Christ, le Roi des rois, l'accomplira, car il a dit : « Un jour viendra, où ceux qui sont morts entendront la voix du Fils de Dieu. »

318. — **Durée de la vie.** — Entre 10.000 hommes, il y en a peut-être un qui atteint l'âge de 100 ans. La vie de l'arbre est plus longue : l'orme atteint 350 ans, le marronnier 600, l'olivier 700, le cèdre 800, le frêne 1500, le chêne même 3000 ans. Les poissons aussi, surtout les carpes, peuvent vivre plusieurs siècles. — Et l'homme, le maître de la création, vivrait moins longtemps que ces plantes et ces êtres privés de raison ? Ce serait étrange. Dieu, qui a conservé en vie le corps des premiers patriarches pendant plus de 900 ans, peut bien aussi les faire vivre éternellement. Cette vérité, nous la professons dans les paroles du Symbole : « Je crois... à la résurrection de la chair et la vie éternelle. Ainsi soit-il. »

II. *Plusieurs phénomènes dans la nature nous rappellent la résurrection des morts.*

319. — **Chenille, Chrysalide, Papillon.** — La chenille rampe sur la terre et se nourrit des produits des champs. De même l'homme est rivé à la terre. La chenille se transforme en chrysalide, et dans cette phase l'insecte semble avoir perdu toute vie. Quand l'homme est dans la tombe, il semble aussi être complètement mort, et néanmoins il subsiste en lui un germe mystérieux de vie. De la chrysa-

lide sort un beau papillon, qui peut voltiger librement et se nourrit de ce qu'il y a de plus délicat dans le suc des fleurs. Il en sera de même des justes après la résurrection de la chair; leurs corps seront transfigurés et pourront se mouvoir, sans être soumis aux lois de la matière. Ils n'auront plus besoin de se nourrir des fruits de la terre.

320. — **L'œuf.** — L'œuf que la poule a pondu paraît sans vie, mais la poule qui le couve le transforme peu à peu en un être vivant: trois semaines plus tard il en sort un poussin. — Dans la nature, un germe sans vie peut donc être transformé en un être vivant, et l'œuf est un beau symbole de la résurrection future. C'est pourquoi l'Eglise bénit des œufs à Pâques.

321. — **Oignons et froment vieux de 3000 ans.** — Il y a quelques années, on trouva dans la main d'une momie égyptienne un oignon tout à fait ridé et desséché, qui s'était conservé 30 siècles dans la tombe. On l'humecta et il germa; par curiosité on le planta et il prospéra. On trouva aussi dans un autre cercueil quelques grains de froment, qui eux aussi avaient deux ou trois mille ans et qui, une fois mis en terre, germèrent. — Et le corps humain, infiniment supérieur à une plante, ne serait pas fait pour ressusciter un jour!

III. *Nous aurons le même corps après la résurrection.*

322. — **Sainte Perpétue et les païens.** — Pendant que sainte Perpétue, martyrisée à Carthage vers l'an 200, était dans son cachot, beaucoup de païens vinrent pour voir l'impression que la captivité faisait sur elle. Remplie d'un mâle courage, la sainte leur dit: «Regardez-moi bien et n'oubliez pas mes traits, afin que vous me reconnaissiez à la résurrection et au jugement dernier!»

IV. *Le dogme de la résurrection nous console à notre mort et à la mort de nos parents.*

323. — **Un mourant console sa femme et ses enfants.** — Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur des «Harmonies de la nature» et de «Paul et Virginie», se mourait, tandis que sa femme et ses enfants entouraient son chevet en pleurant. Bernardin leur dit avec cet accent de foi inébranlable qui le caractérisait: «Pourquoi ces pleurs? Ce ne sera qu'une courte séparation, car bien que je quitte la terre, je ne quitte pas la vie. Mon âme ne meurt pas, elle vivra toujours comme l'amour. Nous nous reverrons un jour. Ne

me rendez pas plus pénible cette courte séparation par des pleurs inutiles.»

324. — **L'épithape de Benjamin Franklin.** — L'un des esprits les plus distingués qui aient jamais vécu, fut Benjamin Franklin, fils d'un industriel anglais, qui s'était établi en Amérique. Ce génie universel, tour à tour imprimeur, rédacteur, écrivain, grand-maître des postes à Philadelphie, en même temps grand naturaliste, inventeur du paratonnerre (1753) et enfin héroïque champion de la liberté des États-Unis, mourut le 17 avril 1790.¹ Or, cet homme de génie fut un esprit religieux, comme le prouve l'inscription de sa tombe, dont voici à peu près la traduction : « Ci-gît le corps de l'imprimeur Benjamin Franklin comme la reliure d'un vieux livre, dont on a arraché le contenu... Mais le livre ne s'est pas perdu. Il paraîtra un jour en une nouvelle édition revue et corrigée. » — Franklin voulait dire par là que l'âme était séparée du corps comme le livre de la reliure. Mais que le tout reparaitrait plus parfait et plus beau au jour de la résurrection, comme un livre qui paraît en une nouvelle édition.

325. — **Le soleil couchant sur le tombeau.** — Sur un tombeau on voyait le soleil couchant et, au-dessous, l'inscription : « Je me couche avec le soleil. » Ce symbole est plein de sens, car il rappelle à l'homme qu'il ressuscitera un jour, comme le soleil qui se couche reparait le lendemain. — De même que nous ne nous affligeons pas au coucher du soleil, parce que nous savons qu'il se lèvera le lendemain, ainsi ne faut-il pas trop s'affliger de la perte de nos parents et amis, parce que nous les reverrons bientôt.

Le Jugement dernier.

I. *Au jugement dernier, Dieu qui sait tout, découvrira les choses les plus secrètes.*

326. — **Le regard scrutateur du roi.** — En 1756, le roi Frédéric II de Prusse commença la guerre de 7 ans, et gagna dans la même année les batailles de Lobositz et de Pirna. Puis il resta en Saxe et y prit ses quartiers d'hiver. Là, un de ses valets de chambre voulut l'empoisonner. Un jour donc il lui présenta une coupe dans la-

¹ On a célébré son 200^e anniversaire dans tout le monde civilisé, le 17 janvier 1906.

quelle il avait versé un poison mortel ; mais le roi, qui avait sans doute remarqué quelque chose dans l'attitude du valet, fixa sur lui son regard d'aigle. Le serviteur se troubla, laissa tomber la coupe et révéla ainsi au roi un attentat qu'il n'avait pas même soupçonné. — Si le regard scrutateur d'un roi de la terre peut faire trembler un criminel, que sera pour les pécheurs impénitents le regard omniscient du Dieu éternel !

II. *Le divin Juge réclamera des œuvres de charité.*

327. — **Je me prépare au jugement dernier.** — On demanda un jour à sainte Elisabeth, landgrave de Thuringe, qu'on appelait « mère des pauvres » à cause de sa grande charité envers les miséreux, pourquoi elle donnait tant d'aumônes. « Je me prépare, dit-elle, au jour du jugement. » — La sainte disait juste, car J.-Ch. a déclaré formellement qu'alors il demanderait des œuvres de charité. — Quiconque veut passer un examen difficile, s'y prépare pendant des mois et des années, parce que sa carrière en dépend. A plus forte raison avons-nous de graves motifs de nous préparer au jugement dernier, puisqu'il décidera de notre bonheur éternel.

III. *Le Juge éternel bannira à jamais les pécheurs de sa présence.*

328. — **Allez, je ne veux plus de vous !** — Plusieurs messieurs obtinrent la permission de visiter la maison d'aliénés de Hall en Tyrol, pour y faire des observations scientifiques. Dans une des salles ils virent une jeune fille très bien mise et qui semblait jouir de la meilleure santé. Elle était en train de broder des ornements d'église. Tous ces messieurs s'étonnèrent de voir une personne à l'air intelligent, et en apparence si bien portante, dans une maison de santé. Ils lui adressèrent plusieurs questions, mais sans recevoir de réponse, et bientôt ils reconnurent qu'elle était folle. Le directeur de la maison leur raconta comment elle était tombée dans ce déplorable état. Elle avait été fiancée à un jeune homme de riche famille, mais quelques jours avant la noce, le fiancé ne voulut plus d'elle et lui dit : « Allez, je ne veux plus de vous ! » Ces paroles lui firent perdre la raison. Si les mots : « Allez-vous-en » ont rendu folle la jeune fille parce que son fiancé les lui avait jetés au visage, quel sera l'effet des paroles du Juge suprême, qui est en même temps le Bien suprême, quand il lancera aux pécheurs le terrible arrêt : « Retirez-vous de moi, mau-

dits ! » Evitons le péché mortel afin que nous n'entendions jamais ces paroles de malédiction.

IV. *La pensée du jugement dernier nous sollicite à la pénitence.*

329. — **Le tableau représentant le jugement dernier.** — La pensée que nous comparâtrons tous au jugement dernier saisit même le pécheur le plus endurci. Le fait suivant le prouve : Bogoris, roi des Bulgares, était païen dans sa jeunesse ; il aimait passionnément la chasse aux bêtes féroces et toute scène émouvante. Un jour il pria le moine Méthodius, peintre habile, de reproduire un tableau qui pût l'émouvoir. Le moine peignit le jugement dernier. Le Christ, entouré des chœurs des anges, était assis sur son trône. A sa droite se tenait une foule innombrable d'hommes aux visages radieux, — c'étaient les justes — à sa gauche on voyait une multitude aux traits flétris, aux yeux éteints, qu'un sombre désespoir dévorait — c'étaient les pécheurs. Tout en bas on apercevait les formes hideuses des démons maniant différents appareils de torture. Du fond de l'abîme des flammes rougeâtres jetaient leurs sinistres lueurs. Lorsque Méthodius apporta le tableau à Bogoris, le roi en fut enchanté et lui dit qu'il n'avait jamais vu chose plus belle et en même temps plus terrible, puis il demanda ce que signifiait cette allégorie. Alors Méthodius commença à lui prêcher l'Évangile et lui dit que c'était là le jugement dernier. Le roi en fut tellement ému qu'il se fit baptiser et s'en souvint toujours avant d'entreprendre quelque affaire importante.

L'Espérance.

I. *Celui qui met sa confiance en Dieu ne sera pas déçu.*

330. — **L'empereur Ferdinand II assiégé dans son palais.** — Au commencement de la guerre de 30 ans, l'empereur Ferdinand II fut étroitement bloqué dans son palais par les rebelles (5 juin 1619). Voyant le péril, il se jeta à genoux devant un crucifix, qui se trouve aujourd'hui dans l'église paroissiale du château impérial de Vienne, et supplia Dieu de le tirer de cette grave situation. Déjà les insurgés avaient pénétré dans le palais et cherchaient à l'intimider, afin de lui arracher des concessions en faveur des protestants. Mais Ferdinand, se confiant en la protection de Dieu, resta ferme, et au moment critique, 500 dragons

envoyés par Dampierre, arrivent ventre à terre sous la conduite du vaillant Saint-Hilaire et chassent les insurgés du château. — L'Écriture-Sainte dit avec raison : « Dieu sauve ceux qui espèrent en lui. »

331. — **Napoléon I^{er} et le garçon de café.** — Napoléon I^{er} et le maréchal Duroc déjeunèrent un jour incognito dans un café. Après le repas ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas d'argent sur eux pour payer les 14 francs qu'ils devaient. L'empereur ne voulant pas, à tout prix, être reconnu, se trouvait dans l'embarras. Il chargea Duroc de prier l'hôtesse de vouloir bien patienter une heure et de lui dire que l'argent lui serait envoyé. Mais celle-ci ne voulut rien entendre et menaça de chercher un agent de police, si on ne la payait immédiatement. Le garçon qui les avait servis, prit leur défense. « Ces messieurs, dit-il à l'hôtelière, m'ont fait bonne impression, ce sont d'honnêtes gens. Je paierai les 14 francs pour eux ; s'ils n'envoient pas l'argent, la perte sera pour moi. Et maintenant ne les inquiétez plus. » Les visiteurs partirent. Une heure après, Duroc reparut et allant droit à l'hôtelière, lui dit : « Que coûte votre restaurant ? » Elle répondit d'un ton bourru : « Est-ce que cela vous regarde, en tout cas plus de 14 francs. — Eh bien, dites-le franchement, reprit le monsieur inconnu. — 30.000 francs et pas un sou de moins. » Aussitôt Duroc prit son portefeuille et compta 30.000 francs en billets de banque sur la table en disant : « D'après l'ordre de mon maître, je fais présent de cet hôtel au garçon, parce qu'il a eu confiance en nous. — Quel était donc votre compagnon ? demanda l'hôtesse atterrée. — C'était l'empereur. » — Si un empereur récompense avec tant de générosité ceux qui ont confiance en lui, à plus forte raison le bon Dieu le fera-t-il. « On n'espère pas en vain, quand on espère en Lui. »

II. *Ceux qui prient Dieu dans la détresse ont lieu d'espérer en son secours.*

332. — **L'empereur Maximilien sur la côte Saint-Martin.** — En 1496, l'empereur Maximilien I^{er} partit d'Innsbruck, pour chasser le chamois dans les montagnes. Il grimpa de rocher en rocher et atteignit enfin un troupeau de ces bêtes farouches, qui prirent la fuite à sa vue. L'intrépide chasseur les poursuivit, lorsque tout à coup il glissa sur une pente : l'éboulis céda sous lui et l'entraîna. Heureusement il put reprendre pied sur un étroit plateau, à la

pente dite de Saint-Martin, tandis que sous lui il entendait gronder l'Inn. Dans cette situation critique l'empereur sonna du cor, mais on ne pouvait l'entendre de la vallée. Par bonheur sa suite avait remarqué le danger qu'il courait et en répandit la nouvelle. Les vaillants Tyroliens accoururent, mais ils virent que les forces humaines ne pouvaient le sauver. L'empereur resta suspendu au-dessus de l'abîme pendant deux jours et deux nuits, et se préparait déjà à la mort. De loin, un prêtre lui donna la bénédiction avec le Saint Sacrement, tandis que le peuple en pleurs priait pour le monarque chéri. Maximilien aussi s'était mis à genoux et priait, lorsqu'il entendit du bruit : en effet, bientôt apparut un chasseur qui avait pratiqué une voie au moyen d'échelles et de cordes, et était ainsi parvenu jusqu'à lui. Ce robuste montagnard sauva l'empereur au péril de sa vie, le portant parfois sur ses épaules en des passages dangereux. Arrivé dans la vallée, le brave chasseur disparut dans la foule, qui reçut l'empereur avec une joie indicible, prétendant que Dieu avait envoyé un ange pour le délivrer.¹ — Priez Dieu au milieu du danger, sa puissance vous sauvera.

333. — **La confiance en Dieu de Clément Hofbauer.** — Depuis longtemps saint Clément Hofbauer avait prié pour une chose importante sans avoir été exaucé. Néanmoins il ne cessa pas de prier, et redoubla au contraire de ferveur en ajoutant : « Seigneur Jésus, je prierai jusqu'à ce que vous m'exauciez, nous allons voir qui de nous cédera. »

III. *Plus le danger est grand, plus le secours de Dieu est proche.*

334. — **La délivrance de Vienne en 1683.** — En 1683, une armée turque, forte de 250.000 hommes, parut devant Vienne et en commença le siège le 16 juillet. Le vaillant Starhemberg, qui défendait la place avec 16.000 hommes, repoussa toutes les attaques des Turcs pendant plus de deux mois. Mais ceux-ci avançaient toujours dans leurs tranchées : ils avaient fait sauter, au moyen d'une mine, une partie des remparts et cherchaient à entrer par la brèche ; malgré cela ils furent repoussés par les intrépides défenseurs. Néanmoins Vienne était réduite à la dernière

¹ De nos jours encore une croix marque la place où se trouva Maximilien.

extrémité, les vivres commençaient à manquer et le nombre des défenseurs diminuait de jour en jour. Le 11 septembre, les Turcs revinrent à l'assaut avec d'autant plus d'acharnement qu'ils connaissaient le petit nombre de leurs adversaires. Starhemberg, faisant des prodiges de valeur, parvint encore une fois à repousser l'ennemi après une lutte acharnée. Mais Vienne était à bout de forces, le péril imminent, et on craignait que la ville ne tombât aux mains des assaillants. Pendant toute la nuit des fusées annonçaient au loin la détresse extrême du boulevard de la chrétienté. C'est alors qu'on vit que plus le péril est grand, plus le secours de Dieu est proche. L'armée qui devait délivrer Vienne, se trouvait à quelques lieues derrière le «Kahlenberg» prête à fondre sur les Turcs. C'était Jean Sobieski, accouru de Pologne à la tête de 25.000 hommes et auquel s'étaient joints le duc Charles de Lorraine ainsi que les électeurs de Bavière et de Saxe. Leurs troupes réunies formaient une armée de 90,000 hommes. Le 12 septembre, une scène émouvante se passa dans l'armée chrétienne. C'était un dimanche. Au milieu d'un profond silence l'armée de secours planta une grande croix sur le Léopoldsberg comme signe d'alliance des armées chrétiennes. Puis un prêtre célébra pour elles une messe que Sobieski servit lui-même et à laquelle il communia ainsi que tous les princes chrétiens. Puis le prêtre donna la bénédiction. Le roi de Pologne harangua les vaillantes troupes, et on se prépara au combat en implorant le secours de la Reine des cieux. Pendant ce temps le canon ne cessait de gronder autour de Vienne et les fusées montaient toujours de l'église Saint-Etienne. Alors Jean Sobieski donna le signal du combat. Cinq coups de canon annoncèrent à la ville que le secours était proche, et au cri de ralliement : «Jésus» et «Marie», l'armée chrétienne s'élança sur les positions des Turcs. Le choc fut terrible. Après une lutte à outrance, qui dura jusqu'au soir, les infidèles furent taillés en pièces, leur camp fut pris et les chrétiens firent un butin immense. Mais ce qui causa aux vainqueurs plus de joie que toutes ces richesses, ce fut le grand nombre d'esclaves chrétiens qu'ils purent délivrer de la main des Turcs. Jean Sobieski entra dans Vienne en triomphe et se rendit à la cathédrale pour remercier le Dieu des combats de la victoire qui délivrait l'Europe du joug de l'Islam. Par reconnaissance envers le nom de la Mère de Dieu, qui avait aidé à délivrer Vienne, le pape Innocent XI ordonna de célébrer dans toute la

chrétienté la fête du « saint nom de Marie », le premier dimanche après la « Nativité ».

IV. *Aide-toi et Dieu t'aidera.*

335. — **En chargeant des sacs de blé.** — Un étudiant vint trouver un jour le Père Mathieu Baschi et lui dit : « Je ne puis m'arracher au péché. Priez Dieu pour moi afin que je devienne un autre homme. » Le prêtre le consola et lui promit de prier pour lui. Quelque temps après l'étudiant revint et lui dit : « Père, votre prière n'a pas été efficace, je suis encore le même pécheur. » Le prêtre devina ce qui lui manquait, et le pria de vouloir lui aider à porter des sacs de blé qui se trouvaient dans la cour. Ils soulevèrent un sac ensemble, mais tout à coup le prêtre lâcha prise, et le jeune homme ne pouvant porter le fardeau à lui seul, laissa tomber le sac. En même temps il dit au prêtre : « Pourquoi avez-vous donc lâché prise ? » Le prêtre répondit en souriant : « Voyez-vous, il en est de vos péchés comme de ces sacs. Je cherche à vous aider de ma prière, mais vous ne m'aidez pas. Si ma prière doit être efficace, il faut que vous priiez vous-même et que vous combattiez le péché. » — Ce pécheur ressemblait à un homme qui attend tout de Dieu, sans vouloir tenter un effort pour se sauver. Qu'arriverait-il à une armée qui attendrait la victoire de Dieu sans combattre ? Le proverbe a raison en disant : « Aide-toi et le ciel t'aidera. » Saint Charles Borromée disait : « Il faut espérer le mieux et faire de son mieux. » Si quelqu'un, par exemple, manque de pain, il devra travailler malgré sa confiance en Dieu, car Notre Seigneur n'aide pas les paresseux, mais ceux qui aiment le travail.

336. — **La thérapeutique de la prière.** — Depuis quelque temps une Américaine, M^{me} Eddy, a fondé une secte qui professe un système thérapeutique tout à fait étrange. Dans leurs maladies, les sectaires ne veulent ni docteurs ni médecines et croient que l'autosuggestion et la prière les guériront. Ils fondent leurs croyances sur ce que J.-Ch. et les apôtres ainsi que les évêques du premier siècle ont guéri miraculeusement les malades : la foi serait donc un remède universel. Pour donner à leur système une base plus philosophique, ces gens prétendent que les hommes n'ont pas de corps, qu'ils s'imaginent seulement en avoir un. Toute maladie corporelle n'est donc qu'imagination et peut

être guérie par une suggestion plus forte. Il est étrange que M^{me} Eddy se soit fait soigner par un dentiste lors d'un mal de dents qu'elle avait, au lieu de le faire disparaître par la suggestion ou la prière ! Et pourtant par son procédé, cette dame s'est acquis en peu de temps une fortune considérable et a gagné plus d'un million d'adeptes. Elle s'est bâti un château à Concord, dans le district de Massachusetts, et y a vécu comme une reine. Une demoiselle, nommée Schön, propagea cette méthode à Berlin où elle recruta beaucoup de membres (1900). Cette secte qui abuse de toutes sortes de passages bibliques et n'a rien de commun avec la religion catholique (elle nie les dogmes, surtout la création, la rédemption) est un grand péril pour la santé et la vie de la société, car ces « cures à la prière » ne servent généralement à rien et quand la maladie a fait trop de progrès, le secours du médecin arrive trop tard. — Le malade ne doit pas négliger les remèdes naturels et attendre que Dieu fasse un miracle. Qu'il pense toujours au proverbe : « Aide-toi et le ciel t'aidera. »

V. *Ceux qui abusent de la miséricorde divine pour pécher seront punis.*

337. — **Un meurtrier du corps et de l'âme.** — Un païen qui haïssait un chrétien voulut se venger de lui d'une façon diabolique. En le rencontrant il lui mit le poignard sur la gorge et le menaça de mort, s'il ne reniait son Dieu. Le chrétien faiblit. D'ailleurs, pensait-il, « bien que je commette un péché grave, je pourrai en recevoir l'absolution en le confessant. » Il trahit donc son Dieu et sa foi. A peine l'eut-il fait que le païen lui enfonça le poignard dans la gorge en ajoutant avec un ricanement d'enfer : « Maintenant je suis vengé, car tu ne perds pas seulement la vie du corps, mais aussi celle de l'âme. » — Rien n'est dangereux comme la présomption de la miséricorde divine.

338. — **L'imprudence d'Annibal.** — Annibal, le célèbre général carthaginois, faisait depuis plusieurs années la guerre aux Romains et les avait battus en plusieurs rencontres. Lorsqu'il eut taillé en pièces l'armée romaine dans la sanglante bataille de Cannes (216 av. J.-Ch.), où 70.000 Romains restèrent sur le champ du carnage, il crut que la fortune ne pourrait plus le trahir. Il campa dans la riche province de Capoue, où ses troupes s'amollirent dans les délices. Pendant ce temps les Romains organisèrent de nouvelles armées, qui finirent par vaincre Annibal et détruisirent Carthage. Quand le vieux général vit le mal-

heur de sa patrie, il s'écria : « Lorsque je pouvais, je ne voulais pas, maintenant que je voudrais, je ne peux pas. » — Ainsi en arrive-t-il souvent aux chrétiens, qui comptent présomptueusement sur la miséricorde divine en pensant : « Dieu a si souvent été miséricordieux envers moi, qu'il le sera encore à l'avenir, donc je puis encore pécher. » — Quelle terrible déception se préparent ces pécheurs !

339. — **La charge de bois.** — Un saint du nom d'Ar-sène vit un jour en songe un Maure qui cherchait à soulever une grande charge de bois. Quoiqu'il ne parvînt pas à la porter, il l'agrandissait toujours en y ajoutant de nouvelles bûches. Plus il augmentait le fagot, plus il s'acharnait à le soulever. A la fin il succomba malgré ses efforts surhumains. Le saint ne comprit pas la signification de cette vision. Alors une voix lui dit : « Ce Maure représente un pécheur accablé sous le poids de ses fautes, mais qui en commet néanmoins toujours de nouvelles, espérant que Dieu les lui pardonnera dans sa miséricorde. » — Celui qui continue de pécher au lieu de s'amender à temps, ressemble à ce Maure, qui augmentait son fardeau dans l'espoir de le porter plus aisément.

VI. *Ceux qui tentent Dieu vont à leur perte.*

340. — **Des mahométans qui se hasardent dans le désert sans provisions.** — Les mahométans croient qu'ils sont soumis à un destin inévitable, et par conséquent ils s'exposent parfois témérairement au danger. Un jour plusieurs mahométans firent un voyage à travers le désert. En vrais disciples du prophète fataliste de la Mecque, ils n'emportèrent pas de vivres, pensant que Dieu les secourrait. Lorsqu'ils virent que l'un d'entre eux avait quand même emporté quelques provisions, ils se prirent à le railler en disant : « Tu es sûrement un chien de chrétien puisque tu n'as plus de confiance en Allah » (Dieu). En effet, cet homme était chrétien. Bientôt les mahométans se trouvèrent dans une situation désespérée, car les vivres leur manquaient et l'assistance miraculeuse d'Allah faisait défaut. Alors ils conjurèrent le chrétien de les secourir, afin de ne pas mourir de faim. Le chrétien eut pitié d'eux et leur partagea ses provisions. — Les mahométans n'ont-ils pas tenté Dieu en s'aventurant dans le désert sans vivres ? Assurément. Dieu n'aide que ceux qui ont d'abord épuisé leurs propres ressources. Ceux au contraire qui s'exposent légèrement aux périls, devraient se rappeler les paroles de l'Écriture : « Qui aime le danger y périra. »

EXEMPLES POUR LA MORALE.

La loi naturelle.

I. *Les païens font aussi la différence du bien et du mal.*

341. — **Le sauvage et la pièce d'argent.** — Un missionnaire raconte qu'un jour un sauvage vint à la mission et demanda un peu de farine. Le missionnaire lui en donna dans un vase, mais en rentrant, le sauvage s'aperçut qu'il s'y trouvait une pièce d'argent. Le lendemain il revint et dit au missionnaire : Il y a deux hommes en moi, un bon et un mauvais ; les deux se sont disputés toute la nuit et je n'avais pas de repos. Le bon disait : « L'argent que tu as trouvé dans la farine ne t'appartient pas, remets-le à son propriétaire. » Le mauvais homme au contraire disait : « Le missionnaire t'a donné le vase, donc aussi l'argent qui s'y trouvait, garde-le et achète-toi de l'eau-de-vie. » Pour retrouver la paix, je vous rapporte la pièce d'argent. — Ce fait vérifie la parole de S. Paul : « La chair s'élève contre l'esprit et l'esprit s'élève contre la chair, car ils se font la guerre l'un à l'autre. »

II. *Les païens seront jugés par Jésus-Christ d'après la loi naturelle.*

342. — **Une question adressée par des païens à saint François Xavier.** — Tandis que saint François Xavier prêchait au Japon, plusieurs auditeurs lui demandèrent si leurs ancêtres se trouvaient au ciel ou en enfer. Le saint répondit : « S'ils ont vécu d'après leur raison, ils sont au ciel ; s'ils ne l'ont pas fait, ils sont en enfer. » Déjà saint Paul déclare que J.-Ch. jugera les païens d'après la loi naturelle (Ep. aux R. 2, 14-16).

Les lois humaines.

I. *Les lois des autorités civiles ne sont de véritables lois que quand elles ne sont pas contraires à la volonté de Dieu.*

343. — **Saint Maurice et la légion thébaine (286).** — L'empereur Maximien, que Dioclétien avait créé empereur

d'Occident, faisait la guerre dans les Gaules. Avant de passer les frontières, il ordonna à ses légions de sacrifier aux dieux, afin d'obtenir la victoire. La légion thébaine, commandée par saint Maurice, faisait partie de l'armée, et elle portait ce nom, parce que la plupart des soldats qui la composaient, venaient de la Thébaïde en Egypte : elle se recrutait exclusivement parmi les chrétiens. Afin de ne pas être contraints de sacrifier, saint Maurice et sa légion s'éloignèrent de trois lieues et campèrent près de la ville d'«Agaunum», aujourd'hui Saint-Maurice, près de l'embouchure du Rhône dans le lac de Genève. L'empereur voyant que la légion manquait la fit rappeler. Alors saint Maurice envoya à l'empereur une profession de foi signée par tous les officiers de la légion et qui était conçue à peu près en ces termes : « Nous sommes tous chrétiens et serviteurs du vrai Dieu. Nous sommes prêts à marcher à l'ennemi et à verser notre sang pour l'empereur, mais nous sommes aussi prêts à le verser jusqu'à la dernière goutte, plutôt que de renier notre foi en sacrifiant aux dieux. » Dans sa fureur, Maximien fit deux fois décimer la légion, c'est-à-dire qu'il fit tuer chaque dixième soldat. Lorsqu'il vit la constance de la légion, il ordonna à toute son armée de la cerner et de la massacrer entièrement. Les vaillants soldats se laissèrent tuer sans résistance. Aujourd'hui un monument s'élève à la place où Maurice et ses 6000 frères d'armes subirent le martyre pour le Christ. — Les ordres d'une autorité humaine sont nuls, quand ils sont en contradiction avec les commandements de Dieu. Saint Augustin dit avec beaucoup de justesse : « Quand un ordre de l'empereur est contraire à un commandement de Dieu, il faut obéir à Dieu. »

344. — **Un roi qui défend de dire la messe dans son royaume.** — Un missionnaire catholique (le Jésuite Jean Ogilvie) vint en Ecosse en 1615, pour consoler les catholiques persécutés et leur distribuer les secours spirituels. Dénoncé par l'archevêque schismatique d'Edimbourg, le prêtre fut arrêté et traduit devant les juges. On l'accusa d'avoir agi contrairement à l'ordre du roi, qui avait défendu de célébrer la messe dans ses Etats. Le missionnaire répondit : Jésus-Christ a dit : « Faites ceci en mémoire de moi », et votre roi : « Ne le faites pas. Jugez vous-mêmes à qui je dois obéir. » Le Jésuite fut ensuite mis à la torture et puis décapité. — Les apôtres avaient déjà répondu aux princes des prêtres : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'à vous. » Une loi contraire à la loi de Dieu est donc nulle.

La conscience.

I. *Une bonne conscience rend content et courageux.*

345. — **Le trésor du château.** — Un apprenti menuisier vint un jour dans un bourg, aux environs duquel se trouvait un vieux manoir en ruines. On racontait dans le pays que d'immenses trésors y étaient enfouis. Notre garçon pensa que s'il avait la chance de trouver cet argent, il n'aurait plus besoin de travailler comme apprenti dans la ville voisine : il pourrait s'établir sur-le-champ et à son compte. Plein d'ardeur, il se mit donc à fouiller les ruines sans trouver de trésor, mais découvrit enfin une feuille de papier où on lisait ces vers :

« Heureux qui, dès son enfance
Soumis aux lois du Seigneur,
N'a pas avec l'innocence
Perdu la paix de son cœur.
Chéri de celui qu'il adore,
Son bonheur le suit en tout lieu.
Que peut-il désirer encore
Quand il se voit l'ami de Dieu? »

A peine le garçon eut-il lu ces lignes qu'il se dit : « C'est sans doute le trésor que je devais trouver. Ces paroles valent en effet leur pesant d'or. » — Une conscience pure vaut plus que tous les trésors du monde, car elle rend heureux, ce que tous les biens de la terre ne peuvent faire.

346. — **De divers moyens pour dormir tranquille.** — Les rois de Perse avaient coutume de se coucher sur un oreiller contenant 50.000 talents d'or, afin de dormir tranquilles. On appelait cet oreiller « l'oreiller royal ». L'empereur Caligula et le roi Mithridate, ne se fiant pas à leurs satellites, faisaient garder leur chambre à coucher par des bêtes féroces. — Malgré toutes ces précautions ces gens ne dormaient pas tranquilles, parce que la voix de leur conscience se faisait entendre. Le meilleur moyen de dormir en paix est d'avoir une conscience pure : « Une bonne conscience est le meilleur des oreillers. »

II. *La voix de la conscience ne peut être étouffée pour toujours.*

347. — **Des grues vengent un poète.** — Un célèbre poète, nommé Ibycus, se rendait à Corinthe pour prendre part

aux jeux Isthmiques. Avant d'atteindre la ville, il devait traverser le bois sacré d'Apollon. Là, deux voleurs l'attaquèrent et le tuèrent, après lui avoir pris sa bourse. Personne n'avait été témoin du meurtre, seule une troupe de grues avait passé et l'infortuné poète les chargea de révéler le crime qui se commettait dans l'obscurité du bois. Les deux meurtriers se rendirent à Corinthe, assistèrent aux jeux, mais c'est là que leur mauvaise conscience les trahit à leur insu. Dans l'un des jeux on représentait les Furies, et au moment où tous les assistants étaient pénétrés de crainte de la justice divine, une bande de grues passa. Tout à coup l'un des meurtriers s'écria : « Vois-tu, Timothée, les grues d'Ibycus ! » Ces étranges paroles surprirent tout le monde, car on avait entendu parler de la mort mystérieuse du poète. On appréhenda ces gens, ils furent arrêtés et conduits devant les juges. Ils ne purent nier leur crime, car l'exclamation involontaire de l'un d'eux les avait trahis. Sous le coup de l'émotion il avait dit tout haut ce que sa conscience lui reprochait intérieurement. Les deux assassins subirent la peine capitale.

348. — **Le chant du coq et les meurtriers.** — Deux bandits escaladèrent vers minuit le mur d'un moulin pour voler le vieux meunier. Pour plus de sûreté ils résolurent de le tuer, se disant que personne ne s'en soucierait. Eveillé par le bruit, un coq chanta. Les meurtriers, se croyant découverts, furent saisis de frayeur et se sauvèrent à la hâte avec leur butin. La mort du meunier fit grand bruit dans les alentours, cependant personne ne connaissait les auteurs du crime. Mais un an après ils furent découverts ; les deux vauriens s'étaient rendus à la foire d'une ville voisine pour perpétrer quelque nouveau vol, et ils logèrent dans une auberge non loin de la basse-cour ; peu après minuit, le coq se mit à chanter si haut que les deux voleurs se réveillèrent. Alors l'un d'eux dit : « Si j'avais sous la main ce maudit coq, je lui tordrais le cou. » L'autre ajouta : « Depuis que j'ai tué ce vieux meunier je ne peux plus entendre chanter de coq. » Les meurtriers ignoraient que l'aubergiste qui dormait dans la chambre voisine, avait également été réveillé par le chant du coq. La cloison étant fort mince, il entendit le dialogue des deux bandits, et le lendemain il fit arrêter les voleurs. — On voit par là qu'une circonstance de peu d'importance, comme le chant d'un coq, peut avoir pour une mauvaise conscience des conséquences fatales.

III. *La conscience se réveille à la mort.*

349. — **Voltaire et d'Alembert.** — Lorsque Voltaire vit approcher la mort, il envoya chercher le curé de Saint-Sulpice et reçut les derniers Sacrements, après avoir rétracté ses blasphèmes et ses calomnies contre l'Eglise catholique. Néanmoins, sentant ses forces revenir, il retourna dans sa haine infernale contre le christianisme. Bientôt la maladie empira, et cette fois encore il demanda qu'on lui cherchât un prêtre; on le fit, mais ses amis l'empêchèrent d'arriver jusqu'à lui. Cinq ans après, d'Alembert, qui avait fermé la chambre de Voltaire à l'ecclésiastique, tomba malade à son tour et demanda également un prêtre. L'un de ses amis fit seulement semblant d'aller le chercher, et d'Alembert mourut sans le secours qu'il avait réclamé. Après sa mort cet ami dit en ricanant : « Si je n'avais pas été là, il aurait rendu les armes. » — Ces faits prouvent que les plus grands ennemis de la religion sentent un réveil de la conscience à l'heure de la mort. Les remords éclatent tout à coup, comme un volcan qui fait éruption, après avoir passé pour éteint pendant de longues années.

L'amour de Dieu.

I. *Dieu veut que nous l'aimions.*

350. — **L'Enfant Jésus apparaît à saint Antoine en costume de mendiant.** — Saint Antoine avait 5 ans et se trouvait encore dans la maison paternelle à Padoue, quand au milieu de l'hiver quelqu'un frappa à la porte. Le petit Antoine courut pour ouvrir. Il fut bien étonné de se trouver en présence d'un aimable enfant, nu-pieds et pauvrement vêtu. Sur son dos il portait une petite besace. Curieux de connaître le contenu du sac, le jeune Antoine y jeta un coup d'œil et vit qu'il ne renfermait pas de provisions, mais des cœurs rouges, qui brillaient comme des rubis. Etonné, Antoine demanda à l'enfant : « Qui es-tu donc ? Et que veux-tu ? » Il répondit : « Je suis un prince et je vais mendier les cœurs des hommes. Je veux aussi ton cœur. » Antoine lui dit : « Comment t'appelles-tu donc ? » L'enfant reprit : « Je n'ai pas besoin de te dire mon nom, tu le connais depuis longtemps, je suis Jésus. » Et l'enfant disparut. L'Enfant Jésus se montra souvent à saint Antoine, et c'est pourquoi on le représente portant l'Enfant Jésus

dans ses bras. — Le bon Dieu veut être aimé des hommes : il mendie les cœurs, et Jésus-Christ a fait un commandement de l'amour de Dieu.

II. *Nous devons aimer Dieu parce qu'il nous aime.*

351. — **Sainte Brigitte et le Christ meurtri.** — Sainte Brigitte († 1373) fut favorisée de fréquentes apparitions. Un jour le Christ lui apparut tout sanglant et meurtri de coups. Sainte Brigitte, saisie de frayeur, lui demanda : « Seigneur, qui est-ce qui vous a fait ces blessures ? » J.-Ch. lui répondit : « Ma fille ! ainsi me traitent ceux qui ne répondent pas à mon amour. » — Le Christ est donc très affligé quand nous ne voulons pas comprendre l'amour qu'il nous porte, aussi l'apôtre saint Jean nous dit-il : « Aimons Dieu parce qu'il nous a aimés le premier. »

III. *Nous devons aimer Dieu parce qu'il nous a donné son Fils comme rédempteur.*

352. — **Le fils sauve l'esclave.** — Supposez un esclave ingrat, rebelle au plus doux des maîtres. Supposez que l'arrêt d'une justice sévère le menace. Quel nom donneriez-vous à l'acte d'un maître qui consentirait à ce que, par pur amour pour ce misérable, son fils s'élançât sous la hache et même au-devant des verges honteuses qui précèdent l'exécution, et laisserait par son testament ses biens à cet esclave ? Où trouver pareil amour ? C'est pourtant ce que Dieu a fait pour l'homme. L'homme, créature de Dieu et son esclave, se révolta et la justice implacable le poursuivit et le condamna. Alors le Seigneur prit la forme et la nature d'un serviteur et s'étant rendu semblable aux autres hommes, endura une mort ignominieuse. C'est pourquoi S. Augustin a dit : « Pour sauver l'esclave, vous avez livré votre propre Fils, ô mon Dieu. » — En retour d'un pareil amour, l'esclave ne doit-il pas aimer son maître ?

IV. *Celui qui aime Dieu ne s'attache pas aux choses de ce monde.*

353. — **La tourmaline.** — La tourmaline est un cristal qu'on trouve en variétés noires, rouges, vertes. Elle a la vertu d'attirer à froid plusieurs substances légères, comme la paille, la cendre ; chauffée au contraire, elle les repousse, car alors elle prend l'électricité positive à une de ses extrémités, et l'électricité négative à l'autre. — Il en est de même du cœur humain. Quand il est froid envers Dieu, il attire des choses communes et sans prix : les

plaisirs et les jouissances ; mais quand l'amour divin l'enflamme, il rejette toutes les joies de la terre et les méprise.

V. Nous devons aimer Dieu *par-dessus tout*, c'est-à-dire que nous devons être prêts à renoncer à ce qui nous est le plus cher, si Dieu le commande.

354. — **Le jouet offert à l'Enfant Jésus.** — Une pieuse mère réunit ses enfants quelques jours avant la fête de Noël et leur parla de l'amour de Dieu, qui a envoyé son fils unique dans ce monde pour nous sauver, ainsi que de l'amour de l'Enfant Jésus, qui voulut tant souffrir pour nous. Puis elle leur dit de réunir tous leurs jouets et d'autres objets auxquels ils attachaient grand prix, afin d'en donner une partie aux enfants pauvres par amour pour Jésus-Christ. Les enfants le firent volontiers, même le petit de quatre ans, qui dit à sa mère : « Maman, je t'apporte tous mes joujoux, mais n'est-ce pas tu me laisseras le petit chat en caoutchouc, car je l'aime plus que tous les autres. » La mère lui dit : « Notre Père céleste préfère ceux qui lui donnent ce qu'ils ont de plus cher. Si tu lui offres le petit chat en caoutchouc, il t'aimera davantage. » Une lutte pénible déchira le cœur de l'enfant, et pendant toute une journée il hésita à se décider, car il aurait bien aimé faire ce plaisir au bon Dieu, et d'autre part ne pas se séparer du joujou. Enfin vers le soir l'enfant vint à sa mère et lui dit à mi-voix : « Je donnerai aussi le petit chat en caoutchouc à l'Enfant Jésus. » Mais il avait les larmes aux yeux, tant la séparation lui était pénible, et la mère aussi fut vivement touchée du sacrifice de l'enfant. — Heureux l'homme qui s'habitue dès sa jeunesse à renoncer à ce qu'il aime, car dans la vie le bon Dieu demande de nous des sacrifices beaucoup plus pénibles que ceux de nos hochets d'enfance. Un homme habitué aux privations supportera plus facilement les revers et les tristesses de la vie.

La charité envers le prochain.

I. Nous devons aimer notre prochain parce qu'il est fait à l'image de Dieu.

355. — **Un évêque conjure l'empereur de ne pas se venger sur des créatures faites à l'image de Dieu.** — L'empereur Théodose (379-395) voulait se venger des habitants d'Antioche qui avaient renversé une statue de l'impératrice

Flacilla, et outragé la majesté impériale. L'évêque Macédonius implora sa clémence pour les habitants et termina sa requête par ces paroles : « Vous avez le droit, puissant monarque, de punir les coupables d'Antioche, mais je vous supplie de vous rappeler que ces malheureux sont des créatures de Dieu. Par cette cruauté envers ses enfants vous vous attireriez certainement la colère du ciel ! Ces courageuses paroles détournèrent l'empereur de son projet de vengeance. — Si tous ceux qui veulent faire du mal à leur prochain se rappelaient que ce prochain est dans son âme immortelle une image de Dieu, la haine ferait place à la charité et le sort des hommes ici-bas serait incomparablement meilleur.

II. *La charité consiste moins en de belles paroles qu'en des œuvres.*

356. — **Une condoléance pratique.** — Pendant un dîner, on parlait d'un grave malheur qui avait atteint une pauvre famille. Tous les convives se mirent à plaindre les infortunés ; un seul parmi eux ne prenait aucune part à la conversation. Tout à coup il sortit son portefeuille, en tira un billet de banque et le déposant sur la table, il dit à son voisin : « C'est ainsi que je témoigne mes condoléances à cette famille, par quelle somme exprimez-vous les vôtres ? » Cette généreuse initiative produisit un secours plus efficace que toutes les belles paroles prononcées auparavant.

III. *La charité envers le prochain est inséparable de l'amour de Dieu.*

357. — **Mes enfants, aimez-vous les uns les autres !** — S. Jean l'évangéliste, auquel N.-S. avait annoncé une mort différente de celle de S. Pierre, atteignit un âge très avancé. Vers l'an 100 il était encore évêque d'Ephèse. Ne pouvant plus faire de longs sermons, il se contentait de répéter : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Interrogé sur ces répétitions continuelles, il répondit : « Si vous vous aimez les uns les autres, vous observez toute la loi. » — Quiconque aime son prochain, aime Dieu et vice-versa. Celui qui observe le double commandement de la charité, observe tous les commandements, parce qu'ils y sont tous renfermés.

IV. *Ce que nous faisons au prochain, nous le faisons à Jésus-Christ.*

358. — **Saint Martin partage son manteau.** — S. Martin était officier romain. Pendant un hiver rigoureux, il sortit un jour de la ville d'Amiens, et rencontra devant les portes un mendiant moitié nu et grelottant de froid. Personne n'avait pitié de lui, et saint Martin touché de compassion, tira son épée, coupa en deux son manteau et en donna une partie au mendiant. La nuit suivante il vit en songe Jésus entouré de ses anges, recouvert de la moitié de son manteau. « C'est, dit le Christ, de cette moitié du manteau que Martin m'a couvert. » Ce rêve détermina Martin à recevoir le baptême. Sa charité s'accrut de plus en plus, et plus tard il mourut, évêque de Tours, en odeur de sainteté (402). — Ce trait nous prouve que Dieu récompense et punit ce que nous faisons à notre prochain, comme si nous le lui avions fait à lui-même. C'est ainsi que J.-Ch. dit à Saul, qui persécutait les chrétiens : « Pourquoi *me* persécutes-tu ? »

359. — **C'est moi qui suis le roi.** — Richard, roi d'Angleterre, surnommé « Cœur-de-Lion » à cause de sa bravoure, entreprit en 1189 une croisade en Palestine contre les Sarrasins. Un jour qu'il faisait une petite excursion, accompagné de quelques hommes d'armes, il tomba dans une embuscade. Malgré le nombre de ses adversaires, le roi se défendit vaillamment. Mais les assaillants étaient trop nombreux et déjà tous les compagnons du roi avaient péri, un seul combattait encore à son côté. Tout espoir de se frayer un passage à travers les ennemis était perdu, il fallait ou se rendre ou se faire tuer en vendant chèrement sa vie. Tout à coup le chevalier qui l'accompagnait (Guillaume de Pourcellet) s'écrie : « C'est moi, qui suis le roi. » Aussitôt les Sarrasins s'acharnèrent autour de lui pour le faire prisonnier, sans prêter attention à Richard, qui parvint ainsi à se faire une trouée à travers les ennemis. On découvrit la ruse lorsque le captif fut conduit devant le sultan Saladin, cœur noble et esprit élevé, qui n'en tira pas vengeance. Au contraire, à l'échange des prisonniers, il lui rendit la liberté contre dix Arabes. — Comme ce vassal se fit passer pour le roi afin de le sauver, ainsi le roi des cieux se met à la place de l'homme pour le protéger en disant : « Ce que vous ferez au moindre de mes frères, vous l'aurez fait à moi-même. » Donc quiconque fait

violence au prochain, se révolte contre J.-Ch., et quiconque secourt son prochain, aide N.-S. lui-même.

V. Aimer son prochain plus que soi-même, c'est avoir une charité héroïque.

360. — Deux missionnaires sur un navire en détresse.

— Il y a quelques années, près des îles Philippines, un vaisseau faisait naufrage, sur lequel se trouvaient entre autres deux missionnaires catholiques. Lorsque le navire commença à couler, tout le monde se réfugia dans les chaloupes; seuls les deux missionnaires restèrent à bord, aidant les autres passagers à gagner les embarcations. Le péril devenant imminent, on avertit les missionnaires de songer à leur propre vie. L'un des deux fut reçu dans un canot, mais l'autre ne voulut point quitter le navire jusqu'à ce que tous fussent en sûreté. Tout à coup le vaisseau disparut dans l'abîme, et on vit le missionnaire sur le pont, à genoux et priant. Plusieurs passagers purent gagner les chaloupes à la nage, et l'un de ces infortunés s'accrocha au bateau dans lequel se trouvait l'autre missionnaire, mais il n'y avait plus de place pour lui. Ce que voyant, le missionnaire s'élança dans les flots en s'écriant : « Prenez ma place. »¹ Des exemples de ce genre démontrent la force de la religion. — Si tout le monde agissait d'après les mêmes principes, le monde serait un paradis.

361. — L'évêque sauveteur. — Dans la ville d'Auch

(Pyrénées) un grand incendie consuma plusieurs maisons. Au plus fort du sinistre, Mgr Apchon, l'archevêque, parut pour porter du secours. Il vit une mère, implorant quelques hommes pour obtenir d'eux qu'ils sauvassent ses deux enfants, qui se trouvaient dans le brasier. L'archevêque promit sur-le-champ 50 ducats à celui qui se dévouerait; mais chacun hésitait, la maison menaçant de s'effondrer. Ce que voyant, l'archevêque enlève sa soutane, plonge son manteau dans l'eau et s'y étant enveloppé, monte hardiment l'échelle et disparaît par une croisée. Bientôt il redescend avec les deux petits enfants sur les bras, à la joie du peuple enthousiasmé par cet exploit. De plus, en remettant les enfants à leur mère, l'archevêque lui dit : « Je ne

¹ Ces actes héroïques se passèrent le 30 janvier 1889 lors du naufrage du vapeur espagnol « Rémus ». Le premier des missionnaires était un Père Jésuite nommé Paul Raymond, le second un Franciscain, le frère Dorado.

garderai pas l'argent que j'avais promis, je vous l'enverrai demain.»

362. — **Un saint aux galères.** — Saint Vincent de Paul, fondateur de l'ordre des Lazaristes et des Filles de la Charité († 1660), rencontra un jour près de Marseille une pauvre femme qui pleurait au bord de la mer. Le saint lui ayant demandé la cause de ses larmes, elle lui répondit que son mari venait d'être condamné aux galères. Saint Vincent se rendit à bord du vaisseau et insista auprès du capitaine pour prendre la place du coupable. Finalement il obtint la mise en liberté du forçat et prit sa place. Le jeune mari rentra chez lui et travailla honnêtement pour entretenir sa famille qui, sans l'héroïque dévouement de saint Vincent de Paul, aurait misérablement péri. Le saint garda à ses pieds, comme souvenir de cette généreuse action, les traces ineffaçables de ses fers. — Voilà un exemple de charité héroïque.

VI. *Le vice contraire à la charité est l'envie; on doit la combattre en faisant du bien.*

363. — **Un symbole de l'envie.** — Un peintre contemporain de Jean XXII (1312-1334) a représenté l'envie sous la figure d'une vieille femme, la face ridée, portant des lunettes qui grossissaient le bien d'autrui, le cœur dévoré par des serpents. — L'envieux s'afflige du bonheur du prochain et n'a jamais de repos.

364. — **Michel-Ange et les envieux.** — Lorsque le célèbre peintre et sculpteur Michel-Ange († 1564) vint de Florence à Rome, des artistes cherchèrent par envie à diminuer son talent, mais Michel-Ange sut confondre ses ennemis. Il sculpta secrètement une magnifique statue de Bacchus et y grava son nom. Ensuite il le rendit illisible, cassa un bras à la statue, la noircit et la fit enfouir dans un vignoble, où on allait construire une maison. En creusant les fondements, on trouva la statue, et aussitôt elle fut transportée au musée, où tous les artistes convoqués pour la juger, louèrent d'un commun accord la beauté et l'antiquité de l'œuvre, Michel-Ange seul y découvrant tantôt un défaut, tantôt un autre. Mais chacun de le contredire, prétendant que la statue était un des plus magnifiques chefs-d'œuvre de l'art classique. Alors Michel-Ange leva le voile du mystère : il fit apporter le bras manquant et réapparaître son nom au bas de la statue. — On pense si les envieux s'en allèrent tout confus.

365. — **Les deux commerçants.** — Deux marchands avaient leurs boutiques situées en face l'une de l'autre, et la jalousie du métier en fit bientôt des ennemis. Pourtant l'un d'eux en ressentit des remords et demanda conseil à son confesseur. « Mon ami, lui répondit le prêtre, le meilleur moyen de vous réconcilier avec votre ennemi, c'est de lui envoyer vos clients, quand vous n'avez pas l'objet qu'ils désirent. » Il suivit le conseil et bientôt son concurrent sachant qui lui envoyait des acquéreurs, alla remercier son voisin. Dès lors la rivalité cessa et ils restèrent amis. — Comme la chaleur chasse le froid, de même les bienfaits chassent l'envie.

VII. *Le commandement d'aimer son prochain contribua pour beaucoup à l'abolition de l'esclavage.*

366. — **La misère des esclaves.** — Les païens traitaient leurs esclaves plus durement que les bêtes. L'esclave était, avec femme et enfants, la propriété du maître et n'avait aucun droit, pas même celui de la vie. Le maître pouvait le tuer à tout moment comme une bête de somme. Un jour, en effet, on montra à un riche Romain un tableau représentant un homme décapité. A son avis, la scène n'était pas assez naturelle, et pour donner au peintre une idée exacte du supplice, il fit appeler un esclave et lui coupa la tête en présence de l'artiste. A Rome des esclaves, qu'on nommait gladiateurs, étaient forcés de s'entretuer ou bien encore de combattre avec des bêtes fauves dans l'amphithéâtre pour le bon plaisir du peuple. Pompée contraignit 42.000 gladiateurs à se donner en spectacle au cirque. Au Colysée, l'empereur Trajan ordonna des jeux pendant 123 jours, et quotidiennement plusieurs centaines d'esclaves y perdirent la vie. Beaucoup de patriciens romains ne pouvaient pas manger sans voir couler du sang, et ils joignaient à chaque festin des combats de gladiateurs. Dans la Rome païenne le chiffre des esclaves tués annuellement dépassait celui des naissances. Quand un enfant d'esclave venait à naître, il dépendait du bon plaisir du maître de l'élever ou de le tuer. D'après le droit romain celui qui tuait un bœuf encourait la peine capitale, tandis que celui qui assassinait un esclave ne pouvait être puni. Jamais un esclave ne devait parler en présence de son maître; pour le moindre chuchotement, il était puni des verges ou du fouet, comme quand il avait le malheur de tousser ou d'éternuer. Les femmes esclaves étaient obligées

de soigner leur maîtresse les épaules nues, afin de ressentir plus vivement les blessures de stylet et les coups que les dames romaines aimaient à leur donner avec cet instrument qu'elles avaient coutume de porter. Les riches Romains avaient des esclaves, qui leur servaient de portiers, et souvent ces pauvres gens étaient enchaînés comme des chiens de garde. L'esclave malade ou bien trop vieux pour travailler, était exposé sur une île du Tibre, et on le laissait mourir de faim ; certains Romains nourrissaient leurs poissons en leur jetant des esclaves vivants. Un esclave, qui avait servi pendant un an passait pour « usé » (*veteratus*), et sa valeur diminuait, ce qui prouve qu'une seule année d'esclavage ruinait l'homme le plus robuste. La plupart des crimes furent commis par la main d'esclaves, que leurs maîtres faisaient disparaître ensuite ou auxquels on arrachait la langue, afin d'éviter toute indiscretion. Quand un esclave était interrogé comme témoin, on le mettait à la torture, sans quoi son témoignage n'avait aucune valeur. Dans l'antiquité le nombre des esclaves était considérable. Le dénombrement de la population d'Athènes montra que sur les 20.000 citoyens, il y avait 400.000 esclaves. Dans l'empire romain c'était encore pire. Un jour qu'on avait proposé de distinguer les esclaves par un habit spécial, le Sénat repoussa le projet pour que les esclaves ne reconnussent pas leur écrasante majorité. Cicéron compte 1.200.000 habitants à Rome et seulement 12,000 propriétaires (qui *rem habebant*), tous les autres étaient des prolétaires (qui *rem non habebant*), c'est-à-dire propriété d'un autre (*res erat alterius*), donc esclave. Il y avait à Rome 100 esclaves par propriétaire, et plus d'un riche Romain avait à sa disposition toute une armée d'esclaves ; ceux qui cultivaient des champs, se comptaient à eux seuls par milliers. On taxait la fortune d'après le nombre des esclaves, et chaque citoyen un peu aisé en avait au moins une dizaine. On s'explique ce nombre prodigieux en se rappelant le fait suivant : Lorsque les Romains ordonnèrent à Nicomède, roi de Bythinie, de leur envoyer des troupes auxiliaires, il répondit que cela était impossible, attendu que les procureurs romains avaient pris comme esclaves tous les jeunes gens capables de porter les armes et les avaient vendus à l'étranger. — Quelles actions de grâces l'humanité ne doit-elle pas au divin Sauveur d'avoir fait cesser les horreurs de l'esclavage, en promulguant le premier commandement du christianisme : « Aimez votre

prochain comme vous-mêmes.» C'est Jésus-Christ et le christianisme qui ont aboli l'esclavage.

367. — **Les parias.** — Dans les Indes, les différentes castes ont de tout temps été rigoureusement séparées. L'une de ces classes est la « caste » des « parias », descendants d'une colonie égyptienne. Les parias sont bannis de la société et forcés d'habiter loin des villes, soit dans les bois, soit dans des contrées incultes. L'entrée des temples leur est interdite, et ils ne peuvent puiser de l'eau qu'à certains endroits, qu'ils doivent marquer par des ossements de bêtes. Quand ils arrivent pour s'approvisionner dans des contrées habitées, ils doivent annoncer leur présence par de grands cris, déposer de l'argent sur une pierre et se cacher ensuite dans les bois. Ce n'est qu'après le départ du marchand qu'ils ont le droit de prendre les vivres achetés. Quand un Indien parle à un paria, celui-ci n'a pas le droit de le regarder en face. Un paria apercevant un Brahme, c'est-à-dire un prêtre indien, doit s'enfuir sur-le-champ sans le regarder. — Ce profond avilissement de la nature humaine, N.-S. l'a aboli par son Evangile, car d'après la doctrine du christianisme tous les hommes sont enfants de Dieu, donc égaux, et doivent s'entr'aimer comme frères et sœurs.

L'amour des ennemis.

I. *Il est défendu de se venger des ennemis; nous devons leur rendre le bien pour le mal. Devant ce bienfait l'ennemi se sent couvert de confusion et la réconciliation devient possible.*

368. — **Les trois fils et le diamant.** — Un père très riche partagea un jour sa fortune entre ses trois fils, et comme il lui restait un diamant de grand prix, il leur dit : « Je le donnerai à celui d'entre vous qui aura accompli la plus belle action. Allez donc à l'étranger et faites quelque chose de généreux. » Les trois fils partirent. Trois mois après ils revinrent et l'aîné dit à son père : « Un étranger m'a confié tout son bien et je le lui ai rendu fidèlement. » « Tu n'as fait que ton devoir », répondit le père. Le cadet dit à son tour : « J'ai sauvé, au péril de ma vie, un enfant qui allait se noyer. » Le père l'en félicita et se tourna vers le plus jeune de ses fils. Celui-ci lui dit : « Père, pendant mon voyage, je trouvai un jour mon ennemi dormant au bord d'un précipice. J'aurais pu l'y jeter sans peine, mais

je ne l'ai pas fait. Au contraire, je l'ai réveillé et lui ai ainsi sauvé la vie.» Aussitôt le père l'embrassa et lui dit : «Le diamant t'appartient. Voilà la vraie générosité : faire du bien à son ennemi.»

369. — **Un flacon à moitié vide pour écusson.** — Une riche famille de commerçants de Flensbourg portait dans ses armes un flacon à moitié vide, dont voici l'histoire : En 1700, pendant la guerre entre le Danemark et la Suède, un membre de cette famille nommé Christian montait la garde sur le champ de bataille. A force d'argent, il put se procurer une bouteille de bière. Au moment où il voulut étancher sa soif, il entendit gémir un blessé à ses côtés. Il écouta et vit bientôt que le soldat était un Suédois, auquel un boulet avait emporté les deux jambes, dévoré d'une soif ardente. Le noble guerrier se pencha vers le moribond, en qui il ne voyait plus qu'un camarade malheureux et lui présenta la bouteille. Mais le perfide Suédois lui déchargea un coup de pistolet, qui par bonheur manqua son but. Le soldat lui arracha l'arme, but la moitié du contenu de la bouteille, puis passa le reste à l'ennemi en disant : «Tiens ! espèce de rustre, pour ta peine tu n'auras que la moitié.» Un officier raconta ce fait au roi de Danemark qui permit au brave soldat de porter, en souvenir de cette belle action, une bouteille à moitié vide dans ses armes. — Ce simple soldat était un modèle de la charité chrétienne exercée envers les ennemis.

370. — **André Hofer sauve ses ennemis.** — Le défenseur du Tyrol, André Hofer, nous donne un bel exemple de générosité envers ses ennemis. Par trahison il était tombé aux mains des soldats de Napoléon, qui le fit conduire à Mantoue pour y être fusillé. Le soir on fit une halte près d'une auberge, où Hofer fut conduit dans une pièce et gardé à vue par des soldats. Pendant la nuit il se réveilla et sentit une forte odeur de charbon ; aussitôt il saute du lit et voit ses gardes déjà à demi asphyxiés. Il aurait pu facilement s'évader ; mais il alla dans la chambre voisine et réveilla les soldats, afin qu'ils portassent secours à leurs compagnons. Cette généreuse action de Hofer est d'autant plus belle que les soldats l'avaient maltraité pendant le voyage. — Rendre le bien pour le mal est une vengeance divine.

371. — **La générosité de l'empereur Sigismond.** — Un jour un puissant magnat hongrois demanda à l'empereur Sigismond (1410-1437), pourquoi, au lieu de prendre la

vie et les biens à ses ennemis vaincus, il les traitait en amis. Le magnat pensait que le mieux serait d'enlever à ses adversaires tout moyen de nuire, mais l'empereur lui dit : « Tu n'as pas tout à fait tort. Celui qui se débarrasse d'un ennemi vaincu fait bien, car la bête morte, mort le venin. Seulement, moi, je prends un autre chemin. En épargnant un ennemi vaincu, je le tue aussi, mais seulement en tant qu'ennemi, car j'en fais du même coup un ami vivant. »

II. *Nous devons pardonner volontiers à nos ennemis ; par là nous obtenons de Dieu la rémission de nos péchés.*

372. — **L'empereur Othon I^{er} pardonne à son frère rebelle.** — Pendant le règne d'Othon I^{er}, les grands vassaux se révoltèrent à plusieurs reprises ; à leur tête se trouvait même le duc Henri, frère de l'empereur († 955). Vaincu en différentes rencontres par Othon, trois fois condamné à mort, mais grâcié à la prière de sa mère Mathilde, il se révolta une quatrième fois. L'empereur courroucé ne voulut plus entendre parler de pardon. Bien qu'ayant perdu tout espoir, Henri se laissa persuader par sa mère de tenter un dernier effort pour obtenir sa grâce. C'était la veille de Noël de l'an 945. Othon I^{er} assistait avec les grands de l'empire à la messe de minuit dans la cathédrale de Quedlimbourg. Après l'élévation, Henri paraît dans la cathédrale en habit de pénitent, s'avance vers l'autel et se jette aux pieds de l'empereur. Othon fixe sur lui un regard sévère et lui dit : « Trois fois déjà je t'ai pardonné, n'en demande pas davantage. Dans trois jours ta tête tombera. » En ce moment le célébrant ouvrit l'Évangile et lut à haute voix le passage où S. Pierre demande à J.-Ch. : « Seigneur, combien de fois dois-je pardonner à mon frère, quand il pèche contre moi ? Sera-ce jusqu'à sept fois ? et où Jésus-Christ répond : « Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. » (Math. 18, 22.) A ces paroles l'empereur se sentit touché jusqu'aux larmes, et non seulement il pardonna à son frère rebelle, mais il le serra dans ses bras et lui donna le duché de Bavière. — Chaque « Pater » que nous récitons, nous avertit du devoir de pardonner au prochain.

373. — **Saint Jean Gualbert s'abstient de la vendetta.** — Saint Jean Gualbert († 1073), issu d'une noble famille de Florence, avait choisi la carrière des armes. Son fils Hugues ayant été tué par un gentilhomme. Son père engagea Jean à venger la mort de son frère, selon l'usage reçu. Jean poursuivit sans relâche le meurtrier, et un jour

— c'était le Vendredi-Saint — qu'il retournait de sa villa à Florence, il rencontra l'assassin de son frère dans un ravin, où il ne pouvait lui échapper. Jean avait déjà dégainé, prêt à le transpercer, mais le meurtrier se jette à ses pieds, et s'écria en étendant les bras : « Pardonne-moi pour l'amour du Christ, qui en ce jour a donné sa vie pour nous, pauvres pécheurs. » Ces paroles et l'humble attitude du meurtrier firent grande impression sur Jean Gualbert. Pendant quelques instants il se sentit comme paralysé, puis il tendit la main à son ennemi en lui disant : « Ce que tu me demandes au nom du Sauveur, je ne puis te le refuser aujourd'hui. Je te pardonne comme J.-Ch. a pardonné à ses ennemis. Prie pour moi, afin que Jésus me pardonne aussi. » Jusque-là Jean Gualbert avait mené une vie légère ; il conçut un grand regret de ses péchés, et de retour à Florence il entra dans une église pour se jeter aux pieds du Christ en croix en implorant son pardon. Quelle fut son émotion et sa joie en voyant le divin Sauveur se pencher vers lui, en disant qu'il lui accordait la rémission de ses péchés. Depuis lors il changea complètement de vie et devint plus tard le fondateur de l'ordre de Vallombreuse.

II. Nous devons *prier* pour nos ennemis.

374. — **La mort de saint Jacques-le-Mineur.** — Saint Jacques surnommé le Mineur pour le distinguer de saint Jacques-le-Majeur, apôtre de l'Espagne, fut le premier évêque de Jérusalem. Il jeûnait rigoureusement et priait à genoux au temple pendant des heures entières, de sorte que — d'après le récit de l'historien juif Josèphe — la peau de ses genoux était calleuse comme celle d'un chameau. Les juifs eux-mêmes l'appelaient le « Juste » et s'estimaient heureux de pouvoir toucher le bord de son vêtement. Après avoir été évêque pendant 29 ans, il fut dénoncé aux princes des prêtres comme enfreignant la loi de Moïse. Ils le sommèrent de monter sur le pinacle du temple, afin de rétracter son erreur devant tout le peuple. Saint Jacques s'y rendit en effet, mais au lieu de condamner sa doctrine, il prêcha hautement l'Évangile du Christ. Furieux, les scribes le précipitèrent sur le parvis, et saint Jacques, les jambes fracassées et mourant, leva ses yeux vers le ciel, priant pour ses ennemis : « Père, qui êtes aux cieus, disait-il, pardonnez-leur et faites-leur connaître la vérité. » La populace excitée par les pharisiens le lapida, et à la fin un foulon l'assomma (Pâques 62) à l'âge de 96 ans.

Lorsque en 70 Jérusalem et le temple furent détruits de fond en comble, les Juifs y virent un châtement envoyé par Dieu à cause du meurtre de saint Jacques. — Saint Jacques imita N.-S. priant pour ceux qui l'avaient mis en croix, de même que saint Etienne pria pour ceux qui le lapidaient.

IV. *Mieux vaut un ennemi déclaré qu'un faux ami.*

375. — **La mort des trois brigands.** — Les fausses amitiés ne se forment ordinairement qu'entre des gens qui poursuivent quelque but mauvais. C'est ainsi que trois voleurs de grands chemins devinrent amis. Un beau jour ils dévalisèrent et tuèrent un marchand, qui portait sur lui une somme considérable. Après l'assassinat ils envoyèrent le plus jeune à la ville pour acheter des vivres, mais lorsqu'il fut parti, les deux autres se dirent : « Partagerons-nous le butin avec ce nigaud ? Tuons-le, quand il reviendra et gardons l'argent pour nous. » Chemin faisant, le jeune bandit raisonnait de son côté : « Si les trésors acquis aujourd'hui m'appartenaient à moi seul, je serais riche et pourrais renoncer à mon périlleux métier. Mais, j'y pense : je vais empoisonner les vivres et tout cet or m'appartiendra. » Ainsi fit-il, et il rejoignit ses compagnons. A son arrivée on le poignarde et les meurtriers mangent les provisions empoisonnées, puis meurent en maudissant leur victime. — Les faux amis se ruinent l'un l'autre de corps et d'âme.

376. — **Les deux amis et le tyran.** — Les vrais amis agissent bien différemment, comme nous le voyons par un bel exemple d'amitié que nous offre l'antiquité païenne. C'est l'histoire de Damon et de Pythias, dont l'un avait été condamné à mort par le tyran Denis de Syracuse. Avant de mourir il demanda l'autorisation de mettre ordre à ses affaires. On lui permit de s'absenter, grâce à son ami qui consentit à servir d'ôtage et à mourir à sa place s'il ne revenait pas. L'heure du supplice approchant, on commença à douter de la parole du condamné, mais son ami assura hautement qu'il viendrait, et en effet il fut là au temps marqué. Le tyran admira cette généreuse amitié et leur fit grâce.

L'amour de soi.

Celui qui se blâme lui-même sans raison viole la loi de l'amour de soi.

377. — **La plus grande pécheresse.** — Un jour le célèbre prédicateur Abraham a Santa Clara reçut la visite d'une

femme qui gémissait constamment d'être la plus grande pécheresse, quoiqu'elle passât presque tout son temps à l'église. Le prêtre éclairé vit tout de suite que ces propos n'étaient pas dictés par un désir sincère de conversion, mais plutôt par la vanité; en effet, une personne véritablement humble n'étale pas son humilité au grand jour. Le prédicateur lui répondit donc : « C'est bien triste que vous osiez dire pareille chose publiquement, car il m'est impossible d'avoir aucun rapport avec une personne, qui est la plus grande pécheresse du monde. » Indignée, la femme répondit : « Quel mal peut-on dire sur mon compte? Je n'ai jamais fait le mal. Je suis constamment à l'église, je jeûne très souvent et fais d'autres œuvres de charité. » Le prêtre tourna le dos à cette femme, qui commençait à se vanter de ses bonnes œuvres, et s'en alla. — Personne ne doit se blâmer outre mesure, car celui qui dit du mal de lui-même ne craindra pas d'en dire du prochain.

Les dix commandements de Dieu.

I. *L'obéissance au décalogue porte bonheur, la désobéissance conduit au malheur.*

378. — **Une connaissance du champ de bataille.** — Dans la guerre de 1866, un hussard prussien rencontra sur le champ de bataille un officier autrichien gravement blessé. Ce dernier le pria de lui donner le coup de grâce pour le délivrer de ses douleurs; mais le hussard s'y refusa. Au contraire, il fit transporter le blessé à l'hôpital pour s'y faire soigner. En reconnaissance, l'officier donna sa montre en or au brave hussard. Après la guerre celui-ci vint en Autriche espérant y trouver une place comme valet de chambre. Par hasard il se présenta dans un château du prince Antoine Esterhazy, auquel il sembla que les traits de cet étranger ne lui étaient pas inconnus. Il lui dit donc : « Avez-vous pris part à la dernière guerre? — Oui, Monsieur. — Avez-vous sauvé la vie à un officier autrichien? — Oui, Monsieur, et voici la montre d'or que lui-même m'a donnée. — C'est à moi que vous avez sauvé la vie, je vous dois une reconnaissance plus grande, je vous prends donc à mon service. » Le hussard fut traité avec beaucoup d'égards, et le prince le considérait moins comme un serviteur que comme un ami. — Tandis que les gens irréligieux appellent ces faits jeux du hasard, nous y voyons le

bon Dieu qui récompense dès ici-bas d'une manière extraordinaire les actions généreuses et l'obéissance à ses ordres.

379. — **Une croisade manquée.** — Sur l'ordre du pape Eugène III, saint Bernard de Clairvaux prêcha la deuxième croisade (1147-1149), à laquelle prirent part Louis VII, roi de France, et Conrad III, empereur d'Allemagne. Mais les armées réunies de France et d'Allemagne furent vaincues tant par la famine et la peste que par l'ennemi. D'où provenait cet échec? Saint Bernard l'attribua aux vices des princes et des chevaliers, qui offensaient Dieu par leur orgueil et leurs débauches et se rendaient ainsi indignes du secours divin. Du reste, un autre saint moine était venu au camp des croisés et avait été témoin de leurs excès. Aussitôt le saint, inspiré par l'esprit prophétique, leur annonça la punition de Dieu et l'insuccès de leur entreprise. — Tandis que ceux qui observent les commandements s'assurent la bénédiction de Dieu et le succès de leur travail, ceux qui les violent épuisent leurs forces en efforts stériles.

380. — **Le peintre et le jeune chantre.** — Un peintre aperçut un jour dans une église de Rome un jeune chantre dont les traits étaient d'une rare beauté et reflétaient la plus candide innocence. Le peintre suivit le jeune homme et lui demanda de poser, en lui promettant un large dédommagement. Le jeune homme consentit avec plaisir. Tous ceux qui virent plus tard le portrait du jeune chantre furent ravis de la pureté angélique de ses traits. Quelques années après, le même peintre rencontra dans une rue de Rome un mendiant en haillons, aux traits tellement diaboliques et pervers qu'il s'arrêta et se dit : « Je vais peindre cet homme. Cette figure de bandit fera merveilleusement contraste avec celui de l'innocent jeune homme. » — « Voulez-vous venir avec moi, lui dit-il, et contre un bon paiement je ferai votre portrait. » L'homme ne demanda pas mieux, et lorsque le peintre eut terminé le travail, il le plaça en face de l'image du jeune homme innocent. A cette vue, le mendiant au visage flétri par le crime, tressaillit et une grosse larme roula sur ses joues. « Ce portrait-là, dit-il, est aussi le mien, vous l'avez peint il y a quelques années. Oh ! alors j'étais bon, mais aujourd'hui je suis un gueux, un joueur et un ivrogne. » Puis il sortit en sanglotant. Ce peintre n'était autre que Léonard de Vinci († 1519), qui travaillait alors à son chef-d'œuvre, « La Cène ». Il cherchait un jeune homme aux traits angéliques pour représenter

saint Jean, et un visage défiguré par le vice pour le traître Judas. Singulière coïncidence, le même homme lui avait servi pour l'innocence et le crime. — La violation des commandements de Dieu ne ruine pas seulement l'âme, mais bien souvent le corps.

II. *Celui qui transgresse un seul commandement pêche contre tous.*

381. — **Le pot de fleurs.** — Un père avait planté dans un pot plusieurs sortes de fleurs. Ce que voyant, son jeune fils se dit : « Il y a trop de fleurs dans ce pot pour qu'elles puissent pousser », et il en arracha plusieurs. Quelque temps après, l'enfant s'aperçut que celles qui restaient se fanaient aussi, parce que les racines s'étaient entrelacées et que l'enfant voulant en enlever une partie, détacha et déchira les autres, de sorte qu'elles ne pouvaient plus croître. Le père profita de cette constatation pour donner à son fils la leçon suivante : « Vois-tu, il en est de même du décalogue : tous les commandements sont intimement liés. Si l'on en viole un, on transgresse tous les autres. »

L'idolâtrie.

L'idolâtrie est de la folie. Elle rend l'homme méprisable.

382. — **L'enfant brisant une idole.** — Un idolâtre avait à son service un jeune chrétien très pieux. En voyant les idoles qui garnissaient la maison de son maître, l'enfant lui disait souvent : « Ces dieux sont en argile et ne peuvent se mouvoir, comment pourraient-ils nous secourir ? » Mais le païen faisait la sourde oreille. Un jour qu'il se promenait dans les champs, le jeune chrétien brisa toutes les statues et n'épargna que la plus grande idole, à laquelle il mit un bâton entre les mains. A son retour le païen entra en une terrible colère et menaça l'enfant de mort. Sans la moindre crainte, celui-ci répliqua : « Ne se pourrait-il donc pas que cette grande idole ait assommé les autres ? » Exaspéré, le païen reprit : « Non, c'est impossible, car elle n'a jamais fait le moindre mouvement. — Eh bien, lui dit l'enfant, tu n'attends même pas de ton idole ce que j'ai pu faire avec mes faibles forces. Comment cette masse inerte serait-elle le Dieu qui a créé le ciel et la terre ? Crois plutôt au vrai Dieu, notre Père, qui habite

dans les cieux.» Ces paroles frappèrent le païen. Il renversa la grande idole et tomba à genoux, adorant pour la première fois de sa vie le vrai Dieu.

383. — **Le dieu Apis.** — Les anciens Egyptiens nous prouvent jusqu'à quelles folies mène le culte des idoles; ils' décernaient des honneurs divins à un taureau noir, portant sur le front une tache blanche en forme de triangle et ayant au flanc droit une tache de même couleur représentant un croissant. Ils s'imaginaient que ce bœuf, nommé «Apis», était une incarnation du dieu «Osiris». Voici les honneurs qu'on lui rendait : Deux temples tapissés de précieuses tentures lamées d'or lui étaient consacrés. Là ses prêtres le nourrissaient des mets les plus exquis, le baignaient et l'oignaient chaque jour. Après sa mort on l'embaumait, on le mettait dans un magnifique cercueil de pierre et on le déposait dans une tombe taillée dans le roc. Alors c'était un deuil général, jusqu'à ce qu'on eut trouvé un nouvel «Apis». Une fois découvert, on le menait en triomphe à Héliopolis, puis, redescendant le Nil, on le conduisait en une cage d'or à Memphis, où il avait ses temples. — Quelle folie! L'homme adorant une bête de somme! Il est évident que le démon avait obscurci leur raison, et qu'avant l'arrivée de J.-Ch. l'humanité gémissait dans les ombres de la mort.

384. — **Les adorateurs de serpents.** — De nos jours encore, dans les Indes, les païens adorent des serpents venimeux; aussi personne ne se permet de tuer ces dangereux reptiles. Quand un pareil serpent se glisse dans une maison, les païens se jettent à genoux et supplient le dieu malfaisant de s'en aller. Les prêtres indiens vont prier et offrir des sacrifices près des trous qui leur servent de refuge. Par suite de ce culte absurde plus de 10.000 personnes meurent annuellement victimes des serpents venimeux. — Voilà la misère à laquelle l'idolâtrie a livré ces peuples.

La superstition.

I. *De sottes et ignorantes gens deviennent facilement superstitieux.*

385. — **La vache qui ne donne plus de lait.** — Des gens sans expérience ignorent la manière d'expliquer certains malheurs et en attribuent la cause à des personnes qui leur sont antipathiques et qu'ils appellent «sorciers», et pré-

tendent qu'elles ont jeté un sort sur leur bétail. Tel était l'avis d'une paysanne qui ne pouvait s'expliquer pourquoi ses vaches ne donnaient plus de lait depuis quelque temps. Elle alla trouver le curé et le pria de lui donner une «amulette». Le prêtre, voyant sur-le-champ ce qui manquait, traça quelques lignes sur un morceau de papier et le donna à la femme dans une enveloppe fermée, en lui enjoignant de visiter pendant la nuit, cette «amulette» en mains, toute la métairie. En passant par l'étable, elle y trouva le frère de la servante qui s'y tenait caché et qui, se voyant découvert, se hâta de s'enfuir. Dès lors les vaches donnèrent leur lait comme de coutume, et quand quelques jours après, la femme revint au presbytère pour remercier le curé de son remède efficace et le prier de lui faire voir ce qu'il y avait sur le billet mystérieux, le curé ouvrit l'enveloppe et lut en souriant :

« En tout lieu, bon contrôle ;
Plus de sorciers, sur ma parole. »

386. — **Le propriétaire d'une loupe passe pour sorcier.** — Le Jésuite Adam Tanner, célèbre à cause de sa lutte contre la sorcellerie et la superstition, était natif d'Innsbruck. S'apprêtant à rentrer dans sa ville natale, il mourut dans un village de l'évêché de Salzbourg du nom d'Unken (1632). Les habitants fouillèrent dans ses bagages et mirent la main sur un microscope rudimentaire contenant une mouche. Lorsque ces bonnes gens virent une grande bête dans le petit verre, ils s'imaginèrent que c'était le diable : donc le défunt ne pouvait être qu'un sorcier qui avait eu des relations avec le démon. Aussitôt de courir au presbytère, pour empêcher que le voyageur suspect ne fût inhumé en terre bénite. Mais le curé qui avait quelques connaissances d'optique leur expliqua tant bien que mal le phénomène ; il sortit la mouche du microscope et la leur montra dans sa grandeur naturelle, puis il en attrapa une autre et la leur fit voir grossie. Ces explications calmèrent les villageois et le champion de la lutte contre la superstition put recevoir la sépulture religieuse.

II. *Les superstitieux se laissent facilement entraîner à des actions irréfléchies.*

387. — **Une couronne de fer chauffé au rouge.** — Gauthier, comte d'Atholie, proche parent du roi Jacques I^{er}, d'Ecosse (1603-1625), consulta un jour une sorcière sur l'avenir. Celle-ci lui assura qu'il serait couronné publique-

ment. Le comte superstitieux crut que cette prédiction allait s'accomplir et qu'il serait un jour roi. Mais le souverain régnant était en si bonne santé qu'il ne pouvait y songer, et aveuglé par la prophétie trompeuse, il trama un complot contre la vie du monarque. Son projet ayant été découvert, il fut arrêté et mis à la torture. En punition de sa superstition il fut finalement exposé à la dérision du peuple le front ceint d'une couronne de fer rougi. Il en expira de douleur. Dans sa folie il avait contribué à accomplir la prédiction de la sorcière, mais tout autrement qu'il se l'était imaginé.

388. — **L'éclipse de lune avant la bataille.** — Persée, roi de Macédoine, faisait la guerre aux Romains. Peu avant la bataille, la lune s'éclipsa, et les Macédoniens superstitieux, y voyant un mauvais augure, s'enfuirent sans coup férir. Vainqueur des Romains en plusieurs rencontres, Persée aurait certainement encore gagné cette bataille sans la superstition de ses troupes. Plus tard il fut battu par les Romains à la bataille de Pydna († 168) et fait prisonnier.

389. — **Le coucou qui a chanté douze fois.** — Une vieille femme très superstitieuse tomba gravement malade. Le médecin et sa famille la pressaient de recevoir les derniers sacrements. Mais la vieille ne faisait que sourire en répétant toujours : « J'ai entendu chanter le coucou douze fois de suite, donc je vivrai encore douze ans. » Elle ne voulait pas qu'on lui parlât de se réconcilier avec Dieu, et le soir même elle était dans l'éternité !

III. *Les gens superstitieux sont facilement trompés.*

390. — **L'astrologue de Louis XI.** — Louis XI, roi de France, condamna un jour à mort son astrologue parce qu'il lui avait annoncé une nouvelle désagréable. Mais le rusé savant, connaissant la superstition du monarque, ne s'en émut pas. Il feignit au contraire une grande gaieté et dit en riant à ses géôliers : « Je ne mourrai pas encore, car j'ai lu dans les astres que ma mort n'arrivera que trois jours avant celle du roi. » Louis XI ayant entendu cela, se garda de réaliser sa menace : il grâcia l'astrologue et l'entoura de tous les soins.

391. — **Le quatorzième convive.** — Une petite société composée de quinze personnes devait se réunir pour un banquet dans la salle réservée d'un restaurant. Treize seulement se rendirent à l'invitation, deux des invités en ayant été empêchés au dernier moment. Superstitieux

comme ils l'étaient, les convives ne voulurent pas se mettre à table. On s'avisa donc de chercher un quatorzième convive et un des invités se rendit dans la salle commune de l'auberge et pria au hasard un individu de le suivre. Le nouveau venu fut enchanté de cette bonne aubaine et mangea prodigieusement. Après le souper il remercia ses amis inconnus et se retira. Au moment de partir, les autres convives découvrirent avec stupeur que plusieurs paletots, laissés dans l'antichambre, avaient disparu. Le « quatorzième » avait voulu se montrer « reconnaissant » de l'invitation. Ces sottises gens avaient payé cher leur superstition. Le dommage les aura-t-il rendus sages ?

IV. *La superstition conduit à toutes les folies.*

392. — **Remèdes chinois contre la sécheresse.** — Quand les Chinois demandent de la pluie pendant une grande sécheresse, voici ce qu'ils font : 1^o La porte du sud de la ville est fermée, et toute communication par cette porte est interdite, parce qu'en chinois le mot « sud » peut aussi signifier « malheur » : la porte méridionale d'une ville reste ainsi barrée parfois pendant des mois entiers. 2^o Quand ce remède n'aboutit pas, on fait des processions, pendant lesquelles des centaines de tambours font un vacarme infernal pour réveiller les esprits des eaux. 3^o Si ces esprits font la sourde oreille, on cherche à les éveiller de leur torpeur par des coups de fusil dans les puits. 4^o Tous ces moyens sont-ils restés inefficaces, les Chinois ne craignent pas de recourir au crime. Malgré la haute vénération dont jouissent les morts dans l'empire du Milieu, on en arrache quelques-uns de leurs tombes, on les brûle, et si cet acte barbare est suivi de pluie, les Chinois sont persuadés que ces morts étaient cause de la sécheresse. 5^o Si malgré tout, la pluie n'arrive pas, ils ont recours à un dernier moyen, plus fou que tous les autres. Tantôt on met en liberté quelques centaines des plus grands scélérats, tantôt on les relâche sous condition, pour trois jours, par exemple. En cas de pluie ils sont libérés, mais s'il ne pleut pas on les égorge sans pitié.¹

393. — **Les mâcheurs de papier.** — Dans les temples bouddhiques, au Japon par exemple, on trouve les idoles les plus hideuses, auxquelles sont collées d'ordinaire de

¹ Le Père Weiger, missionnaire en Chine, a publié ce récit dans la „Germania“ en 1901.

petites boules de papier. Il est en effet d'usage que leurs adorateurs mâchent du papier pour le cracher ensuite sur l'idole ; quand le papier adhère à la statue, ils croient leurs prières exaucées ! Quelle folie !

V. *Une personne raisonnable méprise les idées superstitieuses.*

394. — **Les bottes de Caton.** — Des gens superstitieux demandèrent un jour à Caton, célèbre général romain, ce que présageait le fait que des souris avaient rongé ses bottes. Caton répondit : « Cela ne présage rien du tout. Si mes bottes avaient rongé les souris, ce serait autre chose. »

395. — **La figure envoûtée.** — On avait prédit à Philippe III, roi de France, qu'il mourrait subitement s'il détruisait certaine figure de cire. Aussitôt le roi se fit apporter cette figure et la jeta au feu. Naturellement il resta sain et sauf, mais son superstitieux entourage ne pouvait en croire ses yeux.

Le spiritisme.

Le spiritisme qui prétend évoquer les esprits et communiquer avec eux n'est souvent que supercherie et imposture.

396. — **Rodolphe, le prince héritier, démasque le médium « Bastien » en 1881.** — Les spirites appellent médium une personne qui entre facilement en communication avec les esprits. Or, un certain Bastien, qui avait comme médium acquis une grande célébrité, organisa à Vienne, au mois de février 1881, des séances en présence de l'archiduc Jean, du prince héritier Rodolphe et d'autres membres de la haute aristocratie viennoise. Pendant ces réunions bien des choses se passaient que les assistants ne pouvaient s'expliquer. Une main invisible leur présentait des objets déposés sur une table, des personnages divers apparaissaient, etc. Le prince Rodolphe ne fut pas longtemps sans remarquer l'imposture, et pour en démasquer l'auteur, il pria le spirite de donner une séance dans son palais. Refuser eût été se démasquer, et il accepta. Le prince Rodolphe fit disposer sur le plancher de la salle une trappe soigneusement cachée, où au beau milieu de la séance l'esprit tomba aux éclats de rire de toute l'assemblée. Inutile de dire que c'en fut fait de la renommée du

spirite. — Malgré cela certains adeptes n'admettront jamais d'imposture. Ils nieront plutôt l'évidence et prétendront qu'un autre esprit malfaisant a joué un tour au médium.

397. — **Quatre correspondants d'un journal américain démasquent « Cadwell ».** — Au mois de juin 1890 un célèbre médium spirite, M^{me} Cadwell de Brooklyn, donna des séances durant lesquelles apparaissaient toutes sortes d'esprits. Quatre correspondants du « New York World » — une dame et trois messieurs — résolurent de démasquer le médium. Ils cachèrent sous leurs habits des lampes de poche électriques. Pendant une séance à laquelle assistaient une quarantaine de personnes, on voyait paraître tantôt un poète, tantôt une actrice défunte, tantôt une Indienne, etc... Les quatre conjurés quittèrent leurs sièges et se jetèrent sur le spectre qui, effrayé, se débattait en désespéré. En même temps ils allumèrent leurs lampes, et à la stupefaction générale on vit alors que le prétendu esprit n'était autre que M^{me} Cadwell elle-même. La police s'occupa alors de l'affaire et le médium fut condamné pour escroquerie.

398. **La Berlinoise Anne Rothe (1902).** — Un autre médium non moins célèbre fut Anne Rothe de Chemnitz, en Saxe, qui donna en beaucoup de grandes villes des séances de spiritisme, qui lui rapportaient des sommes considérables. Elle avait comme spécialité des pluies de fleurs qu'elle disait recevoir de l'autre monde par l'entremise des esprits. Comme on avait fini par découvrir qu'elle achetait ces fleurs avant la séance chez un fleuriste. Le 1^{er} mars 1802, deux agents de police prirent part incognito à l'une de ces séances, et aussitôt que les premières fleurs tombèrent sur les spectateurs, les deux limiers s'élançèrent de leurs sièges et arrêtaient le médium, en ordonnant, au nom de la loi, aux messieurs de sortir de la salle. On fouilla ensuite les vêtements de M^{me} Rothe en présence des dames, et le résultat de la perquisition fut écrasant pour le spiritisme : on trouva dans ses poches et pochettes 153 fleurs fraîches, deux citrons et trois oranges, et M^{me} Rothe, âgée de 52 ans, fut condamnée pour fraude à un an et demi de prison.¹

¹ Quoi qu'il en soit de ces nombreux cas de supercherie, on ne peut pas nier la réalité du spiritisme, sinon l'Eglise n'en défendrait pas si sévèrement les pratiques. (Note du traducteur.)

Le culte des Saints.

I. *L'Eglise est très rigoureuse dans les procès de béatification et de canonisation.*

399. — **Ainsi meurt un damné.** — A Rome un criminel avait été condamné à mort et un saint prêtre alla le trouver dans son cachot pour le ramener à Dieu. Mais toutes les prières et supplications du prêtre restèrent infructueuses auprès du pécheur endurci. L'ecclésiastique l'accompagna à l'échafaud, et là il le supplia une dernière fois à genoux de ne pas mourir sans s'être réconcilié avec Dieu. Mais le criminel répondit par une imprécation, et alors le prêtre, outré de cette impénitence finale, s'écria, en se tournant vers le peuple : « Ainsi meurt un damné ! » Longtemps après il fut question de procéder à la béatification de ce prêtre, qui avait vécu saintement. On examina toute sa vie sans trouver la moindre action répréhensible. La béatification semblait certaine, mais au dernier instant il se présenta des témoins qui avaient entendu les paroles du défunt lors de l'exécution mentionnée. Qu'arriva-t-il ? Le prêtre ne fut pas béatifié, malgré la sainteté de sa vie, uniquement parce qu'il avait douté en ce moment de la miséricorde divine envers un pécheur endurci. L'autorité ecclésiastique avait jugé que personne n'était en état de savoir si le pauvre pécheur n'avait pas, par un acte de contrition parfaite, obtenu au dernier moment la rémission de ses péchés, et c'est pourquoi les paroles de ce prêtre étaient téméraires. — Avant la béatification, l'Eglise fait examiner minutieusement la vie de la personne en question : la moindre tache fait suspendre la procédure.

400. — **Saint Crépin.** — Une légende accuse saint Crépin d'avoir volé du cuir aux riches pour en faire des chaussures aux pauvres. Cette légende est fautive. Saint Crépin et saint Crépinien furent cruellement martyrisés : avant de leur trancher la tête on leur enfonça des alènes sous les ongles et on leur tailla de longues lanières dans la peau, pour se railler du métier qu'ils exerçaient. En effet, les deux saints, de riches patriciens romains, étaient venus à Soissons pour propager l'Évangile, et afin de se mettre en rapports plus intimes avec le peuple, ils avaient ouvert une échoppe de cordonnier. Ils ne demandaient aucun salaire aux pauvres, leur fournissaient même le cuir, et comme on ignorait leur richesse, on ne s'expliquait pas leur lar-

gesse autrement que par des larcins pratiqués sur le cuir des riches. Cette légende s'enracina, surtout en Allemagne, par suite d'un quiproquo résultant de l'assonance des deux mots *stehlen* (dérober), et *stellen* (fournir).

401. — **Les béatifications et canonisations depuis 400 ans.** — La statistique suivante ne sera peut-être pas sans intérêt. De 1500 à 1900 l'Eglise a béatifié ou canonisé plus de 400 personnes, donc en moyenne une béatification ou canonisation par an. 300 d'entre elles furent béatifiées, 100 furent canonisées. Là-dessus, on compte à peu près 300 martyrs, plus de 300 religieux et 350 séculiers. En 1905, 287 procès, dont 23 de canonisation étaient ouverts; 237 regardent des membres de différents ordres : 75 Franciscains, 41 Jésuites, 14 Dominicains, 22 Rédemptoristes, etc. 35 procès concernent le clergé séculier et 13 des laïques. A peu près 80 sont relatifs à des personnes du sexe féminin. Par rapport à la nationalité, il y a 141 Italiens, 67 Français, 34 Espagnols, 11 Austro-Hongrois, 9 pour l'Amérique, etc. (Voir « Stimmen aus Maria-Laach », 1905.)

II. *Miracles opérés par l'intercession des saints.*

402. — **Guérison instantanée d'une main écrasée.** — Une noble dame de Bohême, Thérèse Crebs, native de Brux, s'était écrasé la main gauche sous une lourde caisse, et bientôt la gangrène s'y mit. Elle se rendit à Prague pour chercher du secours auprès des meilleurs chirurgiens, mais malgré tous les soins, le mal empirait de jour en jour et les chirurgiens se décidèrent à amputer le membre malade. Dans sa détresse, la malheureuse se rendit au tombeau de saint Jean Népomucène dans la cathédrale de Saint-Guy et implora son assistance, le conjurant ainsi : « Saint Jean Népomucène, obtenez-moi la grâce de savoir ce que j'ai à faire. » Tout à coup elle vit devant elle un billet où elle lut ces mots : « Ne prendre pendant neuf jours qu'un frugal repas à midi, se confesser et communier trois fois pendant ce temps. » La malade obéit, mais le sixième jour elle se crut perdue; c'est à grand'peine si elle parvint à se traîner le neuvième jour, avec le secours d'une amie, dans l'église des Capucins de Lorette, pour y faire sa troisième confession et y communier. C'était à la Chandeleur de 1701. Au moment où elle reçut la sainte communion, elle sentit comme une traînée de feu passant de l'épaule dans le bras malade. En même temps les bandages tombèrent et les chairs rétrécies se gonflèrent jusqu'à ce que le bras

gauche eût la force du bras droit. Ses amies n'en pouvaient croire leurs yeux à la vue de ce miracle.¹

403. — **Saint Jean Népomucène, secourez mon enfant!** — Pendant le carnaval de 1718, le directeur du domaine de Strakonitz (Bohème méridionale), nommé Hodanek, se rendit, accompagné de sa femme et de sa fille âgée de 7 ans, chez un capitaine avec lequel il était lié d'amitié. En rentrant le soir, vers 9 heures, la fillette tomba par imprudence dans la Wottawa, affluent de la Moldau; la glace déjà cassante à cette saison s'était brisée et l'enfant disparut sous l'eau. A cette vue la mère s'écrie : « Saint Jean Népomucène, sauvez mon enfant! » et elle perdit connaissance. Plus de 200 personnes accourent, sondent le fleuve à la lueur des torches, mais en vain. Pendant ce temps la roue du moulin voisin s'arrêta; le meunier s'approche et voit un objet à fleur d'eau, il saute dans la rivière pour le repêcher, et quelle ne fut pas sa terreur en retirant le corps mort d'un enfant. On le déposa sur un lit, bientôt la mère de l'enfant accourt au moulin. O surprise! la fillette se réveilla de son assoupissement et lui raconta qu'au moment où elle s'enfonçait sous les eaux, un homme lui était apparu et lui avait dit en la prenant par la main : « Enfant, ne crains rien, tu ne te noyeras pas. » Cet inconnu, assurait-elle, avait les traits « de l'homme qui est sur notre pont. » Elle désignait par là la statue de saint Jean Népomucène, qui orne encore de nos jours beaucoup de ponts. Tout le monde reconnut que Dieu avait opéré un miracle par l'intercession de saint Jean Népomucène.² Ce miracle ainsi que le précédent contribuèrent à la béatification de saint Jean Népomucène. — C'est par des miracles que Dieu prouve la sainteté d'une personne défunte.

III. *Plusieurs saints sont invoqués avec succès dans des besoins particuliers.*

404. — **Un diamant restitué après trois ans.** — On n'invoque pas en vain saint Antoine de Padoue quand on veut retrouver un objet perdu. Une dame de Dublin perdit un jour un diamant de grande valeur, aussitôt elle signala cette perte à la police, promettant une forte récompense à celui qui le rapporterait. Mais toutes les recherches furent

¹ Pour des données plus précises, voir „la Vie de S. Jean Népomucène“, éditée par le „Johannes-Bücherverein“. Prague 1878.

² Ibid.

inutiles : trois ans s'étaient déjà écoulés et la dame désespérait de retrouver jamais son diamant. Une amie lui fait alors remarquer qu'en invoquant saint Antoine de Padoue on avait souvent recouvré des objets perdus (voir N^o 263). Elle lui parla du « pain de S. Antoine » et lui conseilla de s'adresser au puissant thaumaturge. Mais la dame répondit : « A présent cela ne servirait plus de rien, il y a trop longtemps que j'ai perdu le diamant. » Elle promit pourtant à saint Antoine pour une livre sterling (25 fr.) de pain aux pauvres, si elle était exaucée. A son grand étonnement elle lut le lendemain dans le Journal de Dublin l'annonce suivante insérée par une servante : « Il y a trois ans que j'ai trouvé un diamant dans la rue. Je suis prête à le restituer à son légitime propriétaire contre le remboursement des frais de l'annonce. » Chacun se demandera un peu étonné l'explication de cette singulière coïncidence. Voilà le fait : Une servante avait trouvé la pierre précieuse, et sans en connaître la valeur, l'avait déposée dans un tiroir. Trois ans après la pensée lui vint de la faire enchâsser dans sa bague. S'étant rendue chez un orfèvre, elle fut saisie de frayeur, lorsque celui-ci lui en offrit une somme énorme. Elle alla demander conseil à un prêtre, et celui-ci l'avertit de son devoir de restituer et du danger qu'elle courait d'être arrêtée pour détournement d'objet trouvé. Là-dessus elle fit insérer l'annonce mentionnée plus haut ; la dame recouvra son diamant et les pauvres reçurent le pain de S. Antoine. Dès lors cette dame eut une dévotion spéciale pour saint Antoine de Padoue.¹

405. — **La perte d'un précieux crucifix.** — Le baron de Waldenheim rentrait chez lui par un train de nuit. Dans ses voyages il avait coutume de porter sur lui un petit crucifix en or pur, enrichi de pierres précieuses ; les plaies de N.-S. étaient figurées par autant de rubis d'une beauté peu commune, mais ce qui rehaussait encore le prix de cette croix, c'étaient les souvenirs qui s'y rattachaient, car elle provenait de ses aïeux du moyen-âge et avait été transmise de père en fils. Quelle ne fut pas la désolation du baron, quand il s'aperçut que son crucifix avait disparu. Comme personne n'était entré dans sa chambre que son serviteur Chrétien, pour l'aider à se déshabiller, ses soupçons se portèrent sur lui, quoique le jeune homme n'eût jamais mérité le moindre reproche depuis quatre ans

¹ Antoniusblätter, Budapest 1904, N^o 6.

qu'il était à son service. Le baron le fit venir et le somma de lui rendre le crucifix. Tout tremblant le serviteur protesta de son innocence, mais le baron le menaça de le livrer à la justice. Dans sa détresse le jeune homme s'adressa à sa mère, qui avait une grande dévotion à saint Antoine, et se rendit sur-le-champ à l'église pour prier devant la statue du thaumaturge. Vers 5 heures du soir, un employé du chemin de fer se présenta chez le baron et lui demanda s'il n'avait pas perdu dans un compartiment de l'express un objet de valeur renfermé dans un étui de velours. Un ouvrier l'avait trouvé tout à fait par hasard, et on savait que le baron seul avait voyagé dans ce compartiment. Le baron décrivit minutieusement le crucifix et le reçut quelques jours après. Naturellement il rappela le fidèle serviteur qu'il avait chassé, et répara largement l'injuste soupçon qu'il avait fait peser sur lui.

IV. *Les railleries envers les saints sont souvent sévèrement punies de Dieu.*

406. — **Casse-moi le bras.** — D'après le « Corriere di Napoli », qui pourtant n'est pas suspect de « cléricisme », un agent de police du petit village Liveri, dans l'Italie méridionale, nommé Philippe Barone, s'était permis de blasphémer contre la sainte Vierge. C'était le 28 janvier 1899 que, s'étant pris de querelle avec sa femme dans une auberge, il lança un morceau de morue contre une image de Marie en s'écriant : « Si tu es vierge, casse-moi le bras, si tu le peux. » A peine avait-il prononcé ces horribles paroles qu'il tomba frappé d'apoplexie et ne reprit connaissance qu'une demi-heure après. A son réveil, son bras droit, avec lequel il avait lancé le projectile, était paralysé, et la paralysie persista avec d'horribles douleurs causées par un cancer qui dévora le bras tout entier.

Le culte particulier de la sainte Vierge.

I. *Dieu a honoré la sainte Vierge en ressuscitant son corps.*

407. — **Mort et Assomption de Marie.** — Catherine Emmerich nous fait un beau récit de la mort et de l'Assomption de la sainte Vierge. Marie vécut encore plusieurs années après l'Ascension de N.-S. Lorsque sa mort approcha, les apôtres avertis par des anges se rassemblèrent à

son chevet, puis après sa mort ils l'ensevelirent et fermèrent le tombeau. Mais bientôt une brillante lumière rayonna tout à l'entour, tandis que des anges remplissaient l'air de leurs célestes mélodies, et les dix apôtres tout saisis rentrèrent à Jérusalem. Saint Thomas manquait à la réunion. Revenu des Indes, il demanda à voir une dernière fois le corps sacré de la Mère de Dieu. Les apôtres se rendirent au tombeau, et à leur grand étonnement ils trouvèrent le suaire bien plié dans un coin, mais le corps avait disparu. Alors ils s'expliquèrent la merveilleuse lumière et les cantiques des anges; il n'y avait pas de doute : J.-Ch. avait ressuscité le corps de sa Mère immaculée. C'est en commémoration de ce fait que l'Eglise célèbre la fête de l'« Assomption ». — Chose surprenante, et qui prouve la foi de l'Eglise universelle : personne n'a jamais osé prétendre qu'il possédait une relique du corps de la sainte Vierge.

II. *Marie est le refuge des pécheurs.*

408. — **Une femme qu'on croyait damnée révèle qu'elle est au purgatoire.** — Saint Alphonse raconte dans ses « Splendeurs de Marie » l'anecdote bien instructive que voici : Dans la ville où vivait la bienheureuse sœur « Catherine de S. Augustin », habitait une femme appelée Marie, qui avait vécu dans la débauche dès sa jeunesse et avait finalement été chassée de la ville par les autorités. Plus tard on trouva son cadavre dans une caverne en dehors de la ville et on s'aperçut qu'elle était morte d'une maladie dégoûtante. Tout portait à croire que cette pécheresse était damnée, mais quatre ans après on sut le contraire. La bienheureuse Catherine de S. Augustin, favorisée de fréquentes visions, vit un jour pendant la prière une forme humaine aux traits désolés, en laquelle elle devina une âme du purgatoire. L'inconnue lui dit : « Sœur Catherine, que je suis malheureuse. Tu pries tant pour les âmes du purgatoire, mais tu ne penses pas à moi ! » La religieuse lui demanda : « Qui êtes-vous donc ? — Je suis cette Marie, répondit-elle, qui est morte dans la caverne. Je suis sauvée par la miséricorde de Dieu, car lorsque j'étais délaissée par tous, j'ai imploré du fond du cœur le secours de la Mère de Dieu en lui faisant cette prière : « O Marie, refuge des pécheurs, prenez pitié de moi, venez à mon secours ! » C'est alors qu'elle m'obtint un repentir sincère de mes péchés ; j'ai été par là préservée de l'enfer, mais il

faut que je souffre d'autant plus au purgatoire, et si vous offriez quelques messes pour le repos de mon âme, je serais bientôt délivrée, et je ne cesserai de prier pour vous dans le ciel.» La servante de Dieu fit aussitôt dire plusieurs messes à son intention, et peu après la défunte lui apparut brillante de gloire, heureuse de lui annoncer sa délivrance.

409. — **La mère de Dieu tient les clefs de la miséricorde.** — Pour faire comprendre à ses auditeurs le puissant secours que Marie prodigue aux pécheurs, un prédicateur leur raconta la légende suivante : Un jour N.-S. aurait demandé à S. Pierre, qui tient les clefs du ciel, pourquoi il avait laissé entrer telle et telle âme. S. Pierre s'excusa en disant que ce n'était pas lui, mais la sainte Vierge qui leur avait ouvert. «Moi», dit-il, j'ai reçu de vous les «clefs de la justice», mais, à votre Mère, vous avez donné les clefs de la miséricorde. Elle reçoit beaucoup d'âmes que je n'aurais pas laissées passer.» Cette histoire n'est sans doute qu'une légende, mais elle a un sens profond : par son intercession, Marie sauve beaucoup de pécheurs, elle est la «mère de miséricorde», comme elle est le «refuge des pécheurs».

410. — **Le fil du salut.** — En l'an 594 av. J.-Ch., un citoyen nommé Cylon s'empara de l'Acropole d'Athènes, espérant se rendre facilement maître de la ville, attendu que la plupart des Athéniens se trouvaient aux Jeux Olympiques. Mais les anciens, appelés «Archontes», commencèrent sur-le-champ le siège de la forteresse, et bientôt les assiégés, pressés par la famine, proposèrent une retraite honorable, ce qui leur fut accordé. Néanmoins les insurgés, se méfiant de leurs ennemis, prirent leurs précautions : en quittant l'Acropole ils attachèrent un fil à la statue de Minerve, pour s'assurer de leur vie, car tout criminel qui touchait la statue de la déesse se trouvait sous sa protection. Déjà les rebelles étaient arrivés à l'Agora, quand le fil se rompit, et ils furent alors impitoyablement massacrés. — Pour les pécheurs, il y a aussi un fil sacré qui peut les sauver, c'est la dévotion à Marie. Mais du moment que le pécheur rompt ce fil, c'est-à-dire quand il cesse d'invoquer la sainte Vierge, son salut est en péril.

III. *Marie est la santé des malades.*

411. — **Henri Lasserre guéri par l'eau de Lourdes.** — Henri Lasserre, célèbre avocat de Paris, fut atteint d'un

mal d'yeux qui le rendit presque aveugle (1862). Deux des plus célèbres oculistes de la capitale le soignèrent sans pouvoir le guérir et il désespérait de recouvrer la vue, lorsqu'un de ses amis d'enfance, M. Freycinet, qui fut plus tard ministre en France, lui conseilla, quoiqu'il fût lui-même protestant, de recourir à l'eau de Lourdes. Lasserre ne suivit pas le sage conseil, craignant d'être obligé de vivre pieusement s'il était exaucé, mais son ami ne lui laissant point de repos, il se fit envoyer de l'eau de la source miraculeuse, et après avoir adressé une fervente prière à la sainte Vierge, il s'en lava les yeux le 10 octobre 1862. A l'instant même il recouvra la vue. Il prit aussitôt un livre, qui se trouvait sous sa main — c'était le récit des apparitions de la sainte Vierge à Lourdes — et y lut pendant plusieurs heures sans ressentir la moindre fatigue. Sa vue ne faiblit plus jusqu'à sa mort († 1900), quoique ses occupations le contraignissent à de grandes fatigues de la vue. Lasserre se montra reconnaissant envers la sainte Vierge, car après sa guérison il alla visiter tous les miraculés de Lourdes et publia le fruit de ses recherches dans un ouvrage intitulé : « Notre-Dame de Lourdes », récit magistral des guérisons opérées à Lourdes, qui fit le tour du monde. M. Artus, riche Français, dont la nièce déclarée incurable par les médecins, fut guérie miraculeusement à Lourdes en 1870, déposa la somme de 150.000 fr. chez M. Turget (Paris, rue de Hanovre, 6), pour celui qui apporterait la preuve évidente, qu'un seul des miracles racontés par Lasserre n'est pas vrai ou pourrait être expliqué par des causes naturelles. Jusqu'à présent personne n'a osé se présenter pour toucher la prime.

IV. *Marie est la Mère du bon Conseil.*

412. — **Les religieuses à l'approche de l'armée ennemie.**

— Pendant une guerre, l'armée ennemie s'approcha d'un couvent de religieuses, et grande fut la frayeur des pauvres sœurs. A la vue du péril, la supérieure rassembla les religieuses dans la chapelle; là elles se jetèrent toutes à genoux devant la statue de Marie en implorant son secours. Pendant la prière la pensée leur vint de s'offrir au général ennemi pour soigner les blessés de son armée. Lorsque le messager eut transmis cette offre généreuse, le général s'écria : « Ces religieuses sont vraiment des saintes, car elles veulent soigner nos soldats malades. Gardons-nous bien de leur faire du mal. » Ainsi le couvent fut complè-

tement épargné. Ce n'est pas sans raison que Léon XIII a ajouté aux litanies de la sainte Vierge l'invocation : « Mère du bon Conseil », priez pour nous.

V. *Marie est le secours des chrétiens.*

413. — **La bataille de Lépante (1571).** — Le sultan Sélim II, voulant soumettre toute l'Europe au joug de l'Islam, attaqua l'île de Chypre, qui appartenait à la république de Venise. C'est alors que le pape Pie V, à la vue du péril qui menaçait la chrétienté, décida les princes chrétiens à s'unir pour combattre les Turcs. Seuls les Espagnols et Venise répondirent à l'appel du Souverain Pontife et équipèrent une flotte dont un fils de Charles-Quint, don Juan d'Autriche, prit le commandement. La vaillante armée chrétienne offrit la bataille aux Turcs près de Lépante. L'ennemi, qui disposait de forces supérieures, avait pris une position demi-circulaire et ouvrit le feu par une vive canonnade. D'abord le vent leur fut favorable ; mais tout à coup il tourna et alors la fumée des décharges, s'engouffrant dans le demi-cercle que formait l'armée turque, leur voila la vue de l'ennemi. Alors la victoire resta aux chrétiens et 30.000 Turcs périrent dans cette mémorable bataille, qui avait duré de 6 heures du matin jusqu'au soir. L'armée chrétienne avait fait 8000 prisonniers et délivré vingt mille esclaves. La flotte turque fut complètement détruite, et plus de 200 vaisseaux avec 400 pièces de canon tombèrent aux mains des vainqueurs. Remarquons que la victoire fut remportée en la fête du Rosaire, le 7 octobre 1571. Ce jour-là les membres de la confrérie du saint Rosaire, fondée par saint Dominique, avaient fait partout des processions solennelles en récitant le chapelet pour obtenir une heureuse issue de la guerre. On attribua donc la victoire à l'intercession de Marie, et l'on se plaisait à dire que les ennemis avaient été défaits par des grains de chapelet plutôt que par des boulets de canon. Sur l'ordre du Saint-Père on intercala dans les litanies de la sainte Vierge l'invocation suivante : « Secours des chrétiens, priez pour nous », et le premier dimanche d'octobre, fête du Rosaire, fut appelé « N.-D. de la Victoire. »

Le culte des images des Saints.

I. *Nous n'adorons pas les images des saints, mais nous les vénérons d'un culte qui ne se rapporte pas à l'image même, mais à la personne qu'elle représente.*

414. — **Etes-vous fou ?** — Une pauvre vieille était à genoux devant un crucifix, qui se trouvait en rase campagne. Un pasteur protestant passant par là pour faire sa promenade habituelle, la vit prier. Croyant que nous autres catholiques nous adorons les images, il la frappa sur l'épaule et lui dit avec un sourire : « N'est-ce pas, ma bonne vieille, vous adorez cette image ? » La femme, dérangée dans ses orémus, ouvrit de grands yeux et répondit : « Monsieur, êtes-vous peut-être fou ? de quelle maison d'aliénés vous êtes-vous échappé ? » Le digne pasteur en avait assez entendu : il se déroba tout vexé, mais il aurait dû savoir que les catholiques n'adorent pas les images.

415. — **L'effigie du souverain sur la monnaie.** — Avant le concile de Nicée de l'année 787, où l'Eglise prit sous sa protection le culte des images, des milliers d'images soit du Christ, soit des saints avaient été brisées ou brûlées. Plusieurs empereurs grecs se rangèrent du côté des Iconoclastes, entre autres Constantin Copronyme. Il fit chercher le saint abbé Etienne et le pria de lui dire ce qu'il pensait du culte des saints. Le saint voulut donner à l'empereur la preuve évidente que la profanation des images des saints déplaît à Dieu. Il tira de sa robe une pièce d'argent et demanda aux assistants : « De qui est cette figure et cette inscription ? — De l'empereur, répondirent-ils. — Suis-je coupable si je foule aux pieds cette image ? — « Vous commettez un crime de lèse-majesté, qui est puni de mort. » Le saint abbé ajouta alors : « Que vous êtes aveuglés. Vous jugez digne de mort celui qui déshonore l'image d'un roi du monde, et vous vous croyez innocents, en profanant l'image du Christ qui est le Roi des rois ? » Mais l'empereur, au lieu de reconnaître son erreur, envoya le saint abbé au supplice (767). — La vénération comme la profanation d'une image de saint s'adresse à la personne qu'elle représente.

II. *En priant devant les images des saints on obtient souvent des grâces actuelles.*

416. — **Marie l'Egyptienne dans l'église de la Sainte-**

Croix. — Sainte Marie l'Égyptienne quitta la maison paternelle à l'âge de 12 ans et se rendit dans la grande ville d'Alexandrie, où elle mena pendant 17 ans une vie très légère. Un jour elle vit une multitude prête à s'embarquer pour se rendre à la fête de l'Exaltation de la Croix à Jérusalem, où la croix du Sauveur était exposée à la vénération des fidèles dans l'église de la Sainte-Croix, sur le Calvaire. Poussée par la curiosité, Marie fit aussi le voyage de Jérusalem et voulant entrer dans l'église, elle se sentit retenue à la porte par une force mystérieuse. Saisie de frayeur, elle se retira dans un coin du porche et se mit à réfléchir sur ce singulier événement. Elle aperçut alors une image de la sainte Vierge, suspendue au mur, et tout d'un coup elle se rappela les pieuses prières qu'elle avait faites dans la maison paternelle devant une image semblable, ainsi que les conseils salutaires de sa mère. Pour la première fois elle adressa une fervente prière à Marie en implorant son secours, et soudain sa conscience se réveilla lui reprochant sa vie scandaleuse. Elle se repentit de ses crimes et prit la ferme résolution d'aller les expier dans la solitude par une vie de rigoureuse pénitence. Puis elle essaya d'entrer dans l'église, ce qu'elle put faire sans difficultés. Le lendemain elle fit une confession générale, puis elle se retira dans un désert, où elle vécut près de 50 ans en vraie pénitente.

417. — **Des larmes de repentir dans une coupe.** — Un homme de qualité, qui depuis plusieurs années n'avait plus mis les pieds dans une église, ni reçu les sacrements, se sentit un jour poussé par son bon ange à étudier les tableaux qui se trouvaient dans une chapelle. Une image étrange fixa son attention. Que voyait-il donc ? C'était le roi David pleurant à genoux au souvenir de son crime, et un ange recueillant dans une coupe d'or les larmes amères du roi-prophète pour les porter devant le trône de Dieu. En bas de l'image on lisait : « David n'a péché qu'une fois et le pleura toujours, nous péchons journallement et ne pleurons jamais. » Ces paroles frappèrent le jeune homme ; il se les appliqua à lui-même, regretta ses fautes et prit la ferme résolution de mener une vie plus chrétienne. Quelle joie son bon ange ne dut-il pas en ressentir, et combien se trouva-t-il heureux de déposer ses larmes au pied du trône de la miséricorde ! — Bien souvent la grâce du Saint-Esprit agit en nous à la vue de l'image de quelque saint.

418. — **La face de Marie.** — Ernest, archevêque de Prague, mort en odeur de sainteté (1361), avait une grande dévotion à la Mère de Dieu. Son père qui possédait des terres à Pardubik en Bohême, près de Glatz en Silésie, l'envoya dans cette dernière ville pour apprendre l'allemand. Un jour que le jeune étudiant y assistait au salut dans l'église principale, il s'aperçut que, pendant le «*Salve regina*», la statue de la Vierge, qui se trouvait sur le maître-autel, se retournait; il ne voyait plus que le dos de la Vierge. Tout effrayé, il se persuada que ses péchés en étaient la cause et il supplia la sainte Vierge de lui en obtenir le pardon et de lui montrer de nouveau sa face bénie. A ces paroles du *Salve regina*, «*tournez vers nous vos regards miséricordieux*», la Vierge se retourna lentement. Ernest ne raconta à personne le fait extraordinaire dans la crainte qu'on ne le prît pour un grand pécheur. Il continua ses études aux universités de Bologne et de Padoue où il apprit l'italien, puis il se rendit en France où résidait le pape. Il y étudia le français et s'y fit ordonner prêtre. C'est ainsi que sa connaissance de plusieurs langues, son érudition, sa noble origine, lui attirèrent les faveurs de l'empereur qui en 1344 le fit nommer comme premier titulaire à l'archevêché de Prague. Il y mena une vie sainte et maintes fois l'empereur vint prendre conseil auprès de lui pour des affaires importantes. Pendant les 20 ans qu'il fut évêque de Prague, il se rendit souvent à l'église de Glatz pour y prier devant la statue de la sainte Vierge. Sentant approcher sa mort, il mentionna dans son testament la vision qu'il avait eue dans sa jeunesse. En même temps il demanda à être enterré dans cette église, le visage tourné vers l'image de la Vierge miraculeuse. On accéda à son désir, et sur sa tombe on érigea une statue en marbre blanc le représentant en ornements pontificaux, agenouillé devant la statue de Marie. La tombe du saint fut le théâtre de plusieurs miracles: il s'en échappait des huiles odorantes (1408) que le peuple ramassait à l'aide de cuillers. — Saint Jean Damascène dit fort bien: «*Les images des saints sont imprégnées de la vertu du Saint-Esprit.*»

III. Dieu opère des **miracles** devant les images des saints.

419. — **La main mutilée de saint Jean Damascène.** — Léon III l'Isaurien s'était mis en tête que les mahométans

refusaient de se convertir parce que les chrétiens vénéraient les images. Il abolit donc en 730 le culte des images et en fit détruire un grand nombre. C'est alors que saint Jean Damascène, gouverneur de Damas, publia un petit livre, dans lequel il défendait le culte des images. Il l'envoya aux autorités religieuses et civiles, et Léon III l'ayant appris résolut de s'en venger. Il eut recours à une ruse pour atteindre son but : il se procura un manuscrit de saint Jean, fit imiter son écriture et adressa une lettre au calife comme si elle venait de Jean Damascène lui-même. Dans cette missive l'empereur était invité à surprendre la ville, dépourvue de défenseurs, et à s'en emparer. Le calife ayant comparé l'écriture de la lettre et y ayant reconnu la main de saint Jean lui fit aussitôt couper la main, quoiqu'il protestât de son innocence. La main coupée fut exposée publiquement et il ne put la chercher que vers le soir pour l'enterrer. Il se rendit à sa chapelle, la déposa devant une image de la Vierge et, baigné de larmes, implora le secours de Marie : « Mère de Dieu et ma mère, dit-il, c'est en défendant votre image que j'ai perdu ma main droite, guérissez-la par votre puissante intercession. Elle me servira à écrire des hymnes en l'honneur de votre Fils. » Puis il s'endormit tout épuisé, mais à son réveil sa main était guérie ; il ne restait qu'une cicatrice rouge qui ne disparut jamais. Le calife ayant entendu parler du miracle se rendit aussitôt près de saint Jean pour s'assurer du fait ; il reconnut son injustice, embrassa le gouverneur et le pria de lui demander une grâce quelconque. Saint Jean demanda sa démission, se retira dans la solitude, où il écrivit de nombreux livres à la gloire de Dieu, et mourut à l'âge de 104 ans. († 780.)

IV. *Les images stimulent notre ferveur.*

420. — **Le protestant et l'image du Christ.** — Un protestant raconte l'épisode suivant tiré de sa vie : Etant un jour entré dans le jardin d'un couvent de Franciscains, il aperçut un moine qui priait devant une belle image du Christ. A la vue de l'étranger, le religieux acheva sa prière et se releva. Pendant ce temps, le protestant s'étant approché lui dit : « Mon Père, voilà un tableau magnifique. — L'original est encore plus beau. — Pourquoi ne vous adressez-vous pas à l'original plutôt qu'à une copie ? » Le religieux reconnut immédiatement qu'il avait affaire à un hérétique et répondit : « Cette image ne me donne, il est

vrai, qu'une faible idée de N.-S.; mais mon esprit n'est pas auprès du Christ peint, il est auprès du Christ vivant. Vous-même ne sauriez prier sans vous représenter l'objet de votre dévotion, c'est-à-dire sans vous placer devant l'image de cet objet?» Le protestant fut obligé d'en convenir. Le religieux reprit: «Eh bien, dans ce cas ne vaut-il pas mieux que je me place devant une image exécutée par un grand artiste que devant une image créée par ma pauvre imagination?» Le protestant ne trouva rien à répliquer, et son silence prouve bien que de belles images contribuent à augmenter le recueillement.

Le culte des Reliques.

Dieu opère des miracles par les saintes Reliques.

421. — **Les miracles de la sainte Robe à Trèves.** —

Dans la cathédrale de Trèves se trouve la robe sans couture du Christ, que les soldats tirèrent au sort après le crucifiement. Cette robe est exposée de temps en temps, et la dernière exposition eut lieu en 1891. D'innombrables pèlerins affluèrent dans la ville pour y vénérer les saintes reliques de N.-S., et il y eut onze grands miracles dont l'évêque de Trèves, Mgr Korum, fait le récit dans une brochure. Entre autres guérisons subites il relate celle d'un enfant de 4 ans, aveugle et paralysé. Le père de l'enfant, un pauvre mineur, raconte ainsi sa guérison: «Pendant notre voyage à Trèves je priais le bon Dieu, ou de rendre la santé à mon enfant, ou de le prendre pour son beau paradis. Lorsque je m'approchai de la sainte Robe et que Monseigneur fit toucher la relique à l'enfant paralysé, celui-ci poussa un cri. Je pensai tout de suite que le bon Dieu l'avait guéri, et c'était vrai. Etant sorti de la cathédrale, je lui donnai quelques friandises, et aussitôt il les porta à sa bouche avec la main autrefois paralysée. De même il avait recouvré la vue, il discernait ce que je lui présentais. En un mot il avait retrouvé la santé.» Le célèbre poète danois Jean Jörgensen, qui fut témoin de ce miracle, ne revenait pas de son étonnement; il reconnut, à ce qu'il écrit lui-même, que le bras de Dieu était là, et se convertit au catholicisme.¹ La sainte Robe fut rapportée en 326 de

¹ Conf. Dr Korum: Wunder und Gnadenerweise bei der Ausstellung des hl. Rockes in Trier, 1891. Paulinus-Druckerei, Trèves.

Jérusalem par sainte Hélène, mère de Constantin-le-Grand, et remise à la garde de l'église de Trèves. Pendant l'invasion des Barbares, la sainte Robe fut tenue cachée et plus tard oubliée. Lors de la restauration de la cathédrale, en l'an 1196, on la retrouva murée dans un autel, et en 1512 elle fut exposée pour la première fois à la vénération des fidèles par ordre de l'empereur Maximilien II. Depuis, le pape en ordonna l'exposition tous les sept ans, mais ce fut impossible à cause des guerres qui survinrent. Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, la sainte Robe fut successivement transférée en des lieux plus sûrs, à la forteresse d'Ehrenbreitstein près de Coblenze, à Cologne, Bamberg, Augsbourg et jusqu'en Bohême. Mais elle fut toujours rapportée à Trèves.

422. — **L'huile coulant des reliques de sainte Walpurga à Eichstädt.** — Saint Boniface, natif d'Angleterre, apôtre des Germains († 755), fit venir, pour l'aider dans ses travaux, ses trois neveux, les deux Bénédictins, saint Willibald, évêque d'Eichstädt († 781), et saint Wunibald, qui évangélisèrent surtout la Bavière et la Thuringe, et sainte Walpurga, qui dirigea un couvent à Heidenheim, près d'Eichstädt, où elle mourut le 25 février 779. Ses ossements furent transférés, par ordre de l'évêque, à Eichstädt en 858, et déposés dans l'église qui porte son nom. Lorsqu'en 1035 le « Couvent de sainte Walpurga » s'éleva à côté de l'église, les cendres de la sainte furent mises dans un cercueil de pierre placé près du maître-autel, et c'est sur le couvercle que depuis lors le saint Sacrifice est célébré. C'est de cette époque que date le suintement d'huile sous la bière. Cette huile qui n'a ni couleur, ni odeur, ni saveur, est recueillie dans des coupes d'or. L'huile coule le plus abondamment pendant la sainte messe, surtout au moment de l'élévation, de même, avec grande abondance avant quelque grand évènement heureux ou désastreux. D'ordinaire l'huile ne coule que du 12 octobre, jour de la translation des reliques, jusqu'au 25 février, anniversaire de la mort de la sainte, et les plus grands froids n'arrêtent pas le phénomène. Il est à remarquer que les autres pierres de l'autel qui proviennent de la même carrière ne laissent voir aucun suintement, ce qui prouve que l'huile sort des reliques de sainte Walpurga et passe à travers le calcaire. De savants naturalistes ont analysé cette substance et disent que ce liquide n'est ni de l'eau ni de l'huile. La science n'a pas de nom pour la désigner. Son emploi a opéré pendant

huit siècles de nombreuses guérisons miraculeuses : l'évêque Etbert d'Eichstädt, par exemple, en but pendant une grave maladie, et le même jour il se releva en parfaite santé. — Pareille huile suintait également des reliques ou de la tombe d'autres saints, par exemple de sainte Elisabeth de Thuringe à Magdebourg, de saint Nicolas de Bari dans l'Apulie, de saint André à Amalfi, etc. — Dieu est merveilleux dans ses saints.

423. — **Saint Pascal Baylon se remuant dans sa tombe.** — Saint Pascal Baylon († 1592), dont le corps repose dans le couvent des Franciscains à Valence, en Espagne, était né dans la province d'Aragon et fut pâtre dans sa jeunesse. Avant de rejoindre son troupeau, il assistait à la sainte messe chaque fois qu'il le pouvait, et s'il lui était impossible de le faire, il épiait attentivement le son de la clochette qui annonçait le moment de l'élévation. Aussitôt qu'il l'entendait, il s'agenouillait, quel que fût le lieu où il se trouvait, et adorait avec ferveur le Sauveur descendu du ciel sur l'autel. A l'âge de 24 ans il entra en qualité de frère convers au couvent des Franciscains déchaussés à Valence, où il montra la même ferveur ardente pour le SS. Sacrement. Dieu l'en récompensa en l'appelant à Lui au moment de l'élévation. Après avoir reçu le saint Viatique, Pascal demanda si la grand'messe était déjà commencée dans l'église du couvent, et quand on lui dit que l'élévation approchait, il en fut saisi de joie et écouta avec beaucoup d'attention pour distinguer le son de la clochette. Dès quelle retentit il s'écria : « Mon Jésus, mon Jésus ! » et rendit l'esprit. Son enterrement fut signalé par un grand miracle : on avait placé le cercueil dans l'église et l'office des morts venait de commencer ; voilà qu'à l'élévation de l'hostie le mort remua et ouvrit les yeux, et lorsque le prêtre éleva le calice, il fit de même. Ce n'est pas la seule fois, car plus tard, lorsqu'on déposa le corps à côté du maître-autel, il donna des marques de sa vénération pour le saint Sacrement chaque fois qu'on célébrait la messe sur cet autel. Quand le moment de l'élévation était arrivé, on entendait un mouvement dans l'intérieur du cercueil, comme pour inviter les fidèles à un acte d'adoration plus fervente. De nos jours encore on entend parfois ce mouvement dans le cercueil. Plusieurs saints prêtres, entre autres le pieux Dominique Mazo, qui ont célébré le saint Sacrifice devant l'image de saint Pascal, ont affirmé avoir été témoins du miracle.

424. — **Le sang miraculeux de saint Janvier de Naples.**

— Saint Janvier fut martyrisé sous Dioclétien à Bénévent, dont il était évêque († 305). L'église de San Genarro (S. Janvier) à Naples, d'où le saint était originaire, possède une fiole remplie de son sang, et son chef coiffé de la mitre, renfermé dans une châsse d'argent. C'est là que se renouvelle depuis des siècles le miracle connu : Aussitôt qu'on rapproche de la châsse la fiole contenant le sang du saint martyr, le sang desséché se liquéfie, et en bouillonnant devient tout rouge. Quand on l'éloigne de nouveau, il se dessèche insensiblement. Chaque fois que le miracle a lieu, le peuple s'écrie : « Evviva San Genarro » — « Vive saint Janvier ! » et entonne ensuite le Te Deum. Trois fois par an chacun peut voir le miracle de ses yeux ; d'abord le 19 septembre, jour de la commémoration du saint ; puis le 1^{er} mai, jour de la Translation des reliques dans l'église de San Genarro, et enfin le 14 décembre. Ce miracle ramena déjà beaucoup d'hérétiques dans le sein de l'Eglise, par exemple, le pasteur et historien Frédéric Hurter. — Les ennemis de l'Eglise cherchent à expliquer le miracle par des causes naturelles. Il y en a qui prétendent que la chaleur des cierges ou celle de la main du prêtre chauffe le sang de sorte qu'il devient liquide. Mais depuis longtemps de savants chimistes, même protestants (Pierre Punzo professeur de chimie à Naples, † 1890) ont prouvé que la chaleur des cierges et des personnes présentes est absolument insuffisante pour rendre liquide du sang desséché depuis 16 siècles. Du reste la fiole ne déce pas la moindre chaleur, au contraire elle est froide au toucher. D'autres ennemis de la religion prétendent que le sang se réchauffe parce qu'on secoue les fioles. C'est faux et tout le monde peut s'en convaincre : La fiole n'est pas secouée, mais repose sur l'autel à côté de la tête du saint, jusqu'à ce que le sang se soit liquéfié. C'est alors seulement que le prêtre les prend en main pour les montrer au peuple. Si contrairement qu'un pareil miracle puisse paraître aux ennemis de la religion, il ne leur reste d'autre parti à prendre que de confesser que « Dieu est admirable dans ses saints. » Disons encore que ce n'est pas chaque fois que tout le sang se liquéfie. Parfois des parcelles de sang restent à l'état solide et surnagent, de sorte que le sang liquéfié ne comprend que la moitié du contenu des fioles. Des savants distingués ont pesé en ces cas les fioles et ont trouvé à leur grand étonnement que le poids du sang augmente

quand il se liquéfie. Le professeur Janvier Spérinder par exemple¹ a pesé le grand flacon avec une balance très exacte et a trouvé un poids de 987 grammes dans le cas où le sang ne remplissait que la moitié du flacon. Au contraire, quand il était tout plein il pesait 1 kilo 14 grammes, donc une augmentation de poids de 27 grammes. Nous voilà devant la question : Comment une même masse de sang peut-elle changer de poids ? C'est absolument contraire aux lois de la nature, donc ce changement même est un miracle. Ce miracle du sang parle en faveur de la résurrection future des morts. Le sang de saint Janvier bouillonne quand on le rapproche de son chef ou d'autres reliques du saint, comme si elles se réjouissaient d'avance d'être réunies au jour de la résurrection. Circonstance étonnante, c'est que le sang se liquéfie pendant le symbole des apôtres et ordinairement aux paroles : « Je crois... à la résurrection de la chair. »

425. — **Le torrent de lave et les reliques de saint Janvier.** — Lors de l'éruption du Vésuve en 1707, qui était si terrible que le ciel se couvrit d'un nuage de cendres jusqu'à Constantinople, on alla en procession au devant du torrent de lave, portant les reliques de saint Janvier, et l'on déposa son cercueil dans une chapelle au pied du Vésuve. Chose étonnante, aussitôt la lave bouillante s'arrêta et jusqu'au soir le nuage menaçant avait si bien disparu, qu'on put voir scintiller les étoiles.

426. — **Le voile de sainte Agathe et le torrent de lave.** — Sainte Agathe fut cruellement martyrisée pendant la persécution de Décius (251). Le cruel gouverneur lui fit arracher les seins, à quoi sainte Agathe lui dit : « N'as-tu point honte de faire arracher le sein à une femme, bien que ta mère aussi t'ait nourri de son sein. » Son corps est conservé à la cathédrale de Catane, une des plus belles et des plus grandes villes de la Sicile, malheureusement située au bas de l'Etna, terrible volcan, qui l'a détruite plus d'une fois. Au mois de mars 1669, un torrent de lave long de 20 km et large de 8 m s'avancait menaçant vers la ville. Dans leur détresse les habitants implorèrent le secours de sainte Agathe et portèrent processionnellement son voile au devant du torrent. Tout à coup il changea de direction et alla se jeter dans la mer.

¹ Il miracolo di San Genarro.

Le serment.

I. *Le serment doit être vrai.*

427. — **Le désintéressement de Régulus.** — Le général romain Régulus (250 av. J.-Chr.) est un bel exemple pour tous ceux qui ont prêté un serment. Il fut fait prisonnier de guerre par les Carthaginois, ennemis acharnés de Rome, et après six ans de captivité, ceux-ci l'envoyèrent à Rome pour demander la paix. Mais avant son départ ils lui firent prêter le serment de revenir, si les Romains refusaient les conditions. Arrivé à Rome, il découvrit au sénat la faiblesse de Carthage et lui persuada de continuer la guerre, puis il déclara qu'il s'en retournerait à Carthage. Mais chacun cherchait, même le Pontife suprême et surtout sa femme et ses enfants, à le retenir. «Je crains moins, leur dit Régulus, les tortures des Carthaginois, que la honte d'un parjure.» Et il partit tout en prévoyant qu'à son retour il serait crucifié par les Carthaginois. — Quand un païen respecte si consciencieusement la foi jurée, à plus forte raison le serment doit-il être sacré pour le chrétien.

428. — **Le serment de Frédéric d'Autriche.** — Louis IV de Bavière et Frédéric d'Autriche se disputaient la couronne impériale, et à la bataille de Mühldorf, Louis de Bavière fit prisonnier son adversaire et l'interna dans la forteresse de Trausnitz. Alors le frère de Frédéric, Léopold d'Autriche, déclara la guerre à Louis IV, et pendant trois ans on se battit avec un succès égal de part et d'autre. Enfin l'empereur envoya Frédéric en Autriche afin de décider Léopold à signer la paix, mais auparavant Frédéric dut jurer de se reconstituer prisonnier s'il échouait dans sa mission. N'ayant pu arriver à s'entendre avec son frère qui combattait pour lui, il revint dans sa prison, et l'empereur fut tellement touché de cet acte chevaleresque, qu'il lui rendit la liberté.

429. — **Fidélité de la ville de Freiberg.** — Frédéric-le-Bon, électeur de Saxe, se prit de querelle avec son frère Guillaume, duc de Weimar, pour la possession d'un domaine. L'électeur s'empara de la ville de Freiberg, qui appartenait à son frère et exigea des habitants l'hommage et une levée de troupes contre leur ancien maître. Les membres du conseil municipal s'assemblèrent pour délibérer, et d'un commun accord, ils se rendirent tous, nu-

tête, sur la place du marché, où se tenait l'électeur, entouré de ses troupes. Le vieux bourgmestre Nicolas Waller prit la parole et dit : « Nous donnerions volontiers notre vie pour Votre Altesse, mais nous ne pouvons nous décider à rompre le serment que nous avons prêté au duc de Weimar : en sujets loyaux nous préférons la mort au parjure ; s'il le faut, je suis le premier à m'agenouiller ici et à tendre le cou à la hache du bourreau. » A ces mots le maire s'agenouilla et courba la tête. L'électeur, touché jusqu'aux larmes par ces nobles paroles, lui dit : « Loin de moi toute pensée pareille ; car les générations futures ont besoin d'honnêtes gens comme vous. » Aussitôt l'électeur renonça à ses prétentions et depuis lors la ville de Freiberg est surnommée « la fidèle. »

II. *Le serment interdit toute équivoque et toute restriction mentale.*

430. — **La probité du chancelier Thomas Morus.** — Thomas Morus, chancelier d'Angleterre († 1535), fut emprisonné par le cruel roi Henri VIII et condamné à mort, parce qu'il désapprouvait la persécution de l'Eglise catholique. Le chancelier, prisonnier depuis 13 mois, aurait pu sauver sa vie, s'il avait voulu jurer de se soumettre aux ordres reçus, et ses amis lui conseillèrent de prêter le serment dans les termes ambigus que voici : « Je jure de me soumettre aux ordres de mon seigneur et maître », car, disaient-ils, en prononçant ces paroles vous pourrez penser au « seigneur et maître suprême », qui est Dieu. Mais Thomas Morus refusa : « Il faut, dit-il, que je jure de faire ce que l'on demande de moi et non ce que je pense. Par mon serment je ne veux ni me tromper ni tromper les autres. »

III. *Le serment doit être réfléchi.*

431. — **Le serment au drapeau est plus qu'une formalité.** — Un Français prit jadis du service en Hollande, et grâce à ses brillantes qualités il fut proposé pour le grade de capitaine. Mais pour l'obtenir il dut d'abord prêter un serment spécial au drapeau. Il répéta sans difficulté les mots : « Je jure fidélité à la Constitution, mais quand vint la suite de la formule : « Je jure de défendre et de protéger l'Eglise réformée de toutes mes forces », il s'arrêta et dit : « Je suis catholique et comme tel je ne puis prêter ce serment. » Ce n'est que pure formalité, lui suggéra-t-on, mais lui de ré-

pondre : « Non, je ne peux en conscience prononcer cette formule, car du moment que je prends Dieu à témoin, ce n'est plus une simple formalité. » — Ne pouvant donc accorder ce serment avec sa conscience, il renonça à sa belle carrière et chercha une autre position. — Honneur à cet homme de cœur et de conscience ! — Avant de prêter serment, il faut donc mûrement réfléchir si l'on peut en conscience tenir la parole jurée.

IV. *Le serment doit être juste. Il n'est permis ni de prêter un faux serment, ni de le tenir.*

432. — **Un frère irréconciliable.** — La discorde éclata entre deux frères, et tous les efforts pour les réconcilier échouèrent, car bien que l'un des frères y consentît, l'autre ne voulait pas en entendre parler. « J'ai juré devant Dieu, disait-il, de ne jamais pardonner à mon frère, et je ne violerai pas mon serment. » Mais l'ami lui répliqua : « Ton serment est un péché et dès lors nul, car voici ce que tu as juré devant Dieu : « Seigneur je ne veux point suivre vos commandements, mais la volonté du démon, votre ennemi. En tenant un pareil serment, tu commets un second péché. » — Heureusement ce frère aveuglé reconnut sa faute et se réconcilia.

433. — **Le magnanime roi des Lombards.** — Alboïn, roi des Lombards, assiégeait depuis trois ans la forteresse de Pavie. Aigri par cette résistance opiniâtre, il jura un jour de passer les habitants au fil de l'épée. Pressée par la famine, la ville fut obligée de se rendre, et les habitants se cachèrent dans les caves s'attendant à une mort certaine. Mais le roi Alboïn rentra en lui même et ne tint pas son sanguinaire serment ; au contraire, il fit annoncer qu'il pardonnait à la ville et qu'il allait même en faire la capitale de son royaume. Il souhaitait uniquement qu'on le récompensât de ce bienfait par la fidélité et l'obéissance. — Voilà comment il faut agir ! C'est ainsi que le roi Hérode aurait dû faire lorsque Salomé demanda la tête de saint Jean-Baptiste.

V. *Le parjure attire la malédiction de Dieu ; de plus il est un crime puni par le code de toutes les nations civilisées.*

434. — **La main coupée dans la bataille.** — A son retour d'Italie, l'empereur Henri IV, connu par sa pénitence au château de Canosse, fut attaqué par Rodolphe de Souabe,

que les princes avaient élu roi à Forchheim en 1077, malgré l'avertissement du pape, et bien qu'il eût prêté serment à Henri IV. La bataille s'engagea le 15 octobre 1080, et Godefroy de Bouillon, le héros de la première croisade, y coupa le bras droit au parjure. Au moment de mourir, celui-ci jeta un regard sur le membre mutilé, en s'écriant : « C'est la main avec laquelle j'avais prêté serment à mon roi. »

435. — **La bataille de Warna (1444).** — Vladislas, roi de Hongrie, avait fait la paix avec le sultan Murad II et l'avait solennellement jurée. Néanmoins il recommença la guerre, et fut défait à la désastreuse bataille de Warna, où il perdit la vie avec la plus grande partie de la noblesse hongroise.

436. — **Un parjure se casse la jambe au palais de justice.** — Un marchand de Breslau, se voyant obligé de faire un voyage, confia une somme d'argent considérable au propriétaire de la maison, en le priant de la garder jusqu'à son retour. Le propriétaire accepta volontiers, mais lorsque le négociant lui redemanda l'argent, il répondit qu'il n'avait rien reçu. Le négociant porta plainte en justice, et le tribunal déféra le serment au propriétaire. Mais avant de jurer il donna à l'huissier sa canne où il avait caché l'argent. « Maintenant, pensa-t-il, je puis jurer tranquillement que je n'ai pas l'argent, puisque c'est l'huissier qui le tient. » Le négociant fut stupéfait de lui voir faire un parjure, mais la punition ne se fit pas attendre. En redescendant l'escalier, le propriétaire parjure trébucha par dessus cette même canne et se cassa la jambe ; la canne se brisa également et l'argent en tomba. Tous les assistants restèrent saisis de la prompte punition que Dieu avait infligée à ce parjure, avant même la peine sévère à laquelle le condamna le tribunal.

437. — **Une loi de Charlemagne.** — Une ordonnance de Charlemagne prescrit de couper la main droite aux parjures. Plus tard on leur coupa les trois doigts qu'ils avaient levés pour le serment ; aujourd'hui le parjure est puni chez toutes les nations civilisées par plusieurs années de prison.

Le vœu.

1. *Faire un vœu, c'est s'obliger soi-même à une bonne action sous peine de péché.*

438. — **Saint François de Sales dissuade une femme de**

faire un vœu. — Une personne pieuse avait appris que saint François de Sales, évêque de Genève († 1622), avait fait vœu de dire journallement le chapelet jusqu'à sa mort. Elle voulut faire le même vœu, mais auparavant elle fit part de son projet à l'évêque pour lui demander conseil. Saint François répondit aussitôt : « Ne le faites pas de grâce. » La bonne dame s'en étonna et lui dit : « Pourquoi me dissuadez-vous d'une pratique que vous observez vous-même ? » Le saint évêque répondit : « J'ai fait ce vœu dans ma jeunesse, lorsque je n'avais pas l'expérience que j'ai maintenant. A présent je connais les difficultés que ce vœu m'a suscitées, car souvent j'ai eu bien de la peine à l'observer, et si je ne l'avais pas accompli j'aurais offensé Dieu, ce qui est le plus grand malheur. Contentez-vous donc du ferme propos de dire le chapelet tous les jours. Le ferme propos pour une chose libre n'oblige pas sous peine de péché, et par là vous ne risquez pas d'offenser Dieu, si par hasard une fois ou l'autre vous en étiez empêchée. » — Celui donc qui fait un vœu, fait à Dieu une promesse délibérée et s'oblige sous peine de péché à la tenir.

439. — **Le dimanche on ne travaillera plus à la fabrique.**

— On peut faire vœu d'accomplir même une action obligatoire, c'est-à-dire déjà exigée par les commandements. Un fabricant chez lequel on travaillait tous les dimanches, avait une fillette qu'il aimait passionnément. L'enfant tomba subitement malade et son état empira au point que le médecin perdit tout espoir. Le fabricant, auquel sa conscience reprochait depuis longtemps la profanation du dimanche, fit le vœu solennel de ne plus jamais permettre le travail les jours de fête, si sa fille recouvrait la santé. Aussitôt l'état de l'enfant s'améliora d'une façon qui étonna le médecin : elle se rétablit même complètement, et le père fut fidèle à son vœu. En souvenir de cette guérison miraculeuse il ne la nommait plus autrement que son « cadeau de fête. » — Le père était tenu à un double titre de ne pas faire travailler le dimanche, d'abord en vertu du troisième commandement, qui défend la profanation du dimanche, puis en vertu du second, qui oblige à accomplir les vœux.

II. *Les vœux les plus méritoires sont ceux des ordres religieux, parce qu'en les faisant on offre à Dieu tout ce qu'on a.*

440. — **La fille de Louis XV.** — Une des filles de

Louis XV, la princesse Louise, entra au Carmel de Saint-Denis. La prise du voile fut très touchante. Dans l'assistance se trouvaient un nombre considérable d'évêques, le nonce, comme délégué du Saint-Père Clément XIV, et tous les membres de la famille royale, entre autres l'infortunée Marie-Antoinette. Dans l'église, magnifiquement ornée par ordre du roi, la garde royale faisait la haie sur le parcours du cortège, et la princesse Louise revêtue d'habits magnifiques semés d'or et de pierreries, portait une resplendissante couronne de diamants. Tout à coup il se fit un profond silence; la princesse se retira pour quitter ses habits royaux et prendre le voile avec la robe des religieuses, puis elle reparut dans ce grossier vêtement et se prosterna la face contre terre. Ce spectacle impressionna si vivement la cour, qu'on n'entendit plus que des sanglots et des gémissements. Dès lors la princesse n'était plus que la mère «Thérèse de S. Augustin»; et elle vécut pendant dix-sept ans dans une cellule dont tout le mobilier se réduisait à un crucifix, trois images en papier, une chaise, une petite table en bois et un lit garni d'un simple paillasson. Elle mourut en odeur de sainteté, en 1787, à l'âge de 50 ans, et on vient de commencer son procès de béatification. — En prononçant ses vœux de religion, cette princesse avait renoncé à tout en ce monde.

III. *Les vœux sont un moyen d'obtenir la grâce de Dieu.*

441. — **L'origine de l'église Saint-Charles à Vienne.** — En 1713, trente ans après le deuxième siège de cette ville par les Turcs, la peste éclata à Vienne, et l'on prit toutes les mesures de précaution pour empêcher le fléau de se propager. Les écoles furent fermées, tout rassemblement fut interdit; on ferma même les églises. Malgré tout, la peste sévissait toujours plus fort et faisait chaque jour des centaines de victimes. Dans cette détresse, l'empereur Charles VI se rendit avec toute sa cour à l'église Saint-Etienne et y fit le vœu solennel de bâtir une magnifique église en l'honneur de saint Charles Borromée, si Dieu délivrait la ville du terrible fléau. Dès ce jour la peste diminua sensiblement et bientôt cessa tout à fait. Plein de reconnaissance, l'empereur s'acquitta de son vœu et fit construire la belle église que l'on voit encore aujourd'hui, avec sa merveilleuse coupole et ses deux gigantesques piliers. La construction dura 21 ans, et elle est une des merveilles

de Vienne en même temps qu'un signe éloquent de l'efficacité des vœux.

442. — **Les mystères de la Passion à Oberammergau.** — En 1633, le village d'Oberammergau en Bavière fut ravagé par la peste. Dans leur détresse les habitants s'adressèrent à Dieu et lui firent le vœu de représenter les mystères de la passion de N.-S., tous les 10 ans, si le fléau cessait. Depuis ce moment la peste ne fit plus une seule victime. Les habitants restent fidèles à leur vœu, et les représentations sont tellement émouvantes, qu'elles attirent une foule innombrable d'étrangers.

443. — **L'origine de Maria-Zell.** — Le roi Louis I^{er} de Hongrie, qui fut plus tard appelé sur le trône de Pologne, se vit un jour réduit à combattre une armée turque fort supérieure à la sienne. Il n'avait que 20.000 hommes, tandis que ses ennemis comptaient 80.000 combattants. Dans ce péril, il s'adressa à la sainte Vierge et lui promit avant la bataille de faire construire une église de pèlerinage à Maria-Zell, où sa femme allait souvent implorer le secours de Marie. Il remporta la victoire et fit élever (1363) l'église qui existe encore de nos jours.

444. — **La conversion de Clovis.** — Clovis, roi des Francs, se fit chrétien à la suite d'un vœu. Sa femme Clotilde, princesse burgonde et fervente chrétienne, chercha longtemps, mais en vain, à ramener son mari du paganisme à la religion du Christ. Un jour qu'il partait pour faire la guerre aux Alamans, sa femme lui dit : « Ne mets pas ta confiance en tes dieux qui ne sont rien, mais en mon Dieu, qui est tout-puissant et peut te donner la victoire sur tes ennemis. » L'action s'engagea près de Tolbiac et déjà les Francs reculaient, lorsque Clovis, se souvenant des paroles de son épouse, implora le Dieu des chrétiens en s'écriant : « Mes dieux m'ont trahi. J'implore donc ton secours, ô Dieu de Clotilde ! Si tu me donnes la victoire, je me ferai baptiser et j'introduirai le christianisme dans mes Etats. » A peine Clovis avait-il prononcé ces paroles qu'il apprit que le général des Alamans était mort et que les ennemis fuyaient épouvantés. La victoire de Clovis était complète, et il s'écria : « Le Dieu des chrétiens est grand et puissant. » Le roi n'oublia pas son vœu et se fit instruire et baptiser la même année avec trois mille de ses leudes à Reims, par l'évêque saint Remi (496), qui avant le baptême lui dit : « Courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. »

445. — **Une chute dans un caveau.** — Le célèbre poète et musicien, Benedetto Marcello, né à Venise en 1686, s'adonna à la musique dès la plus tendre jeunesse. Dans ses poésies et compositions favorites il chantait l'amour et la beauté, et gagna par là une grande popularité. Un soir, qu'il se promenait à Venise le long d'une église pour attendre quelqu'un, une dalle, sur laquelle il venait de poser le pied, se brisa et Marcello tomba dans le caveau qu'elle recouvrait. Se voyant couché au milieu de cercueils et de cadavres, il frissonna et se mit à crier au secours de toutes ses forces ; mais en vain, car le lieu était désert et la personne qu'il attendait ne venait pas. Le jeune étourdi se voyait déjà enterré vivant, et le danger de mort le fit songer à sa vie passée. Une heure succéda à l'autre sans espérance de secours. . . Alors il implora l'aide de Dieu et fit vœu, s'il échappait à sa cruelle situation, de consacrer son talent à la gloire de son nom. Bientôt il entendit des pas, appela au secours et fut retiré du gouffre qui s'était creusé sous ses pas. A partir de ce moment il changea de vie, et ses compositions et ses chants n'eurent plus rien de mondain, au contraire ils disposaient à la piété et au recueillement.

IV. *Celui qui ne peut accomplir son vœu doit en demander l'annulation ou la commutation à l'autorité ecclésiastique.*

446. — **Le roi Edouard III d'Angleterre et le pèlerinage à Rome.** — Le roi d'Angleterre, Edouard III (1327—77), qui venait d'être délivré miraculeusement d'un grand péril, avait fait par reconnaissance le vœu d'aller en pèlerinage à Rome. Mais la noblesse anglaise le dissuada de ce voyage, disant qu'à son départ les guerres intestines à peine terminées recommenceraient. Tous ses conseillers le conjurèrent donc de ne pas ruiner son pays par son absence, mais de faire d'autres bonnes œuvres, qui ne l'obligeraient pas à quitter l'Angleterre. Le roi, très consciencieux, s'adressa au pape pour obtenir la commutation de son vœu, et le souverain Pontife acquiesçant à sa demande lui répondit : « Puisque l'Angleterre courrait de graves dangers en l'absence du roi, nous vous relevons de votre promesse, mais vous ordonnons de construire un monastère en l'honneur de saint Pierre ou de reconstruire un ancien couvent tombé en ruines. L'argent que vous

aurait coûté le voyage, vous pourrez le distribuer aux pauvres.» Le roi fit alors rebâtir l'abbaye de Westminster et distribuer aux pauvres de grandes aumônes. — Ainsi doit faire celui qui est dans l'impossibilité de s'acquitter de son vœu ; qu'il s'adresse à son confesseur, qui lui indiquera l'autorité ecclésiastique compétente pour le relever de certains vœux.

447. — **Les croisades malheureuses de saint Louis.** —

Saint Louis IX, roi de France, tomba dangereusement malade et, croyant sa fin prochaine, il fit vœu de combattre les infidèles, si Dieu lui rendait la santé. Etant remis, il résolut en 1248 d'entreprendre la croisade promise, quoique sa mère, Blanche de Castille, l'archevêque de Paris et tous ses conseillers cherchassent à le détourner de son projet : ils lui conseillaient de se faire dispenser de son vœu par l'autorité ecclésiastique, parce que son départ exposerait le royaume aux plus grands dangers et qu'il compromettrait sa santé encore chancelante. Mais le roi déclara ne vouloir prendre aucune nourriture avant que l'archevêque lui eût attaché la croix rouge sur la poitrine. Il avait les meilleures intentions, mais l'on peut se demander si sur l'avis de sa mère et de ses conseillers il n'aurait pas dû se faire dispenser par le pape. En effet il ne fut pas heureux dans son expédition¹ ; sa flotte fut détruite et l'armée de terre, cernée par l'ennemi, dut se rendre. Ce n'est que pour une rançon de trois millions de francs que le roi recouvra la liberté, tandis que l'armée périt dans l'exil. Saint Louis ne se crut pas encore dispensé de son vœu et entreprit une seconde croisade en 1270. Cette fois l'issue de l'expédition fut encore plus funeste. La peste décima son armée et il périt lui-même victime de cette maladie en 1270. — Celui qui reconnaît qu'il ne peut s'acquitter d'un vœu sans grand dommage agit prudemment en faisant commuer son vœu par l'autorité ecclésiastique à laquelle J.-Chr. a dit en la personne de ses apôtres : « Ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. » (Matth. 18, 18.)

¹ L'avis de l'auteur ne sera sans doute pas partagé par tout le monde ; car à ce compte il aurait fallu laisser toutes les croisades : en effet aucune n'a réussi, mais toutes ont réussi, a dit un auteur célèbre. (Note du traducteur.)

Le respect du nom de Dieu.

I. *Nous devons vénérer le nom de Dieu.*

448. — **Newton.** — Le célèbre astronome Newton¹, qui adorait la majesté de Dieu en contemplant l'immensité du ciel étoilé, entourait le nom de Dieu d'une grande vénération. Toutes les fois qu'on le prononçait en sa présence, il inclinait la tête et se découvrait. Cette habitude du grand homme était une prédication muette ; d'après la remarque judicieuse de Jean Paul, il devint ainsi pour ses disciples un apôtre de la foi.

449. — **Saint Ignace d'Antioche.** — Ce saint, dont l'église célèbre la fête le 1^{er} février, aimait à prononcer le nom de « Jésus ». La légende dit qu'il fut le petit enfant à propos duquel N. S. dit à ses disciples : « Si vous ne vous convertissez et ne devenez semblable à ce petit enfant, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quiconque donc se fera petit comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux. » Plus tard ce jeune privilégié se rendait à l'endroit où N.-S. l'avait conduit, baisait le sol béni et répétait à ses camarades : « Voyez, c'est ici que Jésus m'a pris dans ses bras. » L'enfant grandit, devint prêtre, et plus tard évêque de la grande ville d'Antioche, où saint Pierre avait été évêque pendant sept ans. La cité compta bientôt tant de chrétiens que l'empereur Trajan, passant un jour pour une expédition militaire, s'étonna de voir les temples des dieux complètement déserts. Il en demanda la cause au gouverneur de la ville, qui lui répondit : « C'est Ignace, l'évêque des chrétiens. » L'empereur fit chercher le saint et lui dit : « Est-ce toi le mauvais génie qui suscite de tels troubles dans la cité ? » Ignace répondit : « Celui qui porte Dieu dans son cœur, ne saurait être un mauvais génie. » L'empereur reprit : « Parles-tu par hasard de Jésus de Nazareth ? » — Oui, répondit l'évêque, et il profita de l'occasion pour le convaincre de la folie du culte des idoles. Dans sa colère l'empereur dit aux soldats : « Ad leones » c'est-à-dire, Aux lions ! Ignace était condamné à mort et devait servir de pâture aux bêtes de l'amphithéâtre à Rome, et aussitôt les soldats l'embarquèrent pour le conduire à Rome. Les chrétiens voulaient le délivrer et le sauver de la mort, mais saint Ignace leur écrivit pour les prier en

¹ Newton mourut en 1727 à l'âge de 84 ans et est enterré à Londres dans l'abbaye de Westminster.

des termes sublimes de ne pas lui ravir la couronne du martyr. Arrivé à Rome, il fut livré à deux lions affamés en présence d'une foule innombrable, qui se pressait dans l'amphithéâtre, et il fit la prière suivante : «Le nom de Jésus ne quittera pas mes lèvres ; quand elles ne pourront plus le prononcer, il sera gravé dans mon cœur.» Tous les spectateurs païens s'étonnèrent de la fermeté et de la sérénité du vieillard allant au devant des lions qui le déchirèrent, et ne laissèrent que quelques ossements et, chose étonnante, le cœur, dont saint Ignace avait parlé. Les compagnons de voyage de saint Ignace recueillirent ces reliques pendant la nuit et les rapportèrent à Antioche, où elles furent déposées sous l'autel et entourées des plus grands honneurs. Saint Ignace souffrit le martyr en 107. C'est ainsi que Dieu voulut glorifier ce saint qui portait une grande dévotion au nom de Jésus. — Les juifs croyaient qu'il était défendu de prononcer le nom de Dieu ; l'Eglise au contraire veut que nous implorions souvent ce nom béni avec respect et dévotion, aussi recommande-t-elle la récitation des litanies du saint nom de Jésus.

II. C'est une habitude pieuse et salutaire de se servir du nom de Dieu en saluant.

450. — **Ce que pensait Klopstock de la salutation chrétienne.** — Klopstock, célèbre poète protestant, raconte dans une lettre du 6 janvier 1767 au poète Michel Denis, qu'il venait de faire un voyage en Suisse et qu'à sa descente de voiture les gens l'avaient salué par ces paroles : «Loué soit Jésus-Christ!» Ils ne les avait jamais entendues et ignorant qu'elles étaient une formule de salutation dans les pays catholiques, il ne sut que répondre. Néanmoins il en fut profondément ému et s'étonna plus tard de n'avoir pu trouver la réponse si simple : «A jamais!» Il trouvait cette pieuse pratique «si juste et si belle pour les chrétiens de tout rang, qu'il aurait souhaité l'entendre employée dans toute sa patrie.» — Sans doute ce n'est pas une obligation de prononcer le nom de Dieu en saluant, car J.-Chr. lui-même s'est servi de la formule en usage chez les Juifs : «La paix soit avec vous.» Mais il est bien plus beau de dire avec réflexion : «A Dieu!» que d'employer quelque autre formule insignifiante ou banale.

451. — **A Dieu!** — Quand il partait pour son service, la femme d'un garde-voie avait la belle coutume de se séparer de lui en disant : «A Dieu.» Un soir d'hiver le mari

n'était pas rentré comme de coutume, et déjà on entendait dans le lointain le bruit sourd de l'express, qui devait passer. La femme fut saisie de terreur. Elle se dit : « Si je ne tire instantanément le sémaphore, mon mari sera puni. » Elle courut donc lever le disque : mais au lieu de donner le signal voulu, elle fit, dans sa précipitation, fonctionner le sémaphore d'une autre voie, tandis que le disque de la première indiquait : « Fermé. » Quelques secondes après l'express s'arrête, le conducteur saute du train et court le long des rails pour demander à la maison du garde-voie ce qui est arrivé. Chemin faisant, il vit à la lueur de sa lanterne le garde-voie, attaché en travers sur la voie, un bâillon dans la bouche. Il le délivra aussitôt et le train continua sa course. Quelques ennemis qui avaient voulu se venger du garde-voie l'avaient surpris près de la maison, garrotté et attaché sur les rails, pour qu'il fût écrasé par l'express. Mais Dieu ne l'avait pas permis, et sa femme, qui lui avait dit tant de fois : « A Dieu », avait été son ange gardien sans le savoir. Plaise à Dieu que tous les membres de la famille chrétienne se saluent en se servant des formules : A Dieu ! Loué soit Jésus-Christ ! qui attirent si visiblement la bénédiction divine sur ceux qui les emploient.

III. *Il est salutaire d'invoquer le nom de Dieu dans le péril.*

452. — **La bataille de Jedenspeugen (1278).** — Ottokar de Bohême refusa de reconnaître Rodolphe de Habsbourg comme roi de Germanie et de lui remettre les territoires allemands (l'Autriche, la Styrie, la Corinthie, la Carniole), dont il s'était emparé. Lorsque Rodolphe, victorieux, s'avança jusqu'à Vienne, Ottokar rendit les pays allemands, ne gardant que la Bohême et la Moravie, mais bientôt il se repentit de ces concessions, envahit l'Autriche et engagea la bataille près de Jedenspeugen sur le Marchfeld (1278). Rodolphe avait à combattre des forces quatre fois supérieures aux siennes, néanmoins il ne laissa paraître aucune crainte, et avant l'action il fit entonner à ses troupes le cantique : « Mère de Dieu, Vous, notre secours, protégez-nous dans les dangers. » Puis, au nom du « Christ », il s'élança au combat contre les ennemis qui avaient pour mot d'ordre « Praha » (Prague). Rodolphe remporta une brillante victoire, où Ottokar lui-même périt dans la mêlée ; le pieux vainqueur ne manqua pas, et avec raison, d'attribuer son succès à sa confiance en Dieu et en son divin Nom.

453. — **La défénéstration de Prague.** — La guerre de 30 ans éclata en 1618. Cette même année les deux gouverneurs impériaux de Prague, Martinitz et Slavata, ainsi que le secrétaire Fabricius furent précipités des fenêtres du château impérial par les insurgés protestants. L'empereur Mathias († 1619) avait pris de sévères mesures contre les protestants, et ceux-ci, conduits par le comte Thurn, forcèrent les portes du château royal, se saisirent des gouverneurs, qu'ils accusaient d'être les auteurs de cet édit, et leur annoncèrent qu'ils allaient mourir. En vain demandèrent-ils qu'on leur laissât quelques instants pour se préparer à recevoir les derniers sacrements; des cris se firent entendre: «Jetez-les par la fenêtre, d'après l'usage de Bohême.» Malgré leurs supplications ils furent, l'un après l'autre, lancés par la fenêtre dans le fossé, d'une hauteur de 20 m. En tombant, Martinitz s'écria: «Jésus, Marie!» et les protestants le raillèrent en disant: «Voyons si Marie t'aidera.» Martinitz resta sain et sauf malgré la hauteur de la chute, mais son collègue Slavata se heurta à une corniche de pierre et perdit connaissance. Martinitz se glissa vers le blessé, dont la bouche ruisselait de sang, et put l'emporter en lieu sûr malgré les coups de fusil qu'on tirait sur eux. — Les protestants attribuèrent cette fuite heureuse à la magie ou inventèrent la ridicule légende qu'ils étaient tombés sur un tas de broussailles ou de fumier. Les catholiques au contraire y virent une protection providentielle et une glorification des noms de «Jésus» et de «Marie».

454. — **Au saint nom de Dieu!** — Au mois de février 1904, sept valets de ferme de Tweng, dans le district de Salzbourg, étaient occupés à chercher de la litière au pied d'une montagne des Alpes autrichiennes, lorsque tout à coup une avalanche vint s'abattre sur eux. Au moment du péril, ils s'écrièrent tous les sept: «Au saint nom de Dieu!» Au même instant, six d'entre eux furent entraînés par la neige à plus de 150 m, le septième fut enseveli sur place par l'avalanche. Aucun d'eux cependant ne perdit la vie, et tous les sept purent se dégager des masses de neige qui les couvraient, quoique personne n'eût osé espérer qu'ils eussent la vie sauve, car l'avalanche avait même déraciné des arbres.

IV. *Il faut invoquer le nom de Dieu, surtout à l'article de la mort.*

455. — **Son dernier mot fut le nom de Jésus.** — A l'hô-

pital de Bonn se trouvait un malade atteint du cancer à la langue, auquel, pour lui sauver la vie, on fut obligé de couper cet organe. Déjà les chirurgiens se préparaient à l'opération, et saisi de pitié pour cet infortuné qui allait être privé de l'usage de la parole, l'un des médecins lui dit : « Dans quelques minutes l'opération sera faite, mais alors vous ne pourrez plus jamais prononcer un seul mot. Si vous voulez donc encore prononcer une dernière parole, faites-le à présent. » Le malade réfléchit quelques instants, puis il dit à haute voix : « Loué soit Jésus-Christ ! » Cette pieuse exclamation toucha tous les assistants et beaucoup de personnes eurent les larmes aux yeux. — Qu'elle est belle aussi la mort du chrétien, qui rend son dernier soupir en invoquant le nom de Dieu, à l'imitation de J.-Ch., qui rendit son âme en la recommandant à son Père.

V. Il faut éviter d'invoquer le nom de Dieu en vain.

456. — **Ma belle-mère, encore une chenille!** — Un brave homme avait pris chez lui sa belle-mère, qui avait la mauvaise habitude de s'écrier à tout moment « Seigneur Jésus ! » Plusieurs fois son gendre l'avertit, mais en vain, de se corriger de ce défaut. Comme elle répondait toujours : « Je n'y vois rien de mal, notre homme lui donna une leçon assez piquante. Tandis qu'elle était assise au jardin, occupée à son travail, le gendre se mit à enlever de dessus les choux les chenilles, dont ils étaient chargés. Aussitôt qu'il en avait trouvé une, il s'écriait : « Belle-maman, une chenille ! » D'abord elle s'en amusa, mais lorsqu'il l'eut répété à plusieurs reprises, elle se fâcha, déclarant qu'elle n'entendait pas se laisser railler. Mais le gendre répondit : « Je n'y pense point à mal », et au même instant il ajouta : « Belle-maman, encore une chenille ! » La femme se leva et partit indignée, mais son gendre la suivit et lui dit : « Vous êtes un être mortel et vous vous fâchez de ce qu'on vous appelle en vain. Et vous croyez que le bon Dieu ne s'irrite pas quand vous prononcez inutilement son nom du matin au soir ? » Cette verte leçon corrigea définitivement la belle-mère. Depuis lors elle ne prononça plus que rarement le nom de Dieu à la légère, et dans ces cas le gendre n'avait qu'à dire : « Ma belle-mère ! ! ! ! », pour qu'elle se tînt sur ses gardes. — Imitons cet homme dans son zèle à faire perdre à autrui la mauvaise habitude de prononcer en vain le nom de Dieu.

Les imprécations.

I. *Les imprécations sont le langage des démons.*

457. — **Venez-vous de l'enfer ?** — Un pieux prêtre français rencontra un jour dans les champs un journalier qui jurait comme un Turc. Le prêtre lui dit : « Mon ami, venez-vous de l'enfer ? » Notre homme ne savait pas trop ce que l'ecclésiastique voulait dire et le pria de s'expliquer. Le prêtre reprit : « Chez nous on parle français ; quand j'entends quelqu'un parler allemand, je pense qu'il vient de l'Allemagne. Quand quelqu'un parle italien, je suppose qu'il est Italien, quand quelqu'un parle l'espagnol, il est censé venir de l'Espagne. De même quand quelqu'un jure, j'en conclus qu'il vient de l'enfer, car il parle la langue des démons. »

458. — **Le sourd-muet et l'homme qui jure.** — Un père traversait une ville avec son fils, et ils virent devant une maison un sourd-muet qui les salua poliment. Le fils dit à son père : « Chaque fois que je vois cet infortuné j'ai pitié de lui. C'est vraiment un terrible malheur de ne pas pouvoir parler et de ne pas entendre parler. » A peine avait-il dit ces mots, qu'ils passèrent devant une maison où quelqu'un lançait les plus grossiers jurons. Alors le père dit à son fils : « Cet homme qui vomit ces blasphèmes est bien plus malheureux que le sourd-muet, car il abuse de l'usage de la parole pour perdre son âme. »

459. — **Un homme qui perd l'usage de la parole en jurant.** — Dans le bourg de Durrengraben, en Suisse, un homme du nom de Jean Ritter paria qu'il était le plus grand jureur. Pendant qu'il était en train de le prouver, il perdit subitement l'usage de la parole et ne le retrouva plus (1891).

II. *Dieu punit parfois les malédictions en permettant qu'elles s'accomplissent.*

460. — **Saint Ignace de Loyola et le gentilhomme jureur.** — Saint Ignace de Loyola demanda un jour l'aumône à Don Lope Mendoza, un gentilhomme d'Alcala. Celui-ci se fâcha et le maudit en disant : « Si tu ne mérites pas le bûcher, je veux être brûlé vif. » Peu après on reçut la nouvelle de la naissance d'un héritier du trône, et toute la ville fêta l'heureux évènement par des salves et des feux d'artifice. Notre gentilhomme fit comme tout le monde, mais une imprudence fit prendre feu au baril de poudre,

qu'il avait au grenier. Une terrible explosion s'en suivit et le gentilhomme mourut de ses horribles brûlures. L'Écriture-Sainte ne dit pas en vain : « Il aimait les malédictions, qu'elles retombent sur lui. » (Ps. 108.)

461. — **L'imprécation d'un ivrogne.** — En 1901 le fait suivant arriva en Alsace¹ : Un ivrogne venait de vider un verre d'eau-de-vie et voulant en commander un second il s'écria : « Et si le diable m'emporte, il me faut encore un verre. » L'aubergiste lui dit : « Il n'est pas nécessaire pour cela de jurer ni de maudire. Vous aurez de l'eau-de-vie. » L'ivrogne ricana : « Le diable n'existe pas, et s'il y en a un, qu'il m'emporte. » Ce furent ses dernières paroles, car à peine les avait-il prononcées, qu'il tomba roide mort, foudroyé d'un coup d'apoplexie. Cette mort causa une grande émotion dans tout le village.

462. — **Le voyageur dans un compartiment de dames.** — Un juif, marchand de chevaux, Lévi Stern, voyageant un jour en chemin de fer, d'Ostercappeln à Munster en Westphalie, entra par mégarde dans un compartiment de dames. Le conducteur l'avertit de son erreur en lui criant : « *Damen-Coupé!* Compartiment pour dames ! » Le juif ayant compris : « *Dummer Kerl!* », imbécile, lui fit de vifs reproches. Mais l'employé se défendit énergiquement de s'être servi de ce terme injurieux. Alors Stern s'écria devant tout le monde : « Que je meure dans le train, si vous n'avez pas dit cela. » Tranquillement le conducteur reprit : « Comme il vous plaira ! » Et Stern mourut en effet d'un coup d'apoplexie dans le même wagon (1885).

463. — **La malédiction d'une mère.** — Saint Augustin, évêque de Hippone, raconte qu'une mère avait sept fils et trois filles, tous grossiers et désobéissants envers elle. Elle les maudit un jour près des fonts baptismaux en se servant d'une malédiction semblable à celle que Dieu lança contre Caïn. La malédiction de la mère s'accomplit terriblement, car les enfants furent bientôt saisis de tremblements nerveux et se mirent à errer dans le monde sans trouver de repos. Huit d'entre eux moururent bientôt, et les deux autres vinrent à Hippone, pendant que saint Augustin y était évêque et furent miraculeusement guéris à la tombe de saint Etienne. — Tirons-en la leçon de ne jamais rien maudire, ni les personnes, ni même la nature inanimée. Si un laboureur ensemence en lâchant des imprécations à

¹ Mülhauser Tagblatt, 1901.

chaque pas, de quel droit réclame-t-il, si le champ maudit ne rapporte rien. Un autre maudit son bétail, quoi d'étonnant qu'il dépérísse? Un troisième jure en travaillant et se demande encore pourquoi son travail est infructueux. La réponse est facile : Dieu punit souvent les malédictions en les laissant s'accomplir.

464. — **Une mère maudit son fils.** — A Szakaly en Hongrie une mère faisait journellement des reproches à son fils, jeune homme débauché de 22 ans, qui rentrait souvent en état d'ivresse et l'avait presque complètement ruinée. Un jour qu'elle lui reprochait de nouveau sa mauvaise vie, il osa lever la main sur elle, et elle en fut tellement exaspérée qu'elle le maudit. Lorsqu'elle sortit peu après, le jeune homme prit son revolver pour le nettoyer. L'arme se déchargea par mégarde et le fils tomba grièvement blessé. La mère se jeta en sanglotant sur le corps de son fils nageant dans son sang et répétait incessamment : «Je n'avais pas pris au sérieux la malédiction!» Mais il était trop tard : Dieu avait permis l'accomplissement de la malédiction maternelle (1898).

465. — **La malédiction du pasteur méthodiste.** — Dans une ville de l'Amérique du Nord, un aubergiste construisait un hôtel près d'une église des méthodistes. Le ministre de la secte, qui était en même temps un apôtre de la tempérance, en fut révolté et maudit l'auberge en sa juste colère. Le lendemain de ce sermon, un terrible orage éclata sur la ville, et la foudre tomba sur l'auberge, qui fut en quelques instants la proie des flammes. L'aubergiste porta plainte contre le pasteur et demanda 50.000 dollars de dédommagement. Mais la cour de justice le débouta de sa demande par la déclaration qu'un ministre du culte n'était pas responsable d'un fait accompli par la providence divine, quoiqu'il semblât être la suite de la malédiction.

466. — **Le boucher et le veau.** — Un boucher conduisait à l'abattoir un veau qui au bas d'une côte ne voulut plus avancer. Irrité, notre homme maudit le veau en disant : «Que le diable t'emporte!», mais à peine avait-il prononcé ces mots qu'il aperçut sur le sommet de la colline une figure noire. C'était le ramoneur. Mais le boucher croyant voir le diable s'enfuit à toutes jambes laissant là son veau. Le ramoneur qui connaissait bien le boucher criait de toutes ses forces : «C'est moi, ne t'enfuis donc pas devant moi; mais le boucher n'entendait pas, et le ramoneur se saisissant du veau entêté, le mena lui-même au village à la grande hilarité des habitants.

III. *Il faut combattre l'habitude de jurer.*

467. — **L'officier et la sœur de charité.** — Un officier doué des meilleures qualités avait la mauvaise habitude de jurer. Pendant une grave maladie, il se fit soigner par une sœur de charité, qui, entendant prononcer ces horribles imprécations, le pria de cesser. Mais l'officier répondit que, y étant tellement habitué, il ne pouvait guère faire autrement. «Vous n'avez qu'à vouloir pour réussir, reprit la religieuse; je connais un moyen, qui vous en déshabituera bien vite.» — «Et quel est ce moyen?» demanda l'officier. — «Je ne vous le révélerai, répliqua la religieuse, que si vous me donnez votre parole d'honneur d'en faire l'essai.» Après quelques instants d'hésitation le soldat répondit: «Soit!» — «Eh bien, lui dit la sœur, pour chaque imprécation vous payerez un franc pour les pauvres de l'hôpital.» L'officier se récria en disant qu'il serait bientôt réduit à mendier, mais la sœur reprit: «Vous n'avez qu'à ne plus jurer.» A la première imprécation, la sœur de charité lui dit: «Un homme d'honneur n'a qu'une parole», et l'officier paya son premier franc; et il lui en coûta encore cinq autres durant la journée. Le lendemain il n'en paya que trois, le surlendemain encore un, et le quatrième jour il avait renoncé à sa mauvaise habitude, si bien qu'il n'y reomba plus. — Des amendes volontaires font souvent du bien et si tous les péchés étaient punis d'une amende, beaucoup de gens seraient parfaits.

468. — **Pour sauver ses cheveux.** — Un jeune homme s'accusa en confession d'avoir l'habitude de jurer. Son confesseur lui ayant demandé combien de fois il avait juré, il répondit: «Au moins autant de fois que j'ai de cheveux sur la tête!», et là-dessus le sage confesseur lui donna pour pénitence de s'arracher un cheveu à chaque imprécation. Le jeune homme le fit et s'arracha un cheveu à chaque juron, mais bientôt il comprit qu'il allait devenir chauve s'il continuait. Il commença donc à combattre sérieusement son défaut et le surmonta en peu de temps. «Pour mes cheveux, dit-il plus tard, j'ai rompu avec ma mauvaise habitude, et je ne le voudrais pas par amour de Dieu! Quelle honte pour moi!» — Se punir sévèrement soi-même à chaque imprécation est un moyen sûr de se corriger de l'habitude de jurer.

469. — **Un jureur qui s'amende pour de l'argent.** — Un ecclésiastique se faisait souvent conduire par un cocher qui

avait l'habitude de jurer. Un jour que le prêtre montait en voiture, il montra au cocher un louis tout neuf, et le lui promit s'il ne jurait pas pendant le trajet. Le cocher y consentit et tint bon, malgré le vent et la pluie qui rendaient le chemin presque impraticable. En descendant de voiture le prêtre, en lui donnant son salaire et le louis lui dit : « Vous avez fait pour cette pièce d'argent ce que vous ne voulez pas faire par amour de Dieu. Tout pour l'argent et rien pour Dieu. Cela ne finira pas bien ! » Le cocher promit alors de se corriger et le prêtre fut tout heureux d'apprendre qu'il avait tenu parole.

470. — **Je vous entendais prier.** — Un prêtre entendit un soir un maçon qui, en rentrant du travail, proférait de terribles imprécations. Il omit de le réprimander, mais dans la nuit sa conscience lui fit de tels reproches qu'il ne put dormir. Le lendemain matin, il attendit l'ouvrier sur la route et lui dit en l'abordant d'un sourire bienveillant : « Monsieur je vous attendais. — Et pourquoi donc ? — Ne vous entendais-je pas prier hier soir. — Vous vous trompez, il y a des années que je n'ai plus prié. » Mais l'ecclésiastique lui dit d'un air sérieux mêlé de tristesse : « Je vous ai pourtant entendu prier. Si Dieu vous avait exaucé à cette heure, vous ne seriez plus en vie, mais perdu à jamais, car vous avez demandé à Dieu de vous frapper d'aveuglement ou de vous damner. Je voulais donc vous donner le conseil de ne plus répéter de semblables paroles, mais d'implorer la bonté et la miséricorde divines. » Et le prêtre s'en alla. Cette exhortation ne resta pas inefficace, car à partir de ce jour on revit l'ouvrier aux offices, corrigé de sa mauvaise habitude. Souvent nous pourrions, à l'exemple de ce prêtre, gagner une âme par un mot dit à propos.

471. — **Mère, punis-moi plutôt!** — Sainte Catherine de Sienne († 1380), étant encore enfant, faisait des commissions pour sa mère. Un jour elle ne revint pas tout de suite, parce qu'elle était entrée dans une église et avait assisté à une messe. A son retour, elle trouva sa mère très irritée et proférant des jurements. La jeune fille en fut profondément attristée et lui dit : « Mère, punissez-moi plutôt, si j'ai commis une faute, mais du moins n'offensez pas Dieu ! Cela me fait trop de mal. »

472. — **Je vous retiens pour Dieu.** — Saint Vincent de Paul, fondateur de l'ordre des Lazaristes († 1660), assistait un jour à une réunion d'hommes de qualité, dont l'un

avait la mauvaise habitude de confirmer ses paroles par quelque juron. Il venait de commencer une phrase par ce singulier exorde : « Le diable m'emporte ! » — « Oh, que non ! lui dit saint Vincent en le prenant par le bras, je vous retiens pour Dieu. » Ces paroles firent réfléchir le gentilhomme, et depuis ce jour il n'employa plus de termes pareils. Saint Vincent de Paul avait fait une aumône bien plus précieuse que l'aumône corporelle.

Sacrilège, blasphème.

I. *Le sacrilège consiste en la profanation de personnes, d'objets et de lieux consacrés à Dieu et constitue un péché très grave.*

473. — **La pièce de théâtre et le tremblement de terre.** — Michel III, empereur de Constantinople (842—867), l'auteur du schisme grec, fit un jour ridiculiser au théâtre l'administration des sacrements. C'était le jour de l'Assomption, et l'un des acteurs représentait le patriarche de Constantinople ; d'autres, les évêques : tous affublés d'ornements sacerdotaux. Dans la même nuit il y eut un terrible tremblement de terre et la mer inonda une partie de la ville. Quoique le désastre, qui dura toute la nuit, remplît le peuple d'épouvante, l'empereur continua à bafouer les cérémonies de l'Eglise, et fut tué peu après, en état d'ivresse, par ses propres fils.

474. — **Léon IV et le vol d'une couronne dans une église.** — L'empereur de Constantinople, Léon IV (775—780), fit, pour s'en ceindre lui-même, enlever dans la cathédrale de Constantinople, une couronne enrichie de diamants, présent de l'empereur Héraclius. Dieu le punit de cette profanation : il gagna la petite vérole, qui le défigura horriblement et le conduisit au tombeau au bout de trois jours (780).

475. — **Une mission troublée.** — Dans une petite ville près de Charleroi, les Jésuites donnaient une mission. Un jeune homme de 20 ans se rendait régulièrement aux sermons pour y causer un trouble tel qu'à la fin le prêtre le fit sortir de l'église. Alors il imagina autre chose, et se mit, pendant les conférences, à sonner du cor devant l'église. Mais quand le lendemain il voulut recommencer, il fut pris de telles douleurs dans la gorge qu'on dut chercher les médecins. Tous furent impuissants à reconnaître

cette maladie étrange et à y porter remède, et le jeune homme, jusque-là plein de vie et de santé, mourut dans la nuit même au milieu d'atroces douleurs (1903).

476. — **Un voiturier qui se moque d'un crucifix.** — Le célèbre écrivain, Alban Stolz,¹ raconte l'histoire suivante : Un voiturier se rendait un jour de bon matin à la forêt pour y chercher du bois. En passant devant un crucifix il se tourna vers le Christ et dit d'un accent moqueur : « Mon vieux, tu dois avoir bien froid aussi ; je devrais te prêter mon manteau ? » Au retour, notre homme tomba de son siège, et la voiture chargée de bois lui passa sur le corps. A ses cris de détresse on accourut et on s'aperçut qu'il avait les deux jambes écrasées ; pendant qu'on le portait à l'hôpital, il disait en gémissant : « J'ai péché envers Dieu ce matin, et il m'a puni. »

477. — **Un soldat perd les deux jambes dans un combat.** — Après la bataille de Sadowa (1866), on lisait dans les journaux le récit merveilleux que voici : Dans un petit village autrichien, les habitants furent exaspérés en voyant un beau matin qu'une main sacrilège avait cassé les deux jambes à un Christ, placé à l'entrée du village. Le coupable resta inconnu. Puis vint cette guerre de 1866, et l'auteur du sacrilège requis pour l'armée, prit part à la bataille de Sadowa. Aux premiers coups de canon le jeune homme fut atteint par un obus, qui lui enleva les deux jambes. Il fut assez heureux de confesser sa faute à l'aumônier et d'en recevoir l'absolution ; puis, avant de mourir, il le pria d'écrire aux habitants de son village que Dieu l'avait puni de son crime.

478. — **Un aubergiste feignant d'être gravement malade.** — Pendant la Terreur, plusieurs buveurs attablés dans une auberge de Chouches, en Vendée, exprimaient leur étonnement de ce qu'on n'avait pas encore arrêté l'abbé Guyadec, le curé du village. L'hôtesse eut une idée diabolique. « C'est pourtant bien simple, leur dit-elle, prévenons les gendarmes pour qu'ils gardent toutes les issues de la maison, puis mon mari se mettra au lit et fera semblant d'être gravement malade. Pendant ce temps quelqu'un répandra dans tout le village le bruit que l'aubergiste se meurt et demande les derniers sacrements, et vous verrez que le curé sera bientôt entre vos mains. Ainsi fut fait. Le curé arriva

¹ Professeur de pastorale à l'Université de Fribourg en B. et auteur d'un grand nombre d'ouvrages très populaires.

et demanda à voir le malade. On le mena dans la chambre où les gendarmes s'étaient cachés ; il s'approcha du pseudo-malade et lui prit la main qui était déjà froide. Se retournant, il fit des remontrances à la femme en lui disant : « Pourquoi m'avez-vous averti si tard ? votre mari est déjà mort. » La femme se mit à rire et les gendarmes se montrèrent ; mais l'aubergiste ne bougeait plus, il était vraiment mort : un coup d'apoplexie l'avait tué. Les gendarmes mêmes en furent tellement saisis qu'ils n'osèrent pas arrêter le courageux curé.

479. — **Un individu frappé de cécité.** — Le 20 mars 1891, un vendredi, un ouvrier de Mislowitz, en Pologne, exigea que sa femme lui servît de la viande. La femme refusa d'abord parce que c'était un jour d'abstinence ; mais de guerre lasse, elle céda. Avant de se mettre à table, l'ouvrier prit un tablier et en recouvrit le crucifix en disant : « A présent je puis manger gras, car j'ai bandé les yeux au bon Dieu. Il ne verra pas que je mange de la viande. » Le lendemain matin la femme trouvant que son mari dormait trop longtemps, voulut le réveiller. Mais il répondit qu'il ne se lèverait que quand il ferait jour. Quelle fut la terreur des deux époux en reconnaissant que la nuit s'était faite à jamais pour l'ouvrier railleur : il avait perdu la vue. Le mot de l'Écriture-Sainte s'était réalisé, qu'on ne se moque point de Dieu impunément.

480. — **Le crucifix muré.** — Hors du village de Hadersdorf, dans la Basse-Autriche, on voit un crucifix dans le mur d'un vieil hôpital. La poitrine du Christ est percée d'une balle, et voici l'histoire qui se rattache à ce crucifix : Il y a plus d'un siècle qu'un hussard ivre passait par là ; voyant plusieurs personnes priant avec recueillement devant cette croix, il se permit de railler leur dévotion. Ceux-ci lui ayant donné la réponse méritée, il déchargea dans sa colère sa carabine sur le crucifix et, donnant de l'éperon, il s'éloigna au galop de son cheval. En passant sur le pont du Danube la monture se cabra et entraîna le cavalier dans le fleuve.

II. *Le blasphème est le plus grand crime de lèse-majesté divine et attire la malédiction d'en Haut.*

481. — **L'empereur Robert et les exilés.** — Pendant que l'empereur Robert (1400—1410) séjournait à Spire, un grand nombre de bannis se présentèrent pour demander grâce. L'empereur interrogea chacun d'eux, voulant savoir pour

quel crime il avait été puni, puis il les grâcia tous, à l'exception d'un seul, condamné pour avoir blasphémé. « J'accorde grâce et pardon à tous, répond le magnanime empereur, ce blasphémateur restera seul banni. Tous les autres se sont rendus coupables envers des hommes, celui-ci envers Dieu, car il a commis un vrai crime de lèse-majesté divine. »

482. — **L'empereur Caligula.** — L'empereur romain Caligula décida un jour de donner de grands jeux, mais il plut toute la journée, de sorte que son projet ne put se réaliser. Il en fut tellement irrité qu'il ordonna de tirer des flèches contre le ciel, en signe de défi lancé à Jupiter. Mais les flèches, retombant de très haut, blessèrent bon nombre de soldats, et l'empereur lui-même fut grièvement atteint à la tête. — Les blasphémateurs sont tout aussi insensés que cet empereur; ils veulent s'attaquer à Dieu et leurs traits retombent sur eux.

483. — **Le coup de fusil destiné à Dieu.** — Dans les premiers jours du mois d'août 1891, le village de Bistrika, en Serbie, fut ravagé par un terrible orage, mêlé de grêle, qui endommagea les champs et les vignobles. Pendant la tourmente plusieurs paysans, attablés dans une auberge, se lamentaient du désastre que cette grêle causerait à la moisson, et quelques-uns lancèrent des imprécations contre Dieu, surtout l'aubergiste, qui se démenait comme un enragé et criait : « Maintenant je vais tirer sur Dieu, s'écria-t-il, alors la tempête cessera. » Il décrocha le fusil qui pendait au mur et sortit pour le braquer sur le ciel. Un tzigane qui le suivit par curiosité, leva son arme en proférant une terrible imprécation. Au même instant un éclair aveuglant, suivi d'un épouvantable coup de tonnerre, fit tressaillir tout le monde. La foudre avait atteint l'aubergiste, l'étendant roide mort, ainsi que le tzigane qui se tenait près de lui.

484. — **Le cancer à la langue.** — Le fr. : Alberto Mario, rédacteur en chef du journal républicain « Lega della Democrazia », s'était permis à plusieurs reprises et en public les plus abominables blasphèmes. Mais la justice de Dieu ne tarda pas à l'atteindre : en 1883 il eut le cancer à la langue et la maladie fut déclarée incurable par les médecins.

III. *Dans beaucoup d'Etats le blasphème est puni par le code pénal.*

485. — **La loi de Louis IX contre les blasphémateurs.** —

Saint Louis († 1270) faisait l'impossible pour bannir le blasphème de son royaume. Voyant que de légères punitions ne suffisaient pas, il ordonna de percer les lèvres avec un fer rouge à tout blasphémateur. Cette loi fut d'abord appliquée à un bourgeois distingué de Paris, qui avait blasphémé Dieu sur une place publique. Lorsque saint Louis apprit que le peuple murmurait et l'injuriait, il dit : « Qu'ils me disent autant d'injures qu'ils voudront ; je m'en console aisément, si les blasphèmes cessent dans mon royaume. » — Aujourd'hui les peines ne sont plus aussi sévères, néanmoins dans beaucoup de pays le blasphème est, et avec raison, puni de prison.

IV. *On ne doit pas permettre de blasphèmes.*

486. — **Je ne permets pas qu'on insulte mon père.** —

Un monsieur prit un jour un fiacre pour se faire conduire à la gare, et chemin faisant, le cocher jurait et blasphémait, comme d'habitude d'ailleurs, dès que les chevaux n'allaient pas assez vite. Le voyageur perdit patience et lui dit : « Finissez-en avec vos blasphèmes, je n'ai pas envie de vous laisser insulter mon père. » Le cocher lui demanda tout étonné en quoi il avait insulté son père, et l'étranger lui répondit : « Le bon Dieu est mon père et le vôtre. En blasphémant Dieu, vous avez insulté mon père et je ne le souffrirai pas. » Le cocher bégaya quelques mots d'excuses et continua son chemin tout confus de la leçon qu'il venait de recevoir. — Un chien défend son maître attaqué, et nous, nous écouterions tranquillement les blasphèmes proférés contre Dieu ?

487. — **L'aubergiste et le crucifix.** — En Amérique il est rare de trouver une auberge sans crucifix. Dans l'une d'elles plusieurs consommateurs blasphémaient, et l'aubergiste, homme juste et craignant Dieu, chercha d'abord à détourner la conversation pour la mettre sur un autre sujet. Comme il n'y parvenait pas, il détacha le crucifix et l'emporta. « Je ne puis souffrir, dit-il, que le Christ entende vos propos. » Les assistants vidèrent leurs verres et s'en allèrent tout confus. L'aubergiste n'y perdit rien, car le fait fut connu dans le village et depuis lors on ne vit plus de blasphémateurs dans l'auberge, tandis que les honnêtes gens y vinrent en plus grand nombre. — La lâcheté en des pareilles rencontres n'est jamais le meilleur conseiller.

488. — **Un Dominicain attire sur lui les blasphèmes.** — Le dominicain, Jean Hurtado, auquel Charles-Quint offrit

deux fois, mais en vain, un siège épiscopal, rencontra un jour dans la rue un soldat, qui blasphémait horriblement contre Dieu et J.-Chr. Il alla droit à lui et lui reprocha son langage sacrilège. Le soldat furieux s'en prit au dominicain et l'accabla d'insultes, mais c'est ce que voulait le religieux, car il cessait du moins de blasphémer Dieu. S'adressant au militaire avec un aimable sourire, le dominicain lui dit : « Me voilà content : auparavant tu injuriais Dieu, à présent tes injures ne sont plus adressées qu'à une créature. » Hurtado dit et s'éloigna, laissant à tous un exemple à imiter.

489. — **Saint Jérôme et les blasphémateurs.** — Saint Jérôme († 420) rencontra un jour un homme blasphémant Dieu horriblement. Aussitôt le saint le rendit attentif à la gravité du péché qu'il commettait, et le blasphémateur l'ayant menacé de mort, le Père de l'Eglise reprit : « Les chiens aboient quand leur maître est en danger, et moi, je resterais muet en entendant blasphémer Dieu ? Je saurai mourir s'il le faut, mais je ne saurai me taire. » — Ecouter sans rien dire des blasphèmes envers Dieu, c'est mériter le reproche de l'Ecriture-Sainte : « C'est un chien muet qui n'aboie point. »

490. — **Les planches du cercueil.** — Julien, « l'Apostat », se plaisait à railler l'Eglise et appelait ironiquement Jésus-Christ « le Galiléen » ou le « fils du charpentier. » Un jour donc il s'adressa d'un air arrogant à un chrétien et lui dit : « Que fait donc le Galiléen, le fils du charpentier ? » Froidement le chrétien riposta : « Il scie les planches pour ton cercueil. » Ces paroles ne tardèrent pas à se réaliser, car pendant une campagne sur les bords du Tigre l'empereur fut frappé d'une flèche, et mourut en jetant son sang vers le ciel avec ce dernier blasphème : « Tu as vaincu Galiléen ! » — Ce chrétien mérite les plus grands éloges, car il a eu le courage de donner une verte leçon à l'empereur qui s'était moqué du Christ.

De l'honneur à rendre aux serviteurs de Dieu.

I. Nous devons honorer les serviteurs de Dieu.

491. — **Alexandre-le-Grand devant le grand-prêtre.** — Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, marchant de victoire en victoire à la conquête de l'Orient, arriva devant Jérusalem qui fut toute en émoi à la nouvelle de son approche. La population se rendit au temple implorant le

secours divin par des prières et des sacrifices, puis le grand-prêtre résolut d'aller au devant du vainqueur, suivi des prêtres et des lévites, afin d'implorer sa clémence; il portait la tiare avec le fronteau d'or sur lequel était ciselé le nom de Dieu (Jéhova) ainsi que le «pectoral» enrichi des douze pierres précieuses. En apercevant le grand-prêtre, Alexandre se prosterna le visage contre terre, et ses généraux, étonnés de son attitude, lui en exprimèrent leur étonnement. «Ce n'est pas le prêtre que j'ai adoré, dit Alexandre, mais le Dieu dont il est le représentant.» Ensuite il raconta qu'étant encore en Macédoine dans la maison paternelle, il avait vu en songe ce même prêtre dans les mêmes ornements, l'encourageant dans son expédition et lui promettant la victoire. C'est pourquoi sa vue l'avait si grandement frappé et rempli de respect envers Dieu. Alexandre se fit ensuite conduire dans le temple où on lui montra les livres sacrés et le passage où Daniel prédit la chute de l'empire persan. Dans la suite il fut toujours bienveillant pour les Juifs qui n'eurent jamais à se plaindre de sa domination.

492. — **Le pape Léon devant Attila.** — Au V^e siècle les Huns s'étaient jetés sur l'Europe semant partout la ruine et la dévastation. Après avoir pillé la Gaule, ils firent irruption en Italie : Aquilée, Pavie, Milan furent réduites en cendres et Attila s'appêtait à marcher sur Rome pour détruire la capitale de l'empire d'Occident. La terreur des habitants fut extrême, mais le pape Léon-le-Grand ne craignit rien; mettant sa confiance en Dieu, il ordonna aux habitants d'implorer le secours divin, et lorsque le roi des Huns s'approcha de la ville sainte à la tête de 500.000 hommes, le pape saint Léon, suivi de tout le clergé, alla au-devant de lui (452). Conduit devant Attila, il le menaça de la colère divine s'il osait envahir Rome, et ces paroles soutenues par la majesté du souverain Pontife firent tant d'impression sur le farouche barbare, qu'il respecta la ville éternelle et se retira avec son armée. On raconte qu'Attila avait vu derrière le pape une figure lumineuse protégeant le Saint-Père de son épée flamboyante, et que cette vision l'avait déterminé à céder aux menaces du pape.

II. *Les offenses et les insultes envers les serviteurs de Dieu sont souvent punies sévèrement.*

493. — **Le pape et les mascarades du carnaval.** — Le

mardi-gras 1863, les habitants de Pérouse jouèrent sur la place publique une comédie, dont le clou fut une parodie directement blasphématoire des audiences au Vatican. Après le spectacle les acteurs se retirèrent, mais à peine celui qui avait parodié le pape était-il rentré chez lui, qu'il fut frappé d'apoplexie. Il s'affaissa en s'écriant : « Cherchez-moi un prêtre », mais lorsque l'ecclésiastique arriva, il était mort.

494. — **Ne vous souciez pas de mon âme.** — Un curé rappela un jour à un de ses paroissiens, propriétaire d'une grande fabrique, qu'il n'avait pas fait ses pâques. Le directeur, importuné de cette remarque, apostropha le digne prêtre par les mots : « Ne vous souciez pas de mon âme, c'est mon affaire. — Songez que moi aussi, lui dit l'ecclésiastique, je suis responsable de votre âme comme curé de la paroisse. — Je vous en dispense, répondit l'industriel irrité, et je vous répète que le salut de mon âme ne vous regarde pas. » Le curé ne revint pas à la charge et se retira en lui assurant qu'il avait été guidé par la meilleure intention. Plusieurs jours après cette entrevue le directeur de la fabrique tomba malade et envoya chercher le prêtre. Celui-ci étant occupé près d'un autre malade et le vicaire étant absent, le fabricant mourut sans avoir reçu les derniers sacrements. Dieu l'avait pris au mot.

495. — **Un ennemi des prêtres.** — Le pape saint Grégoire-le-Grand raconte l'anecdote suivante : Bien que chrétien, un orfèvre insultait à tout moment le clergé. Un jour un de ses amis lui dit : « Tôt ou tard tu auras besoin d'un prêtre, mais pour ta punition tu n'en trouveras pas. » Il en fut ainsi en effet. Un jour l'orfèvre tomba de sa chaise, mort, et tous regardèrent cette mort subite comme une punition de Dieu.

496. — **Outrages au pape mourant.** — Un employé des postes bavarois se permit lors de la dernière maladie de Léon XIII (1903) les propos les plus grossiers. Lisant dans les journaux qu'on attendait sa mort prochaine, il dit : « Il y a longtemps que je voudrais le voir mort. On devrait l'achever à coups de massue. Quand je mourrai on n'en écrira pas si long sur mon compte. » Quelques instants après il sortit pour chercher la correspondance à la gare, et voulant sauter sur le marchepied du train, il calcula mal sa distance et les roues lui passèrent sur le corps. Les autres employés, qui venaient d'entendre ses

propos insultants, furent saisis d'effroi et fermement convaincus que la justice de Dieu l'avait frappé.¹

497. — **Les prêtres à la guillotine!!!** — En 1870 commença en Allemagne le Kulturkampf, c'est-à-dire la lutte contre l'Eglise catholique, que le prince de Bismark, chancelier de l'empire, voulait détruire. Les nouvelles lois, qui devaient tyranniser l'Eglise, furent discutées dans une fabrique de Chicago. A cette occasion l'un des ouvriers s'écria : « Je n'ai pas de grandes sympathies pour l'Allemagne, mais à présent je voudrais y être pour couper la tête à tous les calotins. » Un moment après, se penchant par une ouverture pour voir si l'élévateur remontait, il fut atteint par une barre de fer qui lui coupa la tête aussi promptement que le couperet d'une guillotine. Les ouvriers restèrent saisis de stupeur : « Il y a quelques instants, dirent-ils, qu'il voulait abattre les têtes des prêtres allemands. Ses imprécations sont retombées sur la sienne. »

498. — **Dieu prend un capitaine au mot.** — Le 16 août 1857, un capitaine longeait à la tête de sa compagnie une rue de Ludwigsbourg pour se rendre à la place du tir, et chemin faisant, il rencontra le vicaire catholique Restle, qui se dirigeait vers l'église du château pour y dire la messe. Le capitaine était catholique, mais se vantait de ne plus pratiquer depuis des années, et animé de haine contre les prêtres catholiques, il s'écria avec un geste significatif à la vue du vicaire : « C'est une provocation arrogante de la part du clergé de paraître en soutane dans une ville protestante. La police ne devrait pas souffrir pareille chose. Cette vue me gâte toute ma journée. Je voudrais passer mon sabre au travers du corps du premier prêtre venu. » Un sergent-major catholique du Wurtemberg, nommé Hoffmann, osa lui dire : « M. le capitaine, un jour viendra peut-être où vous réclamerez un prêtre. — Dieu m'en préserve, répondit l'officier. » A peine avait-il fait une centaine de pas qu'il ressentit une cuisante douleur dans les intestins. Obligé de remettre le commandement de la compagnie à un autre officier, il rentra chez lui et dit à son domestique : « Jean, cours aussi vite que tu pourras et cherche-moi l'aumônier. Dis-lui d'apporter tout ce qui est nécessaire pour m'administrer les derniers sacrements. » Quelques minutes après le capitaine mourut, en proie à d'horribles souffrances et sans avoir reçu les secours du prêtre. Lorsque la com-

¹ Cath. Bl. Linz 1903, p. 203.

pagnie revint de l'exercice et apprit ce qui s'était passé; il y eut même des soldats protestants qui se dirent : « Le bon Dieu l'a pris au mot. »¹

499. — **Plutôt mort que prêtre!** — Un jour, une noble dame, accompagnée de son jeune fils, vint à Turin trouver le célèbre Dom Bosco, grand ami de la jeunesse. Cette dame et sa famille étaient réputées pieuses dans toute la ville, et Dom Bosco lui demanda pendant la conversation à quel état elle destinait son enfant. « Mon aîné, dit-elle, entrera dans la diplomatie comme son père; le cadet est à l'école militaire et veut devenir général. — Quant à celui-ci, interrompit Dom Bosco, il sera sans doute prêtre, madame? » A ces paroles, elle s'irrita d'une manière étrange et fixant sur Dom Bosco un œil effaré, elle s'écria : « Quoi? prêtre? Jamais. Je préférerais le voir mourir. » Dom Bosco en fut douloureusement surpris et pria la visiteuse de rétracter ses paroles irréfléchies, mais elle ne le voulut pas et répéta qu'elle s'opposerait toujours à l'entrée de son fils au séminaire. Huit jours après elle revint tout en larmes chez Dom Bosco en s'écriant : « Venez vite pour bénir mon enfant qui se meurt. » Lorsque le prêtre fut arrivé au chevet de l'enfant, il y trouva plusieurs médecins qui se voyaient dans l'impuissance de le secourir. A peine l'enfant eût-il vu le prêtre qu'il dit : « Mère, je sais pourquoi il faut que je meure. Te rappelles-tu ce que tu as dit, il y a quelques jours, au Révérend Père? » Malgré la bénédiction de Dom Bosco l'enfant mourut peu après. — On doit se garder de mépriser l'état sacerdotal, car J.-Chr. a dit à ses disciples : « Ceux qui vous méprisent, me méprisent. »

La sanctification du dimanche.

I. *Le repos hebdomadaire est nécessaire au corps.*

500. — **Les expériences du Prof. Niemeyer à Leipzig.** — De même qu'après le travail du jour il faut à l'homme de six à sept heures de sommeil, il lui faut aussi un jour de repos à la fin de chaque semaine pour recouvrer les forces dépensées. Le D^r Niemeyer a prouvé irréfutablement la nécessité du repos hebdomadaire dans les réflexions suivantes : La dépense journalière des forces vitales n'est pas tout à fait compensée par la nourriture et le sommeil.

¹ Conf. Souvenirs d'un converti par Louis Riedt, Saulgan 1889.

Désignons par exemple la force d'un ouvrier le lundi matin par le nombre 500, le soir sa force aura baissé à 450; nourriture et sommeil la font remonter, mais pas au-delà de 490. Le travail du mardi la fera retomber à 440, et le mercredi matin l'ouvrier n'aura donc encore qu'une force de 480 et ainsi de suite. Le travail journalier amoindrit la force de 50, le sommeil et la nourriture ne l'augmentent que de 40 unités, donc la force aura diminué de 60 jusqu'à la fin de la semaine. Cette diminution disparaît par le repos du dimanche et les deux nuits de sommeil, de sorte que la force accumulée le lundi matin est de nouveau de 500 et que le travailleur peut se remettre à son ouvrage avec une nouvelle vigueur. — Cela prouve que le bon Dieu a commandé la sanctification du dimanche non seulement pour son honneur, mais aussi pour notre bien.

501. — **Les chevaux, et le repos hebdomadaire.** — Le même prof. D^r Niemeyer raconte, entre autres variétés, l'anecdote suivante : Autrefois, lorsqu'on ne connaissait pas encore les chemins de fer, les transports se faisaient par voitures, et celles-ci mettaient souvent des mois entiers pour accomplir certains transports. Les défenseurs du repos hebdomadaire ayant fait un pari avec leurs adversaires, on chargea un jour également deux voitures, et on attela à chacune des chevaux de même force pour une destination commune. Il n'y avait qu'une seule différence : l'une des voitures devait s'arrêter le dimanche, l'autre, continuer son trajet sans interruption. Naturellement la voiture de roulage qui n'avait pas d'arrêt, gagna une grande avance sur l'autre dans la première semaine, mais dans la sixième, l'autre la devança et arriva au but bien avant l'autre. La seconde voiture avait dû ralentir sa marche à cause des chevaux, terrassés de fatigue. — Des sociétés de transport et des propriétaires de fiacres ont fait la même expérience et ont trouvé que des chevaux qui ont un jour de repos par semaine, ont meilleure mine, résistent mieux aux maladies et peuvent servir plus longtemps. Les chevaux qui travaillent le dimanche font gagner davantage à leurs maîtres au commencement, mais ne résistent pas longtemps, et la perte causée par là au propriétaire est beaucoup plus considérable que le gain rapporté par le travail du dimanche. On voit donc que le repos hebdomadaire est nécessaire même aux bêtes de somme : c'est pourquoi Dieu fit ordonner par Moïse que le sabbat fût aussi un jour de repos pour le bétail.

I. *C'est un péché de faire sans nécessité des œuvres serviles le dimanche.*

502. — **Un pieux industriel anglais.** — Nicolas I^{er}, empereur de Russie (1825—1855), vint à Londres en 1844 et s'en fit montrer toutes les merveilles. Un dimanche il voulut visiter la grande et célèbre usine de Nasmith et envoya son chambellan auprès du fabricant pour lui faire dire qu'il viendrait la visiter le dimanche suivant. Nasmith, homme craignant Dieu, répondit au chambellan : « Mais le dimanche l'empereur ne verra rien dans mon usine, car je ne fais pas travailler ce jour-là. » Le chambellan insista pour qu'il mît en activité les machines pour quelques heures, en ajoutant : « Cette complaisance vous fera gagner les bonnes grâces de Sa Majesté. » Mais l'industriel reprit : « Monsieur, les bonnes grâces de Dieu ont pour moi plus de prix que celles de votre empereur. Et même si je voulais faire travailler, mes ouvriers ne s'y prêteraient jamais. » Le dignitaire russe lui dit alors : « Ne travailleriez-vous pas non plus si votre reine le demandait ? » Mais l'industriel reprit : « Jamais notre reine n'ordonnerait rien de semblable. » Le chambellan se retira tout confus, balbutiant quelques excuses ; il avait été saisi d'étonnement par le langage énergique de cet homme, qui préférait à la faveur des souverains de ce monde, celle de Dieu qui a institué la loi du repos dominical.

III. *Les travaux absolument nécessaires à l'entretien de la vie sont permis.*

503. — **Un Juif dans une fosse le jour du sabbat.** — Un Juif fanatique tomba dans une fosse le jour du sabbat, et des chrétiens accoururent munis de cordes pour l'en retirer ; le Juif refusa de les saisir, disant, que tout travail était interdit le jour du sabbat. Mais le lendemain c'était dimanche, et la police défendit qu'on le délivrât ce jour-là. Bien qu'il ne cessât de crier au secours, les passants lui disaient : « Nous regrettons, mais aujourd'hui c'est dimanche, le travail nous est défendu, à nous. » — Ce Juif ressemblait aux Pharisiens à qui J.-Ch. avait dit : « Le sabbat est fait pour l'homme et non pas l'homme à cause du sabbat. »

IV. *La sanctification du dimanche porte bonheur.*

504. — **Christophe Colomb sanctifiait le dimanche.** — Christophe Colomb tenait à ce que son équipage sanctifiât le dimanche ; il ne tolérait pas sur ses vaisseaux le moindre

travail. Sa flotte faisait ce jour-là l'effet d'églises flottantes. — Dieu l'en récompensa par la découverte du nouveau monde.

505. — **Le matelot consciencieux sur le Mississipi.** — Le capitaine d'un bateau à vapeur qui desservait le Mississipi, ordonnait souvent que les cargaisons fussent transbordées le dimanche, quoiqu'on eût pu le faire pendant la semaine. A la fin un matelot refusa le travail du dimanche comme contraire à sa conscience. — « Bien, dit le capitaine, je te renvoie sur-le-champ. » Puis il le paya et le débarqua. Le matelot un peu confus d'abord, se consola : « Qui sait, se dit-il, si ce n'est pas pour mon avantage ? » Il avait raison, car quelques jours après une explosion de la chaudière tua la plus grande partie de l'équipage.¹

506. — **Un contrat pour six mois.** — Alban Stolz raconte qu'un riche et pieux négociant vint un dimanche trouver un cordonnier, et voyant qu'on travaillait dans cet atelier comme pendant la semaine, il lui fit des reproches. Mais le cordonnier répondit : « Monsieur, je suis très pauvre et il me faut travailler le dimanche. » Le négociant reprit : « C'est précisément parce que vous travaillez le dimanche. Comment voulez-vous que Dieu bénisse votre travail, du moment que vous violez ses commandements ? » Puis le commerçant lui proposa le contrat que voici : Le cordonnier ne travaillerait plus le dimanche pendant six mois, et ce temps écoulé le négociant reviendrait lui payer le dommage qu'il aurait subi en sanctifiant le jour du repos, même si ce dommage devait s'élever à 100 ducats. Le cordonnier consentit, et lorsque le négociant revint lui demander : « Eh bien, combien ai-je à vous payer pour vous dédommager ? », le cordonnier répondit : « Merci, rien du tout. La sanctification du dimanche, loin de me faire perdre, m'a apporté toutes sortes de bénédictions. J'ai même pu acheter une vache de mes épargnes. » — L'Écriture-Sainte ne dit pas en vain : « Dieu bénit le septième jour » ; il est un jour de bénédiction pour tous ceux qui le sanctifient.

507. — **Les deux cordonniers.** — Du temps de saint Jean l'aumônier, patriarche d'Alexandrie, deux cordonniers habitaient dans une même rue. L'un des deux, malgré une nombreuse famille à nourrir, devenait de jour en jour plus aisé. L'autre, quoique célibataire et travaillant même les jours de fête, arrivait à peine à se procurer le nécessaire.

¹ Ce fait se passa sur le „Hélen Mac Grégor“ en 1830.

Un jour il conta sa misère au cordonnier aisé, et lui demanda ce qu'il faisait pour prospérer ainsi dans son travail. « Mon ami », lui dit l'autre, « j'ai un trésor caché où je puise un peu tous les dimanches. » L'autre l'ayant prié de lui montrer ce trésor, il l'emmena à la messe le dimanche suivant. En rentrant, le riche cordonnier dit à l'autre : « Vois-tu, mon ami, c'est à l'église qu'est mon trésor. C'est la bénédiction de Dieu que j'attire sur moi en entendant la messe. Sanctifie comme moi les jours de fête et les dimanches ; crois-moi, le grand trésorier dans le tabernacle en a assez pour nous deux. » — Délaisser Dieu, c'est le forcer à nous délaisser. Aussi ceux qui travaillent le dimanche ne sont-ils pas bénis du ciel.

V. La profanation du dimanche mène à la misère en ce monde.

508. — **Un bienfaiteur volé.** — Un paysan travaillait dans les champs le dimanche, pendant que son voisin se rendait à l'église. Le premier se permit des remarques ironiques sur la « bigoterie » de l'autre. « Mon ami, répliqua le voisin, que dirais-tu, si je n'avais que 7 florins et que j'en donnasse 6 à un mendiant que je rencontre ? » L'autre se mit à rire : « Je penserais, dit-il, que tu es bien libéral. — Et que dirais-tu, poursuivit le voisin, si ce mendiant au lieu de m'en remercier me volait encore le septième ? — Je dirais qu'il est un vaurien et mériterait la potence. » Alors ce fut au tour du voisin de rire : « Eh bien, dit-il, tu as prononcé ta propre condamnation, car, de sept jours de la semaine, le bon Dieu t'en donne six pour le travail et veut qu'on lui consacre le septième. Mais toi, tu le prends encore pour toi, donc tu agis tout aussi criminellement que ce voleur. » (L. Veillot.) — Celui qui profane le dimanche agit comme un voleur, parce qu'il dérobe à Dieu l'honneur qui lui est dû. Le vol mène à la pauvreté, car « bien mal acquis ne profite guère. » C'est pourquoi le travail du dimanche ne porte pas bonheur.

509. — **La maison construite le dimanche.** — Dans une ville du midi un maître maçon, habile ouvrier, acquit un terrain en dehors de la ville et résolut d'y construire une maison pendant ses heures de loisir : il y travaillait donc tous les dimanches. Les passants s'étonnaient en le voyant toujours occupé le dimanche et plus d'un se dit : « Cet homme n'aura pas de bonheur, car il a volé sa maison au bon Dieu. » Ils disaient juste, car il l'avait bâtie pendant

le temps consacré à Dieu ; il avait donc volé son temps au bon Dieu. Or bien volé ne profitant guère, cet homme ne serait pas heureux dans cette maison. Ce que le peuple avait pressenti arriva, car près de la maisonnette passait un ruisseau, et le maçon ne respectant pas plus le droit de ses voisins que celui de Dieu, s'en servit pour l'irrigation de son champ. Mais le propriétaire porta plainte et un procès s'en suivit. Le maçon le perdit et dut payer des frais dépassant de beaucoup le prix de sa construction qui fut saisie et vendue.

510. — **Vous venez de passer par-dessus quelque chose.** — L'écrivain populaire Wetzel raconte le fait suivant, dont il avait été témoin : Un dimanche, pendant qu'on se rendait à la grand'messe, un paysan du village de Rohrschach passait la rue avec une voiture pesamment chargée. Tout à coup un vieillard s'écria : « Arrêtez ! arrêtez donc ! vous venez de passer sur quelque chose. » Le voiturier s'arrêta et demanda sur quoi il avait passé. « Sur le troisième commandement de Dieu, répliqua le vieillard ; prenez garde que la voiture ne vous passe aussi sur le corps. » En effet ce voiturier fut un jour écrasé. Pendant une excursion, les chevaux prirent le mors aux dents, il tomba de son siège et la voiture lui passa sur le corps. Grièvement blessé, il fut porté chez lui, où il expira bientôt. A sa mort il se souvint des paroles prophétiques du vieillard, et pour réparer sa faute autant que possible, il rassembla ses enfants autour de son lit de mort et leur dit : « Enfants ne travaillez jamais le dimanche, et ne manquez pas d'aller à l'église. »

511. — **Le défaut d'un moulin.** — Deux meuniers étaient parents et voisins. L'un des deux ne réussissait guère tandis que l'autre faisait fortune. Un jour le pauvre meunier abordant l'autre lui dit : « Je ne sais pas ce qu'il y a. Toi, tu t'enrichis sans cesse et mes affaires vont de mal en pis. » Le second lui dit : « Ton moulin a un grand défaut. — Lequel ? fit l'autre étonné. — Il tourne aussi le dimanche ! Rappelle-toi les châtimens dont Dieu menace le profanateur du dimanche. »

Le travail.

I. *Le travail n'est pas déshonorant.*

512. — **L'empereur Joseph II conduisant la charrue.** — Au musée de Brünn, capitale de la Moravie, on voit parmi quelques pièces intéressantes une vieille charrue occupant

la place d'honneur; c'est celle que conduisit un jour l'empereur Joseph II (19 août 1769). Comme il passait avec sa suite dans les environs du village de Trausnitz, en Moravie, il rencontra un paysan poussant péniblement sa charrue et le pria de le laisser labourer pendant quelques instants. Le paysan ne fut pas peu surpris en voyant qu'un homme de la plus haute société voulait conduire la charrue. Son étonnement s'accrut quand il s'aperçut que l'étranger s'en acquittait à la perfection. « On croirait, Monsieur, dit-il, que toute votre vie vous avez gagné votre pain à ce métier. » L'un des courtisans lui répondit : « L'empereur a une terre où il s'exerce presque quotidiennement au labour. » A ces mots le paysan fut touché d'émotion, mais aussi confus de la grande affabilité du souverain. La charrue fut conservée comme une relique de famille et ne servit plus au labour. Plus tard elle fut transportée à Brünn, et figura même à l'exposition de Vienne. — C'est pour convaincre ses sujets que le travail n'est pas déshonorant, que l'empereur Joseph II avait voulu travailler à la charrue.

513. — **Des princes ouvriers.** — Chacun des membres des familles régnantes de Habsbourg et de Hohenzollern est obligé d'apprendre un métier. Par là ces princes veulent marquer leur respect pour l'état d'ouvrier. L'empereur d'Autriche François-Joseph apprit le métier de tourneur; feu le prince héritier d'Autriche, celui de relieur; on dit que ce sont aussi les goûts de l'empereur Guillaume II et du prince impérial.

514. — **Fénelon et la vache.** — Le célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai, aimait à faire de petites excursions. Un jour qu'il traversait un village dans les environs de sa ville épiscopale, il entendit des gémissements. Aussitôt il entra dans la maisonnette d'où ils partaient et apprit de ces pauvres gens que leur vache, l'unique avoir de leur famille, venait de disparaître. C'était une vache toute noire avec une tache blanche au pied. L'archevêque consola les pauvres paysans et leur laissa quelques secours. Puis il repartit sans avoir été reconnu. Avant de rentrer en ville, il vit par hasard une vache en tout semblable à celle qu'on lui avait décrite, et broutant dans un petit bois; il la prit par le licou et la ramena à ces villageois, quoiqu'il dût faire plus d'une demi-lieue. La joie de cette famille fut indicible. Mais quels ne furent pas l'enthousiasme et l'émotion des habitants du village, lorsqu'on reconnut l'archevêque; en quelques minutes toute la paroisse entoura le

digne et généreux prélat. Les paysans ne permirent pas qu'il s'en retournât à pied, et le portèrent triomphalement en ville. — Cet acte de Fénelon couvre de confusion les gens vaniteux qui ont honte de rendre un service commun à leur prochain.

515. — **Le député et le comte.** — Le roi de Suède, Charles XV, invita un jour Swen Nilsson, le député le plus influent de la Chambre, pour le gagner à son projet de construction de la forteresse de Karlscrona. Ce membre du Parlement avait été cordonnier autrefois, et un certain comte qui figurait parmi les invités se permit cette question blessante : « Monsieur le député, est-il vrai que vous étiez cordonnier ? — Oui, monsieur, répondit le député, je l'étais, mais vous, vous ne l'étiez pas, j'en suis sûr. » Le comte se fâcha et lui demanda ce qu'il voulait dire, et le député prompt à la riposte, répliqua : « Je voulais dire que si vous aviez été cordonnier, vous le seriez encore. » Le comte se mordit les lèvres, tandis que le roi éclata de rire en disant au comte : « Monsieur le comte, vous l'avez bien mérité. » — Le proverbe français dit avec raison : Il n'y a pas de sot métier, il n'y a que de sottes gens.

516. — **Le fils du charcutier.** — Un jour que l'on faisait, à cause de ses vertus extraordinaires, l'éloge du citoyen Nicolas Picénus devant le roi Alphonse d'Aragon († 1458), un jeune hobereau gonflé d'orgueil se permit cette remarque dédaigneuse : « Ce Nicolas Picénus n'est que le fils d'un charcutier. » Indigné de ces paroles, le roi répliqua : « Je préférerais être fils de charcutier que rejeton dégénéré d'une noble famille. » — Il n'est déshonorant ni d'être ouvrier ni fils d'ouvrier, car ce n'est pas le travail mais l'oisiveté et le vice qui déshonorent l'homme.

II. *Après sa chute le travail fut imposé à l'homme comme pénitence.*

517. — **Au commencement il n'y eut que des seigneurs.** — Un paysan prétendait dans une auberge que l'état de paysan était le plus ancien : il n'y aurait eu des seigneurs que plus tard. Il apportait comme preuve de son assertion, qu'Adam avait été paysan, car, d'après l'ordre de Dieu, il devait cultiver la terre à la sueur de son front. Mais un des convives le contredit : « L'état de paysan vint après celui de seigneur ; la preuve c'est qu'Adam fut d'abord le maître de la terre et des animaux, c'est après sa chute

seulement qu'il dut se faire paysan. C'est pour sa punition que Dieu lui dit : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

518. — **Le fils tour à tour jardinier, pêcheur et cuisinier.** — Un père voulant faire apprendre un métier à son fils âgé de 14 ans, lui demanda ce qu'il voulait devenir. Le fils répondit : « Jardinier, parce que de cette façon je ne serai jamais privé du grand air. » Mais quelques semaines après il se plaignit d'être obligé de trop se baisser, ce qui lui occasionnait des hémorragies ; et puis il ressentait un fort mal de dos. Le père lui permit donc de se faire chasseur, car ce métier ne l'obligerait pas à se baisser si souvent, et l'air des forêts vaudrait mieux que celui des champs. Mais le fils revint bientôt disant qu'il fallait se lever trop tôt et que l'air des bois, humide le matin, lui occasionnait des bronchites. Le père consentit à ce qu'il se fit pêcheur, pour avoir un métier commode et tranquille. Ce nouveau genre de vie ne réussit guère mieux que les autres, car, après quelque temps, il revint chez son père plus mécontent que jamais, se lamentant d'être forcé de marcher dans l'eau, exposé à des refroidissements et à d'autres malaises. Son unique désir était pour le moment de se faire cuisinier, car il pourrait se procurer de bons plats, aurait de gros gages et surveillerait les livraisons du jardinier, du chasseur et du pêcheur. Mais cette fois encore il revint, se plaignant de souffrir du feu, qui lui gâtait l'appétit, et pour la cinquième fois il voulut changer de profession ; alors le père lui dit : « Dans chaque état tu trouveras des ennuis ; les quatre éléments : l'air, l'eau, la terre et le feu te feront souffrir, quelque métier que tu choisisses. Si tu veux fuir ces inconvénients, il te faut sortir de l'univers. Supporte patiemment tes souffrances et tu seras bien vite content. » — Depuis la chute de nos premiers parents au paradis terrestre, le travail est une pénitence pour l'homme et dès lors une œuvre pénible. Tout état a ses souffrances ; c'est pourquoi Thomas à Kempis disait : « En quelque lieu que tu sois, tu auras à souffrir. »

III. *Tout le monde doit travailler ; quiconque veut se soustraire à cette loi doit renoncer à manger.*

519. — **Les filles de Charlemagne.** — Charlemagne, l'un des plus glorieux souverains du monde, était non seulement un grand empereur, mais aussi le modèle des pères de famille. Ses filles étaient obligées de s'habituer à tous

les travaux convenant à leur sexe. Elles savaient laver, coudre, filer, faire la cuisine, etc., et l'empereur ne portait d'autres habits ni d'autre linge que ceux qu'elles avaient filés de leurs mains. L'empereur enseignait ainsi par l'exemple de sa famille que le travail, loin d'être méprisable, est un devoir pour tout le monde. — Les filles de Charlemagne feraient rougir plus d'une demoiselle de nos jours.

520. — **Un ennemi de Marthe laissé sans dîner.** —

Un jour un moine arriva dans un couvent, où tous, d'après leur règle, travaillaient de leurs mains. L'étranger leur dit : « Vous vous occupez trop de vos besoins matériels. Rappelez-vous donc combien N.-S. a loué Marie et quels avertissements il a donnés à Marthe, qui était trop affairée. » Le supérieur ne dit rien et fit conduire le moine dans une cellule, lui donnant un livre de piété. Vers midi le moine s'attendait à être appelé pour le dîner. Mais le soir vint sans qu'il eût reçu son repas. Comme son estomac réclamait, il sortit de sa cellule et demanda si les moines n'avaient pas encore dîné. On lui répondit : « Il y a longtemps qu'ils ont fini. » — Et comment se fait-il qu'on ne m'ait pas appelé ? — « C'est parce que tu as choisi la meilleure part comme Marie, et que tu crois superflu de se soucier de la nourriture quotidienne. Nous au contraire, nous avons besoin de forces pour notre travail, il faut donc que nous mangions. » Lorsque le moine repartit, le supérieur lui dit : « Si Marie n'avait eu Marthe pour le travail, elle n'aurait pas pu s'asseoir aux pieds de N.-S. ! Du reste J.-Ch. n'a pas blâmé le travail de Marthe, mais son trop grand empressement. » — Celui qui ne veut pas travailler, dit S. Paul, ne doit non plus manger.

IV. *Celui qui travaille dans son état, travaille au service de Dieu ; car c'est Dieu qui destine chaque homme à un état.*

521. — **Le joyeux cuisinier.** — Saint Jean Climaque, abbé du couvent du Sinaï († 605), raconte qu'un moine de sa communauté faisait la cuisine pour 230 frères, et que malgré ce travail épuisant il ne se plaignait jamais, mais se montrait toujours joyeux et content. Un jour l'abbé lui demanda la cause de sa bonne humeur : « Je travaille, répondit le cuisinier, comme si tout devait être fait pour le bon Dieu. » Le pieux moine pensait sans doute aux paroles de J.-Ch. qui dit : « Ce que vous ferez au

moindre de mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait.» — Les plus rudes travaux de notre état deviennent faciles par la pensée que nous soulageons le prochain et que nous travaillons pour Dieu même.

522. — **L'aiguille du tailleur.** — Jean de Scoto, frère convers de la Compagnie de Jésus, pratiqua pendant toute sa vie le métier de tailleur. A l'heure de sa mort, il reçut les derniers sacrements et demanda ensuite son aiguille, qui se trouvait dans la pelote suspendue au mur. La tenant entre ses doigts tremblants et la montrant aux assistants, il dit gaîment : «Voilà ma clef du ciel», indiquant par là, qu'il avait mérité le ciel par son travail à l'aiguille. — Comme l'aiguille est la clef du ciel pour le tailleur, de même c'est le rabot pour le menuisier ; pour le serrurier, le marteau ; pour l'écrivain, la plume. Cette pensée ennoblit les occupations les plus vulgaires.

523. — **Le prince Eugène de Savoie.** — La vie du prince Eugène († 1736), le célèbre général autrichien, prouve que la vocation vient de Dieu. Eugène, issu de l'illustre famille italienne des ducs de Savoie, fut élevé en France, à la cour de Louis XIV, et son père voulait qu'il embrassât l'état ecclésiastique ; mais malgré sa piété Eugène ne s'y sentait pas appelé, il rêvait au contraire la carrière des armes et étudia de préférence le métier des armes. A l'âge de 19 ans il demanda à Louis XIV d'entrer dans l'armée ; mais le roi ne l'admit pas à cause de sa petite taille, et Eugène se rendit à Vienne, où il fut bien reçu par l'empereur Léopold I^{er}. Sa bravoure et son talent hors ligne le firent monter de grade en grade jusqu'à celui de général en chef de l'armée autrichienne. En vain le roi de France chercha-t-il à le rappeler en le menaçant même d'exil, Eugène resta fidèle à l'Autriche et se révéla comme l'homme de la Providence pour sauver le christianisme et son pays. La glorieuse victoire remportée sur les Turcs près de Zente en 1697, et la prise de Belgrade contre des forces plusieurs fois supérieures ont rendu son nom immortel. — Jamais les parents ne doivent contraindre leurs enfants dans le choix d'une carrière ; c'est Dieu qui donne la vocation, et quel que soit l'état auquel il nous destine, nous travaillons à son service.

524. — **L'abbé Kneipp.** — La vie de Sébastien Kneipp, le célèbre curé de Wörishofen et le grand réformateur de l'hydrothérapie, montre avec quelle force se fait souvent sentir la vocation. Son père était tisserand, et pour obéir

à sa volonté, Sébastien apprit le même métier ; mais se sentant irrésistiblement attiré vers le sacerdoce, il s'adressa à plusieurs prêtres pour les prier de lui aider à réaliser ses désirs. Ce fut en vain ; partout on le repoussa, et il se résigna à travailler pendant trois ans comme journalier, épargnant chaque sou pour faire ses études. Malheureusement toutes ses économies se perdirent dans un grand incendie, et Kneipp âgé de 21 ans, partit pour l'étranger, cherchant quelque ami qui lui aiderait à faire ses études. Il trouva enfin un en la personne de l'abbé Merkle († 1881), qui lui donna des leçons pendant deux ans et le prépara au gymnase de Dillingen, où il entra à l'âge de 23 ans. Par suite du surmenage il se sentit miné par la phtisie, et dans sa détresse, il mit par hasard la main sur un petit livre d'hydrothérapie. Kneipp commença alors à prendre des bains froids dans le Danube, et six mois après il sentit revenir ses forces. Il persévéra et après quatorze ans de luttes, il reçut les saints ordres en 1852. Plus tard il devint un grand bienfaiteur des pauvres et un des plus célèbres oracles de l'humanité souffrante. Son ouvrage sur le traitement hydrothérapique arriva à la 50^e édition en moins de dix ans.

V. *Il faut commencer son travail avec Dieu.*

525. — **La servante maladroite.** — Il y a des gens qui tirent vanité de leur prétendue adresse, comme Goliath de sa force ; mais souvent Dieu permet pour les humilier que leur suffisance soit confondue. Une pieuse mère plaça sa fille comme servante dans une famille distinguée, et avant son départ, sa mère lui dit encore : « Prie Dieu journellement, afin qu'il t'accorde le bonheur et sa bénédiction dans ta nouvelle situation. — Oh ! répondit la jeune fille, je ne crains rien, je me fie à mon adresse. » — Le premier jour elle dut faire du feu : mais après une demi-heure d'efforts elle n'en était pas venue à bout. La maîtresse de la maison lui fit des reproches, et la servante s'excusa disant que le bois était trop vert. Puis elle fut chargée de porter le déjeuner à son maître, qui travaillait dans les bureaux de la chancellerie. En traversant la rue elle fit un faux pas, tomba et brisa le service, ce qui lui attira un second blâme de sa maîtresse ; elle s'excusa, prétextant qu'il y avait du verglas. La dame lui ordonna ensuite d'aller à la cave chercher un panier d'œufs ; au moment où elle le souleva, une souris s'en échappa et dans son effroi elle laisse choir le

panier. L'aveu de ce troisième accident lui attira de la part de la maîtresse irritée une réprimande plus forte encore. Enfin elle dut reporter un pot de lait chez la laitière, parce que sa maîtresse trouvait au lait un mauvais goût ; au moment où elle sortait de la maison, une tuile tomba sur le pot, il se brisa et le lait se répandit. Cette fois la dame n'accepta plus d'excuses et la renvoya, en déclarant qu'elle était une fille maladroite et peu apte au service. La jeune fille fut donc obligée de rentrer immédiatement chez elle, où sa mère, à laquelle elle raconta ses malheurs, lui dit : « Vois-tu, combien il est nécessaire de demander à Dieu sa bénédiction ? Il sait arranger toutes choses de façon que tout nous soit utile ou du moins ne nous nuise pas. Rappelle-toi que Dieu bénit et fait prospérer le travail, quand on met sa confiance en lui. »

VI. *Une récréation honnête est permise après le travail.*

526. — **Saint Jean et la perdrix apprivoisée.** — Saint Jean l'Évangéliste, évêque d'Ephèse, avait une perdrix apprivoisée, avec laquelle il aimait à se délasser par moments. Un jour un étranger vint de très loin pour voir l'apôtre, et se présenta armé d'un arc et de flèches. Il arriva juste au moment où le saint s'amusait avec la perdrix, qu'il faisait sauter de sa main sur son épaule, ou bien sur sa tête. L'étranger fut très étonné de ce qu'un homme, qui à son avis ne devait s'occuper que d'affaires spirituelles, se délassât à jouer avec un animal ; aussi exprima-t-il sa stupéfaction à l'apôtre. Saint Jean lui demanda alors pourquoi il avait détendu son arc : « Parce que, répondit l'étranger, il perdrait de son élasticité s'il était toujours tendu. — Il en est de même, répondit saint Jean, de l'homme qui a beaucoup de soucis et d'occupations. Pour ne pas être écrasé sous le poids du travail et des inquiétudes, il lui faut une détente de l'esprit, une innocente récréation. » — La récréation n'est donc pas seulement permise, elle est même nécessaire.

Des commandements de l'Eglise.

I. *Les commandements de l'Eglise obligent comme les commandements de Dieu.*

527. — **Le catholique qui ne veut observer que les commandements de Dieu.** — Un catholique tiède dit un jour à

l'un de ses amis : « Dieu ne me damnera pas si je n'observe pas les commandements de l'Eglise, il suffit que je ne viole pas ceux qu'il a donnés lui-même, c'est-à-dire, le décalogue. — C'est fort bien, répliqua l'autre, mais Dieu n'a-t-il pas précisément ordonné d'écouter l'Eglise? Donc en n'observant pas les commandements de l'Eglise, vous enfreignez par là-même les commandements de Dieu.»

528. — **Un enfant prompt à la riposte.** — Un jour d'abstinence une famille vint en visite chez des amis qui servirent un dîner gras. Tandis que les parents, affamés par le voyage, se rassasiaient, leur enfant ne toucha à rien. Interrogé sur son refus de manger, il répondit qu'il se croyait obligé par le précepte de l'Eglise. Le maître de la maison lui dit : « Les commandements de l'Eglise ne viennent pas de Dieu ; ils sont faits par des hommes. » Prompt à la réplique, l'enfant répartit : « Sans doute faits par des hommes, mais par des hommes auxquels J.-Ch. a dit : Ceux qui vous écoutent m'écoutent, et ceux qui vous méprisent me méprisent. Donc je mépriserais J.-Ch. en mangeant de la viande aujourd'hui. »

II. *Le mépris des commandements de l'Eglise ne reste pas impuni.*

529. — **J'ignore les jours de jeûne.** — Un riche négociant arriva dans une auberge le Vendredi-Saint, demanda à dîner, et ne trouvant sur le menu aucun plat assaisonné au gras, il se mit en colère. Il appela l'aubergiste et lui dit : « Je ne m'inquiète point des jours de jeûne ni d'abstinence ; il faudrait être bien fou pour tenir compte de nos jours de pareilles niaiseries ; je veux de la viande », et là-dessus il commanda une portion de jambon. On la lui servit, et tous les assistants furent scandalisés de cette conduite ; mais un an s'était passé depuis cet incident et la semaine sainte était à son début, quand un huissier se présenta chez le commerçant, apposa les scellés sur les marchandises et ferma son magasin : sa prodigalité et sa mauvaise gestion des affaires avaient amené sa ruine, et les créanciers opéraient une saisie. Les paroles que le malheureux avait dites : Je ne connais pas de jours de jeûne, se retournèrent contre lui, et depuis il jeûna bien souvent beaucoup plus rudement que l'Eglise catholique ne le prescrit à ses enfants. — Le mépris des institutions de l'Eglise offense Dieu ; c'est lui qui dit : « Quiconque n'écoute pas l'Eglise, doit être regardé comme un païen et un publicain. »

De la sanctification des jours de fête.

530. — **Le nombre des jours de fête.** — Le nombre des jours de fête diffère selon les pays. En Italie et en Bavière il y en a à peu près 20; en Autriche et dans l'Allemagne du Nord 16; en Espagne 13; en Irlande 10; dans le Palatinat 9; dans les États-Unis d'Amérique 6; en France 4.

Du jeûne.

I. *L'observation du jeûne est une marque de possession de soi-même, sa violation au contraire dénote un manque d'empire sur soi.*

531. — **Napoléon I^{er} choisit une gouvernante pour son fils.** — Lorsque l'empereur Napoléon I^{er} songea à donner une gouvernante à son fils, le roi de Rome, il chercha longtemps parmi les dames les plus nobles et les plus distinguées de France. Il invita un jour une jeune dame de la plus haute noblesse, Madame de Montesquiou, et la fit asseoir à sa droite. Comme c'était vendredi elle ne toucha à aucun plat et se contenta d'une tartine de beurre et, vers la fin du repas, d'un mets assaisonné au maigre. Son embarras se voyait à la rougeur qui lui montait au front, et tous les convives pensèrent que l'invitée encourrait certainement la disgrâce de l'empereur, car sa conduite était une protestation tacite contre la violation de l'abstinence à la table impériale. Le contraire arriva; Napoléon conçut un grand respect pour Madame de Montesquiou à cause de son courage et de sa piété, et la nomma gouvernante de son fils. — Ce fait prouve qu'une franche profession de notre foi nous gagne le respect du public.

532. — **Du bœuf et du rôti pour le chien.** — Un négociant catholique qui avait affaire en ville un vendredi se rendit dans un restaurant, et commanda un dîner maigre. L'aubergiste répondit prestement que personne ne demandait du maigre et qu'il ne pouvait en faire pour lui seul. «Alors, lui dit le négociant, apportez-moi du café.» Pendant qu'il le prenait, les autres convives se moquaient de lui et commandaient à tout moment des aliments gras. A la fin le négociant appela le garçon et lui dit tout haut: «Garçon, du bœuf et du rôti!» L'aubergiste et ses clients se mirent à sourire significativement, pensant que l'étranger allait

enfin manger de la viande. Quand le garçon apporta le plat, le négociant lui dit : « Donnez cela à mon chien sous la table, il est habitué à la viande et ne peut s'en passer, pas même le vendredi. » Nous laissons à penser si les railleurs furent vexés et si leurs indignes moqueries cessèrent comme par enchantement. Les paroles du négociant signifiaient du reste que ceux qui ne savent se surmonter ressemblent aux animaux dominés par leurs appétits les plus bas.

II. *Le jeûne imposé aux fidèles par l'Eglise n'est point pénible.*

533. — **Le jeûne des Mahométans.** — Pendant tout le mois de Ramadan (9^e de l'année), les Mahométans sont soumis au jeûne le plus rigoureux : il leur est défendu de toucher à aucun mets aussi longtemps qu'il fait assez clair pour distinguer un fil noir d'un blanc ; de plus ils ne doivent ni boire ni fumer. Quand on pense que le mois de Ramadan (septembre) est en Orient un des plus chauds de l'année, on conçoit que ce jeûne est bien dur. Les riches, il est vrai, passent ce mois à dormir sur leurs divans et dans leurs hamacs, mais les pauvres et les ouvriers, astreints à travailler toute la journée, souffrent beaucoup, et néanmoins tous observent ce jeûne rigoureusement. C'est seulement le soir, quand un coup de canon ou un autre signal marque la fin du jeûne, qu'ils prennent de la nourriture. — Les Juifs aussi jeûnent sévèrement, surtout à la fête du Grand-Pardon ; depuis la veille de ce jour, à partir du moment où les étoiles paraissent, jusqu'au soir du lendemain, il leur est interdit de goûter d'aucun mets : donc un jeûne de 24 heures ! Nous autres, catholiques, nous ne connaissons pas de jeûne aussi sévère : ce qui nous est commandé, c'est, ou l'abstinence, qui consiste dans la privation de la viande, ou le jeûne proprement dit, qui consiste à ne prendre plus d'un repas complet par jour, à côté duquel l'Eglise, en bonne mère, nous accorde plus d'un adoucissement.

534. — **Le carême des premiers chrétiens.** — Les premiers chrétiens observaient rigoureusement le carême. Pendant ce temps, ils ne prenaient journallement qu'un repas, et cela le soir ; non seulement ils s'abstenaient alors de viande, mais aussi de lait, de beurre, de fromage et d'œufs : leur nourriture habituelle se composait de pain, de légumes, de fruits secs et d'eau. On se privait complètement de vin pendant le carême et on ne faisait d'exceptions pour

personne. Les gens âgés se croyaient même obligés plus rigoureusement, parce que cette pratique acquise par l'habitude leur semblait plus facile qu'aux jeunes gens (S. Basile) : personne ne songeait à s'en faire dispenser pour travail trop pénible, santé délicate ou âge avancé. Lorsque, du temps de l'empereur Justinien, la famine éclata à Constantinople et que l'empereur fit distribuer de la viande, les chrétiens n'en prirent point ; ils préférèrent souffrir de la faim plutôt que de manger un aliment défendu en carême. Au moyen-âge encore, la viande était interdite pendant le carême, et celui qui en faisait usage était exclu de la communion pascale. L'empereur Charlemagne voyait en ceux qui enfreignaient cette loi, des détracteurs de la religion et les punissait de peines corporelles ou pécuniaires. — Peu à peu l'Eglise devint plus indulgente et dérogea de plus en plus à l'ancienne rigueur. D'abord le temps du repas principal fut avancé : on le prit vers l'heure des vêpres ; plus tard, vers midi. Ensuite la viande fut permise, et en plus une légère collation, le soir et le matin. — Quelle honte pour un catholique qui refuse d'observer un commandement si facile !

III. *Le vendredi l'usage de la viande est défendu.*

535. — **Le problème de l'instituteur.** — Un instituteur proposa à son élève le problème suivant : Supposons que ta mère achète journellement pour un franc de viande, combien cela ferait-il au bout de l'année? — « Cela fait 313 frcs., répondit l'enfant. — Tu ne sais donc pas combien il y a de jours dans l'année? lui dit le maître. — Si, Monsieur, reprit l'enfant, mais ma mère n'achète jamais de viande les vendredis. Or, si l'on déduit ces 52 jours, il n'en reste plus que 313. » Un fait semblable se passa dans une école de jeunes filles, où la maîtresse posa à un enfant le problème que voici : « Ta mère achète journellement pour 2 frcs. 50 de viande ; combien cela fait-il en une semaine? — Cela fait 15 frcs. », répondit la fillette. — C'est faux, dit l'institutrice. Mais la petite, sans se laisser intimider, répartit : « Six fois 2,50 frcs. font 15 frcs. Ma mère n'achète jamais de viande le vendredi. » — L'Eglise a défendu l'usage de la viande le vendredi, parce que c'est ce jour-là que J.-Ch. a donné sa vie comme rançon pour nos péchés.

536. — **Un enfant donne une leçon à ses parents.** — Saint Clément Hofbauer apprit un jour qu'un enfant mangeait de la viande le vendredi. Le saint lui rappela donc le

commandement de l'Eglise, et en rentrant chez lui l'enfant refusa de manger des aliments gras, en rapportant à ses parents les remarques que saint Clément Hofbauer lui avait faites. Alors le père très irrité lui dit : « Eh bien, puisque tu ne veux pas toucher à ce qui est sur la table, tu n'auras rien aujourd'hui ». Le petit quitta la table, et sa mère voulut lui préparer en cachette un dîner maigre ; mais l'enfant répondit : « Non, je ne veux rien, car Dieu qui m'a ordonné de ne pas manger de viande aujourd'hui, m'a aussi commandé d'obéir à mon père. » La mère, touchée de cette réponse, la rapporta à son mari et lui dit : « Voyons, sois raisonnable et ne laisse pas le petit souffrir de la faim. » Le père, désarmé par l'obéissance de l'enfant, lui ordonna de manger le dîner préparé par sa mère, et dorénavant jamais dîner gras ne fut plus servi un jour d'abstinence. — Exemple merveilleux de docilité envers l'Eglise et de l'influence que les enfants peuvent avoir sur leurs parents.

537. — **Un protestant qui mange de la viande le vendredi.** — Quand on voit quelqu'un manger de la viande un vendredi, on ne doit pas immédiatement en penser du mal. Voici un exemple très instructif à cet égard : Dans un hôtel très fréquenté, sur la frontière franco-allemande, plusieurs excursionnistes allemands se trouvaient à une table. Tous mangèrent de la viande, à l'exception d'un seul, qui fut bientôt le point de mire des railleries de ses compagnons. Près d'eux se trouvait un officier français en uniforme qui mangeait gras comme eux. « N'est-ce pas, monsieur, lui dit l'un des excursionnistes, que le vendredi la viande est aussi bonne que les autres jours ? — Je la mange de très bon appétit, répondit l'officier, car je suis protestant et ma religion me permet d'en faire usage ce jour-là ; mais si j'étais catholique et que je ne fusse pas dispensé par mon état, je n'y toucherais certainement pas. » — Cette réponse fit taire les railleurs, et nous rappelle qu'il y a même des catholiques qui peuvent être dispensés de l'abstinence, soit pour cause de maladie soit pour un autre motif ; il ne faut donc jamais juger trop vite : le soupçon et le jugement téméraires sont des péchés.

IV. *Le jeûne fortifie la santé et prolonge la vie.*

538. — **Le cardinal qui par le jeûne honore ses père et mère.** — Un célèbre cardinal, Stanislas Osius, observait le jeûne dans toute sa rigueur malgré son âge avancé. Ses

amis l'avertirent qu'il abrégait sa vie par ses jeûnes exagérés et que l'Eglise se verrait ainsi privée beaucoup trop tôt d'un de ses plus vaillants défenseurs. «J'espère au contraire, répondit le cardinal, que par l'observation rigoureuse du jeûne, j'obtiendrai de Dieu la grâce d'une longue vie, car il est dit dans le décalogue : Tes pères et mères honoreras afin de vivre longuement. — Or, mon père qui est aux cieux, veut que je me mortifie et que je jeûne ; l'Eglise ma mère m'indique les jours où je dois le faire : obéissant donc à mon père et à ma mère, j'espère que Dieu me donnera une longue vie.»

539. — **Un malade qui atteint l'âge de 104 ans avec une nourriture quotidienne de 400 grammes.** — Louis Cornaro, issu d'une noble famille de Venise, tomba, à l'âge de 30 ans, dans une telle faiblesse qu'on le croyait sur le point de mourir : ni la nourriture, ni aucun médicament n'améliorait son déplorable état. Le jeune homme eut une idée : «Puisqu'il faut que je meure, se dit-il, et que les meilleurs mets ne peuvent me profiter, je vais commencer à jeûner, peut-être cela me soulagera-t-il. Dès lors il n'absorba plus que 400 grammes de nourriture, et quelques mois après il se trouva réellement mieux, de sorte que les médecins lui conseillèrent de persévérer dans cette extrême sobriété ; il le fit pendant plus d'un demi-siècle sans jamais tomber malade. A 90 ans, il résolut, pressé par ses amis, de prendre un peu plus de nourriture, mais sentant que son état empirait, il revint à ses anciennes habitudes et atteignit l'âge de 104 ans. Fort avancé en âge, il avait écrit un ouvrage sur la sobriété qui fut traduit dans presque toutes les langues,¹ et dans lequel il recommande le jeûne, prétendant qu'il a la vertu de nous égayer et de soutenir nos forces intellectuelles. «J'ai 95 ans, dit-il, et je me porte très bien, je suis aussi content et heureux, que si j'avais 25 ans.» Sa petite-nièce dit qu'à l'âge de 100 ans il n'avait pas encore d'infirmités ; qu'il entendait et voyait très bien ; qu'il écrivait 7 à 8 heures par jour sans lunettes, aimait la société, le chant et la musique et avait une voix comme un jeune homme de 20 ans. Cela prouve à l'évidence que le jeûne fortifie la santé et prolonge la vie de l'homme ; aussi paraît-il que beaucoup de gens mangent trop et

¹ Ce livre parut en 1599 à Venise et fut traduit en latin par le P. Jésuite Lessius.

abrègent ainsi leur vie. « Il y a des gens, a fort bien dit Léon XIII, qui ne semblent guère manger que pour mourir plus tôt. »

540. — **Malgré ses jeûnes, saint François de Paule atteint l'âge de 91 ans.** — Saint François de Paule, issu d'une noble famille, naquit à Paule dans la Calabre ; il était borgne, mais à la suite d'un vœu que ses parents firent pour lui, il fut miraculeusement guéri. Par reconnaissance envers Dieu, l'enfant se distingua par une grande piété, se retira à 20 ans dans une caverne près de Naples au bord de la mer et y mena une vie de pénitence rigoureuse, ne vivant en général que de légumes et d'eau. Les nombreux miracles qu'il opérait, en guérissant miraculeusement des malades, en ressuscitant des morts, le rendirent bientôt célèbre dans tout l'Occident. Le roi de France, Louis XI, lui-même, atteint d'une grave maladie, le fit venir à sa cour par l'entremise du pape (1481). Quand saint François de Paule voulait obtenir quelque grande grâce de Dieu, il avait coutume de jeûner rigoureusement pendant treize vendredis consécutifs en l'honneur de J.-Ch. et de ses douze apôtres, d'assister à la messe, d'y réciter chaque fois treize Pater et treize Ave et d'y recevoir la sainte communion : moyen qu'il recommanda à tous ceux qui voulaient obtenir un secours pressant de Dieu. Coïncidence remarquable : vu sa dévotion aux « treize vendredis », il mourut le Vendredi-Saint à l'âge de 91 ans, confondant ainsi tous les faux prétextes de ceux qui refusent de jeûner par peur d'abrèger leur vie (2 avril 1508).¹

541. — **Saint Alphonse** († 1787). — Saint Alphonse, évêque de Sainte-Agathe près de Naples, fondateur de l'ordre des Rédemptoristes et auteur d'un grand nombre d'ouvrages très estimés de théologie et de piété, avait pris l'habitude de jeûner tous les samedis au pain et à l'eau en l'honneur de la sainte Vierge. Néanmoins il atteignit l'âge de 90 ans.

542. — **Le père des médecins.** — Hippocrate, père de la médecine, vivait en Grèce au V^e siècle av. J.-Ch. et mourut plus que centenaire. On lui demanda un jour à

¹ Ce saint homme est le fondateur de l'ordre des „Minimes“, auxquels il donna ce nom parce qu'il voulait que la principale vertu de l'ordre fût l'humilité, se rappelant les paroles de J.-Ch. : „Que le plus grand d'entre vous soit comme le plus petit, et le maître, comme le serviteur.“ Cet ordre, appelé aussi du nom de son fondateur, compta autrefois jusqu'à 450 couvents.

quoi il attribuait son âge extraordinaire : « Je n'ai, répondit-il, jamais quitté la table tout à fait rassasié, c'est là le secret de ma vieillesse. »

Sobriété dans la jeunesse,
Santé dans la vieillesse.¹

De la confession pascale.

On ne remplit pas son devoir pascal par une confession et une communion sacrilèges.

543. — **Les villages de Potemkim.** — Catherine II, impératrice de Russie, avait une foi aveugle en son favori Potemkim. Un jour elle lui remit 26 millions pour coloniser la Crimée (1783). Potemkim promit d'en faire un véritable paradis, mais en réalité il ne fit rien du tout pour la presqu'île et dépensa l'argent pour son propre compte. Néanmoins il ne cessait de répéter à l'impératrice que l'agriculture et le commerce florissaient en Crimée, si bien que Catherine résolut de voir elle-même cette merveilleuse transformation. Ce ne fut pas un petit embarras pour le favori, mais il sut s'en tirer. Il rassembla tous les paysans et les pâtres de la contrée, et fit construire des villages en planches et en carton peint. En les traversant, l'impératrice ne voyait donc partout que de riants aspects, une population très dense, un commerce florissant et dans les ports de nombreux vaisseaux qui s'y étaient rendus sur l'ordre du favori. La comédie était jouée, mais néanmoins ce n'était qu'une indigne tromperie. — Ceux qui, pendant le temps pascal, s'approchent des sacrements avec une piété et un repentir simulés agissent envers le bon Dieu comme ce favori vis-à-vis de l'impératrice, avec une différence pourtant, ne l'oublions pas : Dieu ne se laisse pas tromper par les villages de Potemkim.

En confession qui ment,
Ment à son détriment.

Des devoirs envers nos parents.

I. *Les parents sont nos plus grands bienfaiteurs.*

544. — **Le catéchisme de l'évêque.** — Mgr Gruber, évêque de Salzburg († 1835), grand ami de l'enfance, examina un jour les enfants d'un village du Tyrol, et

¹ Cf. les exemples pour la „sobriété à table.“

leur parla des devoirs des enfants envers leurs parents; pour bien faire comprendre à ces petits, quelle grande reconnaissance ils devaient aux auteurs de leurs jours, il posa à une fillette la question suivante : « Sais-tu ce que tu as déjà coûté à tes parents ? » Quoique forte en calcul mental, l'enfant ne sut répondre. « Bien, dit l'évêque, nous allons faire le calcul ensemble. Supposons que les dépenses pour ta pension alimentaire s'élèvent à 50 centimes par jour. — Dix sous, c'est trop peu, hasarda la fillette. — Eh bien, ne prenons pourtant que dix sous par jour, cela fait tout de même par mois 15 francs, annuellement 180 francs. Or, tu as 10 ans, donc tes parents ont dépensé pour ta nourriture seule 1800 francs. Ajoutons maintenant les débours pour vêtements, linge, médicaments, livres, etc. et nous aurons les dépenses matérielles; puis viennent les soucis quotidiens pour ton l'entretien et ton avancement, pour la bonne éducation : tout cela ne saurait se payer avec de l'argent, mais constitue une dette réelle; or il faut payer ses dettes, et les enfants doivent rembourser les leurs par une bonne conduite. » — Ce petit calcul eut un heureux effet sur les enfants; ils comprirent tout ce qu'ils devaient à leurs parents, et plus tard, quand un enfant était désobéissant, sa mère n'avait qu'à lui rappeler l'instruction de l'évêque : « Ne sais-tu donc pas combien tu nous as coûté ? En sommes-nous récompensés par ta conduite ? »

545. — **Un orphelin meurt la veille de Noël.** — Un enfant qui a encore ses parents ne comprend tout son bonheur que quand il voit le triste sort des orphelins. Un orphelin avait perdu en un court intervalle père et mère, et entra chez des étrangers où on l'employa à toutes sortes d'ouvrages, surtout à faire des commissions. La veille de Noël, l'enfant qui avait l'habitude de passer cette soirée près d'un bel arbre et de recevoir des cadeaux de ses parents, fut envoyé en course. Pendant qu'il longeait les maisons, il fut saisi de tristesse en voyant partout des fenêtres illuminées, et à l'intérieur, des arbres de Noël resplendissant de bougies. Tout cela lui rappelait ses parents défunts, les joies qu'il avait goûtées autrefois en ce jour, et il se dit : « L'Enfant Jésus ne vient pas chez moi aujourd'hui. Ah ! si je pouvais aller chez lui ! » Bientôt après il passa près du cimetière où se trouvait la tombe de ses parents, et voyant la porte ouverte, il y entra et se dirigea vers l'endroit où reposaient ses chers défunts. S'agenouillant, il dit en sanglotant : « Mère chérie, je tremble, car je suis tout seul

sur la terre. Priez Dieu qu'il m'appelle aussi près de lui dans le ciel. Ah! que ne puis-je aller encore aujourd'hui au ciel de l'Enfant Jésus et vous y retrouver.» A ces mots il entendit le sifflement strident de la locomotive dans la gare toute proche. Ce coup de sifflet le tira de ses rêveries, et il courut à la gare demander au guichet un billet pour un voyage «chez l'Enfant Jésus.» L'employé surchargé de travail chassa rudement l'enfant, mais le petit ne perdit pas l'espoir de s'embarquer pour le ciel et s'adressa au conducteur du train en le suppliant de l'emmener «chez l'Enfant Jésus.» Le conducteur sourit et lui dit : «Le train pour le ciel viendra plus tard.» L'enfant le crut et s'assit sur l'un des bancs, qui se trouvaient devant la gare, pour attendre le train. Très légèrement habillé, souffrant de la faim et de la fatigue, il s'endormit bientôt et n'entendit plus les trains suivants qui passaient. . . La nuit était extrêmement froide. Le lendemain matin les employés qui balayaient et nettoyaient le quai, trouvèrent l'enfant étendu sur le banc; ils voulurent le réveiller, mais le pauvre petit était raide et semblait mort de froid. Aussitôt on l'enveloppa dans des couvertures et on le transporta dans le couvent voisin des Frères de la Miséricorde; mais toutes les tentatives pour le ranimer furent vaines. Il était mort de froid et avait fait son beau voyage «chez l'Enfant Jésus.» — Quel malheur d'être orphelin! Les enfants doivent donc prier Dieu tous les jours pour qu'il leur conserve leurs parents le plus longtemps possible.

II. *Les enfants doivent le respect à leurs parents, même quand ils leur remarquent des défauts.*

546. — **Coriolan et sa mère.** — Un jeune patricien romain, Coriolan, fut exilé par ses concitoyens. Il se réfugia chez les Volsques, ennemis mortels des Romains. Ceux-ci le mirent à la tête de leur armée et marchèrent contre Rome. Les habitants de la ville furent consternés et lui députèrent d'abord, mais sans succès, les plus nobles sénateurs pour le prier d'épargner la ville. On lui envoya ensuite les prêtres en ornements sacerdotaux, mais leurs prières et leurs menaces restèrent sans effet. Enfin on lui promit une somme considérable pour obtenir son départ, mais Coriolan repoussa toutes ces offres avec un souverain mépris. A bout de ressources, on conjura sa mère de se rendre au camp pour le déterminer à épargner sa patrie. Elle se jeta à ses pieds, le suppliant de sauver sa ville

natale, et Coriolan, relevant sa mère, la serra dans ses bras et lui dit : « Mère, vous avez sauvé Rome, mais perdu votre fils ! » Il leva le siège, mais les Volsques déçus dans leurs espérances le firent mourir. — Ce païen, qui avait un tel respect pour sa mère, pourrait confondre plus d'un chrétien.

547. — **Le pape et sa pauvre mère.** — Quand le pape Benoît XI fut élu (1303), il avait encore sa mère, une pauvre veuve qui gagnait péniblement sa vie comme laveuse. Après l'élection, les familles de l'aristocratie vinrent le féliciter, et avec elles sa mère à qui on avait procuré un riche vêtement pour se présenter devant le nouveau pape. Mais Benoît n'y fit aucune attention, et quand on la lui fit remarquer il dit : « Ce n'est pas là ma mère : elle n'est pas une dame de qualité, mais une pauvre ouvrière. » Elle s'en retourna pour remettre ses vêtements habituels, et alors le pape la reçut avec tous les égards. Jamais il ne rougit de sa pauvre mère et prit soin d'elle jusqu'à sa mort. — Chose triste à dire : il y a des gens bien inférieurs qui ne craignent pas d'avoir honte de leurs pauvres parents. Leur orgueil et leur ingratitude ne méritent que du mépris.

548. — **Un étudiant baisant la main d'un forçat.** — L'empereur Joseph II employait les forçats à des travaux publics. Or, un matin que plusieurs d'entre eux nettoyaient les rues de Vienne, entre autres le « Graben », le conseiller d'Etat, baron Kressel, confident de l'empereur, dont la fenêtre donnait sur cette place, aperçut un jeune homme bien mis qui s'approcha d'un forçat et lui baisa la main. Le conseiller d'Etat envoya aussitôt chercher le jeune homme et lui fit des remontrances sur cet acte, à son avis injurieux pour la justice. L'étudiant répondit, les larmes aux yeux : « Monsieur, ce forçat est mon père. » Cette belle marque d'amour filial émut profondément le courtisan, et il raconta le fait à Joseph II, qui en fut tellement touché qu'il accorda sur-le-champ la liberté au détenu en disant : « Un père qui élève aussi bien ses enfants et qui en est récompensé par un tel amour, ne saurait être un criminel. » En outre, le fils reçut une bourse pour tout le temps de ses études ; il était ainsi récompensé du respect qu'il avait témoigné à son père malgré la faute qui l'avait dégradé.

III. *Les enfants doivent aide et secours à leurs parents, surtout dans la misère et la vieillesse.*

549. — **L'impératrice Marie-Thérèse à l'Académie mili-**

taire. — Un jeune homme nommé Vucassowitsch, natif de la Dalmatie et élève de l'Académie militaire, donna un bel exemple d'amour envers ses parents. Un jour l'impératrice Marie-Thérèse visitant cette école s'enquit auprès du directeur quel était l'élève le plus distingué, et on lui désigna le jeune Dalmate. Aussitôt l'impératrice lui fit faire une partie d'escrime, et le voyant manier les armes avec une grande dextérité, lui donna 12 ducats. Quelque temps après, l'impératrice revint à l'Académie et lui demanda ce qu'il avait fait de son argent. Intimidé, le jeune homme répondit qu'il l'avait envoyé à son pauvre père. L'impératrice voyant briller une larme dans l'œil de l'élève, le questionna et apprit que le père avait été officier et vivait dans la gêne, parce qu'on ne lui avait pas accordé de pension. Aussitôt elle dicta une lettre pour le vieillard où elle lui constituait une rente de 200 florins, et elle fit encore remettre au jeune homme une somme de 24 ducats. Plus tard, tout lui réussit : en bon fils il reçut la récompense du secours qu'il avait accordé à son père ; il avança rapidement en grade et devint maréchal.

550. — **Ziethen comme page.** — Le célèbre général de hussards, Ziethen, était dans sa jeunesse page à la cour de Frédéric II, et en cette qualité il veilla plusieurs nuits de suite dans l'antichambre du roi. Il remplaçait d'autres pages contre une rétribution, afin de gagner de l'argent et de pouvoir secourir sa pauvre mère. Un jour le roi ne pouvant dormir souhaita d'avoir un livre : il sonna plusieurs fois, mais aucun page ne vint. Le roi se leva, se rendit dans l'antichambre, et il vit là le jeune Ziethen endormi sur une table, près d'une lettre inachevée à sa mère, où il lui décrivait les nombreuses veilles acceptées pour gagner les 30 livres qu'il lui envoyait. Le roi lut la lettre et fut touché de l'amour de l'enfant pour sa mère. Sans rien dire, il retourna dans sa chambre, prit deux rouleaux d'or et lui en mit un dans chaque poche ; en outre, au lieu de le punir, il le nomma officier. Ziethen avança rapidement et fut un des plus intrépides généraux de Frédéric II.

551. — **Un menuisier qui, en payant les dettes de son compagnon, économise un fonds pour sa vieillesse.** — Un menuisier industriel gagnait beaucoup d'argent, mais vivait très frugalement. Un jour qu'un voisin lui demanda ce qu'il faisait de son argent, il répondit : J'en emploie une partie à payer des dettes, et le reste-je le place à in-

térêts. Le voisin voulut savoir comment il entendait cela. « En effet, lui dit le menuisier, je rembourse à présent à mes parents les dépenses qu'ils ont faites pour moi dans ma jeunesse. Le reste de l'argent sert à l'éducation de mes enfants et j'amasse ainsi un fonds qui me rapportera des intérêts dans ma vieillesse. En aidant mes parents, je ne fais que rembourser les dettes que j'ai contractées envers eux. »

552. — **Auguste II, roi de Saxe, et le cantonnier.** — Un fait semblable au précédent se passa un jour à Dresde. Le roi Auguste II faisait une promenade non loin de son château d'Ubigau, aux environs de la ville. Il ne portait aucun uniforme ni aucun insigne qui aurait trahi son incognito. Chemin faisant, il rencontra plusieurs ouvriers qui travaillaient sur la chaussée, où un jeune homme s'acquittait de sa tâche en chantant avec un entrain remarquable. L'attention du roi fut mise en éveil ; il s'approcha de lui et lui dit : « Combien gagnez-vous par jour ? » L'ouvrier, qui ne connaissait pas le roi, répondit : « Dix sous. — Ce n'est pas grand'chose. Cela vous suffit-il pour vivre ? — Non seulement il faut que j'en vive, répondit l'ouvrier, mais encore que je paye des intérêts et que je fasse des économies. Essayez le même tour de force, si vous le pouvez. — Mon ami, voilà une énigme que je ne puis résoudre. — L'heure du repos est arrivé, si cela vous intéresse venez avec moi et vous verrez sous vos yeux la solution de l'énigme. » Le roi y consentit et bientôt ils arrivèrent à une pauvre maisonnette, au seuil de laquelle un vieux couple se reposait sur un banc. « Voici mes parents, dit l'ouvrier. Puisqu'ils ne peuvent plus gagner leur vie, c'est moi qui les entretiens ; je leur paye à présent les intérêts du capital qu'ils ont dépensé pour moi dans ma jeunesse. » Ensuite il fit entrer le roi dans la chambre où six enfants de 4 à 10 ans jouaient et gambadaient. « Voyez, dit-il, il faut que je nourrisse aussi mes six enfants, c'est un fonds que je place et qui me rapportera des intérêts dans ma vieillesse. » Le roi se sentit profondément ému et félicita vivement l'ouvrier. Le lendemain, vers midi, un équipage de la cour s'arrêta devant la maisonnette, et le laquais déclara qu'il avait reçu l'ordre de conduire l'ouvrier au palais royal à Dresde. L'ouvrier eut l'intuition que l'inconnu de la veille pouvait bien être le roi ; il endossa son meilleur habit, monta dans la voiture et arriva au palais, où le roi lui remit 100 écus pour la belle solution de l'énigme. De

retour chez lui, l'ouvrier raconta son aventure à sa famille et tous se jetèrent à genoux pour rendre grâce à Dieu et prier pour leur bienfaiteur.

IV. *Les enfants font parfois preuve d'un amour héroïque pour leurs parents.*

553. — **Pierre Sigmayer et son père prisonnier.** — Pierre Sigmayer, aubergiste à Mitterolang, dans la vallée tyrolienne de la Puster, était un des plus vaillants compagnons d'André Hofer en 1809. Lorsque les Français se furent rendus maîtres du Tyrol, ils recherchèrent ceux d'entre les habitants qui s'étaient distingués par leur patriotisme et leur bravoure; mais Pierre Sigmayer, arrêté par ordre du général Broussier, condamné à être fusillé, parvint à s'évader. Pour faire revenir Sigmayer, Broussier prit comme otage le vieux père du fugitif et menaça de le faire fusiller à sa place dans trois jours, si Pierre n'était pas revenu pour se constituer prisonnier. Aussitôt que Sigmayer l'eut appris, il se livra à la justice, quoiqu'il eût femme et enfants, et malgré la certitude d'être fusillé, sans égard pour les larmes et les prières de sa famille.

554. — **Cent livres sterling pour un cheveu.** — Un riche Anglais qui revenait de l'exposition hongroise passa par Vienne, et entra un jour dans une boutique de coiffeur au moment où une jeune fille offrait de vendre au perruquier sa belle chevelure blonde. La jeune fille demandait 20 florins, mais le perruquier ne voulait lui en donner que 8. A la fin il lui en offrit 15 écus et le marché fut conclu. Déjà le coiffeur avait pris les ciseaux, lorsque le gentleman s'écria : « Arrêtez ! » et demanda à la jeune fille pour quelle raison elle voulait vendre ses beaux cheveux. Elle lui raconta que son père, autrefois riche fabricant, avait perdu toute sa fortune, que sa mère était malade et que pour préserver ses parents de la misère, elle avait résolu de sacrifier sa chevelure. Ces paroles émurent profondément le cœur du riche Anglais et il lui dit en mauvais allemand : « Chère enfant, vendez-moi vos cheveux, je vous les payerai bien plus cher. » En même temps il tire de son portefeuille un billet de banque de 100 livres sterling en disant : « Vous remettrez cela à votre père, il saura se tirer d'affaire. » Puis il prit les ciseaux et coupa un seul cheveu. « Je l'emporte, dit-il, en souvenir de vous. » Il le mit soigneusement dans son portefeuille et sortit aussitôt, laissant la jeune fille et le coiffeur plongés dans un profond

étonnement. — Le bon Dieu avait récompensé l'amour héroïque de la jeune fille en lui envoyant du secours au moment le plus critique.

555. — **Une fille dévouée chez le dentiste.** — Au mois de mai 1887, les journaux racontaient la nouvelle suivante : A Gumpendorf, près de Vienne, vivait un couple fort âgé, qui était entretenu par sa fille unique. Elle tenait les livres dans une papeterie au centre de la ville, mais tout à coup le magasin fut fermé et la jeune fille resta sans place pendant de longues semaines. N'ayant pas de quoi subvenir à l'entretien de ses parents, elle vendit sa belle chevelure à un perruquier ; mais l'argent fut vite dépensé et elle dut imaginer d'autres ressources. Quelqu'un lui dit qu'un célèbre dentiste de Vienne paierait 30 florins pour une belle dent incisive qu'il pourrait arracher lui-même. La jeune fille qui avait de très belles dents alla le trouver, et il lui demanda pourquoi elle voulait se faire extraire les dents. Lorsqu'il en sut la raison, il fut touché jusqu'aux larmes et au lieu de faire l'opération, il offrit 100 florins à la jeune fille. Peu après, il fit une visite à ses parents pour leur demander sa main, sachant bien quel trésor il avait rencontré dans cette héroïque enfant.

V. Celui qui ne vient en aide à ses parents que par égoïsme n'a aucun mérite devant Dieu.

556. — **Le festin et les 50.000 florins.** — Un riche industriel avait marié ses deux filles et les avait richement dotées. Sachant que leur père avait encore une fortune assez ronde, elles le prièrent de leur donner le capital en lui promettant de subvenir à tour de rôle à son entretien. Le père fut assez imprudent pour leur remettre toute sa fortune ; mais il s'en repentit bientôt, car dès ce moment ses enfants l'abandonnèrent. Le malheureux père conta son infortune à un ami d'enfance, un homme très riche, et lui demanda conseil. Pris de pitié, il lui donna sur le champ 200 florins pour couvrir les frais d'un grand dîner, auquel il inviterait ses enfants et ses gendres ainsi que quelques amis. De plus il lui remit 50.000 florins pour les faire prendre chez lui pendant le repas par son domestique. Lorsque les convives furent à table, un serviteur en livrée fut introduit et remit au maître de la maison une lettre, dans laquelle son ami le priait de lui prêter 50.000 florins pour trois jours. Le vieil industriel s'empressa de donner une réponse favorable et compta devant tous les convives la

somme demandée. Grande fut la stupeur des enfants ! A partir de ce moment le père fut traité tout autrement : c'était à qui le soignerait le mieux. Après la mort du père on s'empressa d'ouvrir l'armoire d'où il avait tiré l'argent. Mais à la déception générale on n'y trouva que des cailloux et un papier, sur lequel on lisait ces mots : « Bien fou le père qui partage sa fortune de son vivant. »

VI. *Les enfants ne doivent obéir à leurs parents qu'en ce qui est permis.*

557. — **Le fils requis de labourer le dimanche.** — Un père ayant ordonné à son fils de travailler dans les champs un dimanche, celui-ci lui dit : « Père, c'est aujourd'hui dimanche ; il ne m'est pas permis de violer le 3^e commandement. — Les commandements de Dieu ne sont que pour les enfants, reprit le père. Toi, tu es déjà grand, ils ne te regardent plus. — Puisqu'il en est ainsi, je vous désobéirai à plus forte raison, car alors le 4^e commandement ne me regarde pas non plus. » Le père s'en alla pensif, et très confus d'apprendre que les parents et les supérieurs qui minent le respect envers Dieu, scient pour ainsi dire la branche qui les porte.

558. — **Saint Herménégilde.** — Léovigilde, roi des Wisigoths d'Espagne, avait marié Herménégilde, son fils, associé au trône, à la princesse catholique Ingonde, quoiqu'il fût lui-même arien. Dès qu'elle fut venue à la cour royale de Tolède, on s'ingénia pour lui faire abjurer la foi catholique. Comme les flatteries et les menaces restaient sans effet, sa belle-mère Goswintha s'oublia dans sa fureur jusqu'à la prendre par les cheveux, la jeter par terre et la maltraiter jusqu'au sang. Indigné de cette brutalité, le prince Herménégilde quitta la cour de son père et se rendit à Séville, où il se fit instruire par l'évêque et par sa femme, et devint lui-même catholique. Léovigilde, irrité de cet acte d'indépendance, fit arrêter son fils, l'emprisonna dans une tour de Tolède, et lui envoya un évêque arien qui lui promit sa grâce s'il revenait à l'hérésie. Mais Herménégilde répondit fermement : « Dites à mon père que je préfère renoncer à son amour, à la couronne et à la vie que de renier ma foi. » Alors Léovigilde, irrité, fit décapiter dans son cachot (586) ce fils courageux, qui suivait la parole de l'apôtre : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

559. — **Sainte Perpétue et son père.** — Sainte Perpétue de Carthage, s'étant convertie au christianisme, fut

jetée en prison pour y être livrée au dernier supplice : elle n'avait que 22 ans et venait d'être mère. Son père alla la trouver dans son cachot, et se jetant à genoux la conjura de renoncer à la religion chrétienne. « Aie pitié, dit-il, de ton pauvre père, qui se fait vieux maintenant, qui t'a portée dans ses bras quand tu étais petite et qui t'aimait plus que ses autres enfants. Aie pitié de ton propre enfant qui ne saurait vivre sans toi ! » Mais sainte Perpétue, à qui ces prières déchiraient le cœur, répondit : « Cher père, je ne puis faire ce que Dieu défend. » Lorsqu'on la mena au supplice, le malheureux père accourut, tenant dans ses bras le petit nourrisson, et s'écria : « De grâce ! aie pitié de lui ! » Le juge lui-même, touché de compassion, lui dit : « Prends donc pitié de ton pauvre père et de ton enfant, qui va rester orphelin !... » Mais la sainte répondit avec une fermeté héroïque : « Il m'est défendu d'agir contre la volonté de Dieu. » Ce furent les dernières paroles de la martyre, fidèle jusque sous le glaive à la parole de N.-S. : « Si quelqu'un ne renonce pas pour moi à l'amour de ses proches, il n'est pas digne de moi. »

VII. *Les parents n'ont pas le droit de forcer leurs enfants à embrasser un état qui leur déplaît, ou de les empêcher de choisir l'état auquel Dieu les a visiblement appelés.*

560. — **Bertrand Duguesclin jouant au soldat.** — Sous le règne de Jean-le-Bon (1350—64) la situation de la France était très triste, car le roi venait d'être battu par les Anglais et fait prisonnier. De nombreuses bandes de mercenaires parcouraient le pays, détruisant bourgs et châteaux, et l'on avait dû céder aux Anglais les plus belles provinces de la France. Dans cette détresse, le royaume fut sauvé par le célèbre chevalier Duguesclin, que le roi Charles V engagea à son service (1364—80). Dès sa jeunesse Duguesclin avait montré ce qu'il serait un jour. Son père, pauvre gentilhomme, ne s'occupa guère de son éducation, parce qu'il était laid, indiscipliné, causant à sa mère des soucis journaliers en rentrant de ses jeux le visage déchiré et les vêtements en lambeaux : en effet il n'aimait que les jeux violents et la lutte, et avait organisé une petite armée avec des enfants de son âge qu'il menait journellement au combat. Rien ne pouvait vaincre cette humeur sauvage et batailleuse et sa mère répétait sans cesse qu'il n'y avait plus mauvais gars dans toute la France. Pourtant cette turbulence et cette audace

n'étaient qu'un signe de vocation : il était né soldat et général. A l'âge de 17 ans déjà, Bertrand voulut prendre part à un tournoi, malgré son père qui refusa net et le fit enfermer, il parvint à s'échapper, se fit donner un cheval et une armure, et se rendit, visièrè baissée, au tournoi. A la première passe son adversaire fut renversé ; le deuxième qui se présenta était son père, et le reconnaissant à ses armes, il baissa respectueusement la lance devant lui. Comme on le taxait pour cela de lâcheté, il entra en lice avec 15 autres combattants et les désarçonna tous. Alors on l'obligea à lever sa visièrè et on reconnut avec stupeur dans l'intrépide, Duguesclin le vainqueur de la journée. Son père pleurait de joie en constatant sa vocation pour le métier des armes et lui donna immédiatement la liberté de s'y livrer. Le jeune Bertrand entra au service du roi, devint bientôt connétable et contribua de toutes ses forces à chasser les Anglais de France. — Le bon Dieu a donné à tous, comme à Duguesclin, la vocation pour tel ou tel état, et les parents agissent imprudemment quand ils y font opposition.

561. — **Les Athéniens examinaient les penchants de leurs enfants.** — Les Athéniens avaient un moyen ingénieux pour reconnaître l'état auquel les penchants de leurs enfants les destinaient. Sur l'Agora se trouvaient des baraques où toutes sortes d'objets étaient étalés en vente : armes, outils, livres, etc. ; on y emmenait les enfants pour les observer. Les uns ne pouvaient se séparer des armes, et les parents en concluaient qu'ils avaient du goût pour la guerre ; d'autres s'amusaient à regarder les livres, et les parents pensaient qu'on pourrait les destiner aux sciences et aux lettres ; d'autres enfin se plaisaient à examiner les outils, et ceux-là paraissaient aptes à s'exercer aux travaux des champs. C'est ainsi que tous les parents prudents devraient chercher à connaître les goûts de leurs enfants, pour pouvoir leur choisir une carrière.

VIII. *Les enfants mauvais ont une fin malheureuse ; généralement ils ont à souffrir de leur propre postérité.*

562. — **Le fils ingrat et le serpent.** — Un proverbe allemand dit qu'«on ne doit pas se déshabiller avant de se mettre au lit», c'est-à-dire qu'on ne doit pas donner aux enfants ce dont soi-même on peut encore avoir besoin de son vivant. Or, dans la ville de Nebraska, en Amérique,

une mère avait imprudemment remis à son fils tout son avoir, à la seule condition qu'il la soignerait jusqu'à sa mort; mais le fils ingrat, une fois en possession de la fortune, renvoya sa mère. Un avocat prit la défense de la malheureuse et voulut forcer le fils de par la loi à remplir son devoir. Mal lui en prit, car ce misérable résolut de se venger terriblement sur lui et il réalisa sa menace. Il se glissa à la nuit tombante dans sa maison, portant un gros serpent enfermé dans une cage, puis arrivé à la chambre de l'avocat, il entr'ouvrit la porte et lâcha le reptile; mais au lieu d'y entrer, le serpent bondit sur lui et s'enroula autour de son corps. Saisi de terreur, il sauta au bas de l'escalier, cherchant, mais en vain, à se défaire de son ennemi qui le mordait avec fureur. Arrivé dans la rue, il se roula par terre, étouffé par l'horrible bête, et mourut sans qu'on eût pu lui porter secours. L'avocat avait bien aperçu un homme fuyant précipitamment, mais il ne l'avait pas reconnu. Devant la porte entrebaillée, le coffret vide lui expliqua la scène qui venait de se passer dans la rue: le fils ingrat avait succombé dans le piège qu'il avait tendu aux autres.

563. — **L'assiette de bois pour le grand-père.** — Un paysan s'essayait un jour à tailler une écuelle en bois, et son fils lui demanda ce qu'il comptait en faire. «Ton grand-père tremble en mangeant et brise parfois les assiettes, je lui fais donc une écuelle en bois. — Eh bien, lui dit l'enfant, faites-la bien solide pour qu'elle puisse vous servir, à vous, quand vous serez vieux.» Cette réponse fit tant d'impression sur le père, qu'il repoussa vivement le travail commencé, se disant que Dieu pourrait bien le punir en lui rendant la pareille dans sa vieillesse.

Du respect dû à la vieillesse.

I. On doit *respecter* la vieillesse.

564. — **Marie-Thérèse en visite chez une pauvre vieille.** — Le Jeudi-Saint quelques souverains catholiques ont coutume de laver les pieds à douze vieillards pour imiter le Christ au cénacle; par là ils donnent l'exemple de l'humilité chrétienne et honorent en même temps la vieillesse. La grande impératrice Marie-Thérèse avait coutume de laver les pieds à douze vieilles femmes, parmi lesquelles il s'en trouva un jour une de 108 ans. Mais le jour de la cérémonie, elle se sentit si faible qu'elle ne put se rendre à l'église,

elle regretta amèrement d'être privée de la vue de l'impératrice. Lorsque Marie-Thérèse apprit l'abattement de la pauvre femme, elle se rendit le jour même chez elle, la consola et lui fit de riches présents. « Ma chère femme, lui dit-elle, on m'a rapporté que vous étiez bien affligée de ne pas me voir. Eh bien, puisque vous n'avez pu venir, c'est moi qui viens chez vous. » La vieille femme fut presque suffoquée par l'émotion, et depuis ce jour elle ne cessa de prier Dieu de bénir sa royale bienfaitrice et de la conserver longtemps pour le bien de son peuple.

565. — **Le vieillard aux jeux olympiques.** — De tous les peuples de l'antiquité, les Spartiates étaient les plus renommés pour le respect dont ils entouraient la vieillesse. Jamais un jeune Spartiate n'aurait osé s'asseoir en présence d'un vieillard. Or, un jour, aux jeux olympiques, auxquels tous les peuples de la Grèce prenaient part, un vieillard cherchait une place ; longtemps il ne put en trouver, car personne ne voulait lui céder la sienne. Mais lorsqu'il vint près des places occupées par les Spartiates, les jeunes gens se levèrent tous à la fois et se retirèrent respectueusement. Ce que voyant, le vieillard s'écria : « Tous les Grecs célèbrent la vertu, mais seuls les Spartiates la pratiquent. »

566. — **Alexandre-le-Grand au feu du bivouac.** — Alexandre-le-Grand, le célèbre roi de Macédoine et l'un des plus fameux conquérants de l'antiquité, était plein de respect pour la vieillesse. Pendant une de ses campagnes, l'armée fut assaillie par la neige, et le roi fit allumer un grand feu pour se réchauffer. Soudain il remarqua un vieux soldat qui grelottait ; aussitôt il quitte son trône, cherche le vétérans, l'amène auprès du feu et le fait asseoir près de lui en ajoutant avec un affable sourire : « Chez les Perses, c'est un délit puni de mort de s'asseoir sur le trône royal ; dans mon royaume au contraire, le trône ne doit pas causer ta perte, mais te sauver la vie. »

Des autorités.

I. *Les chefs consciencieux de l'Etat et de l'Eglise ont bien des soucis.*

567. — **Le pilote du navire.** — Une société distinguée faisait un jour un voyage en mer. Parmi les passagers se trouvait un jeune homme qui n'était jamais monté sur un

vaisseau et qui observait avec curiosité les agrès et les manœuvres des matelots. Un seul homme lui déplaisait, le pilote, qui se tenait tranquille et semblait ne rien faire. «Celui qui se trouve à l'arrière du vaisseau, se dit ce jeune homme, est un fainéant, c'est à peine s'il se remue une fois tous les quarts-d'heure.» Les passagers se mirent à rire de cette réflexion naïve, et l'un d'eux lui dit : «C'est le pilote du navire ; son travail est le plus important et le plus difficile, car il faut qu'il sonde l'horizon à tout moment et qu'il regarde aussi la boussole. Il ne peut quitter son poste un seul instant ! et malheur s'il bronche dans la tempête ; une distraction de sa part pourrait nous coûter la vie : notre destinée dépend de sa prudence et de son attention.» A peine avait-il parlé, qu'un grand vaisseau marchant à toute vitesse vint dans leur direction, si bien que le choc semblait inévitable. Mais le pilote, l'œil fixé sur la boussole, garda son sang-froid et d'un vigoureux coup de barre dirigea le vaisseau de façon à éviter la rencontre. «Voyez-vous, continua le vieux passager, le pilote est la figure d'un chef d'Etat. Le prince tient le gouvernail ; on dirait qu'il ne connaît pas les soucis, mais il n'en est rien. Les peines et les difficultés ne lui manquent pas, car il sait qu'une seule faute de sa part peut compromettre le bonheur de plusieurs millions d'hommes.» — Telle est également la responsabilité du Souverain Pontife.

II. *Les souverains ont reçu leur dignité pour le bien du peuple.*

568. — **François-Joseph renonce à un terrain de chasse.** — Près d'un coude du Danube est située la ville de Waitzen (Wacz), et à quelque distance de là, Gœdœlœ, où l'empereur François-Joseph possédait un château. Le grand domaine entre Waitzen et Gœdœlœ, couvert de vastes forêts, appartenait à l'évêque de Waitzen et abondait en gibier, coqs de bruyère et faisans ; c'était la chasse favorite de l'empereur. Pour empêcher l'émigration croissante et ménager des champs à la population pauvre, le comte Csaky, évêque de Waitzen, résolut de morceler cette grande propriété ; mais il lui fallait l'autorisation de l'empereur, parce que François-Joseph avait les droits de patronage sur le diocèse. L'évêque se rendit donc chez l'empereur et lui exposa sa requête. Quoique l'empereur sût que ce morcellement lui ferait perdre sa chasse favorite, il donna son consentement sans hésiter en disant : «Avant tout le bien de mon peuple.»

(Avril 1903.) — Tous les chefs d'Etat devraient se souvenir que le bien-être et la prospérité de leur peuple doivent être leur principal souci.

III. *Le souverain doit être le Père du peuple.*

569. — **François-Joseph reste au milieu de ses enfants.**

— Lorsqu'en 1832 le choléra sévit en Europe et que Vienne fut menacée, les conseillers de François-Joseph le pressèrent de quitter la capitale et de se retirer à Salzbourg, pour y attendre la fin de l'épidémie. Mais l'empereur, qui ne craignait pas pour sa personne, répondit : « Est-ce qu'il y aura aussi de la place pour mes enfants à Salzbourg ? — A Salzbourg, on pourrait très bien loger toute la famille impériale. — Ce n'est pas possible, dit-il d'un geste désignant la foule qui se tenait sur la place devant le palais. — Toute cette multitude, ajouta-t-il, et des milliers d'autres sont mes enfants, et au jour du danger le père quitterait sa famille ? Non, jamais, mes chers Viennois ont pris part jusqu'à ce jour à mes joies et à mes malheurs ; je ne les quitterai pas dans le danger. »

570. — **François-Joseph dans un hôpital.**

— Un jour François-Joseph se rendit dans un hôpital pour visiter les malades atteints du choléra. Arrivé à la porte de l'hospice, il dit à son intendant : « Attendez-moi ici et n'entrez pas, car vous êtes père de famille. — Majesté, vous êtes le père de plusieurs millions d'hommes ; à plus forte raison, vous devriez fuir le danger. » L'empereur n'en fit rien : « Très bien, dit-il, puisque je suis le père de mes nombreux sujets, je suis donc le père des malades autant que des autres, et je vais les voir. Si vos enfants se trouvaient à l'hôpital, je ne vous empêcherais pas d'aller les voir. »

IV. *Nous devons à notre souverain service et fidélité.*

571. — **André Hofer (1809).**

— A quelque nationalité que l'on appartienne, on ne peut s'empêcher d'admirer la fidélité et l'attachement témoigné à son empereur par le héros tyrolien, André Hofer. — Lorsque les troupes de Napoléon I^{er} envahirent le pays en 1809, un grand soulèvement eut lieu parmi le peuple des montagnes, et les Tyroliens prêts à se battre « pour Dieu, l'empereur et la patrie » élurent comme chef André Hofer. Le vaillant aubergiste appela ses compatriotes sous les armes, et bientôt les paisibles vallées du Tyrol retentirent des sons du tocsin, tandis que sur les cimes des montagnes des feux annonçaient le danger. Près du mont Isel les braves montagnards se

rassemblèrent et entrèrent victorieux à Innsbruck. Napoléon, habitué à la victoire, envoya des forces supérieures pour reconquérir ce coin de terre, et une seconde bataille eut lieu au pied de l'Isel, où les paysans de Hofer furent encore vainqueurs. Mais les Français revinrent une troisième fois à la charge : après la sanglante bataille de Wagram, Napoléon envoya le général Lefèbvre à la tête de 50.000 hommes. Le nombre toutefois ne put rien contre la valeur de ces montagnards, et Lefèbvre eut de la peine à s'échapper avec les débris de ses troupes. Mais tout à coup une douloureuse nouvelle surprit les braves montagnards : l'empereur venait de conclure la paix avec Napoléon en lui cédant le Tyrol, et il ordonna aux paysans de suspendre les hostilités. C'est alors que Hofer commit une faute : trompé par de fausses nouvelles, il appela pour la quatrième fois les paysans sous les armes contre Napoléon, qui, depuis peu était leur souverain. Il paya cher cette erreur, car l'empereur irrité promit 10.000 florins à celui qui découvrirait Hofer. Un misérable le trahit et indiqua la vacherie qui lui servait de refuge au milieu des montagnes. Pour l'arrêter un détachement de soldats cerna la chaumière, mais Hofer se livra lui-même en disant : « Faites de moi ce qu'il vous plaira, mais épargnez ma femme et mes enfants. » Aussitôt il fut mis aux fers et conduit à Mantoue, où il fut condamné à être fusillé. Les soldats l'ayant manqué, il leur cria : « Oh ! que vous tirez mal, » et son dernier cri fut : « Vive notre empereur François ! »

572. — **Les membres du corps se révoltent contre l'estomac.** — Un jour que les prolétaires de Rome, les plébéiens, émigrèrent sur le « Mont Sacré » (494 av. J.-Ch.), les patriciens leur députèrent un orateur populaire nommé Menenius Agrippa, pour les engager à revenir. Cet orateur leur raconta la parabole suivante : Un jour les membres du corps humain se révoltèrent contre l'estomac et refusèrent de le nourrir à l'avenir. A leur avis l'estomac faisait le paresseux et dévorait tout ce qu'ils s'étaient procuré à force de travail. Mais dès le premier jour les membres s'aperçurent que leurs forces diminuaient ; le deuxième, ils étaient très fatigués et le troisième, leur faiblesse était devenue telle, qu'ils pouvaient à peine se mouvoir. Alors ils reconnurent que l'estomac n'était pas leur ennemi, mais qu'il leur répartissait la nourriture qu'il avait reçue et ils recommencèrent à le nourrir. Cette parabole si intéressante désabusa les plébéiens et ils retournèrent dans la ville. — Le rôle

de l'estomac peut être appliqué aux fonctionnaires de l'Etat. Les impôts qu'on leur paye sont destinés à être employés pour le bien de l'Etat.

V. L'amour de la patrie ou patriotisme est un devoir pour le chrétien.

573. — **Le paysan refusant de montrer le chemin à l'ennemi.** — Les troupes qui marchaient sur Vienne en 1809 voulurent un jour forcer un paysan autrichien à leur indiquer le chemin. Celui-ci refusa avec fermeté, et le général eut beau lui promettre une forte récompense, le menacer de mort ; ce fut en vain. Lorsqu'il lui dit : « Si tu ne nous mets sur le bon chemin, je te fais fusiller sur-le-champ », le paysan répondit : « Bien, je mourrai du moins en sujet fidèle à mon empereur, et n'aurai pas trahi mon pays. » Surpris de cette réponse héroïque, le général lui tendit la main en lui disant : « Va, tu es un brave. Nous trouverons le chemin sans guide. »

574. — **Le tombeau d'un patriote anglais.** — Lorsque le roi Henri VIII commença à persécuter les catholiques, beaucoup de familles anglaises émigrèrent. Un Anglais, Robert Pécham, vint à Rome, où il mourut peu après. Sur sa tombe, près de l'église San Gregorio, on lit ces touchantes paroles : « Ci-gît Robert Pécham, catholique anglais, qui a quitté sa patrie après le schisme de l'Angleterre, parce qu'il ne pouvait y vivre selon sa foi, et qui mourut à Rome, parce qu'il ne pouvait y vivre sans sa patrie. »

Des élections.

I. En votant à la légère on risque de nuire à sa patrie.

575. — **Théodose II vend sa femme comme esclave par une signature irréfléchie.** — Théodose II, empereur de Byzance, était tellement insouciant, qu'il signait les pièces qu'on lui présentait, sans même les lire. Pulchérie, sa pieuse et prudente sœur, eut connaissance de cette légèreté et résolut d'en corriger l'empereur. Un jour elle lui présenta, entre autres pièces, un document où il était dit que l'empereur vendait sa femme comme esclave à sa sœur Pulchérie, et l'empereur d'après son habitude signa sans regarder. Pulchérie fit ensuite venir la jeune impératrice, la mit au courant de ce qui s'était passé et avec son consentement la

retint dans son palais. Impatienté de sa longue absence, l'empereur l'envoya chercher par l'un de ses serviteurs, mais Pulchérie lui fit savoir que l'impératrice était son esclave et qu'elle ne pouvait quitter la maison. L'empereur ne sachant ce qu'elle voulait dire, lui députa un second messager, que Pulchérie renvoya avec le document revêtu de la signature impériale. Théodose en fut stupéfait, et depuis lors il ne signa plus rien sans avoir lu le contenu de la pièce. — Plus d'un électeur va voter avec la même légèreté, sans trop savoir pourquoi il donne sa voix à tel ou tel candidat. Ces gens sont responsables devant Dieu des maux que de mauvais députés causent à leur patrie.

576. — **Aristide condescend à la volonté de son ennemi.** — Aristide, l'un des plus grands hommes d'Athènes, surnommé «le Juste» par ses contemporains, fut accusé par des envieux d'aspirer à la tyrannie. Cela lui valut d'être condamné à un exil de dix ans par une sentence appelée «ostracisme», parce que les votes étaient écrits sur des écailles. Or, il arriva qu'un homme qui ne savait pas écrire demanda à Aristide d'apposer le nom d'«Aristide» sur son écaille. Aristide y consentit et lui dit : «Cet homme vous a-t-il fait quelque mal ? Pourquoi votez-vous son exil ? — Je le fais, parce que je ne puis souffrir qu'on le nomme «le Juste.» — Il en est souvent de même de nos jours ; il y a des gens qui oublient que Dieu leur demandera un jour compte de leurs votes.

II. *On peut faire beaucoup de mal en s'abstenant à la légère de voter ; parfois une seule voix décide de l'élection.*

577. — **La condamnation de Louis XVI.** — Sous la grande Révolution, la Convention nationale se composant de 745 membres décréta l'abolition de la royauté. Mais les ennemis du roi, non contents de cette mesure, demandèrent dans la séance du 17 janvier 1793, que le roi fût condamné à mort. Les délibérations durèrent deux jours et une nuit. Chaque membre votait séparément et les votes étaient reçus du peuple qui encomrait les galeries, ou avec des cris de joie ou avec des vociférations et des menaces. Beaucoup de délégués en furent tellement intimidés qu'au dernier moment ils votèrent pour la mort du roi. Parmi ceux qui votèrent la «mort» se trouvait un des cousins du roi, Philippe d'Orléans (Philippe Egalité), qui fut bientôt puni de sa lâcheté, car Robespierre le fit guillotiner malgré les idées révolutionnaires qu'il affichait. La

mort ne fut votée qu'à une voix de majorité : 361 contre 360, avec 24 abstentions qui auraient sûrement sauvé la tête du roi. — Dieu leur en demandera compte, comme aujourd'hui il demandera compte de ses votes à chaque député et à chaque électeur.

III. *Ceux qui négligent leur droit et leur devoir d'électeur portent la responsabilité d'un mauvais gouvernement.*

578. — **Vingt-cinq coups de bastonnade.** — Un jour une députation de quatre bourgeois vint trouver l'Electeur de Hesse et porta plainte contre le maire de la ville. L'Electeur posa plusieurs questions aux envoyés et apprit que le bourgmestre avait obtenu leurs voix trois fois. Sans autres explications, le prince fit dire à l'huissier : « Vingt-cinq coups à chacun. » Les bourgeois se regardèrent effrayés et s'écrièrent : « Altesse, nous espérons bien que ces coups de bâton ne sont pas pour nous, mais pour le maire. » Oui, reprit l'Electeur, le maire mérite la bastonnade, mais comme vous l'avez élu trois fois, c'est vous qui aurez les coups. — Avec une souveraine insouciance, on vote mal et après on se plaint du mauvais gouvernement et des temps difficiles. C'est aux électeurs surtout que s'applique le proverbe : Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent.

IV. *Aux élections le chrétien doit se souvenir de sa responsabilité devant Dieu.*

579. — **La vaillante Irlandaise.** — S'il y a une nation en Europe que l'on peut nommer celle des « martyrs », à cause des nombreuses persécutions qu'elle a endurées pendant des siècles, c'est l'Irlande. En 1828 les Irlandais posèrent le grand O'Connel comme candidat pour le Parlement, afin qu'il leur conquît la liberté religieuse et politique, si ardemment souhaitée. La lutte électorale s'engagea terrible ; les pauvres fermiers catholiques se trouvant dans une dépendance absolue des riches protestants anglais, ceux-ci purent en intimider une partie et gagner leurs voix. Il n'en fut pas de même d'un pauvre fermier qui venait d'être jeté en prison pour fermages arriérés ; le propriétaire vint le voir et lui dit : « Tu es libre, si tu votes selon mes désirs. » Une lutte douloureuse déchira le cœur de l'Irlandais ; à la fin l'amour qu'il portait à sa famille en détresse, à sa femme et à ses enfants mourant de faim, l'emporta sur sa conviction et il se disposa à voter contre O'Connel. Mais en route il rencontra sa femme Brigitte. A peine eut-elle

appris ce qu'il comptait faire, qu'elle s'écria : « Ne le fais pas ! Pense à ton âme et à la liberté ! » (Remember your soul and liberty !) A ces mots sublimes, l'Irlandais retourna à la prison ; les paroles de la pauvre Irlandaise volèrent de bouche en bouche et devinrent le cri de guerre de la nation opprimée. Les catholiques l'inscrivirent sur leurs drapeaux et sur des statues de bronze qui en perpétuent le souvenir jusqu'à ce jour. — Cette courageuse femme appréciait justement la valeur d'une seule voix dans une élection décisive, et c'est pourquoi elle ne recula pas devant un sacrifice héroïque.

580. — **Une mère mourante envoie son fils au scrutin.** — En 1878 la mère du conseiller national catholique Weck-Regnold, de Fribourg en Suisse, se mourait. Son fils devait se rendre à Berne pour un vote de grande importance, mais voyant sa mère à l'agonie, il ne voulait pas la quitter. Mais l'héroïque femme lui dit : « Mon fils, vas-y, tu y seras plus utile qu'ici. » Le fils obéit et se rendit à Berne, afin de voter pour la bonne cause, tout en sachant qu'il ne reverrait plus sa mère en ce monde. — Cette mère modèle couvre de confusion ces catholiques sans foi et sans énergie, qui sont d'une indifférence désespérante pour le résultat des élections et s'abstiennent du vote par pure commodité ou pour courir après un plaisir ! Catholiques, rappelez-vous les paroles éloquentes de Montalembert : « Voulez-vous être des hommes, montrez-vous au jour des élections. »

581. — **La femme d'un homme d'Etat.** — Un homme d'Etat avait invité un ami à sa table, et la conversation roula bientôt sur la politique. L'ami soutint que les relations entre les peuples seraient meilleures, si on se laissait guider par la charité, la probité et la justice. L'homme d'Etat ayant répondu que la religion n'avait rien de commun avec la politique, la femme du diplomate l'interrompit en disant : « Et pourquoi pas ? A quoi sert donc la religion ? Moi, je lui laisse une place dans mon ménage, et vous autres, vous voulez la bannir de la politique ? » — Cette femme avait raison, car l'homme doit conformer toutes ses actions à la volonté de Dieu, parce qu'il Lui rendra compte de toutes ses paroles et de toutes ses actions. — Oui, à chaque député Dieu demandera compte de ses votes : devant le Juge suprême il n'y a point d'immunité.

582. — **Le parti qui veut s'élever.** — Lorsqu'en 1848 les idées révolutionnaires se propagèrent à travers l'Europe,

un ami du Chanoine Schmid, le conteur populaire bien connu († 1854), lui dit : « Il y a toujours deux partis, l'un veut avancer, l'autre reculer. » Mais Schmid répartit : « J'en connais un troisième, celui qui veut monter. C'est à ce parti que nous voulons nous rattacher. » Par là le Chanoine Schmid tenait à faire comprendre à son interlocuteur qu'il faut toujours juger un parti politique d'après ses rapports avec la religion, et que c'est un devoir de se rallier au parti qui respecte la religion, et non à celui qui l'ignore ou la combat directement.

Des devoirs envers notre vie.

1. *La santé vaut plus que l'argent.*

583. — **Un jeune homme pauvre en bonne santé.** — Un pauvre jeune homme rencontra un jour son ancien maître d'école. Celui-ci, en l'abordant aimablement, lui demanda comment il se portait : « Cela va très mal, monsieur, répondit le jeune homme, car je suis plus pauvre que Lazare. » L'instituteur lui dit en secouant la tête : « Tu n'es pas aussi pauvre que tu le crois, car tu es tout à fait bien portant. » Puis, prenant le jeune homme par la main, il continua : « Donnerais-tu cette main pour 1000 florins ? — A aucun prix. — Vendrais-tu par hasard tes pieds robustes pour 1000 florins ? — Pas davantage. — Et vendrais-tu, poursuivit l'instituteur, tes yeux et tes oreilles pour toutes les richesses d'un royaume ? — Jamais de la vie ! » Alors le vieux maître d'école lui dit : « Ne te plains donc plus, car tu possèdes des trésors qui valent les richesses d'un empire. » — L'Écriture-Sainte dit fort à propos : La santé vaut plus que d'immenses richesses. (Sir. xxx, 16.)

584. — **Le voyageur et la voiture.** — Un voyageur suivait sa route, tout abattu ; il avait cherché du travail dans plusieurs villes sans en trouver. Peu après, il rencontra une voiture dans laquelle se trouvait un officier élégamment vêtu. « Quelle inégalité, se dit le voyageur, sur la terre entre les différentes conditions ! moi je trotte à pied et ce monsieur se fait conduire en carrosse. » Un peu plus loin, le voyageur entra dans un café qui se trouvait à quelque distance, et près duquel la voiture s'arrêta également. A sa grande stupéfaction, le voyageur vit que l'officier ne pouvait descendre seul du carrosse parce qu'il était privé de ses deux jambes. Saisi de pitié, il se dit : « Je ne voudrais pas être à sa place, quand même on me donnerait sa

voiture, ses chevaux et toute sa fortune, car j'ai l'usage de tous mes membres et suis en réalité plus riche que lui.»

II. *Il est contraire à la loi de Dieu d'exposer légèrement sa vie.*

585. — **Deux danseuses de corde tombent dans une cage aux lions.** — Les danseurs de corde, les dompteurs de bêtes fauves et les acrobates payent souvent bien cher leurs tours de force. Au mois de mai 1907, deux danseuses de corde (Elise et Rose Wood) du Théâtre d'Apollon à Paris, se balançaient sur un câble passant au-dessus d'une cage découverte, dans laquelle se trouvaient deux lions abyssiniens. Les deux artistes allaient se rencontrer au milieu du câble, quand celui-ci se détendant tout à coup et elles tombèrent dans la cage. Effrayés, les fauves bondirent et se ruèrent sur les infortunées, qui s'étaient déjà blessées dans la chute; par bonheur le gardien parvint à maîtriser les fauves et leur arracha leurs victimes. Néanmoins les deux danseuses en eurent pour plusieurs semaines de souffrances. Elles avaient payé cher leur témérité. — Les spectateurs de ces représentations se rendent aussi coupables que les acteurs, parce qu'ils sont leurs complices.

III. *On doit éviter de s'adonner aux jouissances et aux plaisirs exagérés.*

586. — **Plus de 50 km en une nuit.** — Beaucoup de gens nuisent à leur santé par la danse: on a souvent calculé le chemin que fait une personne en dansant pendant une nuit, et on a trouvé qu'il équivaut à peu près à 50 km. — Si ce mouvement se faisait au grand air il serait moins nuisible, mais de fait cette agitation extraordinaire, qui fatigue tous les organes, a lieu dans une atmosphère remplie de poussière, viciée par la transpiration et l'acide carbonique de l'air exhalé, ce qui peut avoir des suites déplorables. Souvent ces efforts démesurés sont suivis de maladies de nerfs et de poitrine, sans parler des nombreuses pneumonies et de la phtisie, qui se déclarent fréquemment, quand on s'expose à l'air, baigné de sueur ou après que l'on a absorbé une boisson glacée. — Ces imprudences équivalent souvent à un véritable suicide.

IV. *Le suicide est une lâcheté. Celui qui attende à ses jours n'est pas délivré de sa misère, il prépare au contraire son malheur éternel.*

587. — **L'officier et l'homme courageux dans la forêt.** — A la suite de différents revers, un officier avait complète-

ment perdu courage et résolu d'en finir avec la vie. Son revolver en poche, il s'en alla dans la forêt pour se brûler la cervelle, mais dans son excitation fébrile, il ne vit pas qu'il y avait du monde dans le bois. Au moment où l'officier tournait son arme contre lui-même, un homme courageux, qui cherchait des champignons, se jeta sur lui et lui arracha le pistolet. Furieux, l'officier tire son épée et en menace son sauveur, qui sans s'en émouvoir lui crie : «Frappez, je ne crains pas la mort; j'ai plus d'énergie que vous. Je lutte contre la misère depuis 20 ans et je ne me décourage pas.» Ces paroles de l'homme intrépide, et malheureux comme lui, firent renaître la confiance de l'officier; il renonça à son projet de suicide et noua avec le pauvre déshérité des relations de sincère amitié. — Parfois dans les journaux on représente le suicide comme un héroïsme, il n'est pourtant qu'une lâcheté, comme celle du soldat qui déserte le champ de bataille : le héros vrai est celui qui supporte courageusement les maux de la vie.

588. — **Cela ira-t-il mieux?** — L'abbé Overberg, célèbre pédagogue et directeur de l'École normale de Munster en Westphalie († 1828), rencontra un jour, hors de la ville, un homme dont les traits annonçaient une grande excitation. Overberg s'approcha de lui, le salua et chercha à entamer une conversation, que l'homme repoussa rudement. Mais Overberg ne se déconcerta pas; à force de bienveillance, il sut gagner la confiance du malheureux, qui lui avoua à la fin son intention de se suicider. «Et après, lui dit Overberg sérieusement, cela ira-t-il mieux?» L'infortuné fut ému à ces paroles, écouta attentivement les explications du prêtre et résolut même à l'accompagner chez lui, où il fit une confession générale. Depuis ce moment il devint un autre homme. — Se suicider, c'est se jeter dans l'eau par peur de la pluie, c'est-à-dire mettre fin aux maux de cette vie, pour commencer à subir les tourments éternels de l'enfer.

Des devoirs envers la vie du prochain.

I. *On ne doit pas se permettre des plaisanteries dangereuses pour la vie du prochain.*

589. — **Une plaisanterie qui coûte la vie.** — Presque journellement on lit dans les journaux les accidents causés

par des plaisanteries avec des armes à feu. Jamais on ne devrait viser des personnes avec une arme, sachant même positivement qu'elle n'est pas chargée, car la personne en peut devenir malade de frayeur. De plus il arrive très souvent qu'une arme qu'on croyait déchargée ne l'est pas, et l'on blesse ou l'on tue le prochain. En effet, au cours d'une représentation on avait fait usage d'un tout vieux fusil : le spectacle terminé, l'un des acteurs prit le fusil, crut s'assurer qu'il n'était pas chargé et pressa même plusieurs fois sur la détente, le canon tourné vers la terre. Puis, relevant le fusil, il visa une jeune fille ; une détonation retentit et celle-ci s'affaissa. A cette vue l'imprudent eut une crise de nerfs qui lui coûta la vie.

II. *Le meurtre reste rarement impuni ; souvent le meurtrier meurt lui-même d'une mort violente.*

590. — **L'écharde.** — Le meurtre est un péché qui crie vengeance contre Dieu ; c'est pourquoi Dieu permet que le meurtrier soit souvent découvert à la suite des circonstances les plus insignifiantes. Un jour un facteur fut attiré en rase campagne, tué et dévalisé. Le procureur et ses secrétaires examinèrent le lieu du meurtre, mais ne purent découvrir aucune trace de l'assassin ; tout ce qu'on trouva fut une écharde provenant d'une canne qui avait dû servir pour le crime. Le bailli la ramassa, et le lendemain matin en entrant dans son bureau, il remarqua à la canne de l'huissier qui se trouvait dans le vestibule une fente blanchâtre. A son grand étonnement il constata que l'écharde provenait de cette canne, et aussitôt il fit arrêter l'huissier quoiqu'il niât opiniâtrement sa culpabilité. Mais lorsqu'on adapta à sa canne l'écharde trouvée sur le lieu du meurtre, il pâlit et avoua son crime. Tout le monde s'étonna de ce qu'un corps de délit aussi insignifiant eût fait découvrir l'assassin ; c'était bien le doigt de Dieu, qui ne laisse pas impuni un crime si horrible.

591. — **Le clou dans le crâne.** — Un fossoyeur qui était occupé à creuser une tombe, heurta de sa pioche un cadavre qui avait été enseveli une vingtaine d'années auparavant. Il retira les ossements, et ayant mis le crâne de côté, il lui sembla qu'il oscillait étrangement. Il le retourna, fut très surpris de constater qu'un gros clou y était enfoncé et chercha à se rappeler, qui avait été enseveli à cet endroit. — Oui, il se souvenait maintenant : c'était un homme dont la femme vivait encore et qui avait longtemps

été malade, s'était remis et puis était mort subitement. Le fossoyeur emporta le crâne et signifia le fait au parquet. La femme du défunt fut citée en justice et en voyant le clou dans le crâne, elle avoua son crime. Après la séance, où elle fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité, le juge fit venir le fossoyeur et lui dit qu'il avait oublié de lui demander pourquoi le crâne avait oscillé d'une façon si étrange? — «Un crapaud, répondit le fossoyeur, y était entré et l'avait agité.» — Ainsi le bras vengeur de Dieu s'était servi d'une vile bête pour découvrir après vingt ans un meurtre secret.

592. — **Les cheveux roux aux ongles.** — A Norfolk en 1836 on trouva une veuve assassinée dans sa chambre. Elle avait la gorge coupée, et à côté d'elle, un rasoir ensanglanté. Ses effets, meubles, argent, bijoux n'ayant pas été touchés, le tribunal présuma un suicide. Deux médecins et onze jurés furent de cet avis, mais le douzième qui avait minutieusement examiné la victime, déclara à l'étonnement général : «Il n'y a pas de suicide. La femme a été assassinée, car elle a les cheveux bruns, et à ses ongles j'ai trouvé des cheveux roux.» Aussitôt on soupçonna le gendre de la femme; il fut arrêté, et paralysé de frayeur, il avoua son crime. — Dieu avait permis que la vérité jaillît d'une circonstance tout à fait insignifiante.

593. — **Le vaisseau négrier.** — Depuis des années la France et l'Angleterre cherchent à supprimer la traite des esclaves sur le continent africain en poursuivant les négriers avec leur marine de guerre. Un jour un marchand d'esclaves qui vit du bord de son navire un de ces vaisseaux, fit aussitôt jeter à la mer tous les esclaves — au nombre de 500 — et resta pendant plus d'une demi-heure sur le pont pour s'assurer qu'ils étaient tous bien morts. Lorsque le navire de guerre arriva, le négrier fut visité de fond en comble. Le marchand laissa faire, un sourire railleur aux lèvres, car il croyait avoir effacé toutes les traces de son crime; mais tout à coup il pâlit: dans une cabine se trouvaient une douzaine de femmes nègres qu'il avait oubliées et qui devinrent ses accusatrices. Les Anglais ne firent pas long feu avec le corsaire: il fut pendu au sommet du grand mât. — Le meurtrier a beau prendre ses précautions; elles ne l'empêchent pas d'être découvert.

594. — **La mort de Robespierre.** — L'un des tyrans les plus sanguinaires de la grande Révolution fut sans contredit Robespierre; fils d'avocat et avocat lui-même, il était

arrivé, grâce à son talent d'orateur, à se rendre pendant quelques mois le maître de la France. Sous la « Terreur », d'innombrables victimes montèrent à l'échafaud, entre autres le roi Louis XVI et plus de 2000 prêtres; mais tandis que Paris tremblait devant ce monstre, ses ennemis résolurent sa perte. Il fut arrêté et condamné à être guillotiné le 28 juillet 1794. Avant l'exécution sa lâcheté le poussa au suicide, mais il ne parvint qu'à se fracasser les mâchoires. C'est dans ce pitoyable état qu'on le traîna au supplice, et chemin faisant, il ne cessait de demander sa grâce, quand l'un de ses juges s'approcha de lui, le railla de son manque de courage et puis lui frappant sur l'épaule, lui dit : « Eh bien ! Robespierre, n'est-ce pas qu'il y a un Dieu ? » — Le proverbe : « On est puni par où l'on a péché », s'est réalisé pour Robespierre, c'est-à-dire que généralement les meurtriers finissent par une mort violente.

595. — **La dépêche interceptée.** — Deux bandits espagnols profitèrent d'une bourrasque de neige pour dévaliser et tuer un voyageur. Tous les deux furent condamnés à mort, mais graciés au dernier moment par la reine. Malheureusement la dépêche n'arriva que deux heures après l'exécution : une tourmente de neige avait renversé le fil télégraphique et retardé l'arrivée de la grâce inespérée. Les meurtriers furent ainsi punis par où ils avaient péché, ils avaient profité de la neige pour perpétrer leur crime, et la neige fut cause de leur exécution. — Dieu nous traite de la façon dont nous avons agi envers le prochain.

596. — **La moitié seulement de la poudre empoisonnée.** — Un fabricant sut si bien flatter un vieillard sans famille, qu'il devint son légataire universel. Tranquille de ce côté, l'industriel trouva que l'intéressant célibataire avait la vie dure, et il résolut de l'abrèger pour entrer plus vite en possession de l'héritage. Il engagea donc le serviteur du vieux richard à lui assaisonner ses mets d'une certaine poudre, et le valet se laissa persuader que cette poudre lui rendrait son maître si favorable, qu'il ne lui ferait plus jamais de reproches; il fit ce qu'on lui conseilla, et le lendemain le vieillard était mort, la poudre étant empoisonnée. Pour que le valet de chambre n'ébruitât pas le secret, le négociant le prit à son service, sans lui laisser soupçonner ce qui s'était passé. Malheureusement pour le meurtrier, le domestique n'avait usé que de la moitié de la poudre, se réservant le reste pour se concilier les faveurs d'un autre

maître, s'il en avait besoin à l'avenir. Convaincu qu'il gagnerait les bonnes grâces de son nouveau maître, il mélangea secrètement aux mets ce qui lui restait de poudre; le poison produisit son effet, et le fabricant mourut.

597. — **Le fou du roi s'oppose à la grâce d'un meurtrier.** — Un jour on demanda au roi la grâce d'un criminel qui venait d'être condamné pour un second meurtre. Pendant que le roi réfléchissait à la résolution qu'il allait prendre, le fou lui dit : « Sire, cet assassin n'a pas tué deux hommes; il n'a commis qu'un meurtre, le second a été commis par Votre Majesté, car si vous n'aviez pas gracié l'assassin après le premier meurtre, il n'aurait pu commettre le second. » — L'exécution des criminels n'est pas un acte de vengeance, mais un acte de légitime défense de la société.

III. *Le duelliste aussi est un meurtrier.*

598. — **Gustave-Adolphe et les deux officiers.** — Les meilleurs rois et les plus habiles généraux sont ordinairement ennemis du duel. Gustave-Adolphe, roi de Suède, défendit le duel dans son armée sous peine de mort. Deux officiers distingués vinrent peu après le trouver et lui demandèrent l'autorisation de se battre pour terminer une querelle qu'ils avaient eue. Le roi en fut très irrité, néanmoins il réprima sa colère et leur dit : « Eh bien, je veux être témoin de votre bravoure. Indiquez-moi le lieu et l'heure du combat. » Les officiers l'ayant fait, le roi se rendit sur le terrain et fit cerner les deux antagonistes par un peloton de soldats. Puis il leur dit : « Maintenant commencez. Et battez-vous jusqu'à ce que l'un de vous succombe, je ferai ensuite trancher la tête au survivant. » Ces paroles produisirent l'effet désiré, les deux officiers, glacés d'effroi, se rendirent à l'invitation du roi, qui leur enjoignit de se réconcilier, et se serrèrent la main.

599. — **Le prince Albert d'Angleterre et le duel.** — Le prince Albert, mari de la reine Victoria, a aboli le duel dans l'armée anglaise (1844). Il fit changer la loi militaire en ce qui concernait les affaires d'honneur et lui donna la forme que voici : « Un homme d'honneur qui a commis une injustice ou fait injure à quelqu'un doit s'excuser et se déclarer prêt à réparer l'injustice. A l'offensé d'accepter avec bienveillance ces excuses et cette déclaration. » Le prince Albert poussa à ce changement, inspiré par les principes du christianisme et son zèle pour les progrès de la civilisation, d'autre part aussi par son désir de rendre ser-

vice à l'armée. Car du moment que le duel est admis, l'officier est dans une situation difficile, qu'il l'accepte ou qu'il le refuse : s'il accepte le duel, il viole les lois de la religion et du pays et se rend coupable, s'il le refuse, il perd l'estime de ses compagnons d'armes et compromet sa carrière.

600. — **Washington.** — Georges Washington, l'illustre champion de l'Indépendance des Etats-Unis, eut à l'âge de 20 ans une querelle avec un officier où, contrairement à sa coutume, il se laissa entraîner par sa vivacité. Son adversaire lui asséna un coup qui le fit chanceler, et tous les officiers crurent qu'il allait le provoquer en duel; mais Washington n'en fit rien, il avait reconnu que le malentendu avait été provoqué par son emportement. Il se rendit donc le lendemain chez son compagnon d'armes et lui dit : « Tout homme peut faillir; je reconnais qu'hier j'ai été injuste envers vous. Vous en avez déjà eu une satisfaction; si vous la croyez suffisante, soyons de nouveau amis : voici ma main! » Ils se serrèrent la main, et depuis restèrent amis.

601. — **Le général Pfuel** († 1866). — Pfuel, général allemand, était un ennemi juré du duel. Pour le forcer à se battre, un jeune aspirant-officier l'aborda en pleine rue et lui dit : « Est-ce vous le général Pfuel? — Pour vous servir, répondit le général. — Eh bien, j'ai à vous dire que vous êtes un grossier personnage. » A cette injure le général répondit en souriant : « Vraiment, je ne m'en doutais pas. Je vous remercie... » et il continua son chemin. Tous les gens sensés qui avaient été témoins de l'incident admirèrent le général, et se dirent que cette conduite était la meilleure réponse à une ignoble insulte.

602. — **La confession au lieu d'un duel.** — Le Père Fidèle, Franciscain très connu à Paris pour ses conférences, se rendait un matin à l'église pour dire la messe. En passant près d'un restaurant, un officier qui en sortait le regarda fixement d'un air railleur et l'insulta. Le Franciscain alla droit à lui et grossissant sa voix, lui dit : « Monsieur, vous m'avez fait injure et je demande satisfaction. » Voyant que l'officier était tout étourdi de son audace, il poursuivit : « Etant moi l'offensé, j'ai le choix des armes. Je choisis donc la confession et vous attends ce soir chez moi pour régler l'affaire. » Le moine lui indiqua la rue et le numéro de sa maison, et l'officier qui, malgré sa faute, était un homme d'honneur, se rendit à l'adresse indiquée.

Ce qui se passa entre eux, personne ne le sut, mais le lendemain l'officier reçut la sainte communion de la main du Franciscain, et dès lors les deux hommes furent unis par une solide et réciproque affection.

IV. *Les soldats ne doivent pas traiter inhumainement des ennemis blessés ou prisonniers.*

603. — **La cruauté d'un hussard vis-à-vis d'un ennemi qui se rend.** — L'archiduc Charles remarqua dans la bataille d'Aspern un hussard hongrois coupant d'un coup de sabre les deux mains à un Français qui les tendait vers lui pour se rendre. Après la bataille le général commanda au régiment de hussards de défiler devant lui, puis s'adressant à eux, il leur dit : « Que celui qui a coupé les deux mains à un Français sorte des rangs et s'approche, afin que je l'en récompense. » Aussitôt le Hongrois sortit du front et l'archiduc lui dit : « Pour ta cruauté, je te condamne à la bastonnade. » Le hussard demanda grâce, mais le général répondit : « Non, je ne saurais sans injustice faire grâce à un homme qui ignore la miséricorde. » — On peut bien à la guerre mettre l'ennemi hors de combat, mais toute cruauté est défendue.

Le meurtre de l'âme.

I. *Le meurtre de l'âme est pire que le meurtre du corps.*

604. — **L'hérésiarque Bérenger à son lit de mort.** — Bérenger, prêtre de Tours, combattait depuis 1045 plusieurs points de doctrine catholique, surtout celui de la transsubstantiation ; mais en 1079 il rentra dans le giron de l'Eglise et fit à Rome sa profession de foi. Dès lors il se donna beaucoup de peine pour ramener à l'Eglise les fidèles qu'il avait égarés par ses doctrines. Bérenger mourut à l'âge de 90 ans, sur l'île Saint-Cosme près de Tours, où il avait vécu en ermite, et où les évêques de France lui érigèrent plus tard un monument. Sur son lit de mort l'hérétique converti avait dit : « Je vais bientôt paraître devant le tribunal de Dieu ; quant à mes péchés, j'espère en la miséricorde divine, car j'en ai fait pénitence, mais quant aux péchés de ceux que j'ai séduits, je crains le jugement de Dieu, car je ne sais comment réparer ces maux. » — Celui qui a contribué à la damnation de son prochain par la séduction ou le scandale, l'a rendu malheureux pour

l'éternité. C'est pourquoi N.-S. a prononcé ces terribles paroles : « Malheur à l'homme, par qui le scandale arrive. »

II. *Le scandale a souvent des suites déplorables.*

605. — **La gorge coupée.** — L'écrivain Aurélius raconte qu'un prêtre païen tua dans sa maison un étranger très riche en lui coupant la gorge pendant son sommeil. Ses deux enfants en avaient été témoins, mais il crut qu'ils n'avaient pas vu ce qui s'était passé ; hélas ! il s'était toutefois trompé, car quelques jours après, ses enfants se dirent en jouant : « Maintenant nous allons nous amuser à faire ce que notre père a fait à cet étranger. » Le plus jeune feignit ensuite de dormir, tandis que l'aîné lui coupa la gorge avec le couteau de leur père, qui par son scandale fut cause de son malheur.

606. — **Grillparzer perd la foi.** — François Grillparzer, un illustre poète autrichien († 1872), était le fils d'un avocat. Il avait été très pieux dans sa jeunesse, aimait à lire la vie des Saints, allait souvent à l'église et s'était même construit à la maison un petit autel devant lequel il avait coutume de prier, avec une telle ferveur que sa bonne en était souvent touchée jusqu'aux larmes. Mais lorsque Grillparzer fut entré au gymnase, un changement se produisit en lui, comme il le raconte lui-même. Un jour son père donna une soirée à plusieurs amis, et la salle à manger n'étant pas assez grande, le père se retira avec quelques amis intimes dans l'appartement où se trouvait son fils penché sur ses livres. Les convives étaient très gais et n'avaient pas remarqué le jeune étudiant. Le père de Grillparzer prit son verre et but à la santé de ses amis en disant : « Réjouissons-nous pendant que nous sommes en vie, qui sait si nous serons aussi heureux dans l'autre monde ? » — « Oui, lui répondit l'un des amis, qui sait s'il y réellement une autre vie ? » A ce moment ils s'aperçurent de la présence du jeune homme et entamèrent une autre conversation ; mais il était trop tard. Grillparzer lui-même nous le dit. Ces paroles furent pour lui comme la lueur sinistre d'un éclair. Depuis ce jour de nouvelles idées se firent jour dans son esprit. « A dater de ce moment, dit-il, je compte les jours les plus tristes de ma vie. » Le jeune homme ne se soucia plus de la religion et repoussa toutes les pensées sur Dieu et l'éternité ; il cessa complètement de prier, ne voulut point recevoir les derniers sacrements et mourut en athée. Pourtant il se distinguait des libre-

penseurs, en ce qu'il ne combattait point la religion, ni ne se vantait de son incrédulité. — Quelles tristes conséquences du scandale ! Et qui ne se souviendrait pas des paroles de J.-Ch. : « Malheur à celui par qui arrive le scandale ; il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le précipitât au fond de la mer ! » (Math. 18, 6.)

607. — **Je voudrais leur parler au cœur.** — Le contraire du scandale, c'est le bon exemple. Dans une société un monsieur dit à un curé : « Monsieur le curé, si j'étais prédicateur je parlerais au cœur. » Le prêtre reprit : « Monsieur, vous le pouvez sans monter en chaire, vous n'avez qu'à donner le bon exemple. » — Celui qui donne le bon exemple au prochain, devient l'apôtre de son entourage. C'est pourquoi J.-Ch. a dit : « Que votre lumière luise devant les hommes de façon qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans le ciel. » (Matth. 5, 16.)

608. — **Chargé de fers à la procession.** — Celui qui a donné le scandale doit chercher à le réparer. En voici un bel exemple : A Séville, en Espagne, se trouve une statue de la Vierge, qui a toujours été en grande vénération, et qu'on appelle Madonna de la Esperanza. Un jeune homme en état d'ivresse se permit un jour de mutiler la statue et fut pour cette offense condamné à deux années de prison. Après avoir expié son crime, il résolut de réparer le scandale qu'il avait donné. Il suivit chargé de fers la procession suivante, à laquelle figurait la statue (1885). — Celui qui cherche à expier et à réparer ses fautes ici-bas aura moins à souffrir dans l'autre vie.

III. *Le séducteur est un suppôt du diable.*

609. — **Frédéric III et ses conseillers.** — Pendant que l'empereur Frédéric III était le tuteur du jeune roi Ladislas de Hongrie, plusieurs conseillers essayèrent de le persuader de faire empoisonner le jeune roi, car par sa mort, disaient-ils, deux grands royaumes, la Hongrie et la Bohême, lui reviendraient, vu qu'il était son plus proche parent. Mais le monarque généreux leur répondit irrité : « Misérables, quel est le projet diabolique que vous me soufflez à l'oreille ! Allez-vous-en, et qu'aucun de vous ne reparaisse jamais devant moi. » A l'instant il les fit tous chasser honteusement. — Le séducteur agit comme le serpent au paradis terrestre.

IV. Parmi les plus dangereux séducteurs il faut compter les trafiquants de jeunes filles.

610. — **Les trafiquants de jeunes filles à New-York.** — D'après une statistique criminelle (1906) New-York seul compte 20.000 personnes (donc une sur 200) qui s'occupent de la traite des jeunes filles. Ces trafiquants ont des agents qu'on nomme « cadets. » Ces « cadets » sont de beaux jeunes gens, bien mis, observant toutes les règles de la politesse en usage dans la bonne société. Ils gagnent la confiance de belles jeunes filles, surtout des étrangères, en leur faisant des promesses de mariage ou d'autres amorces, et ensuite, quand elles sont en leur pouvoir, ils les livrent à quelque lieu infâme. Ordinairement les jeunes filles ne sont pas secourues de la police, car certains agents sont bien payés pour leur silence par les trafiquants. — Que les jeunes filles se gardent donc de se laisser éblouir par les richesses chimériques qu'on leur promet pour les attirer en Amérique.

611. — **Le quartier chinois à San-Francisco.** — En 1906 la grande ville de San-Francisco en Californie fut complètement détruite par un tremblement de terre. Dans cette ville se trouvait un quartier où habitaient près de 25.000 Chinois, et où par suite du tremblement de terre, un terrible incendie consuma entièrement une masse de bâtiments construits exclusivement en bois. Cet incendie mit au jour des mystères inouïs. On trouva au-dessous du sol de nombreux couloirs secrets, menant à de grandes chambres souterraines, qui avaient servi de prison à des centaines de jeunes filles attirées par les « cadets. » Le feu avait révélé ces ténébreux réduits, et le tremblement de terre fut l'heure de la délivrance pour ces malheureuses victimes, qui gémissaient dans ces souterrains. — Ces faits sont autant d'avertissements pour les jeunes filles, de ne pas se laisser leurrer par de perfides séducteurs et de ne jamais les suivre à l'étranger.

De la conduite envers les bêtes.

I. *Ceux qui maltraitent les animaux sont punis de Dieu par des maux corporels.*

612. — **La cruauté envers les bêtes terriblement punie.** — Le fils d'un paysan se plaisait à attraper des oiseaux et à leur arracher les pieds. Il s'amusa à ce jeu cruel jusqu'à l'âge de 30 ans, mais alors la punition vint terrible ; il se

trouvait dans une brasserie, et voulant voir comment se faisait la bière, il regarda dans la chaudière. Par mégarde son chapeau y tomba, et le jeune homme se penchant pour le repêcher, perdit l'équilibre et tomba dans la bière bouillante, d'où on le retira couvert d'horribles brûlures. Un médecin fut cherché et parvint à sauver le jeune homme, mais chose étrange ! la gangrène s'étant mise aux pieds, on dut les lui amputer. Cet homme vécut encore 25 ans, exemple terrifiant pour les autres, auxquels il ne cessa de répéter de ne jamais tourmenter les bêtes.

613. — **Le poignet fracassé.** — Dans plusieurs villes d'eau, où beaucoup de familles riches ne savent souvent que faire, on s'amuse entre autres au « tir des pigeons. » C'est un des jeux les plus cruels que l'on puisse imaginer. Qui-conque voit la crainte et les souffrances de ces pauvres petites bêtes, se sent indigné de la brutalité de ces gens qui se prétendent de la « bonne société ». Aussi plusieurs gouvernements ont-ils dans les derniers temps interdit ces jeux abominables. Il y avait un de ces tirs de pigeons à Florence, et le Dr Colci, directeur de la clinique chirurgicale, l'un des plus célèbres opérateurs de l'Italie, y prenait part en mars 1903, lorsque le fusil lui tomba tout à coup des mains. Le coup partit et lui fracassa le poignet de sorte qu'on dut lui amputer le bras : juste châtiment des mauvais traitements infligés aux bêtes.

614. — **Le crapaud cloué au sol.** — Une famille de Copenhague avait l'habitude de se rendre dans le parc de la ville les dimanches d'été, et d'y passer l'après midi. Un jour un des enfants, âgé de 7 ans, y trouva un gros crapaud, se mit à le tourmenter et à la fin le cloua au sol au moyen d'un morceau de bois pointu. Le dimanche suivant la famille retourna au parc, et à sa grande terreur l'enfant trouva encore en vie le crapaud, dont les gros yeux sortaient de leurs orbites et semblaient lui reprocher sa cruauté. L'enfant en fut bouleversé, courut raconter le fait à sa mère, et rentré chez lui, fut saisi d'une fièvre chaude qui l'emporta au bout de trois jours. Pendant sa maladie il répétait sans cesse qu'il apercevait les yeux de la pauvre bête qui le regardaient suppliants. — Ne nous amusons jamais à tourmenter les animaux, car ils sentent comme nous la douleur.

615. — **La vengeance d'un chien de garde.** — A la porte d'une maison du village un chien de garde se trouvait à la chaîne. Mais un jour que les enfants rentraient

de l'école, son maître le détache pour l'emmenner à une excursion. Tout à coup il s'élançe sur un écolier et le mord cruellement : c'était un enfant qui l'avait toujours taquiné en lui jetant des pierres. Le chien l'avait reconnu et s'était vengé de lui.

616. — **Vengeance d'un chat.** — Un beau matin, dans un restaurant de Berlin, deux ouvriers déjeûnaient, et à côté d'eux un beau chat faisait sa toilette, tout près d'un panier rempli de bouteilles. L'un des ouvriers eut une idée diabolique et dit à son compagnon : « Je parie que le chat soulèvera ce gros panier. » L'autre ne voulut point le croire, mais le premier ouvrier, profitant de l'absence de l'hôte, saisit le chat par la queue et le souleva. Effrayé et cherchant à s'accrocher quelque part, le chat se cramponna par ses griffes à l'anse du panier et le souleva, après quoi l'ouvrier lâcha le chat ; mais prompt comme l'éclair le chat furieux sauta sur son agresseur et lui mordit le bras. En vain chercha-t-il à secouer l'animal de sa main ensanglantée, et en vain son compagnon voulut-il se saisir du chat, il en reçut de tels coups de griffes qu'il dut y renoncer ; c'est seulement quand l'aubergiste, attiré par leurs cris, versa de l'eau froide sur le chat, qu'il lâcha prise. L'ouvrier horriblement déchiré dut se faire panser à l'hôpital.

617. — **Le criminel à la potence.** — Un scélérat près d'être pendu prit encore la parole : « Dans ma jeunesse, dit-il, j'ai été cruel envers les bêtes ; par là j'ai endurci mon cœur, de sorte que je n'ai plus craint de tuer des hommes, et voilà pourquoi je meure à la potence. » — La cruauté envers les animaux mène à la cruauté envers le prochain, et dès lors au malheur temporel et éternel.

II. *Les animaux couvrent de honte ceux qui tourmentent les bêtes.*

618. — **Un âne remplit de confusion deux jeunes gens.** — Dans une rue de Paris deux garçons aperçurent un crapaud ; aussitôt ils se dirent : « Quelle sale bête ! tuons-la ! » et s'approchèrent de l'animal pour le tuer à coup de pierres. Mais à l'instant une voiture passa attelée d'un âne, et le baudet, arrivé près du crapaud, au lieu de l'écraser, allongea le pas pour épargner la pauvre bête. A cette vue les gamins se souvinrent des leçons qu'ils avaient reçues au catéchisme et à l'école, et l'ainé dit à l'autre : « Vois-tu, cet âne est plus sage que nous. » Ils eurent honte et s'éloignèrent, prenant la ferme résolution de ne plus faire de mal à un animal.

619. — **Une cigogne qui ne quitte pas son nid en feu.** —

Un jour la foudre tomba pendant un terrible orage sur une grange du village de Dubenetz en Bohême. Sur le faite de cette grange se trouvait un nid de cigognes avec des petits qui ne savaient pas encore voler et que la mère réchauffait. Mais quoique le feu se rapprochât de plus en plus du nid, la cigogne ne bougea pas : immobile, elle protégeait des ailes sa couvée en péril. Tout à coup le nid prit feu, et les cigogneaux poussèrent des cris aigus. La cigogne aurait aisément pu fuir, mais elle resta sur le nid, qui s'effondra avec la grange, sous les débris de laquelle on trouva le lendemain les restes calcinés de l'héroïque cigogne. — Cette cigogne avait péri en défendant sa couvée, et elle couvre de honte plus d'une marâtre qui maltraite ses enfants. De plus, son amour maternel est une accusation contre tous ceux qui n'ont pas pitié des animaux.

III. *On doit s'opposer énergiquement à tout mauvais traitement des bêtes.*

620. — **La reine et les chiffonniers.** — La reine des Belges aperçut un jour deux chiffonniers qui maltrahaient cruellement le chien attelé à leur charrette. Indignée, elle fit arrêter son carrosse et leur adressa une réprimande ; mais ils se fâchèrent et, parce qu'ils ne la connaissaient pas, injurièrent la reine dans les termes les plus grossiers. Sur quoi elle requit tout de suite la police, qui poursuivit ces rustres, les arrêta et les fit condamner pour contravention à la loi Grammont (1901). — C'est un exemple que chacun peut imiter dans sa sphère d'action.

621. — **Les sociétés protectrices des animaux bénies par Pie X.** — Pour montrer sa sympathie aux Sociétés protectrices des animaux, Pie X envoya à la Société de Naples sa photographie, au bas de laquelle il avait, de sa main, écrit des paroles d'encouragement et ses meilleurs souhaits pour la Société. Ensuite il chargea Mgr O'Kelly, de faire savoir à la Société « qu'il envoyait sa bénédiction à tous ceux qui empêcheraient des cruautés envers ces serviteurs muets que Dieu nous a donnés », et que le Saint-Père favorisait de toutes ses forces cette entreprise aussi chrétienne qu'humanitaire.

622. — **Sociétés de dames.** — Il y a quelques années, 11.000 dames du duché de Gotha ont résolu de ne plus acheter de chapeaux garnis de plumes d'oiseaux. Une dame, en effet, qui porte un chapeau garni d'un oiseau

empaillé se rend coupable de la destruction des oiseaux chanteurs si utiles à l'agriculture. Quand on pense que l'Amérique nous envoie annuellement 300 millions d'oiseaux empaillés pour la garniture des chapeaux, et qu'on arrache aux colibris la peau, de leur vivant, pour que les plumes conservent des couleurs plus brillantes, on ne peut assez condamner cette barbarie. Aussi les gouvernements devraient-ils interdire expressément l'importation d'oiseaux empaillés. — En Amérique une Association de dames s'est formée pour faire cesser la mode de porter des objets fabriqués en écaille de tortue, afin d'empêcher les barbaries exercées sur ces bêtes. En effet, la tortue de mer, qui atteint une longueur de 2 m et pèse jusqu'à 50 k, vient de nuit sur la plage, pour y déposer ses œufs dans le sable, et la chasse de la tortue, très répandue dans les tropiques, surtout près des embouchures des fleuves, se fait de la manière suivante. Les chasseurs se rangent sur la côte, armés de leviers. Dès que la bête est à leur portée, ils la renversent sur le dos; incapable de se défendre, elle est attachée par les quatre pieds à des poteaux; puis, on allume un feu de broussailles sous le dos de la victime. Ainsi chauffée, l'écaille se détache facilement avec un couteau de chasse. Le pauvre animal est ensuite rejeté dans la mer pour s'y refaire, dit-on, une nouvelle carapace; mais la tortue sans défense devient la proie des poissons voraces ou bien meurt après de longues souffrances. — Par leur décision, les femmes américaines veulent forcer les fabricants et les commerçants à supprimer la cruauté abominable qui leur procure l'écaille de tortue.

623. — **Douze semaines d'arrêts forcés.** — Un voiturier, qui avait à diverses reprises maltraité cruellement son cheval, fut condamné par le tribunal de Werdingen à trois mois de prison. Pour motiver cette punition sévère, les juges déclarèrent qu'il fallait un châtiment exemplaire pour arrêter les brutalités envers les animaux; que c'était une lâcheté de maltraiter un cheval attelé, qui ne peut se défendre; et enfin que le voiturier, en estropiant le cheval, avait causé à son propriétaire un grave préjudice. — On est tenté de comparer cette punition avec les peines vraiment insignifiantes, auxquelles un tribunal, au grand scandale de tous les bons Français, a condamné des gens coupables d'un délit analogue. Au mois de novembre 1908, le directeur d'un cinématographe, qui aimait les représentations sensationnelles et tragiques, acheta dans une ville du midi

un cheval et une voiture. Il fit conduire la pauvre bête par des chemins escarpés jusqu'à un précipice : arrivé là, on effaroucha le cheval par des cris et des coups de feu. Ne pouvant ni avancer ni reculer, le cheval épouvanté sauta dans l'abîme, entraînant la voiture. C'était ce que voulait notre homme : il photographia l'horrible scène, et prit un second cliché représentant le cheval écrasé au fond du précipice avec la voiture en pièces. La Société protectrice des animaux porta plainte contre le maître du cinématographe, pour avoir torturé son cheval sans raison. Mais cet acte de lâche cruauté, commis pour avoir un gain sordide, fut puni d'une amende de 10 francs ! Des paysans bretons montrèrent plus de bon sens ; ils n'hésitèrent pas à chasser de leur village les misérables qui donnaient ces représentations.

624. — **Quelques inscriptions dans les écoles ou le long des chemins.** — Dans quelques écoles on voit des tableaux avec des inscriptions utiles. On y lit par exemple :

Ne tuez jamais de taupe, car un seul couple dévore annuellement plus de 20.000 vers et larves.

Ne dénichéz pas d'oiseaux. Les oiseaux sont les plus habiles destructeurs des chenilles, et dès lors utiles à l'agriculture et aux arbres fruitiers.

Ne tuez pas les « bêtes à bon Dieu » (coccinelle), car elles se nourrissent des pucerons nuisibles.

Ne tuez pas le hérisson, car il se nourrit de souris et de larves de hannetons, et détruit les serpents venimeux.

Épargnez les chauves-souris, car elles ne sont jamais nuisibles, au contraire elles se nourrissent d'insectes et de papillons de nuit.

Ne tuez pas de crapaud. Il est le plus grand destructeur d'escargots et de limaces et mange beaucoup d'insectes. Il est très utile dans les champs.

Ne tuez pas le carabe, car il détruit les chenilles aux arbres.

Ne faites pas de mal aux lézards ni aux orvets, car ils se nourrissent de limaces, de vers, de mouches et de coléoptères nuisibles.

On voit de pareilles inscriptions dans plusieurs villages au tournant des chemins, sur des places publiques ou près des étangs, etc. Ces tableaux qui avertissent les enfants de ne pas détruire ces animaux utiles, font beaucoup de bien dans les contrées agricoles.

625. — **Les chiens d'attelage remplacés par des ânes.** —

Faire disparaître les chiens d'attelage, c'est une manière efficace de mettre fin à tous les mauvais traitements qu'ils ont à subir. Se basant sur cette idée, la Société protectrice des animaux de Berlin acheta 2400 ânes italiens, suffisant amplement au travail et ne coûtant que 50 centimes d'entretien par jour. Au bout de quelque temps les chiens étaient presque tous remplacés par des ânes. — C'est encore une manière de combattre la cruauté envers les animaux plus efficace que les belles paroles et les ordonnances de la police.

IV. *L'homme devrait bien traiter les animaux par pure reconnaissance, car beaucoup d'entre eux sont nos bien-faiteurs.*

626. — **Le prix d'un nid d'oiseaux.** — Un nid d'oiseaux contenant cinq petits — moineaux, fauvettes ou rouges-queues — a besoin journallement de plus de 250 chenilles ; chacun des petits en dévore par jour au moins une cinquantaine. Comme l'alimentation des jeunes par leurs parents dure au moins un mois, la couvée détruit pendant ce temps à peu près 7500 insectes, et chaque chenille mange par jour son poids en feuilles et en fleurs. Mettons que la chenille ne détruise qu'une fleur par jour, cela ferait 30 par mois ; 7500 chenilles détruiraient en ce même temps 225.000 fruits. Cela prouve que les oiseaux sont d'une grande utilité pour l'agriculture. Un enfant mal appris qui déniché un oiseau nous vole donc 225.000 pommes ou poires ou cerises, etc. — Ce calcul nous démontre aussi quelle perte immense cause à l'agriculture la destruction systématique des oiseaux chanteurs en Italie. Les journaux ont raconté que pendant l'année 1906 plus d'un million d'alouettes ont péri à Foggia dans la Pouille. Les trois quarts avaient été prises au filet, le reste tué à coups de fusil.

627. — **L'utilité d'un couple d'hirondelles.** — Il est regrettable que tout le monde ne sache pas estimer le prix d'un couple d'hirondelles. Une hirondelle a besoin de 600 mouches pour sa nourriture quotidienne. Quand un couple d'hirondelles a une couvée à nourrir, chacune d'elles rapporte par vol de 10 à 30 insectes, donc les deux par heure, 600. Or, le couple fait la chasse 16 heures par jour, il détruit donc par jour à peu près 9000, en un mois plus de 270.000 et en une seule année bien au delà d'un million d'insectes

nuisibles. — Malheureusement les Italiens les tuent par milliers tous les hivers. Quelle perte pour l'agriculture !

628. — **La chasse aux chauves-souris près de Hanau.** — Au commencement du XIX^e siècle on abattit aux environs de Hanau, dans la Hesse, une grande quantité de vieux chênes, dans les troncs creux desquels des milliers de chauves-souris s'étaient réfugiées pour abriter leur sommeil d'hiver. Lorsqu'on abattit et fendit les troncs, les chauves-souris périrent toutes de froid ou de la main des ouvriers, mais les suites de cette brutalité ne tardèrent pas à se faire sentir. L'année suivante les insectes et surtout les chenilles processionnaires, si nuisibles aux arbres, se multiplièrent tellement, que les forêts de chênes furent détruites tout à l'entour : les chauves-souris n'étaient plus là pour dévorer les papillons de nuit dont les chenilles processionnaires sont les larves. — Ne détruisez pas les chauves-souris ; elles font, comme on vient de le voir, la police de nuit dans nos bois.

629. — **Le chien de guerre, bienfaiteur du soldat.** — De nos jours on emploie le chien dans l'armée. C'est surtout à la guerre qu'il rend de grands services aux soldats ; il donne l'éveil à l'approche de l'ennemi ; en rôdant dans les environs du campement, il découvre les éclaireurs ennemis et donne l'alarme au moindre bruit suspect ; en outre il apporte aux combattants les cartouches, dont il peut porter un paquet de 5 à 7 kg. Mais le plus grand service qu'il rend, c'est de découvrir les soldats blessés ; dans la guerre Russo-Japonaise les chiens de guerre ont trouvé des blessés en des lieux où on ne les aurait jamais cherchés ni trouvés. — Tourmenter un animal, c'est être non seulement cruel, mais encore ingrat.

630. — **Les chiens policiers.** — A l'école de cadets de Gross-Lichterfelde on présenta, en 1907, au prince héritier d'Allemagne un certain nombre de chiens policiers admirablement dressés. Entre autres on lui fit remarquer le chien « Bosco » appartenant au commissaire Knappe de Néheim. Ce chien s'était distingué par les services que voici : En 37 cas, il avait défendu son maître contre des agresseurs, une fois même contre cinq simultanément. Quoique blessé de plusieurs coups de couteau, il aida son maître à arrêter deux des malfaiteurs et à les conduire au poste voisin. Il avait découvert les auteurs de 62 vols ; 19

fois il avait cherché du secours quand son maître était en péril ; 14 fois il avait rattrapé des criminels en fuite. En deux cas il avait retrouvé dans la forêt les cadavres de personnes disparues. D'autres chiens avaient rendu des services non moins signalés, et comptent ainsi parmi les bienfaiteurs de l'homme.

631. — **Un chien de police sauve un enfant.** — Au mois de juin 1905, l'enfant d'un ouvrier de la ville d'Aschersleben, âgé de 3 ans, s'était perdu. Malgré de minutieuses recherches on ne put le retrouver, et on eut l'idée de se servir d'un chien policier. Celui-ci trouva le petit, vers minuit, près d'un village nommé Wisleben, à une lieue de la ville. Il saisit l'enfant par les habits et le porta au-devant des parents alarmés. On raconte que ce fut un touchant spectacle de voir le petit dormant paisiblement, les bras enlacés autour du cou de l'intelligent animal, croyant reposer dans les bras de sa mère.

632. — **Un petit chien sauve un enfant mourant de froid.** — Un marchand rentrait un soir d'hiver de la foire. Tout à coup il vit un petit chien s'approcher de sa voiture avec des aboiements plaintifs. Puis, disparaissant dans un chemin latéral, il jappa de toutes ses forces, se retournant de temps en temps comme pour voir si le négociant ne le perdait pas de vue. Celui-ci, étonné de ce manège, suivit le chien, et trouva un enfant couché dans la neige, sans connaissance et à moitié gelé. Aussitôt il le porta dans sa voiture, l'enveloppa de couvertures, et entrant dans une auberge voisine, il demanda quel était cet enfant. On le reconnut, et on se hâta d'avertir les parents, qui racontèrent qu'ils avaient envoyé leur fils à la foire et que sans doute il s'était égaré et s'était endormi, vaincu par la fatigue. Sans le petit chien l'enfant serait mort de froid. — Traitons humainement les bêtes par pure reconnaissance, car parfois elles peuvent nous sauver la vie.

633. — **Un chien de berger qui cherche du secours.** — Au mois de mai 1907, les journaux de Mannheim racontaient le fait suivant. Près de la gare de « Wohlgelegen » se trouve une grande bergerie, gardée par deux bergers. Un jour on avait vendu une partie des moutons : parqués dans un wagon à la gare de Kæfertal, ils devaient être emmenés par un train de nuit, et vers le soir, l'un des bergers se rendit une dernière fois à la gare pour voir si tout était en règle. Ayant fait un faux pas, il tomba du wagon et resta étendu sans mouvement sur la voie. Quand

le chien vit son maître immobile sur les rails, il courut à la bergerie à plus d'un kilomètre, et saisissant l'autre berger par les habits, il l'entraîna vers la porte. Le berger suivit le chien et trouva son compagnon couché sur le sol ayant plusieurs côtes brisées.

634. — **Les chiens du mont Saint-Bernard.** — Sur la frontière Italo-Suisse, au sud-est du lac de Genève, se trouve le col du Saint-Bernard, par où passe la route de Suisse en Italie. Autrefois cette route était très fréquentée et de nos jours encore plus de 20.000 personnes y passent annuellement, malgré les lignes ferrées qui relient l'Italie au centre du continent. Le passage du col est souvent dangereux, car le sommet de cette montagne est presque toujours couvert d'une épaisse couche de neige; les voyageurs sont exposés à de fréquentes tourmentes et à des avalanches qui barrent la route ou en font disparaître la trace. Plus d'un voyageur roula ainsi dans les précipices, s'égara dans la neige et mourut de froid. Pour secourir les voyageurs, saint Bernard de Menton fonda en 960, à la hauteur de 2500 m, un couvent et un hospice qui est aujourd'hui un grand bâtiment à trois étages, et peut abriter près de 400 voyageurs. Ses dépenses annuelles de 80.000 fr. sont couvertes par les fonds du monastère provenant des dons des voyageurs reconnaissants. La mission des moines est de secourir les voyageurs en péril et de leur donner un gîte; par les temps de neige ils sonnent la cloche du couvent, afin que les personnes sachent où diriger leurs pas; quelques-uns d'entre eux se dispersent dans différentes directions à la recherche des voyageurs égarés. Dans ces tournées, de grands chiens, appelés « chiens du mont Saint-Bernard », leur rendent des services signalés. Aussitôt qu'ils découvrent la trace de quelque voyageur, ils aboient et se mettent à sa recherche; quand ils l'ont trouvé, ils enlèvent la neige qui le recouvre, et cherchent à le réchauffer en le léchant; puis ils tendent au pauvre engourdi, qui a repris connaissance, le flacon de liqueur réconfortante qu'ils portent au cou. Pendant ce temps ils ne cessent d'aboyer pour appeler les moines, et ainsi les secours nécessaires arrivent promptement. Quelquefois le chien court lui-même au couvent chercher un moine, et celui-ci, guidé par le chien vers le voyageur égaré ou blessé, le rapporte à l'hospice, où il est soigné et nourri. Pour les religieux, ces travaux de sauvetage ne sont pas sans péril, parfois ils tombent eux-mêmes dans des précipices: aussi ces hé-

roïques sauveteurs ne peuvent-ils guère supporter ces fatigues au-delà d'une quinzaine d'années, quoiqu'on n'admette à la profession que des jeunes gens de 20 ans. Les chiens du mont Saint-Bernard payent parfois eux-mêmes leur zèle de leur vie ; l'un d'eux, le célèbre «Barri», sauva la vie à 40 personnes, mais le 41^{me} voyageur qu'il voulut sauver le tua d'un coup de feu, par peur de l'animal qui venait le flairer. On éleva à Barri un monument sur le col du Saint-Bernard, et lui-même est conservé au musée de Berne.

635. — **Un terre-neuve sauve son maître d'un repaire de voleurs.** — Un jour, aux environs de Moscou, un riche propriétaire, qui fournissait la capitale de viande de porc, reçut la visite de deux paysans, qui lui offrirent de lui vendre à bon marché une centaine de porcs. Le propriétaire les suivit muni d'une forte somme d'argent ; par précaution cependant il prit son revolver et emmena son terre-neuve. Les deux individus le conduisirent dans un hameau à plusieurs lieues de distance et l'invitèrent à entrer dans une maisonnette. Le marchand entra, laissant son chien devant la porte, puis, quittant son manteau de fourrures, dans lequel se trouvait le revolver, il s'assit à une table sur l'invitation de son hôte. Voyant que personne ne venait pour faire le marché, il s'impatienta et s'écria : « Eh bien ! dépêchez-vous, je n'ai pas de temps à perdre. — Restez assis, monsieur, lui dit son hôte, vous ne sortirez pas vivant d'ici. » Au même instant les deux prétendus paysans entrèrent, armés de coutelas, et le propriétaire, reconnaissant qu'il avait été conduit dans un repaire de brigands, pria les bandits, en leur offrant tout son argent, de lui laisser au moins la vie sauve. Mais ceux-ci dirent en ricanant : « Nous ne sommes pas vos dupes, maintenant vous seriez prêt à tout et après coup vous mettriez la police à nos trousses. » Les larmes aux yeux, le marchand les supplia de lui permettre au moins de faire ses adieux à son fidèle chien ; les brigands le lui permirent et firent entrer le chien. Son maître se mit à le caresser, mais après quelques instants les voleurs commencèrent à s'impatienter, et l'un d'eux se jeta sur le marchand pendant que l'autre s'appêtait à lui plonger son couteau dans le cœur. Mais à peine le terre-neuve eut-il vu le danger, qu'il s'élança furieux sur l'homme armé du coutelas et lui déchira la gorge d'un coup de dents. Ensuite il se rua sur le second assaillant et lui fit de terribles morsures, tandis que le mar-

chand, délivré de ses agresseurs, saisissait son revolver et brûlait la cervelle au troisième bandit, qui faisait le guet devant la maison et qui était accouru au bruit de la lutte.¹

636. — **Le chien et le portefeuille perdu.** — Un négociant rentrait à cheval de la foire, accompagné de son chien. Tout à coup celui-ci se mit à hurler et à aboyer d'un ton plaintif, et voyant que cela ne servait de rien, il mordit le cheval aux pieds. Le négociant voulut d'abord le chasser à coups de cravache, mais le chien se démenait de plus en plus, et le négociant, le croyant enragé, lui tira un coup de pistolet. Quelque temps après il s'aperçut qu'il avait perdu son portefeuille; consterné, il revint sur ses pas au galop, soupçonnant pourquoi le chien avait voulu l'arrêter. Revenu à l'endroit où il avait tiré sur son chien, il vit des traces de sang conduisant jusqu'à l'endroit où se trouvait le portefeuille. Le chien s'était couché à côté comme pour le protéger, mais il avait payé sa fidélité de sa vie. — Bien souvent les animaux éprouvent eux aussi la vérité du dicton : « Le monde paye d'ingratitude. »

V. La bonté envers les bêtes est souvent généreusement récompensée.

637. — **Un ami des moineaux en danger d'étouffer.** — Un employé avait la coutume, avant de se rendre à son bureau, de jeter de sa fenêtre du pain aux moineaux : il avait pitié des pauvres passereaux, qui ne trouvent rien ou presque rien à manger en hiver. Un jour les oiseaux se rassemblèrent comme d'habitude sur la corniche, mais ne trouvèrent pas la pitance accoutumée. Déjà 9 heures sonnaient et les moineaux voltigeaient impatients et menant grand bruit autour des croisées. Les passants s'en aperçurent, avertirent la ménagère, et celle-ci ayant ouvert la porte de la chambre à coucher, sentit une forte odeur d'oxyde de carbone. L'employé avait par mégarde fermé la clef du poêle et était étendu sans connaissance sur son lit. Le médecin appelé sur le champ parvint à le rappeler à la vie, mais si l'on était arrivé une demi-heure plus tard le brave employé aurait été trouvé mort. — Le bon Dieu s'était servi des moineaux pour lui sauver la vie.

638. — **Le soldat et l'âne portant des sacs d'argent.** — On raconte d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, l'anec-

¹ Le fait est raconté par le „Journal de Saint-Pétersbourg“ en 1889.

dote suivante : Un soldat devait conduire à la tente du roi un âne chargé de sacs d'or ; voyant qu'ils étaient trop lourds pour le pauvre baudet, il en prit plusieurs et les porta lui-même. Alexandre avait observé la chose de sa tente, et le soldat étant arrivé et ayant déposé les sacs, le roi s'approcha et lui dit : « Tu es un brave militaire ! Je te fais cadeau des sacs que tu as portés toi-même pour soulager l'âne ; tu les as mérités ! » — Ceux qui ont du cœur pour les animaux sont estimés des hommes généreux.

VI. *On doit se garder d'une folle tendresse pour les animaux ; car elle est souvent nuisible à la santé et rend injuste envers les hommes.*

639. — **Rongés par des parasites.** — Une jeune fille de 18 ans, de Hettstedt, en Saxe, qui embrassait souvent son chien, ressentit au bout de quelque temps de vives douleurs dans un œil et le perdit entièrement. Puis les mêmes douleurs s'étant fait sentir dans l'autre œil, les parents la firent transporter à la clinique de Leipzig, où l'on constata qu'elle était infectée par un grand nombre de nématoïdes.¹ Une opération lui conserva l'usage de cet œil, mais si la jeune fille avait attendu plus longtemps, tout secours eût été inutile. Les vers, après avoir rongé les yeux, auraient pénétré dans le cerveau et la mort s'en serait suivie. (« Journal d'Eisleben », janvier 1895.) — Une femme de 40 ans, habitant Ratibor, en Silésie, avait souvent caressé son chien. Un jour elle sentit dans le poumon de cuisantes douleurs qui augmentaient de jour en jour, et à l'hôpital de Breslau on trouva dans l'organe malade de nombreux parasites. Il fut impossible de la sauver, et elle mourut bientôt dans d'horribles souffrances. (Ratibor 1901.) — Une bonne d'enfants, nommée Caroline Wohlleben de Budapest, embrassait souvent un petit chien bolonais. Cette personne ressentit bientôt de cuisantes douleurs dans les intestins et mourut quelque temps après. On fit l'autopsie de son corps, car on croyait à un empoisonnement ; mais on constata que de nombreux vers avaient rongé le foie. — Un marchand de Halle qui avait l'habitude d'embrasser son chien, avait plus de 100 vers dans la rate et mourut dans d'affreuses douleurs. (1897.) — La jeune veuve d'un capitaine de cavalerie à Berlin embrassait souvent son terre-neuve. Tout à coup elle tomba

¹ Vers de chien.

malade, et malgré les soins des plus habiles médecins, elle mourut au bout de quatre semaines : les parasites lui avaient rongé la gorge et le foie. — Une femme, domiciliée à Hirschberg, en Silésie, et qui avait l'habitude d'embrasser son chien, sentit au bout de six mois des douleurs intérieures. Elle consulta un médecin, qui après l'avoir visitée, déclara que des vers lui avaient rongé l'estomac. — Qu'on se garde donc d'une tendresse exagérée envers les animaux.

640. — **La dame au chien sur le pont.** — Une dame de haut parage se promenait avec son enfant et son petit chien. Etant arrivée à une passerelle, elle prit le chien dans ses bras, tandis que l'enfant avait bien de la peine à traverser le pont à pied. «Mère sans cœur, lui dit un passant, n'avez-vous pas honte de laisser votre enfant en danger et de porter la bête dans vos bras? Ne devriez-vous pas faire tout le contraire?» — C'est à des excès de ce genre que mène une folle tendresse pour les animaux.

541. — **Cimetières pour animaux et autres folies.** — A Paris, se trouve sur les bords de la Seine un cimetière d'animaux, où sont enterrés des chiens, des chats, des oiseaux, etc., auxquels leurs maîtres élèvent parfois de beaux monuments. Une tombe coûte 5 fr., la concession pour 3 ans 15 fr., pour 30 ans 100 fr.; il y a même des gens qui honorent leurs bêtes d'un enterrement en règle : l'animal est mis en bière et les connaissances reçoivent des lettres de faire-part. Des folies semblables se passent aussi à Londres. En Amérique il y a des millionnaires qui jettent leur argent pour fêter les jours de fêtes de leurs chiens, chats et autres bêtes, par des dîners où les bêtes reçoivent toutes sortes de friandises dans des plats précieux, comme cela se passait dans la Rome païenne au moment de sa plus grande décadence morale et peu avant sa ruine. A l'église des Jésuites à Londres, le P. Bernard Vaughan, frère du feu cardinal de ce nom, flétrit un jour ces détestables usages dans ses conférences sur les péchés de la haute société et le luxe moderne. A l'honneur des Anglais, il faut dire que ces conférences, textuellement rapportées par beaucoup de journaux, corrigèrent un bon nombre de gens de ce «culte désordonné» des bêtes.

Du devoir de la pureté.

I. *On ne doit pas tolérer des images, des livres, des paroles, etc. qui blessent la pureté.*

642. — **Le «Pater noster» dans un coupé de chemin de fer.** — Dans un compartiment de chemin de fer, occupé par plusieurs jeunes gens, se trouvait aussi un Franciscain. Pour agacer le moine, les jeunes gens échangeaient des propos indécents, et le Père les avertit, qu'en bonne société il était inconvenant de tenir un pareil langage. Mais eux de répondre : «Nous parlons de ce que nous voulons.» — «Alors, dit le Père, moi aussi je puis parler de ce qui me plaît?» — «C'est évident», reprirent-ils, et sans faire attention à la grimace de ses interlocuteurs, le Franciscain fit le signe de la croix et commença à haute voix le «Pater», ce qui fit cesser les propos indécents comme par enchantement.

643. — **Le paysan qui fait l'accompagnement.** — Plusieurs messieurs, soi-disant de la bonne société, tenaient dans un restaurant toutes sortes de vilains propos. Près d'eux, à une table, un paysan se mit à manger bruyamment de la façon la plus inconvenante, et impatienté, l'un des messieurs lui dit : «Dis-donc, espèce de rustre, ne connais-tu pas les plus simples règles de la politesse?» Le paysan répondit : «Je les connais parfaitement, c'est pourquoi j'ai joué l'accompagnement de votre mélodie de pourceau.» Ces paroles eurent l'effet voulu : les messieurs ne recommencèrent plus leurs discours grivois et le paysan cessa son accompagnement.

644. — **Des nudités dans les portraits.** — Le cardinal Bellarmin († 1621) fit un jour une visite à un prince, dans l'antichambre duquel il dut attendre quelques instants et où il vit plusieurs tableaux représentant des nudités indécentes. Le cardinal en fut scandalisé, mais ne fit rien paraître de son mécontentement dans sa conversation ; c'est seulement en partant qu'il dit au prince : «Je recommande à Votre Altesse quelques pauvres qui manquent des vêtements les plus nécessaires.» Le prince ayant promis au cardinal d'accomplir son désir, celui-ci lui montra les portraits dans l'antichambre et lui dit : «Voilà les pauvres dont j'ai parlé, ils ont sans doute eu bien froid cet hiver.» Le prince comprit le sens des paroles du saint prélat et fit enlever les tableaux qui le choquaient.

645. — **Un tableau déchiré par un honnête homme.** — Un libraire avait depuis plusieurs jours exposé dans sa devanture une gravure indécente. Un monsieur qui passait journellement devant la librairie avec ses enfants, y entra et demanda le prix du tableau. Le libraire l'apporta aussitôt, loua fort le talent du peintre et indiqua le prix. Le père de famille compta l'argent, prit l'image et la déchira devant tout le monde en disant : « Maintenant du moins je puis passer devant votre magasin sans crainte de scandaliser mes enfants. »

646. — **La cloche et le tronc des pauvres.** — Dans un bourg de la Basse-Autriche, un riche aubergiste avait introduit l'usage suivant : Aussitôt que dans son auberge quelque convive se permettait des propos indécents, on sonnait une clochette ; puis on présentait au délinquant un tronc, afin qu'il expiât ses paroles par quelque aumône pour les pauvres du village. Dès que l'hôte ou un autre membre de la famille entendait quelque propos malhonnête, la clochette retentissait et l'aumône était perçue, souvent à la grande hilarité des convives.

647. — **La récitation du chapelet.** — Dans la maison d'un riche paysan il y avait les soirs d'hiver des visites de plusieurs jeunes gens, qui agaçaient les jeunes filles du maître par leurs propos frivoles. Le père ayant résolu d'en finir, dit un jour à ses filles : « Mes enfants, nous allons réciter le chapelet. » Les jeunes filles obéirent et commencèrent les Ave Maria, mais quand les galants arrivèrent, ils firent la grimace et s'en allèrent en disant qu'ils n'étaient pas venus pour marmotter des « Patenôtres ». Le lendemain il en fut de même, et à partir de ce jour les visites importunes cessèrent.

Des devoirs envers la propriété du prochain.

I. *Ne pas vouloir payer ses dettes est un vol.*

648. — **La péroraison inattendue.** — Un prédicateur de renom, le Père Dulac de la Compagnie de Jésus, comptait parmi ses auditeurs des personnes de la plus haute société de Paris. Un jour il prêchait sur la charité devant des dames, qui la plupart étaient luxueusement mises et parées de diamants et de bijoux précieux. Après avoir longuement exposé son sujet, le prédicateur termina son sermon par la péroraison suivante : « Mes chers auditeurs, vous vous

attendez peut-être à ce que, après vous avoir recommandé la charité, je vous demande une aumône pour quelque bonne œuvre. Je n'en ferai rien. Je me bornerai à vous dire une seule chose : « Messieurs et Mesdames, payez exactement votre cordonnier, votre tailleur, votre couturière, votre modiste et tous les ouvriers qui travaillent pour vous. Ne faites pas attendre des gens qui ont gagné leur salaire à la sueur de leur front ; en ne réglant pas exactement vos comptes, vous voleriez vos ouvriers. » — Ceux qui ne payent pas leurs dettes ne sauraient compter sur la bénédiction de Dieu, car ils retiennent injustement le bien d'autrui, et s'attirent les châtimens dont Dieu menace le « bien mal acquis ». Retenir le salaire des ouvriers, c'est commettre un des péchés qui crient vengeance contre le ciel.¹

II. *La fraude consiste à nuire au bien du prochain par ruse.*

649. — **La poudre pour les maux de dents.** — Un monsieur bien mis commanda un soir un souper fin dans un restaurant, mais à peine eut-il touché au premier plat, qu'il jeta couteau et fourchette et étouffa un cri de douleur dans sa serviette. L'hôte, accourant tout effrayé, lui demanda ce qu'il avait, et l'étranger lui conta qu'il était tourmenté d'un terrible mal de dents depuis plus de quinze jours. Tout le monde fut saisi de pitié pour le pauvre souffrant, quand quelques instans après un homme portant un coffret entra, s'assit à une table et demanda un verre de bière. Voyant l'étranger, qui se tordait de douleur, il lui dit : « Monsieur, je connais un remède, et ouvrant aussitôt son coffret, il en tira un petit paquet enveloppé d'une feuille d'étain, l'ouvrit et dit à l'étranger : « Mouillez votre doigt, plongez-le dans cette poudre blanche et puis appliquez-le à la dent malade. » Le monsieur se conforma à l'instruction, et après quelques instans il s'écria : « Excellent ! toute douleur a disparu ! » Il paya le paquet un écu et invita l'homme à souper avec lui. Naturellement tous les convives voulurent acheter de cette poudre merveilleuse, et l'étranger vendit une centaine de paquets. Mais quand plus tard l'un d'eux eut mal aux dents, et qu'il eut recours à cette poudre — chose étrange — elle ne soulagea personne, car ce n'était que de la craie. La fraude était découverte : les deux

¹ Voir plus loin les exemples concernant ces péchés.

étrangers s'étaient entendus pour tromper le public et avaient trop bien réussi. — Ce fait prouve avec quelle ruse procèdent les trompeurs ; on doit donc toujours être sur ses gardes et ne pas se hâter de prêter confiance à des étrangers.

650. — **Le marchand de tableaux trompé.** — Un individu de bonne apparence entra dans le magasin d'un antiquaire et fit choix d'une belle peinture. Le marchand en demanda 800 fr. et l'amateur faisant semblant de n'avoir pas d'argent sur lui, promit de revenir le lendemain vers 6 heures. Le marchand promit de lui réserver le tableau, mais à 4 heures un autre amateur se présenta pour le même tableau. L'antiquaire lui fit comprendre qu'il était déjà vendu au prix de 800 fr., mais le nouvel acheteur en offrit 1200, et puis voyant le commerçant indécis, il lui donna sa carte en disant : « Voici mon adresse. Si vous réussissez à rompre le premier marché, vous m'enverrez le tableau, demain à 8 heures. » Le premier amateur étant revenu à 6 heures, une vive discussion s'engagea jusqu'à ce que le marchand se déclarât prêt à lui donner un dédit de 200 fr., pensant qu'il lui resterait toujours un beau bénéfice. Le lendemain le commis porta le tableau dans la maison indiquée, mais y apprit à son grand étonnement que l'amateur était inconnu. L'antiquaire avait été dupé par deux fourbes et les 200 fr. étaient perdus. — Cet incident prouve que les filous se cachent souvent sous des dehors d'hommes distingués. C'est pourquoi il faut, quand on a affaire à des personnes inconnues, se souvenir du proverbe : « Défiance est mère de la sûreté. »

III. *L'usure ne profite guère.*

651. — **Un usurier qui nie en justice.** — Un paysan à court de 200 frs. alla en ville chez un usurier et le pria de lui prêter cet argent. L'agioteur y consentit, mais à la condition que le paysan certifiât en avoir reçu 300. Forcé de se procurer l'argent à tout prix, le malheureux signa le billet, et en rentrant, il raconta le fait dans une auberge. Un gendarme qui s'y trouvait par hasard l'entendit, et allant au paysan lui dit : « Venez avec moi devant le juge, je vous tirerai d'affaire. » Le paysan suivit le gendarme au palais de justice et, après les dépositions d'usage, on dressa un procès-verbal. En même temps un mandat d'arrêt était lancé contre l'usurier, auquel, quand il fut arrivé, l'huisier demanda s'il avait prêté 200 frs. à un paysan. « Non,

répondit-il, je n'ai pas prêté d'argent aujourd'hui.» Là-dessus on fit appeler le paysan. «Connaissez-vous cet homme? demanda le juge. — Non. — Lui avez-vous prêté de l'argent aujourd'hui? — Non. — Vous doit-il par hasard de l'argent? — Non.» Alors l'huissier lui tendant un papier, demanda qu'il le signât, et d'une main tremblante l'usurier apposa sa signature au bas de ses déclarations. Le soir même l'usurier se rendit chez son créancier et lui dit : «Je pense que vous ne me ferez pas perdre mon argent.» Mais l'autre répliqua : «Je pourrais ne rien vous payer. N'avez-vous pas déclaré en justice que je ne vous dois rien? Mais je suis plus honnête que vous; je vous paierai ce que je vous dois, mais vous perdrez les 100 frs. sur lesquels vous comptiez.»

652. — **L'usurier en prison.** — Pierre-le-Cruel, roi de Castille, n'était pas — comme le prouve son surnom — homme à se laisser duper. Un jour il apprit qu'un riche faisait l'usure et ruinait beaucoup de gens; puis s'étant assuré du fait, il fit jeter l'usurier en prison. Il donna ordre au geôlier de ne lui passer d'autre nourriture que du pain et de l'eau et contre bon paiement. Le prisonnier réclamant de la nourriture, le geôlier exigea une somme considérable. Le vieil avare répondit, qu'il préférerait mourir plutôt que de payer ce prix fou; mais la faim se faisant sentir, il renouvela sa demande. Cette fois le geôlier exigea le double, et l'avare dut se résigner à payer, s'il ne voulait mourir d'inanition; malheureusement le dîner était si maigre, qu'il s'exaspéra de nouveau, et force lui fut encore de déboursier une somme énorme pour un peu de pain. De cette façon la fortune de l'usurier se dissipa en peu de jours. Alors le roi le fit appeler et lui dit : «J'espère que tu as compris avec quelle grande difficulté les pauvres gens se procurent des vivres nécessaires. Sois donc indulgent envers eux et cesse de faire l'usure; si tu me promets de t'amender, je te remettrai en liberté, mais si tu as le malheur de récidiver, je te ferai mourir de faim.» — Le vieil usurier ne recommença plus.

653. — **Un usurier atteint de folie.** — Saint Bernardin de Sienne raconte le fait suivant: Dans les environs de Rimini, régnait en l'an 1400 une famine telle que beaucoup d'habitants succombèrent. Un bourgeois avait bien dans ses greniers une grande quantité de grain, mais il ne voulait pas encore le vendre. Bien que le prix d'un boisseau de seigle s'élevât à 40 frs., il attendait encore, espérant qu'il

monterait à 50. Comme ses concitoyens ne cessaient de l'importuner, il se retira à la campagne, et de là se renseignait à tout moment sur le prix du froment. Un jour, à son grand étonnement, il vit des voitures de grain passer devant sa villa, et quand il demanda au voiturier d'où provenaient ces sacs de blé, celui-ci lui répondit que deux vaisseaux de blé étaient arrivés et qu'on avait vendu le boisseau à 3¹/₂ frs. L'avare, atterré, ne cessait de répéter : « 3 frs. et demi » ; à tout ce qu'on lui disait, il ne faisait que répondre : « trois frs. et demi. » Il était devenu fou, et fut transporté dans une maison d'aliénés où il mourut. — L'usure et l'avarice attirent la malédiction de Dieu. Des malheureux meurent souvent de faim après avoir perdu la raison ; aussi est-il juste qu'un avare, qui en est cause soit frappé d'aliénation mentale.

IV. *On doit rendre le bien d'autrui ; la probité attire la bénédiction de Dieu.*

654. — **L'argent trouvé par hasard dans un habit.** — A Berlin une pauvre servante, sans place depuis quelque temps, se vit dans la nécessité de vendre une partie de ses vêtements, pour ne pas mourir de faim. Elle céda donc à une pauvre veuve une robe d'hiver, qui lui venait de sa mère ; mais au bout de quelques jours la veuve lui rapporta le vêtement en lui disant : « Quoique je sois très pauvre et que j'aie trois enfants à nourrir, je suis une honnête femme ; voilà votre robe, rendez-moi les deux écus qu'elle a coûtés. » La servante qui ne comprenait guère ce que la veuve voulait dire, s'excusa en lui affirmant qu'elle n'avait pas d'argent pour le moment. Alors la veuve lui dit : « J'ai trouvé 100 marks cousus dans la doublure de cette robe avec une lettre de votre mère, où celle-ci vous dit qu'elle avait épargné cette somme à force de travail, pour que vous ayez un peu d'argent dans le besoin. » Qu'on s'imagine la joie de la pauvre servante ! — Cette veuve mérite la plus haute estime pour la probité dont elle fit preuve malgré sa détresse. Tout le monde devrait être aussi honnête ; Dieu ne manquerait pas de récompenser une pareille probité.

655. — **Le millionnaire dans l'omnibus.** — Il y a quelques années un millionnaire de Bruxelles prenait plaisir à éprouver la probité des gens qu'il rencontrait. Quand il voyageait en omnibus, il s'asseyait à côté du conducteur, recevait l'argent et remettait les tickets aux passagers. Quand le conducteur devait rendre de l'argent, le monsieur en ajoutait secrètement de sa bourse, puis il observait atten-

tivement son monde : tous comptaient leur argent et quoiqu'ils remarquassent qu'ils en avaient reçu plus qu'il ne leur en revenait, ils l'empochaient aussitôt. Personne n'ignorait que le conducteur n'avait qu'un traitement bien minime, mais aucun des voyageurs n'avait la générosité de lui restituer le surplus. Une fois pourtant une jeune fille appela le conducteur et lui dit en remboursant l'excédent : « Monsieur, vous m'avez rendu trop d'argent. » Le millionnaire en fut tellement charmé, qu'il prit des renseignements sur cette jeune personne et en fit son héritière. Après la mort de l'original voyageur, la jeune fille, pauvre couturière, hérita de plus d'un million. — L'honnêteté est déjà récompensée ici-bas.

656. — **Une fillette pleurant dans la rue.** — L'histoire suivante prouve que la probité ne nuit pas : Un brave homme vit un jour dans les rues de Prague une petite fille qui pleurait amèrement. Il s'approcha et lui demanda la cause de sa désolation. « Je devais, répondit l'enfant, acheter du pain pour mes parents et je viens de perdre mon argent. — C'est fort triste, lui dit le passant, mais pourquoi ne fais-tu pas mieux attention ? — Sans doute, répondit la fillette ; je voudrais bien souffrir la punition que j'ai méritée, mais je plains mes pauvres parents, qui ont gagné l'argent par un pénible travail. » Le bourgeois, enchanté de la générosité de l'enfant, lui donna une couronne et s'éloigna. Quelques instants après, il entendit des pas derrière lui, et se retournant il vit la petite fille qui venait lui rapporter la pièce d'argent, en le remerciant et en lui disant qu'elle avait retrouvé l'argent perdu. Mais le brave homme refusa de le reprendre ; au contraire, il y ajouta encore une couronne que l'enfant ne voulut pas accepter, disant qu'elle n'avait fait que son devoir. Alors le généreux passant lui dit en souriant : « C'est précisément parce que tu as fait ton devoir, que tu mérites une récompense. » — Si les hommes récompensent ainsi la probité, quelle ne sera pas la récompense de Dieu !

657. — **500 sequins au lieu de 5.** — Une pauvre veuve à Rome, qui ne pouvait pas payer son loyer se montant à 5 sequins (45 frs.), risquait d'être mise à la porte avec ses enfants, et dans sa détresse, elle alla, accompagnée de sa fille, trouver le cardinal Farnèse,¹ connu pour sa bonté

¹ Il monta plus tard sur le trône pontifical et prit le nom de Paul III (1534-1549).

envers les pauvres. Elle lui exposa sa misère, et lui fit comprendre que sa famille n'était dans le besoin que parce qu'elle mettait la vertu bien au-dessus de l'argent. Le cardinal reconnut tout de suite que la veuve avait un caractère droit et généreux, et qu'elle méritait d'être secourue. Il écrivit quelques lignes sur un billet et dit à la femme de le porter à son secrétaire qui, après avoir lu la lettre, remit à la pauvre veuve 50 sequins; mais elle hésitait à accepter une aussi grande générosité, disant qu'elle n'avait pas demandé tant d'argent au cardinal, et qu'il avait certainement dû se tromper. Le secrétaire alla rapporter le fait au cardinal qui, touché de la probité de la pauvre veuve, répondit : « En effet, je me suis trompé, car j'ai écrit 50 au lieu de 500. Remettez-lui donc 500 sequins et dites-lui : « L'excédent sera pour la dot de votre fille. » Bien grande fut la joie de la pauvre mère! — Voilà la bénédiction de la probité. « J'étais jeune, a écrit le roi-prophète, mais jamais je n'ai vu le juste abandonné et ses enfants réduits à mendier. » (Ps. 36.)

658. — **Malhonnêteté punie.** — Un homme riche ayant perdu en ville une bourse contenant 100 pièces d'or, fit publier que celui qui la lui rapporterait intacte recevrait 20 écus de prime. Un pauvre homme qui avait ramassé la bourse se dit : « Mieux vaut 20 pièces d'or bien acquises que 100 gardées injustement. » Il se rendit donc chez le gentilhomme et lui remit ce qu'il avait trouvé. Mais celui-ci ne voulut plus tenir sa promesse, disant que la bourse contenait à côté de l'or une pierre précieuse d'un grand prix, et qu'avant de l'avoir recouvrée, il se garderait de donner la récompense promise. La justice s'en mêla et voici le jugement qui fut rendu : « L'intéressé affirme sur parole d'honneur qu'il y avait une pierre précieuse dans la bourse, et la cour n'a pas lieu de soupçonner la vérité de cette déposition. De son côté le trouveur déclare qu'il n'y avait pas de pierre précieuse dans la bourse, et cet homme ayant prouvé sa probité par la restitution de l'or, on ne saurait douter de son assertion. Il est donc à supposer que la bourse trouvée n'est pas celle que le réclamant a perdue; le pauvre homme pourra donc garder l'argent jusqu'à ce que le propriétaire se présente. » Personne ne se présentant, l'argent resta à l'honnête homme. — Voilà la récompense de la probité et la punition de la malhonnêteté.

V. La retenue d'objets trouvés porte souvent malheur.

659. — **Le maçon et le coffret muré.** — Un maçon, en

travaillant à une maison, vit dans l'orifice d'un égoût, qui coulait tout à côté, un petit coffret que sans doute quelqu'un avait caché là. Le maçon le prit, l'ouvrit et y trouva toutes sortes de bijoux, des bracelets, des bagues et une montre en or garnie de diamants. Sans rien dire à personne il garda les trésors trouvés, et au bout de quelques jours il se rendit à Leipzig dans un magasin d'orfèvrerie pour y vendre ces bijoux. Mais le joaillier le fit arrêter sur-le-champ, parce qu'il reconnut les bijoux comme appartenant à un riche orfèvre de la ville qui venait d'être volé et tué. Le maçon ne pouvant pas prouver qu'il avait trouvé le coffret, fut soupçonné d'être le meurtrier et condamné aux galères, où il expia cruellement sa peine, au lieu de jouir au moins de la récompense légale qu'il aurait reçue, s'il avait déclaré sa trouvaille à la police.

660. — **Deux hommes qui se disputent un billet de banque trouvé.** — En sortant de la caisse d'épargne postale, une jeune Viennoise perdit un billet de 100 couronnes. Un passant le ramassa et se sauva; mais deux hommes, dont l'un était honnête, tandis que l'autre était un fripon, avaient été témoins du fait. Le second, peu scrupuleux, rattrapa le jeune homme et exigea qu'il partageât avec lui la somme trouvée, mais celui-ci ne s'y prêta qu'après une longue discussion, et les deux compères se rendirent ensuite dans un bureau de tabac pour y échanger le billet. Mais l'autre témoin, un employé de la caisse d'épargne, avait suivi les deux hommes et avait tout observé de loin; voyant qu'ils entraient dans un bureau de tabac, il appela à la hâte un agent de police et lui raconta ce qui venait de se passer. L'agent garda l'issue du débit et arrêta les voleurs à leur sortie.

VI. *On doit éviter les vols les plus insignifiants, parce qu'ils mènent à des injustices plus considérables.*

661. — **Sévèrement puni d'un petit vol.** — Un enfant avait pris quelques petits riens à ses frères et en fut sévèrement puni par son père. «Père, lui dit l'enfant, pourquoi me punis-tu si durement, je ne leur ai pris que quelques petites choses.» — «Je te punis ainsi, répondit le père, afin que de petit voleur tu n'en deviennes pas un grand.» On commence par des riens pour finir par de grands crimes.

662. — **L'œuf volé.** — Un jeune meurtrier devait être exécuté. Avant le supplice, sa mère se rendit dans le cachot

pour l'embrasser une dernière fois. Mais le jeune homme la pria de n'en rien faire. «Mère, dit-il, si vous m'aviez puni, lorsque je vous rapportais le premier œuf volé, je ne serais pas allé si loin et je ne porterais pas ma tête sur l'échafaud.»

Des punitions du vol.

I. *Le voleur est découvert tôt ou tard.*

663. — **Les contrebandiers et la voiture de déménagement.** — Depuis des années des contrebandiers avaient réussi à faire entrer secrètement 60 litres d'huile par jour dans Paris et à frauder l'octroi pour 36 fr. Les contrebandiers conduisaient journellement en ville une voiture de déménagement munie d'un double fond, si bien que les douaniers n'avaient aucun soupçon et échangeaient même de temps en temps quelques paroles avec le voiturier. Mais un beau matin la voiture heurta un lourd tombereau, juste devant le bureau de l'octroi, et au grand étonnement de chacun, une grande quantité d'huile s'échappa de la voiture endommagée. Les douaniers arrivent, visitent la voiture et reconnaissent que c'est une voiture de contrebandiers. Ceux-ci ayant fraudé la ville de plusieurs milliers de francs, furent condamnés à une amende énorme et à la prison (1903). — L'ancien proverbe est toujours vrai : «Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse.»

664. — **Les souris révélatrices.** — Un jeune garçon meunier volait de la farine à son maître, et la cachait dans le grenier à foin pour l'emporter durant la nuit. Mais des souris ayant rongé le sac, le garçon meunier perdit de la farine en sortant du moulin pour aller chez le recéleur. Le lendemain les passants, voyant la trace du larron, en avertirent le meunier, qui fit arrêter et punir le jeune voleur.

665. — **Le cheval harassé de fatigue.** — Au mois de juin 1907, les journaux de Berlin annoncèrent la nouvelle suivante : Un officier très connu aux courses avait un cheval favori. Un jour il constata, à sa grande désolation, que son cheval tombait d'épuisement, et il lui était impossible de s'expliquer cette faiblesse étrange ; aussi, ne voulant plus fatiguer son cheval, résolut-il de faire une promenade à pied. Le soir il rentra en voiture, et grande fut sa stupeur en constatant dans l'attelage son propre cheval.

Aussitôt il interrogea le cocher, et apprit ainsi que son palefrenier prêtait souvent son cheval pour des courses de nuit contre un remboursement de deux marcs. Naturellement le cheval fut tout de suite remis à l'écurie et le palefrenier fut puni de plusieurs mois de prison.

666. — **Le sansonnet du garde-forestier.** — Un garde-forestier avait un sansonnet apprivoisé, auquel il avait appris quelques mots. Quand il lui demandait par exemple : « Sansonnet, où es-tu ? », il répondait : « Me voilà ! » Un garçon du village voisin vint un jour chez le garde-forestier, et ne trouvant personne dans la chambre, il attrapa le gentil oiseau et le mit dans sa poche. Il allait s'esquiver, quand le garde-forestier rentra, et voulant faire plaisir à l'enfant s'écria : « Sansonnet, où es-tu ? » — « Me voilà ! » cria-t-il de toutes ses forces dans la poche du petit voleur, qui devenant tout rouge de honte, et promit sincèrement de ne plus se permettre le moindre vol.

667. — **Le voleur de chevaux à la foire.** — Pendant une belle nuit, on vola à un paysan son meilleur cheval. Peu après il alla à la foire pour en acheter un autre, et à sa grande surprise il y reconnut le sien. Aussitôt il le prit par la bride et s'écria : « Ce cheval est à moi. On me l'a volé il y a trois jours. » Mais le maquignon qui le tenait lui dit : « Monsieur, vous êtes dans l'erreur. J'ai ce cheval depuis plus d'un an. » Prompt comme l'éclair le paysan couvrit les yeux du cheval de ses mains et s'écria : « Eh bien, si vous l'avez depuis un an, dites-moi de quel œil est-il borgne ? — De l'œil gauche », répondit l'individu sans broncher. Mais le paysan lui dit : « Vous n'y êtes pas, il n'est pas borgne de l'œil gauche. » Un peu déconcerté l'autre reprit : « Ai-je dit de l'œil gauche ? Je me suis trompé, je voulais dire de l'œil droit. — Le voilà pris, s'écria le paysan en découvrant les yeux du cheval, il est évident que cet individu l'a volé, car il n'est borgne ni de l'œil gauche ni de l'œil droit. » La foule qui était accourue éclata de rire et se mit à battre frénétiquement des mains à la vue du voleur, forcé de rendre le cheval.

II. *Le vol mène à la pauvreté.*

668. — **La cigogne sacrilège.** — Dans l'antiquité on racontait la fable très instructive d'une cigogne qui aperçut de son nid un autel sur lequel on brûlait la chair d'une victime. Aussitôt elle vole sur l'autel, saisit en passant un lambeau de chair et s'en retourne dans son nid. Voyant

que son premier larcin avait réussi, elle chercha un second morceau ; mais en revenant au nid, elle le trouva en feu : une braise ardente était restée attachée au premier lambeau de chair et avait incendié le nid. — Il en est de même de l'homme qui vole le bien d'autrui : tôt ou tard il perd encore le sien.

669. — **Le lièvre et la bourse.** — Un propriétaire de Montmagni rentra un jour (en 1897) avec le prix d'un cheval qu'il avait vendu. Dans son vignoble, derrière la maison, il entendit un bruit étrange, et en s'approchant, il vit un superbe lièvre pris au collet. Il saisit le lièvre et comme celui-ci se débattait, il lui serra la gorge avec le cordon de sa bourse en cuir ; mais le lièvre d'un effort désespéré se dégagea, emportant la bourse du propriétaire ébahi.

III. *Le voleur risque souvent sa vie et meurt misérablement.*

670. — **Un lièvre sur une île.** — Pendant une grande inondation, un lièvre se réfugia sur un îlot. Un homme voyant le lièvre sauta dans une barque se promettant de l'attraper, quoique la chasse fût chèrement louée. Arrivé à l'îlot, il attacha la barque tant bien que mal et chercha à s'emparer du lièvre. L'animal effrayé fit un bond prodigieux et sauta dans la barque, qui se détacha par suite de la secousse. Mais l'homme ne savait pas nager, et il dut rester deux jours sur l'île jusqu'à ce que l'eau se fût retirée. Si par hasard l'inondation avait duré plus longtemps, il serait mort de faim. — Les braconniers pêchent parce que très souvent ils exposent leur vie.

671. — **La borne reculée.** — Un paysan recula la borne de son champ, voulant gagner par là quelques pouces de terrain. Quelques jours après il était occupé à cueillir des fruits sur un arbre, mais malheureusement la branche sur laquelle il se trouvait se cassa et le paysan fut précipité dans le vide. Cette chute qui par elle-même aurait été sans conséquence, lui devint funeste : il tomba sur la borne qu'il avait reculée et s'y blessa grièvement à la tête, tandis qu'il serait tombé sur le gazon, s'il n'avait pas commis son injustice. — « On est puni par où l'on a péché. »

Ne souille pas tes mains du bien d'autrui,

Car aucun voleur n'a bien fini.

672. — **Les enfants et la dynamite volée.** — Dans un village hongrois où presque tout le monde était occupé à

la moisson du maïs, plusieurs garçons s'amusaient autour d'un petit feu, dans lequel ils faisaient rôtir la polenta. Tout en jouant, l'un d'eux raconta à ses camarades que son père avait rapporté de la fabrique où il travaillait de grandes quantités de dynamite. Cédant aux instances de ses amis, l'enfant rentra pour chercher quelques cartouches, et curieux de voir l'effet qu'elles produiraient, ils les jetèrent dans le feu. Une terrible explosion s'en suivit et les lambeaux sanglants des cinq enfants furent projetés au loin ; même plusieurs ouvriers qui se trouvaient à 50 ou 60 pas furent grièvement blessés : chacun se sauvait épouvanté. Lorsque la fumée fut dissipée, on reconnut la cause du malheur et du terrible châtement encouru par le vol.

673. — **Le voisin qui tombe dans son propre piège.** — Tandis que ses parents travaillaient dans les champs, un enfant de quatre ans était resté seul à la maison, quand le voisin, qui était le parrain de l'enfant, entra et lui demanda où son père mettait son argent. L'enfant le lui montra et le voisin s'appropriâ la somme ; mais voulant ensuite se débarrasser de l'enfant, unique témoin de son vol, il résolut de l'étrangler à la balançoire, qui se trouvait dans la chambre. Il dit donc à l'enfant qu'il allait lui montrer une nouvelle façon de se balancer, et ayant fait un nœud coulant dans la corde, il lui dit : « Vois-tu, mon enfant, pour te balancer tu passeras ta tête dans le nœud et alors cela ira tout seul. » L'enfant répondit naïvement : « Mais je n'y arrive pas encore, montrez-moi comment cela se fait. » Le parrain modèle monta sur une chaise, passa la tête dans le nœud et fit quelques mouvements de balançoire ; mais la chaise bascula et le voleur pris sans le vouloir se débattait dans le lacet. L'enfant s'amusa d'abord beaucoup de cette singulière façon de se balancer mais lorsque la langue commença à sortir démesurément de la bouche et que la figure prit une teinte violacée, il s'enfuit en pleurant. Bientôt les voisins et les parents accoururent, mais l'homme dans le nœud coulant était mort. — Ce fait prouve que les voleurs meurent souvent misérablement et que le proverbe a raison : « Qui tend un piège à autrui, s'y prend le premier. »

IV. *Le voleur perd son âme.*

674. — **Le panier de terre et la veuve.** — Un avare avait acquis injustement le champ d'une pauvre veuve, et un jour qu'il s'y trouvait, elle lui demanda l'aumône d'un

panier de terre. Le riche avare y consentit avec un sourire railleur, et la pauvre vieille remplit son panier, mais ne put le porter parce qu'il était trop lourd. L'homme riche voulut lui aider, mais ne réussit non plus à le soulever. «Eh bien, lui dit alors la veuve, si ce panier de terre vous semble déjà trop lourd, comment porterez-vous tout ce champ dans l'éternité?» — Le vol mène en enfer.

675. — **Au lieu d'une âme nous en aurons trois.** — Un richard, qui avait volé le bien de pauvres orphelins, ordonna à son lit de mort à ses trois fils de restituer aux propriétaires légitimes la fortune injustement acquise. Les fils le promirent, mais le père mort, ils s'entendirent pour partager l'argent entre eux. Le père était déjà dans le cercueil, quand un vieil ermite, ancien ami du défunt, vint les voir. Les trois frères l'accueillirent et lui demandèrent : «Quelles nouvelles du désert? — Rien de bon, répondit le vieillard, en passant près d'un ravin j'entendis une voix, criant d'un accent lamentable : «L'âme de l'homme que je tenais depuis longtemps m'a échappé : il a ordonné à ses trois fils de restituer le bien volé.» Peu après un ricanelement retentit à mon oreille et une autre voix disait d'un accent triomphant : «Réjouis-toi plutôt, car au lieu d'une âme nous en aurons trois.» Les frères furent saisis de terreur, et l'aîné dit aux plus jeunes : «Ces deux voix étaient les voix des démons, qui parlaient de notre père et de nous. Obéissons plutôt à notre père et restituons le bien mal acquis.» Les autres frères y consentirent, et avant de partir l'ermite leur confia qu'il connaissait l'injustice de leur père. «Il m'a prié, leur dit-il, de veiller après sa mort à ce que vous accomplissiez ses ordres et que vous restituiez l'argent volé. C'est pourquoi je suis venu : rendez donc ce bien et sauvez vos âmes!» — Il est souvent très difficile d'engager un voleur à restituer le bien mal acquis.

676. — **Trois fils dont aucun ne veut se faire brûler la main.** — Saint Alphonse raconte qu'un homme riche, connu pour ses fraudes, eut la gangrène au bras et allait mourir. On appela un prêtre, qui avertit le malade de son obligation de restituer le bien volé. «Mes trois enfants, dit le moribond qui ne voulait pas en entendre parler, seraient réduits à mendier.» Le prêtre employa une ruse pour convertir le mourant, et lui dit, qu'il connaissait un moyen infaillible pour le guérir de la gangrène : «Il faut, déclara-t-il, qu'un homme se fasse brûler la main, afin que la graisse en coule sur votre bras.» Les trois fils furent appelés,

mais aucun ne voulut se prêter à l'opération. «Voyez donc, lui dit le prêtre, vos fils ne veulent même pas être brûlés pendant quelques instants pour leur père, et vous êtes prêt à vous faire torturer pour eux durant toute l'éternité, et non seulement à une main, mais au corps entier, et ce qui est pire, à l'âme.» A ces mots le moribond lui dit : «Vous m'avez dessillé les yeux ; je vais me confesser et restituer le bien volé.»

V. *La malhonnêteté est aussi punie par le bras séculier.*

677. — **La main coupée à Munster.** — Autrefois les punitions des criminels étaient plus dures qu'aujourd'hui, comme le prouve le fait suivant : En 1648 les puissances conclurent à Munster la paix dite de «Westphalie», qui termina la guerre de 30 ans. L'un des échevins faussa un document concernant le traité de paix, et la falsification fut punie de l'amputation de la main droite du secrétaire coupable. Cette main, dont il ne reste aujourd'hui que les os, est encore conservée dans la salle de la paix à Munster. — Comme la justice humaine punit le vol et la fraude, Dieu punira dans l'éternité ceux qui violent le 7^{me} commandement.

Des devoirs envers l'honneur du prochain.

I. *On ne doit pas témérairement penser du mal d'autrui.*

678. — **La bague cachée sous le plancher.** — Une dame avait perdu une bague précieuse, enrichie de diamants, mais toutes ses recherches pour la retrouver furent inutiles. A la fin elle soupçonna du vol sa servante et la menaça même de la justice. Comme elle était la fille d'honnêtes gens, celle-ci se jeta à l'eau, craignant le déshonneur ; mais plusieurs années après, le plancher fut renouvelé et les ouvriers ne furent pas peu étonnés en trouvant sous une planche la bague perdue, qui avait dû glisser entre une fente du vieux plancher. Nous laissons à penser les regrets et les remords de la maîtresse si défiante ; par ses soupçons non fondés elle avait causé la mort d'une innocente. — L'homme soupçonneux cause souvent de grands maux et se charge parfois d'une lourde responsabilité.

679. — **L'orfèvre et son apprenti.** — Un orfèvre qui avait un brave apprenti, trouva un jour deux pierres précieuses à côté du lit du jeune homme, dans une fente de

l'embrasure de la fenêtre. Aussitôt il regarda l'apprenti comme un voleur, et quoique celui-ci protestât de son innocence, il le chassa très durement. Mais plus tard il trouva de nouvelles pierres précieuses à la même place; il se mit en observation et vit qu'une pie, apprivoisée par l'apprenti, y portait les pierres les plus éclatantes. Il regretta alors ses soupçons injustes et le traitement infligé à l'apprenti, mais il était trop tard.

Hommes, sujets à l'erreur, gardez-vous des soupçons,
Car ils sont pires que les plus subtiles poisons.

680. — **La corneille voleuse et le serviteur innocent.** —

Une pauvre famille avait une chèvre qui était son unique ressource et qui un jour tomba dans un précipice. Les enfants étaient désespérés, seule la mère mettait sa confiance en Dieu, quand tout à coup une corneille, qu'un des enfants avait apprivoisée, revint, portant un ducat dans le bec. Les enfants voulurent garder l'argent, mais le père leur dit : « Non, cet oiseau l'a volé quelque part, il ne nous est pas permis de le garder; je vais m'informer du propriétaire et le lui rendre. » Vers le soir il entendit un bruit insolite dans la maison voisine : c'était le maître qui gourmandait son serviteur, et le pauvre homme comprit distinctement ces paroles : « Vaurien, tu m'as volé une des vingt pièces d'or que j'ai reçues pour le bœuf. Rends-la, sinon tu passeras un mauvais quart d'heure. » A ces mots, le pauvre homme courut expliquer le fait au voisin, qui eut honte de son emportement et donna le ducat au serviteur, tandis qu'au pauvre voisin il fit cadeau d'une chèvre pour qu'il n'ébruitât point l'affaire. — Ce fait prouve d'une part les suites funestes des soupçons, d'autre part les heureuses conséquences de la probité.

681. — **Un moine qui se réjouit à la vue d'un bandit mort.** —

Celui qui a une véritable charité envers le prochain, n'en pense pas de mal. « La charité, dit S. Paul, ne pense point de mal. » (I Cor. 13, 8.) Voici un trait qui le confirme. Le supérieur d'un couvent fut appelé auprès d'un ermite mourant, pour lui administrer les derniers sacrements. Il y alla accompagné d'un pieux frère convers, et chemin faisant ils virent qu'ils étaient suivis d'un homme qui assista aussi à l'administration des sacrements avec le plus profond recueillement; mais son regard farouche et toute sa conduite révélaient un brigand. Lorsque le religieux et le frère se remirent en route, l'homme les suivit de nouveau disant que lui aussi voulait se confesser. Le moine

craignant quelque piège, pressa le pas, mais le brigand les suivait du même pas. Le prêtre effrayé se mit à courir, et le brigand fit de même ne cessant de les appeler, quand il poussa un cri et tomba. Les deux religieux rebroussèrent chemin et le trouvèrent mort, nageant dans son sang, il s'était fracassé la tête sur un rocher. Tandis que l'abbé était consterné de sa mort, le pieux frère s'en réjouit. Scandalisé, le moine lui demanda pourquoi il y prenait plaisir? « Je me réjouis, répondit le frère naïvement, parce que je suis sûr que le Seigneur Jésus lui a pardonné comme au larron sur la croix. » — Un esprit mal intentionné aurait pu croire que le frère avait une joie maligne.

II. *On ne doit pas sans raison parler des défauts du prochain.*

682. — **Avaler quelque chose de travers.** — Hufeland, célèbre médecin berlinois († 1836), dit un jour : « Les gens toussent quand ils avalent quelque chose de travers, s'ils toussaient chaque fois qu'ils parlent de travers, ce serait pire qu'une coqueluche universelle. » — Les saints aussi sont d'avis que les péchés de langue sont les plus nombreux; ils forment, à leur avis, près d'un tiers de tous les péchés.

683. — **Un guide fou.** — La médisance est un signe de folie. Dans une ville d'Italie plusieurs étrangers entrèrent dans une maison d'aliénés pour la visiter en détail, et voyant que le portier était absent pour le moment, ils s'adressèrent à un jeune homme qui se trouvait là et qui s'empressa de se mettre à leur disposition. Il leur fit d'abord visiter le jardin, et chaque fois qu'ils passaient auprès de quelque malade, il leur disait de quelle idée fixe celui-ci était hanté. « Voyez ce monsieur, dit-il, en le montrant du doigt, il s'imagine être l'empereur de Russie; cet autre-là croit être mort et enterré; celui-ci prétend avoir une meule dans le cerveau. Mais le plus grand de tous les fous, c'est ce jeune homme que vous voyez par là, car il s'imagine être Dieu le Fils. Pourtant il n'en est rien, car autrement j'en saurais quelque chose, puisque je suis moi-même Dieu le Père. » A ces mots les étrangers reconnurent que le jeune homme était lui-même fou. — Ce pauvre discernait donc parfaitement les défauts des autres aliénés, le sien il l'ignorait. Il en est de même de beaucoup de gens qui s'occupent des fautes du prochain au lieu des leurs; s'ils cherchaient à se corriger eux-mêmes, au lieu de vouloir

corriger le prochain, ils seraient bientôt meilleurs. «Otez d'abord la poutre de votre œil, disait N.-S., et alors vous songerez à ôter la paille de l'œil de votre frère.» On peut aussi appliquer à ce sujet le proverbe : «Chacun pour soi, Dieu pour tous.»

684. — **Arrêtez-le!** — Il y a des gens qui médisent pour cacher leurs propres fautes. — Un homme surpris en flagrant délit s'enfuit : on lui fit la chasse pour le livrer aux gendarmes, et l'on criait : «Arrêtez-le! arrêtez-le!» en le montrant du doigt. Mais le rusé criminel se mit aussi à crier à tue-tête : «Arrêtez-le! arrêtez-le!» en montrant du doigt quelque être imaginaire. Par cette manœuvre il détourna l'attention de la foule et parvint à s'échapper. — Il en est de même de certaines personnes en défaut : elles attirent l'attention sur les fautes d'autrui, pour qu'on ne s'occupe pas des leurs.

III. *On ne doit pas **calomnier** le prochain, c'est-à-dire, on ne doit pas lui attribuer des fautes qu'il n'a pas commises.*

685. — **Saint Athanase et la femme accusatrice.** — Saint Athanase, évêque d'Alexandrie († 371), défendit héroïquement le dogme de la divinité de J.-Ch. contre les Ariens : aussi avaient-ils juré sa perte, et un jour ils soudoyèrent une femme pour l'accuser d'être venue chez elle pour la séduire. Elle fut citée devant un concile de 60 évêques ariens, rassemblés à Tyr (335), et saint Athanase fut appelé à se justifier. L'évêque arriva, accompagné d'un prêtre nommé Timothée, qui, allant droit à la femme impie, lui dit : «Comment pouvez-vous prétendre que je sois venu dans votre demeure et vous ai sollicitée au péché?» — «Oui, c'est toi, s'écria l'indigne créature, je te reconnais bien.» Les évêques ariens se virent dans le plus grand embarras et chassèrent la femme sur le champ. — Il serait à désirer que tout calomniateur fût ainsi découvert.

686. — **Un calomniateur de Pie IX sévèrement puni.** — Trois ans après la mort de Pie IX († 1878), Léon Taxil, journaliste tristement célèbre, publia sous le titre tapageur : «Les amours secrets de Pie IX», un roman où il imputait au pape les plus affreuses infamies. Un neveu du pape, le comte Girolamo Mastai, porta plainte et demanda 100.000 frs. de dommages-intérêts, parce que cette atroce calomnie contre son oncle ternissait sa propre réputation et compromettait son avenir. La cour de Montpellier déclara que

les accusations lancées dans le roman contre le Saint-Père étaient de pures calomnies et condamna l'auteur à 60.000 frs. de dommages-intérêts, plus 5000 frs. pour faire publier le jugement dans 60 journaux. — On se garderait de ternir la réputation du prochain, si l'on était sûr que le calomnié portât plainte.

IV. *On ne doit pas écouter des propos diffamants, mais chercher à les empêcher.*

687. — **La devise de saint Augustin.** — Saint Augustin, évêque d'Hippone, en Afrique, ne voulait pas que ses convives échangeassent des propos diffamants, aussi avait-il fait graver sur la table l'inscription suivante :

« Bannis de cette table soient les mauvais plaisants,
Qui pour nous amuser, médisent des absents. »

L'original latin était conçu ainsi :

« Quisquis amat dictis absentis rodere vitam
Hanc mensam vetitam noverit esse sibi. »

688. — **Les absents sont là!** — Victor Hugo († 1885) avait l'habitude, chaque fois qu'il invitait des amis, de placer dans la chambre un fauteuil vide, sur le dos duquel on avait inscrit ces mots : « Les absents sont là! » Il n'était permis à personne de s'y asseoir, et d'abord les amis du poète crurent à une originalité superstitieuse, mais plus tard ils connurent le rôle du fauteuil. Le poète voulait par là préserver les absents de toute médisance et de toute calomnie ; il voulait dire : ayez autant d'égards en parlant des absents que s'ils étaient parmi vous. — On ne dit évidemment pas de mal d'un homme en sa présence.

689. — **Un évêque envoie chercher un absent.** — Un évêque avait invité plusieurs personnages distingués, et l'un d'entre eux se prit à médire d'un absent. L'évêque et les autres convives s'en montrèrent peïnés, et pour faire taire le calomniateur, le maître de la maison ordonna à haute voix à un serviteur de faire venir le calomnié. Le calomniateur en fut si gêné, qu'il pria l'évêque de révoquer l'ordre et ne médit plus de la journée.

690. — **Récitons alors un chapelet pour lui.** — Un moine se trouvait tout seul dans un compartiment de chemin de fer. Au bout de quelque temps une dame monta dans le train, portant assez ostensiblement son chapelet, sans doute afin de passer pour une personne pieuse. A peine assise, elle commença à parler de son voisin et d'en médire à tort et à travers. Le moine lui dit : « Eh bien,

madame, récitons alors tout de suite un chapelet pour son amendement.» — Il y a encore d'autres moyens pour imposer silence aux mauvaises langues. Dans de pareils cas il est bon de parler d'autre chose ou encore de défendre ou d'excuser le prochain. Si l'on n'obtient pas le résultat espéré, on doit, surtout si l'on est son supérieur, réprimander le médisant ou le quitter.

V. *On ne doit pas injurier le prochain ; les injures ont souvent des suites funestes.*

691. — **La vengeance de Frédéric Barberousse.** — La femme de l'empereur Frédéric Barberousse vint un jour dans la grande et puissante ville de Milan ; elle fut saisie par la populace, liée à rebours sur un âne et conduite par la ville pour être la risée du peuple. En apprenant cet outrage, l'empereur marcha sur Milan à la tête d'une grande armée et l'assiégea pendant un an et demi, s'appêtant à une vengeance terrible. Il fit détruire les aqueducs, coupa les vivres, et la famine éclata si terrible que Milan se rendit à la merci du vainqueur. Les hommes du peuple furent contraints de paraître devant l'empereur, une corde au cou, pour montrer qu'ils avaient mérité le gibet en injuriant l'impératrice, et les nobles devaient défilér, leurs épées suspendues au cou, avouant ainsi qu'ils avaient mérité la peine capitale. Puis, après que tous eurent déposé leurs armes, l'armée impériale pilla la ville, et enfin les fortifications furent rasées. Au départ de Barberousse l'opulente ville n'était plus qu'une ruine au milieu d'un désert. — Ce qui s'est passé en grand dans cette lutte, arrive très souvent en petit dans la vie ordinaire : l'injure provoque la ruine de celui qui la commet.

VI. *On ne doit pas croire légèrement ceux qui accusent ou diffament le prochain*

692. — **Les accusés changent de rôle.** — Il y a même des témoins en qui on ne peut avoir foi. A Varsovie un certain François Nowakowsky était accusé d'un crime, et lorsqu'il fut conduit devant le juge, il pria son compagnon de prison, jeune homme de 17 ans, nommé Zimny, qui avait été arrêté pour vol, de lui permettre de prendre sa place. A l'appel du nom de Zimny, Nowakowsky entra dans la salle du tribunal et fut conduit au banc des accusés. Quoique Nowakowsky n'eût pas la moindre ressemblance avec Zimny, le premier témoin dit : « Je reconnais en cet

homme l'individu qui, après avoir commis le vol, s'est sauvé, seulement il n'était pas aussi maigre qu'à présent.» L'accusé ne broncha pas, et garda le même silence quand deux autres témoins jurèrent qu'il était l'auteur du vol. C'est seulement lorsque le président lui demanda ce qu'il pouvait dire pour se justifier, qu'il répondit : «Je ne suis pas du tout Zimny, je m'appelle Nowakowsky. — Mais pourquoi cette substitution? lui demanda-t-on. — C'est que je voulais prouver aux juges le cas qu'ils peuvent faire des serments prononcés par ces témoins. . .» — Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, avait raison de se boucher une oreille, quand quelqu'un portait plainte. Le roi voulait dire par là : «Je ne te prête qu'une oreille, l'autre je la prêterai à l'accusé.

693. — **Un innocent condamné à mort.** — En 1906 un jeune homme fut exécuté à Giessen pour avoir assassiné et volé le curé Goll. La sentence avait été prononcée sur de simples indices, et le condamné protesta de son innocence, même en montant à l'échafaud, ne cessant de répéter qu'il était victime d'une fatale méprise. Deux ans après (septembre 1908) un Allemand vivant en Hollande avoua, criblé de remords, sur son lit de mort, qu'il était le meurtrier, et fit restituer à la paroisse plusieurs vases sacrés qu'il avait volés. Il déclara que sa conscience ne lui avait plus laissé de repos depuis l'exécution du jeune homme innocent. — Le 11 novembre 1898 une marchande, Anne Kranzinger, âgée de 70 ans, fut assassinée et volée dans le village de Siegertshaft, en Autriche. La femme d'un cordonnier, Thérèse Gietzinger, ayant eu de la lumière dans sa chambre cette nuit là, on la soupçonna du crime; on fit une visite domiciliaire et l'on découvrit des taches de sang, tant dans la maison qu'à ses souliers. Quoique la femme pût expliquer les taches de sang à ses souliers, elle fut arrêtée, déclarée coupable du meurtre par le jury et condamnée à la peine de mort, que l'empereur commua en une détention de 20 ans. Quatre ans après le paysan Mathias Kaufmann, âgé de 70 ans, eut une dispute avec sa fille, qui lui dit dans sa surexcitation : «Père! auriez-vous envie de me traiter comme la vieille Kranzinger?» Des passants, qui avaient entendu ces paroles, les rapportèrent à la justice, et le véritable meurtrier fit des aveux complets. La femme condamnée innocemment fut remise en liberté, mais dans la prison de Schwaz sa robuste santé s'était ruinée. — Vers la même époque on lisait dans les journaux d'autres erreurs judiciaires; plusieurs cours de

justice avaient condamné à mort des innocents, sans autres preuves que celles qui provenaient d'indices contestables. — Les jurés qui sont ainsi cause de la mort d'un innocent par un vote inconsidéré sont souvent déjà punis ici-bas : tous les juges iniques qui avaient condamné à mort la Pucelle d'Orléans moururent d'une mort prématurée.

VII. *Celui qui attente à l'honneur du prochain est souvent puni visiblement et doit s'attendre à un jugement sévère.*

694. — **Les deux pages et le four à chaux.** — Elisabeth, reine du Portugal, dont le corps est conservé intact jusqu'à nos jours à Coïmbre, se faisait remarquer par sa charité envers les pauvres († 1336). Un page vertueux qui l'assistait dans ses courses charitables excita la jalousie d'un courtisan du roi, aussi résolut-il de le perdre. Un jour que le roi était à la chasse, le courtisan calomnia perfidement le jeune page ; le roi le crut sur parole et fit dire aussitôt au directeur de ses fours à chaux : « Le premier serviteur que je vous enverrai demain pour vous demander si mes ordres sont exécutés, vous le ferez jeter dans le four chauffé à blanc. » Le lendemain le roi ordonna au page de la reine d'aller dans la forêt où se trouvaient les fours à chaux, pour demander si ses ordres avaient été exécutés. Sans se douter du sort qui l'attendait, le page se mit en route, et en passant près d'une église, dont la clochette annonçait la messe, il entra et assista à l'office. Tandis qu'il priait, son ennemi, impatient de connaître son sort, se rendit aux fours et s'informa si l'ordre du roi avait déjà été exécuté. A peine les ouvriers eurent-ils entendu sa question, qu'ils se saisirent de lui et, malgré ses prières et ses menaces, le jetèrent dans le four. Peu après le pieux page arriva et demanda si on avait accompli l'ordre du roi. Les ouvriers répondirent affirmativement et, poussant un ricanement sinistre, en lui montrant du doigt le four, où ils venaient de jeter le serviteur. Le page s'en retourna et rapporta au roi la réponse énigmatique. Le roi, saisi de frayeur, en apprenant ce qui venait de se passer, reconnut l'intervention de la Providence divine en faveur du page calomnié.¹ — Qui tend un piège à autrui y tombe le premier.

¹ Schiller a fait de cet épisode le sujet d'un de ses plus beaux poèmes.

695. — **Les noces du gouverneur et le tremblement de terre.** — Grégoire, évêque d'Antioche, célèbre par sa grande piété, s'attira la haine d'Astérius, gouverneur de la Syrie; aussitôt qu'il paraissait dans les rues, la populace, par ordre du gouverneur, l'injuriait et lui jetait des pierres et de la boue : on le bafouait même au théâtre. Grégoire s'en plaignit à l'empereur, et Astérius fut forcé de quitter la ville, mais plus tard il recouvra son poste et donna, à l'occasion de son mariage, le 31 octobre 589, des fêtes splendides. Mais dans la nuit même un terrible tremblement de terre renversa palais et maisons : les deux tiers de la ville furent détruits; 60.000 personnes périrent, parmi lesquelles le gouverneur et son épouse, et tous les survivants regardèrent ce fléau comme un châtement de la Providence pour les outrages adressés à l'évêque.

696. — **Un moine plein de joie sur son lit de mort.** — J.-Ch. a dit : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés » (Math. 7, 1). Aussi celui qui est charitable dans ses jugements sur le prochain, a-t-il le droit de s'attendre à un jugement favorable de la part de Dieu. Voilà ce que pensait un moine qui, tout moribond qu'il était, avait conservé son humeur enjouée. L'abbé s'en étonna et lui dit : « Vous paraîtrez sans doute bientôt devant votre juge; et vous vous livrez à la joie? — Père, répondit le moine, quand j'avais à souffrir de mes frères je n'ai jamais mal interprété leurs actions, et je pense, puisque je n'ai jamais jugé témérairement le prochain, que le bon Dieu sera aussi indulgent envers moi. Je me réjouis au souvenir des paroles du Sauveur : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés. »

VIII. *Ceux qui attendent à l'honneur du prochain en sont souvent punis immédiatement.*

697. — **Les deux dames au théâtre.** — Un artiste très populaire se produisait dans un grand théâtre, et pendant qu'il jouait, une dame dit à sa voisine : « J'ai de la peine à comprendre qu'on puisse applaudir un aussi triste personnage : il me déplaît souverainement. » — « Quant à moi, répondit la voisine, je l'apprécie infiniment. » — Est-ce possible? » reprit la première. — « Sans aucun doute, répondit l'autre, c'est mon mari! » La première rougit et ne dit plus mot de la soirée. — Il est de toute prudence de ne pas ternir l'honneur du prochain, car il arrive souvent que, sans qu'on les connaisse, les amis de celui que l'on dénigre soient présents.

698. — **Les deux mégères.** — Pendant un concert, deux messieurs s'entretenaient de différentes choses. A la fin l'un d'eux, désignant du doigt une banquette où se trouvaient deux dames, dit à son interlocuteur : « Quelle est donc cette mégère-là ? » L'autre le pria de lui désigner la dame plus exactement, puis répondit : « C'est ma sœur. » Le mauvais plaisant rougit et, voulant se tirer de son faux pas, reprit : « Je ne parlais pas de celle-ci, mais de la vieille dame à côté d'elle. » — « Monsieur, c'est ma mère ! » Tableau ! . . .

699. — **Le cardinal Lavigerie à une gare.** — Le célèbre cardinal Lavigerie, évêque de Carthage, qui s'est fait un grand nom par son zèle pour la délivrance des esclaves et la conversion des nègres, vint un jour en France, où il avait autrefois été évêque de Nancy. Sa longue barbe le rendait méconnaissable. En descendant du train, un ecclésiastique vint à lui et lui dit : « Monsieur, vous êtes sans doute missionnaire ; d'où venez-vous ? — Je viens d'Algérie, répondit l'évêque. — Alors, poursuivit le prêtre, vous devez connaître le cardinal Lavigerie, notre ancien évêque. — Je le connais très bien, reprit l'inconnu. » Là-dessus l'ecclésiastique critiqua sévèrement l'ancien évêque et ajouta : « Comment vous plaît-il donc, cet homme ? » Le cardinal reprit tranquillement : « Depuis que le soleil d'Afrique a bruni son teint, il est encore pire qu'autrefois. » Alors le prêtre raconta au cardinal les propos malveillants répandus sur son compte. Ils montèrent ensuite dans le train et firent ensemble une partie du trajet, l'ecclésiastique continuant toujours ses bavardages. Lorsqu'il descendit du wagon, Lavigerie lui remit sa carte en disant : « Il y a du vrai dans ce que vous venez de dire, mais que de choses erronées ! . . . » L'ecclésiastique, comme frappé de la foudre, partit tout honteux (1888).

IX. Celui qui a flétri la réputation du prochain est obligé de réparer le dommage.

700. — **Saint Vincent de Paul accusé de vol.** — Saint Vincent de Paul, fondateur de l'ordre des Lazaristes, dut une fois passer quelque temps à Paris. Dans la chambre voisine de la sienne se trouvait un employé de Bordeaux qui, un jour, avant de sortir, oublia de fermer son secrétaire et sa porte. Le saint, obligé de garder le lit, attendait l'aide du pharmacien avec des médicaments ; celui-ci vint pendant l'absence de l'employé, entra par mégarde

dans cette chambre, et voyant le secrétaire ouvert, il y vola 600 écus. A son retour, l'employé accusa du vol saint Vincent, qui lui répondit qu'il ignorait tout. Mais l'employé raconta l'affaire publiquement, même dans des milieux ecclésiastiques, et fit passer Vincent de Paul pour voleur. Le saint prêtre fut chassé de sa demeure et eut, pendant quelque temps, beaucoup à souffrir. C'est après six ans seulement que son innocence éclata : l'aide-pharmacien fut pris en flagrant délit de vol, et l'interrogatoire prouva qu'il avait aussi volé les 600 écus de l'employé. Celui-ci recouvra son argent, mais il ne jugea pas, comme on pourrait le croire, l'affaire terminée. Il se reprochait amèrement d'avoir calomnié le saint prêtre, aussi lui écrivit-il une lettre, dans laquelle il le suppliait de lui pardonner, disant qu'il viendrait en personne à Paris pour implorer son pardon, si Vincent ne lui répondit pas qu'il avait tout oublié. — Voilà qui est d'un homme de caractère. Celui qui a nui à l'honneur du prochain doit le réhabiliter, en lui demandant pardon et, s'il le faut, en rétractant les calomnies.

701. — **Le gentilhomme et les théologiens.** — Un gentilhomme espagnol vint un jour chez un homme pieux pour lui demander conseil. « Il y a quelque temps, lui dit-il, je me trouvais en visite, et la conversation tomba sur une noble dame dont on louait la piété et la pureté de mœurs. Mais moi, voulant me faire remarquer, je prétendis le contraire, feignant d'en connaître des fautes secrètes assez graves : depuis ce jour ma conscience ne me laisse plus de repos ; je vous demande donc conseil et consolation. » Le saint homme lui posa plusieurs questions, puis il lui répondit : « Je ne puis pas vous aider, je ne vois pas comment vous obtiendrez votre pardon. » Le gentilhomme, au désespoir, résolut d'aller à Salamanque, à l'Université de laquelle se trouvaient les plus grands théologiens. Il leur raconta son cas et on lui répondit : « Tout péché, donc le vôtre aussi, peut être remis par la pénitence. Vous n'avez qu'à faire part à toutes les personnes qui ont assisté à cette réunion que vos assertions étaient mensongères, et ensuite vous confesser. » Mais le gentilhomme ne voulait pas entendre parler de cela. — « C'est impossible, dit-il, mon honneur et ma noblesse me défendent de m'avouer menteur ! » Là-dessus les théologiens lui répondirent : « Dans ce cas le saint homme avait raison de vous dire que vous ne pourrez pas obtenir le pardon. » — Refuser

de rétablir l'honneur du prochain attaqué, c'est rendre le pardon de Dieu impossible.

X. Il est rare que la calomnie puisse être réparée complètement.

702. — **La pauvre couturière calomniée.** — Une pauvre veuve, qui gagnait sa vie à coudre, envoya plusieurs jours de suite son enfant chercher de l'eau-de-vie pour frictionner, d'après l'ordre du médecin, le pied malade d'un de ses enfants. Une riche demoiselle de ses clientes ayant rencontré plusieurs fois cet enfant avec son flacon, raconta que la couturière était une ivrogne qui ne méritait pas qu'on lui procurât du travail. Ces propos diffamatoires, en ternissant la réputation de la veuve, lui enlevèrent bientôt son gagne-pain et la livrèrent à la plus affreuse misère. Longtemps après — c'était un dimanche — la demoiselle remarqua le petit enfant de la tailleuse près de l'église demandant l'aumône. Tous les passants furent touchés de compassion, ainsi que la demoiselle. Elle s'approcha de lui et lui demanda comment allait sa mère. L'enfant répondit : « Depuis longtemps elle manque de travail parce que quelqu'un a répandu dans le village le bruit qu'elle s'adonnait à l'ivrognerie et ne méritait pas d'être soutenue. Mais ma mère n'a jamais bu d'eau-de-vie; elle en a fait chercher pour frictionner le pied de mon frère. » La demoiselle se repentit alors de ses propos frivoles, mais il était trop tard, la veuve se mourait de misère et de privations. Après sa mort la demoiselle eut soin des pauvres orphelins, mais elle se reprocha souvent la mort prématurée du seul soutien de cette pauvre famille. — Gardez-vous donc bien de la calomnie, car trop souvent vous ne pourrez pas la réparer.

703. — **Le drap noir chez le teinturier.** — Quelqu'un se présenta un jour chez un teinturier avec un drap blanc et lui demanda de le teindre en noir. Quelque temps après il revint, et lui dit de blanchir de nouveau le drap noir; mais l'ouvrier répondit : « On peut bien teindre en noir une étoffe blanche, mais aucun teinturier ne saurait blanchir un drap noir. » — Il en est de même de la réputation. Rien de plus facile que de ternir par une noire calomnie une renommée sans tache, rien de plus difficile que de laver l'honneur souillé. Car la calomnie une fois répandue, il est impossible de connaître tous ceux qui l'ont entendue et de persuader le contraire à ceux qui l'ont crue. Certaines

gens prétendront toujours qu'il y avait pourtant un grain de vérité dans tout ce qu'on disait. Elle est triste, mais vraie cette parole de Voltaire : «**Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.**»

704. — **Chemin faisant, plumez une poule.** — Un jour saint Philippe de Néri reçut à Rome la visite d'une femme très portée à la médisance, qui le pria de lui indiquer un moyen efficace de se corriger de son défaut. Le saint répondit : «**Allez au marché, achetez-y une poule et plumez-la en rentrant. L'opération terminée, vous viendrez me voir.**» La femme fit ponctuellement ce que le prêtre lui avait ordonné, puis elle revint, désireuse de savoir ce qu'il allait lui dire. Le saint loua son obéissance et lui ordonna de rassembler toutes les plumes éparpillées dans les rues. Effrayée, la femme répondit : «**Mais cela est impossible, mon Père, car le vent les a emportées dans toutes les directions.**» Saint Philippe de Néri reprit : «**Eh bien, il en est des calomnies comme des plumes. Les gens qui les ont entendues les propagent partout et il est impossible de les rattraper.**» La femme reconnut par là quel tort peut faire une mauvaise langue, et depuis lors elle fut plus prudente.

705. — **L'édredon sur le clocher. — La pierre jetée dans l'eau.** — Un catéchiste expliqua un jour aux enfants la même vérité par les exemples suivants : Supposez, dit-il, que quelqu'un monte sur un clocher avec un édredon rempli de duvet, le vide là haut et veuille ensuite ramasser de nouveau le duvet pour en refaire l'édredon. Est-ce possible ? Non, n'est-ce pas ? Or, il en est de même de la calomnie : les calomnies une fois répandues, il en reste toujours quelque chose, car le calomniateur ne pourra jamais rétracter ses propos devant tous ceux qui en auront eu connaissance. — Un autre exemple : Vous avez déjà tous vu tomber une pierre dans l'eau. Quand elle touche l'eau, il se forme des cercles qui s'élargissent en s'éloignant. C'est l'image de la calomnie : d'abord elle n'est connue que de quelques-uns, mais peu à peu elle se répand au loin. «**Mais, poursuivit le catéchiste, avez-vous aussi déjà vu, ces cercles arrivés au bord revenir sur eux-mêmes pour rejeter la pierre ? — Non, cela nous ne l'avons jamais vu, firent les enfants. — Très bien, reprit l'abbé, pareille chose n'arrive jamais. Il en est de même de la calomnie. Le tort qu'elle a causé ne peut jamais être complètement réparé.**»

De la véracité.

I. *Le menteur perd la confiance et l'estime du prochain.*

706. — **Le berger et les loups.** — « Au loup ! au loup ! » s'écriait Colas, berger de son métier ; et bergers, ses voisins, d'accourir, les uns avec des bâtons, les autres avec des fourches et des pieux : « Où est-il ? — Vous ne l'avez pas vu ? leur dit Colas ; eh bien, ni moi non plus. » Et le joyeux garçon de rire. . . A quelque temps de là, un loup, un vrai loup cette fois, sort du bois et se précipite sur le troupeau de Colas. « Le loup ! au secours ! à moi », criait-il épouvanté, mais l'écho seul lui répondit. « Bon, se disaient les bergers, il fait le loup, laissons-le. » Ne consultant que son désespoir, Colas s'avance contre le loup, mais la bête le renverse et se sauve dans le bois emportant sa plus belle brebis. Ce ne fut pas la seule punition du berger menteur, il fut la risée du village. — Un menteur n'est pas cru, alors même qu'il dit la vérité.

707. — **Un empereur romain fait démolir la maison d'un menteur.** — Claude, empereur romain, apprit après la mort d'un citoyen qu'il avait été le plus grand menteur de Rome et avait passé avec raison pour n'avoir jamais dit la vérité. L'empereur ordonna de démolir la maison de ce citoyen, de confisquer ses biens et de bannir sa famille, afin que sa mémoire fut à jamais oubliée. — Telle était l'horreur que même les païens avaient pour le mensonge.

708. — **L'empereur Trajan et le mensonge d'un chef thrace.** — Trajan, empereur romain († 117), avait détrôné le roi de Thrace et fait prisonnier le prince héritier. L'ayant emmené à Rome, il se lia avec lui d'une telle amitié, qu'il voulut lui rendre le trône de son père. Mais un jour l'empereur le surprit en flagrant délit de mensonge. Il avait vu le prince dans le jardin et lorsqu'il rentra de sa promenade, il lui demanda où il avait été ; le prince répondit : « A l'école. » Trajan en fut tellement irrité qu'il lui dit : « Je voulais te replacer sur le trône de tes pères, mais par ce mensonge tu m'as prouvé que tu en es indigne, ton royaume passera à des étrangers. » — Si les menteurs sont insupportables aux hommes d'un caractère droit, combien doivent-ils être méprisables aux yeux de Dieu.

709. — **Le millionnaire pendant un naufrage.** — Un millionnaire de New-York s'était embarqué pour l'Europe.

Ayant sur lui une forte somme, il feignit d'être pauvre, afin de se sentir en sécurité contre des voleurs. Vêtu misérablement il avait l'air d'un gueux et racontait à tout venant qu'il avait perdu en Amérique toute sa fortune. Déjà le navire était près du but, lorsque dans le canal Saint-George, entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, un ouragan poussa le vaisseau contre un récif. Les matelots sautèrent dans les chaloupes sauvant un bon nombre de passagers, et le millionnaire chercha aussi à gagner une embarcation, promettant une belle somme à celui qui le sauverait. Mais on n'ajouta foi à ses paroles que lorsqu'il montra son argent, et on lui fit payer une somme énorme sa place dans une chaloupe. — Un menteur n'est pas cru.

II. *Un menteur fait souvent du tort.*

710. — **Le poisson d'avril.** — Un paysan voyageait en chemin de fer le 1^{er} avril. Un monsieur, qui le connaissait très bien, monta dans le même compartiment et lui dit d'un air sérieux : « Savez-vous qu'un incendie a éclaté dans votre village et que votre maison est en feu ? » A ces mots le paysan tomba roide mort : la peur l'avait tué. Le monsieur regretta amèrement sa mauvaise plaisanterie, mais il ne put réparer sa faute.

711. — **Les concombres précoces.** — Un propriétaire, grand plaisant, invita son voisin un jour de printemps, et lui montra ses concombres. Personne dans le pays n'en avait encore et le voisin vit avec étonnement dans les plates-bandes des fruits déjà mûrs, que le propriétaire avait fait venir du midi et déposés là pour attraper le voisin. Il fit semblant d'en couper quelques-uns et en fit cadeau à son ami, qui les apporta à sa femme pour les mettre en salade. Pendant le dîner celle-ci dit à son mari : « Notre jardinier aurait aussi pu nous envoyer des cornichons, ce que produit la terre de notre voisin pourrait tout aussi bien venir dans notre propriété ; mais notre jardinier ne se donne pas assez de peine et l'intendant pas davantage ; je te conseille de les chasser tous les deux. » Le propriétaire céda aux paroles de sa femme et renvoya le jardinier et l'économe. — Un mensonge joyeux ruina ainsi deux familles. — Tout mensonge, quelque insignifiant qu'il soit, est toujours mauvais.

712. — **L'oiseau noir.** — Près de Saint-Imier en Suisse une mère cherchait des champignons dans la forêt, et son enfant, gentil bambin aimant à folâtrer, s'amusait à grim-

per sur les arbres. Peu après le garde-forestier arriva, et la mère lui dit en plaisantant : « Avez-vous déjà vu cet oiseau noir, là-haut sur l'arbre ? » Pendant que la femme se baissait pour cueillir des champignons, le garde distinguant un corps noir sur l'arbre, le coucha en joue et tira. Quelle ne fut pas leur frayeur lorsque l'enfant tomba mortellement blessé. — Un mensonge joyeux peut causer parfois de pareils malheurs.

713. — **Une fausse nouvelle.** — Les femmes des employés de chemins de fer ont toujours à craindre pour la vie de leurs maris. Or, un mauvais plaisant vint dire un jour à la femme d'un mécanicien, tandis qu'elle préparait son dîner, que son mari venait de perdre la vie dans un accident de chemin de fer. La pauvre femme en fut tellement saisie qu'un coup d'apoplexie la foudroya : et cette stupide plaisanterie faisait six orphelins !! — Terrifiante suite d'un mensonge joyeux !

714. — **Une servante innocente qui avoue un crime qu'elle n'a pas commis.** — Dans une ville des environs de Cologne, une servante chrétienne était engagée chez un commerçant juif, auquel on vola un jour 300 marks. Aussitôt les soupçons tombèrent sur la domestique qui repoussa énergiquement cette injuste accusation ; mais le juif ne cessait de la menacer, et à la fin il lui dit qu'elle ne serait plus inquiétée, si elle avouait son délit. Pour mettre fin à ces tracasseries incessantes, la servante fit cet aveu en présence du juif et d'un de ses amis. Le lâche la dénonça et la fit condamner à trois mois de prison. Cinq ans plus tard, à l'occasion d'un déménagement, le juif retrouva les 300 marks, et le père de la jeune fille l'ayant appris, porta plainte contre lui. L'infortunée servante fut réhabilitée, mais elle avait expié son mensonge par trois mois de prison et cinq ans de déshonneur.

715. — **Père ! sifflez encore une fois !** — Un enfant qui voyageait en chemin de fer avec ses parents se penchait continuellement par la fenêtre ; son père l'avertit que le vent pourrait lui enlever son chapeau. Mais comme l'enfant continuait à désobéir, le père le lui retira prestement en disant : « Le voilà parti ! » Le gamin s'étant mis à pleurer, son père lui dit : « Attends, je vais siffler et le chapeau reviendra. » Il siffla et remit le chapeau à l'enfant. Au bout de quelque temps le gamin se saisit du chapeau de son père et le jeta par la fenêtre ; puis comme son père le gron-

dait, il lui dit naïvement : « Papa ! cela ne fait rien, vous n'avez qu'à siffler un peu, et il reviendra. »

716. — **Le pied de nez au roi.** — Un ambassadeur japonais arriva une fois en Hollande, et une bande de gamins, qui n'avaient jamais vu de Japonais, lui firent des pieds de nez. Le Japonais, ne sachant ce que cela signifiait, en demanda l'explication à un diplomate allemand, ¹ qui l'accompagnait. Celui-ci craignant des complications, lui répondit que c'était la manière des Hollandais d'exprimer leur estime. Le lendemain, lorsque l'ambassadeur et sa suite se présentèrent au roi de Hollande, ils le saluèrent par des pieds de nez. Le roi était hors de lui, mais le diplomate allemand, tout pâle d'effroi, eut assez de présence d'esprit pour se tirer d'affaire par un second mensonge officieux : « C'est là, dit-il au roi, la manière officielle de saluer au Japon. » Le roi fut satisfait, et on répondit aux politesses des Japonais par d'interminables pieds de nez. — Cet incident prouve quelles peuvent être les suites désagréables d'un mensonge officieux : on ne tire pas toujours son épingle du jeu aussi bien que le baron de Siebold !

717. — **Un marchand d'étoffe ambulant.** — Une jeune fille vaniteuse s'était achetée de ses économies de l'étoffe pour une belle robe, et à son retour son père, peu au courant des prix, lui demanda combien elle en avait payé le mètre. « Une couronne », répondit-elle, quoique l'étoffe fût revenue à quatre. Or, pendant l'absence de la jeune fille, un marchand ambulant se présenta et, apercevant la belle étoffe, il demanda ce qu'elle avait coûté. « Une couronne », répondit-il. Le marchand lui en offrit immédiatement deux, et le père pensant faire un excellent marché, la lui vendit. Quand sa fille rentra, il raconta sa bonne aubaine. « Vois-tu, dit-il, tu pourras maintenant t'acheter une étoffe beaucoup plus belle. » Mais la jeune fille pâlit et raconta en pleurant qu'elle avait payé le mètre quatre couronnes. Le père indigné ne la plaignit pas, mais lui dit : « C'est bien fait ; tu as mérité cette punition pour ton mensonge. »

718. — **Un tableau cher, vendu à vil prix.** — D'après un article du *Figaro* : « Un comte, grand amateur de tableaux, acheta un jour « la Fiancée d'Abydos » de Delacroix pour 15.000 fr. Quand il rentra chez lui, sa femme lui en demanda le prix, et craignant d'avouer le prix réel, il n'en avoua que 1500 fr. La femme, qui certainement n'aurait

¹ On raconte ce trait du baron de Siebold, en 1871.

pas trouvé exorbitant d'acheter pour 15.000 fr. de bijoux, fit la grimace et ordonna de suspendre le tableau. Peu après le comte s'absenta, et à son retour sa femme lui dit : « Pense donc, quelle bonne affaire j'ai faite ! j'ai vendu le tableau 3000 fr. Cent pour cent de bénéfice ! » — Le mari en fut tout atterré, et il jura de ne plus mentir de sa vie.

719. — **Une fillette qui sème des ducats.** — Un père qui plaisantait souvent avec ses enfants, écrivait un jour une lettre, et sa fille voyant 10 ducats sur le secrétaire, lui demanda d'où ils venaient. « Ils croissent, répondit le père, sur le buisson d'or. On les plante comme des haricots, puis ils poussent et portent des ducats. » Pendant que le père était occupé à sa correspondance, la fillette saisit les ducats et les enfouit au jardin. Puis elle revint toute joyeuse et dit au père stupéfait : « Père, nous aurons bientôt beaucoup de ducats, je les ai plantés au jardin. » Le père tressaillit et lui dit : « Viens vite, et montre-moi où tu les as cachés. » La jeune fille obéit, mais les ducats n'y étaient plus ; ou bien l'enfant ne se souvenait plus de la place où elle les avait déposés, ou bien des ouvriers qui l'avaient observée les avaient ramassés.

720. — **Une oie enlevée par un chien.** — Une famille était à dîner, et l'on venait de servir une oie rôtie, lorsqu'on annonça une visite. Aussitôt la maîtresse de la maison cacha le plat avec l'oie sur un banc dissimulé sous la table, et exprima aux visiteurs ses regrets de ne pouvoir leur offrir un dîner convenable. A peine venait-elle de faire ce mensonge que le chien commença à gambader avec l'oie rôtie et la traîna dans la salle à manger, au grand désappointement et à la honte de la maîtresse de la maison !

III. *La franchise gagne l'estime du prochain.*

721. — **Le saint et le brigand.** — Saint Jean de Kenti, professeur à Cracovie, fit plusieurs voyages à Rome et en Terre-Sainte († 1473). Un jour il fut attaqué et dévalisé par des voleurs qui lui demandèrent s'il avait encore quelque chose. Il leur répondit négativement ; mais au bout d'un instant il se souvint qu'il avait encore quelques pièces d'or dans la doublure de son habit, et il rappela les brigands pour les leur donner. Ces bandits furent tellement frappés de cette franchise qu'ils lui rendirent tous les objets volés.

722. — **La corde du P. Franciscain.** — Un Franciscain et plusieurs officiers furent un jour faits prisonniers par

des Peaux-Rouges. Le Père pria le chef de le mettre en liberté pour chercher la rançon de ses compagnons ; mais celui-ci se méfiait du religieux, croyant qu'il voulait s'enfuir par ruse. Alors le Franciscain lui donna sa corde, assurant que c'était là le gage le plus certain de sa loyauté, et le chef de la tribu l'autorisa à partir. Malgré tous ses efforts, le moine ne put se procurer l'argent, et il se reconstitua prisonnier. Cette fidélité à la parole donnée toucha tellement l'Indien et lui inspira une telle vénération pour le moine, qu'il le remit en liberté avec ses compagnons sans aucune rançon.

723. — **Washington et un cerisier abîmé.** — Etant encore enfant, Washington fit un jour avec sa hache une entaille dans un superbe cerisier. L'arbre dépérit, et le père se mit à rechercher le coupable. Tous les serviteurs répondirent qu'ils ignoraient l'auteur de ce méfait, et à la fin le père demanda à son fils s'il n'avait rien à dire ! « Père, répondit Georges, je ne saurais mentir, c'était moi ! » Le père, heureux de cet aveu, lui dit : « Je préfère cette franchise à mille cerisiers. » Et il ne punit pas l'enfant. — Un franc aveu est souvent le meilleur moyen de ne pas être puni.

724. — **Le roi visitant une prison.** — Un jour Frédéric II se rendit à la forteresse de Spandau et y visita la prison. Il demanda à chaque détenu pour quel crime il était puni, et beaucoup lui répondirent qu'ils étaient innocents. Un seul lui dit : « Sire, j'ai commis un grand crime, et la punition que je subis est encore trop légère. » — « Eh bien, lui dit le roi, tu n'as que faire parmi ces gens innocents ; va-t-en d'ici, et à l'instant même il le fit mettre en liberté. — Cela prouve une fois de plus que la franchise nous gagne l'estime du prochain.

725. — **Le forçat libéré cherche une place.** — Un jeune apprenti de Berlin avait été condamné pour fraude à trois ans de prison. Ayant été relâché, il fit ses adieux à l'aumônier et lui confia ses craintes de ne plus trouver d'emploi. L'aumônier releva son courage, lui enjoignit de toujours observer les commandements de Dieu et surtout de ne pas mentir en cherchant une place. Le jeune homme le promit, et il se rendit dans un grand magasin pour y demander du travail. Il se présenta au directeur et lui montra d'excellents certificats, mais celui-ci lui posa la pénible question qu'il redoutait : « Et où étiez-vous pendant les trois dernières années ? — En prison, répondit le jeune

homme en pâlisant. — Pour quel motif? — Pour fraude. — Et vous osez dire cela ouvertement? reprit le directeur. — J'ai promis à l'aumônier, répondit le jeune homme, de dire toujours la vérité.» Frappé de cette franchise, le directeur lui dit: «Avez-vous aussi promis à l'aumônier d'être fidèle et honnête à l'avenir?» Le jeune homme donna une réponse affirmative et le directeur ajouta: «Eh bien, puisque vous avez tenu votre première promesse dans des conditions aussi difficiles, je vous crois aussi sur le second point, et je vous engage.» — Ce que d'autres jeunes gens ne trouvent souvent qu'après de longues recherches, ce jeune homme l'obtint donc de prime abord, malgré ses antécédants et uniquement à cause de sa franchise. Il mena depuis une vie exemplaire, et visita souvent l'aumônier pour le remercier de son bon conseil.

IV. *Le mensonge, même s'il devait être utile, n'est jamais permis.*

726. — **Le héros tyrolien Pierre Mayer.** — Nous avons un bel exemple de franchise en Pierre Mayer, capitaine de francs-tireurs tyroliens. A 22 ans il se battit comme un lion aux côtés d'André Hofer lors de l'invasion du Tyrol en 1809. Les Français s'étant rendus maîtres du pays, Mayer tomba entre leurs mains, et comme on l'avait arrêté les armes à la main, il fut condamné à mort. Pierre étant très populaire et aussi connu pour sa bravoure que pour sa probité, des personnages influents s'intéressèrent à son sort, entre autres la femme du général français. On résolut de le sauver en lui insinuant de déclarer par écrit qu'il ignorait la conclusion de la paix entre la France et l'Autriche et de défendre de porter des armes. Mais, malgré les pleurs de sa femme et de ses proches, le héros refusa de sauver sa vie par un mensonge, et il fut fusillé à Bozen le 1^{er} mars 1810.

727. — **Le fidèle serviteur devant les remparts.** — Constantin II, empereur de Constantinople, assiégeait la ville de Bénévent que défendait le roi Rémoald. Pour avoir des renforts, celui-ci envoya à son père, roi des Lombards, son fidèle serviteur Goswald, qui, à son retour, fut fait prisonnier. L'ennemi le conduisit devant les remparts et lui ordonna sous peine de mort de dire aux assiégés qu'il n'y avait pas de secours à espérer. Mais à peine le fidèle soldat eut-il aperçu ses compatriotes, qu'il

leur cria de toutes ses forces : « Bonne nouvelle ; les Lombards arrivent. » — Ce furent ses dernières paroles, car il tomba sous le poignard des Grecs.

728. — **L'évêque Antime et les soldats.** — Maximin avait ordonné de jeter en prison saint Antime, évêque de Nicomédie. Les soldats envoyés pour l'arrêter entrèrent, sans le savoir, dans sa demeure, lui demandèrent à manger, et furent régalez d'un excellent repas. Puis ils s'enquirent de l'habitation de l'évêque Antime. « Mais, leur répondit-il, c'est chez lui-même que vous êtes. » Les soldats, voulant lui prouver leur reconnaissance, répondirent qu'ils ne voulaient pas l'arrêter et qu'ils prétexteraient ne pas l'avoir trouvé. Mais saint Antime ne l'entendait pas ainsi ; il ne voulait pas se sauver par un mensonge et se fit conduire devant l'empereur.

729. — **Des prix proposés par le P. Roh et l'abbé Dasbach.** — Les ennemis de l'Eglise ont souvent accusé les Jésuites d'avoir enseigné que le but justifie les moyens. Selon le sens qu'on y attache, cet axiome est immoral ; car si cela était absolument vrai, le mensonge serait permis en vue d'un but honnête ; le vol ne serait plus coupable, si on volait pour les pauvres ; le meurtre et d'autres crimes seraient justifiés du moment que l'intention serait bonne. Or, ce sont justement les Jésuites qui ont combattu cette doctrine pernicieuse. Déjà en 1852 le P. Roh, célèbre prédicateur de la Compagnie, natif de Bonn († 1872), déposa 1000 florins à l'université de Heidelberg pour celui qui prouverait que cet axiome immoral a été enseigné ou soutenu par les Jésuites. Jusqu'ici personne ne s'est encore présenté pour réclamer la prime. En 1904 un autre prêtre catholique, l'abbé Dasbach, de Trèves, proposa un prix de 2000 florins pour quiconque prouverait que cette doctrine a été enseignée par les Jésuites. Le comte Høensbrøech, ancien Jésuite, qui a apostasié et s'est fait protestant, prétendit un jour avoir remporté ce prix. Cet homme, auteur de plusieurs pamphlets, avait fureté dans les livres écrits par des Jésuites, et, en faussant et en altérant des passages, il avait trouvé qu'ils avaient vraiment enseigné que le but justifie les moyens. Fort de ce résultat, il réclama la prime. D'abord le tribunal de première instance à Trèves le débouta, en déclarant qu'un pari de ce genre ne pouvait faire l'objet d'un recours. Le comte en appela à la Cour de Cologne, qui prononça en 1905 le jugement suivant : « Dans les écrits des Jésuites, cités par Høensbrøech, la proposition

dont il s'agit ne se trouve exprimée ni littéralement, ni dans le sens qu'on cherche à lui donner; au contraire, elle y est rejetée comme étant immorale.» — Ce jugement flétrissait l'impudente calomnie du comte Høensbrøech contre la Compagnie, et Høensbrøech en appela encore à la Cour de cassation de Leipzig, mais il retira sa plainte, craignant de perdre encore le troisième procès (1905). — Il est intéressant par contre de constater que cette proposition a été enseignée par Voltaire. Le 21 octobre 1736 il écrit à son ami Thiérot: «Le mensonge n'est un crime que quand il fait du tort, il est vertu au contraire, quand il fait du bien.» — Une fin bonne ne justifie jamais un moyen mauvais en lui-même.

V. Dans le cas où la vérité serait nuisible, il faut refuser de répondre.

730. — **L'évêque Firmus ne révèle pas l'asile des chrétiens persécutés.** — Firmus, évêque de Tagaste, l'endroit natal de saint Augustin, ne portait pas son nom en vain (firmus, le ferme). Un jour il cacha dans sa demeure un jeune noble chrétien que l'empereur voulait faire mourir. Les satellites de l'empereur vinrent le trouver et lui demandèrent de leur indiquer la cachette où se trouvait le jeune homme; mais l'évêque refusa en disant: «Il ne m'est pas permis de mentir, mais il ne m'est non plus permis de trahir un innocent.» Les soldats maltraitèrent alors l'évêque. «Je saurai mourir, leur dit-il, mais jamais je ne serai cause de la mort d'un innocent.» Ce qu'ayant entendu, l'empereur touché de cette attitude généreuse de l'évêque gracia le jeune homme. — J.-Ch. aussi a fait une réponse pareille devant Ponce Pilate. — On dit avec raison: «Que tout ce que vous dites soit vrai, mais gardez-vous de dire tout ce qui est vrai.»

731. — **Le couteau de chasse et une jeune fille assassinée.** — Un chasseur venant de la forêt par un jour de grandes chaleurs descendit dans une auberge voisine pour s'y désaltérer. Peu après, une jeune fille entra et commanda aussi un rafraîchissement. Le chasseur qui la connaissait entama la conversation et lui demanda où elle allait. Elle lui raconta qu'elle se rendait au village voisin chez son oncle, et elle eut l'imprudence d'ajouter, qu'elle avait à lui porter 700 florins. Le chasseur lui conseilla de ne pas se hasarder dans la forêt avec cette somme; mais l'insouciant jeune fille répondit, qu'elle ne craignait rien, parce que personne

ne savait qu'elle portait de l'argent sur elle et qu'elle l'avait caché dans sa natte. Au bout de quelques instants la jeune fille et le chasseur partirent, et celui-ci oublia par mégarde son couteau de chasse, sur lequel son nom était gravé. L'aubergiste, qui avait entendu la conversation, le cacha sous ses habits, courut dans la forêt par un sentier détourné et se blottit derrière un arbre. Lorsque la jeune fille passa, il le lui enfonça dans la poitrine et lui ayant coupé la natte, il s'enfuit avec l'argent. L'assassinat fut bientôt découvert et une commission examina la victime. Naturellement le couteau de chasse marqué du nom de son propriétaire fit tout de suite soupçonner le chasseur. Il fut arrêté et traduit en justice. Bien qu'il déclarât aux juges qu'il avait oublié son couteau de chasse à l'auberge, le cabaretier jura que c'était faux, sans quoi lui, l'aubergiste, l'aurait trouvé. Le chasseur fut condamné à 20 ans de prison, et il en avait déjà achevé 16, lorsque le cabaretier tomba gravement malade. Accablé de remords et espérant qu'on ne pourrait plus le punir, il fit appeler un prêtre, lui confessa son crime et le pria de révéler l'affaire à la justice, afin que le chasseur innocent fût mis en liberté. Aussitôt une commission judiciaire dressa un procès-verbal de ses aveux, et le chasseur fut sur le champ remis en liberté; mais il était tellement exténué qu'il mourut peu après, tandis que l'aubergiste qui s'était rétabli fut condamné au bagne, et vit sa maison et ses biens vendus pour dédommager la famille volée. Ce fait montre qu'on ne doit pas être bavard; la jeune fille aurait dû se contenter de dire: «Je vais faire une visite à mon oncle»: le reste ne regardait personne. Le proverbe dit avec raison: «La parole est d'argent et le silence est d'or.»

VI. *Dans le danger il est permis d'avoir recours à une réponse évasive ou équivoque.*

732. — **Saint Athanase sur le Nil.** — Saint Athanase, évêque d'Alexandrie († 373), était souvent persécuté à cause de son héroïque défense de la foi catholique: Julien l'Apostat ordonna même de l'arrêter et de le tuer. Saint Athanase s'embarqua alors sur le Nil pour s'enfuir et bientôt les satellites eurent rejoint son bateau, car l'évêque s'étant aperçu qu'on le poursuivait avait, pour donner le change aux persécuteurs, ordonné aux rameurs de revenir au devant du navire qui leur donnait la chasse. En croisant le bateau d'Athanase, ses ennemis crièrent aux

bateliers : « Avez-vous vu Athanase ? — Oui, répondit saint Athanase, il y a une heure, il était à trois milles d'ici. » Là-dessus les soldats poursuivirent leur course et saint Athanase fut sauvé.

733. — **L'archevêque à cheval et les soldats.** — Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry († 1170), était détesté par le cruel Henri II, roi d'Angleterre, parce qu'il soutenait vaillamment les droits de l'Eglise catholique. Un jour que le roi avait envoyé ses satellites pour s'emparer de lui, il s'échappa à cheval sous un déguisement. Dans la forêt il rencontra des soldats, qui lui demandèrent s'il était l'archevêque ; Thomas éclata de rire, et leur dit : « Jugez vous-mêmes, si c'est là l'équipage d'un archevêque. » A ces mots, les soldats passèrent outre.

734. — **L'abbé Colmar aidant des soldats dans la visite domiciliaire.** — Pendant la grande Révolution on recherchait à Strasbourg le vaillant abbé Colmar, plus tard évêque de Mayence ; sa tête était mise à prix à 1000 écus. Un soir les soldats se présentèrent devant la maison qui lui servait de refuge. Ayant entendu frapper de violents coups à la porte, Colmar alla ouvrir, déguisé en valet et portant une lumière. « Colmar se trouve-t-il dans la maison ? — Je doute que vous le trouviez ; du reste allons voir ensemble, je vous aiderai à le chercher. » Sous sa conduite les soldats visitèrent tous les coins et recoins de l'habitation, et naturellement sans succès. Ils s'en allèrent en remerciant le prétendu serviteur qui leur dit : « Je pensais bien qu'on ne le trouverait pas dans cette maison. »

735. — **Ces messieurs disent « non ».** — Pendant le Kulturkampf allemand il était interdit aux prêtres catholiques même d'administrer les derniers sacrements. Mais le clergé fidèle fit son devoir : le curé de la ville de Hanovre, entre autres, l'abbé Mayer, avait porté le saint viatique à une personne malade, et fut aussitôt recherché par un gendarme. Celui-ci monta sur le marche-pied d'un omnibus, dans lequel il espérait rencontrer le prêtre, et ayant entr'ouvert la portière, il demanda : « L'abbé Mayer, est-il ici ? » Le curé déguisé se trouvait tout près de la portière et répéta : « L'abbé Mayer, est-il ici ? » Les voyageurs se regardèrent et répondirent « non ». Alors le curé s'adressant au gendarme, lui dit : « Ces messieurs disent non. » Le gendarme referma la portière et s'en alla.

736. — **Une femme maltraitée qui n'accuse pas son mari.** — Une femme avait un mari brutal, qui la maltraitait sou-

vent et qui un jour la jeta sur un bahut, d'un coup de poing tel qu'elle en eut le visage ensanglanté. Peu après elle alla faire une course et rencontra sa voisine, qui lui demanda pourquoi elle avait la figure contusionnée. Au lieu de se plaindre elle répond évasivement : « Que voulez-vous, cela peut arriver à chacun quand la porte du bahut lui écrase le nez. » Plus tard, la bavarde rencontra le mari et lui raconta que la portière du bahut avait failli assommer sa femme et qu'elle venait de l'apprendre de sa propre bouche. Ces paroles de la voisine corrigèrent enfin le rustre ; il reconnut la bonté et la générosité de sa compagne, jura de ne plus la maltraiter et tint promesse. — Si vous êtes embarrassé par des questions indiscrètes, faites une réponse évasive.

III. *Les flatteurs sont dangereux, parce qu'ils empêchent ceux qu'ils flattent de reconnaître leurs fautes.*

737. — **Alexandre-le-Grand jette un livre à l'eau.** — Aristobule, contemporain d'Alexandre-le-Grand, écrivit un ouvrage dans lequel il chantait les victoires du roi et flattait le vainqueur outre mesure. En passant le fleuve Hydaspes, le flatteur en lut plusieurs passages, mais Alexandre s'irrita tellement de ces viles flatteries, qu'il lui arracha le volume et le jeta dans le fleuve en disant : « C'est plutôt toi qui mériterais le sort de ce livre. »

738. — **Le plus dangereux des animaux.** — On demanda un jour à un homme connu pour sa sagesse quel était à son avis l'animal le plus dangereux. Le philosophe répondit : « Parmi les bêtes féroces, c'est le tyran ; parmi les animaux domestiques, le flatteur. »

739. — **Les dix bagues du roi.** — Chosroës, roi de Perse, n'avait aucun conseiller qui lui dît franchement la vérité. Désirant avoir quelqu'un qui lui parlât avec franchise, il fut charmé d'apprendre qu'un vieillard, nommé Elaïm, écrivait des livres sans déguiser la vérité. Aussitôt le roi envoya chercher, avec Elaïm, neuf de ses plus fidèles serviteurs et leur dit : « Répondez-moi avec franchise, que dites-vous de ma gloire ? Je promets une bague enrichie de diamants à celui qui me dira la vérité. » A ces mots il leur montra dix bagues, enrichies de pierres précieuses. Les courtisans louèrent l'un après l'autre le roi, l'appelant le plus grand héros de l'histoire, et le roi donna une bague à chacun d'eux ; seul Elaïm gardait le silence, et s'adressant au vieillard, le roi lui dit : « Pourquoi ne parles-tu

pas? n'as-tu pas envie de gagner une bague?» — «Sire, répondit Elaïm, on peut acheter la flatterie, mais non la vérité. La vérité ne se vend pas.» Le roi reprit : «Eh bien, alors dis-moi franchement ce que tu penses de moi. — Voici ma pensée. Vous êtes mon maître et mon roi, mais néanmoins un homme mortel, créé par Dieu pour faire le bonheur de vos sujets.» Ces paroles comblèrent de joie le roi. Il ne donna pas de bague à Elaïm, mais lui demanda son amitié. Le lendemain matin il dit aux courtisans : «Comment les bagues vous plaisent-elles? — Elles nous sont plus chères que la vie, néanmoins il faut bien que nous disions à Votre Majesté qu'elle a été trompée par le marchand qui les lui a vendues. — Comment cela, fit le roi? — C'est que les diamants sont faux.» Le roi sourit. «Croyez-vous, dit-il, que je ne le savais pas? Vous m'avez prodigué de fausses louanges, et moi je vous ai payé de fausses pierreries. Je n'ai fait que vous rendre la pareille.» Dès ce jour la flatterie cessa à la cour de Chosroës. — Nous aussi, nous avons intérêt à nous garder des flatteurs.

740. **Victor Emmanuel au tir.** — Etant encore officier et prince héritier, Victor Emmanuel voulut un jour prendre part aux exercices de tir de son régiment. Il demanda donc au lieutenant-colonel de lui réserver une des douze cibles, puis il alla sur le champ de tir, mais ne se rendit pas à l'endroit indiqué; il y envoya au contraire un soldat réputé mauvais tireur. Or, le lieutenant-colonel avait fait dire aux soldats qui surveillaient la cible convenue, que le prince se trouverait devant la butte et qu'ils devaient noter de beaux coups. Le résultat de cette confusion fut que le mauvais tireur n'avait que des coups portants, tandis que le prince n'en avait que de manquants. Alors le prince s'adressant au lieutenant-colonel, lui dit en souriant : «Voyez-vous comme je tire mal aujourd'hui? A présent je connais du moins les résultats exacts de mon tir.»

De l'envie du bien d'autrui.

L'abolition de la propriété privée, préconisée par le socialisme, ne servirait de rien.

741. — **Le valet de chambre de Rothschild.** — Le millionnaire Alphonse Rothschild de Paris avait un valet de chambre qui fréquentait assidûment les réunions socialistes : son maître le lui permettait, quoiqu'on y déclamât contre

les riches. Tout à coup le valet cessa de les fréquenter, et ne voulut même plus entendre parler de socialisme. Lorsqu'on lui en demanda la cause il répondit : « Nous avons fait le calcul suivant : Si l'on distribuait toutes les richesses de la France, y compris la fortune du baron de Rothschild, il n'en reviendrait que 2000 fr. à chacun. Or, à présent j'en gagne 3000, ma situation est donc plus avantageuse. » — On gagnerait donc peu par le morcellement de la propriété privée, et pourtant c'est l'utopie du socialisme.

742. — **Changement d'opinion.** — Un peintre en bâtiment de Paris, socialiste convaincu et grand partisan des idées de partage, gagna le gros lot de 500.000 fr. Ses compagnons vinrent le trouver pour l'engager à partager sa fortune avec eux d'après ses principes égalitaires. Mais l'heureux compère s'était converti en une seule nuit, et leur répondit : « J'ai rompu avec le socialisme, les conservateurs sont les seuls gens raisonnables. » — Du jour où l'on s'aperçoit que l'on est plus favorisé que son voisin, les vellétés de partage disparaissent immédiatement.

De la pauvreté et de la richesse.

I. *Dieu nous envoie souvent la pauvreté pour notre salut.*

743. — **Les anges remplacés par des démons.** — Saint Antonin, évêque de Florence († 1459), vit un jour en passant par une rue des anges montant et descendant le long d'une maison. Il se renseigna sur ses habitants, apprit qu'une pauvre veuve y demeurait avec ses trois filles ; il leur envoya dès lors journellement de généreux secours. Repassant une autre fois devant la même maison, il y remarqua des démons, et renseignements pris il apprit que ces gens faisaient à présent bonne chère, lisaient de mauvais livres et ne pensaient plus à Dieu. Aussitôt il leur retrancha ses secours. — Dieu en use de même. Il ne permet pas que certaines gens deviennent riches, parce qu'il sait que la richesse serait cause de leur perte.

744. — **Une femme effrayée par le gros lot.** — Un paysan d'une petite ville de Westphalie qui à l'insu de sa femme avait acheté un billet de loterie, gagna par hasard le gros lot et rapporta un beau jour 20.000 marks, à la vue desquels sa femme s'écria : « Quel malheur ! quel malheur ! » Les voisins croyaient qu'elle venait de perdre la raison,

puisqu'elle se lamentait du bonheur de son mari. Mais elle en savait plus long. Son mari, qui jusque-là avait travaillé et fait des économies, s'adonnait à l'oisiveté, au jeu et à l'ivrognerie; en peu de temps il eut dissipé l'argent gagné, et son bien par-dessus le marché. Lui et toute sa famille tombèrent à la charge de l'assistance publique.

745. — **Le tailleur de pierres qui de riche est devenu pauvre.** — La richesse fait souvent oublier Dieu, tandis que la pauvreté y ramène. Un tailleur de pierres, appelé Eulogius, vivait du temps de l'empereur Justin; pauvre des biens de ce monde, il était très riche en vertus chrétiennes. Or, un jour qu'il soulevait un bloc de pierre, il trouva un trésor et devint riche en un instant. Ayant abandonné son métier, il se rendit à Constantinople, s'y fit construire un palais et se vit entouré d'honneurs; plus tard il devint même capitaine de la garde impériale, mais depuis qu'il était riche il avait oublié Dieu et la vertu. Un jour il reçut la visite d'un ancien ami, qui s'était fait ermite, et qui le pria instamment de penser à son salut; mal en prit au moine, car il fut injurié et jeté à la porte. Affligé de cet aveuglement, l'ermite se mit à prier Dieu pour la conversion de son ami et sa prière fut exaucée: l'empereur découvrit une conjuration dans laquelle le capitaine des gardes avait trempé, et Eulogius put à grand peine éviter la mort par la fuite. Ses biens furent confisqués, et pour gagner sa vie il dut reprendre son ancien métier. Le vieil ermite vint souvent le voir dans l'exil et fut toujours bien reçu, car peu à peu le tailleur de pierres retrouva ses anciennes habitudes de piété, et termina saintement sa vie.

II. *Le riche doit se considérer, non comme le propriétaire, mais comme le dispensateur des biens de ce monde.*

746. — **Le voyageur dans le palais du prince.** — Un pauvre voyageur arriva le soir dans un palais et demanda un gîte pour la nuit. Le prince, qui par hasard se trouvait tout près, lui répondit: «Mon palais n'est pas un hôtel. — Sire, permettez-moi trois questions, dit l'inconnu, et je partirai. — Soit, repartit le prince. — Qui est-ce qui habitait dans ce palais avant vous? — Mon père. — Et qui est-ce qui y habitait avant votre père? — Mon grand-père. Et qui habitera ce palais après vous?» Le prince ne sachant que répondre, le voyageur lui dit: «Si donc vous n'habitez ce palais que pour un certain temps et pour céder la place à d'autres, dites-moi, êtes-vous autre chose que des

hôtes? Et ce palais est-il autre chose qu'un hôtel? N'employez donc pas trop d'argent à embellir cette demeure passagère. Je vous conseille de faire plutôt du bien aux pauvres, afin de vous préparer une demeure éternelle au ciel.» — Ici-bas l'homme n'est que le gérant et l'usufruitier de ses biens.

III. *Le riche ne doit pas s'enorgueillir de sa richesse.*

747. — **Nous ne sommes pas meilleurs, nous ne faisons que meilleure chère.** — Un riche fabricant, très populaire et très estimé pour sa bonté envers les ouvriers, se promenait un après-midi d'hiver avec ses enfants qui revenaient de l'école. En route ils rencontrèrent un enfant qui ramassait des morceaux de houille éparpillés le long du chemin, et le fabricant, touché de pitié, lui dit : «Pauvre petit, tu dois avoir les doigts gelés? — Oui, monsieur, j'ai bien froid, mais ma mère et mes frères et sœurs ont bien plus froid à la maison. C'est pour eux que je ramasse ces morceaux de houille.» Le fabricant demanda aussitôt à l'enfant où demeuraient ses parents et se rendit avec ses enfants chez la pauvre famille. Il consola la femme, lui fit envoyer les secours les plus urgents et lui promit la protection de la Confrérie de Saint Vincent de Paul. En rentrant les enfants dirent à leur père : «Père, ces gens ne sont pas du tout comme nous. — Mes enfants, répondit le fabricant, nous ne sommes pas meilleurs que ces pauvres gens, nous ne faisons que meilleure chère.» — Remercions Dieu de nous avoir donné plus de biens, et par reconnaissance envers lui, secourons le prochain en détresse.

Des œuvres de miséricorde.

I. *Ce que nous faisons pour les pauvres, nous le faisons pour Jésus-Christ.*

748. — **Un pauvre! — C'est J.-Ch.** — Saint Jean de Kenti († 1473), professeur à l'université de Cracovie, avait introduit au réfectoire des étudiants l'usage suivant : chaque fois qu'un pauvre se présentait pendant le repas, le concierge avait ordre de l'annoncer au chef de table : «Un pauvre», et celui-ci répondait : «C'est J.-Ch.», et invitait le mendiant à entrer. De cette manière le saint voulait rappeler aux jeunes gens les paroles que J.-Ch. prononcera au dernier jugement : «Ce que vous aurez fait pour le moindre de mes frères, vous l'aurez fait à moi-même.»

749. — **La nudité du Christ sur la croix.** — Un prédicateur transporta en esprit ses auditeurs sur le Calvaire et leur décrivit éloquemment les douleurs du Sauveur. Il leur représenta les soldats lui arrachant ses habits ensanglantés et le clouant tout nu à la croix, au milieu de la risée du peuple. Puis il ajouta : « Chers chrétiens ! si vous aviez été là, vous lui auriez certainement passé vos habits pour couvrir sa nudité. Eh bien ! vous pouvez encore de nos jours montrer votre bonne volonté ; il y a tant de pauvres qui manquent du nécessaire, et ce que vous leur donnez, vous le donnez à J.-Ch. même, car il a dit : « Ce que vous aurez fait au moindre de mes frères, vous l'aurez fait à moi-même. » Donnez donc des vêtements à ceux qui sont nus et vous aurez couvert la nudité du Christ sur la croix. Votre récompense sera grande.

750. — **Saint Martin et le diable déguisé en mendiant.** — On raconte de saint Martin le trait suivant : Un jour le démon déguisé en mendiant lui demanda une aumône, et saint Martin lui donna une pièce d'argent. Alors le diable se faisant connaître, railla le saint de s'être laissé duper ; mais le saint répondit tranquillement : « Cela ne fait rien. J'ai donné l'aumône par amour pour J.-Ch. et j'en recevrai ma récompense. » — A nous aussi, des personnes nous demandent souvent l'aumône qui ne la méritent pas. Les gens avares usent de ce prétexte pour ne rien donner ; mais le vrai chrétien dit avec saint Chrysostome : « Il vaut mieux se tromper dans la miséricorde que dans la sévérité, car le père de famille étant libéral, l'économe ne doit pas être avare. »

II. *Malheur dans l'autre monde à l'homme impitoyable.*

751. — **La princesse déguisée en mendicante.** — Par un rude hiver, bien dur pour les pauvres gens, Lady Grey, une noble et riche Anglaise, endossa des habits de mendicante, s'enveloppa la tête d'un fichu et alla, munie d'un bâton, mendier de porte en porte, un panier au bras. Dans beaucoup de maisons elle fut renvoyée grossièrement, dans d'autres on lui donna des aumônes insignifiantes, mais dans une chaumière, un pauvre homme l'invita à se chauffer près du poêle et lui servit un morceau de galette toute fraîche. Le lendemain les personnes auxquelles la princesse avait demandé l'hospitalité, furent invitées au château, et les serviteurs les conduisirent dans l'immense salle à manger où chacun eut sa place. Ensuite on servit

aux convives ce qu'ils avaient donné la veille à la mendicante déguisée : l'un avait dans son assiette une croûte de pain moisi, un autre, quelques pommes de terre crues, un troisième, une pomme à moitié pourrie, etc. ; il y avait aussi des assiettes complètement vides. Deux personnes seulement, un homme et une femme, avaient des mets appétissants. Tout à coup la princesse entra et dit aux convives étonnés : « Hier je mendiais dans le village pour éprouver votre charité ; maintenant je vous ai fait servir les mets que vous m'avez donnés : c'est ainsi que vous serez traités dans l'autre monde. » Comme presque tous les habitants du village étaient sous la dépendance du prince et vivaient de ses bienfaits, ils n'osèrent pas montrer leur mécontentement. — Il faut toujours se souvenir de la sentence de Dieu au dernier jugement.

III. *Les riches notamment sont obligés aux œuvres de miséricorde.*

752. — **Au lieu de nouvelles tapisseries.** — Un riche négociant qui venait de faire bien arranger sa maison, reçut la visite d'un ami ; celui-ci loua fort le mobilier et le confortable de l'habitation, mais les tapisseries n'étaient pas de son goût. Sans rien dire, le négociant envoya chercher douze enfants de l'orphelinat voisin et les ayant présentés à son ami lui dit : « Voilà mes nouvelles tapisseries ; au lieu de revêtir ces murs inertes, j'ai vêtu ces enfants. » — Combien de misères seraient soulagées, si les riches, au lieu de dépenser des sommes folles pour le luxe, les employaient à secourir les pauvres.

753. — **Faites que ces pierres deviennent du pain.** — Louis, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, était l'élève du célèbre Fénelon et fit preuve dès sa jeunesse d'une grande bonté de cœur. S'étant un jour rendu à Versailles par un temps de disette, et se trouvant entouré d'une foule criant famine, il distribua d'abord tout l'argent qu'il avait sur lui, mais voyant que les pauvres ne cessaient d'accourir, il détacha de sa poitrine ses décorations garnies de pierres précieuses et les donna au chambellan en disant : « Vendez cela et faites que ces pierres se convertissent en pain. »

754. — **L'orme et la vigne.** — L'orme est un grand arbre stérile très répandu en Italie ; la vigne fertile rampe au contraire par terre, si elle ne trouve point de sou-

tien, et les raisins pourrissent sur le sol humide. Mais quand la vigne peut s'attacher au tronc et aux branches robustes de l'orme, ses fruits mûrissent, car ils ont de l'air et de la lumière; d'autre part l'arbre stérile participe ainsi à la fertilité de la vigne. — Il en est ainsi du riche. Son argent ne lui rapporte rien pour le ciel; s'il veut être vraiment riche, c'est-à-dire riche en mérites éternels, il faut qu'il se rapproche du pauvre comme la vigne chargée de raisins s'unit à l'orme, et fasse participer l'indigent à ses richesses. La charité envers les pauvres nous acquiert des richesses dans l'autre monde, l'avarice au contraire nous appauvrit devant Dieu.

IV. *Les pauvres sont souvent plus généreux que les riches.*

755. — **Le dernier sou pour les sinistrés.** — A la suite de la fonte des neiges, l'Inn avait débordé et causé de grands ravages : des villages entiers avaient été détruits. Peu après on fit une quête pour les sinistrés, et les quêteurs arrivèrent dans une cabane où vivait une pauvre veuve. En entrant ils se dirent : « Ici nous ne recevrons sans doute rien, car cette femme n'a déjà que trop d'enfants. » Mais la pauvre veuve leur donna 20 sous en leur disant : « J'ai du moins une chambre et des lits pour mes enfants, mais les sinistrés n'ont plus rien du tout. » Les quêteurs étaient déjà repartis, quand une des fillettes de la veuve vint courir après eux et leur dit : « Nous avons encore trouvé cette pièce de dix sous, prenez-la pour ces pauvres gens. » — Le sacrifice de cette pauvre femme rappelle le denier de la veuve de l'Evangile.

656. — **Un mendiant qui apporte à des enfants pauvres des pains mendiés.** — Dans une petite ville vivait une pauvre famille d'ouvriers : les parents travaillaient à l'usine, et les enfants restaient seuls à la maison. Or, un jour un mendiant se présenta à la porte de la maison et un enfant lui dit : « Nous voudrions bien vous donner quelque chose, mais souvent nous manquons nous-mêmes de pain. » Le mendiant s'en alla, revint l'après-midi, et l'enfant lui répéta ce qu'il lui avait dit le matin, mais le mendiant répondit : « Je ne demande pas d'aumône; au contraire, je vous apporte quelque chose. » Ce disant, il lui passa quelques tartines de beurre et plusieurs pièces de monnaie. « Donne cela à ta mère, fit-il, je l'ai mendié, mais je m'en prive pour vous. »

757. — **La chevelure sacrifiée pour la patrie.** — Lors de la guerre de 1870, les patriotes français firent les plus grands sacrifices pour l'équipement de l'armée. Plusieurs femmes assistèrent un jour à une assemblée dans un hôtel de Rennes, où les listes de souscription pour la défense nationale se trouvaient sur une table. Les dames donnèrent leurs bijoux ou de l'argent, mais une jeune Bretonne pauvre, fille d'un officier de mobiles, qui ne possédait aucun bijou et voulait contribuer néanmoins à tout prix à la libération de la patrie, vendit sa belle chevelure et en offrit le prix pour la défense nationale. Un riche gentilhomme ayant appris cette généreuse action, racheta les cheveux et les ayant fait enchâsser dans des médaillons d'or, les vendit à plusieurs centaines de francs, car tout le monde voulait se procurer un souvenir de la jeune fille, qui avait fait ce sacrifice pour la patrie.

758. — **La reconnaissance pour la meule de grès.** — Un pauvre paysan venait d'amener plusieurs stères de bois à un riche industriel. En passant par la cour de la fabrique, il vit que les ouvriers mettaient de côté une vieille meule de grès usée qu'on venait de remplacer par une nouvelle. Quand il chercha l'argent pour le bois, le paysan demanda la meule hors d'usage, et le fabricant lui dit : « Emportez-là, elle ne fait qu'encombrer la cour. » Le pauvre homme le remercia, et ajouta : « Peut-être pourrai-je aussi vous rendre service un jour. » Cette remarque irrita le riche fabricant qui répondit fièrement : « Je n'ai pas besoin de votre complaisance : quand j'aurai besoin de vous, je paierai vos services. » Le paysan partit sans mot dire et emporta la meule, mais chaque fois qu'il s'en servait, il pensait aux paroles de l'industriel et priait Dieu de lui procurer l'occasion de témoigner sa reconnaissance. Elle se présenta bientôt. Un jour de fête qu'il se rendait à l'église il vit, lancé à toute vitesse, un carrosse dont les chevaux avaient pris le mors aux dents et dont le cocher fut finalement jeté par terre. Le paysan reconnut le carrosse et aperçut le fabricant avec sa famille appelant au secours. Il n'y avait pas un moment à perdre : le robuste paysan s'élança vers un pont voisin, en arrache le garde-fou en bois et se poste ainsi sur la route. Plaçant devant lui la poutre pour amortir le choc, il saisit d'une main vigoureuse les rênes flottantes des chevaux et parvient à les arrêter dans leur course folle. L'industriel descendit alors de voiture, tira son portefeuille et voulut payer son sauveur, mais celui-ci se redressant fièrement

lui dit : « Un pareil service ne se paie pas ; je vous l'ai rendu pour la vieille meule. » — Ne méprisons jamais personne : on peut avoir besoin d'un plus petit que soi.

V. *Les œuvres de charité sont souvent très faciles.*

759. — **Le rêve de la ménagère économe.** — Une femme, qui tirait vanité des éloges que lui valait son économie dans le ménage, eut une fois un songe singulier. Il lui semblait qu'elle était morte et allait paraître au tribunal de Dieu avec beaucoup d'autres personnes, tant hommes que femmes. En s'avançant vers le Souverain Juge, elle ne ressentit pas la moindre crainte : sa conscience ne lui reprochait aucun péché et elle se rappelait qu'on avait toujours loué son économie. Mais tout à coup elle vit devant elle un amas de vieux vêtements et de vieux ustensiles de ménage qu'elle avait entassés au grenier, à la merci des rats et des souris. Dans le tas elle aperçut un vieux fauteuil, tout rongé par les souris, et en même temps elle entendit une voix disant : « N'aurais-tu pas mieux fait de donner ce vieux fauteuil à la pauvre famille qui logeait dans ta maison ? » Plus loin elle vit un vieux bois de lit tout à fait vermoulu, et la voix continua : « Tu savais bien que votre pauvre laveuse dormait sur le plancher, n'aurais-tu pas mieux fait de lui donner ce bois de lit que de le laisser pourrir au grenier ? » Ensuite, la ménagère effrayée vit des habits, de vieux chapeaux, mangés par les mites, et la voix toujours plus menaçante poursuivait : « Tu aurais pu en faire un meilleur usage. » A ces mots, elle se réveilla, et prenant ce songe singulier pour un avertissement, elle résolut de donner désormais aux pauvres tous les vêtements usés. — Que de fois la charité peut se faire sans grand sacrifice.

760. — **La lettre de Radetzki.** — Radetzki, l'un des plus grands capitaines autrichiens (mort le 5 janvier 1858 à l'âge de 92 ans), était connu pour sa bonté pour ses troupes. Ses soldats ne l'appelaient que « notre Père Radetzky. » Presque tous les jours il allait dans les hôpitaux visiter les blessés, les malades pour leur dire quelques mots de consolation. Une fois qu'il traversait le jardin de l'hôpital, il rencontra un soldat qui avait les larmes aux yeux, et il lui demanda la cause de son chagrin. Celui-ci ayant répondu en sanglotant que sa blessure l'empêchait d'écrire à sa mère et de la consoler, Radetzky lui dit : « Rien de plus facile. Dicte-moi la lettre, je l'écrirai à ta place. »

Le soldat accepta avec joie, et Radetzky écrivit la lettre, la lui lut et puis demanda s'il avait encore quelque chose à ajouter. Le soldat ne trouvant plus rien, le maréchal cacheta la lettre après y avoir glissé un billet de banque.

761. — **L'empereur François au parc.** — Dans le parc de Schœnbrunn se trouve une grande ménagerie, et un jour que l'empereur François avait fait venir quantité d'animaux du Brésil, de nombreux visiteurs vinrent pour voir ces fauves du Nouveau-Monde. Dans la foule se trouvait un général, et comme il ne connaissait pas le chemin, il s'adressa à un homme, baissé sur une plate-bande. Le prenant pour un jardinier, il lui frappa sur l'épaule en disant : « Voilà un franc, conduisez-moi à la ménagerie. » L'homme accepta la pièce de monnaie et fit signe au visiteur de le suivre. Chemin faisant, le général regardant en face son guide, tressaillit en reconnaissant l'empereur, mais François le tranquillisa en disant : « Ne vous troublez pas, mon cher général, c'est avec plaisir que je vous montre le chemin, mais votre pièce de vingt sous, vous ne l'aurez plus, c'est le premier argent que me rapportent ces animaux. » — La complaisance envers le prochain est à la portée de tous, riches ou pauvres.

Des œuvres de miséricorde corporelle.

762. — **L'empereur Joseph II se faisant passer pour médecin.** — Soigner les malades est une œuvre de miséricorde corporelle. L'empereur Joseph II, fils de la grande impératrice Marie-Thérèse, nous donne un bel exemple de cette façon d'exercer la charité. Un jour, dans une rue de Vienne, il rencontra un enfant qui le prit pour un riche bourgeois et lui demanda en pleurant l'aumône d'un florin. « Pourquoi faire, un florin ? demanda l'empereur. » — « Je dois, répondit l'enfant, chercher un médecin pour ma pauvre mère malade et celui-ci refuse de venir à moins de recevoir un florin. » L'empereur lui donna le florin en lui demandant la rue et le numéro de sa demeure, et pendant que l'enfant courait chez le médecin, Joseph se rendit auprès de la malade. Celle-ci le prenant pour le médecin, lui expliqua sa maladie, puis l'empereur écrivit une ordonnance et s'en alla. Au bout de quelques instants l'enfant revint avec le médecin, et la pauvre femme étonnée qu'un second médecin vint la visiter, lui montra l'ordonnance. Le docteur l'ayant

parcourue s'écria : « L'empereur était ici ! en remettant ce billet à la banque vous aurez 25 ducats. » Qu'on s'imagine la joie de la pauvre femme. . . — Le généreux empereur avait ainsi couvert de confusion le médecin, qui ne voulait pas, avant d'être payé, porter secours à de pauvres gens.

763. — **Saint Paulin, évêque de Nole, se fait esclave.** —

C'est une œuvre de miséricorde de délivrer les captifs et tous ceux qui sont injustement privés de leur liberté. Lorsque du temps de saint Paulin, évêque de Nole († 431), les Vandales dévastèrent l'Italie, emmenant un grand nombre d'habitants en esclavage, l'évêque donna toute sa fortune pour la rançon des captifs. Il ne lui restait plus rien, quand il vit venir une pauvre mère, le visage baigné de larmes : « Ayez pitié, lui dit-elle, d'une pauvre mère. Le gendre du roi des Vandales vient de me ravir mon fils unique. » Le saint lui répondit : « Que puis-je faire ? J'ai dépensé tout mon argent pour racheter des infortunés comme votre fils. » La mère se tordit les mains de désespoir, mais saint Paulin lui dit : « Tranquillisez-vous. Je n'ai plus d'argent, il est vrai, mais peut-être que le Vandale m'acceptera à la place de votre fils. » — « Oh ! cela jamais ! » s'écria la mère. — « Pourquoi pas ? reprit le saint. Le Fils de Dieu ne s'est-il pas fait esclave pour nous ? D'ailleurs votre fils encore jeune, risque de perdre la patience et surtout la foi, moi, au contraire, j'espère conserver l'une et l'autre. » La mère et l'évêque se rendirent en Afrique, mais le maître de l'esclave ne voulut point entendre parler d'un échange, jusqu'à ce que S. Paulin lui eut dit qu'il était excellent jardinier. Le Vandale alors donna son consentement, et bientôt, ayant remarqué la vertu et la sagesse de son esclave, il s'entretint souvent avec le saint évêque et apprit à connaître la religion catholique. Un jour S. Paulin lui ayant dit que le roi allait bientôt paraître au tribunal de Dieu, celui-ci, auquel on rapporta ces paroles, le fit chercher et lui posa plusieurs questions. On apprit ainsi qui était l'esclave inconnu et pourquoi il était en esclavage, aussi le roi le remit-il aussitôt en liberté avec de nombreux esclaves de Nole, puis les renvoya en Italie sur plusieurs vaisseaux chargés de vivres. (Cet épisode est raconté par saint Grégoire-le-Grand.)

764. — **Une femme délivre son mari de prison.** —

En 1716, lord Nithistale fut jeté en prison et condamné à mort parce qu'il était catholique et partisan du prétendant,

Jacques Stuart. La veille de l'exécution on permit à son épouse de visiter le condamné dans sa prison : elle s'y rendit en habits de deuil, le visage voilé d'un long crêpe, et le geôlier lui montra la cellule du prisonnier, puis se retira, ne voulant point être témoin d'adieux si déchirants. A peine étaient-ils seuls que la femme proposa le stratagème suivant : « Nous avons presque la même taille : échangeons nos habits, personne ne te reconnaîtra sous ce déguisement et ce voile qui te couvre le visage. Devant la prison une voiture est prête, qui te mènera directement au port ; là un navire t'attend pour la traversée en France. Aussitôt que je te saurai loin, je me ferai reconnaître ; je suis sûre qu'on ne m'exécutera pas à ta place, mais qu'on me remettra en liberté et je te rejoindrai bientôt en France. » D'abord le mari ne voulut pas y consentir, mais à force d'instances il céda et parvint à s'échapper. Les juges, instruits de son évasion, voulurent se venger sur sa femme, mais le roi apprenant son héroïsme lui fit grâce (1716). — Celui qui délivre des captifs innocents imite Notre-Seigneur qui nous a tous délivrés du joug de Satan.

765. — **L'empereur François I^{er} et le convoi funèbre.** —

C'est une œuvre de miséricorde corporelle d'enterrer convenablement les morts. — L'empereur François II, qui prit en 1804 le titre « d'empereur héréditaire d'Autriche » sous le nom de François I^{er}, se promenait un jour (1832) dans le village de Baden près de Vienne, accompagné de son chambellan. Un convoi funèbre déboucha d'une ruelle, composé uniquement d'un prêtre et du sacristain ; personne ne suivait la bière. L'empereur dit à celui qui l'accompagnait : « Cet homme est à plaindre, car aucun ne pense à lui pour l'accompagner à sa dernière demeure », et aussitôt lui et le chambellan suivirent nu-tête le pauvre convoi. Les habitants du bourg reconnaissant l'empereur, accoururent par centaines, car jamais on n'avait vu pareil enterrement à Baden ! — Le généreux souverain donna en cette occasion un bel exemple à ses sujets, en leur apprenant que c'est une œuvre de miséricorde d'accompagner les morts au champ du repos.

766. — **Le cimetière impérial.** —

A Bensburg, près de Gladbach en Allemagne, se trouve un château qui servait d'hôpital pendant les guerres de la République (1793—1798). De là des centaines de braves soldats étaient transportés sur des charrettes au pied de la montagne, où ils étaient enterrés dans de grandes fosses. Pendant plus de 60 ans,

les 500 braves qui reposaient là inconnus, restèrent sans monument ; seul le peuple gardait le souvenir de ces héros et appelait ce lieu « le cimetière impérial », parce qu'il renfermait les restes des soldats qui avaient combattu sous les drapeaux de l'empereur d'Autriche. Après la guerre, le propriétaire du terrain y planta des sapins, et depuis plus de 30 ans les héros reposaient à l'ombre des bois, oubliés dans leurs tombes, lorsqu'on vit à l'étonnement général un pin et un sapin former des croix gigantesques ! C'était comme un appel muet des 500 braves demandant qu'on plaçât une croix sur leur tombe. Quand François Joseph l'apprit il acheta « le cimetière impérial » et y fit ériger une belle croix en pierre en souvenir des vaillants soldats qui gîsaient là, réunis dans la tombe commune (1855). — Eriger un monument aux morts est aussi une œuvre de miséricorde.

767. — **L'empereur François-Joseph I^{er} dans la Méranie.** — François-Joseph I^{er} passait souvent quelques semaines dans la Méranie pour soigner sa santé, et s'y promenait de grand matin dans la montagne. Un jour en passant près d'une petite ferme, il entendit des gémissements ; intrigué, il y entra et vit dans la cour une vache qui venait de mourir. A côté, deux vieux se lamentaient, en répétant : « Nous voilà ruinés ! » L'empereur, touché de pitié, résolut de leur venir en aide et leur demanda ce que valait cette vache. « 100 florins », répondirent-ils. — « Je vous enverrai cet argent, leur dit François, pour en acheter une autre. » D'abord les fermiers ne voulurent pas y croire ; mais l'empereur les engagea à aller au château de Trautmannsdorf, dont le seigneur leur remettrait la somme. Cependant le vieillard se défiait encore et dit à l'empereur qu'il préférerait l'accompagner tout de suite. François, amusé par la finesse du paysan, y consentit, puis dans les environs du château il rencontra un de ses officiers et lui ordonna de payer les 100 florins au fermier. — Comme Elie secourut la veuve de Sarepta dans sa détresse, de même la Providence envoie souvent à de braves gens un secours inespéré.

Des œuvres de miséricorde spirituelle.

768. — **L'impératrice Elisabeth annonce elle-même un accident.** — L'impératrice Elisabeth d'Autriche († 1898) se trouvait aux bains de mer en Angleterre, et en se promenant sur la plage, elle vit un grand rassemblement. Un

portefaix venait de se noyer. Aussitôt l'impératrice se renseigne sur la famille du malheureux et se rend à la maison indiquée où se trouve sa femme occupée à préparer le souper. « Madame, lui dit-elle, un malheur vient de vous frapper. Peut-être, en l'apprenant de la bouche de l'impératrice d'Autriche, le supporterez-vous mieux que si un voisin vous l'annonçait. Vous venez de perdre votre mari. Priez pour le repos de son âme et recevez cette somme d'argent pour vos enfants. » — Consoler les affligés est une œuvre de miséricorde.

769. — **Seize ans de prière.** — Prier pour l'âme du prochain est aussi une œuvre de miséricorde. Pendant la guerre de 1870 un officier allemand était soigné dans un hôpital français par des Sœurs de charité, et le médecin lui dit franchement qu'il ne survivrait pas à ses blessures. L'une des religieuses lui demanda alors s'il ne voulait pas voir de prêtre, mais l'officier répondit que tout en étant catholique, il ne désirait nullement se confesser. « Oh ! dans ce cas, dit la Sœur, je prierai jusqu'à ce que Dieu brise la glace de votre cœur. — Je pense, reprit le moribond, que vous vous lasserez ! — Croyez-vous ? fit la religieuse, eh bien, il y a 16 ans que je prie pour la conversion d'un autre infortuné et mes compagnes prient aussi à cette intention avec la même persévérance. — Depuis 16 ans ? cet homme doit être un de vos proches, votre père ou votre frère ? — Pas du tout, je ne le connais même pas. Ma mère est depuis plus de 30 ans au service d'une comtesse allemande qui, il y a 16 ans, me fit prier d'obtenir la conversion de son fils unique, impie et libertin. Chaque jour nous prions pour lui, et tout récemment encore, nous avons reçu une lettre de la comtesse, où elle nous dit que son fils est à la guerre. » A ces mots l'officier devient pensif, et dit tout à coup à la religieuse : « Votre mère s'appellerait-elle Béate ? » — « Oui ; et vous, seriez-vous par hasard le comte Charles ? » Profondément touché, le comte Charles, — car c'était lui, — raconta son histoire et ajouta : « Lorsque ma mère me supplia une dernière fois, avant de la quitter, de changer de vie, j'étais tenté de partir d'un éclat de rire, à présent je pleurerais comme un enfant. » L'officier reconnut que la Providence lui avait fait rencontrer une bienfaitrice inconnue ; il demanda à se confesser et à recevoir les derniers sacrements, et mourut saintement. — Ce n'est pas sans raison que saint Jacques

dit : « Priez les uns pour les autres, afin que vous vous sauviez. »

770. — **Saint Ambroise et Théodose.** — Corriger le pécheur est une œuvre de miséricorde, parce qu'on peut par là sauver son âme. Théodose-le-Grand punit terriblement en 890 la ville de Thessalonique, dont on avait assassiné le gouverneur. Il attira une partie des habitants à l'amphithéâtre sous prétexte de donner des jeux, puis les fit massacrer au nombre de 7000. Après cette sanglante hécatombe l'empereur arriva à Milan et voulut se rendre à la cathédrale, mais saint Ambroise lui en défendit l'entrée en disant : « Grand empereur, de quel front osez-vous, après une pareille vengeance, et sans avoir fait pénitence, paraître au sanctuaire du Seigneur pour y recevoir son divin corps ? — David aussi, répliqua l'empereur, a péché et néanmoins il est saint. — Vous avez imité David dans son péché, reprit saint Ambroise, suivez-le dans sa pénitence. » L'empereur se retira et fit pénitence en accomplissant de nombreuses œuvres de miséricorde. Ce n'est qu'après une année de pénitence publique qu'il fut admis à la communion des fidèles, et depuis lors il fut toujours pour ses sujets un bon souverain. — Saint Ambroise s'acquitt de grands mérites par sa fermeté et sa sévérité envers l'empereur.

771. — **Saint Jean l'Évangéliste convertit un brigand.** — La réprimande ne produit son effet que lorsqu'elle est faite avec douceur et non pas d'un ton emporté. Saint Jean, revenu de son exil de Patmos à Ephèse, apprit qu'un jeune homme sur lequel il avait fondé de grandes espérances, s'était fait chef de brigands et infestait la contrée. Aussitôt saint Jean se rendit dans les montagnes, qui servaient de retraite aux bandits, fut surpris par les gardes et conduit devant leur chef. A la vue du saint vieillard, celui-ci s'enfuit saisi d'effroi, mais saint Jean le rappela : « Mon fils, dit-il, pourquoi fuir ton père, vieillard sans défense ? Ne crains rien, ton pardon est assuré. Moi-même je le demanderai pour toi à Jésus, mon maître. » Ces paroles charitables émurent profondément le bandit : sa résistance était vaincue, il pleurait à chaudes larmes, et saint Jean l'embrassa, puis l'emmena du milieu des bandits stupéfaits.

772. — **Une maîtresse envoie des présents à la mère de sa servante, qui l'a volée.** — Une maîtresse de maison avait une servante laborieuse et polie, mais elle ne tarda pas à remarquer que chaque fois que cette fille allait voir sa

mère, il manquait quelque objet dans le ménage. Un jour que la servante se préparait de nouveau à rentrer chez elle, sa maîtresse découvrit dans son panier du sucre, du café et d'autres menus objets, et un regard donné aux provisions lui prouva que la jeune fille n'avait pas acheté ces denrées. Une autre aurait grondé la servante, et peut-être appelé la police; celle-ci, mieux avisée, fit semblant de ne s'être aperçue de rien, mais lorsque la jeune fille fut sur le point de partir elle lui dit avec un aimable sourire: « Ta mère serait bien aise d'avoir plusieurs petites douceurs, dont elle est privée. Voilà du sucre, du café et une robe, dont je te fais cadeau pour elle, et dis-lui un affectueux bonjour de ma part. » A ces mots la bonne rougit, bégayant des remerciements; mais, depuis ce jour, rien ne disparut plus dans le ménage, et la jeune fille resta encore bien des années au service de la dame, qui ne pouvait assez louer son honnêteté et son zèle.

De l'utilité des œuvres de miséricorde.

I. *L'aumône rachète le péché.*

773. — **La miche de pain de l'avare.** — Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie († 619), raconte qu'un avare était occupé à cuire du pain, lorsqu'un mendiant passa et lui demanda l'aumône; pour se débarrasser du visiteur importun, l'avare lui jeta une petite miche de pain. La nuit suivante il eut un beau songe: il lui semblait qu'il venait de mourir et qu'il se tenait devant le tribunal de Dieu. A côté se trouvait une énorme balance; dans l'un des plateaux, le démon jeta tous ses péchés bien lourds, mais les bonnes actions dans l'autre plateau ne purent rétablir l'équilibre... quand au dernier moment un ange apporta une petite miche de pain, qui inclina le plateau. Puis l'avare s'éveilla et reconnut que Dieu l'avait averti d'être plus charitable à l'avenir, et il chercha à racheter ses péchés par la charité.

774. — **Pour gagner les parents.** — Un savant psychologue dit un jour: « Quand il y a un enfant dans une famille, on a toujours un moyen assuré de gagner les parents. En faisant plaisir à l'enfant, on s'assure le cœur des parents. » Il en est de même de Dieu. Le chemin le plus sûr pour gagner ses faveurs, est de se montrer bon et charitable envers les pauvres, qui sont ses enfants. En

donnant aux miséreux, on se concilie l'amitié de Dieu, aussi Dieu pardonne-t-il à celui qui fait l'aumône.

II. *L'aumône porte bonheur et protège contre le malheur.*

775. — **Miraculeusement sauvé.** — Capistran Wéber fut vicaire à Mittelberg dans l'Allgäu de 1787—91. Un soir d'hiver il rencontra un pauvre enfant en guenilles, qui tremblait de froid. Wéber l'aborda d'un air bienveillant et apprit qu'il était orphelin : le pauvre petit était glacé et semblait bien malade. Le vicaire le recueillit, fit appeler un médecin, puis le confia à une charitable famille, pour le soigner jusqu'à sa guérison. Plus tard il l'instruisit et vit à sa grande joie que le pauvre orphelin faisait des progrès extraordinaires dans la piété. L'année suivante l'enfant s'endormit paisiblement dans le Seigneur, une beauté angélique rayonnait sur ses traits innocents. L'hiver revint, et un jour le vicaire fut appelé chez un malade, dans un hameau à une lieue de Mittelberg. Ce jour-là la neige tombait si épaisse que vers le soir il fut impossible à l'abbé de retrouver son chemin ; il s'égara, et tout à coup s'enfonça sous la glace d'un étang qu'une épaisse couche de neige l'avait empêché de distinguer. Le prêtre avait déjà de l'eau jusqu'à la poitrine sans pouvoir prendre pied : privé de tout secours humain, il se crut perdu. Mais au plus fort du danger l'orphelin lui apparut, le prit en souriant par la main et l'ayant dégagé de la glace, lui indiqua du doigt le chemin à suivre, puis disparut. Le lendemain Wéber retourna à l'étang, mais n'aperçut d'autres traces que les siennes et il rentra chez lui en priant et en rendant grâces à Dieu. Wéber raconta ce fait à son ami, le célèbre écrivain Christoph Schmid, qui l'a rapporté dans ses écrits — Ce secours miraculeux prouve que Dieu aide parfois merveilleusement ceux qui ont fait des œuvres de miséricorde.

776. — **Le médecin et l'incendie d'un théâtre de Vienne.** — Le 8 décembre 1881 le feu prit à l'un des théâtres de Vienne pendant une représentation et fit 450 victimes. Le soir de la catastrophe, le docteur Charles Clauss avait voulu s'y rendre avec sa femme, et ils étaient déjà prêts à partir, lorsqu'un coup de sonnette les retint. C'était un pauvre ouvrier cordonnier qui suppliait le docteur de l'accompagner tout de suite auprès de sa femme gravement malade. Le médecin lui répondit qu'un de ses confrères, le Dr Pradal, habitait non loin de sa demeure et qu'il devait s'adresser à lui. « Le docteur Pradal, reprit l'ouvrier,

est sorti et ne doit rentrer que très tard.» Et il redoubla de supplications : « Quoique je ne sois qu'un pauvre homme, je paierai bien votre visite, soyez-en sûr.» Le médecin se laissa persuader, et appelant sa femme, il lui dit : « Manquée, notre soirée au théâtre, on m'appelle chez une pauvre malade.» Toutes les instances de sa femme furent inutiles, et il s'éloigna en disant : « Ma chère, tu sais bien que c'est le devoir professionnel.» En revenant de sa visite, le médecin vit le théâtre en feu, et il rentra saisi de frayeur, craignant que sa femme ne se fût rendue seule au spectacle. Quelle ne fut pas sa joie lorsqu'il la vit venir au-devant de lui en s'écriant : « Dieu soit loué ! Cette pauvre malade a été notre ange gardien ce soir. Jamais je ne t'empêcherai plus de faire ton devoir.»

777. — **L'enfant abandonné dans une auberge.** — A Eupen, dans la Province Rhénane, plusieurs passants déjeûnaient dans une auberge quand arriva une automobile. Un individu en descendit, entra dans l'auberge, déposa un panier couvert à côté de lui, et se fit servir un verre de bière. Le verre vidé, il sortit, laissant là le panier et partit à toute vitesse. L'aubergiste et les convives apercevant le panier, se précipitèrent dans la rue, mais trop tard ; l'automobile n'avait point de numéro, et disparut bientôt dans le lointain. On découvrit le panier, et on y trouva un enfant endormi. Que faire ? Ni l'aubergiste, ni personne ne voulait s'en charger. A la fin un garde-forestier l'adopta en disant : « J'emporte le petit. J'ai neuf enfants ; mais là où il y a à manger pour neuf, un dixième ne mourra pas de faim.» Il prit l'enfant, et, accompagné d'un ami qui voulait voir ce que dirait sa femme, il rentra chez lui. D'abord elle ne parut pas très enchantée, mais voyant pleurer le pauvre petit, elle eut pitié de lui et changea ses langes. Grand fut son étonnement en trouvant sur la poitrine de l'enfant dix billets de mille francs avec une lettre, où l'on demandait qu'on le soignât bien, et disant que dans deux ans on recevrait des nouvelles intéressantes, que par conséquent les personnes qui se chargeraient de l'enfant, ne devaient pas quitter le pays. Le brave garde-forestier avait bien mérité ce bonheur. — On ne dit pas sans raison que « la bénédiction de Dieu repose sur celui qui porte secours aux malheureux.»

III. *Qui fait l'aumône s'enrichit.*

778. — **Saint Jean de Dieu et le gentilhomme déguisé.** — Saint Jean de Dieu, fondateur de l'ordre des « Frères de

la Miséricorde» († 1550), construisit un hôpital à Grenade, et le pieux marquis de Tarifa lui envoya un jour 25 ducats pour les pauvres et les malades. Le même soir, le jeune seigneur déguisé en mendiant vint à l'hospice et demanda l'aumône ; touché de pitié, saint Jean de Dieu lui donna les 25 ducats avec des paroles de consolation. Le lendemain, le gentilhomme revint, raconta au saint ce qui s'était passé, lui remit 150 ducats, et lui envoya depuis, toutes les semaines, de riches provisions. Dieu en use envers nous comme ce gentilhomme. Il nous donne notre fortune, et ensuite il vient en la personne des pauvres nous demander l'aumône. — Heureux celui dont le cœur est compatissant, car, même en ce monde, Dieu lui rend le centuple.

779 — **« Bien faire » et « bien-être » sont frères.** — Le Prieur d'une abbaye était très hospitalier et très généreux, et le couvent n'en était que plus prospère. Son successeur n'imita pas cette libéralité et le monastère s'appauvrit tellement, que les moines manquèrent du nécessaire. Or, un jour un étranger demanda un gîte pour la nuit et le portier lui répondit : « Il nous est impossible de vous recevoir, car nous n'avons pas nous-mêmes de quoi vivre ! Jadis il en était autrement, car le couvent était riche. » — « Puisque vous êtes si peu généreux, reprit l'étranger, je ne m'étonne pas que vous soyez pauvres. Vous avez chassé un frère et c'est pourquoi l'autre frère aussi vous a abandonnés. » Le portier demanda l'explication de ces paroles énigmatiques, et l'étranger lui dit : L'aîné des deux frères, c'est Bien faire, et son cadet, c'est Bien-être. Vous avez renvoyé l'un, l'autre l'a suivi ». On rapporta ces paroles à l'abbé, et il revint aux anciens principes de libéralité, qui sont ceux du Christ : « donnez et l'on vous donnera ». — « Faire l'aumône n'appauvrit pas ».

780. — **Un usurier païen prête au Dieu des chrétiens.** — La récompense sur terre se fait parfois attendre. Sophronius, évêque de Jérusalem, raconte une singulière histoire de deux époux, dont la femme était chrétienne, le mari, païen et usurier. Un jour sa femme lui dit : « Pourquoi ne prêtes-tu pas ton argent au Dieu des chrétiens ? il donne les intérêts les plus forts. » Le mari lui demanda de l'y conduire sans tarder, et elle le mena dans une église, lui montrant les pauvres sous le portique et lui disant que c'étaient là les envoyés du Dieu des chrétiens. Son mari leur distribua 50 pièces d'argent ; puis trois mois se passèrent et l'usu-

rier dit à sa femme: «Le terme est écoulé. Quand donc ton Dieu remboursera-t-il capital et intérêts?» La femme le tranquillisa en lui assurant qu'il ne perdrait rien à attendre. Ce jour-là le mari acheta un poisson, qu'il apporta à sa femme pour leur repas, et en le préparant, elle trouva une pierre précieuse, que son mari vendit à un joaillier pour 300 pièces d'argent. Subjugué par ce fait, il abandonna son métier coupable et reçut le baptême.

IV. *L'aumône mérite au juste des récompenses éternelles.*

781 — **Louis II et le prêtre Wulfhelm.** — Un jour Louis II le Germanique s'égara pendant la chasse (855). Vers le soir il entendit tinter une cloche, et guidé par le son, il arriva au village de Katzenhausen. Il alla chez le prêtre Wulfhelm et lui demanda un gîte, qui lui fut cordialement accordé avec un bon repas. Le lendemain l'hôte assista à la messe, puis remerciant le prêtre, il lui demanda en partant ce qu'il lui devait. «Puisque vous êtes chasseur, répondit Wulfhelm, envoyez-moi un morceau de cuir pour une ceinture.» L'inconnu promit de satisfaire son désir, mais des semaines et des mois se passèrent et Wulfhelm ne songeait plus à son visiteur, quand un jour un cavalier s'arrêta devant la maison du prêtre, porteur d'une lettre revêtue du sceau impérial, qui annonçait à Wulfhelm sa nomination au siège épiscopal de Munster. — Dieu agit de même: nos bienfaits envers les pauvres seront un jour récompensés par les joies et les honneurs du ciel.

782. — **Une aumône récompensée par un titre de noblesse.** — L'empereur Maximilien se trouvait à court d'argent pour faire la guerre à la république de Venise. Fugger, un riche tisseur d'Augsbourg, lui procura en deux mois les 170.000 ducats nécessaires; ce n'était pas le premier service qu'il rendait. Il en fut récompensé par des lettres de noblesse et la concession en fief d'un comté. — Si un souverain de ce monde honore ainsi ceux qui lui viennent en aide, que ne fera pas Dieu pour les services rendus aux pauvres, qu'il regarde comme faits à lui-même!

783. — **Les roses de sainte Elisabeth.** — Pendant une grande famine qui désolait l'Allemagne (1224-1225), sainte Elisabeth de Thuringe résidait à Wartburg († 1231), et distribuait des aliments à une foule de pauvres. Un jour qu'elle sortait du château, sa tunique remplie de provi-

sions, son mari la rencontra et lui demanda ce qu'elle dissimulait ainsi. Sainte Elisabeth ouvrait les plis de sa robe, et le landgrave ne vit, à son grand étonnement, que des roses blanches et rouges, quoique la saison en fût passée depuis longtemps. Ce miracle lui ouvrit les yeux, et dès lors il ne reprocha plus jamais à sa charitable épouse ses libéralités envers les pauvres. — Ce changement était d'un beau symbolisme. Malgré leurs épines on recherche les roses pour leur parfum; il en est de même de l'aumône, elle nous coûte quelquefois, mais elle est un gage de bonheur éternel.

784. — **Un saint engage une jeune fille à acheter des pierreries.** — Saint Macaire, abbé d'Alexandrie, raconte que dans cette ville vivait une femme riche et pieuse, mais qui ne faisait l'aumône que rarement. Un jour saint Macaire vint la voir et lui dit : « Je connais une occasion rare d'acheter une grande quantité de pierres précieuses à un prix dérisoire. Pour 500 talents je peux me procurer plusieurs diamants, des topazes, des émeraudes, des rubis, etc. Remettez-moi l'argent et ces bijoux seront à vous. » Remplie de joie, la jeune fille lui compta les 500 talents, et saint Macaire lui promit, en la quittant, de lui faire parvenir les pierreries. Mais des jours et des semaines se passèrent sans que rien arrivât, et impatientée, elle envoya un domestique à Macaire pour lui demander quand il lui apporterait les pierres précieuses, et le saint lui fit répondre qu'il l'attendait le lendemain pour les lui montrer. A son arrivée, la jeune femme vit beaucoup de pauvres et d'infirmes, en compagnie du saint qui, en les désignant, lui dit : « Voilà vos pierreries; grâce à votre argent j'ai nourri et vêtu de pauvres gens. Si par hasard ces pierres précieuses ne vous plaisent pas, je vous rembourserai ce que vous m'avez remis. » Toute confuse, la jeune fille reprit : « Quelle honte pour moi, qu'on ait dû recourir à la ruse pour me forcer à faire des œuvres de charité ! » — Les œuvres de miséricorde sont plus précieuses que des bijoux, parce qu'elles nous enrichissent aux yeux de Dieu.

785. — **Un moyen d'emporter sa fortune dans l'éternité.** — Il y eut dans un village une noce à laquelle le curé fut invité. La conversation roula sur différents sujets, et comme on vint à parler de la mort, un des convives se hasarda à dire : « Il est bien ennuyeux qu'on ne puisse en mourant emporter son argent. » Le curé, qui l'avait entendu, lui répondit : « Rien de plus facile. » — « Voilà du nouveau

pour moi, répliqua le richard étonné, comment faut-il s'y prendre pour cela? — C'est bien simple, reprit le curé, vous vous rappelez les paroles du Christ : « Ce que vous aurez fait au moindre de mes frères, vous l'aurez fait à moi-même. » (Matth. 25.) Vous voyez donc, que vous donnez à Dieu ce que vous donnez aux pauvres; or, Dieu nous a promis de nous rendre au centuple ce que nous aurons donné aux malheureux en ce monde. (Marc. 10, 29.) Il s'en suit que si vous donnez, par exemple, 1000 florins aux pauvres, vous les donnez à Dieu; celui-ci vous remboursant le centuple, vous aurez, au lieu de mille, 100.000 florins. Si donc votre fortune monte à 100.000 florins, donnez-en 1000 aux pauvres, et dans l'autre monde vous recevrez votre fortune actuelle. » — Cependant il ne faut pas urger dans un sens pharisaïque les paroles de J.-Ch., qui nous promet une récompense centuplée. Notre Seigneur veut dire que « quiconque renonce ici-bas au moindre bien pour l'amour de Dieu, en sera récompensé dans l'éternité par une félicité cent fois plus grande. »

786. — **Les enfants malins dans un verger.** — Un bon vieux jardinier appela un jour les enfants de ses voisins et leur permit de ramasser dans son verger les fruits tombés, et d'en manger à leur gré, mais il leur défendit d'en remplir leurs poches. Les plus malins jetèrent les plus belles pommes par-dessus la haie du jardin pour les ramasser plus tard. — Il en est de même de l'homme sur terre : nous pouvons jouir des biens de ce monde, mais non les emporter dans la tombe. Les sages font de larges aumônes aux pauvres, et ils en seront grandement récompensés dans l'éternité : eux aussi ont pour ainsi dire jeté leurs biens par dessus la barrière de la mort pour les trouver au-delà.

783 — **Les écus dans les bottes du paysan.** — Les douces jouissances que procure l'aumône sont un avant-goût du bonheur éternel. Un gentilhomme se promenant avec son précepteur, passa près d'un bois, sur la lisière duquel un paysan qui avait déposé ses bottes labourait nu-pieds. Le jeune homme les aurait très volontiers cachées, mais le précepteur le reprit et lui dit : « Procurez plutôt un petit plaisir à ce pauvre paysan, et mettez-lui une pièce d'argent dans chaque botte. Nous regarderons de loin ce qu'il fera en remettant sa chaussure. » Le jeune homme obéit, et au bout de quelque temps, le laboureur eut terminé son travail et remit ses bottes. Mais elles le serraient étrangement et il les retira de nouveau pour voir ce qui s'y trouvait,

puis les secoua et en fit tomber les écus. Il se jeta ensuite à genoux, pour remercier Dieu de lui avoir aidé dans sa détresse, et il le pria de bénir et de rendre heureux son bienfaiteur inconnu. Le jeune homme se sentit touché jusqu'aux larmes en entendant ces paroles et se tournant vers son précepteur, il lui dit : « De toute ma vie, je n'ai ressenti de joie plus douce ».

788 — **Préservé du suicide.** — Un homme, qui malgré ses richesses était fort malheureux, résolut de mettre fin à ses jours. En sortant de chez lui, il remarqua sur une maison cette inscription : « Si la vie te pèse, fais du bien ; la bienfaisance te fera aimer la vie. » — « Voilà pour-moi, se dit-il ; je vais tenter cette dernière ressource. Ne serait-ce pas d'ailleurs folie de ma part, de laisser mon immense fortune à des héritiers avides ? » Aussitôt il rejeta ses pensées de suicide, et se demanda à qui il pourrait faire du bien. « J'ai trouvé, se dit-il ; mon voisin vient de mourir et ses enfants sont de pauvres orphelins, je prendrai soin deux ». En effet, il les adopta, fit leur éducation ; et les orphelins l'aimèrent comme un père et lui causèrent beaucoup de joie par leur attachement, leur gaité et leur bonne conduite. Il reprit entièrement goût à la vie et se sentit plus heureux et plus content que jamais. — La bienfaisance remplit le cœur d'une joie intime et en bannit la tristesse. Saint Chrysostome disait déjà : « Il est impossible que l'âme de celui qui a été bienfaisant envers les pauvres, soit affligée de tristesse et d'inquiétude ».

De la manière de faire la charité.

I. *En faisant la charité, il faut avoir l'intention de plaire à Dieu et ne pas chercher de récompense temporelle.*

789 — **Saint Nicolas.** — Saint Nicolas était très charitable envers les pauvres. Il apprit un jour que dans Patara, sa ville natale, un gentilhomme, qui vivait dans la plus affreuse misère avec ses trois filles, avait résolu de leur faire gagner leur vie aux dépens de leur vertu. Le saint évêque résolut d'empêcher ce mal, et passant pendant la nuit devant la maison, il jeta par la fenêtre une bourse remplie d'or, qui suffisait pour doter une des filles. Le lendemain et le surlendemain il fit de même, mais la troisième fois le gentilhomme qui faisait le guet, se mit à sa poursuite pour connaître son bienfaiteur et le remercier. Ayant re-

connu le saint évêque, il se jeta à ses pieds et lui exprima sa gratitude. Le saint le releva avec bonté et lui recommanda de ne rien dire à personne ; il désirait que son aumône restât cachée, et ne voulait point de louanges sur terre pour que sa récompense fût plus grande dans le ciel.

790 — **Un voiturier qui cache son nom.** — Un curé raconta un jour ce trait de sa jeunesse : « Etant encore étudiant, dit-il, je me rendis en ville pour acheter des livres. C'était en hiver, et chemin faisant, je me sentis tellement épuisé que je tombai sans connaissance dans la neige. En reprenant mes sens, je me vis enveloppé dans une chaude couverture, et près de moi se trouvait un brave voiturier qui me donna du pain et une bonne gorgée de sa gourde. Je le remerciai et voulus lui remettre une pièce d'argent, mais il refusa, et je lui répondis : « Eh bien, dites-moi du moins votre nom, pour que je sache à qui je dois la vie ? — Jeune homme, répondit le voiturier avec une simplicité sublime, la Bible nous apprend-elle le nom du bon Samaritain ? » et là-dessus il me serra la main, reprit sa couverture et continua son chemin. — Les saints aussi ne voulaient pas être connus quand ils faisaient l'aumône ; ils ne recherchaient pas leur récompense en ce monde.

791 — **Un ouvrier refusant de dire qu'il a sauvé un enfant.** — Un ouvrier d'un chantier de marine avait vu un enfant sur le point de se noyer ; sans hésiter, il s'était jeté à l'eau et l'avait sauvé, puis il se remit au travail, bien que ses vêtements fussent mouillés, et ne rentra qu'à l'heure accoutumée pour changer d'habits. Quand on lui demanda, pourquoi il se trouvait en pareil état, il répondit évasivement. Plusieurs jours s'étaient passés, lorsqu'en rentrant un soir, il trouva chez lui, accompagné de ses parents, l'enfant qu'il avait sauvé, et qui en le voyant s'écria : « Voilà l'homme qui m'a tiré de l'eau ». Les parents de l'enfant le remercièrent les larmes aux yeux, et quand ils lui demandèrent le motif de sa discrétion, il répondit par les paroles du Sauveur : « La main gauche doit ignorer ce que fait la main droite ». (Matth. 63) — Le brave homme avait raison, car ceux qui tirent vanité de leurs bonnes œuvres, perdent tout mérite devant Dieu.

792. — **Le sauvetage d'un péager à Vérone.** — La fonte des neiges avait changé l'Adige en un torrent impétueux, qui inonda les environs de Vérone et emporta même le pont en pierre à l'entrée de la ville. Seule l'arche du milieu qui portait la maisonnette du péager, restait debout,

et elle était sérieusement en danger par la masse de glace amoncelée autour d'elle. Le péager s'était réfugié sur le toit de sa demeure, se tordant les mains de désespoir, car personne n'osait tenter le sauvetage, lorsque le comte Spolverini arriva au galop, promettant 200 écus d'or au brave qui se hasarderait sur le fleuve mugissant. Personne ne voulut s'exposer pour gagner le prix, quand tout à coup un robuste paysan s'avance hardiment, saute dans une barque et parvient heureusement à la maisonnette. Mais la barque était trop petite pour toute la famille du péager, et il fallut trois passages pour en sauver tous les membres. Il était temps, car à peine eut-il atteint la rive que l'arche s'effondra. Le comte offrit alors au vaillant sauveteur la récompense promise, mais le brave paysan la refusa en disant : « Monsieur le comte, remettez cet argent au pauvre péager qui a perdu tout son bien », puis il disparut dans la foule.

793. — **Un paysan apporte 1000 florins à l'empereur François I^{er}.** — François I^{er} fut longtemps en guerre contre la première République, et ses fidèles sujets faisaient des sacrifices énormes pour suffire aux dépenses de la guerre. Un jour donc un simple paysan se présenta au château de Vienne et demanda à voir l'empereur (1793), qui lui accorda une audience; le paysan lui remit une bourse contenant 1000 florins. « Majesté, lui dit-il, je vous apporte aussi un don. » L'empereur étonné, voulut savoir son nom, mais le paysan lui répondit : « Sire, Dieu seul le connaîtra », et il sortit après avoir fait une profonde révérence. Quant aux courtisans qui essayèrent de savoir qui il était, il leur répondit : « Je ne l'ai pas dit à l'empereur, à plus forte raison ne le dirai-je pas à vous. J'ai agi pour Dieu et non pour une récompense temporelle. »

II. *Ceux qui ne sont bienfaisants que pour s'entendre, loués ou honorés du monde, ne doivent plus compter sur les récompenses célestes.*

794. — **L'empereur du Brésil et l'hôpital.** — Don Pedro, empereur du Brésil, pris de pitié pour les pauvres et les malheureux, voulut fonder pour eux un grand hôpital dans la ville de Rio-de-Janeiro. Il fit donc circuler une liste de souscription, mais ne reçut que des secours insignifiants. Pour se procurer de l'argent, il fit publier que pour 100.000 reïs (250.000 fr.) il accorderait le titre de baron, et pour 250.000 reïs le titre de comte. Aussitôt l'argent afflua de toutes

parts ; les gens ne donnaient donc pas leur aumône pour soulager la misère humaine, mais pour satisfaire leur vanité. Lors de l'inauguration de l'hôpital, une foule immense se pressait devant la superbe construction, et entre autres, les nouveaux gentilshommes admirèrent tous le beau monument. Une inscription encore recouverte d'un voile excitait surtout la curiosité publique ; à un moment donné il fut enlevé et, à leur grande confusion, les « nobles » lurent ces mots : « La vanité humaine à la souffrance humaine. »

795. — **L'incendie au port de Hoboken.** — Au mois de juillet 1900 un navire prit feu dans un port de New-York. Des milliers de passagers se trouvaient à bord des nombreux vaisseaux menacés par le feu, qui se propageait avec une rapidité effrayante ; tous se pressaient dans les canots de sauvetage, mais les matelots ne recevaient que ceux qui payaient, repoussant impitoyablement les pauvres. Avides de gain, ils ne sont pas en droit de s'attendre à une récompense de Dieu ; au contraire ils doivent craindre la justice divine parce qu'ils s'étaient montrés sans pitié envers des infortunés.

III. *On doit faire du bien même à des gens qui ne peuvent pas nous en récompenser.*

796. — **Une dette remise la veille de Noël.** — Par suite de mauvaises affaires, un honnête ouvrier avait perdu presque toute sa fortune. Il se trouvait dans l'impossibilité de payer ses dettes, et déjà on avait saisi une partie de sa garde-robe. Impuissant et manquant de pain, il se trouvait avec sa famille devant la crèche, la veille de Noël, quand son principal créancier arriva suivi d'un serviteur portant un grand panier. Le serviteur déposa le panier sur la table et le créancier remit à l'ouvrier tout tremblant une enveloppe cachetée avec la suscription : « A de meilleurs jours, mon ami. » Après quoi maître et laquais se retirèrent. Revenu de sa terreur, l'ouvrier ouvrit l'enveloppe et y trouva les lettres de change déchirées et de plus un billet de banque. Pendant ce temps sa femme retirait du panier des fruits, du café et même des jouets pour les enfants, qui poussaient des cris de joie, tandis que les parents pleuraient d'émotion. Enfin toute la famille tomba à genoux, suppliant Dieu de bénir leur généreux bienfaiteur, qui les avait comblés sans espoir de retour et en un moment bien délicatement choisi.

797 — **Ce sont là mes meilleurs clients.** — Un célèbre praticien fut un jour appelé auprès d'un pauvre malade, qui habitait la mansarde d'une grande maison. Au retour de sa visite le médecin rencontra dans l'escalier une personne de sa connaissance, fort surprise de le voir dans cette maison. L'Esculape lui ayant appris d'où il venait, l'ami fut fort étonné qu'un médecin aussi célèbre allât voir un pauvre homme qui ne pourrait jamais le payer. Le docteur lui répondit en souriant: «Ce sont là mes meilleurs clients, car ils me payent — là-Haut», et il indiquait le ciel.

IV. *L'affabilité doit s'allier à la charité.*

798 — **Le mendiant qui pleure en mangeant sa soupe.** — Un mendiant demanda un jour l'aumône dans une riche maison, et on lui donna, mais à contre-cœur, une assiette de soupe. Le mendiant la mangea les larmes aux yeux, et la personne qui l'avait servi lui dit avec humeur. «Eh bien! y manque-t-il quelque chose? — Oui, madame, répondit le pauvre mendiant, il y manque le meilleur assaisonnement, un air bienveillant.» — S. Paul disait: «Que celui qui fait les œuvres de miséricorde les fasse avec joie» (Rom. XII, 8) et ailleurs: «Dieu aime celui qui donne avec joie». (II Cor. IX, 7).

799 — **L'homme tombé dans le puits et le sauveteur.** — Saint Augustin disait que pour donner les premiers secours, il ne faut pas attendre qu'on ait pris des informations sur les pauvres. Un homme, raconte-t-il, venait de tomber dans un puits; l'eau lui montait jusqu'à la bouche et il risquait de se noyer. Un passant qui l'entendit crier, vint jeter un regard tout étonné dans le puits et lui posa de longues questions sur la cause de sa chute, avec d'interminables observations sur sa maladresse. «Au lieu de me questionner longuement, lui répondit le malheureux, aide-moi à me tirer de cette position dangereuse». — C'est dans ce sens que l'Écriture-Sainte appelle «insensé» celui qui fait des reproches aux pauvres. (Eccli 18, 18).

800 — **Mendiants rusés.** — Sainte Jeanne de Chantal († 1641) ne renvoyait jamais les mendiants, aussi la plupart abusaient-ils de sa bonté: après avoir reçu leur aumône ils faisaient le tour du château et revenaient une seconde fois. La pieuse baronne s'en apercevait bien, mais ne laissait pas de faire l'aumône une seconde fois en disant: «Je mendie moi-même sans cesse à la porte du Dieu des

miséricordes. Je ne voudrais pas que le bon Maître restât sourd à une deuxième ou même à une troisième demande. Dieu ne se lasse pas de mes importunités, pourquoi n'en souffrirais-je pas aussi de ses créatures?»

801. — **Encore un enfant.** — Nous devons faire le bien au prochain avec l'intention de secourir J.-Ch. lui-même; car les pauvres sont ses membres souffrants. Louis de Cassoria, Franciscain mort en odeur de sainteté à Naples en 1885, dit un jour à une noble dame romaine : « En faisant la charité et l'aumône souvenez-vous toujours que vous recevez Jésus lui-même. Si vous n'avez pas d'enfants, remplacez-les par Jésus dans la personne des pauvres. Si vous avez un enfant, imaginez-vous en avoir un second, l'Enfant Jésus, et donnez sa part aux pauvres. Si vous avez deux enfants, faites comme si vous en aviez trois, et donnez la part d'un troisième aux pauvres, qui tiennent la place de J.-Ch. Et ainsi de suite.»

802. — **L'évêque de Cracovie et le maire appauvri.** — Un homme très riche, qui avait été maire de Cracovie, perdit toute sa fortune pendant la guerre, et de personnage influent qu'il avait été, il tomba dans l'oubli et la plus profonde misère. Or, à la Pentecôte de 1720, le nouvel évêque Szaniawsky fit son entrée à Cracovie et à cette occasion donna dans son palais un banquet, auquel il convia les notabilités de la ville. L'ancien maire aussi reçut une aimable invitation, sans pouvoir s'expliquer cette bienveillance; cependant il se rendit au banquet dans son meilleur habit, et son étonnement fut à son comble lorsqu'on lui désigna sa place tout près de l'évêque, qui l'aborda avec les paroles les plus affables. Au banquet on porta des toasts, d'abord aux autorités ecclésiastiques et séculières, puis l'évêque s'adressant à l'ancien bourgmestre lui dit : « Monsieur le maire, à notre ancienne amitié. » Le vieillard, tout confus, croyait que l'évêque se trompait de personne, mais le prélat poursuivit : « Notre amitié ne date pas d'hier, car nous nous connaissons depuis plus de 30 ans. Etant encore élève du gymnase, j'ai été comblé de bienfaits par vous; un jour vous m'avez même donné une pièce d'or en me demandant ce que je voulais devenir, et lorsque je vous confiai que je voulais me faire prêtre, vous m'avez dit : Bon, étudie bien et entre dans le sacerdoce; quand tu seras un jour évêque de Cracovie, tu me loueras le domaine de Kielze. » A ces mots l'évêque se fit passer du papier et remit à l'ancien bourgmestre un contrat où

le fermage était réduit à une somme si insignifiante que le pauvre maire put en peu d'années faire sa fortune. En proposant ce bail, le généreux prélat voulait épargner au vieillard l'humiliation de recevoir l'aumône. C'est un signe de vraie noblesse de reconnaître après nombre d'années et avec tant de générosité un bienfait reçu et de ménager avec délicatesse la susceptibilité de ceux auxquels on fait l'aumône. Les Romains ont fort bien dit : « Bene dat et multum, qui dat cum munere vultum. — C'est donner beaucoup et bien, que de donner d'un air bienveillant. » Les gens sans cœur font sentir sa misère au pauvre qui reçoit le bienfait, afin de mettre en relief leur générosité ; mais une aumône pareille n'a pas de prix aux yeux de Dieu.

V. Il faut secourir les malheureux *promptement*.

803. — **Guillaume II à Aalesund.** — La ville d'Aalesund, l'une des plus belles de la Norvège, située au bord de la mer, comptait 12 000 habitants, qui s'étaient enrichis surtout par la pêche, dont le produit s'élevait à près de 6 millions de couronnes par an. Le 24 janvier 1904, elle fut détruite par un incendie. A deux heures du matin le feu s'était déclaré dans une fabrique, et propagé avec une rapidité effrayante. En moins de deux heures, les maisons, toutes construites en bois, n'étaient plus qu'un immense brasier. Les habitants purent à peine se sauver à demi vêtus, et plus de 11 000 personnes restèrent sans abri et sans ressources au milieu des rigueurs de l'hiver et par une bise glaciale. L'embrasement gagna même les navires qui se trouvaient dans le port, et telle fut la fureur de l'incendie que la grande pompe à vapeur, qui devait servir à le protéger, brûla elle-même, ainsi que le vaisseau sur lequel on l'avait établie. Guillaume II, ayant reçu par télégramme la nouvelle de la catastrophe, envoya aussitôt à Hambourg l'ordre d'équiper deux navires, la « Phœnizia » et « Prince Henry », pour porter aux habitants d'Aalesund des vêtements, des vivres, des médicaments, des tentes etc. au moins pour 4000 personnes. Ces vaisseaux avaient en outre à bord des médecins, des infirmiers et des charpentiers ; de plus l'empereur envoya de sa cassette privée 10 000 florins, et ces secours arrivèrent dès le 27 janvier. C'étaient les premiers, et tout le monde admira la rapidité avec laquelle Guillaume II avait su les organiser. — Les Romains répé-

taient ce proverbe : « Bis dat, qui cito dat ; donner vite, c'est donner deux fois ! »

VI. *Jamais on ne doit refuser ses secours à un malheureux parce qu'il est d'une autre religion ou d'une nationalité différente.*

804. — **Le patriarche de Venise et le Juif.** — Le pieux patriarche Agostini († 1892) rencontra un jour dans une rue de Venise un homme en larmes, et lui demanda le motif de sa douleur. « Ma femme, répondit-il, est gravement malade et je n'ai pas les moyens de payer un médecin : je n'ai même pas de quoi acheter de l'huile pour la lampe, de sorte que la malade est condamnée à rester dans l'obscurité. — Conduisez-moi dans votre demeure », répliqua le patriarche. Mais l'homme tout tremblant, s'écria : « Mais je suis juif, et ma femme est juive. — Qu'importe ! dit l'évêque, nous sommes tous enfants de Dieu. » Il visita ensuite cette famille juive et lui laissa des secours abondants.

805. — **Un évêque de la Transylvanie pendant la famine.** — Alexandre Rudnai, prince-primat de Hongrie, étant encore évêque de « Karlsburg » en Transylvanie, donna un bel exemple de charité chrétienne. Pendant la famine de 1815-1816, il fit ouvrir ses greniers et distribua tout son blé aux pauvres ; quoique évêque catholique, il donna indifféremment à tous, grecs, protestants ou juifs. — Il existe cependant un ordre dans la charité, et on doit avant tout s'occuper de ceux auxquels nous sommes attachés plus intimement par les liens du sang, de la religion ou de la nationalité ; mais en cas de besoin, il faut, comme le bon Samaritain ; aider même ses ennemis.

De la reconnaissance.

I. *Celui qui a reçu un bienfait en doit de la reconnaissance à Dieu et à ses bienfaiteurs.*

806. — **L'empereur François-Joseph sauvé des mains d'un assassin.** — « Dans la 5^{me} année de son règne (18 février 1853), François-Joseph se promenait dans les environs de Vienne et vers midi il arriva à la porte de « Carinthie ». Tandis qu'il avait la tête tournée vers le fossé de la ville, le Hongrois Lébengi, jeune apprenti-tailleur, s'élança sur

lui et lui porta un coup de couteau dans la nuque. Heureusement le poignard glissa sur la boucle du col, sans pénétrer trop profondément dans la peau; mais l'assassin s'apprêtait à porter un second coup, quand le colonel O'Donell, qui accompagnait l'empereur, le retint par le bras et le désarma à l'aide du bourgeois viennois, Ettenreich. François ne se remit de sa blessure qu'après un mois, et dès qu'il put quitter la chambre, il voulut se rendre à St. Etienne pour remercier Dieu de l'avoir sauvé. Les bourgeois de Vienne, portant sur leurs vêtements noirs les couleurs nationales, formaient la haie depuis le château jusqu'à la cathédrale, et le maire de Vienne avec le conseil de la ville escortaient le carrosse impérial. Arrivé au portail de l'église Saint-Etienne, l'empereur fut solennellement reçu par le prince-évêque à la tête du clergé, et pour témoigner sa reconnaissance envers Dieu, il fit construire une magnifique église votive, terminée en 25 ans et consacrée le 24 avril 1879, à l'occasion des noces d'argent du monarque.¹ L'empereur se montra aussi reconnaissant envers ses sauveurs: O'Donell et Ettenreich furent généreusement récompensés. — Voici encore un trait de la grandeur d'âme du monarque et de sa mère, l'archiduchesse Sophie. Après l'attentat dont il avait failli être la victime, l'empereur défendit qu'on en parlât à sa mère; il pensait moins à lui-même qu'aux soucis qu'elle pourrait en avoir. Ayant eu connaissance que la mère du meurtrier avait perdu son gagne-pain à cause du crime de son fils, il lui fit une pension annuelle, et l'archiduchesse, instruite de ce qui s'était passé, fonda une messe pour l'âme de ce malheureux assassin; car elle craignait que personne ne priât pour lui. — La reconnaissance envers Dieu nous attire de nouvelles grâces, comme le prouve la vie de François-Joseph I^{er}. En 1908 il fêta le 60^{me} anniversaire de son avènement et en 1910 toute l'Europe, et surtout le bon peuple de Vienne dont il est le père, purent féliciter l'auguste vieillard pour ses 80 ans!

807. — **François I^{er} après Leipzig.** — Du haut d'une colline, François I^{er}, empereur d'Autriche, dirigeait, avec les souverains coalisés, la bataille de Leipzig. A la nouvelle

¹ Pour la cérémonie de la consécration, le prince-évêque de Vienne était assisté de 24 évêques. Les Viennois avaient fait preuve de générosité: en un seul jour les souscriptions montèrent à 400 000 florins.

que Napoléon battait en retraite, il tomba à genoux et rendit grâces à Dieu ! (18 oct. 1813.) — Notre Seigneur ne cacha pas son mécontentement, lorsque, sur les dix lépreux guéris, un seul songea à le remercier.

808. — **Le lion reconnaissant.** — La reconnaissance se voit même chez des animaux privés de raison. Androclès, un esclave qui avait pris la fuite et s'était réfugié dans une forêt, rencontra un lion, traînant la patte et poussant des rugissements plaintifs. Androclès lui arracha du pied la grosse épine qui lui causait ces vives douleurs, et dès lors le lion lui apporta journallement une part de sa proie. Plus tard, Androclès fut repris et son maître irrité le fit condamner aux bêtes. A l'amphithéâtre, on lâcha sur lui un lion énorme, qui, après avoir pris un élan furieux, s'arrêta subitement devant lui, et se couchant à ses pieds, lui lécha les mains. Androclès reconnut le lion qu'il avait soigné dans la forêt, et les spectateurs, émus de son histoire, demandèrent à grands cris la grâce du fugitif, qui fut remis en liberté, et le lion reconnaissant ne le quitta plus.

809. — **Chiens reconnaissants.** — Pline raconte qu'un chien, dont le maître avait été assassiné par des voleurs, n'avait plus voulu quitter le cadavre. Tout couvert lui-même de blessures, il ne cessait de défendre les restes de son maître contre les oiseaux de proie et les bêtes féroces. — Le même écrivain raconte encore qu'un condamné à mort avait été reconduit en prison, et que son chien le suivit sans plus quitter la porte du cachot. Après l'exécution, on jeta le cadavre dans le Tibre, mais le chien sauta dans le fleuve et chercha à en retirer la dépouille de son maître. — Et il y a des hommes qui oublient de remercier Dieu des bienfaits sans nombre qu'ils ont reçus de Lui !

II. *Le monde paie d'ingratitude.*

810. — **Sainte Elisabeth de Thuringe.** — Pendant la grande famine de 1224-1225, sainte Elisabeth nourrissait journallement près de 900 pauvres, et fit construire près de la Wartburg, où elle résidait, un grand hôpital. Son mari étant mort à la croisade, Henri, frère du landgrave, s'empara de la couronne, qui revenait de droit au fils aîné d'Elisabeth, accusa celle-ci de gaspiller les revenus du pays en aumônes et la chassa du château, après l'avoir dépouillée de tous ses biens. La princesse était réduite à la mendicité avec ses trois enfants, et elle, qui n'avait fait

que du bien, ne fut accueillie nulle part. On la chassa même de l'hôpital qu'elle avait fondé, et elle ne trouva de refuge que chez une pauvre famille de bergers ; mais la princesse ne se plaignait pas de son malheur, au contraire, elle le regardait comme un bienfait de Dieu et l'en remerciait.¹

811. — **Phocion condamné à boire la ciguë.** — Les anciens Grecs payèrent d'ingratitude presque tous les grands héros qui avaient rendu à leur patrie des services signalés. Témoin Phocion qui avait combattu 45 fois à la tête des Athéniens et s'était attiré l'admiration du peuple par sa probité et son désintéressement. Déjà octogénaire, il fut accusé de trahison et condamné par le peuple qu'il avait tant de fois conduit à la victoire au péril de sa vie. Il dut boire la ciguë, sans même qu'on lui permît de se justifier. Après avoir vidé la coupe, Phocion dit à un ami : « Allez dire à mon fils de ne jamais venger sur les Athéniens l'injustice qu'ils me font ! Qu'il cherche plutôt à l'oublier ! » Après la mort du généreux citoyen (317 av. J.-Ch.) les Athéniens, reconnaissant leur faute, lui élevèrent des statues, mais leur conduite prouvait combien est vrai le proverbe : « Le monde paie d'ingratitude », et cet autre dicton : « La reconnaissance est la vertu de la postérité. »

812. — **La servante qui brûle les gants.** — Une dame avait coutume, la veille de Noël, de faire un beau cadeau à ses servantes, mais une année elles ne reçurent qu'une paire de gants, et la femme de chambre, irritée d'un présent aussi insignifiant, jeta les gants au feu et annonça qu'elle quitterait sa place. La cuisinière, au contraire, remercia sa maîtresse, et en essayant de mettre les gants, elle sentit que ses doigts froissaient un papier. Quelle ne fut pas sa surprise, quand elle retira de chaque doigt un billet de 5 marks ! La femme de chambre courut aussitôt au foyer, mais de ses gants il ne restait plus que des cendres ! Juste punition de l'ingratitude. — En effet, il ne faut jamais oublier ce dicton :

« Si petit que soit un présent
Sois-en toujours reconnaissant. »

¹ Lorsque les cendres de son époux furent déposées dans la cathédrale de Bamberg, l'évêque de cette ville fit des démarches pour rétablir la princesse infortunée dans ses droits. Elle mourut en 1231, âgée de 24 ans. Ses reliques reposent dans la chapelle de l'hôpital de la Wartburg.

Des bonnes œuvres.

I. *Une action, faite uniquement pour des motifs humains, n'est pas une bonne œuvre aux yeux de Dieu.*

813. — **Les jeûneurs.** — On vit, il y a quelques années, dans plusieurs grandes villes de l'Europe, des jeûneurs qui se faisaient enfermer dans une cage de verre et y passaient des semaines entières, sans rien prendre qu'un litre d'eau par jour. Ce jeûne extraordinaire leur rapportait beaucoup d'argent : d'abord de la part des visiteurs qui payaient une grosse entrée, puis de l'hôtelier chez qui ils étaient descendus. Cette privation était-elle une bonne œuvre? Non, puisque ces jeûneurs d'apparat ne jeûnent pas en esprit de foi, mais pour gagner de l'argent; d'après N.-S., «ils ont déjà reçu leur récompense.» (Math. vi, 2.)

814. — **Le cardinal Manning et l'alcool.** — Le cardinal Manning († 1892) s'efforçait de promouvoir parmi les catholiques de Londres les ligues de tempérance. Souvent il se mêlait aux ouvriers, et un jour qu'il cherchait à persuader à l'un d'eux de ne plus boire d'alcool, celui-ci qui savait que le cardinal, sur l'ordonnance du médecin, prenait chaque jour un verre de vin rouge, lui répondit : «Vous en buvez aussi; le vôtre ne diffère du mien que par la qualité. — Eh bien, répondit le cardinal, à partir de ce jour je n'en boirai plus une goutte.» Et il tint parole; pendant les vingt ans qu'il vécut encore, il fit ce sacrifice pour corroborer ses exhortations par son exemple: à sa mort, Londres comptait 28.000 abstinents catholiques. Peu de temps avant, le cardinal avait dit, en faisant allusion à cette abstinence : «Je suis devenu insensé pour l'amour de Dieu.» A cela il n'y avait eu d'autre motif que l'amour de Dieu et le bien de son peuple.

815. — **L'offrande du tzar et du maire.** — Pierre-le-Grand assistait un jour incognito à un office dans une église de Dantzig, à côté du maire de la ville. Quand le suisse commença à faire la quête, Pierre-le-Grand tira de sa bourse un écu et le plaça devant lui sur le banc; aussitôt son voisin en fit autant. Le tzar ajouta un second écu, le maire aussi; mais Pierre continua et le maire tira de sa bourse un écu après l'autre. A la fin l'empereur couronna la pile d'écus par un ducat, et le maire, ne voulant pas se laisser surpasser en charité par un étranger, fit de même, et le suisse étant arrivé, il jeta tout l'argent

dans la corbeille, tandis que le tzar n'y déposa qu'une pièce d'argent et remit le reste dans sa poche. — Le maire n'avait fait sa riche offrande que pour ne pas se montrer inférieur à l'étranger; son aumône n'avait donc pas Dieu pour objet, et n'était pas méritoire.

816. — **Les deux fardeaux sur la balance du jugement.**

— Les bonnes actions, faites uniquement en vue du monde, n'ont aucune valeur. Un pieux anachorète avait, avant de s'endormir, médité sur le jugement particulier et sur ces paroles de S. Paul : « Chacun portera son propre fardeau. » (Gal. 6, 5.) La nuit il eut un songe singulier; il lui sembla voir Jésus-Christ entouré des anges et jugeant les morts, qui arrivaient chargés de deux fardeaux, contenant l'un les bonnes œuvres, et l'autre, les actions mauvaises. Les anges déposaient les paquets sur les plateaux de la balance, et quand le paquet contenant les bonnes actions était le plus lourd, J.-Ch. faisait grâce au mort, tandis qu'il rejetait celui chez qui le poids des péchés l'emportait. Or, une femme apporta un grand paquet de bonnes œuvres, avec un tout petit paquet de péchés; mais ce dernier était plus lourd, parce que le premier était creux et vide à l'intérieur, car cette personne n'avait fait ses bonnes œuvres que pour mériter des éloges.

II. *Les actions les plus insignifiantes deviennent bonnes quand on les fait pour l'honneur de Dieu.*

817. — **Le roi Midas. — La pierre philosophale.** — Midas, roi de Lydie, pria, dit-on, les dieux de lui accorder le privilège de convertir en or tout ce qu'il toucherait. Le chrétien peut en toute réalité opérer ce prodige en purifiant son intention et en n'agissant que pour la gloire de Dieu. — Les alchimistes passaient leur vie à rechercher la « pierre philosophale », qui devait avoir la vertu de changer en or les métaux les plus vils. Ce n'était naturellement qu'une chimère dans l'ordre physique, mais cette pierre philosophale existe dans l'ordre de la grâce : c'est la bonne intention, qui peut changer en or pur céleste les moindres actions.

818. — **Louis XI et le navet.** — Un jour, au retour de la chasse, le roi de France, Louis XI, passa près d'un champ planté de choux-raves. En causant avec le roi, le propriétaire apprit que le chou-rave était un de ses mets favoris, et un jour qu'il en découvrit un d'une grosseur extraordinaire, il pensa faire plaisir au roi, en le portant

au palais. Louis en cut du plaisir, et après lui avoir fait servir un bon dîner, il lui remit 100 louis d'or. Un courtisan ayant vu avec quelle libéralité le roi récompensait un présent si minime, résolut aussi de lui faire un cadeau, et lui donna son plus beau cheval. Si, pensait-il, le roi a gratifié d'une somme de 100 louis le donateur d'un navet, quelle sera la récompense que vaudra un si beau cheval? Le roi accepta le coursier et fit remettre au courtisan un paquet cacheté. Rentré chez lui, celui-ci l'ouvrit à la hâte, mais fut bien désappointé de n'y trouver que le navet du paysan. Croyant à une méprise, il se rendit aussitôt chez le roi, qui lui dit : « Non, il n'y a pas d'erreur ; votre cadeau n'est-il pas bien payé avec ce navet, qui m'a coûté 100 louis d'or? » — Le roi ne considérait pas la valeur du présent, mais l'intention du donateur. De même, une œuvre insignifiante faite pour la gloire de Dieu (le verre d'eau donné au pauvre) a sa valeur aux yeux du Maître et sera richement récompensée : au contraire, l'œuvre la plus héroïque qui n'est point faite avec une intention pure sera très peu méritoire ou même sans aucun mérite.

819. — **Un Arabe qui apporte de l'eau au Calife.** — Un pauvre Arabe trouva dans le désert une source, dont l'eau était plus agréable que toutes celles de la contrée. Aussitôt après sa découverte, il en remplit une outre et se rendit auprès du calife, lui apportant ainsi les prémices de la source, pour lui montrer son amour et son attachement. Le calife versa un peu de cette eau dans une coupe pour la goûter, et récompensa l'Arabe par de riches présents. Les courtisans se disputèrent ensuite à qui en boirait aussi ; mais le calife les en empêcha, et après le départ de l'Arabe, il leur expliqua la raison de sa défense : « Je ne pouvais pas, dit-il, vous permettre d'en boire, car la chaleur l'avait corrompue ; vous n'auriez pu cacher votre dégoût en la buvant, et ce brave homme qui, avec les meilleures intentions, avait entrepris un long voyage pour me faire plaisir, aurait été couvert de confusion. Il ne savait pas que l'eau était mauvaise et je ne voulais pas lui gâter sa joie. — Ce trait nous remet en mémoire les louanges que N.-S. donne à la pauvre veuve, qui jeta un denier dans le tronc du temple.

820. — **Le bâton d'or de l'évêque américain.** — Un vieil évêque américain qui avait demandé une audience à Pie IX (1867), se présenta dans l'antichambre appuyé sur une canne, que les majordomes le prièrent de déposer pour

se faire soutenir par un laquais. Mais l'évêque refusa en disant : « Je suis un vieillard, trop habitué à mon bâton pour m'en séparer. » Arrivé près du Saint-Père, il le lui remit, en le priant de bien vouloir l'accepter comme soutien de sa vieillesse, mais Pie IX le lui rendit tout de suite en disant que cet appui était trop lourd pour lui, et que d'ailleurs il ne voulait pas l'en priver. L'évêque sourit et insista pour qu'on en dévissât le pommeau : on le fit, et Pie IX en retira une canne en or massif. « Très Saint-Père, lui dit l'évêque, voilà le soutien que vous offrent les fidèles de mon diocèse. Mais je garderai l'enveloppe comme souvenir de l'audience que vous avez bien voulu m'accorder. » — Cette canne ressemblait extérieurement à un bâton ordinaire ; cependant il avait une valeur considérable à cause de l'or dont il était rempli. Il en est de même des bonnes œuvres : les actions les plus vulgaires, quelque insignifiantes qu'elles paraissent à première vue, sont précieuses — pour ainsi dire changées en or — aux yeux de Dieu, quand c'est l'amour qui les inspire.

821. — **Saint Charles Borromée au jeu.** — Les récréations honnêtes sont méritoires et agréables à Dieu, quand elles sont prises avec une intention surnaturelle. Saint Charles Borromée faisait avec plusieurs prêtres une partie de billard, quand tout à coup l'un des partenaires dit à haute voix : « Que ferions-nous, si le jugement devait avoir lieu dans une heure ? » L'un répondit : « Je me mettrais en prières » ; l'autre : « Je ferais tout de suite une confession générale. » D'autres firent des réponses analogues, mais saint Charles gardait le silence, car il voyait bien que la question le regardait ; c'est seulement lorsqu'on s'adressa directement à lui qu'il répondit : « Moi, je continuerais à jouer, car ce que je fais n'avait en principe d'autre but que la gloire de Dieu. » — On peut donc faire même d'une récréation une œuvre méritoire et agréable à Dieu.

822. — **La plume et le balai.** — Un frère convers, qui venait de lire un savant ouvrage de théologie composé par un membre de l'ordre, dit à l'auteur en le rencontrant : « Père, vous serez un jour grandement récompensé de Dieu pour les beaux livres que vous avez écrits. — Mon ami, répondit humblement le religieux, au jour du jugement mes livres et votre balai auront la même valeur ; et si votre intention, en balayant la cour, a été meilleure que la mienne quand j'ai composé mes livres, votre place au

ciel sera certainement plus belle que la mienne.» — Ce religieux avait raison ; il y aura au ciel beaucoup de saints qui auront vécu complètement ignorés ici-bas.

823. — **Une unité devant des zéros.** — On demanda un jour à un peintre de représenter la bonne intention, et il dessina un enfant qui traçait sur un tableau une suite de zéros (00000. . .) devant lesquels son bon ange écrivait le chiffre un. (1.0000000. . .) Le peintre voulait dire par là que les pensées, les paroles, les actions de l'homme n'ont aucune valeur quand elles n'ont pas Dieu pour motif ; ce sont autant de zéros pour l'éternité ; mais qu'elles sont en progression ascendante, comme la suite de zéros précédés du chiffre 1, dès qu'elles sont animées de la bonne intention, c'est-à-dire de la volonté de tout faire pour la plus grande gloire de Dieu.

III. *Les bonnes œuvres sont les vrais trésors de l'homme.*

824. — **Les bijoux de Cornélie.** — Cornélie, la mère des Gracques, qui avait pris le plus grand soin de l'éducation de ses enfants, reçut un jour la visite d'une de ses amies très richement vêtue. Tirant vanité de ses bijoux, cette dame dit à Cornélie, qui ne portait aucun joyau : « Chère amie, où avez-vous donc vos parures ? » Cornélie appela ses deux fils et les présentant à son amie : « Voilà, lui dit-elle, mes bijoux et mes parures. » — La Romaine mettait au-dessus de toutes les richesses la bonne éducation qu'elle avait fait donner à ses enfants.

825. — **Le tilleul est beau, mais ne donne pas de fruits.** — Sur le bord d'un chemin, un gros tilleul étendait au loin ses longues branches couvertes de feuilles et de fleurs. Un voyageur s'arrêta, se disant en lui-même : « Qu'il fait bon ici à l'ombre de cet arbre, je vais m'y reposer. » Peu après un menuisier passa et murmura : « Quels beaux meubles on pourrait faire de ce magnifique tronc ! » Un médecin, en voyant le tilleul, pensa : « Ces fleurs donneraient de bon thé pour les malades. » D'autres promeneurs firent des réflexions analogues, et enfin un prêtre s'arrêta devant l'arbre et dit en le considérant : « *Arbor pulchra, sed infructuosa* », c'est-à-dire : « Bel arbre, mais sans fruits ! » — Ainsi en est-il de beaucoup d'hommes : ils ont belle apparence, des dehors séduisants, mais de bonnes œuvres, point. Ils ne peuvent plaire à Dieu, qui voit l'intérieur et sonde les cœurs.

IV. *Les bonnes œuvres facilitent aux pécheurs la grâce de la conversion, et elles accroissent les mérites éternels des justes.*

826. — **Le poète incrédule, Clément Brentano.** — Clément Brentano († 1842), issu d'une famille italienne et habitant Francfort-s.-M., était un grand poète; malheureusement il était incrédule, et parfois il attaquait la religion dans ses poésies. Mais il était compatissant envers les miséreux, et quand il rencontrait un malheureux mendiant, il donnait jusqu'à son dernier liard, aimant mieux souffrir lui-même de la faim que de voir un pauvre dans la détresse. Un jour — c'était la veille de Noël — il rencontra dans une rue de Francfort, un enfant endormi, que la neige avait presque recouvert, et serrant dans ses mains crispées un petit arbre de Noël. Brentano l'enveloppa dans son manteau, l'emporta chez lui, et après l'avoir réchauffé près du feu, il dit à sa femme de lui préparer à souper et de lui donner un chaud vêtement. L'enfant raconta alors à Brentano qu'il avait voulu vendre l'arbre de Noël, afin de pouvoir acheter du pain pour sa pauvre mère malade; le poète se rendit aussitôt chez cette femme et lui apporta d'abondants secours, de plus elle trouva le lendemain matin devant sa porte le petit arbre de Noël garni de cadeaux, que Brentano avait apporté dans la nuit. Dieu récompensa le poète de sa charité en lui accordant la grâce de la conversion : en effet il vint un jour à Dülmen en Westphalie (1818), où vivait Catherine Emmerich, cette voyante favorisée de Dieu, qui attirait alors l'attention de l'Europe par ses stigmates et par son jeûne extraordinaire. Brentano lui fit une visite, l'observa de près, et fut saisi d'étonnement quand elle lui raconta ses visions. Le poète resta à Dülmen, rédigea les Mémoires de la voyante d'après son récit, « La vie du Christ » et « Sa passion », « La vie de la Sainte Vierge », qui respirent une foi très intense. Brentano devint ensuite un catholique ardent et convaincu, et plus tard il racheta tous ses écrits antireligieux pour les faire brûler. — Ses bonnes œuvres lui avaient mérité, quoique pécheur, la grâce de la conversion.

827. — **Les trois amis de l'homme à sa mort.** — Un prédicateur dit un jour : « Chaque homme a trois amis : le premier l'abandonne à la mort, le second, à la tombe, mais le troisième l'accompagne jusqu'au tribunal de Dieu. Quels sont ces trois amis ? Le premier, ce sont les biens

de cette terre qui nous abandonnent à la mort ; le second, nos proches et nos amis, qui se séparent de nous à la tombe ; le troisième, les bonnes œuvres qui nous suivent au tribunal de Dieu et nous obtiennent miséricorde. » — J.-Ch. promet de récompenser les bonnes œuvres au centuple par la vie éternelle. (Math. 19, 29.)

V. Par les bonnes œuvres on peut aussi aider le prochain et secourir les âmes du purgatoire.

828. **Un enfant qui jeûne pour son père.** — Un enfant, dont le père était adonné à la boisson, avait appris au catéchisme qu'on pouvait efficacement contribuer à la conversion du prochain par des bonnes œuvres, notamment par des mortifications et par le jeûne. Il résolut donc de jeûner rigoureusement pour la conversion de son père, et en revenant de l'école il dit à sa mère : « Mère, avant peu vous ne pleurez plus à cause de notre père. » Mais le soir le père rentra dans un état déplorable, jurant et faisant un tapage qui fit couler bien des larmes à la pauvre mère. Dès le lendemain l'enfant commença son jeûne : au dîner il ne prit que de la soupe et un morceau de pain, et les parents, croyant à un caprice, le punirent très sévèrement. Quand le surlendemain il ne prit rien que du pain et de l'eau, les parents se fâchèrent de nouveau, et son père lui dit : « Je veux que tu manges. » Mais l'enfant répondit : « Je ne mangerai rien avant que vous ne cessiez de boire et de jurer, car vous faites pleurer maman. » Cette réponse bouleversa tellement le père qu'il rentra ce soir-là tout à fait tranquille ; mais la mauvaise habitude était trop enracinée pour céder d'un seul coup. Le lendemain, le soir, il revint encore en état d'ébriété, et l'enfant recommença à jeûner. Alors le père, touché jusqu'aux larmes, le serra fortement dans ses bras en lui disant : « Mon enfant, vas-tu continuer ainsi ? — Oui, père, jusqu'à ma mort, s'il le faut, à moins que vous ne cessiez de boire. » A partir de ce jour le père fut complètement changé, et jamais l'enfant ne vit plus pleurer sa mère. — Cette conversion prouve que Dieu bénit les bonnes œuvres, surtout les pénitences volontaires et celles qu'on lui offre pour le prochain, notamment quand c'est pour nos parents ou nos proches.

829. — **Parlez à Dieu de votre enfant.** — Une mère, dont le fils menait une vie déréglée, demanda conseil à un prêtre expérimenté : « Je parle très souvent de Dieu à mon fils,

mais c'est en vain. — Vous faites bien, lui dit l'ecclésiastique, de lui parler souvent de Dieu ; mais parlez encore plus souvent à Dieu de votre fils.» En d'autres termes, il lui conseillait de prier souvent pour son fils, afin d'obtenir de Dieu la grâce de sa conversion. — Sainte Monique pria pendant dix-huit ans, avec une persévérance inlassable, pour son fils Augustin, égaré dans l'erreur des manichéens. Un jour elle confia ses angoisses à un saint évêque, et celui-ci lui répondit : «Le fils de tant de larmes ne saurait être perdu.» En effet Monique fut exaucée.

VI. *Sans les bonnes œuvres, pas de salut.*

830. — **Le comble de la misère humaine.** — Un roi de Perse rassembla un jour les sages et les philosophes contemporains, non seulement de son empire, mais encore de l'Inde et de la Grèce, et leur posa la question : « Quel est l'homme le plus malheureux ? — L'homme le plus malheureux, répondit le premier, c'est un vieillard débile, privé de tous les soins et en proie à la misère. » Chacun applaudit à cette réponse, mais un autre, noble vieillard dont la vertu égalait la sagesse, demanda la parole et on l'écouta avec respect : « L'homme le plus malheureux, dit-il, c'est à mon avis celui qui, arrivé au terme de sa vie, n'aurait à faire valoir aucune bonne action. » Les plus vifs applaudissements éclatèrent et le roi lui décerna le prix de la sagesse.

831. — **L'arbre planté à la naissance de Charles-Quint.** — A la naissance de Charles-Quint, à Gand, un courtisan offrit au nouveau-né, sur un plat d'argent, un noyau qu'il planta dans le jardin, et qui donna un grand cerisier. Le jeune prince de son côté se développait en même temps que l'arbre et croissait en vaillance et en piété ; il prenait plaisir à contempler ce vigoureux cerisier se couvrant de fleurs et de fruits, et en le voyant, il lui comparait la vie de l'homme : « Un arbre, disait-il, chargé de bons fruits nous plaît ; et un homme produisant de bons fruits est agréable à Dieu ; au contraire l'arbre qui ne rapporte rien doit être coupé et brûlé, et l'homme, qui ne fait pas de bonnes œuvres, est condamné par Dieu et jeté en enfer. » C'était la pensée même de J.-Ch. : « Tout arbre qui ne rapporte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. » (Matth. VII, 19.)

832. — **Une drogue inutile.** — Il n'y a pas de prédestination absolue. Pour étouffer les cris de sa conscience, un

landgrave de Hesse, dont la maxime était : jouissons de la vie, disait : « Ou bien Dieu m'a prédestiné au salut ou bien à la damnation ; dans le premier cas je puis pécher sans crainte, dans le second, la piété ne me sert de rien. » Or, un jour qu'il tomba gravement malade il fit appeler son médecin qui connaissait ses idées, et qui après avoir examiné le patient, lui dit en souriant : « Votre Altesse n'a que faire de mes médicaments, s'il est décrété que vous guérirez, vous vous remettrez certainement. — Vous êtes aussi le médecin de mon âme, lui répondit tout étonné le landgrave, car vous m'avez désabusé d'une dangereuse erreur. »

833. — **Le paysan jureur et le moine.** — C'est une erreur de croire qu'on est condamné à un destin fatal. Un jour le Franciscain Duns Scot passa près d'un laboureur qui ne cessait de jurer ; il le supplia de renoncer à cette habitude, pour ne pas s'exposer à tomber en enfer. Mais le paysan objecta : « Si Dieu a décidé que je sois damné, mes prières ne serviront de rien, si au contraire il m'a prédestiné au ciel, je puis jurer sans danger. — Alors, lui répondit le prêtre, je ne comprends plus pourquoi vous labourez ce champ ? Car si Dieu a décidé que vous moissonnerez, vous réussirez sans vous fatiguer à ce travail ; si au contraire il a résolu de vous refuser la récolte, toutes vos peines sont inutiles. — Sans labour, pas de moisson, reprit le paysan. — Eh bien, dit Duns Scot en souriant, par votre manière de faire vous démentez votre première maxime ; appliquez maintenant la seconde à votre salut. »

VII. *Il est important de bien employer son temps.*

834. — **Titus et la journée perdue.** — Titus († 71), surnommé par ses contemporains « l'amour et les délices du genre humain », se souvenant un soir de n'avoir pas fait l'aumône de la journée, s'écria : « Diem perdidit : J'ai perdu ma journée. — De même pour nous sera perdue toute journée, durant laquelle nous n'aurons fait aucune bonne œuvre. Chaque fois que l'heure sonne, le chrétien devrait se demander ; n'ai-je pas perdu l'heure qui vient de s'écouler ? S'il est forcé de dire « oui », qu'il repète avec Titus : « J'ai perdu une heure. »

835. — **Bossuet et l'horloge.** — Bossuet († 1704) raconte qu'à l'école qu'il fréquentait dans sa jeunesse, l'horloge portait sur le cadran l'inscription : « *Transeunt et imputantur* », les heures « passent et nous sont imputées. » Ces mots faisaient toujours une grande impression sur le jeune

étudiant : Aussi s'efforçait-il d'utiliser tous les instants pour son salut ; souvent pendant la journée, il offrait ses travaux à Dieu et renouvelait ses bonnes intentions.

De la vertu.

I. *La vertu est difficile, mais nous assure l'éternité.*

836. — **Hercule au carrefour.** — Dans sa jeunesse Hercule arriva un jour à un carrefour et y rencontra deux femmes qui s'offrirent à lui montrer le chemin. L'une, jeune et séduisante, lui promettait jouissances et plaisirs ; l'autre, d'une beauté austère, lui offrait des lutttes et des travaux, suivis de félicités durables. Hercule se décida pour la seconde et la suivit. — Sous cette légende se cache une grande vérité. L'une des femmes, c'est la passion qui nous promet de vains amusements suivis de maux éternels ; l'autre est la vertu : en la suivant il faut affronter des difficultés sans nombre, mais elles sont compensées par le contentement en ce monde et la béatitude dans l'autre.

837. — **Vingt heures de travail.** — Un des chambellans de Napoléon III, qui l'avait accompagné à Wilhelmshöhe, après Sedan, demanda un jour à un des meilleurs artistes de Cassel de lui peindre le château et ses environs. Le peintre livra son tableau déjà après trois jours, et quand il remit sa note de 400 frs., le chambellan lui dit : « Comment, 400 frs.?? Mais vous y avez à peine travaillé vingt heures!! — C'est vrai, répliqu'à l'artiste, mais j'ai dû travailler vingt ans pour acquérir cette facilité ». — L'homme vertueux recevra de Dieu une récompense proportionnée à son travail et à ses peines dans l'acquisition de la vertu. Notre Seigneur est encore plus libéral que les hommes.

II. *La vertu ennoblit et embellit l'homme aux yeux de Dieu.*

838. — **L'empereur Sigismond et les candidats nobles.** — L'empereur Sigismond (1410-37) ne donnait pas toujours les hautes dignités de l'Etat aux candidats de la noblesse ; plus souvent il les réservait à des hommes d'origine obscure, mais distingués par leur sagesse et leur vertu. Comme on lui en faisait des reproches, il répondit : « Les hommes distingués par leur esprit et leur vertu tiennent leur noblesse de Dieu, tandis que les autres ne l'ont reçue que d'un souverain temporel.

839. — **Roi, fils de roi, frère et neveu de rois.** — Les courtisans louèrent un jour Alphonse V d'Aragon, de ce qu'il n'était pas seulement roi, mais encore fils, frère et neveu de rois. Mais le monarque répondit aux flatteurs : « Je ne saurais tirer vanité de tout cela. Le grand nom de mes aïeux et de mes parents ne me donne pas de mérite personnel. La véritable noblesse consiste dans la vertu. »

840. — **Le prince infidèle et la fille d'un riche bourgeois.** — Roland d'Aragon, fils de Frédéric roi de Sicile, ayant été fait prisonnier, on lui promit la liberté contre une rançon de 12 000 florins. Sa famille ne pouvait lui procurer cet argent, mais une riche héritière de Messine (Camilie de Turinga), offrit de payer, si le prince consentait à l'épouser. Celui-ci accepta et fut remis en liberté, mais à peine libre, il oublia la parole donnée. La jeune fille le cita en justice, et il fut condamné à tenir sa promesse, mais alors la fière bourgeoise lui fit dire : « Oui, je souhaitais un époux de maison royale ; mais, puisque vous êtes un chevalier félon, vous avez renié votre noble race ; dès lors je ne veux plus de vous : si je vous ai cité en justice, c'est uniquement pour vous confondre. » — La véritable noblesse n'est pas la noblesse du sang, mais la noblesse du cœur.

841. — **La plus belle main.** — Plusieurs dames réunies dans un salon délibéraient pour savoir qui d'entre elles avait les plus belles mains, et elles prirent pour arbitre un vieux monsieur. « Malheureusement, dit-il, je ne puis trancher la question, il faudrait d'abord interroger les pauvres ; la plus belle main est celle qui distribue le plus d'aumônes. »

842. — **Les trois glaces.** — Une jeune pensionnaire écrivit un jour à sa mère pour la prier de lui envoyer une glace. La mère, femme sage et chrétienne, lui répondit : « Je t'envoie un écrin contenant trois glaces. L'une te montrera ce que tu es, l'autre, ce que tu seras, et la troisième ce que tu dois être. » En ouvrant la boîte, la jeune fille trouva d'abord une glace, ensuite une image représentant une tête de mort, et tout au fond une belle image de la Madone. La pieuse mère voulait par là faire comprendre à sa fille que les avantages corporels passent avec les années, et qu'elle devait imiter les vertus de la sainte Vierge : elle aurait ainsi des attraits vrais et durables, la beauté toute céleste de l'âme.

III. *La vertu rend l'homme véritablement heureux.*

843. — **Socrate et le bonheur.** — On demanda un jour à Socrate s'il estimait que le roi de Perse fût heureux. «Je ne sais pas, répondit le philosophe, s'il est sage et vertueux, car il n'y a que la vertu pour rendre l'homme heureux.»

844. — **Qui est-ce qui est le plus heureux après Dieu?** — Charles IX, roi de France (1560-74), demanda un jour au Tasse, célèbre poète italien, quel était celui qu'il estimait le plus heureux. Le Tasse répondit : «C'est Dieu. — Sans doute, répondit le roi, mais je voulais dire : quel est l'être le plus heureux après Dieu? — C'est, reprit le poète, celui qui Lui ressemble le plus, donc le plus vertueux.»

Des trois vertus théologiques.

Les trois vertus théologiques sont la foi, l'espérance et la charité.

845. — **Les symboles des vertus théologiques.** — Les symboles des trois vertus théologiques sont pour la Foi, une croix ; pour l'Espérance, une ancre ; pour la Charité, un cœur. — Ces symboles sont assez heureusement choisis : la croix symbolise la foi, parce que la foi se rapporte à la doctrine du Crucifié ; l'ancre symbolise l'espérance, qui soutient et protège l'homme dans le péril, comme l'ancre sauve le navire dans la tempête ; le cœur, siège des affections et des passions, symbolise bien l'amour.

Des quatre vertus cardinales.

846. — **Les quatre statues.** — Un sculpteur a représenté les quatre vertus cardinales sous la forme de quatre vierges : la Prudence précède les autres, le regard tourné vers le ciel : en effet elle cherche toujours les biens éternels ; la Justice porte une balance à la main, car elle donne à chacun ce qui lui revient ; la troisième vierge représente la Tempérance et tient une coupe renversée, parce qu'elle empêche les excès ; la Force porte un glaive à la main, car elle ne se laisse abattre par aucune difficulté.

I. *La prudence, en tant que vertu surnaturelle, dirige nos actions vers notre fin dernière.*

847. — **Sainte Elisabeth et son intendant.** — Pendant la grande famine de 1224, Sainte Elisabeth de Thuringe

arracha plus de 900 pauvres à la mort en leur distribuant des aliments, aussi l'appela-t-on « la mère des pauvres ». Le prix du blé avait augmenté extraordinairement et l'intendant s'en réjouissait. «Voilà le moment, dit-il un jour à Sainte Elisabeth, d'acquérir de grandes richesses ; nous avons nos greniers remplis de blé, et nous pourrions le vendre bien cher. — En vérité, répliqua la sainte, c'est le moment d'acquérir des trésors — pour le ciel.» Elle voulait faire comprendre à l'intendant qu'elle allait vendre le blé à bas prix ou même le distribuer gratuitement aux pauvres, pour mériter les richesses éternelles. La prudence de l'intendant était purement humaine, car il ne pensait qu'à un profit matériel ; Sainte Elisabeth, au contraire, avait la prudence chrétienne, cette vertu surnaturelle qui a seulement en vue la fin dernière de l'homme.

La prudence chrétienne recherche aussi les moyens nécessaires pour atteindre la fin dernière.

848. — **Un prêtre déguisé en boulanger.** — Pendant la grande Révolution, les prisons regorgeaient de captifs qui d'ordinaire ne sortaient du cachot que pour monter à l'échafaud. Beaucoup d'entre eux désiraient les secours de l'Eglise, et afin de les leur procurer, un prêtre héroïque se rendait chaque matin à la Conciergerie, accompagné d'un enfant de chœur, âgé de 6 ans (1796). Pour ne pas être reconnu, il s'était déguisé en boulanger, avait mis un tablier blanc et tenait au bras un grand panier de pain. — Les prisonniers qui voulaient se confesser s'approchaient comme pour acheter du pain et se confessaient, puis le prêtre leur donnait le saint Viatique, que l'enfant de chœur portait sur sa poitrine dans une boîte en or. Plus tard cet enfant se fit prêtre et devint même le premier évêque de Vincennes, dans l'Amérique du Nord. — La prudence chrétienne est ingénieuse à trouver les moyens nécessaires de sauver les âmes.

849. — **Un prêtre qui vend des souricières.** — Dans plusieurs pays protestants, la pratique de la religion catholique était jadis prohibée sous peine de prison ; en Suède, par exemple, on avait mis à prix la tête de tout prêtre romain résidant dans le royaume. Malgré ces rigueurs des milliers d'habitants restaient secrètement fidèles à la foi, malheureusement ils étaient privés des secours de l'Eglise pendant leur vie, et surtout à l'heure de la mort. Pour remédier à ce triste état, le Père Schacht, jésuite allemand, se rendit

secrètement en Suède, et afin de passer inaperçu il apprit à fabriquer des souricières. Déguisé en marchand, il voyageait de ville en ville et vint s'établir à Upsal, où il rencontra beaucoup de catholiques et où il exerça longtemps son ministère jusqu'à ce qu'il fut trahi. Mis d'abord à la torture, il fut exilé et mourut à Hambourg en 1654, âgé de 70 ans.

850. — **Le prédicateur sans montre.** — Le cardinal Lavigerie prêchait, un dimanche à Notre-Dame de Paris : on l'écoutait avec beaucoup d'attention, mais son sermon n'en finissait plus. Tout à coup il s'interrompt : « Excusez-moi, chers auditeurs, dit-il, d'avoir mis votre attention à une si longue épreuve ; je n'ai pas de montre, autrement j'aurais été plus court. » Le lendemain, les montres affluèrent, mais le cardinal ne garda pour lui que la plus simple, tandis qu'il vendit toutes les autres au profit des missions d'Afrique, surtout des Pères blancs. Son pieux stratagème lui avait bien réussi.

II. *La justice chrétienne est une vertu qui, sans égard à des motifs d'intérêt temporel, fait rendre à chacun ce qui lui est dû.*

851. — **Ferdinand II et le gouverneur innocent.** — L'empereur Ferdinand II se distinguait par sa piété, et disait souvent qu'il aimerait mieux perdre son royaume que de prononcer un jugement injuste. Il était encore archiduc et résidait à Gratz, quand le gentilhomme hongrois Banfi fut assassiné à Radkersburg. Plusieurs Hongrois répandirent le bruit que le gouverneur de la ville avait trempé dans le meurtre et réclamèrent sa mort. Comme l'archiduc ne se rendait pas à leur demande, les Hongrois incendièrent la ville et excitèrent toute la Styrie à se révolter pour venger la mort de Banfi. Plusieurs conseillers furent d'avis de conjurer le soulèvement en faisant exécuter le gouverneur, mais Ferdinand déclara avec fermeté : « Le gouverneur est innocent ; jamais je ne signerai sa condamnation. Dieu me préserve d'une pareille injustice, le pays tout entier dût-il se révolter, et dussé-je être moi-même réduit à mendier avec ma famille. »

852. — **Le monde dût-il périr!** — Ferdinand I^{er} († 1565) avait pour devise : « La justice avant tout, le monde dût-il périr : Fiat justitia — pereat orbis. » Aussi le sultan Soliman, lui-même, s'écria-t-il en recevant la nouvelle de sa mort : « Le monde perd un prince juste et loyal. »

853. — **Albert III, duc de Bavière, refuse la couronne de Hongrie.** — Albert V, qui avait régné deux ans en Bohême, mourut en 1439 avant la naissance de son fils Ladislas qui, pour cette raison, fut surnommé «le posthume». Le trône de Hongrie revenait de droit à ce dernier, mais beaucoup de Hongrois ne voulaient pas d'un roi si jeune, et ils songèrent à offrir la couronne à Albert III le Débonnaire, duc de Bavière, de la maison des Wittelsbach. Le duc était très populaire en Hongrie ; il en connaissait la langue et les usages, parce qu'il avait vécu à la cour de la reine Sophie, sa tante. Des députés vinrent le trouver à Munich, mais le duc répondit : «Dieu me garde de prendre injustement possession d'un trône», et renvoya les ambassadeurs tout confus d'admiration pour un pareil désintéressement.

854. — **La bourse oubliée chez le maire.** — Un jour les boulangers de Lyon vinrent trouver le maire pour lui demander l'autorisation de vendre le pain à un prix plus élevé. Réponse leur fut faite qu'on examinerait leurs raisons et que l'on déciderait après mûre réflexion. Avant de se retirer, les boulangers laissèrent sur la table une bourse contenant 200 louis, espérant que cet or plaiderait leur cause ; mais à leur grand désappointement le maire leur déclara : «J'ai pesé vos raisons, et je regrette de ne pas pouvoir décider en votre faveur. Du reste, votre métier n'est pas tellement en souffrance, s'il faut en juger par la belle somme que vous avez laissée chez moi. Je l'ai déjà distribué aux hospices de la ville, supposant que votre dessein était de la faire servir à quelque œuvre de charité.»

855. — **Fabricius.** — Les païens même pratiquaient la justice. Pyrrhus, roi d'Epire, avait fait aux Romains de nombreux prisonniers à la bataille d'Héraclée (280 av. J.-Ch.), et peu de temps après, à l'époque des Saturnales, auxquelles devaient assister tous les membres de la famille, ils députèrent à Pyrrhus le sénateur Fabricius, habile général, pour traiter de l'échange des prisonniers. Le roi chercha par tous les moyens à gagner le vaillant général ; il lui offrit de l'or et des richesses, mais Fabricius ne répondit que par le dédain. Alors Pyrrhus, tirant le rideau de sa tente, lui montra un énorme éléphant prêt à l'écraser, mais le noble Romain répondit : «Ton or ne m'a corrompu, ton éléphant ne pourra pas m'ébranler.» Pyrrhus essaya ensuite de lui offrir son amitié et le premier rang parmi ses généraux, mais sans aucun succès. Touché de tant de

patriotisme, Pyrrhus permit aux prisonniers d'aller assister aux fêtes, mais il leur fit jurer de revenir se constituer prisonniers, une fois les jeux terminés. — Puissent tous les serviteurs imiter la justice de ce généreux Romain !

III. *La tempérance chrétienne est une vertu qui nous fait user des biens temporels, dans la mesure où ils sont nécessaires pour atteindre notre fin dernière.*

856. — **Saint François de Paule et la statue en or de la Sainte Vierge.** — Nous avons déjà raconté plus haut (N^o 540) comment S. François de Paule fut mis en rapport avec le roi de France, Louis XI, mortellement malade. Le saint s'efforça d'amener le monarque à faire pénitence, mais le roi se montra sourd à ses exhortations : alors François de Paule lui prédit sa mort prochaine, et le roi effrayé s'y prépara par la prière, les aumônes ; il reçut les derniers sacrements de ses mains et mourut entre ses bras (1483). Pour lui témoigner sa reconnaissance, Louis avait voulu lui faire don d'une statue de la sainte Vierge, valant au moins 100.000 ducats, mais François de Paule refusa : « Je n'ai, dit-il, aucune dévotion pour l'or et l'argent ; ma prière s'adresse à la sainte Vierge, et son image en papier me suffit. » — Telle est la conduite des saints : leur cœur n'est pas attaché aux biens de ce monde ; ils n'en usent qu'en tant qu'ils sont nécessaires pour parvenir au but suprême.

IV. *La force chrétienne est une vertu qui nous fait tout surmonter et tout souffrir pour arriver au ciel.*

857. — **Louis XVI en prison.** — Louis XVI, au Temple, eut beaucoup à souffrir de ses geôliers ; ils se faisaient un plaisir de lui faire violer les commandements de l'Eglise : pour l'ennuyer on lui servait de la viande le vendredi. Les bourreaux pensaient que le roi, pressé par la faim, en mangerait, mais Louis XVI se contentait d'un morceau de pain et d'eau. — Le bon roi aimait mieux souffrir de la faim que de violer une loi de l'Eglise.

858. — **Un père devant la menace de tuer son fils.** — Les Huguenots voulaient forcer Bénigne Frémiot, père de sainte Françoise de Chantal, à trahir Henri IV, son roi, en leur livrant la forteresse de Semur. En cas de refus, ils menaçaient de faire périr misérablement son fils, tombé entre leurs mains. Mais le comte leur répondit : « Je puis mourir

sans enfants, mais pas sans honneur!» — Le comte faisait preuve de force chrétienne, en ne se laissant point intimider par l'épreuve cruelle dont on le menaçait.

859. — **Saint Basile et les Ariens.** — Saint-Basile-le-Grand, évêque de Césarée en Cappadoce († 378), le fondateur de la vie monastique en Orient, fut persécuté par l'empereur Valence (364-378), fauteur des Ariens. Celui-ci chargea son lieutenant, Modeste, de confisquer ses biens, en le menaçant de l'exil et même de la mort, s'il n'embrassait pas l'arianisme. «Je ne crains pas la confiscation de mes biens, répondit saint Basile, car je ne possède que quelques livres et mes vêtements : je ne crains pas l'exil, car toute la terre appartient à Dieu et je puis le servir partout ; je crains encore moins la mort, parce qu'elle comblera mes vœux les plus ardents.» Le lieutenant ne pouvant l'intimider, l'empereur vint lui-même en Cappadoce, mais sans réussir davantage. — La force du chrétien est comparable à la dureté du diamant : rien ne peut l'entamer.

860. — **La mort de Socrate.** — Voici un trait qui ne rappelle en rien la force chrétienne. Socrate fut le plus grand philosophe de la Grèce († 399), et comme il enseignait à ses disciples l'existence d'un Dieu unique, il fut accusé de mépriser les dieux et condamné à boire la ciguë. Au dernier moment, Socrate perdit sa constance héroïque et s'abassa à sacrifier un coq à Esculape, le dieu de la médecine. — Ceux qui, en face des menaces, des souffrances et de la mort, perdent courage et démentent leurs convictions, sont loin de la force chrétienne.

V. *La force sans la prudence est du fanatisme.*

861. — **Des Mahométans qui se privent de la vue.** — Tout Mahométan doit faire, au moins une fois dans sa vie, le pèlerinage de la Mecque pour vénérer la fameuse pierre noire. Après avoir tourné sept fois autour de cette pierre, il doit encore parcourir sept fois une rue de la Mecque, nu-tête, sous le soleil brûlant de l'Arabie. Quelques pèlerins prenant à la lettre le proverbe : «Celui qui a vu la Mecque n'a plus rien à voir», se soumettent à la plus douloureuse opération pour se priver de la vue. Sur la grande place, à côté de la mosquée, on chauffe à blanc des briques que les pèlerins regardent ensuite fixement jusqu'à ce qu'ils soient aveugles. — Voilà du pur fanatisme, qui n'a aucune valeur aux yeux de Dieu.

Du péché.

I. *Le péché est une désobéissance à la loi de Dieu et une révolte contre Lui.*

862. — **Le crucifix sur le seuil de la porte.** — Saint Alphonse († 1787) apprit qu'un prêtre de son diocèse menait une vie peu édifiante; il le fit appeler pour le ramener à de meilleurs sentiments. A l'entrée de l'appartement, l'ecclésiastique vit un grand crucifix couché sur le seuil, et comme il n'osait pas entrer, par respect pour cette croix, l'évêque allant à sa rencontre, lui dit : « Entrez donc : ce n'est pas la première fois que vous foulez aux pieds N.-S. ! » Profondément ému de ces paroles, le prêtre fondit en larmes et promit de changer de vie. — Saint Paul nous dit que le pécheur crucifie de nouveau N.-S.; » (Hebr. 6, 6.) en effet, il rend inutile sa Passion, ce qui l'afflige plus que le crucifiement.

II. *Le péché est le plus grand mal sur terre.*

863. — **Saint Jean Chrysostome et les menaces de mort.** — Saint Jean, évêque de Constantinople, surnommé Chrysostome (bouche d'or) à cause de son éloquence, défendait victorieusement la doctrine catholique contre l'hérésie, et combattait sans relâche les mauvaises mœurs qui régnaient à la cour; par cette conduite il s'attira la haine de l'empereur Arcadius, qui favorisait les ariens. « Comment, demanda le prince à ses courtisans, pourrais-je le mieux me venger de Jean ? » L'un répondit : « Confisquez ses biens » ; le second : « Jetez-le en prison, là il ne nous irritera plus » ; le troisième opinait pour l'exil; le quatrième disait : « Le mieux, c'est de le faire mourir, les morts seuls ne reviennent plus. » Enfin un cinquième, plus pervers que les autres, fit cette déclaration : « Vous êtes tous dans l'erreur : ce n'est pas ainsi que vous vous vengerez efficacement de cet évêque. En lui enlevant ses biens, vous ne les enlevez qu'aux pauvres; si vous le jetez en prison, il s'en réjouira et baisera ses fers; si vous l'exilez, il trouvera en tous lieux une patrie avec le bonheur, car il se trouve partout en la présence de Dieu; en le condamnant à mort, vous en faites un martyr et vous lui ouvrez les portes du ciel : un Chrysostome se rit d'une telle vengeance, mais il est un autre moyen de le punir; faites-lui commettre une mauvaise action, car il a comme devise, qu'une seule chose est à craindre : le péché. » L'empereur se décida pour l'exil

et fit conduire le saint confesseur en Arménie (403), où il succomba après de longues souffrances (407). — En effet, le péché est le plus grand des maux d'ici-bas, lui seul rend l'homme malheureux pour toujours, la pauvreté, la maladie, les autres maux temporels sont souvent des grâces de Dieu, parce qu'ils ramènent l'homme à son devoir et le préservent de la mort éternelle.

864. — **Plutôt mourir déshonoré que pécher.** — Marie de Brabant menait, loin du monde, une sainte vie, quand un libertin essaya de la séduire. Ne pouvant en venir à bout, il conçut un projet diabolique : il vola un objet de prix dans la maison où la sainte jeune fille cherchait sa nourriture, le cacha dans sa corbeille, et lui dit : « Si tu ne fais pas ma volonté, je te dénoncerai et te convaincrai de vol. » La vierge n'avait donc d'autre alternative que de commettre le péché ou d'être traitée de voleuse et de mourir d'une mort cruelle ; mais pleine de fermeté, elle répondit : « Plutôt souffrir une mort ignominieuse que de pécher. » Le misérable n'hésita pas à la dénoncer et Marie de Brabant fut enterrée vivante. — Les saints ne redoutaient que le péché, aussi lui préfèrent-ils la mort.

Des péchés contre le Saint-Esprit.

I. *Celui qui refuse d'écouter des exhortations salutaires commet un péché contre le Saint-Esprit.*

865. — **Le savant qui nie les miracles.** — Un professeur d'Université s'entretenait un jour avec un ecclésiastique, et la conversation roula sur les miracles. Le professeur soutenait que les miracles sont impossibles, et le prêtre lui opposait les corps de saints restés intacts et surtout les nombreuses guérisons qui s'opèrent sous nos yeux à Lourdes. En même temps il pria le professeur de vouloir bien étudier à fond l'une ou l'autre de ces guérisons, avant de nier les miracles. Le professeur répondit : « La science ne peut admettre de miracle sans se méconnaître elle-même » ; et il refusa tout examen sérieux d'un miracle. Une telle conduite n'est autre chose qu'entêtement et lâcheté : entêtement, parce qu'on ne veut pas entendre parler d'un examen impartial ; lâcheté, parce qu'on craint cet examen. On semble avoir peur de reconnaître son erreur et de se voir obligé à changer de vie. Agir ainsi, c'est résister à la vérité et pécher contre le Saint-Esprit. Beau-

coup de savants vantent la critique qui examine sans préjugés et juge avec impartialité, mais dès qu'il s'agit de religion, ils oublient leurs principes et démentent leurs paroles par leurs actions.

866. — **Le roi et la lettre.** — On avait ourdi un complot contre Archias, roi de Thèbes, et déjà les conjurés avaient pénétré dans la ville. Un ami du roi qui avait découvert leur projet écrivit aussitôt à Archias, qui donnait ce jour-là un grand banquet. Le messenger trouva le roi à table, et il lui remit la lettre, en le priant de la lire tout de suite, parce qu'elle contenait des nouvelles importantes. Mais le roi ne se dérangea pas et la glissa dans sa poche en disant : « A demain les affaires sérieuses. » — La même nuit il fut surpris par les conjurés et assassiné. Que de chrétiens agissent tout aussi légèrement que ce roi ; Dieu les avertit par des revers, par les prédicateurs, par des livres, par les exhortations d'amis pieux ; mais ils ne veulent pas voir que leur âme est en péril, et remettent toujours l'affaire sérieuse de leur salut au lendemain.

867. — **Un roi défend de lui communiquer de mauvaises nouvelles.** — Rodolphe, roi des Hérules, faisait la guerre aux Lombards. Lorsque la bataille décisive s'engagea, il resta sous sa tente jouant et buvant, assuré de la victoire. Pour se rendre compte des incidents de la bataille, il ordonna à un soldat de monter sur un arbre voisin et d'observer les deux armées, mais il ajouta : « Garde-toi de dire que les Hérules reculent ; autrement je te ferai couper la tête. » Les Hérules combattirent vaillamment, mais les Lombards étaient supérieurs en nombre, et la victoire leur resta. Le soldat avait bien vu reculer les Hérules, mais n'osait pas le dire. Lorsque les cris des fuyards et les cors sonnans la retraite se firent entendre, le roi sortit de sa tente et demanda au soldat monté sur l'arbre : « Mon armée est-elle donc en déroute ? — C'est vous qui l'avez dit, Sire, non pas moi », répondit le soldat. A ces mots le roi se précipita dans sa tente, prit son épée et se jeta au devant des fuyards pour les ramener au combat, mais il était trop tard. — Il en est de même des pécheurs qui sont volontairement sourds aux exhortations salutaires : comme ce roi, ils courent à leur perte.

II. *Les péchés contre le Saint-Esprit ne peuvent être remis, parce que le pécheur refuse le pardon.*

868. — **Des mendiants qui ne veulent pas être guéris.** — Le médecin Thomas Eschius raconte ce fait intéressant

qui s'est passé à Augsbourg : Plusieurs malades, réduits à la mendicité, excitaient la pitié générale, et un bourgeois aussi charitable que riche offrit de les faire soigner à ses frais, mais les mendiants se sauvèrent tous, à l'exception de deux : ils ne voulaient pas être guéris, car s'ils avaient recouvré la santé, ils auraient dû travailler, et dans leur paresse ils préféraient mendier. — Beaucoup de pécheurs suivent leur exemple : à aucun prix ils ne veulent se guérir de la maladie de leur âme et résistent aux inspirations du Saint-Esprit. J.-Ch., en disant que les péchés contre le Saint-Esprit ne peuvent être remis, semble nier la miséricorde infinie de Dieu : il n'en est rien ; ce n'est pas Dieu, mais le pécheur qui refuse le pardon ou la guérison de son âme.

Des péchés criant vengeance contre Dieu.

I. *Opprimer les pauvres et les malheureux est un péché qui crie vengeance contre Dieu.*

869. — **Les brigands à Messine en 1908.** — Le 28 décembre 1908, le tremblement de terre de Messine fit 200.000 victimes, dont beaucoup gisaient blessés sous les ruines. Aussitôt des bandes de maraudeurs fouillèrent les décombres, mutilant les morts et les blessés pour leur arracher leurs bagues, leurs pendants d'oreilles, tuant parfois les blessés, afin de les dépouiller plus facilement. Ils dévalisèrent aussi beaucoup de fuyards, qui avaient sauvé quelques débris de leur fortune. Parfois même les trains de secours furent assaillis et pillés. — Voilà des crimes, qui crient vengeance au ciel.

770. — **Rodolphe de Habsbourg refusant de boire.** — Rodolphe de Habsbourg marcha en 1278 contre le roi Ottokar de Bohême et le vainquit à la bataille de « Jedenspeugen » dans la plaine de la Morava. Les grandes chaleurs avaient fait tarir les sources, et l'empereur mourant de soif ne trouvait d'eau nulle part. Pour en chercher, deux cavaliers s'élançant vers un groupe de moissonneurs, occupés à prendre leur repas, et qui avaient une cruche d'eau. Les soldats la leur demandèrent : mais ils refusèrent en disant qu'eux-mêmes étaient tourmentés de la soif ; aussitôt les cavaliers tirèrent leurs épées et les paysans tremblants se hâtèrent d'obéir. Tout joyeux, les deux écuyers rapportèrent l'eau à l'empereur et contèrent l'aventure. Mais Ro-

dolphe refusa de boire en disant : « Je ne veux pas me désaltérer avec l'eau dont vous avez privé de pauvres gens. Rapportez-leur ce qui leur appartient ». — Rodolphe pourrait servir de modèle à beaucoup de riches, qui au lieu d'être généreux envers les pauvres, exploitent leur misère !

871. — **Bâle préservé de la guerre.** — Albert II d'Autriche (1358), se brouilla avec la ville de Bâle. Peu de temps après cette ville fut en partie détruite par un tremblement de terre (1356) qui renversa les églises et même les remparts. Les conseillers d'Albert se réjouirent de voir la résistance devenue impossible, mais le duc les reprit vivement : « Comment oserais-je, dit-il, marcher contre une ville que Dieu vient d'éprouver ainsi ! » Le duc envoya même 400 ouvriers pour aider les habitants à enlever les décombres et à rebâtir la ville ; il leur envoya en outre du bois de charpente, des vivres et de l'argent. « Si, disait le généreux duc, Bâle veut déclarer la guerre quand il sera rebâti, nous verrons ; en attendant je ne lui ferai aucun mal. »

II. *Ne pas payer les ouvriers est un péché criant vengeance au ciel.*

872. — **Madame ne paye qu'après avoir donné du scandale.** — Les journaux de Dresde rapportèrent en 1891 le fait suivant. La fille d'un riche propriétaire s'était mariée à un haut fonctionnaire, et « Madame » s'était fait faire plusieurs robes d'un grand prix : une pauvre couturière, mère de huit enfants, lui en avait brodé une superbe. « Madame » loua beaucoup le travail et promit de nouvelles commandes ; quant à payer — elle n'en souffla pas mot. Plusieurs semaines s'étaient écoulées, mais la couturière ne recevait rien, et un jour qu'elle n'avait plus un centime, elle envoya son fils chez « Madame », pour qu'elle réglât la note ; au contraire elle gronda l'enfant de son « impertinence » et, malgré ses pleurs, le renvoya sans argent. Le soir le mari de la dame rentra tout effaré. « Qu'y a-t-il donc ? » demande Madame. — « Ce qu'il y a ?, le fils de ta couturière a volé aujourd'hui une miche de pain, et devant les juges il t'a accusée d'en avoir été la cause, parce que tu n'as pas payé ce que tu devais à cette pauvre famille affamée. » — La note fut payée immédiatement et désormais « Madame » régla ses comptes plus exactement. — Ceux qui ne payent pas leurs ouvriers ou leurs serviteurs, sont souvent responsables, non seulement de leur ruine matérielle, mais encore de leur ruine morale et de leur perte éternelle.

De la complicité avec le péché.

I. *On ne doit pas se rendre complice de mauvaises actions.*

873. — **Un artiste meurt dans le taureau de bronze qu'il a fondu.** — Phalaris, tyran d'Agrigente, faisait périr ses sujets dans des supplices atroces. Un jour il demanda au sculpteur Périllus d'inventer un instrument pour torturer les victimes, et l'artiste fit un taureau de bronze, dans le ventre duquel, on pouvait brûler vifs les malheureux condamnés. En outre les cris et les gémissements des infortunés, renforcés par l'airain sonore, ressembleraient à des mugissements. Le tyran y fit enfermer l'artiste le premier, pour «juger de l'effet», et le peuple disait : «Il s'est allumé lui-même, sa fournaise, en se rendant complice de la cruauté du tyran.»

874. — **Un artiste refuse de sculpter une Vénus.** — Victor Emmanuel, roi d'Italie, commanda au célèbre sculpteur Théodore Guillaume Achtermann, une Vénus très indécente, mais l'artiste refusa en disant : «Tout l'or et toutes les richesses de l'Italie ne sauraient me faire remuer un doigt pour sculpter une statue pareille.» Il ne voulait pas souiller son nom et sa conscience en contribuant à glorifier l'immoralité.

875. — **L'offre du libraire refusée.** — Un commis-voyageur avait perdu sa place ; pour en trouver une autre, il fit insérer une réclame dans les journaux, et un libraire lui offrit 2000 couronnes par an, s'il voulait faire le colportage de certains ouvrages. Le voyageur, qui était catholique, vit en parcourant le catalogue que ces livres étaient pour la plupart antireligieux et immoraux, et il refusa, en disant que sa conscience ne lui permettait pas d'accepter. Le libraire pour le tenter lui promit un gain beaucoup plus élevé, mais, malgré la nécessité dans laquelle il se trouvait, le commis-voyageur, mettant sa confiance en Dieu, resta inébranlable. Il fut bientôt exaucé : le jour même une offre très avantageuse lui fut faite par un honnête commerçant.

II. *En publiant de mauvais livres on se rend coupable des péchés d'autrui.*

876. — **Un romancier qui visite une prison.** — Un romancier célèbre demanda un jour l'autorisation de visiter

une prison, afin d'observer les détenus et de puiser des impressions pour quelque nouveau roman sensationnel. Il fut reconnu par deux jeunes gens, qui s'écrièrent en le voyant : « C'est vous qui devriez porter nos fers, car c'est la lecture de vos livres qui nous a écartés du droit chemin et conduits ici. » — Cette situation est malheureusement plus fréquente qu'on ne pense : la victime séduite est punie, tandis qu'on décerne au séducteur les honneurs du Panthéon. — Mais le séducteur n'échappera pas à la justice divine !

De la punition du péché mortel.

I. Dieu abandonne l'âme de l'homme, qui a commis un péché mortel.

877. — **Le curé emporte les saintes espèces.** — Au XVI^e siècle, quand naquit le protestantisme, les sectaires s'emparèrent souvent des églises catholiques. Un curé de l'époque voyant un jour une populace furieuse se ruer vers son église ; il courut au tabernacle, prit les saintes espèces, puis s'enfuit tout en larmes après avoir éteint la lampe du sanctuaire. — Tel est le changement qui se passe dans l'âme du juste au moment où il commet un péché mortel : le Saint-Esprit abandonne son âme qui jusque-là avait été le temple vivant de Dieu.

878. — **La destruction du temple de Salomon.** — Le temple de Salomon, qui était orné avec profusion de plaques d'or, fut complètement détruit par Nabuchodonosor, roi de Babylone (en 588 av. Chr.). L'homme exempt de péché mortel est, lui aussi, un temple du Saint-Esprit, paré d'or par la grâce divine, mais le péché mortel détruit ce temple splendide et alors le démon prend possession de l'âme.

879. — **Sainte Jeanne Françoise de Chantal soigne un lépreux.** — Quand Dieu quitte une âme, celle-ci perd toute beauté, et privée de la grâce sanctifiante, elle devient plus hideuse qu'un lépreux. Telle était la persuasion de sainte Jeanne de Chantal († 1641), dont l'occupation préférée était de soigner de pauvres malades délaissés. Un jour on vint lui dire qu'on avait trouvé près d'une haie un malheureux couvert d'ulcères. La jeune baronne le fit transporter au château, lava ses plaies et le soigna pendant quatre mois, jusqu'à sa mort. On eut beau avertir la baronne du danger qu'elle courait ; elle répondait : « Je ne crains pas d'autre lèpre que le péché. »

II. *Le péché mortel donne la mort à l'âme.*

880. — **La morsure du serpent.** — Un brigand guettaît dans une forêt le passage d'un très riche négociant. Armé de son espingole, il s'était mis en embuscade derrière un arbre, et à l'approche du commerçant, il se baissa pour mieux viser ; mais, ô terreur ! il posa le genou sur un serpent caché dans l'herbe. S'élançant sur lui et s'enroulant autour de son bras et de son cou, fut pour le dangereux reptile l'affaire d'un moment. Aux cris poussés par le bandit le marchand ne se doutant de rien, accourut et le vit se tordre de douleur en proférant ces paroles : « J'ai mérité de mourir ainsi, au moment même où je voulais vous prendre la vie. » — Il en est de même du péché mortel. Au moment où nous le commettons, le serpent infernal nous enlève la vie de l'âme.

881. — **Je pleure votre mort.** — La B. Madeleine Albrizia reçut un jour la visite d'un gentilhomme de ses parents, et sachant que le jeune seigneur menait une vie scandaleuse, la pieuse religieuse se mit à pleurer amèrement. Quand il demanda la cause de ses larmes, elle répondit : « Je pleure votre mort ! — Qu'est-ce qui vous prend ? lui dit le visiteur. Je ne mourrai pas de si tôt ; je suis encore jeune et bien portant, sans ressentir le moindre malaise. Connaissez-vous par hasard quelque ennemi qui veut m'assassiner ? » La religieuse gémit et lui répondit tristement : « Votre corps n'est pas en danger ; mais je pleure la mort de votre âme. » Le jeune homme fut très frappé de ces graves paroles et bientôt il changea complètement de vie. — Saint Jean Chrysostome dit fort bien : « Les pécheurs sont morts, quoiqu'ils paraissent vivre et les justes se survivent à eux-mêmes. »

882. — **Je n'ai qu'une âme.** — Un prince puissant envoya son ambassadeur à Benoît XI (1303-1304), pour solliciter une dispense que le pape ne pouvait lui accorder sans péché. Le Saint Père refusa et répondit à l'ambassadeur : « Allez dire à votre maître que je n'ai qu'une âme. Si j'en avais deux, je pourrais à la rigueur en sacrifier une ; mais que Dieu me préserve de perdre celle qu'Il m'a donnée, même pour gagner les faveurs du roi. »

III. *Le péché mortel prive l'homme du salut éternel.*

883. — **Un roi qui vend son royaume pour un verre d'eau.** — Un roi, nommé Lysimaque, livrait une bataille à l'ennemi et déjà la victoire se décidait en sa faveur, lorsque, dévoré d'une soif ardente, il demanda de l'eau. Ses soldats

ne purent en trouver, et le roi eut la faiblesse de se rendre au dernier moment à ses ennemis afin de se désaltérer à la source qui était en leur pouvoir. Mais à peine eut-il avancé le breuvage de ses lèvres qu'il reconnut sa folie. Il regarda tristement la coupe qu'il venait de vider et la lança loin de lui en s'écriant : « Qu'ai-je fait ? Pour cette courte jouissance j'ai vendu mon royaume ! » Mais il était trop tard. Ce roi avait agi comme Esau qui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. — Ainsi en est-il de l'homme qui commet un péché mortel : pour une joie passagère, il vend ses droits au ciel, et saint Ambroise dit fort justement : « Le plaisir dure un instant, la peine est éternelle. »

884. — **Saint François Xavier lavant son linge.** — Saint François Xavier († 1552), lavait lui-même son linge pendant son voyage dans les Indes. Un étranger déclara ce travail indigne d'un légat du pape, mais le saint répondit : « Le travail ne dégrade pas ; la seule chose qui rabaisse l'homme, c'est le péché, car il le plonge dans le malheur éternel. » — Le péché mortel couvre l'homme de honte pour toute l'éternité ; la pauvreté et le travail au contraire n'avilissent jamais.

IV. Le péché mortel prive l'homme du mérite de toutes ses bonnes œuvres.

885. — **Une corde au cou au lieu d'une chaîne d'or.** — L'empereur Charles IV mit tous ses soins à exterminer dans ses états les chevaliers pillards : il ne faisait grâce à aucun d'entre eux. Il fit ainsi sentir sa rigueur à Swan, un noble de Bohême, surnommé le « cuirassé » à cause de son armure. Lors de la révolte d'une ville italienne, ce chevalier avait par sa bravoure sauvé la vie de l'empereur, et pour récompense, il avait reçu une chaîne d'or. De retour dans sa patrie, le « cuirassé » se fit chevalier pillard, et l'empereur vint l'assiéger dans son château. Swan ne put tenir longtemps, et forcé de se rendre à merci, il parut devant l'empereur implorant sa grâce et portant sa chaîne d'or pour rappeler ses services. Mais l'empereur la lui arracha et lui mit une grosse corde au cou en s'écriant : « Merci. Cette chaîne me servira pour un autre : je n'ai pas toujours des chaînes d'or à distribuer. » — Le pécheur perd tout le mérite de ses bonnes œuvres passées, mais ce mérite peut être recouvré par la conversion.

886. — **Le naufrage en vue du port.** — Au printemps de 1905, le navire « Le Caire », portant une forte somme

en or pour la « Banca di Roma », nouvellement fondée à Alexandrie, venait d'arriver près du port de la ville. Mais au moment d'entrer en rade le vaisseau toucha un récif : une forte voie d'eau se déclara, et bientôt le navire se pencha sur le flanc. Des centaines de passagers s'étaient réfugiés sur l'autre bord, se cramponnant aux cordages en attendant les secours, mais ce fut seulement le lendemain matin qu'on put organiser leur sauvetage. Pendant toute la nuit ils avaient dû rester à bord, en partie plongés dans l'eau jusqu'à la ceinture, quoique pour se maintenir à flots on eût jeté à la mer toute la cargaison, y compris les caisses d'or. — Le juste qui commet un péché mortel avant sa mort a quelque ressemblance avec ces passagers. Quelles que soient les bonnes œuvres accomplies durant sa vie, quels que soient les mérites acquis, ils seraient perdus s'il faisait naufrage en vue du port, c'est-à-dire s'il commettait un péché mortel avant la mort.

*V. Le péché mortel est souvent suivi de **châtiments en ce monde.***

887. — **Un innocent condamné à mort.** — Les peines temporelles d'un péché mortel le suivent tôt ou tard. Un homme déclaré coupable d'un crime sur de simples soupçons fut condamné à mort. Un « Frère de la Miséricorde » vint assister le prisonnier dans ses derniers moments, et le supplia de se repentir de ses péchés et de rentrer en grâce avec Dieu, mais celui-ci protestait de son innocence et répétait qu'il n'avait rien à se reprocher. Alors le Frère lui dit : « Eh bien, repassez votre vie et voyez si vous n'avez rien fait qui mérite la mort ! Souvenez-vous que Dieu est juste dans ses jugements. » Après quelques instants de réflexion le prisonnier s'écria : « En effet, il y a quelques années, j'ai jeté ma mère en bas de l'escalier. C'est assurément pour cela que Dieu me punit ! »

888. — **Saint Ephrem et la torture.**¹ — Saint Ephrem fut l'un des plus vaillants défenseurs de l'Eglise catholique. Après le concile de Nicée (325) il devint évêque de Nisibé, puis d'Edesse en Mésopotamie. Dans sa jeunesse il avait été espiègle et même cruel. Un jour ses parents l'envoyèrent dans un village voisin, et chemin faisant au milieu de la forêt, il rencontra une jeune vache apparte-

¹ Saint Ephrem de Syrie avait une grande dévotion à la sainte Vierge. Dans ses écrits il apporté des arguments puissants en faveur de son Immaculée Conception.

nant à un pauvre homme. Ephrem ramassa des cailloux et les lança sur la vache pour la chasser à travers le bois. Il s'amusa à ce jeu cruel jusqu'au soir, et la pauvre bête en fut tellement épuisée qu'elle s'abattit dans la forêt sans plus pouvoir se relever, de sorte que pendant la nuit elle fut dévorée par des fauves. En rentrant, Ephrem rencontra le propriétaire de la vache qui lui demanda : « Mon enfant, n'as-tu pas vu de vache dans le bois ? » Mais pour toute réponse, Ephrem l'injuria. Un mois après, il fut de nouveau envoyé dans le village, et la nuit tombait lorsqu'il arriva dans la forêt. Il y rencontra des bergers qui lui dirent : « Reste chez nous pendant la nuit, car il fait déjà sombre, demain tu pourras continuer ton chemin. » Ephrem suivit le conseil et passa la nuit avec eux, mais dans la même nuit des bêtes féroces pénétrant dans l'étable dispersèrent le troupeau. Le lendemain les bergers accusèrent Ephrem d'avoir ouvert l'étable à des voleurs, et toutes ses protestations furent inutiles : les bergers le garrottèrent et le traînèrent devant le juge l'accusant d'avoir volé les moutons. Le magistrat le fit jeter en prison, où il languit pendant 40 jours, après lesquels il eut un songe étrange : un beau jeune homme resplendissant de lumière lui dit en souriant : « Je sais que tu es innocent, mais je n'ignore non plus ce que tu as fait il y a quelque temps. Rappelle-toi le jour où tu as lapidé la vache du pauvre homme ; apprends par là que Dieu est juste et qu'il punit les pécheurs comme ils ont péché. » Puis le jeune homme disparut. Au bout de quelques jours Ephrem fut conduit avec 7 autres détenus devant le juge qui leur fit appliquer la torture. Le tour d'Ephrem allait venir, et tremblant de peur il s'adressa à Dieu en disant : « O Seigneur tout-puissant, secourez-moi dans cette détresse. Je vous promets de ne plus servir désormais que vous et de me faire moine. » En ce moment, un bourreau s'approche du juge et lui dit : « Cela suffit pour aujourd'hui ; il est temps d'aller dîner. » On reconduisit Ephrem à sa prison, où il remercia Dieu de tout son cœur. Peu après le juge fut remplacé par un autre magistrat qui connaissait bien ses parents et le remit en liberté. Ephrem tint promesse ; il se fit moine et mena une sainte vie ; lorsqu'il se rappelait plus tard sa cruauté envers la pauvre vache, ses yeux se remplissaient de larmes. — Ce fait montre d'une part que le châtement de Dieu tarde quelquefois, et d'autre part, il prouve l'utilité du vœu.

Du péché véniel.

Le péché véniel est une tache de l'âme.

889. — **Un petit rien défigure.** — Prenons un verre d'eau, laissons-y tomber une seule goutte d'encre, et tout le contenu se noircira. — Un peu de fumée de tabac infecte l'air d'un appartement. — Une petite pourriture gâte un fruit. — Il en est de même de l'âme humaine. Le péché véniel n'est qu'une petite tache, mais il défigure l'âme.

Du vice.

I. *La volonté des gens adonnés au vice devient de plus en plus faible.*

890. — **L'ours et le miel bouillant.** — Un prince fêtait l'arrivée de plusieurs autres princes, et pour divertir ses hôtes il organisa des jeux, auxquels ils assistèrent du haut d'un balcon. Tout à coup on lâcha un grand ours dans une cour où l'on avait placé un pot de miel bouillant, et à peine l'animal eut-il senti le miel, qu'il courut vers le récipient; mais il se brûla et se retira dans un coin en hurlant de douleur. Après quelques instants, il revint et plongea de nouveau son museau dans le miel; il se brûla encore et se sauva un peu moins loin. Ce manège recommença une troisième, une quatrième fois, et plus encore, jusqu'à ce qu'enfin il dévorât le miel et en mourût. — Ainsi en est-il des esclaves du vice; quand ils se ressentent des suites mauvaises du péché, ils forment de bons propos, puis retombent dans le crime. Mais plus ils pèchent, plus leur résistance faiblit, et à la fin ils se perdent pour le temps et pour l'éternité.

II. *Pour surmonter le vice il faut un puissant secours de la grâce.*

891. — **Les trois arbres de hauteur différente.** — Un ermite vivant près d'un bois dit un jour à l'un de ses disciples d'arracher trois arbustes, plus grands l'un que l'autre. Le disciple commença par le plus petit et l'arracha facilement. Le second, qui avait de plus fortes racines, lui coûta plus d'efforts; quant au troisième, il tenta inutilement de le déraciner: il dut appeler un autre disciple à son secours. — Il en est de même de nos défauts, lui

dit alors l'ermite, quand on les combat au début, il est facile de s'en défaire; plus tard, c'est beaucoup plus difficile, et une fois tourné en vice, le péché est tellement enraciné, qu'on ne parvient pas à l'extirper par ses propres forces. Pour s'en défaire, il faut un secours de la grâce plus puissant encore que pour les actes de vertu ordinaire.

De la tentation.

I. *La tentation vient souvent du mauvais esprit.*

892. — **Le miel mêlé d'eau-de-vie pour prendre l'ours.** — On sait que les ours sont friands de miel, dont l'odeur les attire de loin, et pour les prendre, les chasseurs se servent du piège que voici : ils mêlent de l'eau-de-vie à du miel qu'ils placent près de sa tanière. L'ours s'enivre en dévorant le miel, et on peut facilement l'assommer. — Le démon use du même stratagème : il nous représente le péché sous les apparences les plus attrayantes, qui sont un simple piège pour nous enlever la vie de l'âme.

893. — **Le démon dormant sur les murs de la ville.** — Quelquefois les tentations sont un bon signe. Les chiens n'aboient pas à l'approche des habitants de la maison, mais seulement contre les étrangers; le démon fait de même : il ne s'acharne pas contre les pécheurs, car il sait qu'ils sont à lui; ce sont les gens de bien qu'il tourmente. Saint Ephrem eut une fois un songe très instructif sur ce sujet; il lui semblait qu'il entrait dans une grande ville fort corrompue, au-dessus des portes de laquelle il vit un démon qui paraissait dormir : à peine levait-il les yeux de temps en temps. En sortant de la ville, saint Ephrem traversa un désert, où il rencontra un ermite entouré d'une légion de démons. Tout étonné, saint Ephrem leur dit : « N'avez-vous pas honte ? ici vous vous acharnez si nombreux contre un seul, et là-bas, dans la grande ville, il n'y en a qu'un seul, et encore est-il endormi ! — C'est que dans cette vaste cité, lui répondirent les mauvais esprits, la besogne n'est pas grande. Le démon qui doit la surveiller est presque inutile; ici au contraire nous sommes beaucoup trop peu nombreux, car ce saint homme nous arrache bien des victimes. » — Donc quiconque n'a pas de tentations ou bien qui ne les sent plus, est dans un état dangereux.

II. *La tentation n'est pas un péché du moment qu'on n'y consent pas.*

894. — **Vent et manteau.** — Un moine se plaignait à son abbé d'être souvent tourmenté de mauvaises pensées; le religieux le conduisit dans la plaine et lui ordonna d'arrêter le vent avec son manteau. Etonné de cet ordre, le moine déclara que c'était impossible. L'abbé lui dit : « De même que tu ne peux pas arrêter le vent avec ton manteau, de même il te sera impossible d'empêcher les mauvaises pensées et l'élan des mauvais désirs. Il faut résister au vent pour ne pas être renversé, et il faut de même résister à la tentation pour ne pas y succomber. — Cette explication tranquillisa le frère, et depuis ce jour il combattit courageusement ses tentations.

III. *Nous sommes soutenus pendant la tentation par la prière, surtout par le recours à la sainte Vierge, l'invocation du saint Nom de Jésus et le signe de la croix.*

895. — **Les angoisses de saint François de Sales.** — La Sainte Vierge ne refusera jamais de nous aider dans la tentation. Saint François de Sales, évêque de Genève, eut à l'âge de 17 ans, pendant qu'il étudiait à Paris, une terrible tentation. Il lui semblait constamment entendre ces paroles : « Dieu t'a damné, rien ne peut te sauver. » Cette pensée l'inquiéta tellement qu'il en perdit tout sommeil et tout appétit; sa maigreur augmentait de jour en jour. Mais dans sa détresse il implorait le secours de la Sainte Vierge en récitant le « Souvenez-vous »; peu à peu la tentation cessa, et il recouvra sa santé et son ancienne gaîté.

896. — **L'oraison jaculatoire de saint Antoine de Padoue.** — Pendant la tentation, l'invocation du saint Nom de Jésus est très efficace, aussi, quand il était tourmenté de maladies ou d'autres maux, saint Antoine de Padoue s'écriait avec ferveur et confiance : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. » Cette invocation suffisait ordinairement pour chasser le découragement et ramener la joie du cœur. — Au nom de Jésus le démon recule de frayeur, plus atterré que nous ne le sommes quand la foudre tombe à nos pieds.

897. — **Le cheval fougueux de la Pucelle.** — A Romorantin, avant le combat, on amena à Jeanne d'Arc un cheval très fougueux, qui se cabrait chaque fois qu'elle voulait le monter. Elle le fit alors conduire devant une

croix qui se trouvait sur le bord du chemin, et à peine l'animal y fut-il arrivé, que sa fougue se calma. Jeanne put monter en selle et le coursier se laissa guider avec une étonnante docilité. — Notre nature viciée par le péché originel ressemble à un cheval ombrageux, de là nos tentations : les saints les surmontaient souvent en faisant le signe de la croix. (Cfr. les N^{os} 96 et 97.)

IV. Dans la tentation il est utile de penser aux fins dernières.

898. — **Les pieds dans le feu.** — Saint Martinien, ermite de la Palestine, qui avait passé 25 ans dans la plus austère pénitence, éprouva un jour de violentes tentations contre la pureté. N'arrivant pas à les vaincre, il alluma du feu et en approcha les pieds, mais il les retira aussitôt avec un cri de douleur et se dit : « Si je ne puis supporter un feu si faible, comment supporterai-je le feu de l'enfer où me jetteront mes péchés ? » Dès ce moment la tentation cessa. — Nous ne sommes pas obligés de faire comme saint Martinien, il suffit de suivre le conseil de l'Écriture : « Pensez à vos fins dernières et vous ne pécherez jamais. » (Sir. VII, 40.)

899. — **L'image de l'enfer et saint Jean Chrysostome.** — Saint Jean Chrysostome avait dans sa chambre un tableau représentant le feu et les peines de l'enfer. A son réveil et avant de se coucher, ou bien quand il éprouvait des tentations, il regardait cette peinture et méditait sur les peines de l'enfer. Cet exercice lui aidait à triompher des assauts de l'ennemi du salut, et souvent il exhorta les fidèles à faire de même. « O chrétien, disait-il, descends dans l'enfer pendant que tu es en vie, afin de ne pas y être jeté après ta mort. Car celui qui méprise l'enfer ou qui l'oublie, ne l'évitera pas ! »

900. — **Le pape et le Général des Jésuites.** — Un jour Innocent IX (1591), mena le Général des Jésuites, Claude Aquaviva, près d'une armoire fermée et lui dit : « Mon Père, devinez ce que contient cette armoire. — Je suppose, répondit le Religieux, que Votre Sainteté y conserve quelque relique précieuse ou quelque autre trésor. » Le pape ouvrit alors l'armoire ; elle contenait un petit cercueil devant lequel se trouvait une statuette représentant le pape en prière. « Vous n'ignorez pas, répondit le Saint-Père, que j'ai souvent à prendre des décisions très sérieuses. Eh bien, quand je me sens tenté de m'écarter du chemin

de la justice, j'ouvre cette armoire en me disant : Agis maintenant comme tu voudrais l'avoir fait quand tu seras dans le cercueil.»

901. — **Le voleur et le livre de prières.** — Le château de Trostburg, dans la vallée de l'Eisack en Tyrol, était habité par le comte de Wolkenstein, dont la pieuse fille, Pauline, allait souvent visiter les pauvres. Pendant une de ses absences, un voleur s'introduisit dans sa chambre, espérant recueillir un riche butin. En effet, il s'y trouvait de l'or et des bijoux de grand prix, et déjà le voleur allait ressortir par la fenêtre, lorsqu'il aperçut un livre ouvert. La curiosité le poussa à y jeter un coup d'œil; il voulait connaître le roman que lisait la jeune comtesse : mais c'était un livre de prières, et le bandit tomba sur ces mots : « Mon Dieu, que je dormirais tranquille, si je ne vous avais pas offensé aujourd'hui ! Aidez-moi à passer tous les jours de ma vie sans commettre de péché mortel ; alors la mort, qui est si amère pour beaucoup d'hommes, sera pour moi l'aurore d'une vie nouvelle. » Le voleur fut stupéfait. La pensée de la mort lui ôta l'envie de voler ; il laissa sur le livre de prières les objets qu'il allait emporter et s'enfuit. Il devint un autre homme, et fit honnêtement son chemin. A son lit de mort il raconta cet épisode de sa vie à ses enfants, et les exhorta à vivre dans la probité et à penser à la mort au moment de la tentation.

V. *Dieu récompensera celui qui surmonte les tentations.*

902. — **L'argent enfoui.** — Au cours d'une guerre, une ville était menacée de pillage, et partout les habitants cherchaient à mettre leurs trésors en sûreté. Or, deux frères très riches, et sans enfants, songèrent aussi à cacher leur argent ; ils se rendirent donc la nuit dans leur jardin, creusèrent une fosse, y enfouirent un grand vase rempli d'or, et le recouvrirent ensuite soigneusement de terre. Mais ils ne soupçonnaient pas dans le jardin voisin la présence d'un pauvre journalier, qui en entendant les coups de pioche avait regardé ce qui se passait près de lui. Aussitôt lui vint une mauvaise pensée : « A présent tu seras riche, va prendre cet argent. » Saisi d'une excitation fébrile, il semblait poussé par une puissance invisible : sauter par dessus la haie et déterrer l'or fut pour lui l'affaire d'un moment. Mais à l'instant il se souvint que Dieu avait dit : « Le bien d'autrui tu ne prendras. » — Mon père, se

disait-il en outre, m'a répété dans ma jeunesse : « Qui bien fera, bien trouvera. » Mais une autre pensée l'obsédait ; « Personne ne te voit ; en un clin d'œil l'affaire sera faite, et d'ailleurs, qui te force à prendre tout cet argent ? Et quand même tu le ferais, tes voisins en auront encore assez, tandis que toi et ta famille, vous serez à jamais délivrés des soucis quotidiens. » D'un autre côté sa conscience lui soufflait : « Crois-tu par hasard que Dieu ne te voit pas ? Il te jugera un jour. Et si j'étais découvert ? Je préfère rester honnête et pauvre. Dieu ne m'abandonnera pas. » Alors l'honnête journalier rentra chez lui et se coucha ; mais le sommeil avait fui ses paupières, de pénibles pensées hantaient son cerveau. Lorsque le soleil se leva et que ses premiers rayons passèrent à travers ses fenêtres, il sauta de son lit et s'habilla à la hâte, puis il vint frapper à la porte de ses voisins, et sans autre préambule, il leur dit : « Hier soir j'ai vu où vous avez déposé votre or. J'aurais pu le voler ; de grâce déterrez-le et cachez-le ailleurs, pour que je puisse dormir tranquille. » Les deux frères, enchantés de l'honnêteté de cet homme, l'en récompensèrent largement et lui procurèrent une meilleure position. — Dieu n'abandonne pas ceux qui résistent victorieusement à la tentation.

De l'occasion du péché.

I. *Il faut fuir même l'occasion du péché.*

903. — **Père, sortez !** — Cléomène, roi de Sparte, eut à négocier avec un prince étranger, qui voulait lui imposer des concessions désavantageuses, et qui sur son refus lui offrit une forte somme d'argent. La fille du roi, quoique seulement âgée de 8 ans, dit alors à son père : « Père, sortez, sans cela cet étranger vous séduira », et Cléomène suivant ce conseil, refusa de recevoir encore le séducteur. Il s'en était fallu de peu que le roi consentît. L'or aveugle, et l'on ne résiste que difficilement à son prestige. — La plupart des tentations sont le plus facilement vaincues par la fuite. *In fuga salus*, dit un proverbe latin : le salut n'est que dans la fuite.

904. — **Le nœud gordien.** — A Gordium, en Phrygie, se trouvait dans la citadelle le fameux « nœud gordien » que personne n'avait encore pu dénouer, et duquel l'oracle avait prédit que celui qui parviendrait à le délier, soumettrait toute l'Asie. Quand Alexandre y arriva, il ne perdit pas

son temps en essais infructueux : d'un coup de son épée il trancha le nœud. — Agissons de même avec les occasions : pourquoi longtemps marchander et tergiverser ? brisons résolûment les liens coupables.

905. — **Saint Thomas d'Aquin en prison.** — Lorsque saint Thomas d'Aquin († 1274) eut résolu d'entrer dans l'ordre de S. Dominique, ses parents tentèrent l'impossible pour l'en détourner ; ils l'enfermèrent dans le donjon du château paternel, puis deux de ses frères lui amenèrent une des plus belles filles de la contrée, chargée de le séduire par ses flatteries et ses caresses. Thomas chercha à fuir, mais se voyant enfermé, il saisit un tison dans la cheminée et chassa l'aventurière (1243). — Les plus grands saints ont usé de moyens énergiques pour fuir l'occasion du péché.

II. Celui qui ne renonce pas à la fuite des occasions s'endurcit dans le vice.

906. — **M^{me} de Pompadour.** — Comme Hérodiade à la cour d'Hérode, M^{me} de Pompadour exerçait une grande influence à la cour du roi Louis XV [1715-1774], dont elle fut la maîtresse pendant dix-neuf ans (1745-1764), et cette liaison coupable fit perdre au roi le respect de son peuple. La reine refusant avec fermeté d'admettre M^{me} de Pompadour parmi ses dames d'honneur, la courtisane feignit de se repentir et de s'amender ; elle alla même ostensiblement se confesser. Mais le confesseur, le vertueux P. de Sacy, de la Compagnie de Jésus, refusa de lui donner l'absolution avant qu'elle eût quitté la cour. Depuis ce jour la Pompadour prit en haine le religieux, elle jura de s'en venger, et avec l'aide du ministre Choiseul elle obtint du faible monarque l'expulsion des Jésuites de France (1762). — Quiconque ne veut pas fuir les occasions est indigne et incapable d'absolution.

De l'humilité.

I. On devient humble en contemplant la grandeur de l'univers.

907. — **La terre représentée par un grain de sénevé.** — Si l'on représentait la terre par une petite sphère, grosse comme un grain de sénevé, la lune serait à une distance de 3 centimètres et aurait le volume d'un grain de sable d'un diamètre quatre fois plus petit. Le soleil serait éloigné

de 10 mètres et pourrait être représenté par une grosse pomme. Tout autour graviteraient les planètes, à des distances, allant de 4 à 300 mètres, et avec des dimensions qui auraient pour extrêmes un atome ou un pois. Leur évolution paraîtrait très lente, à peu près comme celle des aiguilles d'une montre, et leur durée varierait entre 3 mois et 165 ans : notre terre réduite à la grosseur d'un grain de sénevé mettrait un an à parcourir son orbite d'un rayon de 10 mètres. Dans les proportions indiquées, notre système solaire trouverait place dans un carré de 600 m. de côté, on n'y rencontrerait plus guère d'autre étoile qu'une comète, puis un espace plus grand que l'Europe serait complètement vide, et alors seulement on rencontrerait de nouveau une étoile de la grandeur d'une pomme. Si quelqu'un pouvait voler à travers les immensités du ciel, il n'apercevrait même pas un corps aussi petit que la terre. Autant vaudrait chercher un grain de sénevé dans tout un continent. — Dans tout cet univers l'homme est à peine un atome.

II. *On progresse dans l'humilité en méditant l'instabilité des choses terrestres.*

908. — **Le roi de Perse pleurant sur les bords de l'Hellespont.** — Lorsque le roi Xerxès marcha à la conquête de la Grèce en 480 av. J.-Ch., il passa en revue ses 1.700.000 hommes sur les bords de l'Hellespont. Pour embrasser d'un coup d'œil son immense armée, il fit construire une tour élevée, mais en considérant les phalanges sans nombre, dont les brillantes armures reluisaient aux rayons du soleil, il se mit à pleurer. Il versait des larmes à la pensée que dans cinquante ans, de toute cette multitude, il ne resterait plus un seul homme en vie. La pensée de la mort avait ramené le « grand roi » à des sentiments plus humbles! — Ah! si les hommes réfléchissaient plus souvent à la mort et à la tombe, ils ne seraient pas si orgueilleux. « La tombe est l'école de l'humilité. » (S. Jean Chrys.)

909. — **Rome aussi a ses tombeaux.** — Hormidas, noble Persan, était venu à Rome pour contempler ses merveilles, et on le présenta aussi à l'empereur. Celui-ci lui demanda s'il n'était pas émerveillé des splendeurs de la capitale, et le Persan répondit : « J'avoue que rien n'égale les merveilles de cette cité. Pourtant j'ai vu aussi des tombes et j'ai reconnu qu'on mourait ici comme ailleurs. Voilà ce qui a refroidi mon enthousiasme. » — Honneurs, beauté, ri-

chesses, autant de vanités, dont il ne restera rien que des ossements blanchis. Voulez-vous donc devenir humble? allez méditer sur un tombeau.

910. — **Une tête de mort au lieu d'un miroir.** — Un père de famille fit un voyage à Paris, et avant son départ, sa fille, fort coquette et fière de sa beauté, le pria de lui rapporter un beau miroir. Le père le lui promit, et à son retour il lui remit un paquet en disant : «Voilà le miroir demandé.» La jeune fille curieuse s'empressa de l'ouvrir, mais au lieu d'une glace elle y trouva une tête de mort. Stupéfaite, elle regarda son père qui lui dit : «Tu connais bien ton visage d'à présent, car tu es constamment devant le miroir. Mais celui que je t'apporte te montre comment tu seras plus tard. Voilà ce qui restera de tes blonds cheveux, de tes yeux bleus et de tes joues roses.» Depuis ce jour la jeune fille consulta moins souvent le miroir, mais lut davantage dans son livre de prières.

911. — **Les cérémonies du couronnement du pape.** — Le pape nouvellement élu est couronné huit jours après l'élection, avec des cérémonies très touchantes : à la fin on allume sur un plat un peu d'étoupe en chantant : «Sic transit gloria mundi : Ainsi passe la gloire de ce monde.» — En effet, aucun souverain de la terre n'a lieu de tirer vanité de sa grandeur, car en peu d'années la mort viendra lui enlever toute sa puissance. Le crâne d'un empereur ne diffère pas de celui d'un mendiant.

912. — **Crésus et Solon.** — Le sage Solon fut un jour présenté à Crésus, l'opulent roi de Lydie, qui lui montra tous ses trésors en disant : «Ne suis-je pas l'homme le plus heureux de la terre? — Personne, répondit Solon, ne peut être proclamé heureux avant sa mort.» Il voulait rappeler au roi qu'il pouvait perdre ses trésors avant de mourir : c'est ce qui arriva en effet. Peu après, Crésus entreprit une guerre contre Cyrus, roi des Perses, et avant d'engager la lutte il consulta l'oracle de Delphes qui répondit : «Si Crésus passe le Halys, il détruira un grand royaume.» Crésus interpréta la réponse à son avantage et traversa le fleuve, mais il fut vaincu par Cyrus, fait prisonnier (549 av. J.-Ch.) et condamné à périr dans les flammes. Arrivé devant le bûcher, Crésus s'écria : «Solon, Solon, Solon!» et Cyrus, étonné de cette triple exclamation, le fit descendre du bûcher et lui en demanda l'explication. Crésus raconta au roi son entretien avec ce sage, et Cyrus devint pensif, puis craignant le même sort, il fit grâce

au roi de Lydie. — L'or et les richesses n'ont pas de quoi enfler notre orgueil, on peut les perdre à tout moment.

III. *Le Christ est un modèle d'humilité.*

913. — **Consolation pour une dame humiliée.** — Le B. P. Liebermann, juif converti († 1852), consola un jour une pieuse dame d'une humiliation injuste qu'elle avait subie. « Notre Seigneur aussi, lui dit-il, a été très humilié aujourd'hui, car ce matin il est descendu dans votre cœur à la sainte communion. » — Jésus-Christ s'est infiniment abaissé en se faisant homme et en prenant la forme de serviteur; il s'humilie encore en se cachant dans la S. Eucharistie et en se donnant aux hommes.

IV. *L'humilité est le fondement de toutes les vertus; la sainteté est donc inséparable de l'humilité.*

914. — **Baronius et la cruche.** — Saint Philippe de Néri († 1595), grand ami de l'enfance à Rome, envoya un jour l'un de ses élèves, Baronius, le futur cardinal et historien, chercher une cruche de vin chez un aubergiste qui était connu pour sa grossièreté. Voyant venir l'enfant avec une grande cruche, il se réjouit de la bonne aubaine et lui demanda en souriant ce qu'il désirait. Baronius répondit: « Mon maître m'envoie chercher une demi-pinte de vin. — Quoi, s'écria l'aubergiste en colère, pour une demi-pinte de vin, tu viens avec une cruche pareille? Es-tu fou, ou veux-tu te moquer de moi? » Sur ses instances l'aubergiste consentit cependant à lui donner du vin, mais Baronius était chargé d'une seconde commission. « Mon maître, dit-il, vous prie de rincer la cruche auparavant et de soutirer le vin devant moi. » Là-dessus un nouvel accès de fureur de l'aubergiste, que Baronius ne parvint à apaiser qu'à force d'humbles sollicitations. Mais quand il eut son vin, il n'était pas au bout de ses peines; son maître ne lui avait à dessein donné qu'une pièce d'or. Lorsqu'il la tendit, l'orage recommença de plus belle, et Baronius dut subir un nouveau flot d'injures. — Saint Philippe avait prévu et voulu que le jeune homme fût humilié, car il savait que l'humilité est la base de toutes les vertus.

915. — **Saint Philippe de Néri éprouve une religieuse.** — Dans un couvent voisin de Rome vivait une religieuse, qu'on disait favorisée de dons si merveilleux que tout le monde la regardait comme une sainte. Le pape en entendit parler et envoya saint Philippe de Néri dans le monastère pour prendre des informations. Comme il avait

plu, les chemins étaient mauvais, et le saint arriva au couvent tout couvert de boue. Il fit chercher la religieuse, qui arriva au parloir et demanda à ce visiteur ce qui l'amenait. Saint Philippe lui montra ses chaussures couvertes de boue et lui dit : « Avant tout, ma sœur, veuillez nettoyer mes bottes. » La sœur indignée s'emporta en violentes paroles, et sans mot dire, l'envoyé du pape s'en retourna pour faire au Saint-Père le rapport suivant : « Très Saint-Père, cette religieuse n'est pas une sainte, car elle manque d'humilité. » — L'humilité est la meilleure pierre de touche de la perfection, car elle est le fondement et la racine de toutes les vertus.

916. — **Ce n'est qu'un nain.** — Dieu permet souvent que des grands hommes aient des défauts : Alexandre-le-Grand était de petite taille ; Grégoire-le-Grand et le prince Eugène avaient une santé délicate et une taille au-dessous de la moyenne. Dans un couvent d'Ancône vivait le pieux moine Constantin, petit et chétif, que beaucoup de personnes venaient visiter. Parmi les curieux se trouva un jour un paysan, qui en voyant le pieux moine occupé à nettoyer les lampes s'écria tout étonné : « Ce moine est à peine un homme ! Comment en un nain pareil peut-il y avoir tant de vertu ? » Le pieux Constantin se réjouit en entendant ces paroles et dit au paysan : « Vous êtes le seul qui me jugiez bien. » — Les humbles ne s'irritent pas quand on les abaisse : ils ne se soucient pas du mépris.

V. Dieu élève souvent les humbles.

917. — **Un évêque, enfant de chœur.** — Lorsque le pape actuel Pie X était encore évêque de Mantoue, il vint à Rome pour prendre part au jubilé sacerdotal de Léon XIII (1888). Entrant un matin dans Saint Pierre, il vit le chanoine Radini Fedeschi cherchant en vain un servent de messe. L'évêque s'approcha et s'offrit pour remplir cette humble fonction. Le prêtre n'osant accepter, le prélat lui dit : « Soyez tranquille, je sais encore servir la messe. » Et le saint sacrifice commença. — Nous savons comment Dieu a exalté cet humble.

918. — **Radetsky et le mendiant à la jambe de bois.** — Le célèbre Radetzky étant en garnison à Aussig sur l'Elbe, rencontra un jour dans le jardin d'un restaurant plusieurs officiers supérieurs, et un vétéran demandant l'aumône qui avait une jambe de bois. Le laquais voulut le renvoyer, mais Radetzky s'approcha de lui et apprenant qu'il avait

perdu sa jambe dans une bataille, il le fit asseoir à la table et dit aux officiers : « C'est un compagnon d'armes qui a manié le sabre aussi bien que moi et a fait son devoir en brave. Lui y a gagné une jambe de bois et moi, une croix de chevalier. Réparons un peu les caprices de la fortune. » Il versa ensuite une rasade à l'invalidé, et fit circuler son shako après y avoir jeté quelques pièces de monnaie. Le vétéran ému but à la santé de l'empereur et de Radetzky, et partit les yeux remplis de larmes. — Radetzky († 1858) était monté de grade en grade à celui du généralisme ; il avait gardé même aux degrés supérieurs de la hiérarchie sa bonhomie et sa simplicité.

De l'orgueil.

I. *Après l'orgueil, la chute.*

919. — **La médaille de Napoléon.** — Pendant le séjour de Napoléon à Moscou (1812), un artiste grava une médaille qui portait sur sa face, l'effigie de Napoléon, et sur le revers, l'inscription : « Le ciel à toi, la terre à moi. » Quelques-unes de ces médailles tombèrent entre les mains d'un général russe, qui en renvoya une à l'empereur avec ces mots : « La victoire à toi, la vengeance à moi. » Et l'histoire de la retraite de Russie montre comment la Providence châtia l'ambition.

920. — **La grenouille et le bœuf.**

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.

Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf.
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille

Pour égaler l'animal en grosseur ;

Disant : Regardez bien, ma sœur ;

Est-ce assez ? dites-moi, n'y suis-je point encore ? —

Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ? —

Vous n'en approchez point. — La chétive pécore

S'enfla si bien qu'elle creva.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,

Tout petit prince a des ambassadeurs,

Tout marquis veut avoir des pages.

Dans le monde il y a bien des orgueilleux qui veulent se faire plus grands qu'ils ne sont, et dont les efforts inutiles les couvrent de confusion.

II. *L'orgueil détruit le mérite des bonnes œuvres.*

921. — **Père! je prie pendant que les autres dorment.** —

Un père de famille lisait tous les soirs, avant de se coucher, un passage de l'Écriture pendant que ses trois fils faisaient leur prière du soir dans la chambre. Deux d'entre eux s'endormirent, et le troisième dit à son père : « Père, voyez! je prie, tandis que mes frères dorment. — Mon enfant, répondit le père, il vaut encore mieux dormir que de tirer vanité du bien que l'on fait. »

De l'obéissance et de la désobéissance.

I. *L'obéissance est une vertu.*

622. — **38 squelettes de soldats du corps de garde de Pompéi.** — En l'an 79 de notre ère Herculaneum et Pompéi furent ensevelis sous un torrent de lave, qui recouvrit ces villes d'une couche épaisse de plusieurs mètres. Dans ces dernières années les fouilles mirent à jour, au poste central 38 squelettes de soldats romains. Le chef de poste n'avait pas, malgré le péril imminent, quitté la place au milieu de la fuite universelle. Les soldats avaient préféré rester ensevelis sous les flots de lave que d'abandonner le corps de garde sans autorisation. — Les hommes devraient faire preuve de la même fidélité envers Dieu et ses commandements.

923. — **François Joseph et le poste de Gœdœllœ.** — Un jour François Joseph chassait près du château impérial de Gœdœllœ en Hongrie (1885), et au retour, il voulut, pour abrégé le chemin, passer par la cour d'un magasin de provisions, à l'arrière du château. Mais à la porte il fut arrêté par un factionnaire qui en croisant la baïonnette lui cria : « On ne passe pas ! » Le soldat n'avait pas reconnu l'empereur sous son costume de chasse, et force fut à celui-ci de faire un détour. Le lendemain le soldat fut appelé auprès du colonel, qui lui dit : « Hier soir tu as failli percer l'empereur de ta baïonnette ! » Puis il sourit en voyant sa frayeur et ajouta : « Pour éviter pareille méprise, tu ne monteras plus la garde, dès aujourd'hui tu es caporal. Et pour qu'à l'avenir tu puisses reconnaître ton souverain, Sa Majesté t'envoie dix exemplaires de son portrait. » A ces mots il lui remit dix florins tout neufs. — Si les souverains de ce monde récompensent ainsi leurs serviteurs obéissants, quelles seront les libéralités de Dieu pour l'obéissance ?

924. — **Et quand même ce serait le roi.** — Au moment d'un exercice à feu, un soldat était de garde à l'entrée d'un parc de Rome, et il avait l'ordre formel de ne laisser passer personne. Or le roi d'Italie voulut pénétrer dans le parc. Le soldat le reconnut et présenta les armes, mais le monarque voulant entrer, la sentinelle lui barra le chemin en disant : « On ne passe pas ; seriez-vous le roi, vous ne passerez pas. » Le roi sourit, rebroussa chemin, et le soldat présenta de nouveau les armes. Le lendemain le général fit appeler le factionnaire et le loua de son obéissance ; en même temps il lui remit de la part du roi une montre en or, sur laquelle étaient gravés les mots : « Au soldat obéissant. » — Voilà comment des souverains temporels récompensent l'obéissance ; et Dieu serait moins généreux ?

925. — **L'aiguilleur consciencieux.** — Un garde-voie d'Odessa devait aiguiller un train entrant en gare, mais au dernier instant il vit son enfant de 4 ans accourir à lui, se heurter et tomber sur la voie. Le train approchait à toute vitesse, et le garde voyant que l'enfant était perdu fut un instant tenté de diriger le train sur une autre voie. Mais sa conscience lui défendait de provoquer une collision, et à peine avait-il crié à l'enfant : « Reste couché », que déjà le train passait avec un bruit de tonnerre. Le père attendait plein d'anxiété, croyant trouver son enfant écrasé ; mais quelle fut sa joie en le revoyant sain et sauf. Ses cheveux toutefois étaient devenus blancs en un instant, et le chef de gare ayant appris cet acte de discipline lui obtint de l'avancement pour le récompenser de son héroïque obéissance.

926. — **Les fruits de l'obéissance dans le jardin du couvent.** — Dans le jardin d'un couvent se trouvait un pommier qui paraissait entièrement desséché, et que le jardinier voulait couper ; l'abbé au contraire, lui ordonna de l'arroser et de le fumer, ce que le moine fit consciencieusement pendant trois ans. Chose merveilleuse ! la première année l'arbre porta des feuilles, la seconde année des fleurs mais qui ne donnèrent pas de fruits, la troisième année l'arbre porta des fruits. Quand on les servit à table, l'abbé dit aux moines : « Voici les fruits de l'obéissance ! » — Combien seront beaux les fruits de l'obéissance au ciel !

II. *Le devoir d'obéir cesse quand les supérieurs ordonnent une chose défendue par Dieu.*

927. — **Je me ferai plutôt tuer !** — Dans sa jeunesse, Pascal Baylon, de l'ordre de saint François († 1592), était

pâtre. Un jour son maître lui ordonna de cueillir des raisins dans une vigne, et comme Pascal refusait de le faire, il le menaça de coups. Mais le saint répondit : « Je me ferai tuer plutôt que de commettre un vol. » — C'est l'ordre de saint Paul : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

III. *La désobéissance a toujours des suites fâcheuses.*

928. — **Les taches d'encre sur l'habit neuf.** — Pour la fête de Noël, une mère avait fait cadeau à sa fille d'une belle robe bleu-céleste, que la couturière apporta la veille même de la fête. La jeune fille s'empressa de la mettre et constata avec joie qu'elle lui allait à ravir. La mère paya la couturière, puis voulant offrir à celle-ci un verre de vin, elle dit à sa fille : « Va dans la chambre voisine, chercher un verre de vin rouge ; mais auparavant, allume une lampe. » La jeune fille revint bientôt et versa un verre à la couturière, qui en prit une gorgée qu'elle cracha aussitôt en éclaboussant la belle robe bleue... de taches d'encre. La jeune fille n'avait pas voulu se donner la peine d'allumer la lampe et avait pris dans l'obscurité la bouteille à encre au lieu de la bouteille de vin. Juste punition de la désobéissance, que la mère aggrava en ne faisant plus faire à sa fille de robe neuve de toute l'année. — Nos premiers parents ont eux aussi taché la robe blanche de l'innocence et de la grâce par un péché de désobéissance.

De la douceur.

I. *L'homme doux ne s'irrite pas quand on lui fait une injustice.*

929. — **Socrate et Xantippe.** — Un jour que Socrate s'entretenait avec ses élèves devant la porte de la maison, Xantippe qui regardait par la fenêtre lui dit toutes les injures possibles ; mais Socrate ne s'en émut pas, et alors la mégère lui vida un seau d'eau sur la tête. Sans s'irriter, Socrate dit tranquillement : « Je savais bien qu'un orage pareil ne passerait pas sans une bonne ondée. » — Mais cet exemple est bien pâle à côté du splendide modèle de douceur que nous offre le Christ souffrant.

930. — **Un nouvel élève rit de la grossièreté de son maître.** — Les païens eux-mêmes ont reconnu que les souffrances supportées avec patience mènent à la perfection. Un philosophe grec conseilla à l'un de ses élèves de payer des gens pour lui dire des injures ; celui-ci suivit le con-

seil et s'exerça pendant trois ans à supporter patiemment l'humiliation. Il se rendit ensuite à Athènes pour se perfectionner dans la sagesse à l'école d'un philosophe des plus renommés, qui d'habitude recevait grossièrement ses disciples, pour éprouver leur caractère. Il agit de même à l'égard du jeune homme ; mais le nouveau venu éclata de rire en entendant ses injures. Comme le maître lui en demandait la raison, l'élève répondit : « Pendant trois ans j'ai payé des gens pour qu'ils me disent des injures, aujourd'hui j'ai trouvé quelqu'un qui m'en dit pour rien, et je ne rirais pas ? ! » Cette réponse plut au philosophe et il s'écria : « Je te reçois dès ce jour parmi mes élèves ; je vois que tu es apte à acquérir la sagesse. » — La douceur s'appelle une vertu-mère, car elle est accompagnée de beaucoup d'autres vertus.

II. *La douceur triomphe de l'emportement.*

931. — **Saint Clément Hofbauer et le joueur de cartes.**

— Saint Clément Hofbauer fut un modèle de douceur. Etant encore à Varsovie, il y fonda un orphelinat pour les enfants de soldats morts à la guerre. Dans ce but, il fit une quête, et un jour qu'il entra dans une auberge, il demanda l'aumône à trois individus qui étaient occupés à jouer aux cartes. L'un des trois, homme impie et brutal, lui cracha au visage en lui disant toutes sortes d'injures, mais saint Clément tira son mouchoir, s'essuya le visage et répondit doucement : « Monsieur, voilà pour moi ; veuillez à présent, s'il vous plaît, me donner pour mes pauvres. » A ces paroles, le rustre pâlit ; il tira sa bourse et la vida dans les mains du saint mendiant. Peu de temps après il vint se confesser au saint et devint un honnête homme. — Combien sont vraies ces paroles de J.-Ch. : « Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre ! » c'est-à-dire, ils triompheront du prochain.

932. — **Saint François-Xavier prêche au milieu d'une grêle de pierres.** — La douceur mène plus loin que la colère. Saint François-Xavier, apôtre des Indes, prêchait à Makao, et deux Chinois païens lui jetèrent des pierres pour l'interrompre ; mais le saint continua de prêcher sans s'émouvoir. Les insulteurs furent tellement touchés de cette douceur qu'ils s'approchèrent pour écouter le missionnaire, et convertis par les paroles du saint, ils furent les premiers qui reçurent le baptême.

933. — **Un prêtre injurié demande un Ave.** — Parmi les nombreux martyrs de la Révolution se trouvait le pieux

Raclot de Mirepoix. Pendant qu'on le conduisait à la guillotine, le 8 février 1794, une femme lui adressa les plus grossières injures, mais le pieux prêtre lui dit : « Veuillez prier pour moi. — Quoi, s'écria la femme, je dois prier pour toi? — Oui, madame, reprit le prêtre, dites seulement un « ave » pour ma pauvre âme, qui va paraître au tribunal de Dieu. » Ces douces paroles amenèrent un changement complet. La tricoteuse joignit les mains et dit cet « ave » pour le saint homme, dont la mort fut pour elle le commencement d'une nouvelle vie. Elle devint pieuse et vertueuse, et pour expier son impiété, elle fit tous les ans à pied le pèlerinage de N.-D. des Ermites, en demandant la charité, bien qu'elle vécût dans l'aisance.

934. — **Saint François de Sales et son serviteur ivrogne.** — Saint François de Sales avait un serviteur adonné à la boisson et sourd à toutes les réprimandes. Un soir, après la prière en commun dans la chapelle épiscopale, ce domestique sortit en cachette et gagna une auberge voisine. A minuit, il rentra complètement ivre et trouva la porte fermée. Il eut beau frapper, personne ne vint ouvrir, et il s'endormit devant la porte. L'évêque, qui s'était levé en entendant du tapage, le trouva ainsi couché devant la maison, et sans rien dire à personne, il porta l'ivrogne dans son propre lit, puis, après avoir prié pour le salut de son âme, il alla passer la nuit dans une autre chambre. L'ivrogne, paraît-il, trouva excellent le lit de l'évêque, car il dormit la grasse matinée. A son réveil, se voyant dans la chambre de son maître, il fut saisi d'effroi, et courut se jeter aux pieds de saint François pour lui demander pardon de sa faute, et lui promettre de devenir un autre homme, ce qu'il tint. — La douceur des supérieurs s'appelle la bénignité.

935. — **La tempête et le soleil se disputent le manteau du voyageur.** — Saint Pierre Damien raconte sous ce titre une fable ingénieuse que La Fontaine a mise en vers :

Borée et le Soleil virent un voyageur

Qui s'était muni par bonheur

Contre le mauvais temps. On entrait dans l'automne,

Quand la précaution aux voyageurs est bonne :

Il pleut, le soleil luit; et l'écharpe d'Iris

Rend ceux qui sortent avertis

Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire :

Les Latins les nommaient douteux, pour cette affaire.

Notre homme s'était donc à la pluie attendu :
Bon manteau bien doublé, bonne étoffe bien forte.
Celui-ci, dit le Vent, prétend avoir pourvu
A tous les accidents ; mais il n'a pas prévu
 Que je saurai souffler de sorte
Qu'il n'est bouton qui tienne : il faudra, si je veux,
 Que le manteau s'en aille au diable. —
L'ébattement pourrait nous en être agréable :
Vous plaît-il de l'avoir ? Eh bien ! gageons nous deux,
 Dit Phébus, sans tant de paroles,
A qui plus tôt aura dégarni les épaules
 Du cavalier que nous voyons.
Commencez : je vous laisse obscurcir mes rayons.
Il n'en fallut pas plus. Notre souffleur à gage
Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
 Fait un vacarme de démon,
Siffle, souffle, tempête, et brise en son passage
Maint toit qui n'en peut mais, fait périr maint bateau :
 Le tout au sujet d'un manteau.
Le cavalier eut soin d'empêcher que l'orage
 Ne se pût s'engouffrer dedans.
Cela le préserva. Le Vent perdit son temps ;
Plus il se tourmentait, plus l'autre tenait ferme :
Il eut beau faire agir le collet et les plis.
 Sitôt qu'il fut au bout du terme
 Qu'à la gageure on avait mis,
 Le Soleil dissipe la nue,
Récrée et puis pénètre enfin le cavalier,
 Sous son balandras fait qu'il sue,
 Le contraint de s'en dépouiller :
Encor n'usa-t-il de toute sa puissance.
 Plus fait douceur que violence.

La morale en est que dans la vie on essaie en vain
de triompher des autres par la violence. La douceur au
contraire gagne le cœur du prochain.

III. *On pratique plus facilement la douceur en pensant à la récompense promise à cette vertu.*

936. — **Un domestique qui gagne un florin en pratiquant la douceur.** — Un serviteur ne pouvait dompter sa colère malgré les réprimandes de son maître ; celui-ci lui promit donc un florin s'il restait un jour sans se mettre en colère. Aussitôt le serviteur s'observa, et bien que tout le monde s'acharnât à lui faire perdre patience, il ne répondit pas

une seule injure. Le soir il alla trouver son maître, et triomphant lui demanda le florin promis. Le maître le lui donna en disant : « Pour gagner cette pièce d'argent tu as pu te surmonter, pense donc à la récompense bien plus grande que Dieu te donnera pour toute victoire remportée sur toi-même. »

937. — **Les pierreries de saint Junipère.** — Pendant un voyage qu'il fit à Rome, saint Junipère, ami de saint François, fut injurié par des rustres. Loin de s'en émouvoir, le saint se réjouit et dit aux grossiers personnages : « Continuez à me lancer ces pierres précieuses ; je voudrais être lapidé de la sorte tout le long de mon voyage. » — Pour le saint les injures étaient autant de pierres précieuses qui enrichissaient sa couronne dans le ciel.

De la patience.

I. *La patience fait **supporter** facilement les maux de la vie.*

938. — **Le malade et l'œuf.** — L'homme patient ressemble à un ange. Un soldat soigné à l'hôpital par des Sœurs de charité demanda un œuf dur. Une religieuse lui en apporta un, qu'il trouva trop dur. La sœur de garde alla en chercher un autre, que le malade refusa encore sous prétexte qu'il n'était pas assez dur. Sans se fâcher, l'infirmière s'en alla chercher un vase d'eau bouillante : « Voilà, dit-elle, tout ce qu'il faut pour faire cuire l'œuf à votre guise. » Le soldat, qui jusque-là avait repoussé tout secours religieux, regarda la sœur d'un air étonné et lui dit : « Veuillez me chercher un prêtre, je veux me réconcilier avec Dieu. A présent je sais qu'il y a un Dieu au ciel, puisqu'il a de tels anges sur la terre. » — Par la patience on peut convertir des pécheurs.

939. — **Un pèlerin en Terre-Sainte portant une croix.** — Un carme de Valladolid, nommé François, âgé de 57 ans, fit en 1643 le pèlerinage de Jérusalem, chargé d'une lourde croix. Après avoir visité Gènes et Rome, il s'embarqua à Venise, et arrivé à Jérusalem il planta sa croix près du Calvaire. Quand il eut vu Jérusalem, il visita Bethléhem et Nazareth, toujours chargé de son pesant fardeau, puis revint par mer à Trieste, d'où il se rendit, toujours à pied, à Rome et à Valladolid, où sa croix, bénite par le pape, fut placée sur l'autel de l'église des Carmélites. Le moine ainsi chargé

de sa croix avait souffert tous les ennuis imaginables : de la part de la police, des musulmans, des juifs, de la populace, qui lui jetait des pierres. A cela venaient s'ajouter les intempéries des saisons, et pourtant, malgré tant de souffrances, le moine n'avait perdu ni patience ni courage. — N'y a-t-il pas là de quoi couvrir de confusion ceux qui se plaignent de la moindre souffrance que Dieu leur envoie ? Souvenez-vous que s'il est méritoire de porter une croix qu'on s'impose soi-même, il l'est encore bien davantage de porter celle que Dieu nous impose.

II. *Méditer la Passion du Christ est un moyen d'apprendre à souffrir avec patience.*

940. — **La potion amère et Jésus au jardin des Oliviers.** — Un enfant malade devait prendre un médicament très amer. Après l'avoir goûté il refusa de le boire, et alors sa mère chercha l'image du Sauveur priant au jardin des Oliviers. « Vois-tu, dit-elle à l'enfant, N.-S. a bu ce calice amer de sa Passion à cause de toi ; et toi, tu ne veux pas prendre cette potion qui doit te guérir ? Accepte-la du moins par amour pour Jésus-Christ ! — Soit, répondit l'enfant, je la prendrai pour l'amour de Jésus », et il l'avalait d'un trait. — Nous aussi, nous supporterons plus facilement la douleur à la vue du Christ souffrant.

941. — **Le roi et le breuvage amer.** — Jean II de Portugal avait un valet de chambre fidèle et consciencieux qui tomba gravement malade. Le roi appela à son chevet les plus célèbres médecins, qui prescrivirent un remède très amer, mais d'une efficacité certaine. Au bout de quelques jours, le roi s'informa de l'état du malade, et à son grand étonnement il apprit qu'il n'y avait guère d'amélioration, parce que le serviteur refusait de prendre le médicament. Le roi se rendit lui-même près de lui, et prit devant lui la moitié du breuvage, puis présenta le reste au malade en disant : « Bois le reste, après que ton roi en a pris la moitié. » Il n'y avait plus d'hésitation possible ; et tout tremblant, il saisit le flacon et le vida. A partir de ce moment il accepta régulièrement la potion prescrite et recouvra la santé. — J.-Ch. a bu le premier le calice amer des souffrances, pour que nous ne refusions pas de souffrir avec lui.

942. — **Y a-t-il une croix dans chaque salle.** — A la suite de nombreux malheurs une grande dame avait résolu de se retirer dans un cloître très austère. Elle se présenta

à la supérieure, et celle-ci lui fit visiter tout le monastère en lui expliquant la sévérité de la règle. Elle lui montra l'oratoire, où les religieuses se réunissent à minuit pour l'office; le dortoir qui n'était pas chauffé par les froids les plus rigoureux; le réfectoire où sur des escabeaux de bois on ne mangeait à certains jours que du pain avec de l'eau. « Tout cela, ajouta-t-elle, répugne à la nature. Examinez bien, si vous sentez encore quelque attrait pour la vie que nous menons ici ! » Alors la dame demanda : « N'y a-t-il pas un crucifix dans chaque salle ? — Certainement, répondit la supérieure. — C'est bien, continua l'étrangère ; en voyant dans chaque salle ce que le Christ a souffert pour moi, j'aurai aussi le courage de souffrir quelque chose pour lui. » Ces paroles donnèrent à l'abbesse la certitude que la postulante avait la vocation religieuse. — En effet, la vue des souffrances du Christ nous donne la force de supporter les nôtres patiemment.

943. — **Qu'ai-je fait pour tant souffrir ?** — Saint Pierre, martyr de l'ordre de Saint-Dominique, eut, quoique innocent, à endurer toutes sortes de calomnies et de persécutions. Un jour il s'agenouilla devant un crucifix et exhala sa plainte : « Seigneur, dit-il en gémissant, qu'ai-je donc fait pour tant souffrir ? » Puis le saint entendit les paroles suivantes qui semblaient venir du crucifix : « Et moi, qu'avais-je fait pour tant souffrir sur la croix ? Tes souffrances ne peuvent être comparées aux miennes : supporte-les avec patience. » — Ces paroles réconfortèrent le saint. A chaque nouvelle souffrance il tournait ses regards vers le crucifix et se consolait à la pensée que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, a souffert, lui aussi, et que ses souffrances étaient bien plus grandes.

944. — **Ecce homo !** — Deux époux très riches vivaient, malgré leur fortune, dans des querelles incessantes. Souvent la femme versait des torrents de larmes, mais un jour elle trouva un cahier écrit par sa grand-mère avec ce titre : « Remèdes de bonne femme », elle se mit à le feuilleter, et à sa grande surprise elle trouva un remède contre la discorde dans le ménage. Le voici : « Chaque fois que tu te sentiras malheureuse ou emportée, va devant le tableau représentant l'Ecce homo, regarde-le attentivement pendant trois minutes en récitant 3 « pater », et tu recouvreras la paix et la tranquillité. C'est mon confesseur qui me l'a conseillé ; je m'en suis servi pendant trente années, et toujours avec succès. » La femme se souvint d'avoir vu

cette image au grenier ; elle la chercha, la nettoya et la suspendit dans sa chambre, et chaque fois qu'elle se sentait abattue, elle recourait à ce nouveau remède. En contemplant souvent les traits du Christ, si doux au milieu de ses souffrances, elle devint peu à peu plus douce et plus calme, si bien que son mari en fut tout étonné. « Ah ! répondit-elle en souriant, j'ai trouvé un maître excellent. » Et elle lui raconta l'histoire du cahier de la grand-mère et de l'Ecce homo. Le mari essaya du même remède dans les moments difficiles, et la vie conjugale devint heureuse et agréable.

945. — **Le bois sur l'eau.** — Saint François de Sales rencontra un enfant portant un seau d'eau sur lequel flottait un morceau de bois. Le bon prélat demanda à l'enfant à quoi servait ce bois. « C'est, dit l'enfant, pour empêcher qu'en marchant, les secousses ne fassent déborder l'eau. » Là-dessus le saint évêque fit cette réflexion : « Si dans nos souffrances nous avons recours au bois de la croix, notre mauvaise humeur ne déborderait pas. »

II. *Répétons-nous souvent qu'il y a des gens plus malheureux que nous.*

946. — **L'un va nu-pieds, l'autre est sans pieds.** — Un étudiant pauvre, qui plus tard devint un orientaliste célèbre, n'avait pas les moyens de s'acheter des souliers, et tout découragé, il se regardait comme l'homme le plus malheureux ; mais il rencontra dans la rue un homme auquel manquaient les deux pieds, et la vue de cet infortuné fit sur lui la plus profonde impression : « Pourquoi me plaindre ? se dit-il, même sans souliers, mes deux pieds me soutiennent ! Combien cet homme serait content d'aller pieds nus, s'il les avait encore ! » Depuis ce jour il ne se lamenta plus.

De l'humeur pacifique.

I. *Dieu protège l'homme pacifique.*

947. — **Saint François de Sales dans un hôtel sur le Tibre.** — Saint François de Sales, lors d'un séjour à Rome, descendit dans un hôtel sur le bord du Tibre. En rentrant le soir, il trouva son serviteur en discussion avec l'hôtelier qui avait cédé leur chambre à des étrangers nouvellement arrivés. Aussitôt saint François mit fin à la dispute en déclarant qu'il allait chercher un autre refuge, et

après de longues recherches ils trouvèrent un hôtel convenable. A peine y furent-ils installés qu'il tomba une pluie torrentielle qui occasionna le débordement du Tibre ; les flots entraînent plusieurs maisons, entre autres l'hôtel que le saint venait de quitter et dont tous les habitants furent noyés. Saint François dut ainsi la vie à son humeur pacifique. — Combien sont vraies les paroles de J.-Ch. : « Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu », c'est-à-dire que Dieu les protégera comme ses enfants.

948. — **Saint Ignace de Loyola et les deux navires.** — Saint Ignace de Loyola ayant achevé son voyage en Terre-Sainte, allait s'embarquer pour retourner en Europe. Il trouva dans le port deux vaisseaux, l'un grand et neuf, appartenant à un Vénitien, l'autre petit et peu sûr, et il se disposait à monter à bord du grand navire, mais le capitaine refusa de le recevoir, même en le raillant : « Les saints, disait-il, n'ont pas besoin de vaisseau ; ils peuvent s'asseoir sur leur manteau pour faire la traversée. » Au lieu de commencer une discussion, saint Ignace supporta patiemment cette injure, s'embarqua sur le petit navire et arriva sain et sauf en Italie, tandis que le grand vaisseau se perdit corps et biens sur les côtes de Chypre. — Son humeur pacifique avait sauvé saint Ignace.

II. *Dieu rend au centuple ce que les pacifiques sacrifient par amour pour la paix.*

949. — **Erosion par-ci, alluvion par-là.** — Catherine Emmerich raconte d'après ses révélations ce trait de la vie de N.-S. : « Dans le village de Dothaïm, le Sauveur, après avoir prêché aux moissonneurs dans les champs, demanda à passer la nuit dans la maison de l'un d'eux, qui se plaignit de ce que son voisin lui avait volé un lopin de terre. Notre-Seigneur lui demanda, s'il en avait encore assez pour nourrir sa famille. Sur sa réponse affirmative, le Christ lui dit : « Eh bien ! cède-lui encore une parcelle de ton domaine, pour rassasier sa soif des biens de ce monde. Tout ce que tu abandonneras ici-bas par amour de la paix, tu le retrouveras au centuple dans mon royaume : tel un fleuve qui d'un côté rongé ses bords, et de l'autre forme des alluvions. »

950. — **L'argent dans la plus petite miche.** — Pendant une disette, un riche bourgeois distribuait journallement du pain aux pauvres. Les parents envoyaient leurs enfants,

qui prenaient chacun une miche dans un grand panier. Dès la première distribution il y eut une bousculade, car chaque enfant voulait le plus grand pain. Seule une petite fille attendit jusqu'à ce que les autres eussent pris leur part, et se contenta d'une toute petite miche qui restait dans le fond. Le bourgeois qui s'en aperçut, fit mettre le lendemain une pièce d'or dans la petite miche, dont la petite fille timide et pacifique dut de nouveau se contenter. En coupant le pain, les parents trouvèrent l'argent et dirent à la fillette de le rapporter au riche bourgeois. Mais celui-ci ne voulut point le reprendre. «Cet argent, dit-il, je l'ai fait mettre à dessein dans la plus petite miche pour récompenser ton caractère pacifique.» — Souvent, Dieu rend déjà en ce monde ce que nous cédon's par amour de la paix.

III. *Parfois un petit sacrifice suffit pour prévenir des querelles et des procès.*

951. — **La clôture défectueuse et les œufs.** — Un jardinier avait remarqué que les poules de son voisin entraient dans son jardin et y faisaient des dégâts. Il le somma de faire réparer la clôture, mais n'obtint pas satisfaction. Tout autre aurait cité en justice le voisin récalcitrant, ce qui aurait jeté la discorde entre les deux familles, Mais le jardinier eut recours à un procédé différent. De temps en temps il envoya à son voisin des œufs, en lui recommandant de veiller à ce que ses poules n'égarassent point les leurs. Après trois ou quatre envois pareils, il cessa d'en faire — et au bout de huit jours — la clôture était réparée sans frais ni procès, le voisin s'imaginant que ses poules pondaient en effet dans l'enclos du jardinier. Ce stratagème n'avait coûté à ce dernier que quelques œufs. — Celui qui peut atteindre son but pacifiquement est plus sage que celui qui a recours aux querelles et aux procès.

952. — **Montrez-vous meilleure envers votre mari!** — Les époux doivent s'entendre entre eux. Un jour une femme, pour se plaindre de son mari, alla chez un saint religieux qui l'écouta attentivement. «Et maintenant, lui dit-elle, que me conseillez-vous? — Je vous conseille, répondit le saint homme, de rentrer chez vous et de devenir meilleure épouse pour votre mari, qui sera alors pour vous un meilleur époux.»

De la colère.

I. *La colère aveugle et porte malheur.*

953. — **Un sultan qui veut faire massacrer tous ses officiers.** — Dans une guerre contre les Tartares, le sultan Bajazet, qui avait eu à se plaindre de ses officiers, voulut les faire passer tous au fil de l'épée. Les ministres ne savaient que faire, mais le fou du sultan les tira d'embarras. « Vous avez parfaitement raison, dit-il à son maître; ces officiers méritent leur sort. Nous ne serons pas en peine: vous porterez le drapeau et moi je battrai le tambour. A nous deux nous taillerons l'ennemi en pièces. » Ces paroles calmèrent Bajazet, qui se ressaisit et pardonna. — Un homme en colère ne pense pas aux suites de ses actions.

954. — **La mort de l'archevêque Thomas Becket.** — Pendant que Thomas Becket occupait le siège archiepiscopal de Cantorbéry, Henri II osa violer les droits de l'Église, dont Thomas prit courageusement la défense. « N'y a-t-il donc personne parmi vous, s'écria le monarque devant quelques courtisans, qui me délivrera de ce prêtre importun? » A ces mots, deux chevaliers se rendirent à Cantorbéry et tuèrent le saint évêque sur les marches de l'autel (29 déc. 1170). A la nouvelle de ce meurtre, le roi fut saisi d'horreur et fit une rigoureuse pénitence, mais ne put réparer les suites funestes de sa colère. — La colère pousse l'homme à des actions irréfléchies.

955. — **Le seau d'eau vidé sur les enfants.** — Dans une rue de Vienne plusieurs enfants se livraient à des jeux bruyants devant la maison d'un tourneur, dont la femme les invita plusieurs fois à faire moins de tapage; mais les espiègles riaient et continuaient de plus belle. Prise de colère, la femme versa sur eux un seau d'eau froide; mais ils eurent le temps de se sauver, et un pauvre petit enfant de 3 mois, dans les bras de sa mère, reçut toute la douche. Le pauvre petit fut pris de convulsions et mourut. Par son geste irréfléchi, cette femme s'était rendue responsable de la mort de cet enfant.

956. — **Le berger endormi et le bélier.** — Un jeune pâtre qui gardait des moutons dans les montagnes, s'endormit un jour appuyé contre un rocher. Pendant qu'il sommeillait, un bélier combatif s'élança sur lui et le renversa. Réveillé en sursaut, le pâtre, dans sa colère, saisit le bélier par les cornes et le lança de côté. Effrayé, l'animal

prit la fuite et alla droit se jeter dans un précipice, suivi de tout le troupeau qui se montait à une centaine de brebis. Le berger eut beau s'arracher les cheveux de désespoir, la perte était irréparable. Après la colère, le repentir vient trop tard.

II. Dans la colère on ne doit ni parler ni agir.

957. — **Répétez l'alphabet!** — Le philosophe Athénodore donna ce conseil à l'empereur Auguste, qui était fort irascible : « Quand la colère vous surprendra, répétez les 24 lettres de l'alphabet grec. » — Un chrétien serait ridicule en répétant l'alphabet pour apaiser sa colère : il fera mieux de réciter une prière, qui chassera bien plus sûrement la colère, parce que Dieu viendra à son aide.

958. — **Windhorst recommande le prie-Dieu.** — Lorsque Windhorst, le célèbre chef du centre catholique allemand, était encore membre du Conseil suprême du Hanovre, il reçut la visite d'une femme en instance de divorce, parce qu'elle trouvait insupportable son mari, qui tous les soirs rentrait en état d'ivresse et mettait toute la maison sens dessus dessous. Windhorst lui dit : « Et que faites-vous alors, ma pauvre femme ? — Naturellement, répondit-elle, je ne puis me taire. — Ne vous manquerait-il pas un meuble dans votre ménage, reprit l'interlocuteur ? — De quel meuble voulez-vous parler ? — Achetez un prie-Dieu, répondit le grand orateur, et quand votre mari rentrera ivre, ne lui adressez pas la parole, mais parlez au bon Dieu. » — La femme suivit le conseil et déclara plus tard que le remède avait été excellent.

959. — **Jusqu'après-demain.** — Un vieux curé plein d'expérience donnait aux nouveaux mariés le conseil que voici : « Chers amis, quand une dispute s'élèvera entre vous, dites tout de suite : nous réglerons le compte après-demain. Le surlendemain vous verrez que le motif de la dispute ne valait pas la peine de se quereller. » Ces paroles sont d'or ; après les avoir entendues, un directeur de fabrique prit la résolution de ne jamais renvoyer un ouvrier dans un accès de colère, ni d'accorder son congé à un ouvrier qui le demanderait dans un moment d'humeur. La réponse était : « Nous en reparlerons demain », et le lendemain, l'ouvrier beaucoup plus calme, entendait aisément raison ; beaucoup d'ouvriers lui surent gré de leur avoir laissé le temps de la réflexion.

960. — **L'accord avec la langue.** — Un jour saint

François de Sales, insulté par un jeune homme, resta calme et silencieux. Un passant qui avait entendu les injures, demanda au saint évêque comment il pouvait ainsi rester maître de lui. « J'ai fait un accord avec ma langue, répondit le prélat, elle doit se taire aussi longtemps que mon cœur est agité. C'est quand je suis redevenu calme qu'elle a le droit de parler. »

961. — **Platon et le méchant enfant.** — Obligé d'infliger une correction à un enfant indocile, le sage Platon se sentant ému de colère, dit à son ami Xénocrate : « Je te prie de punir cet enfant. Je ne puis le faire moi-même, je me sens trop surexcité. »

III. *Quand on a offensé quelqu'un dans la colère, on doit immédiatement réparer sa faute.*

962. — **Le soleil va bientôt se coucher.** — Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, s'efforçait de procurer aux pauvres de la ville les secours nécessaires ; le gouverneur Nicétas au contraire joignait encore des injures au refus de lui aider. Vers le soir, le patriarche envoya au gouverneur ces mots : « Le soleil va se coucher. » Il voulait lui rappeler les paroles de l'Écriture-Sainte : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère » (Eph. 4, 26), c'est-à-dire, réconciliez-vous le jour même. Le gouverneur comprit et finit par écouter le charitable aumônier.

963. — **Châtiment injuste d'un serviteur.** — Jacques II, d'Angleterre, cherchait un papier important, et furieux, il accusa son domestique de l'avoir égaré. Celui-ci, bien qu'il protestât de son innocence, fut maltraité par le roi, et au bout de quelques instants un autre serviteur apporta au roi le papier désiré. Le prince fit venir le serviteur innocent, et lui dit : « Je ne te laisserai sortir que lorsque tu m'auras pardonné », et à partir de ce jour cet officier devint l'objet d'une faveur particulière.

De la libéralité.

Dieu récompense la libéralité.

964. — **J'y étais !** — Napoléon I^{er} passait en revue un de ses vieux régiments. Parmi les vétérans qui défilaient, il aperçut un homme, dont il croyait reconnaître les traits. Il le fit appeler, et lui demanda à quelles batailles il avait assisté. L'empereur nomma les plus célèbres : Marengo, Austerlitz, Iéna, Wagram, etc. A chaque nom le soldat

répondait : « J'y étais ». Napoléon s'étonna que ce brave, après tant d'exploits, ne fût encore que simple soldat ; il le nomma capitaine, et de sa main lui attacha sur la poitrine la croix de la Légion d'honneur ! Le vieux soldat pleurait de bonheur ! — A la grande revue du jugement dernier, Dieu décorera aussi ceux qui pour soulager la misère du prochain auront soutenu généreusement de leur personne ou de leur argent les œuvres de charité. (Cfr. le chapitre : Œuvres de miséricorde.)

De l'avarice.

I. *Tous les riches ne sont pas avares.*

965. — **L'ermite et le chat.** — Quand Jésus-Christ a dit : « Malheur aux riches ! » il ne s'adressait qu'à ceux qui attachent leur cœur aux biens de ce monde. Le biographe de saint Grégoire-le-Grand rapporte qu'un ermite vivait saintement dans le désert, au milieu de la plus extrême pauvreté. Pour toute société il n'avait qu'un chat sauvage, qu'il caressait parfois. Le solitaire aurait voulu savoir quel degré de sainteté il avait atteint, et un ange lui apparut en songe qui lui révéla que sa place était à côté de saint Grégoire-le-Grand. Le cénobite ne fut pas satisfait : « Que me sert, dit-il, de vivre dans la plus grande pauvreté et d'avoir abandonné le monde, si ma récompense est la même que celle d'un homme qui vit dans l'abondance ? » L'ange lui répondit : « Ceux-là seulement sont les « riches », condamnés par J.-Ch., qui attachent leur cœur aux richesses. Or, toi tu es plus attaché à ton chat que saint Grégoire n'est attaché aux trésors de ce monde. » — Un pharmacien peut détenir du poison sans être empoisonné ; de même on peut être riche sans être avare.

II. *L'avare est son propre ennemi.*

966. — **Un avare brûlant sa fortune.** — Un avare qui se refusait jusqu'à la nourriture, tomba gravement malade, et se voyant dépérir, il envoya chercher un médecin. Le docteur, après lui avoir tâté le pouls, examiné sa langue, déclara qu'il n'avait plus que trois jours à vivre, et il lui conseilla d'appeler un prêtre pour se préparer à la mort. Au lieu de suivre le conseil du médecin, l'avare se leva, rassembla ses billets de banque avec ses autres valeurs et les jeta au feu, ne voulant pas que quelqu'un héritât de sa fortune ; puis il se remit au lit. Le lendemain le médecin

constata une amélioration notable. Il guérit même complètement, à son grand désespoir; mais après sa maladie, n'ayant plus de quoi vivre, il dut mendier son pain : il avait été son propre bourreau.

967. — **L'avare et le bonnet de fou.** — Un riche négociant d'Amsterdam, fort avare, voulut avoir son portrait; il vint trouver un peintre et lui promit douze ducats si le tableau était ressemblant. Au bout de quelques semaines, l'artiste avait terminé une œuvre superbe! Le négociant était très satisfait intérieurement; mais ne voulant pas payer le prix convenu, il critiqua le travail et finit par déclarer que le portrait n'était pas ce qu'il attendait. Le peintre irrité reprit son tableau, retourna à son atelier, et pour se venger, il affubla la tête de l'avare d'un bonnet de fou, puis l'exposa ainsi à la vitrine d'un grand magasin. Les passants partaient d'un éclat de rire en reconnaissant le vieil avare, aussi celui-ci porta-t-il plainte en justice. Mais le peintre se contenta de raconter comment, en présence de témoins, le négociant avait déclaré que le portrait ne lui ressemblait pas; donc ce n'était point lui, mais un fou quelconque qu'il avait peint à sa guise. Les juges débouâtèrent l'avare et le condamnèrent à payer les frais du procès. Pour ne plus être la risée de la ville, il fut en outre obligé d'acheter le portrait pour une somme énorme; son avarice n'avait gagné que des railleries, des frais considérables et un portrait ridicule.

968. — **Quel peut être le prix de ce crucifix?** — L'avarice est incorrigible jusque dans la mort. Un avare se mourait, et ses proches appelèrent un prêtre, qui tenta l'impossible pour le convertir. Il lui parla de la miséricorde de Dieu, de la mort du Sauveur, du jugement, mais le pécheur restait insensible. A la fin il lui présenta un crucifix en argent, et un rayon d'intelligence traversa les yeux du mourant. Déjà le prêtre croyait avoir sauvé cette âme, mais il fut vite désabusé par cette étrange question : « Monsieur le curé, quel est le prix de ce crucifix d'argent? » — Désolante parole qui prouve la vérité du proverbe : On meurt comme on a vécu.

De la tempérance.

La tempérance fortifie la santé et prolonge la vie.

969. — **60 centimes par jour.** — Le docteur Nichols, célèbre médecin anglais, publia, il y a quelques années,

«L'art de vivre avec 60 centimes par jour», qui a été traduit dans plusieurs langues. L'auteur prouve que la santé du corps ne demande que la nourriture nécessaire pour remplacer les substances que perd le corps par la sécrétion quotidienne, laquelle s'élève : d'après les calculs du Dr Nichols de 400 à 500 grammes — même 270 grammes de nourriture «solide» suffiraient pour entretenir un homme. Par nourriture «solide» on entend la substance nutritive sans eau : le pain en contient 50 0/0, les pommes de terre et la viande en contiennent 75 0/0. Pour avoir 400 gr. de nourriture «solide» il faut compter, au maximum, 1 kilo $\frac{1}{2}$ d'aliments ordinaires. Mais la plupart mangent journellement plus d'un kilo $\frac{1}{2}$; ils surchargent ainsi les organes intérieurs, l'estomac, les intestins, etc., qui s'usent trop vite, comme un habit qu'on porte toujours. Par suite de la faiblesse des organes intérieurs, la santé est compromise, et la vie de l'homme abrégée.

970. — **L'homme devrait vivre 100 ans.** — D'après le Dr Mulheron, tout homme vivant sobrement peut atteindre l'âge de 100 ans.

On a constaté que la durée de la vie d'un animal est 5 fois celle du temps de sa croissance. Un cheval atteint son plein développement à 4 ans et vit 20 ans ; l'éléphant croît jusqu'à 20 ans et vit 100 ans, par conséquent l'homme, qui se développe au moins jusqu'à la vingtième année, devrait atteindre l'âge de 100 ans : la nature l'a fait pour vivre un siècle. Si la plupart meurent plus tôt, c'est que — selon le médecin — arrivés à l'âge mûr, ils prennent trop de nourriture et vont ainsi à l'encontre des lois de la nature : trois repas complets par jour nuisent à la santé. Les centenaires ne sont pas rares ; en 1900 l'Europe en comptait plus d'un millier. En Irlande il y en avait près de 600, en Espagne 400, en France 250, en Angleterre et en Ecosse 200, en Allemagne 80, en Norvège et en Suède 50, en Serbie 20, en Belgique 6 ; plusieurs ont même atteint 130 ans. — La plupart des hommes parviendraient à cet âge s'ils vivaient sobrement. C'est une honte pour l'homme raisonnable de boire et de manger encore après avoir apaisé sa faim. Sur ce point les animaux lui font honte, car ils s'abstiennent dès qu'ils sont rassasiés.

971. — **La longévité des Trappistes.** — L'ordre religieux le plus sévère est celui des Trappistes : ils sont astreints à un silence perpétuel, interrompu seulement par leur «Memento mori» : Souviens-toi que tu vas mourir ; ils

dorment habillés sur la paille, fournissent chaque jour 12 heures de travail manuel, et dans les missions ils apprennent aux sauvages à cultiver la terre. Ils prennent 7 heures de repos, de 7 heures du soir à 2 heures du matin : alors ils se lèvent et ne dînent qu'à 3 heures de l'après-midi. C'est leur unique repas, et leur nourriture consiste en une soupe sans beurre, en pain, pommes de terre, légumes et fruits ; la viande, le beurre, les œufs et le poisson sont interdits, sauf aux malades. Leurs économies et le produit de leur travail sont employés à construire des orphelinats et des églises ou à doter des établissements de bienfaisance. On pourrait croire que cette vie austère, jointe à une si frugale nourriture, abrège la vie des Trappistes. Il n'en est rien. Presque tous les moines arrivent à un âge avancé et sont à l'abri de maladies telles que l'apoplexie, l'hydropisie, le cancer, etc... En 1905 une commission internationale de 40 médecins, chargés d'examiner les différentes eaux du continent, visita en France le couvent des Trappistes de Sept-Fonds, célèbre par son antiquité. Ils furent très surpris de voir la florissante santé des religieux et le grand nombre de vieillards qu'ils comptaient parmi eux. Ce qui les intéressa surtout, c'est que la plupart des maladies, dont souffrent les gens du monde, sont complètement inconnues dans ce couvent, par où il est évident que la sobriété et la tempérance fortifient la santé et prolongent la vie.

972. — **Bourdaloue.** — Bourdaloue jouit jusqu'à un âge très avancé de la santé la plus robuste. Un jour un médecin lui demanda quel était le régime qu'il suivait, et Bourdaloue lui répondit : « Je ne prends qu'un repas par jour. Mais, ajouta-t-il en riant, ne le dites à personne, on ne voudrait plus rien me donner. » — « Celui qui est tempérant, dit avec raison l'Écriture-Sainte, prolonge sa vie. » (Sir. xxxvii, 34.)

De l'intempérance.

I. *L'homme intempérant est pire que l'animal.*

973. — **Abreuve une seconde fois les chevaux!** — Un palefrenier avait la mauvaise habitude de trop boire, et très souvent il rentrait en état d'ivresse. Son maître essaya de le corriger, et un jour que le palefrenier revenait de l'abreuvoir, il lui dit : « Ramène-les encore une fois à l'abreuvoir. » Quoique très étonné, le palefrenier vit au ton

décidé dont l'ordre était donné, que son maître ne plaisantait pas. Il obéit en maugréant, et à son retour le maître lui dit : « Eh bien ! les chevaux ont-ils bu de nouveau ? » Irrité, le palefrenier répondit : « Pas un seul n'a bu ; d'ailleurs personne n'ignore que les animaux ne boivent plus, quand ils n'ont plus soif. — Très bien, reprit le maître en souriant, imite l'exemple de tes chevaux et sache qu'un homme qui boit trop montre moins de raison que l'animal. »

II. *L'intempérance nuit à la santé.*

974. — **Le médecin et le cuisinier.** — Un célèbre médecin français, quand il était appelé auprès de certains malades, avait l'habitude d'aller visiter la cuisine. Il y saluait en souriant le cuisinier ou la cuisinière et leur disait : « Nous autres médecins, nous sommes vos obligés, car sans vos préparations culinaires la plupart des médecins mourraient de faim. » Il voulait dire par là que la bonne chère est très souvent la cause des nombreuses maladies. — L'intempérance engendre toutes sortes de maladies : elle tue plus de monde que la guerre.

975. — **L'alcool.** — L'abus des spiritueux est nuisible à la santé. Les boissons contenant de l'alcool sont : le vin, la bière, le cidre, l'eau-de-vie. L'alcool que ces boissons contiennent est un liquide incolore et toxique, qui brûle avec une faible flamme bleuâtre. La bière en contient ordinairement 2 à 5 % ; le vin 6 à 10 %, le vin du midi jusqu'à 20 %, le cidre ainsi que le vin de groseilles, de fraises et de myrtilles de 5 à 8 %. L'eau-de-vie en contient de 33 à 40 et même jusqu'à 90 %. L'alcool est un vrai poison : 300 gr. pris en une seule fois peuvent causer la mort instantanée d'un homme, 70 gr. suffisent pour tuer un enfant.

976. — **Les effets de l'alcool.** — L'alcool paralyse les forces de l'esprit et du corps : c'est ce que constata le médecin anglais Parkes, qui fit des expériences répétées pour constater les effets des spiritueux. Il prit deux compagnies de soldats du même âge et de la même force, et leur donna à faire le même travail. Les deux compagnies recevaient la même ration ; mais comme boisson on donna à l'une un verre de bière, à l'autre de l'eau pure. Chaque compagnie était payée en raison de son travail, soigneusement contrôlé. Au début, les soldats qui avaient absorbé de l'alcool se trouvèrent en avance ; mais bientôt les rôles

changèrent. Le travail des premiers était plus régulier et plus soutenu, tandis que le second groupe se fatiguait et se relâchait. Le soir on constatait que ceux qui buyaient de la bière avaient moins travaillé que leurs compagnons. On renouvela la même expérience, et à la fin plusieurs soldats demandèrent à faire partie du groupe des abstinents pour gagner un salaire plus élevé. Le médecin fit ensuite l'expérience en sens inverse, et elle donna exactement les mêmes résultats. — On fit une expérience analogue avec des poids qu'on donna à soulever à plusieurs hommes. Ceux qui venaient de boire des spiritueux montrèrent d'abord une grande vigueur, mais ils se fatiguèrent vite; ceux au contraire qui n'avaient pas bu d'alcool, eurent d'abord plus de peine à soulever les poids, mais ils purent encore continuer cet exercice, alors que les autres étaient déjà à bout de forces. — L'alcool est un excitant qui permet de dépenser plus de forces au début, mais dont l'effet final est plutôt paralysant.

977. — **Le pouls des buveurs d'alcool.** — Pour étudier les fonctions du cœur chez les buveurs d'alcool, le médecin anglais Parkes choisit plusieurs jeunes gens robustes et ne leur fit boire que de l'eau. Il nota minutieusement le nombre de battements de cœur en 24 heures. Puis il leur donna de la bière en petite quantité, et les pulsations augmentèrent de 4000; en buvaient-ils davantage, ils en avaient jusqu'à 8000 en 24 heures. Le vin et l'eau-de-vie augmentaient davantage le nombre des battements de cœur: un demi-litre de vin les faisait monter à 13.000; un demi-verre d'eau-de-vie à 18.000. — Les buveurs d'alcool nuisent donc à leur santé; l'abus des liqueurs fortes use le cœur, l'affaiblit et mène à une mort prématurée.

978. — **L'alcool et le choléra.** — Les spiritueux diminuent la force de résistance en cas de maladie. Le peuple s'imagine à tort que l'usage des liqueurs fortes préserve des maladies contagieuses; au contraire, ceux qui usent de boissons alcoolisées, offrent le moins de résistance. Lorsque le choléra éclata en 1848 et 1849, les médecins constatèrent que sur 100 buveurs il en mourrait 91, tandis que la mortalité n'était que de 19% chez les abstinents. Un médecin résuma ainsi son opinion sur l'alcool: « Si j'étais le maître, je ferais mettre sur chaque débit d'eau-de-vie l'inscription suivante: Ici se vend le choléra. » — Cependant il y a quelques maladies, par exemple la grippe, qu'on combat avantageusement par l'alcool. Il en est de

même de la morsure d'un serpent venimeux : c'est le venin du serpent qui paralyse les fonctions du cœur, tandis que l'alcool les excite : dans ce cas il sert de contre-poison.

979. — **Les animaux et l'alcool.** — Le prof. Rauper a fait plusieurs expériences pour constater les effets de l'alcool sur les animaux. Il trouva que des infusoires, plongés dans de l'eau contenant 2 % d'alcool, cessaient peu à peu de se mouvoir et tombaient engourdis au fond de l'eau ; à la longue l'alcool les tuait. La sangsue quitte précipitamment l'eau à laquelle on ajoute de l'alcool ; si on la force d'y rester, elle tombe bientôt engourdie au fond et ne se remet qu'après quelque temps. L'écrevisse tourne et chancelle comme un homme ivre, puis elle s'endort. Les poissons se couchent sur le flanc et finissent par nager sur le dos, et si on augmente la dose d'alcool, ils meurent. — L'alcool nuit donc aux animaux comme à l'homme. Il n'y a qu'une différence, c'est que les animaux fuient ce poison autant que possible, tandis que l'homme le recherche malheureusement trop souvent.

980. — **Une expérience sur trois étudiants.** — Le docteur Chauveau prétend que d'après ses expériences l'alcool pris modérément est un aliment. Cela est possible, mais il est bien difficile en ce sujet, surtout pour le peuple de s'imposer la modération surtout quand il s'agit de boissons alcooliques proprement dites et non pas de boissons, dites hygiéniques.

981. — **Les expériences avec la « caféine ».** — Les excès de café et de thé sont aussi dangereux que ceux de l'alcool ; ces boissons contiennent de la caféine, un toxique très violent. 1^o Un décigramme de caféine — c'est à peu près le contenu de 15 gr. de café ou 5 gr. de thé — produit chez des adultes qui n'y sont pas habitués des symptômes d'empoisonnement, tels que vomissements, indisposition, maux d'estomac et de tête, vertige, bourdonnements d'oreilles, tremblements, etc. Ceux qui sont habitués au café et au thé n'éprouvent en prenant un décigramme de caféine qu'une simple excitation, mais anormale. 2^o Des enfants qui ne sont pas habitués au café ressentent déjà les effets de deux centigrammes de caféine : ils sont indisposés, tremblent des mains et ont des palpitations ; deux centigrammes existent dans 3 gr. de café ou dans 1 gr. de thé. Il s'ensuit que le café même dilué, n'est pas tout à fait inoffensif, surtout le café et le thé de qualité inférieure, qui contiennent le plus de caféine, comme cela

arrive aussi pour le tabac de qualité ordinaire, qui contient le plus de nicotine. 3^o Ceux qui sont habitués au café et au thé supportent des doses plus fortes, mais ils s'exposent à des maux de tête, à des accès de faiblesse des organes digestifs, d'entéralgie, de vertiges, de surexcitation, etc., qui sont les prodromes infaillibles de la neurasthénie.

III. *L'homme intempérant gaspille sa fortune.*

982. — **Le plat couvert.** — La pauvre femme d'un ivrogne se rendit un jour à l'auberge où son mari passait des heures entières à boire et à dépenser son salaire; elle déposa devant lui un plat couvert en disant: «Puisque tu n'as pas eu le temps de rentrer pour le dîner, je t'ai apporté ta part.» L'ivrogne souleva le couvercle; le plat était vide, mais au fond se trouvait un billet avec les mots: «Régale-toi bien avec ce dîner, ta pauvre famille qui souffre de la faim n'en a pas eu d'autre.» — L'homme intempérant laisse sa famille aux prises avec la misère. Il est prodigue et cruel.

De la chasteté.

I. *Beaucoup de personnes ont préféré mourir que de perdre l'innocence.*

983. — **Sainte Ursule et les Huns.** — Sainte Ursule, la fille d'un prince régnant d'Angleterre vivait du temps de l'invasion des Huns, et selon la coutume de l'époque elle fit un pèlerinage à Rome, accompagnée d'un grand nombre de jeunes filles de son pays (vers l'an 450). Les vaisseaux sur lesquels se trouvaient les jeunes chrétiennes remontèrent le Rhin jusqu'à Cologne où leur flotille fut attaquée par les Barbares. Prévoyant le sort qui les attendait, les unes se jetèrent dans le fleuve et se noyèrent; plusieurs autres se défendirent héroïquement et furent massacrées. L'église honore comme martyres ces vierges courageuses, qui donnèrent leur vie pour sauvegarder leur honneur. Les ossements de sainte Ursule et de ses compagnes reposent encore aujourd'hui dans l'une des plus anciennes églises de Cologne.

II. *Le monde estime l'innocence.*

984. — **Les enfants de Naumbourg et les Hussites.** — En 1432 les Hussites assiégeaient la ville de Naumbourg et menaçaient de la détruire. A bout de forces, les habi-

tants envoyèrent leurs enfants en habits de deuil auprès du chef de l'armée assiégeante, le farouche Procope, pour implorer son pardon. Malgré sa cruauté, Procope fut touché à la vue de ces victimes innocentes; il leur fit distribuer des cerises et épargna la ville. En souvenir de cette délivrance inespérée, la ville de Naumbourg célèbre tous les ans «la fête des cerises». En ce jour les enfants sortent en procession de la ville portant des branches de cerisiers.

985. — **Les Vestales.** — Dans la Rome antique, six vierges étaient chargées d'entretenir le feu sacré du temple de Vesta. Elles étaient consacrées au culte de la déesse depuis leur dixième jusqu'à leur trentième année, et pendant ce temps le mariage leur était interdit. Elles portaient une robe blanche garnie de pourpre, et les Romains croyaient que ces vierges attiraient sur l'Etat la protection des dieux; leur prestige était si grand que dans les rues on leur rendait les honneurs militaires et que quand un criminel les rencontrait en allant au supplice, sa grâce était assurée. Au théâtre et aux solennités publiques elles occupaient les places d'honneur, mais quand l'une d'elles violait la chasteté, elle était enterrée vivante.

Du zèle pour le bien.

Il faut de l'application et de la persévérance pour être heureux en ce monde et dans l'autre.

986. — **Saint Isidore auprès d'un puits.** — Saint Isidore, archevêque de Séville († 636), avait dans sa jeunesse l'école en horreur, et l'étude lui était un fardeau insupportable. Un jour, au lieu de se rendre en classe il se promena dans les rues de la ville, puis fatigué, il s'assit au bord d'un puits et se mit à rêver. Il se demandait comment s'était creusé le trou qu'il voyait dans l'ouverture: «Mon enfant, lui dit une vieille femme qui vint puiser de l'eau, cette excavation a été creusée peu à peu par les gouttes d'eau qui tombent du seau sur la pierre». Réfléchissant à ces paroles, l'enfant se dit: «Quel effet merveilleux de la persévérance. Si des gouttes d'eau en tombant une à une ont pu creuser cette pierre si dure, il faut bien aussi que je fasse des progrès à l'école en travaillant un peu tous les jours.» Puis il retourna en classe et devint un des premiers. Plus tard il s'efforça de progresser non

seulement dans la science, mais aussi dans la perfection chrétienne.

987. — **Un enfant qui cherche un emploi dans un magasin.** — Un pauvre enfant vint trouver un riche négociant et le pria de lui donner un emploi dans son magasin. Le marchand toisa le petit et lui dit : « Mais tu n'as pas de souliers, il te faut d'abord une paire de chaussures ». L'enfant partit, travailla jusqu'à ce qu'il eût gagné de quoi en acheter, puis il revint chez le négociant : « Monsieur, à présent j'ai des souliers, voulez-vous me recevoir dans votre magasin » ? Mais on le renvoya une seconde fois, parce qu'il n'avait pas d'habits convenables, et au bout de quelques mois, il se présenta de nouveau, après s'être procuré un vêtement neuf. Le négociant ne fut pas encore satisfait, car l'ayant interrogé, il trouva qu'il ne savait pas suffisamment lire et écrire. E conduit pour la troisième fois, l'enfant se retira tout triste et presque découragé.... Cependant il s'appliqua avec ardeur et peu de temps après il revint triomphant en disant : « Monsieur, à présent je sais bien lire et écrire ». Le marchand examina l'enfant et consentit à le recevoir comme apprenti, persuadé qu'un enfant qui poursuivait son but avec une telle persévérance, deviendrait un jour un homme de mérite. Il ne fut point déçu : l'adolescent devint rapidement l'un des premiers commis de la maison. — Si l'on se donne tant de peine pour obtenir une position sortable en ce monde, que ne devrait-on pas faire pour mériter une place au ciel !

988. — **L'abbé et le roi à la chasse.** — On n'arrive pas au ciel sans peine. L'abbé Zénon fit entendre cette vérité à un grand de ce monde qu'il avait rencontré dans sa solitude, portant un javelot à la main, et qui demanda à l'ermite ce qu'il faisait dans la solitude, mais Zénon retourna la question : « Et vous, que faites-vous ici ? — Je suis à la chasse — Moi aussi, je suis à la chasse ; mais à la chasse de Dieu et je suis sûr de l'atteindre si je ne cesse de le poursuivre. »

De la paresse.

I. *Le paresseux veut jouir sans travailler.*

989. — **Ora et labora.** — Un pieux industriel fit graver au-dessus de la porte de sa fabrique cette inscription : « Ora et labora : prier et travailler. » Un chemineau prit ces deux mots pour les noms des fabricants et s'adressant

à un monsieur qui se trouvait par hasard à l'entrée, il lui dit : « Monsieur, seriez-vous monsieur «Ora»? Le fabricant, car c'était lui, voyant à qui il avait affaire, lui répondit : « Non, je suis monsieur «labora» et je veux vous donner du travail tout de suite. A peine le vagabond eut-il entendu ces mots, qu'il s'enfuit au plus vite. — Le paresseux ne veut que jouir, c'est pourquoi il fuit le travail et néglige de faire le bien.

990. — **Père, le tonneau a éclaté.** — Un ivrogne passait toute l'après-midi à l'auberge. Un soir, l'un de ses enfants vint lui dire : « Père, rentrez vite, les bêtes se sont détachées à l'étable et nous ne pouvons les maîtriser seuls. — Rentre, répondit le père, je vais venir. » Mais il resta à boire, et au bout d'une demi-heure l'enfant revint en pleurant pour lui dire : « Rentre vite, père, maman vient de se casser la jambe en voulant maintenir les bestiaux. — Ce ne sera pas bien grave, répondit-il, rentre toujours, je vais venir. » Au bout de quelque temps l'enfant revint pour la troisième fois : « Papa, mon petit frère est tombé du berceau et s'est fait mal; rentrez tout de suite, car maman ne peut pas se mouvoir. » L'ivrogne promettait toujours de venir et ne bougeait pourtant pas. Déjà l'angelus sonnait, lorsque l'enfant accourant pour la quatrième fois, cria de toutes ses forces : « Papa! le tonneau coule, un cercle a sauté. » A ces mots l'ivrogne sursauta et courut droit à la maison, sans prendre le temps de payer : le tonneau de vin lui tenait plus au cœur que sa famille. — Voilà le type du paresseux : quand il doit travailler, il ne se meut pas; mais qu'il s'agisse de s'amuser, il montrera parfois un zèle digne d'une meilleure cause.

II. *La paresse conduit à la ruine temporelle et éternelle.*

991. — **Les paresseux condamnés à manœuvrer des pompes d'épuisement.** — En Hollande on se servait autrefois d'un moyen efficace pour faire travailler les paresseux : on les enfermait dans des cabines qui se remplissaient continuellement d'eau, et s'ils ne voulaient être noyés, ils étaient forcés de vider l'eau avec une pompe d'épuisement. Et tous les jours on augmentait la quantité d'eau pour dégourdir davantage les bras des paresseux. Ils s'habituèrent ainsi peu à peu à la fatigue, et ne murmuraient plus quand on les employait à une besogne utile.

992. — **Les différents états et le démon.** — Christophe Schmid, l'écrivain si aimé de la jeunesse, raconte qu'il

trouva dans une vieille église un tableau représentant l'empereur avec sceptre et couronne et l'inscription : Je règne sur vous tous. A ses côtés se trouvait un pape portant la tiare et la houlette avec ce texte : Je vous instruis tous. Puis venait un soldat armé du glaive, et ces mots : Je vous protège tous. Plus loin un paysan conduisait la charrette, avec la mention : Je vous nourris tous. Mais dans le fond apparaissait la figure du diable : il poussait une brouette sur laquelle on lisait en gros caractères : Je vous emporterai tous, si vous ne faites votre devoir. — Cette allégorie signifie que toutes les conditions ont leurs devoirs et que celui qui les néglige et s'adonne à l'oisiveté, court à sa perte.

De la perfection chrétienne.

I. *Chacun doit aspirer à la perfection.*

993. — **Saint Paulin et son portrait.** — Un ami de saint Paulin de Nole le pria de lui envoyer son portrait, et l'évêque lui répondit : « Quel portrait dois-je t'envoyer, celui du vieil homme ou celui de l'homme nouveau ? Je ne puis t'envoyer le premier, parce qu'il est trop laid et ne mérite pas qu'on le reproduise, et le second n'est pas encore achevé. » — Les saints n'étaient jamais satisfaits de la perfection acquise ; ils cherchaient toujours à progresser, selon les paroles de J.-Ch. : « Que celui qui est juste devienne encore plus juste et que celui qui est saint, se sanctifie davantage. » (Apoc. xxii, 11.) — Qui n'avance pas, recule.

II. *La perfection chrétienne consiste dans l'amour de Dieu et du prochain.*

994. — **Les sermons de saint Jean.** — Saint Jean l'Évangéliste, le disciple préféré de N.-S., devint évêque d'Ephèse et atteignit un âge fort avancé. Dans ses dernières années, tous ses sermons se résumaient dans ces mots : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Comme on lui demandait pourquoi il répétait toujours les mêmes paroles, il répondit : « En agissant ainsi, vous observez toute la loi. » — Saint Paul aussi écrivait : « La charité est l'accomplissement de la loi » (Rom. xiii, 20) ; en aimant Dieu et le prochain, on observe tous les commandements, et dès lors on est parfait.

995. — **A peine rentrée de l'église, et déjà en colère.** — La prière et les autres bonnes œuvres ne sont pas la

perfection, mais des moyens pour y arriver. Une jeune servante paraissait très pieuse, aussi sa maîtresse lui permettait-elle d'aller fréquemment à l'église. Or, un dimanche elle remarqua que cette fille, à peine rentrée de la messe, s'impatientait et se mettait en colère en faisant son ouvrage, bousculant les meubles et jetant les objets de côté et d'autre, comme le font les gens emportés. « D'où venez-vous? lui demanda la dame, — De l'église, répondit-elle! — Je ne m'en serais pas doutée, car les fruits de la prière sont plus doux. » La maîtresse voulait lui faire entendre que ses prières ne lui servaient de rien, si, au lieu d'être charitable et prévenante, elle s'emportait pour une bagatelle. — Il y a des gens qui sont dévots, mais insupportables dans leurs rapports journaliers. La prière et les autres bonnes œuvres ne sont en effet que des moyens pour arriver à la perfection, mais ne sont pas encore la perfection. Telle la nourriture, qui n'est pas la santé, mais un moyen de l'entretenir et de la conserver.

996. — **Des chaises pour trois commères.** — Trois femmes fréquentaient assidûment l'église; mais au retour elles restaient des heures entières à jacasser dans les rues, passant au crible tous les habitants du village. Leur conduite rendait la piété ridicule, aussi un jour qu'elles se trouvaient toutes les trois devant le presbytère, occupées à déchirer la réputation d'une voisine, le curé, qui les observait, leur fit apporter trois sièges en les priant de s'asseoir pour ne pas trop se fatiguer. Aussitôt les trois commères se sauvèrent comme si une bombe avait éclaté à leurs pieds : elles jetèrent un regard furieux sur le presbytère et ne revinrent plus à l'église pendant des mois, pensant ainsi se venger du curé. — Avant une conversation, pensez à la prière que vous avez adressée à Dieu le matin; vos paroles seront meilleures et vous travaillerez ainsi à votre perfection.

III. *Le Christ est le plus parfait modèle de la perfection chrétienne.*

997. — **L'image du souverain.** — Au château de Prague se trouve un tableau de grande valeur qui représente un ancien roi de Bohême en grandeur naturelle. Quand vous passez, il semble que le souverain vous suive du regard, et en quelque lieu que se trouve le spectateur, la face du roi paraît tournée vers lui. — Il en est ainsi du Christ; quoi que nous fassions, il nous regarde pour voir si nous l'imitons.

998. — **Alexandre-le-Grand et le soldat félon.** — Celui qui ne vit pas comme le Christ n'est chrétien que de nom. Alexandre-le-Grand apprenant qu'un soldat nommé « Alexandre » manquait de bravoure à la guerre, le manda près de lui et lui dit : « Tu me déshonores. Si tu veux porter le nom de ton roi, imite sa vaillance ; sinon change de nom. » — J.-Ch. pourrait parler de même aux chrétiens qui n'imitent pas son exemple ; il disait déjà aux Juifs : « Si vous êtes les enfants d'Abraham, faites les actions d'Abraham. » (Jean VIII, 39.)

IV. Toutes les conditions peuvent conduire à la perfection.

999. — **Un sculpteur à Carrare.** — Un sculpteur se promenait d'un air pensif dans la célèbre carrière de marbre de Carrare, et examinait tout très attentivement ; on lui demanda ce qu'il cherchait, et on se prit à rire quand il répondit : « Un saint. — Si vous cherchez un saint, lui dit-on, il faut aller à l'église. » Mais l'artiste poursuivit son examen en souriant, et tout à coup il s'arrêta, frappant de sa canne un gros bloc de marbre et s'écriant : « Voilà mon saint ! » Il le fit transporter dans son atelier à Rome et le transforma en une magnifique statue. — Comme le sculpteur peut tailler une statue de saint dans un bloc de pierre ou de bois, de même tout homme peut se sacrifier en aimant Dieu et le prochain. Aussi saint Bonaventure disait-il : « L'amour de Dieu n'est pas le privilège de quelques personnes ; une bonne vieille peut aimer Dieu tout aussi bien que le plus grand savant », et en effet il y a des saints dans tous les états.

1000. — **Saint Servulus, mendiant à Rome.** — On trouve des saints dans les conditions les plus humbles. Atteint de paralysie, saint Servulus, que l'église fête le 23 décembre, ne pouvait ni marcher, ni se tenir debout. Condamné à rester continuellement étendu, il ne pouvait ni se retourner, ni même porter ses mains à sa bouche, et vivait des aumônes que ses frères et sa mère mendiaient pour lui. Malgré ses infirmités, il louait Dieu et se faisait souvent porter sous le portique de l'église Saint-Clément. Il se faisait aussi lire l'Écriture-Sainte qu'il avait achetée du produit des aumônes. Lorsque sa mort approcha, il murmura : « Silence, n'entendez-vous pas le concert des anges ? » et pendant qu'il prêtait l'oreille aux chants angéliques, il expira († 590). — C'est se tromper que de regarder la

sainteté comme le privilège des personnes distinguées. Sainte Zitta était servante à Lucques († 1272), et saint Isidore était valet de ferme près de Madrid († 1170).

Des moyens d'arriver à la perfection.

I. *Il faut être fidèle dans les petites choses.*

1001. — **Michel-Ange et l'achèvement d'une statue.** —

Un jour, un ami vint trouver Michel-Ange pendant qu'il était occupé à terminer une statue. Au bout de quelques semaines, le même visiteur fit une nouvelle visite et fut très surpris de voir l'artiste travailler à la même œuvre. « Tu n'y as donc plus touché depuis que je t'ai vu, lui demanda-t-il ? — Tu es grandement dans l'erreur, répondit Michel-Ange, j'y ai beaucoup travaillé. J'ai donné plus d'expression à la lèvre et aux traits ; ici j'ai donné du relief aux muscles et aux veines, là, animé les doigts et mieux marqué les ongles, etc. » Le visiteur sourit et lui dit : « Mais ce sont là des riens. — Soit ! reprit Michel-Ange, mais ces petits riens font la perfection, et la perfection n'est pas un rien. »

II. *Il faut s'exercer à se vaincre soi-même.*

1002. — **Saint François de Sales et la curiosité.** —

Saint François de Sales ne manquait aucune occasion d'exercer de l'empire sur lui-même. Il se trouvait à Avignon un jour que le roi devait y faire son entrée. Les serviteurs de l'évêque louèrent un appartement donnant sur la voie du parcours, et lorsque le cortège royal s'approcha, ils se mirent aux croisées avec une foule curieuse. Mais saint François ne se mit pas à la fenêtre ; il la ferma, prit son bréviaire et pria pendant que les équipages défilaient devant la maison. C'est ainsi que le saint évêque triomphait de la curiosité. — Celui qui renonce parfois à ce qui est permis, dit fort bien saint Grégoire-le-Grand, s'abstiendra d'autant plus facilement de ce qui ne l'est pas.

1003. — **Les mortifications des saints.** —

Beaucoup de saints se sont soumis à des mortifications extraordinaires, que tous ne sont pas appelés à imiter. Saint Louis de Gonzague, par exemple, a souvent dormi sur la terre nue au lieu de se reposer dans son lit ; saint François de Sales, portait un cilice sous ses vêtements ; saint Alphonse, prenait la discipline, mêlait aux aliments qu'on lui servait des substances amères, pour les rendre moins agréables, et

jeûnait les samedis au pain et à l'eau. — Sans doute l'apôtre saint Paul se mortifiait-il ainsi, car il répète souvent dans ses épîtres : Je châtie mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois réprouvé moi-même.

1004. — **Le moine et le berger.** — Tauler, moine renommé pour sa piété, rencontra un jour un pauvre berger qu'il aborda avec son affabilité coutumière, et auquel il demanda ce qu'il était. «Je suis roi. — Et où est ton royaume? — Mon royaume est dans mon cœur. — Et où sont tes sujets? — Mes sujets, ce sont mes mauvais désirs, mes penchants, mes passions, car ce sont eux que je dois gouverner». Tauler admira ces réponses d'une ingénieuse simplicité, que le berger avait sans doute retenues de quelque sermon, puis il s'éloigna pensif en se disant : «Plût à Dieu qu'il y ait beaucoup de rois pareils et que je sois de ce nombre.» — Celui qui se surmonte soi-même est vraiment roi. L'onction faite au baptême sur le sommet de la tête est comme le sacre de la dignité royale du chrétien. Le chrétien doit être roi, en régnant sur ses mauvais penchants.

1005. — **Le protestant et l'empire sur soi-même.** — Un habitant d'une ville de la Prusse vint trouver un curé catholique et lui demanda d'être reçu dans son église. Le prêtre voulant savoir pourquoi il désirait changer de religion, le visiteur répondit : «Chez nous autres protestants on ne connaît guère le renoncement à soi-même. Nos pasteurs disent : «Péchez fortement et croyez plus fortement encore, et vous ferez votre salut». Mais moi, je lis assidûment l'Écriture Sainte et j'y ai trouvé ces paroles de J.-Ch. : «Que celui qui veut me suivre, se charge de la croix et se renonce soi-même», et encore : «Le royaume des cieus souffre violence». Le protestantisme ne peut donc pas être la vraie religion, parce qu'il ne parle pas de mortification ; dans le catholicisme, au contraire, il y a la confession, le jeûne, etc., qui sont pénibles, d'où je conclus qu'il est la véritable religion du Christ».

1006. — **Le ramoneur étourdi.** — Il faut se garder de faire tout ce qui passe par la tête. Deux servantes étaient occupées à monter des sacs de blé au grenier d'un moulin à l'aide d'une poulie. Vint à passer un ramoneur qui eut la fantaisie de s'asseoir sur un sac. Les servantes remarquant que le sac était plus lourd que les autres, le hissèrent de mauvaise humeur, et l'une dit à l'autre : «Cette

fois la charge est si lourde, qu'on dirait que le diable est assis dessus». Lorsque le sac fut au faite et que la figure toute noire du ramoneur parut à la lucarne, les servantes poussèrent un cri d'effroi et le lâchèrent. Le ramoneur tomba dans la cour et se cassa les jambes. — Voilà le sort des gens qui ne réfléchissent pas à ce qu'ils font.

1007. — **Les gamins faisant le loup.** — Dans un village plusieurs gamins cachés derrière des buissons imitèrent le hurlement des loups, si bien que les passants se sauvaient, car ils savaient que les loups n'étaient pas rares dans le pays. Mais quatre marchands de bestiaux, armés de fusils, passèrent par là, et tirèrent dans le fourré d'où partait le bruit. Les plombs tuèrent trois pauvres enfants et en blessèrent d'autres. — Pauvres petits! ils ont payé cher la frayeur qu'ils s'amusaient à causer aux autres. — La prudence nous oblige à vaincre le penchant qui nous pousse à des actions frivoles.

1008. — **L'archiduchesse et la dame curieuse.** — Près d'Ischl, l'empereur d'Autriche possède au milieu de la forêt une belle villa, où la famille impériale passe une partie de l'été. Or, un jour la fille de François Joseph I^{er}, l'archiduchesse Valérie, se promenait à l'ombre du bois, poussant une petite voiture, où se trouvait un enfant revêtu d'une robe toute blanche, garnie de magnifiques dentelles. Une baigneuse s'approcha de l'archiduchesse et lui demanda ingénument où elle avait acheté ces dentelles. — «Je les ai brodées moi-même, répondit la princesse. — On peut faire cela, répliqua l'étrangère, quand on a le temps. Mais moi, qui reçois dans la journée beaucoup de visites du grand monde, je ne pourrais trouver le temps de faire de pareils ouvrages. — Moi aussi, je reçois des visites, mais il me reste assez de temps pour soigner mes enfants. — Où logez-vous donc, poursuivit l'indiscrete étrangère? — Là-bas, dans cette villa, fit la princesse en montrant du doigt le château impérial. — Alors vous êtes sans doute la fille du concierge, poursuivit la dame. — Non, je suis la fille du châtelain, reprit l'archiduchesse, et l'empereur est mon père». L'étrangère resta d'abord interdite, puis se retira toute confuse, et le lendemain elle avait disparu afin d'échapper aux railleries du public. — Quand on est trop curieux, on s'expose à être la risée du monde.

III. *On doit surtout combattre la curiosité des yeux.*

1009. — **La chaux vive dans le bateau.** — Le poète

Sabäus raconte l'histoire suivante : Deux bateliers avaient chargé dans leur bateau de la chaux vive ; mais dans leur insouciance ils avaient oublié de calfeutrer soigneusement le chaland. Or, pendant la navigation l'eau entra par les fentes, la chaux se mit à bouillir et fit éclater le bateau ; il sombra et entraîna les bateliers, qui auraient évité ce malheur, s'ils avaient bouché les fentes du navire. — Il en est de même pour certaines gens ; quand ils ne veillent pas sur leurs regards, ils reçoivent de mauvaises impressions, les passions se mettent à bouillonner et les mènent à leur perte. — La mort dit l'Écriture, entre par nos fenêtres (Jer. 21). La concupiscence des yeux perd beaucoup d'âmes ; témoin David.

1010. — **Le cocher curieux.** — Deux commissaires de police avaient mission de faire une perquisition dans une maison mal famée, dont les habitants repoussèrent les agents et les poursuivirent jusque dans la rue. Un cocher qui passait en ce moment s'introduisit par curiosité dans le groupe des gens suspects, mais au même instant l'un des agents tira un coup de revolver et le cocher, d'ailleurs complètement étranger à l'affaire, tomba mortellement atteint. La balle lui avait fracassé le crâne.

IV. *On doit mettre un frein à sa langue.*

1011. — **Un cadenas à la bouche au lieu d'un cilice.** — Un jeune homme fort bavard vint trouver un moine et lui demanda un cilice pour se mortifier. Le moine se contenta de lui faire le signe de croix sur la bouche en lui disant : « Le meilleur cilice, c'est ce cadenas à cette porte. »

1012. — **Le silence de Socrate et le bavard.** — Socrate, très circonspect dans son langage, parlait peu en société. Un jour un bavard se permit de lui dire qu'il était discret parce que ignorant, mais Socrate répondit froidement : « C'est précisément à ceci qu'on reconnaît un sot : il ne sait pas se taire. »

1013. — **Lycurgue.** — Lycurgue donna fort peu de lois aux Lacédémoniens, hommes sérieux et discrets. Comme on lui demandait pourquoi il avait agi de cette façon, il répondit : « J'en ai donné peu, parce que peu de lois suffisent à ceux qui parlent peu. » — En retenant sa langue, on fortifie la volonté et l'on triomphe plus facilement des tentations. Celui qui est maître de sa langue ne se laissera pas entraîner facilement à de mauvaises actions.

V. *On doit observer les règles de la politesse et de la bienséance.*

1014. — **L'enfant et l'écho.** — L'homme poli est toujours traité avec bienveillance. Un enfant, qui ne connaissait pas les effets de l'écho, gambadait dans les prés en criant : « Hopp, hopp, hopp ! » Aussitôt il entend dans le bois voisin : « Hopp, hopp ! » Etonné, il s'écrie : « Qui es-tu ? », et on répond : « Qui es-tu ? » L'enfant se fâche et crie plus fort : « Tu es un mauvais drôle. — Mauvais drôle », répéta la voix. Hors de lui, il se met à injurier celui qui lui renvoyait toutes ses paroles et qu'il cherchait dans le bois sans le trouver. Pleurant de rage, il rentra et conta son aventure à sa mère. La mère le laissa parler, et lorsqu'il eut terminé, elle lui fit cette morale : « Ce que tu as entendu, c'était un écho, l'écho de tes propres paroles. Si tu avais crié dans la forêt quelques mots bienveillants, l'écho aurait répondu de même. Mon enfant, il en est ainsi dans la vie : la conduite des autres à notre égard est l'écho de notre propre conduite ; quand nous sommes bienveillants pour eux, ils le sont aussi pour nous. si, au contraire, nous sommes impolis et grossiers, ils nous rendent la pareille. »

1015. — **Un jeune homme non recommandé, préféré à 50 autres munis de recommandations.** — En observant les règles de la bienséance, on fait son chemin dans le monde. Un châtelain qui cherchait un domestique, inséra une annonce dans les journaux, et une cinquantaine de jeunes gens se présentèrent. Chose étonnante ! le châtelain choisit un jeune homme qui n'avait aucunes références. Comme on lui en demandait la raison, le gentilhomme répondit : « Ce jeune homme est mieux recommandé que tous les autres. D'abord il n'est entré qu'après avoir bien essuyé ses chaussures ; puis il a attendu modestement son tour sans bousculer les autres ; ensuite il a ramassé un livre que j'avais laissé tomber et l'a posé sur la table, tandis que les autres candidats n'y firent aucune attention. Quand je l'invitai à s'asseoir, il eut une tenue correcte ; puis voyant entrer un monsieur âgé, il lui céda aussitôt sa chaise, et quand il écrivit son nom, j'ai remarqué qu'il avait les mains propres et les ongles soignés ; ses habits étaient brossés, ses cheveux bien entretenus. Ce jeune homme se recommandait lui-même, et j'y attache plus de valeur qu'à un certificat souvent donné par complaisance. » Le châtelain avait raison.

1016. — **La vertu ne consiste pas à s'habiller négligement.** — La bienséance exige qu'on soit convenablement vêtu. Saint Jean de Dieu, fondateur de l'ordre des Frères de la Miséricorde, venait de construire un hôpital à Grenade, et un jour l'évêque le fit appeler pour lui demander son nom. Je m'appelle Jean, répondit le saint, mais un enfant m'a surnommé un jour Jean de Dieu.» — «A l'avenir, lui dit l'évêque, vous garderez ce nom; mais avant de quitter mon palais vous mettrez un habit neuf, car le vêtement que vous portez sied bien à votre humilité, mais non pas à votre condition. En portant un vêtement tellement rapé, vous vous attirerez l'aversion des personnes au salut desquelles vous vous êtes voué. La vertu ne consiste pas dans des habits trop usés, mais dans les bonnes œuvres que l'on fait.» — Un extérieur négligé déplaît au prochain et entrave notre action sur lui.

1017. — **Un télégramme du grand-maître des postes.** — Un homme impoli se fait souvent du tort à lui-même. Le duc de Norfolk, directeur général des postes de l'empire britannique, entra un jour (1898) dans un bureau télégraphique et remit à l'employée une dépêche signée simplement «Norfolk». La demoiselle, paraît-il, était de mauvaise humeur, et parcourant rapidement la dépêche, elle la jeta à l'inconnu en lui disant : «Vous n'avez pas encore signé. — Pardon, répondit le duc, mon nom est au bas du bulletin. — Ne faites pas de mauvaise plaisanterie, reprit la demoiselle de plus en plus irritée; «Norfolk» est le nom d'un comté. Si vous ne signez pas, le télégramme ne sera pas expédié.» Le duc s'inclina et rédigea une nouvelle dépêche qu'il remit en disant : «Cette fois, mademoiselle, c'est un télégramme officiel que je ne paierai pas et que je vous prie d'expédier sur-le-champ.» La jeune employée lut la dépêche ainsi libellée : «Direction générale des postes. Londres. La demoiselle, desservant le bureau télégraphique de Harwood, est très impertinente vis-à-vis du public et doit être déplacée sur-le-champ. Signé : Le grand-maître des postes.» L'employée supplia et pleura; mais le duc lui enjoignit d'expédier le télégramme, et elle dut obéir. — L'impolitesse est doublement coupable envers ceux qui ne nous ont pas provoqués. D'ailleurs la politesse n'est que la charité, et ce que nous faisons au moindre de nos frères, nous le faisons à Dieu.

1018. — **Une grande duchesse à une devanture.** — A Fribourg en Brisgau, deux dames examinèrent un jour

assez longtemps la devanture d'un grand magasin, ce qui irrita le propriétaire de l'établissement ; il sortit tout à coup et dit : « Il y a assez longtemps, je pense, que vous vous êtes arrêtées ici. » Sans mot dire les dames s'éloignèrent, mais au bout d'un quart-d'heure un laquais en livrée entra au magasin et dit au marchand : « Son Altesse la grande-duchesse de Bade fait demander à monsieur ce qu'elle lui doit pour s'être arrêtée devant sa devanture. » — Stupeur du négociant, à qui son manque de politesse avait pour toujours enlevé une cliente !

1019. — **Un gouverneur et le salut.** — Par la politesse on ne déroge jamais à sa dignité. — William Grols, gouverneur de la Virginie, parlait dans la rue à un négociant. Passe un nègre qui salue poliment, et auquel le gouverneur rend le salut, au grand étonnement du marchand, qui demanda : « Pourquoi Votre Excellence s'abaisse-t-elle jusqu'à rendre le salut à un esclave ? — Pourquoi pas ? » répondit le gouverneur, je ne voudrais pas qu'un esclave fût plus poli que moi. »

LA GRACE.

Les sacrifices idolâtriques.

1020. — **Moloch.** — Les Phéniciens adoraient l'abominable Moloch (Nomb. xviii, 21, III Rois, xi, 5), une statue d'airain à forme humaine avec une tête de taureau, qui était creuse et munie d'un four permettant de la chauffer au rouge. Les parents déposaient alors sur les bras de l'idole leurs petits enfants, qui périssaient dans d'atroces douleurs, et dont les gémissements étaient étouffés sous les bruits des cymbales et des trompettes, jouées par les prêtres qui dansaient autour du monstre. — Dans les Indes il existe encore un usage analogue ; les parents qui veulent obtenir une faveur de la déesse Maryatal lui sacrifient aussi leurs enfants, en les plaçant sur ses bras où ils sont écrasés par une roue. Aux cris de douleur de l'enfant répondent les cris de joie de la mère assurée d'être exaucée par l'idole. — C'est à ce niveau qu'est tombé le paganisme, et en abolissant ces folies par l'Evan-

gile, le Christ est vraiment devenu le Sauveur de l'humanité.

1021. — **Les sacrifices humains au Mexique.** — Parmi les peuples adonnés aux sacrifices humains, les plus cruels furent les habitants du Mexique, qui adoraient un dieu de la guerre auquel ils sacrifiaient dans une vingtaine de temples près de 20.000 adolescents. On ouvrait les entrailles aux victimes vivantes, et on leur enlevait le cœur pour en vider le contenu sur les lèvres de l'idole. Les prêtres avaient persuadé au peuple que le dieu avait une prédilection pour le sang humain, que les plaintes et les gémissements des victimes étaient pour ses oreilles une agréable harmonie, et ils faisaient des crânes des jeunes gens et des jeunes filles le principal ornement de leurs sanctuaires. Quand Fernand Cortez prit la ville de Mexico en 1520, il y trouva d'immenses catacombes servant à des ossuaires de ce genre. — Combien triste était la situation des nations païennes, et quelle reconnaissance ne devons-nous pas à N. S. d'y avoir mis fin par l'Évangile!

Le sacrifice de la messe.

I. *Le sacrifice de la messe est le **renouvellement** du sacrifice de la Croix.*

1022. — **Copies authentiques d'un document.** — Quand un étudiant à la fin de ses études a passé ses examens, il reçoit un diplôme, qu'il est obligé d'exhiber quand il demande une place. Souvent pour arriver plus sûrement, on se fait inscrire à la fois pour plusieurs postes, et comme on ne peut pas déposer le diplôme original à tous les bureaux, on y dépose des copies, certifiées conformes par l'autorité compétente, qui ont la même valeur que le document lui-même. Dix copies ne feront jamais onze diplômes; il n'y a qu'un diplôme, comme il n'y a eu qu'un examen: les copies ne font qu'un avec lui. — Il en est de même du sacrifice non-sanglant offert par J.-C. à la Cène et des millions de messes dites par les prêtres; toutes sont le même sacrifice que celui de la Croix dont elles ne sont que le renouvellement.

II. *Le sacrifice de la messe est **d'origine apostolique.***

1023. — **Saint-André devant le proconsul.** — Après avoir évangélisé les peuples du Bas-Danube, Saint-André

vint dans l'Achaïe à Patras où il mourut (62). Le proconsul lui avait ordonné de sacrifier aux idoles, sous peine d'être crucifié, mais il lui répondit: «J'offre tous les jours un sacrifice au vrai Dieu tout-puissant, non pas la chair des bœufs ou le sang des chevreux, mais l'agneau immaculé de Dieu, et quand tout le peuple a mangé de sa chair sacrée, l'agneau reste entier et vivant». — Ces paroles de saint André prouvent qu'il regardait la Cène comme un vrai sacrifice.

1024. — **Saint Justin et la messe.** — Saint Justin le philosophe († 166) adressa aux empereurs romains, sous le nom d'Apologies, plusieurs écrits pour la défense du christianisme, où il réfutait différentes accusations répandues contre les chrétiens: dans un de ces mémoires il décrit l'office dominical. L'évêque, dit-il, salue le peuple en lui souhaitant la paix, entonne un chant de louanges, explique des passages de la Sainte-Ecriture (Epître, Evangile et sermon) pour exhorter les assistants à la crainte de Dieu. Puis les fidèles offrent du pain et du vin dont une partie est bénite (offertoire) avec des actions de grâces (préface) et ensuite consacrée (consécration). Quand tous ont dit le *Pater*, ils communient de ce pain et de ce vin, et enfin l'office se termine, comme il a commencé, par les louanges de Dieu, puis l'évêque renvoie les fidèles après les avoir bénis. — Nous voyons donc déjà au II^e siècle la messe avec son introduction et ses trois parties principales: offertoire, consécration et communion.

1025. — **Saint Laurent et le pape saint Sixte.** — Saint Laurent était diacre à Rome, et comme tel, avait l'administration de l'assistance des pauvres; de plus, comme archidiacre, il assistait le pape au sacrifice. Quand la persécution éclata sous l'empereur Valérien, le pape Sixte II fut arrêté et condamné à mort, et pendant qu'on le conduisait au supplice saint Laurent le suivait, doublement accablé de tristesse.: «Père saint, disait-il, vous partez sans moi, vous qui n'avez jamais sans moi offert le sacrifice», à quoi le pape répondit: «Mon fils, je ne t'abandonne pas; une lutte plus terrible et une victoire plus glorieuse t'attendent! Dans trois jours tu me suivras». Le reste de l'histoire de saint Laurent est connue, nous nous contentons de conclure de ce trait que la tradition de l'Eglise concernant le sacrifice est constante depuis les premiers siècles.

III. — *Le sacrifice de la messe est offert à toutes les heures du jour et de la nuit.*

1026. — **La messe dans les cinq parties du monde.** — Il y a dans le monde près de 350.000 prêtres. Comme la terre tourne sur elle-même, la sainte messe se célèbre en Europe du matin à midi, puis en Amérique, ensuite sur les îles du Pacifique et en Australie et enfin en Asie. — C'est ainsi que s'accomplit la prophétie de Malachie « que de l'Orient à l'Occident un sacrifice pur de pains serait offert à Dieu chez tous les peuples et en tous lieux ». La messe est vraiment le sacrifice universel (catholique).

Les parties principales de la messe.

I. *A l'offertoire les fidèles présentent des offrandes.*

1027. — **Où sont restés les pauvres aujourd'hui?** — Les premiers chrétiens déjà offraient au sacrifice des dons de différente nature: du pain, du vin, de l'huile, de la cire, du lin, de l'argent pour l'entretien du culte et du clergé. Ces dons étaient déposés sur l'autel avant l'offertoire du côté de l'épître, et c'est sans doute pour ce motif que l'on porte le livre de l'autre côté de l'autel. Pour se montrer reconnaissant aux fidèles, le prêtre offrait le saint sacrifice spécialement pour eux, de là l'obligation pour les curés de dire la messe *pro populo* les dimanches et jours de fête. — C'est aussi de là que vient l'usage dans certaines régions de faire la quête à ce moment. Il y a hélas! des gens qui font de grandes dépenses pour leur luxe et qui ne donnent jamais un sou pour l'entretien du culte et du clergé: cela est bien triste, car un peu de générosité serait de mise d'abord pour Dieu et ensuite pour ses représentants. — Un curé à la vue du luxe qu'il remarquait du haut de la chaire, dit un jour au prône: « Mes frères, en vous considérant en ce moment, je me vois obligé de me demander; où sont donc aujourd'hui les pauvres? et si à la fin de la messe, le trésorier de la fabrique me montre le résultat de la quête, je me vois forcé de me demander: Où sont donc restés les riches? — Conclusion pratique: soyons généreux pour les offrandes et les quêtes à l'église.

1028. — **Une bourse perdue.** — Une dame aussi riche qu'avare laissa une fois passer la quêteuse sans rien lui donner. Rentrée chez elle, elle remarqua avec effroi qu'elle

n'avait plus son porte-monnaie. L'avait-elle perdu en chemin? Un pick-pocket le lui avait-il enlevé? Elle n'en savait rien; mais elle finit par avoir honte d'elle-même et se dit: «A l'église je n'ai pas permis à Dieu de trouver le chemin de mon cœur, aussi le diable a-t-il trouvé le chemin de ma bourse». Cette dame méritait peu de commisération. Il est honteux de jeter l'argent par la fenêtre pour le luxe, les plaisirs, la toilette, et de ne pas vouloir donner le *denier du culte*.

1029. — **Le prix des places dans les églises d'Angleterre.** — En Angleterre personne ne se plaint d'être obligé de payer sa place à l'église; chacun sait que c'est une ressource dont les fabriques ne peuvent pas se passer. Chaque place en Angleterre coûte au minimum 30 centimes, et plusieurs fois dans l'année on avertit les fidèles que le culte cesserait, qu'au moins il serait très difficile à entretenir, s'ils ne pourvoient pas aux dépenses par leurs dons volontaires.

II. A la **consécration**, Jésus-Christ devient présent sous les espèces du pain et du vin.

1030. — **Saint Pierre d'Alcantara et son enfant de chœur.** — Saint Jean d'Alcantara († 1562) de l'ordre des Franciscains disait la sainte messe avec une très grande dévotion. Son enfant de chœur rentra un jour chez lui disant à sa mère qu'il ne voulait plus lui servir la messe. «Voilà déjà plusieurs fois, dit-il, que je le vois tenir dans ses mains un petit enfant, qu'il consomme à la communion. Un beau jour il en fera de même de moi.» La mère, qui connaissait la sainteté de ce prêtre, expliqua à son enfant la doctrine de la présence réelle, et celui-ci servit la messe avec plus de plaisir que jamais. Cette apparition de Jésus-Enfant dans la sainte Hostie est relatée dans la vie de de plusieurs saints.

1031. — **Witiking chez Charlemagne.** — Le chef saxon Witiking, avec lequel Charlemagne était en guerre, se glissa un jour dans le camp impérial sous un déguisement, et se mêla à la foule des mendiants qu'on y rencontrait. Il assista aussi à la messe, et quand le prêtre distribua la sainte communion, il vit entre ses mains au lieu de l'hostie un petit enfant, qui jetait sur les uns un regard souriant, tandis qu'il se détournait des autres avec des marques de terreur. Mais Witiking fut reconnu à son doigt mutilé et conduit devant Charlemagne, auquel il raconta sa vision;

l'empereur le félicita vivement d'avoir vu ce que lui ni beaucoup de prêtres n'avaient encore vu, et le détermina à la suite de ce miracle à se faire baptiser (785).

1032. — **La messe est d'une valeur supérieure au sermon.** — Henri III d'Angleterre assistait d'habitude jusqu'à trois messes. Un de ses courtisans lui dit un jour qu'à son avis, le sermon était plus utile. « Vous êtes dans l'erreur, lui dit le roi, J.-Ch. est présent sur l'autel à la consécration et pour mon compte je préfère voir un ami que d'en entendre seulement parler. »

1033. — **La venue du souverain.** — La consécration se fait au milieu d'un profond silence. Quand un chef d'Etat vient dans une ville, le public l'attend avec une certaine impatience, et dès qu'il apparaît les vivats retentissent; mais aussitôt qu'il a pris place au siège qui lui est réservé, le silence se fait, tous les regards se tournent vers lui, et personne dans son entourage immédiat ne se permettrait une conversation. — Il en est de même à l'autel. Immédiatement avant que Jésus ne descende du ciel pour prendre place sur son trône à l'autel, l'Eglise lui adresse l'Hosanna, le Benedictus, avec lesquels il fut reçu lors de son entrée triomphale à Jérusalem; mais aussitôt qu'il devient présent dans la consécration, le silence le plus profond se produit et le regard de toutes les âmes se dirige sur lui.

1034. — **L'indulgence accordée par Pie X à ceux qui regardent la sainte hostie.** — Beaucoup de pieux chrétiens regardent l'hostie sainte pendant l'élévation, et Pie X leur a accordé, le 18 mai 1907, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, pour chaque messe où ils accomplissent cet acte de foi et d'amour, et une indulgence plénière, une fois par semaine, quand ils l'ont accompli tous les jours et qu'ils communient dignement. De plus, chacun de ces regards doit être accompagné de l'oraison jaculatoire, qui consiste dans les paroles de S. Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » — La discipline actuelle de l'Eglise préfère donc le regard élevé vers l'hostie à l'inclination profonde de la tête qui est en usage dans certaines régions.

III. *Dans la primitive Eglise tous les assistants recevaient la sainte **Communion**.*

1035. — **La communion quotidienne des premiers chrétiens; saint Tarcisius.** — Aux premiers siècles les fidèles recevaient la sainte communion à chaque messe. Le prêtre leur déposait l'hostie sainte sur la paume de la main

gauche et ils se communiaient eux-mêmes. Pour les malades et les prisonniers on la déposait sur un linge fin, et on la leur portait sans saluer personne en chemin. C'est pendant qu'il allait porter la sainte Eucharistie, que le jeune Tarcisus fut tué. Des camarades qu'il rencontra lui demandèrent de jouer avec eux, et comme il répondit qu'il avait à s'acquitter d'une commission, ils voulurent savoir ce qu'il portait; mais Tarcisus serra étroitement ses bras sur sa poitrine, et reconnu comme chrétien par la foule qui s'ameuta autour d'eux, il fut assommé à coups de pierres et de bâton. La fête de ce martyr de l'Eucharistie est célébrée le 15 août.

IV. *L'Eglise a ajouté au saint sacrifice des cérémonies d'un symbolisme admirable pour augmenter notre piété.*

1036. — **Une dame qui ne veut rien savoir des cérémonies.** — Les cérémonies sont l'étiquette du service de Dieu. — Dans une société une dame entama avec un prêtre une conversation sur la religion. «Les cérémonies, dit-elle, devraient bien être abrogées; la religion ne ferait que gagner à la disparition de tout cet appareil». Le prêtre qui jusque-là avait été d'une politesse exquise vis-à-vis de cette dame, se leva, mit son chapeau et lui dit: «Il est vraiment étonnant que la première venue se mêle de trancher les questions religieuses». La dame, profondément blessée, rougit et s'écria: «Mais Monsieur! vous foulez aux pieds les règles les plus élémentaires du savoir-vivre! — C'est vrai, reprit le prêtre, mais pourquoi voulez-vous que je les observe à votre égard? si vous les trouvez superflues vis-à-vis de Dieu.»

1037. — **Deux libres-penseurs et la bénédiction papale.** — Les cérémonies inspirent du respect pour les actes du culte. — A l'époque où le pape était encore souverain temporel et donnait encore d'une façon très solennelle la bénédiction «Urbi et Orbi», deux libres-penseurs berlinois vinrent à Rome pour voir les cérémonies de la semaine-sainte, avec l'arrière-pensée de s'en moquer. Le jour de Pâques, à midi, ils se trouvèrent sur la place Saint-Pierre où une foule immense était réunie pour recevoir la bénédiction. Au coup de midi quelques prélats apparurent avec les cardinaux précédés de la croix pontificale, le pape ne pouvait pas tarder: et les deux prussiens souriaient toujours. Enfin le pape apparut la tiare en tête, revêtu d'une chape précieuse; les tambours battirent aux champs,

le commandement: Genou terre! retentit, des milliers d'hommes se découvrirent et s'agenouillèrent, pendant que le pape au milieu d'un mystérieux silence étendait les bras pour bénir Rome et l'Univers. Nos deux curieux ne riaient plus: profondément émus, ils se disaient l'un à l'autre: «C'est vraiment beau! C'est vraiment beau!» L'envie de se moquer du culte catholique leur avait passé.

Les fruits du sacrifice de la messe.

1038. — **Une amende de 500 livres sterling neuves.** — Jamais nous n'estimerons la messe à sa juste valeur. — Pendant plusieurs siècles les catholiques anglais furent cruellement persécutés; de fortes amendes ou les fers étaient prononcés contre tout fidèle qui osait assister à un office catholique. Un riche anglais fut donc un jour condamné à 500 livres pour avoir entendu la messe, et pour payer l'amende il fit rechercher 500 pièces d'or portugaises toutes neuves, parce qu'elles portaient l'empreinte d'une croix. Quand il vint payer, le caissier exprima son étonnement de voir d'aussi belles monnaies. «Je croirais me rendre coupable, répliqua le condamné, si je ne payais pas avec les plus belles pièces la grâce immense d'avoir pu adorer mon Dieu et mon Sauveur à la messe. Voyez d'ailleurs la croix qu'elles portent: elle m'apparaît comme le signe de l'intime connexion qui existe entre la croix et l'autel: les deux sont les monuments de l'éternel amour du Christ pour nous.»

I. *Le saint sacrifice de la messe nous procure la rémission des péchés.*

1039. — **Albuquerque au milieu d'une tempête.** — Albuquerque avec sa flotte fut un jour assailli par une terrible tempête; et tout le monde se croyait perdu. Mais parmi les passagers du vaisseau-amiral se trouvait aussi un petit enfant. Albuquerque le prit dans ses bras, leva ses yeux au ciel et s'écria: «Seigneur! ayez égard à ce petit innocent et sauvez-nous!», sur quoi la tempête s'apaisa. — Si Dieu sauve des pécheurs par égard pour l'innocence d'un petit enfant, à plus forte raison devons-nous espérer, qu'il nous pardonnera par égard à son divin Fils que le prêtre tient dans ses mains.

II. *Le saint sacrifice assure à nos prières un succès plus rapide.*

1040. — **Une pétition cachée dans le berceau de l'héritier impérial.** — Porphyre, évêque de Gaza, était venu à Constantinople pour présenter à l'empereur Arcadius une requête importante, et il se demandait comment il arriverait à la faire recevoir le plus favorablement, quand il apprit que l'empereur irait voir son fils, Théodose, dans son berceau. L'évêque eut alors l'idée de cacher sa requête sous la couverture de pourpre du petit prince, et quand les gouvernantes de l'enfant le présentèrent à l'empereur, elles rendirent celui-ci attentif à la pétition cachée dans la couverture. Arcade éprouva du plaisir de cette ingénieuse idée de l'évêque, et par égard pour celui par l'entremise duquel elle était remise, il accorda l'objet de la requête. — Combien plutôt Dieu exaucera-t-il nos prières, si elles lui sont offertes avec son divin Fils !

III. *Le saint sacrifice nous attire les bénédictions de Dieu.*

1041. — **Le travail de saint Isidore.** — La sainte messe nous obtient le secours de Dieu dans nos travaux et sa bénédiction pour nos entreprises. Saint Isidore († 1170), le patron de Madrid, était un simple valet de labour, en service chez un gentilhomme de la capitale; pieux comme il était, il se levait tous les jours de grand matin pour trouver le temps d'aller à la messe sans négliger sa besogne, ce qui lui attirait mainte raillerie de la part de ses compagnons. Ils allèrent jusqu'à l'accuser auprès du maître de ne pas faire son travail, et celui-ci le fit venir pour lui faire des reproches. «Maître, lui dit Isidore, veuillez me surveiller vous-même pour voir si je fournis moins de travail que d'autres : si c'est le cas, je consens volontiers à une retenue de salaire». Là-dessus le maître se rendit en effet aux champs pour observer le travail de son valet; à sa grande stupéfaction il vit à côté de lui deux anges, et constata que réellement Isidore fournissait plus de travail que ses compagnons : la présence des deux anges prouvait visiblement que son travail jouissait d'une protection spéciale de Dieu. A partir de ce moment il traita Isidore en frère, et le garda auprès de lui jusqu'à sa mort. — Commencez comme Isidore votre journée en entendant la messe, la bénédiction de Dieu ne manquera ni à vos occupations ni à vos entreprises.

1042. — **Trois négociants qui rentrent de la foire un dimanche.** — Trois négociants de Gubbio étaient allés dans le bourg voisin de Cisterne à la foire qui se tient le samedi. Le marché ayant duré jusque fort avant dans la soirée, les négociants résolurent de rentrer chez eux le dimanche matin; toutefois l'un d'eux déclara qu'il ne quitterait pas avant d'avoir entendu la messe. Les autres n'en tinrent pas compte, partirent le dimanche d'assez grand matin et arrivèrent à un torrent traversé par un pont; mais il avait plu dans la nuit et si fortement que les piliers des ponts étaient ébranlés. Aussi s'écroula-t-il sous le poids des deux voitures, et les négociants tombèrent dans les flots avec leurs attelages; quand les bûcherons d'une forêt voisine arrivèrent, ils ne trouvèrent plus que des cadavres. Lorsque le troisième négociant arriva, il pleura amèrement le sort de ses compagnons, et remercia Dieu de lui avoir sauvé la vie en lui inspirant la bonne pensée d'assister à la sainte messe.

1043. — **L'un de nous va demander la bénédiction.** — Un cultivateur envoyait tous les jours un membre de sa famille à la messe: quand il n'y allait pas lui-même, c'était sa femme, un de ses enfants ou de ses domestiques. Son principe était que tous les jours quelqu'un devait aller demander la bénédiction. De fait les affaires de ce cultivateur prospéraient: ses champs rapportaient, ses troupeaux augmentaient en nombre et en valeur; jamais il ne lui fallait un sou pour des médicaments; quatre de ses enfants entrèrent en religion et lui-même vécut en paix avec les siens jusqu'à 90 ans. — La bénédiction de Dieu est le suprême des biens.

IV. *Le saint sacrifice procure aux justes la récompense éternelle.*

1044. — **Un ange qui inscrit le nombre de pas pour aller à l'église.** — Un homme qui prétextait la distance pour ne pas aller à la messe les jours de dimanche et de fête eut une nuit un songe curieux. Il se vit sur le chemin de l'église suivi d'un ange, auquel il demanda pourquoi il l'accompagnait: «Dieu, répondit-il, m'a envoyé pour compter le nombre de tes pas, car chacun d'eux aura sa récompense.» En s'éveillant il pensa que Dieu lui avait rappelé ses devoirs de catholique, et à partir de ce moment, il ne manqua plus la messe.

V. *La sainte messe est utile aux défunts.*

1045. — **Les chaînes relâchées pendant la messe.** — Saint Grégoire-le-Grand rapporte qu'un de ses contemporains avait été fait prisonnier et emmené dans un cachot lointain, et que chaque semaine la femme de l'exilé faisait dire une messe pour lui. Enfin il fut délivré, et raconta comment une fois par semaine, le matin, ses fers se relâchaient pendant quelque temps d'une façon tout à fait étrange. Sa femme intriguée demanda à quel jour et à quel moment ce phénomène se passait, et constata qu'il coïncidait exactement avec l'heure de la messe. Si donc à cause du saint sacrifice Dieu relâcha les chaînes d'un prisonnier terrestre, à plus forte raison le fera-t-il pour les pauvres âmes détenues au purgatoire.

Le deuxième commandement de l'Eglise.

I. *Quiconque manque de sa faute la sainte messe les dimanches et fêtes de précepte commet un péché grave.*

1046. — **Un évêque remplaçant un petit pâtre.** — Mgr Miollis, évêque de Digne, avait l'habitude le dimanche, après sa messe, d'aller dans un village des environs pour faire le catéchisme, et un jour il rencontra un petit pâtre au milieu de son troupeau. Il lui demanda s'il avait déjà été à la messe. « J'aimerais bien y aller, dit le petit, mais je ne puis laisser mes brebis seules ». Comme à ce moment on sonnait la messe à la paroisse, l'évêque offrit de garder le troupeau jusqu'à la fin de l'office. Le pâtre fut enchanté, remit son bâton à l'évêque et s'en alla ; mais pendant la messe son maître le remarqua et le réprimanda pour son absence aux champs. « Il y a un prêtre, dit le petit, qui garde le troupeau. — Ce ne peut-être qu'un voleur déguisé », reprit le maître, et il pria quelques voisins de l'accompagner immédiatement au pâturage. Quel ne fut pas leur étonnement en voyant au milieu des moutons, l'évêque qui venait de donner à ces villageois et à tout son diocèse une leçon très pratique sur l'importance de l'assistance à la messe les jours de dimanche.

1047. — **Théâtre et église.** — Quoique protestant, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, ne manquait jamais d'aller au temple les dimanches. Or, au mois de décembre, par une tempête de neige, le temple fut presque désert, tandis que le soir le théâtre fut bondé quoique la tourmente

fût plus forte que le matin. Le roi en fut très irrité, et dit à ses courtisans : « Le monde est prêt à tous les sacrifices pour s'amuser, mais ne veut pas se gêner pour ses devoirs religieux. » — Ce blâme du roi de Prusse frappe encore bien plus directement les catholiques, qui se dispensent de la messe pour une distance relativement peu considérable (inférieure à une lieue) ou pour la moindre intempérie de la saison.

II. *Les chrétiens convaincus vont à la messe même en semaine.*

1048. — **Charles-Quint et l'ambassadeur.** — Charles-Quint qui avait l'habitude d'entendre la messe tous les jours, fut averti un jour pendant l'office que l'ambassadeur d'une grande puissance désirait lui parler pour une affaire urgente : « Allez avertir monsieur l'ambassadeur, dit-il, que je suis à l'audience du roi des rois, et que je ne pourrai le recevoir qu'après. »

1049. — **Thomas Morus**, qui assistait à la messe tous les jours de bon matin, avait coutume de dire : « Les premières heures de la journée appartiennent au roi du ciel ; les autres au roi d'Angleterre. » Et quand on lui objectait que cette habitude était au-dessous de sa dignité, il répliquait : « Vous êtes dans l'erreur ; c'est pour moi un grand honneur de rendre au souverain Seigneur un si minime hommage. »

1050. — **Saint Louis IX** assistait tous les jours à deux ou trois messes, et quand on lui dit que le peuple trouvait cela étrange, il répondit : « C'est curieux ; si je passais même plus de temps au jeu ou à la chasse, personne ne s'en occuperait. »

III. *C'est un désordre de s'arrêter pendant la messe en dehors de l'église.*

1051. — **Les brebis doivent être là où est le pasteur.** — Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie († 619), remarqua que beaucoup de fidèles restaient pendant l'office aux alentours de l'église et passaient leur temps à bavarder. Pour abolir un abus aussi détestable, le prélat recourut à un pieux stratagème, et un jour au lieu de faire son office à l'intérieur de la basilique, il célébra les saints mystères hors de l'église, à la grande stupéfaction des fidèles. « Vous êtes étonnés, leur dit-il, de ce que je vienne au milieu de vous ; cela est tout à fait dans l'ordre : le pasteur doit être au milieu de ses brebis. Si vous entrez à

l'église, je vous suivrai; sinon, nous ferons l'office ici.»
— Cette observation suffit pour faire disparaître l'abus.

IV. *On doit entendre la messe avec dévotion.*

1052. — **L'arbre qui fleurit pendant la messe.** — Saint Nicolas de Flue († 1487) vit, pendant qu'il assistait à la messe, un arbre sortir de terre au commencement du sacrifice, grandir à mesure que l'office avançait, et fleurit au moment de l'élévation. Puis les fleurs tombèrent sur les assistants, mais les unes se fanaient tandis que les autres restaient bien fraîches. Le saint ne chercha pas longtemps l'interprétation de cette vision. Les fleurs, c'est-à-dire les grâces divines, se fanaient sur ceux qui entendaient la messe sans dévotion, et elles restaient fraîches sur les fidèles sincèrement pieux.

1053. — **Ce qu'on apprend au séminaire.** — Le prince de Conti rencontra à Saint-Sulpice un séminariste dont la dévotion le frappa beaucoup; il prit place à côté de lui et se dit : Voilà une bonne occasion pour apprendre ce que ces bons jeunes gens apprennent au séminaire. Il s'adressa donc à son voisin et lui demanda : « Monsieur l'Abbé, qu'est-ce donc qu'on vous enseigne pendant vos années de séminaire? » Comme l'abbé ne bougeait pas, il réitéra sa question, et enfin l'abbé lui répondit : « A nous taire à l'église. » Le prince n'en demanda pas davantage, il se rappela alors les paroles de Dieu à Moïse : « Le lieu où tu te trouves, est un lieu sacré. »

1054. — **La main brûlée par un flambeau.** — Alexandre-le-Grand offrit un jour aux dieux des sacrifices solennels. Un de ses pages était chargé de tenir un flambeau, et comme la cérémonie dura longtemps, le flambeau acheva de brûler avant la fin; mais le jeune guerrier ne voulut pas troubler la solennité par respect pour le temple, il laissa brûler sa main sans pousser un soupir. — Comme ce païen nous couvre de confusion, nous qui, malgré la présence du Dieu vivant nous permettons de causer, de rire de cracher, etc., dans le lieu saint!!!

1055. — **Monseigneur est resté à la porte.** — Le maréchal de Turenne donna un jour à l'un de ses domestiques une leçon de choses pour lui apprendre qu'à l'église il est convenable de s'abstenir des marques de politesse qui pourraient troubler la dévotion. Tous deux avaient communiqué, et Turenne ayant laissé tomber ses gants, son domestique les lui rendit en l'appelant, selon l'étiquette,

Monseigneur. — « Monseigneur est resté à la porte, lui dit Turenne à voix basse ; il n'y a ici qu'un Seigneur, celui que nous venons de recevoir. » — A l'église nous sommes en présence de Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux.

1056. — **Un prince qui refuse une place d'honneur.** — Un missionnaire avait converti le prince héréditaire d'un royaume de l'Orient. La première fois que le prince vint à l'église après son baptême, le missionnaire voulut le conduire au trône qu'il avait richement orné en son honneur ; mais le prince refusa, en disant : « Dans ce temple habite le Christ, le « soleil de justice » ; or, dès le lever du soleil les « étoiles », petites ou grandes, disparaissent. Hors de l'église je suis le prince royal, ici je suis comme tous les autres un pauvre pécheur. »

La parole de Dieu et les bons livres.

I. *L'assistance fréquente au sermon fait faire des progrès à la vertu.*

1057. — **Le panier et la fontaine.** — Le prier d'un couvent demandait à un de ses domestiques pourquoi il allait si rarement au sermon : « J'ai une mauvaise mémoire, répondit le valet, je ne garde rien de ce que l'on prêche, et je n'en profite pas. — Allez, lui répliqua le prier, prenez ce panier, pompez-y de l'eau pendant quelques minutes, et rapportez-le moi. » Après une dizaine de minutes le valet remit le panier parfaitement nettoyé. « Voyez-vous, dit le prier, le panier a laissé passer l'eau, mais il est devenu propre. Il en est de même de ton âme ; quoique ta mémoire ne garde rien, la parole de Dieu ne laisserait pas de la purifier. »

1058. — **Un officier et saint Jean Vianney.** — Le sermon est d'autant plus utile que le prédicateur est plus animé de l'esprit de Dieu. Le saint curé d'Ars prêchait très simplement, mais avec tant de zèle et de conviction que même des évêques venaient l'entendre. Une fois il eut aussi comme auditeur un officier qui avait déjà entendu les prédicateurs les plus célèbres, et quand à la fin du sermon on lui demanda son opinion sur ce curé de village, il répondit : « En d'autres circonstances, c'était le prédicateur qui me plaisait, aujourd'hui je me déplaïs à moi-même. » — Cet officier avait été touché, non point par l'art mais par le zèle de l'orateur.

1059. — **Mgr Ketteler et la prédication.** — Mgr Ketteler, évêque de Mayence († 1877), assistait souvent aux sermons de ses prêtres, aussi bien dans sa ville épiscopale que dans les villages. Quoique d'une culture tout à fait supérieure, il aimait à dire : « Je n'ai jamais assisté à un sermon sans avoir appris quelque chose. » — L'utilité du sermon dépend beaucoup de l'intention de l'auditeur ; celui-là en profite peu, qui ne va au sermon que par curiosité ou pour critiquer l'orateur.

II. *La lecture des bons livres est très utile.*

1060. — **La conversion de saint Colombin.** — Ce saint qui était doge de Sienne, revint un jour d'une séance du Sénat et entra dans une grande colère parce que sa femme n'avait pas encore fait servir le repas. Pour l'apaiser, elle lui donna à lire une « Vie des Saints ». Il la jeta d'abord à terre, mais la releva peu après, la feuilleta et tomba par hasard sur la vie de sainte Marie l'Egyptienne, qui l'émut à tel point qu'il changea complètement de vie, et devint plus tard le fondateur des « Jésuates » († 1367).

1061. — **La conversion de saint Ignace de Loyola.** — C'est dans la vie de ce saint que l'on remarque le mieux l'effet des bons livres. La soif de la gloire lui avait fait embrasser la carrière des armes, et sa vaillance l'avait fait nommer gouverneur de Pampelune. Pendant le siège de cette place par les Français (1521), il fut blessé au pied droit et transporté à l'hôpital. L'ennui de ce long traitement lui fit demander des romans, mais comme on n'en avait pas on lui donna une « Vie de N.-S. et des Saints. » L'effet ne s'en fit pas longtemps attendre ; Ignace comprit bientôt en quoi consiste la gloire véritable, et prit la ferme résolution de se consacrer exclusivement au service de Dieu et des âmes. Il avait alors 30 ans, mais ne possédait aucune instruction ; il alla donc malgré son âge s'asseoir sur les bancs du collège de Barcelone, et se rendit plus tard à l'Université de Paris où il prit le grade de docteur (1534). Le bien qu'il fit durant sa vie est stupéfiant, mais n'était en somme que le fruit d'une bonne lecture.

1062. — **Un bon livre envoyé par plaisanterie.** — Mgr Dupanloup venait de publier un livre intitulé : « De la vraie et solide piété », et vers ce temps le général russe Nicolay, gouverneur du Caucase, pria l'un de ses amis de Paris de lui envoyer des nouveautés littéraires pour se désennuyer dans son désert. Celui-ci prépara une caisse de livres, et

crut faire une plaisanterie en y mettant le nouvel ouvrage de l'évêque d'Orléans. Plusieurs mois après, le général prit un congé, vint à Orléans et fit au palais épiscopal une retraite de huit jours, après laquelle il entra comme religieux à la Grande-Chartreuse, où il mourut. — Bel exemple de l'efficacité des bons livres.

Les Sacrements.

I. *J.-Ch. a institué sept sacrements.*

1063. — **Une verte réponse du patriarche grec aux Réformateurs.** — L'usage des sept sacrements est si antique, qu'il existe dans les églises le plus longtemps séparées d'elle, par exemple l'église grecque. Quand naquit le protestantisme, qui n'admet que deux sacrements : le baptême et la Cène, quelques théologiens protestants envoyèrent un exemplaire de leur *Confession d'Augsbourg* à Jérémie II, patriarche schismatique de Constantinople (1575), pensant recevoir de lui des éloges et un appui pour leur révolte contre Rome. Ils se trompaient; Jérémie condamna comme très pernicieuses leurs doctrines hérétiques; il déclara notamment que J.-Ch. avait institué *sept* sacrements, et que l'Eglise grecque les recevait comme la Latine. Cette concordance prouve l'origine apostolique de la doctrine des sept sacrements.

II. *Le baptême, la confirmation, la prêtrise confèrent à l'âme une dignité spéciale par un caractère ineffaçable.*

1064. — **Ingo, duc de Carinthie et ses convives païens.** — Ce duc converti au christianisme (791) donna un jour un banquet à ses vassaux, nobles et vilains. Il offrit à ceux-ci la place d'honneur et les fit servir sur des plats d'argent, tandis que ceux-là reçurent les dernières places et furent servis dans de la vaisselle de faïence. Les nobles se plainquirent de ce manque d'égards et le duc leur dit : « Ces roturiers sont des chrétiens et par leur baptême, ils ont été revêtus d'une haute dignité : ils sont devenus enfants de Dieu; vous qui n'êtes pas baptisés, vous avez devant Dieu un rang inférieur ». En effet par les trois sacrements ci-dessus nous entrons dans un rapport de parenté spirituelle avec Dieu.

1065. — **L'inscription sur les citrouilles.** — Un paysan avait dans son jardin un pied de citrouille qui avait trois

fruits de la grosseur d'une pomme. Un jour, devant ses enfants, il grava avec la pointe de son couteau leurs trois noms de baptême sur l'écorce, et quand l'automne arriva et que les citrouilles furent devenues très grosses, les enfants furent bien étonnés de voir que leurs noms se trouvaient encore sur l'écorce et avaient grandi en proportion du fruit. Il en est de même du caractère imprimé à l'âme par ces trois sacrements, il ne s'effacera jamais.

III. *Pour qu'un sacrement soit valide, il faut que les paroles accompagnent l'acte sensible, sans aucune altération essentielle, ni dans les unes ni dans l'autre.*

1066. — **Un baptême protestant, par l'imposition des mains.** — Quand un protestant rentre dans le giron de l'Eglise, il n'est rebaptisé que quand on a des doutes graves sur la validité du premier baptême. Voici un cas où il fallut rebaptiser. Une vieille personne catholique avait été témoin du baptême du catéchumène: elle vint chez le prêtre qui devait recevoir l'abjuration et lui dit: «J'ai assisté au baptême de celui qui veut se convertir. Le pasteur était venu baptiser à domicile; il fit d'abord une allocution aux parents, puis imposa ses mains au nouveau-né en prononçant les paroles: «Je te baptise, etc., etc., et c'est seulement après avoir achevé cette formule qu'il versa de l'eau sur le front de l'enfant». Le baptême était manifestement invalide, parce que la formule n'avait pas accompagné l'action, et le curé fut obligé en conscience de réitérer le baptême.

1067. — **La formule du baptême essentiellement altérée.** — On fit grand bruit en Allemagne en 1905 autour d'un ordre du Consistoire de Brême qui annulait un nombre considérable — près de 600 — de baptêmes conférés par un des pasteurs du Dôme, Dr Mauritz, et invitait les parents à faire baptiser une seconde fois leurs enfants. Depuis 5 ans, M. le pasteur Mauritz baptisait avec la formule: «Je te baptise au nom du Dieu Tout-Unique, que l'Eglise appelle Père, Fils et Esprit-Saint». — En 1906, les journaux rapportèrent qu'un pasteur de Cologne baptisait: Au nom de la Vérité. Ce qui prouve quel doute on peut et doit avoir sur le baptême conféré par les ministres protestants.

Le Baptême.

I. *Par le baptême l'homme est purifié de tous les péchés, et libéré de toutes les peines dues au péché.*

1068. — **La main qui apparaît au ciel.** — Un jour Dioclétien, le grand persécuteur des chrétiens, fit parodier sur le théâtre, le baptême des chrétiens. L'acteur Genêt se mit au lit et demanda avec instance à être baptisé, puis deux autres acteurs prirent le rôle d'un prêtre et de son acolyte. Le prêtre se rendit au chevet de Genêt et lui demanda : « Mon fils, pourquoi nous as-tu fait appeler ? » A ce moment Genêt vit une main descendre du ciel, tenant un rouleau de parchemin sur lequel était écrites ses débauches : elle le plongea dans l'eau prête pour le baptême et l'en retira blanc comme de la neige. Genêt se sentit comme transfiguré ; il répondit aux questions qu'on lui posait comme un ardent catéchumène, avec un tel accent de sincérité, que les spectateurs éclatèrent en applaudissements. Puis on l'affubla de la robe blanche des nouveau-baptisés, et les acteurs déguisés en soldats vinrent l'arrêter, pour le conduire au tribunal impérial. Mais là il parla de telle façon que tous remarquèrent le changement qui s'était produit en lui, et quand il raconta l'apparition, Dioclétien vit que sa conversion était sérieuse et le condamna à la torture pour le faire abjurer. Genêt continua sur le chevalet à confesser la divinité du Christ et Dioclétien craignant que son exemple ne provoquât de nouvelles conversions le fit décapiter. — Ce rouleau purifié par l'eau est la figure de la justification totale de l'âme dans le baptême.

1069. — **La fontaine de Jouvence.** — La mythologie nous raconte qu'une nymphe fut métamorphosée en une fontaine qui avait la vertu de rajeunir ceux qui s'y baignaient ; toutes les taches et toutes les rides du visage y disparaissaient. — Ce rêve de la fable se réalise spirituellement dans les fonts baptismaux : le baptême enlève de l'âme toutes les taches et toutes les rides, et la rajeunit en Dieu par la grâce sanctifiante. On peut appliquer à l'âme sortant de ces fonts, ces paroles de l'Écriture : « Vous êtes toute belle, mon amie, et aucune tache n'est en vous ». (Cant. IV, 7).

II. *Le baptême rend à l'âme la vie surnaturelle.*

1070. — **Un octogénaire âgé de deux ans.** — Un nègre fut baptisé par un missionnaire à l'âge de 80 ans, et quand

deux ans après il tomba malade et qu'on lui demanda son âge, il répondit : « J'ai 2 ans. — Oui 2 ans, ajouta-t-il, voyant la stupéfaction de son interlocuteur, car j'ai commencé à vivre vraiment le jour de mon baptême; auparavant, c'était la vie dans la mort ». — Le baptême est appelé avec raison une régénération, une naissance nouvelle, parce que notre âme qui avait perdu par le péché originel la vie surnaturelle, la recouvre dans ce sacrement.

1071. — **La robe baptismale dans le cercueil.** — La robe blanche dans le baptême symbolise l'innocence retrouvée, et les missionnaires nous racontent que les Chinois chrétiens gardent soigneusement le voile blanc qu'on leur met sur la tête au baptême, et qu'ils le font de nouveau déposer sur leur front dans leur cercueil, pour indiquer l'innocence avec laquelle ils désirent paraître devant le souverain Juge.

III. *Le baptisé devient enfant de Dieu.*

1072. — **Saint Louis et l'église de Poissy.** — Ce saint roi avait été baptisé au village de Poissy et sacré à Reims, et il avait pour l'église de Poissy une prédilection plus grande que pour la basilique de Reims. Quand on lui en demanda la raison il répondit : « A la cathédrale de Reims je ne suis devenu que *roi de France*, tandis que dans la pauvre chapelle de Poissy je suis devenu *enfant de Dieu*, et cette seconde qualité l'emporte sur la première, car à ma mort je perdrai ma couronne, tandis que comme enfant de Dieu j'entrerai au ciel. »

1073. — **Tout un auditoire de princes et de princesses.** — Le célèbre Mac-Carthy prêchait un jour sur les admirables *effets du baptême*. Tandis qu'il développait cette pensée que le baptisé devient *enfant de Dieu*, il s'arrêta tout à coup, regarda ses auditeurs et s'écria comme sortant d'un rêve : « O Dieu, que vois-je ? Où suis-je ? les yeux du corps me disent bien que j'ai devant moi des commerçants, des fonctionnaires, des rentiers, des ouvriers, des domestiques, etc., etc., dont l'un est pauvre, l'autre riche, l'un savant, l'autre ignorant. Mais les yeux de l'âme éclairés par la lumière de la foi, ne me montrent que des princes et des princesses du sang, et s'inclinant profondément il ajouta — au nom du Père céleste je vous offre mes respectueux hommages ». En effet, la dignité d'enfant de Dieu est sublime et bien supérieure à celle de prince, car Dieu est le Roi des rois et le souverain de tous les prélats.

IV. *Le baptisé a droit au ciel.*

1074. — **Les deux lettres et l'enfant d'un débiteur.** — Un prince connu pour sa bonté fit élever dans son palais le fils d'un de ses débiteurs décédés. Un jour il remit à cet enfant deux lettres cachetées, l'une en noir, l'autre en rouge, le priant d'ouvrir d'abord le premier pli. L'enfant y trouva d'abord la liste de toutes les dettes de son père, puis celle des frais qu'avait occasionnés son éducation, et il fut effrayé de la somme considérable qu'il devait au prince. Mais celui-ci sourit, déchira les deux listes et le pria d'ouvrir le cachet rouge. Ce pli contenait un document par lequel le prince l'adoptait comme *son fils* et l'instituait son *héritier* ; ce fut une grande consolation et une grande joie pour le pauvre orphelin. — Il en est ainsi de l'homme dans le baptême : le document contenant les dettes de nos premiers parents et les nôtres y est déchiré et nous y recevons notre charte d'adoption comme fils de Dieu et héritiers du ciel.

V. *Le baptême est absolument indispensable pour le salut.*

1075. — **Un refus du baptême.** — Radbod, roi des Frisons, fut converti par le saint évêque Wolfram, et devait enfin recevoir le baptême. Déjà il était descendu dans la piscine du baptistère, quand il demanda où étaient ses aïeux. « Contente-toi, lui dit l'évêque, de déplorer le malheur de tes ancêtres, s'ils n'ont pas eu le même bonheur que toi. » A ces mots le roi sortit de la piscine en disant qu'il ne voulait pas renoncer à la société de ses illustres aïeux pour partager le ciel avec un tas de roturiers. Les instances de l'évêque n'eurent pas raison de l'opiniâtreté du roi, néanmoins la conscience de celui-ci continuait à l'angoisser, et il envoya des députés à un autre apôtre des Frisons, saint Willibrord († 739), qui leur répondit : « Votre roi a méprisé les avertissements de mon frère Wulfram, il méprisera aussi les miens ; du reste il sera sans doute inutile que j'aille le voir, il est, comme il le désirait, avec ses aïeux. Je l'ai vu cette nuit en songe en enfer, attaché avec des chaînes de feu. Néanmoins je vous accompagnerai. » Et en effet il apprit en route la mort du roi et revint sur ses pas. — Cette vision n'avait fait que confirmer la doctrine enseignée par Jésus à Nicodème : « Si quelqu'un ne renaît pas de l'eau et de l'Esprit-Saint, il n'entrera pas dans le royaume des cieux. » (S. Jean III, 5.)

VI. *Le désir de recevoir le baptême suffit pour le salut, quand on ne peut pas recevoir le baptême d'eau.*

1076. — **Un empereur romain mort comme catéchumène.** — Valentinien II, âgé de 20 ans, se rendait à Milan pour se faire baptiser par saint Ambroise, mais en route, Arbogast, le commandant de ses troupes, qui aspirait au trône, le fit assassiner. Le monde chrétien fut profondément attristé de ce que le jeune empereur fût mort comme simple catéchumène, avant le baptême; mais dans son oraison funèbre saint Ambroise consola le peuple en disant : « Le désir l'a purifié, comme les martyrs sont purifiés par leur sang. » — Le baptême de désir et le baptême de sang suppléent le baptême d'eau.

VII. *Les parrains doivent être les garants de la vie chrétienne du catéchumène.*

1077. — **Le garant à la caisse d'épargne.** — Quand quelqu'un se présente pour emprunter de l'argent à une caisse d'épargne ou à une banque et qu'on ne connaît pas assez bien sa situation de fortune, on demande de lui une *garantie*, c'est-à-dire la signature d'un homme capable de payer la dette à défaut de l'emprunteur. — C'est ainsi que procède l'Eglise depuis son origine. Quand dans les temps primitifs un païen inconnu se présentait à l'évêque pour demander le baptême, celui-ci demandait un *garant*, un chrétien pouvant assurer que ce païen était sincère, et tout naturellement ce chrétien se trouvait chargé d'instruire, de surveiller, de corriger le catéchumène après son baptême, pour qu'il restât fidèle. — Les parrains d'aujourd'hui sont tenus aux mêmes obligations et ne doivent pas croire qu'ils en sont quittes pour des cadeaux.

1078. — **L'impératrice Elisabeth comme marraine.** — Etre marraine est un honneur, c'est ainsi que le considérait l'impératrice Elisabeth († 1898), l'épouse de François-Joseph. Au cours d'une excursion dans le Tyrol, elle arriva au village de Campiglio, et s'assit avec sa dame d'honneur à l'ombre d'une ferme dont les habitants étaient en habits de fête, mais paraissaient fort ennuyés. L'impératrice qui s'était informée du motif de cette humeur, apprit qu'il devait y avoir un baptême, mais que la marraine ne venait pas; aussitôt Elisabeth déclara qu'elle était prête à servir de marraine et à accompagner le cortège à l'église. Ces braves gens en furent enchantés, mais voulurent d'abord savoir le nom de la marraine pour le donner à l'enfant. « Mon

nom, dit l'impératrice, est peu en usage dans vos montagnes, appelez-la Marie; c'est le nom le plus beau pour une petite fille.» Le cortège se rendit donc à l'église, et le vieux curé ne revint pas de son étonnement quand il vit sur le registre la signature de l'impératrice: la stupéfaction des parents ne fut pas moindre, surtout quand ils virent un laquais de la cour apporter un cadeau de la part de l'impératrice, qui avait voulu montrer par là que c'est un grand honneur d'être marraine.

1079. — **Les parents de François-Joseph comme parrains.** — L'archiduchesse Sophie, mère de François-Joseph, se promenant un jour avec ses enfants dans la ville d'eau d'Ischl, rencontra un paysan endimanché avec un petit enfant sur les bras. De temps en temps il se retournait, s'arrêtait comme s'il attendait quelqu'un, tandis que le nourrisson, gêné par le soleil, jetait des cris déchirants. La princesse s'approcha et lui dit: «Mon brave homme, comment pouvez-vous exposer cette pauvre créature au soleil? — Je ne le ferais pas, s'il ne le fallait pas; je viens de la montagne pour le faire baptiser, et celui qui avait promis d'être parrain a dû partir pour un voyage. Je ne sais que faire. — Si ce n'est que cela, on peut vous tirer d'embarras; mon mari et moi présenterons l'enfant des fonts baptismaux. — Oh! Madame, ne vous raillez pas encore de mon malheur. — Mais non! Venez avec moi à l'église, mon mari n'est pas loin. — Merci, répondit le paysan très ému, que Dieu vous le rende à vous et à vos enfants!» L'archiduchesse alla immédiatement chercher son mari François-Charles pour se rendre à l'église, où le curé qui connaissait le prince révéla au paysan la haute situation des parrains, et ce brave père fut si ému qu'il laissa presque tomber l'enfant. Je laisse à penser s'il fut heureux et gratifié de riches cadeaux. «Espérons, dit en sortant l'archiduchesse à son mari, que nous verrons se réaliser la bénédiction de ce paysan: Que Dieu vous le rende à vous et à vos enfants.» — Bien des années se sont passées depuis, et il semble que ces bénédictions se sont accomplies, puisque François-Joseph a dépassé soixante ans de règne et quatre-vingts ans d'âge.

VIII. *De certains abus qui accompagnent le baptême.*

1080. — **Des parrains qui perdent l'enfant en route.** — Dans un village du Tyrol les gens du baptême allèrent un jour à l'auberge immédiatement après la cérémonie. Ils en sortirent plus que gais, et rentrèrent en traîneau à la

maison éloignée à près d'une lieue de l'église ; mais quand on voulut remettre l'enfant à la mère on ne le trouva point. Il fallut se remettre en traîneau pour refaire la route, et on trouva la petite créature encore vivante, couchée sur la neige. L'auteur de ces lignes a connu cet enfant, qui mourut octogénaire en 1890.

1081. — **Un enfant dévoré par un porc.** — Ce terrible accident arriva dans un village de la Forêt-Noire, où les parrains se rendirent à l'auberge tout de suite après le baptême et déposèrent l'enfant sur le banc qui entourait le poêle. Survint un joueur d'orgue de Barbarie, dont les airs mirent la jeune société en train de danser au jardin. A la faveur du bruit un porc pénétra dans la salle dont on avait malheureusement laissé la porte ouverte ; il sentit l'enfant, l'arracha du banc et le dévora, sans que personne entendît le cri de la victime. Quand arriva le moment de partir, la marraine encore tout échauffée de la danse voulut prendre l'enfant ; à sa place elle ne trouva plus que des lambeaux ensanglantés de langes et de chair. — Cette manie de s'adonner à des réjouissances vulgaires après une cérémonie si sainte dénote un esprit peu chrétien.

La Confirmation.

I. *Les saints avaient la Confirmation en haute estime.*

1082. — **Un évêque profondément attristé.** — Saint Maurille, évêque d'Angers († 417), contemporain de saint Martin, fut un jour prié par une pauvre femme de venir confirmer son enfant gravement malade. L'évêque promit de venir dès qu'il aurait achevé un petit travail auquel il était occupé, mais quand il vint dans la maison en question, l'enfant était mort. Saint Maurille en fut tellement navré qu'il se démit de son siège et s'en alla secrètement en Angleterre, où il s'engagea comme jardinier, pour expier la négligence dont il croyait s'être rendu coupable. Mais ses amis découvrirent sa retraite et le décidèrent à revenir. — La conduite de ce saint nous montre en quelle haute estime il avait le sacrement de confirmation, et son exemple est plein d'enseignement pour tous les chrétiens.

II. *Les confirmands doivent s'occuper des dons du Saint-Esprit, et non point des cadeaux de leurs parrains et marraines.*

1083. — **Un cadeau de confirmation.** — Le cardinal de

Prague, Schwarzenberg, devait donner la confirmation dans le village d'Eger, et beaucoup de parents allèrent chez un riche fermier, connu pour sa générosité, pour le prier d'être le parrain de leurs enfants, pensant obtenir de lui de beaux cadeaux. Le fermier accepta, mais leur dit : « Je veux bien être parrain, mais les confirmands ne recevront qu'un livre, un chapelet et une image. » Le jour de la confirmation, deux enfants seulement se placèrent auprès de lui comme filleuls, et après la cérémonie ils reçurent le cadeau promis, seulement l'image consistait en un billet de banque de 100 couronnes. — Nous laissons à penser la figure que firent les autres, justement punis d'avoir pour ainsi dire profané le sacrement, en cherchant à en tirer du profit.

La Sainte Eucharistie.

I. *Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie.*

1084. — **Le Christ l'a dit.** — O'Connell, le libérateur de l'Irlande et fervent catholique, se trouvait un jour dans une société d'anglicans, qui lui reprochèrent de croire à la présence réelle. « Ceci, répondit-il, n'est pas mon affaire; arrangez-vous avec le Christ, c'est Lui qui l'a dit, et c'est pour cela que je le crois. » — Cette pensée doit toujours soutenir notre foi : le Christ est Dieu et ne saurait ni errer ni tromper.

1085. — **Vous accusez le Christ de mensonge !** — Comme enfant de 12 ans, sainte Jeanne de Chantal se trouva un jour en présence d'un homme qui niait la présence réelle. « Monsieur, lui dit-elle vivement devant sa gouvernante, est-il vrai que vous niez la présence réelle de J.-Ch. dans l'hostie? Songez donc que vous accusez le Fils de Dieu d'un mensonge. Si vous disiez cela du roi, mon père, le Président, serait obligé de vous condamner à une peine sévère; et vous osez faire ce reproche au Fils de Dieu! » Le monsieur voulut l'apaiser en lui donnant une bonbonnière, mais Jeanne la jeta à terre en disant : « C'est ainsi que Dieu rejettera les hérétiques. » — Déjà saint Augustin s'était écrié : « Si le Christ nous affirme que ceci est son corps, qui oserait en douter!... Ce serait un blasphème de penser que N.-S., qui est la vérité même, l'a blessée en un seul point. »

1086. — **Le Christ, Luther et Zwingle sur le même tableau.** — Les hérétiques ont cherché à donner des paroles de la Cène des interprétations très différentes, c'est pour cela que le Concile de Trente a défini que le Christ est présent dans l'Eucharistie, vraiment, réellement et substantiellement. Il y est vraiment, non pas comme un simple symbole ; réellement, non pas par la foi ; substantiellement, non pas seulement par l'effet de la grâce ; autant d'erreurs qu'un artiste réfuta en peignant un Christ très majestueux entre Luther et Zwingle, reflétant une opiniâtre contradiction. Sous le Christ il mit l'inscription : Ceci est mon corps ; sous Luther : Ceci deviendra mon corps (quand vous le mangerez) ; sous Zwingle : Ceci signifie mon corps, et plus bas ces mots : Lequel des trois a raison ? Ce tableau, qui se trouve à l'abbaye bénédictine d'Ottobeuren, en Souabe, est une des meilleures réfutations des erreurs de la Réforme.

1087. — **L'enfant du ministre réformé qui veut aller où est Jésus.** — Un pasteur protestant de Londres qui montrait à sa petite fille les curiosités de la capitale, la conduisit aussi dans une église catholique. L'enfant fut frappée surtout de la lampe du sanctuaire et demanda pourquoi il y avait là une lumière en plein jour. « Mon enfant, dit le père, les catholiques prétendent montrer par là que Jésus est présent ; il doit se trouver derrière cette petite porte dorée du tabernacle. — Père, je voudrais bien le voir. — Ce n'est pas possible ; cette petite porte est fermée. Et puis même si elle était ouverte, tu ne le verrais pas, car il est caché sous un voile. » De là ils allèrent dans un temple protestant, et l'enfant remarquant l'absence d'une lampe allumée, dit à son père : « Pourquoi n'y a-t-il pas de lumière ici ? — Cher enfant, Jésus n'est pas ici. » A partir de ce moment, l'enfant ne voulut plus aller que dans les églises catholiques, ce qui fit sur le père une profonde impression. Il étudia plus attentivement la question, et se fit catholique avec sa femme et son enfant, quoiqu'il perdît une place qui lui rapportait 1000 livres sterling. « Tous, dit-il à sa fillette, nous voulons aller là où est Jésus. » ¹

1088. — **Les objections d'un mahométan.** — L'évêque

¹ Ce trait fut raconté au Congrès eucharistique de Paray-le-Monial par le cardinal Perraud, évêque d'Autun, qui le tenait du cardinal Vaughan.

de Gaza, Samonas, avait conduit un pèlerinage en Palestine, et un mahométan le pria de lui donner, à lui et à ses compagnons, quelques explications sur l'Eucharistie. « Comment est-il possible, disait-il, que le pain et le vin se transforment en le corps et en le sang du Christ? » — Quand tu vins au monde, répondit l'évêque, tu n'avais pas la taille d'aujourd'hui; tu as grandi, tu as plus de chair et de sang qu'alors. La nourriture que tu as prise s'est donc changée en ta chair et en ton sang: si la nature est assez puissante pour produire cette conversion, pourquoi Dieu qui est l'auteur de la nature ne pourrait-il pas produire un changement de substance. — Soit, dit le mahométan, mais comment le Christ peut-il être présent dans une si petite hostie? — Le paysage qui est sous nos yeux, répondit l'évêque, est très grand et ton œil est petit, pourtant tu en as toute l'image dans ton œil. Le Christ peut donc aussi être présent dans une petite hostie. — Mais la présence du Christ en tant d'églises, comment l'expliquez-vous? — A Dieu rien n'est impossible; cette réponse devrait te suffire, cependant il se passe quelque chose d'analogue dans la nature. Casse un miroir et tu te verras dans chaque morceau; parle à des milliers de personnes, et chacune saisira ta parole. Si cela est possible, la présence du Christ en beaucoup de lieux n'est pas contraire à la raison. » — Ces comparaisons ne sont pas des arguments péremptoires, mais sont de simples analogies qui nous facilitent la connaissance des mystères.

II. *Le Christ a prouvé la réalité de sa présence dans l'Eucharistie par de nombreux miracles.*

1089. — **Apparition de Jésus Eucharistique.** — A Manzeneda, en Espagne, les Liguoriens qui donnaient là une grande mission, organisèrent un salut pour l'amende honorable auquel assista une foule énorme. Tout à coup le prêtre qui lisait en chaire la formule de l'amende honorable, vit différentes personnes se lever et porter leurs regards sur le maître-autel où le saint sacrement était exposé; il les pria de s'agenouiller de nouveau et de ne pas troubler la cérémonie, quand une petite fille s'écria en patois: « Moi, aussi, je veux voir l'enfant ». Et en effet les personnes qui s'étaient levées, et le prêtre qui présidait le salut voyaient devant l'ostensoir un enfant d'à peu près 8 ans d'une grande beauté, revêtu d'un habit d'une blancheur resplendissante: il étendait ses bras comme s'il

voulait embrasser les assistants. La conséquence de cette apparition fut que le peuple se porta en masse aux confessionnaux et au banc de communion. (Messager du Sacré-Cœur, éd. allem. : 1906).

1090. — **Les hosties d'Alcala.** — En 1597 un bandit apporta au P. Jaurez S. J. au confessionnal, un paquet d'hosties qu'il déclara provenir d'un vol dans une église. Le Jésuite examina les hosties, les trouva fraîches, mais constata qu'on les avait foulées aux pieds; sur le conseil de ses supérieurs, ils les conserva soigneusement et les examina de temps en temps. Après plusieurs mois il les trouva intactes. L'autorité ecclésiastique ordonna alors d'y mêler quatre hosties non consacrées et de les déposer dans un caveau humide, dont on mit la porte sous scellés. Quelque temps après les autorités ecclésiastiques soumièrent ces hosties à un examen et trouvèrent les hosties non consacrées attaquées par la moisissure, et les autres en parfait état de conservation, quoiqu'elles fussent de la même composition que les autres. Elles sont encore à Alcala, qui est devenu un lieu célèbre de pèlerinage et on les porte en procession au milieu d'une foule immense le second dimanche après Pâques.

1091. — **Le corporal de Walldurn.** — Walldurn qui est aujourd'hui du diocèse de Fribourg en Brisgau appartenait autrefois au diocèse de Wurzburg. Sous le règne de Louis le Germanique en 1330 un prêtre de cette ville, Henri Otto, eut le malheur après la consécration de renverser le calice. La terreur du pauvre prêtre augmenta encore quand il vit sur le corporal se former des plaques de sang au milieu desquelles apparaissaient des têtes de Christ couronnées d'épines. Dans son trouble, il cacha ce corporal sous la pierre d'autel, mais il tomba bientôt gravement malade et, pressé de remords, il avoua au prêtre qui l'administra le fait qui lui était arrivé. On retrouva à l'endroit indiqué le corporal miraculeux, qui devint bientôt l'occasion de nombreuses guérisons, aussi Eugène IV le fit-il apporter à Rome pour le soumettre à un rigoureux examen. Il constata la réalité du prodige et accorda une indulgence plénière à tous les pèlerins qui visiteraient l'église de Walldurn pendant l'octave du saint Sacrement, qui y recevraient les sacrements (1445). Ce pèlerinage fut si fréquenté que l'église dût être remplacée en 1700 par un bâtiment plus grand, copié sur les plans de la basilique de Saint-Pierre à Rome. Le corporal miraculeux y est

exposé depuis la Trinité jusqu'au 4^e dimanche après la Pentecôte, sur un autel d'albâtre dans une châsse d'une grande richesse; les têtes de Christ y sont encore visibles quoiqu'elles aient pâli depuis 600 ans. Léon XIII a étendu l'indulgence plénière à toute cette période, et il y a près de 25.000 pèlerins qui viennent pour la gagner.

1092. — **L'hostie saignante de Brigue-aux-Bois.** — Cet endroit qui se trouve près de Sedan, fut en 1859 pendant quatre jours le théâtre d'un éclatant miracle en faveur de la présence réelle. Le 7 février le curé Titeux remarqua à sa messe, à la consécration, des gouttelettes de sang sur les plaies du Crucifié marqué sur l'hostie. Il appela d'abord les enfants de chœur, puis les assistants parmi lesquels plusieurs religieuses, pour constater si d'autres voyaient la même apparition. C'était en effet le cas, et cette apparition se reproduisit jusqu'à trois fois, quoique le prêtre cherchât à la cacher. Enfin il résolut, si le prodige se renouvelait, de conserver l'hostie: cela arriva le 3^e dimanche après Pâques, et plus de 600 personnes constatèrent la réalité du phénomène. L'hostie qui conserve encore aujourd'hui ces signes miraculeux, est l'objet de la dévotion de nombreux pèlerins, qui pendant l'octave du saint Sacrement visitent la nouvelle basilique construite en 1862 par une généreuse bienfaitrice.

1093. — **L'Église du Corpus-Christi de Cracovie.** — En 1345 des voleurs cambriolèrent à Cracovie l'église de la Toussaint, brisèrent le tabernacle et emportèrent avec l'hostie l'ostensoir qu'ils croyaient d'or massif, mais qui à leur grand désappointement se trouva n'être qu'en cuivre doré. De dépit ils le jetèrent avec l'hostie dans un étang, qui toutes les nuits suivantes s'éclaira d'une splendeur étrange. On fit des recherches et on retrouva l'ostensoir. Pour faire amende honorable de ce sacrilège et garder le souvenir du miracle, le roi Casimir fit élever à cet endroit la magnifique église du Corpus-Christi qui est une des merveilles de l'art gothique.

1094. — **L'hostie de Faverney.** — Le 26 mai 1608, il y avait adoration nocturne dans l'église abbatiale de Faverney, devant le saint Sacrement exposé sur le maître-autel, qu'on avait orné de tentures et de tapis précieux. Don Garnier, le moine de garde, voyant vers 11 heures qu'il n'y avait plus personne à l'église, la ferma et éteignit à l'autel tous les cierges, à l'exception de ceux prescrits par la liturgie. Mais quand il revint le matin à 3 heures

pour ouvrir les portes, une épaisse fumée en sortit; le maître-autel avait pris feu, le tabernacle était brûlé, la pierre d'autel était fendue et couverte de cendres. Quand le jour commença à poindre on vit l'ostensoir suspendu dans l'air, et le peuple vint en foule contempler ce prodige qui dura pendant 33 heures. L'évêque de Besançon fit faire une enquête et dresser un procès-verbal de la déposition de 50 témoins oculaires, choisis parmi les personnes les plus cultivées. L'hostie et l'ostensoir sont encore conservés, et Pie IX après un examen sérieux des actes, proclama solennellement l'authenticité du miracle, dont le centenaire a été célébré solennellement en 1908.

1905. — **Le sanctuaire d'Amsterdam.** — En 1345 Amsterdam n'était encore qu'un petit village de pêcheurs. Le curé apporta cette année le saint viatique à un malade, qui rejeta la sainte hostie avec les autres aliments, et dont la femme jeta le tout au feu. Mais quand le lendemain elle ouvrit le poêle, elle y vit l'hostie entourée d'une brillante auréole. Les habitants vinrent tous voir ce prodige, et le clergé prit la sainte hostie pour la rapporter solennellement à l'église; puis Jean, évêque d'Utrecht fit faire une enquête rigoureuse qui certifia la réalité du miracle. Sur l'emplacement de la maison où le prodige avait eu lieu, on bâtit une chapelle qu'on appela le «Lieu Saint» et qui devint un pèlerinage où l'on conserva l'hostie miraculeuse. Or, le 24 mai 1452, Amsterdam devint la proie d'un grand incendie qui dévora aussi le «Lieu Saint», mais sans toucher l'ostensoir ni le voile qui le recouvrait dans le tabernacle.

1096. — **Les processions du saint Sacrement à Lourdes.** — Pendant le mois d'août 1888, aucun miracle n'avait eu lieu à Lourdes, malgré la présence de 15.000 pèlerins, et un pieux prêtre proposa de porter solennellement le saint sacrement entre les rangs des malades. L'évêque de Tarbes le permit, et la première procession fut suivie de près de 500 prêtres portant des cierges, tandis que les malades faisaient la haie sur leurs brancards ou sur leurs fauteuils roulants, et jetaient le cri de l'aveugle de Jéricho: «Jésus, fils de David, ayez pitié de moi!» D'autres disaient la prière du Centurion de Capharnaüm: Seigneur! je ne suis pas digne, etc. Beaucoup de malades furent guéris, et depuis, ces processions ont lieu tous les jours, rarement sans qu'il se produise quelques miracles.

1097. — **La communion comme unique aliment.** — Cathe-

rine Emmerich, la célèbre voyante († 1824), ne se nourrit les 12 dernières années de sa vie que de la sainte communion. Quand, sur l'ordre de son confesseur, elle prenait d'autres aliments elle en tombait malade, comme aussi quand elle ne communiait pas pendant quelque temps. (Cfr. N^o 216.) Sainte Angèle de Foligno († 1309) ne prit aussi pendant douze ans d'autre nourriture que la communion; de même Louise Lateau, la stigmatisée. Saint Nicolas de Flüe ne vécut pendant 20 ans que de la sainte communion, et le gouvernement de Berne le fit sérieusement surveiller pendant un mois pour voir si le bruit qui courait était fondé.

1098. — **Le champignon rouge des hosties.** — On a souvent considéré comme miraculeuses de vieilles hosties trouvées sous des ruines d'église et marquées de points rouges. Ce fut le cas à Wilsnack, dans le Brandebourg, où une découverte de ce genre donna lieu à un pèlerinage, mais l'évêque de Prague et l'archevêque de Magdebourg l'interdirent parce que l'on n'avait fait aucune enquête sérieuse. — En 1819 un savant italien découvrit la moisissure rouge de la farine, il faut donc être très circonspect quand le bruit court qu'on a découvert des hosties saignantes. Ce n'est pas sans raison que l'Eglise ordonne de n'employer que des hosties fraîches.

III. *Le saint Sacrement est conservé dans le tabernacle.*

1099. — **Il n'y a personne.** — Un voyageur demanda à visiter un temple protestant remarquable par son architecture, et quand il y entra avec le sacristain, celui-ci lui dit: « Monsieur, inutile d'ôter votre chapeau; couvrez-vous, il n'y a tout de même personne ». — On n'en pourrait pas dire autant d'une église catholique, car Jésus Eucharistique est toujours au tabernacle.

1100. — **Jésus présent en beaucoup de lieux.** — Saint Augustin expliquait à ses disciples la présence de Jésus Eucharistique dans des milliers de tabernacles de la manière suivante: « Je vais, disait-il, prononcer un nom, une seule fois, et tous vous le percevrez ». Là-dessus il invoquait à haute voix le nom de Jésus, et ajoutait: « Je n'ai pas eu besoin de répéter ce nom autant de fois qu'il y a ici d'auditeurs; une seule fois a suffi pour vous le faire percevoir à tous. Ainsi en est-il de l'Homme-Dieu; les paroles de la consécration le rendent présent dans mille endroits différents ».

IV. *Nous devons rendre au saint Sacrement l'hommage du plus profond respect.*

1101. — **Le chancelier comme sacristain.** — Thomas Morus qui était pénétré d'une foi vive en la présence réelle, se trouvait un jour dans une église de village dont le curé devait aller administrer un malade. Tout chancelier qu'il était, il prit la lanterne et accompagna le prêtre, au grand étonnement des gens de la cour, qui lui dirent: «Le roi ne sera pas content, quand il apprendra votre prouesse. — Je ne vois pas, reprit Morus, pourquoi il serait blessé de l'hommage que je rends à Dieu, son suzerain.»

1102. — **L'impératrice Eléonore restant à genoux à la messe.** — Cette pieuse princesse assistait journellement à la messe et restait à genoux du commencement à la fin. Les dames de sa cour insistèrent plusieurs fois pour la faire asseoir, mais elle répondait invariablement: «Aucune personne de ma suite n'oserait s'asseoir devant moi, qui ne suis qu'une pauvre pécheresse, et moi, je me permettrais de m'asseoir devant mon Dieu qui est au tabernacle! — Jean Lavater († 1801), protestant orthodoxe, avait coutume de dire: «Si je parvenais à croire à la présence réelle, je serais continuellement agenouillé devant le tabernacle.»

1103. — **Saint Wenceslas de Bohême** († 936) était un grand dévôt du saint Sacrement. Souvent il servait la messe, et il se faisait un honneur de préparer lui-même le pain et le vin du sacrifice. Il allait à l'église de bon matin, et quand il en trouvait les portes encore fermées, il s'agenouillait sur le seuil pour adorer le saint Sacrement. C'est dans cette position qu'il fut assassiné par les émissaires de son frère. — Quelle confusion pour nous, qui pourrions si facilement faire notre visite au saint Sacrement, et qui la négligeons.

1104. — **Le cardinal Bellarmin comme étudiant.** — Bellarmin est l'auteur d'un catéchisme qui fut longtemps en usage dans toutes les écoles italiennes; il fut aussi le confesseur de saint Louis de Gonzague. Elevé très chrétiennement par sa mère, la sœur du pape, il avait comme étudiant l'habitude d'entrer dans la chapelle devant laquelle il passait pour aller au cours, et cela au moins quatre fois par jour. On lui demanda pourquoi il faisait tant de visites au saint Sacrement, et il répondit: «Si souvent que je rencontre un ami, je le salue; dois-je faire moins pour mon Sauveur?» Aussi disait-il plus tard: «J'ai plus appris

aux pieds de l'autel que dans les livres.» — D'après cela Dieu bénit visiblement le travail des vrais dévots au saint Sacrement.

1105. — **Pie X et les premiers communians.** — En 1905 Pie X accorda une audience aux premiers communians de Rome et leur dit entre autres dans son allocution : « Mes chers enfants, quand on aime quelqu'un sincèrement, on cherche à le voir, à se trouver auprès de lui, à s'entretenir avec lui. Si vous aimez Jésus d'un amour vrai, vous ne pourrez pas rester longtemps sans lui, sans le visiter, sans lui parler. Mes enfants, aimez Jésus et visitez-le fréquemment. » — Jésus a prouvé qu'il désire ces visites en invitant auprès de lui les bergers et les mages.

1106. — **Rodolphe de Habsbourg à la chasse.** — Rodolphe de Habsbourg se trouvant à la chasse, entendit tout à coup une clochette ; il se retourna et vit un prêtre portant le viatique à un malade, tout près d'un gué pour le passage duquel il était en train d'ôter ses souliers. Rodolphe s'approcha, descendit de cheval, s'agenouilla et obligea le prêtre à prendre sa monture pour ne pas se mouiller les pieds. Le lendemain le prêtre ramena le cheval, mais Rodolphe refusa de l'accepter. « Je ne puis plus monter un cheval, dit-il, qui a porté mon Créateur et mon Sauveur ; je le consacre au service de Dieu. » Ce prêtre devint plus tard chapelain de l'électeur de Mayence et lui signala Rodolphe comme candidat à la couronne impériale.

1107. — **Deux rois au lit d'un malade.** — Chaque fois que l'empereur Ferdinand II rencontrait un prêtre portant le saint viatique, il descendait de cheval ou de carrosse et s'agenouillait. Un jour il suivit même à pied le prêtre jusque chez le malade, assista à l'administration des sacrements et laissa une riche aumône à la famille. Le prêtre qui avait reconnu le souverain, prit occasion de sa présence pour dire au malade : « Réjouissez-vous, mon ami, vous avez aujourd'hui reçu la visite de deux rois : le Roi des rois et le roi de notre pays. »

1108. — **La reine d'Espagne prêtant son carrosse à un prêtre.** — Les journaux d'Espagne rapportèrent à la date du 21 février 1896 que la reine Christine, qui était sortie en voiture avec son frère, rencontra un prêtre portant le saint viatique. La reine et le prince descendirent immédiatement de leur carrosse, et y firent monter le prêtre avec son assistant ; la reine suivit même la voiture pour

visiter, consoler la malade et la soulager par ses aumônes. Le peuple fut profondément édifié par cet acte de piété.

1109. — **L'empereur en petite tenue.** — Un officier qui se promenait en civil, passa à côté d'un prêtre portant le saint Sacrement, et s'agenouilla. Mais il fut reconnu, et le soir, au casino, ses camarades le blâmèrent d'avoir compromis sa dignité. « Permettez-moi, leur répondit-il, de vous demander ce que vous feriez si l'empereur passait devant vous en petite tenue. Le salueriez-vous? — Evidemment; l'empereur, même en petite tenue, reste toujours l'empereur. — Très bien; c'est tout à fait mon cas. Mon Dieu a passé à côté de moi en très petite tenue, et j'aurais été d'une insigne lâcheté, si, par peur d'une observation, j'avais omis de lui donner mon salut. »

1110. — **Boulets et gouttes de pluie.** — Sous l'ancien régime¹ la garnison de Strasbourg escortait la procession de la Fête-Dieu, et une année où le temps paraissait pluvieux, les officiers se plaignirent d'être forcés d'exposer leurs beaux uniformes à l'orage qui menaçait d'éclater. « Messieurs, leur dit le dauphin, qui commandait la place, si le service du roi l'exigeait, vous n'hésiteriez pas à exposer vos uniformes et votre peau à une grêle de balles et de boulets; j'espère bien que vous ne craignez pas quelques gouttes de pluie pour le Roi du ciel. » De fait le temps s'éclaircit et la procession eut lieu sans être dérangée par la pluie.

1111. — **Convertie par une génuflexion.** — Mgr Mermillod, quand il était encore curé de Genève, allait voir chaque soir si la lampe du sanctuaire était en règle: d'habitude il faisait son adoration à ce moment et baisait avant de partir le pavé du sanctuaire. Un soir il entendit un petit mouvement derrière un pilier, et découvrit une dame qui s'était cachée-là. « Que faites-vous ici, Madame, encore à cette heure? — Je suis protestante; je vous ai récemment entendu prêcher sur le saint Sacrement, et j'ai voulu voir si vous croyez vous-même ce que vous enseignez, et comment vous vous tenez devant le tabernacle quand vous êtes seul. J'ai pris maintenant la résolution de me convertir. » — La respectueuse génuflexion avait provoqué cette conversion.

¹ Et au XIX^e siècle encore, jusqu'en 1830.

V. Dans nos **besoins**, nous devons demander du secours à Jésus Eucharistique.

1112. — **Le capucin et l'étudiant pauvre.** — Un étudiant pauvre, sur le point de passer ses examens, perdit son bienfaiteur et se trouva dans l'impossibilité de continuer ses études. Dans sa détresse il s'adressa à un capucin de ses amis, qui lui répondit : « Mon cher, un pauvre capucin n'a rien lui-même, mais je vous adresse à l'hôte opulent du tabernacle ; il vous secourra certainement. » Et l'étudiant abandonné des hommes se rendit tous les jours aux pieds de l'autel pour adresser au Sauveur d'ardentes supplications, qui furent bientôt exaucées, car peu de jours après, un nouveau bienfaiteur s'offrit pour lui faire continuer ses études.

1113. — **Apparition de l'Enfant Jésus.** — Le B. Alvarez faisait son adoration devant le tabernacle, quand tout à coup la porte s'ouvrit et l'Enfant Jésus apparut dans sa gloire, les mains remplies de perles à en déborder. En même temps le serviteur de Dieu entendit ces paroles : « Voici mes grâces ; j'ai soif de les distribuer, et personne ne vient me les demander. »

1114. — **Une pauvre veuve secourue par le saint Sacrement.** — Au village de Grunau un pauvre homme était mort du typhus, laissant une veuve et plusieurs enfants dans la misère. Le cœur saignant, la mère, qui n'avait plus ni morceau de pain ni travail, alla chez un homme charitable : hélas ! il était en voyage. Dans sa détresse elle entra dans une église, pour répandre ses plaintes devant le tabernacle, et elle en ressortit pleine d'une douce confiance. Tout près de l'église, une voiture passa, et l'un de ceux qui s'y trouvaient laissa, sans s'en apercevoir, tomber un paquet. La pauvre femme le ramassa et le porta au maire, sans se laisser séduire par l'appât de l'argent qu'elle y palpa. Son honnêteté fut récompensée ; le propriétaire du paquet le réclama et lui donna le dixième de la somme qu'il renfermait : sa misère était secourue pour longtemps, grâce à sa dévotion au saint Sacrement.

1115. — **Un enfant pauvre au pied de l'autel.** — Une famille indigente n'avait plus rien mangé depuis plusieurs jours. L'un des enfants qui allait déjà au catéchisme, se rendit alors à l'église, s'agenouilla sur les marches de l'autel et s'écria : « Jésus ! mon Sauveur ! nous n'avons rien à manger : aidez-nous, sinon nous mourrons de faim ! »

Vous êtes riche et bon ; vous pouvez secourir les pauvres, et vous le leur avez promis, s'ils vous le demandent ! » De là l'enfant se rendit en classe, et lorsqu'il rentra, sa mère lui dit : « Tu as bien prié aujourd'hui. Une dame qui était derrière un pilier t'a entendu et est venu nous apporter de l'argent et les denrées que tu vois là sur la table. » — Plût à Dieu que tous les désespérés allassent au tabernacle ! que de suicides n'auraient pas lieu !

1116. — **Saint Alphonse frappant à la porte du tabernacle.** — Le frère cuisinier de ce grand saint n'avait plus ni un sou dans sa caisse ni un morceau de pain à l'office ! le pieux prélat se rendit donc dans sa chapelle domestique, frappa à la porte du tabernacle en disant : « Jésus ! mes religieux ont travaillé pour vous et n'ont rien à manger ; ne les laissez pas souffrir de la faim. » Puis il fit une ardente prière, et peu après la sonnette du portier retentit : c'était un ami qui envoyait un généreux secours. — Puissent tous les fidèles en détresse, au lieu de se fier seulement aux hommes, s'adresser à l'hôte du tabernacle qui nous a dit : « Venez tous à moi, vous qui avez de la peine et des soucis, je vous réconforterai. » (S. Math. XI, 23.)

1117. — **Un village indien.** — Mgr O'Connor, évêque américain, rapporte que dans sa mission il y a un village d'Indiens, dont toutes les maisons ont vue sur la chapelle. Ils visitent souvent le saint Sacrement, et quand ils sont empêchés d'aller à l'office, ils y assistent de leurs cases en se tournant vers le sanctuaire. — Nous aussi, nous pouvons adorer le saint Sacrement depuis notre habitation, en dirigeant le regard de nos âmes vers le tabernacle.

La Sainte Communion.

I. *La sainte Communion nous unit intimement à J.-Ch.*

1118. — **La plaque commémorative.** — Dans beaucoup de villes on trouve sur certaines maisons des plaques commémoratives avec l'inscription : « Ici... à telle date... est descendue Sa Majesté... ou N. N. homme célèbre... etc. », et le propriétaire est fier de cette plaque. — Nous autres catholiques, nous avons lieu d'être beaucoup plus fiers ; nous pourrions porter sur notre poitrine une plaque avec l'inscription : « A tel jour, le Roi des rois, le Dieu des armées, a habité ici par la sainte Communion. »

1119. — **Napoléon et le plus beau jour de sa vie.** — Les généraux de Napoléon discutaient un jour entre eux sur le

plus beau jour de la vie du maître : l'un tenait pour Austerlitz, l'autre pour le jour du sacre, etc. « Vous vous trompez tous, leur dit l'empereur ; le plus beau jour de ma vie a été celui de ma première communion. »

1120. — **Le pélican, symbole du Christ.** — Le pélican s'ensanglante souvent la poitrine avec le sang des poissons qu'il donne en becquée à sa nichée ; de là la légende qu'il s'ouvre la poitrine pour nourrir ses petits de son sang. Les artistes et les prédicateurs ont choisi cet oiseau comme symbole de Jésus Eucharistique, parce que le Sauveur nous nourrit réellement de son corps et de son sang.

II. *La sainte Communion nous fortifie pour résister aux tentations et accomplir les bonnes œuvres.*

1121. — **Le secret de D. Bosco.** — D. Bosco, si connu pour ses œuvres d'orphelins et d'enfants abandonnés, recevait de fréquentes visites ; il reçut un jour celle d'un ministre anglais qui voulait voir par lui-même les institutions de ce saint prêtre. Il fut stupéfait du bon esprit qui régnait dans ces établissements, et en partant il demanda à D. Bosco quel était le secret d'une discipline aussi admirable. « Sans doute, dit-il, vous êtes obligé d'employer des corrections corporelles ? — Jamais ! répliqua D. Bosco ; notre secret se trouve dans la réception fréquente des sacrements. » La sainte Communion est un préservatif efficace contre le péché mortel. « Celui qui mange de ce pain, dit J.-Ch., ne mourra pas », c'est-à-dire qu'il n'éprouvera pas la mort de l'âme. Il est d'ailleurs naturel que le démon soit chassé de là où Dieu a sa demeure habituelle.

1122. — **Les deux hôpitaux.** — Il y avait autrefois à Tolède deux hôpitaux : dans l'un on guérissait les maladies graves, dans l'autre, on fortifiait les convalescents pour les préserver d'une rechute. — N.-S., le médecin de nos âmes, poursuit le même but dans la Pénitence, où il sauve les pécheurs de la mort, et dans l'Eucharistie, où il préserve les justes du péché.

1123. — **Une communion d'hommes à Dublin.** — La communion est une source de forces. Au Congrès catholique de Wurzburg (1877), le suffragant de Cologne, Mgr Schmitz, alors encore vicaire à Dusseldorf, raconta le trait suivant dans une allocution sur la communion fréquente. « J'entrai un dimanche dans l'église de Saint-André, une des paroisses les moins considérables de Dublin, et je vis plus d'un millier d'hommes, qui allèrent tous à la sainte table.

Je demandai s'il y avait une grande fête, et l'on me répondit que c'était simplement le dimanche du mois de la Confrérie du S.-C. J'avais enfin la solution de l'énigme que je cherchais depuis si longtemps, de la fidélité séculaire de l'Irlande, malgré toutes les persécutions. La vue de 1300 hommes recevant la communion me suffisait.» — Les premiers chrétiens puisaient, eux aussi, dans l'Eucharistie l'héroïsme avec lequel ils allaient au martyre.

1124. — **Un hôpital congréganiste.** — Le cardinal de Reims, Mgr Langénieux († 1904) raconte que lors des laïcisations de 1901 on se garda bien de chasser les Sœurs d'un hôpital, où l'on soignait les maladies les plus dégoûtantes. Or, un jour une commission municipale se présenta pour inspecter l'établissement et pria la supérieure de la conduire dans toutes les salles. Dans la première se trouvaient en majorité des malades dont la figure était rongée par le cancer, et les membres de la commission se montrèrent, et pour cause, pressés de visiter une autre salle. Mais dans celle-ci, il y avait des malades plus répugnants encore, et bientôt les commissaires se bouchèrent le nez avec leurs mouchoirs; l'odeur devenait insupportable et ils ne firent plus que traverser les salles le plus rapidement possible. Ils étaient écœurés, et quand ils quittèrent l'hôpital, l'un d'eux demanda à la supérieure: «Madame, depuis combien de temps êtes-vous ici? — Quarante ans, Monsieur — Comment? Mais d'où tirez-vous l'énergie pour vous surmonter ainsi? — De la communion, que je reçois tous les jours. Si nous n'avions pas le saint Sacrement, nous n'aurions pas la force de rester ici une heure de plus». — La sainte communion, dit S. Chrysostome, nous rend courageux comme des lions.

1125. — **Nous sommes deux à souffrir.** — Un prêtre très gravement malade édifiait tous les assistants par son admirable patience; il subit une opération douloureuse sans gémir, et le médecin stupéfait lui demanda d'où il tirait cette énergie. «Docteur, répondit-il, ce matin j'ai reçu mon Sauveur dans la communion, et nous nous partageons la souffrance.»

1126. — **Othon I^{er} avant la bataille du Lechfeld.** — Le 10 août 955, Othon-le-Grand offrit la bataille aux Hongrois dont les bandes pillardes ne cessaient de faire des incursions dans l'empire. Le matin il communia avec tous ses chevaliers, et tous se distinguèrent par une vaillance telle que la victoire fut beaucoup plus éclatante qu'on ne l'avait espéré.

1127. — **Le prince royal comme otage.** — Dans son enfance, saint Louis, plus tard évêque de Toulouse († 1297) avait été remis comme otage au roi d'Aragon par son père Charles II, roi des Deux-Sicules. La vie du jeune prince devait servir de gage pour l'exécution d'un traité par lequel Charles II avait dû céder plusieurs provinces: le roi d'Aragon était donc certain que les conditions du traité seraient remplies. — Le Roi du Ciel nous a donné son Fils dans l'Eucharistie, comme gage des promesses qu'il nous a faites. Par la sainte communion il est livré en notre pouvoir, et nous prenons déjà pour ainsi dire possession du ciel. Rien n'est donc plus vrai que ces paroles de l'antienne: *et futuræ gloriæ nobis pignus datur* — il nous est donné en lui un gage de la gloire future.

IV. *Nous sommes strictement obligés de communier au moins une fois l'an, au temps pascal.*

1128. — **Le IV^e Concile de Latran de 1215.** — Dans la primitive Eglise les chrétiens recevaient la communion à chaque messe, mais déjà au III^e siècle, le pape Fabien fut obligé d'imposer la communion, au moins à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Au moyen-âge, le relâchement devint tel, que certains fidèles s'abstenaient de la communion pendant des années. Innocent III fit donc décréter par le concile de Latran de 1215, que tout chrétien parvenu à l'âge de raison serait obligé de se confesser au moins une fois l'an, et de recevoir dignement la communion au temps de Pâques, sous peine d'être privé de la sépulture ecclésiastique.

1129. — **Un évêque accusé auprès de N.-S.** — Une petite fille du diocèse de Colombie, âgée seulement de 9 ans, demanda à l'évêque la permission de communier. « Mon enfant, vous êtes encore trop jeune, et vous ne savez pas encore qui est présent dans la sainte hostie ». L'enfant s'en alla toute triste et se rendit à l'église, s'agenouilla au pied de l'autel et dit à haute voix: « Mon Sauveur, Mgr l'évêque dit que j'ignore qui est dans l'hostie. Mais je le sais très bien; tu es le Fils du bon Dieu, tu es l'enfant de Bethléhem, tu es mort sur la croix, tu es ressuscité le troisième jour, et remonté au ciel. Je te connais même très bien. Mon Jésus, dis donc à Monseigneur que je te connais et qu'il me laisse communier ». Un prêtre qui l'entendit par hasard rapporta ce propos à l'évêque, et celui-ci exauça tout de suite le désir de la petite

filles. — Sitôt qu'un enfant est capable de discerner la sainte hostie d'une nourriture ordinaire, et qu'on peut espérer qu'il s'approchera respectueusement de la sainte table, il doit être admis à communier.

V. *Nous sommes tenus de communier dans une maladie grave.*

1130. — **Une communion pendant la procession de la Fête-Dieu.** — A l'époque des guerres de religion, un huguenot s'embusqua et tira sur une procession de la Fête-Dieu. Un assistant fut mortellement atteint, et le prêtre eut la présence d'esprit de l'absoudre tout de suite et de lui donner l'hostie de l'ostensoir; après quoi la procession se disloqua silencieusement. — Les personnes gravement malades ne sont pas tenues de rester à jeun pour communier.

1131. — **L'obole de Caron.** — Les anciens croyaient que les âmes des morts étaient obligées de traverser le Styx pour arriver aux enfers. On mettait donc dans la bouche des défunts une obole pour payer le batelier Caron chargé de passer les mânes sur la rive opposée. — Cette fable est une image bien obscure de l'hostie que l'Eglise dépose sur la langue du chrétien pour le voyage dans l'éternité, et qui pour cela s'appelle le saint viatique.

1132. — **Sainte Julienne et la sainte hostie.** — Sainte Julienne Falconieri († 1341), religieuse à Florence, tomba mortellement malade à l'âge de 70 ans, et son estomac était si faible qu'il ne supportait pas même les saintes espèces. Dans l'impossibilité de recevoir le viatique, elle obtint à force de larmes de son confesseur, Jacques de Camporeggio, qu'il lui apporterait le saint Sacrement, au moins pour le rapprocher de son cœur. Mais à peine cela fut-il fait, que la sainte hostie disparut et que la malade tomba dans un céleste ravissement, au milieu duquel elle mourut. Quand ses consœurs l'ensevelirent, elles trouvèrent sur la région du cœur, comme l'empreinte d'une hostie avec un crucifix. — Plût à Dieu que tous les chrétiens eussent sur leur lit de mort un désir aussi ardent de la sainte communion.

1133. — **Radetzky sur son lit de mort.** — Quand ce maréchal sentit sa fin prochaine, il pria le prince-évêque de Trente, Ricciobona, de l'administrer. Le prélat trouva le vieux soldat très bien préparé, non seulement résigné, mais même détaché de la vie. « Je dois ces dispositions, dit-il, à la sainte Vierge que j'ai vénérée et invoquée tous

les jours de ma vie». Puis, il ajouta après avoir reçu la sainte communion: «Depuis que j'ai reçu mon Dieu, je suis content et heureux, comme je ne l'ai jamais été de ma vie. La mort n'a rien qui m'effraie, puisqu'elle me conduira à mon Sauveur». A ces mots des larmes roullèrent sur ses joues, et il mourut dans ces heureuses dispositions. — Qu'ils sont insensés ceux qui ont peur de recevoir les derniers sacrements!

1134. — **Le matelot mourant et le pilote.** — Un matelot mourant avait reçu les derniers sacrements et devint d'une humeur très sereine. «Je suis prêt, disait-il, pour la grande traversée. — Et pourquoi, dit le prêtre, êtes-vous dans ces sentiments de tranquillité et de joie? — Mais parce qu'il n'y a rien à craindre; j'ai ici un excellent pilote.» Et en disant cela, il montrait son cœur. — Le chrétien muni du viatique ressemble à un voyageur pourvu de toutes les ressources nécessaires.

VI. *Nous devons communier fréquemment.*

1135. — **Jésus dans les liens à sa naissance et à sa mort.** — Sainte Mechtilde se croyait indigne de la communion fréquente, et pour la corriger Dieu lui fit la révélation suivante: «Ma fille, représente-toi mon Fils à sa naissance. Sa mère l'enveloppe de langes; ses bras sont condamnés à l'impuissance. On peut lui prendre tous les trésors de grâce qu'il a apportés du ciel, sans qu'il puisse les défendre. Puis quand il quitte cette terre dans les amertumes de la mort, ses bourreaux l'ont de nouveau attaché à la croix, de façon qu'on peut s'approprier ses mérites sans qu'il puisse en empêcher quelqu'un.» C'est donc la volonté formelle de Dieu que nous usions sans mesure des bienfaits de l'Eucharistie. Aussi Pie X a-t-il ordonné aux confesseurs de permettre la communion quotidienne à tous les fidèles qui sont en état de grâce et qui ont une intention droite.

1136. — **Les ennemis de mon bonheur.** — Dans les révélations dont fut favorisée sainte Gertrude († 1334), J. C. se plaignit un jour des adversaires de la communion fréquente. «Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes, donc ceux qui les éloignent de la communion fréquente sont les ennemis de mon bonheur.»

1137. — **Fausse conclusion de l'exemple de saint Louis de Gonzague.** — Le P. Margottet, S. J. recommandait instamment aux jeunes gens de recevoir la sainte commu-

nion plusieurs fois la semaine, mais l'un d'eux lui opposait l'exemple de saint Louis de Gonzague, qui même au noviciat ne communiait que tous les dimanches. Le vénérable religieux sourit et lui dit : « Mon enfant, allez toujours communier plusieurs fois la semaine, vous en avez plus besoin que saint Louis ». — C'est une erreur de regarder la communion fréquente comme une récompense de la vertu ; elle est au contraire un contrepoison à la concupiscence, elle remet les fautes quotidiennes et préserve du péché mortel.

Avant et après la Sainte Communion.

I. *La sainte Communion exige une préparation convenable.*

1138. — **La visite du roi dans une ville.** — Quand le chef de l'Etat visite une ville, on commence par le nettoyage des rues, puis on s'occupe de la décoration : on érige des arcs de triomphe, on pavoise les maisons, on les orne de guirlandes, et le soir, on les illumine. — Quand le souverain Seigneur du ciel et de la terre nous visite, nous devons agir de même : purifier notre cœur en le mettant en état de grâce, et l'orner par des actes de vertu, tels que le jeûne depuis minuit et les prières avant la communion. Il n'est pas convenable, dit saint Augustin, de recevoir la chair du Christ, avant de l'avoir adorée.

II. *La communion spirituelle fréquente est une excellente préparation à la communion réelle.*

1139. — **Le condamné à la mort par la faim.** — La communion spirituelle est un désir ardent de recevoir la communion. Un homme coupable de haute trahison et condamné à mourir de faim demanda un prêtre pour se réconcilier avec Dieu. Cette permission lui fut accordée, mais quand après la confession le prêtre voulut lui donner la communion, les geôliers s'y opposèrent : « Nous avons, disent-ils, la consigne de ne rien lui laisser prendre, nous ne pouvons pas permettre la communion ». Le pauvre condamné se jeta alors à genoux, en s'écriant : « O Jésus ! vous êtes ici présent dans la sainte hostie ; je vous désire, mais je ne puis pas vous recevoir. Venez en moi invisiblement ; Vous êtes Dieu et rien ne vous est impossible ». — Cet homme avait le désir sincère de communier ; il reçut donc la communion spirituelle qu'on ne saurait

trop conseiller à tous les fidèles à la messe, au moment de la communion.

1140. — **Les deux vases précieux.** — Les effets de la communion spirituelle se rapprochent beaucoup de ceux de la communion réelle. Aussi N.-S. apparut-il une fois à une sainte religieuse et lui montra deux ciboires précieux, l'un en or, l'autre en argent. « Dans le ciboire d'or, dit-il, sont contenues les communions réelles, et dans le ciboire d'argent les communions spirituelles. »

III. *La communion indigne aveugle et endurecit le pécheur.*

1141. — **Un conseil de bandit.** — Un malheureux jeune homme qui s'était engagé dans une bande de brigands, éprouvait de grands scrupules à chaque coup qu'il était chargé d'exécuter. Le chef de la bande lui dit alors : « Va t'en communier indignement, et tu seras tranquille et capable de tout ». Il avait malheureusement raison : rien n'aveugle et n'endurcit autant que la communion indigne.

1142. — **Lothaire II.** — Dieu punit souvent par des maladies ceux qui communient indignement ; nous en avons un exemple en Lothaire II, qui menait une vie scandaleuse et auquel Nicolas I^{er} (858—867) imposa une pénitence publique. Quand ce pape fut mort, Lothaire s'en alla à Rome, jura d'avoir accompli la pénitence et demanda à être de nouveau admis à la communion. Ses compagnons appuyèrent son faux serment et le pape lui donna l'absolution et la communion. Mais la vengeance de Dieu ne tarda pas à s'exercer sur ces parjures : pendant leur retour, ils tombèrent gravement malades et moururent la plupart. Lothaire II aussi mourut bientôt dans l'impénitence finale.

IV. *Après la communion il faut faire son action de grâces.*

1143. — **Un communiant accompagné dans la rue par deux enfants de chœur.** — Saint Philippe de Néri éprouvait une vive douleur à la vue d'un homme qui après la communion s'éloignait presque immédiatement. Un jour, le saint appela deux enfants de chœur et leur dit : « Allumez vite ces deux flambeaux et accompagnez cet homme. » Ce cortège fit sensation dans la rue : à la vue des personnes qui le regardaient, notre homme se retourna et apercevant ces deux acolytes, il leur dit : « Que faites-vous là ? — M. le curé nous a dit de vous suivre. » Aussitôt il revint

à l'église et demanda à saint Philippe ce que cela signifiait. « Mais, répondit celui-ci, j'ai fait ce que vous avez omis de faire ; j'ai fait rendre à celui qui était dans votre cœur les honneurs que vous ne lui avez pas rendus. » Le coupable tout confus se remit à genoux pour faire son action de grâce, qu'il n'omit plus jamais, et à laquelle il consacra désormais un quart-d'heure, ce que devraient toujours faire tous les communians.

La Pénitence.

I. Dieu demande au pécheur de s'humilier par l'aveu de ses fautes.

1144. — **Henri IV et son favori.** — Henri IV était très attaché au duc de Biron à cause de sa vaillance et l'avait appelé aux plus hautes dignités. A la suite d'un malentendu, Biron s'engagea dans un complot avec les ennemis du roi ; ses lettres au roi d'Espagne et au duc de Savoie furent interceptées et remises à Henri IV, qui fut atterré de l'infidélité de son favori. Néanmoins il lui tendit la main et lui dit : « Mon cher duc, je connais vos machinations : avouez-moi tout, et je vous donne ma parole d'honneur que vous ne serez pas inquiété. » Mais le coupable nia opiniâtrement, et le roi, après avoir mis sous ses yeux les preuves de sa félonie, le fit condamner à mort. — Dieu aussi est disposé à nous accorder le pardon de nos péchés, si nous avouons nos fautes au prêtre, son représentant.

1145. — **Le cordonnier orgueilleux.** — Les orgueilleux ont la confession en horreur. Tel un cordonnier auquel son curé faisait l'observation qu'il n'avait pas fait ses Pâques, et qui répondit : « On m'a donné comme pénitence un chapelet, et il répugne à mon honneur de dire cinquante fois : priez pour moi, pauvre pécheur. . . . — Qu'à cela ne tienne, répliqua le prêtre ; confessez-vous toujours, et dites cinquante fois : priez pour moi, orgueilleux cordonnier ! »

1146. — **Trop grand pour se confesser.** — Invité à une soirée un samedi, un jeune commis répondit à son ami : « Je regrette, mais samedi soir je vais à confesse pour mes Pâques. — Mais, mon cher, répliqua l'autre, tu es trop grand pour te confesser. — C'est vrai : c'est pour cela que je me mets à genoux. »

II. *L'absolution du prêtre nous remet nos péchés.*

1147. — **L'oiseau attaché à un fil.** — S. Anselme de Cantorbéry vit un jour dans un jardin un enfant s'amuser avec un oiseau ayant un fil à la patte. Il laissait l'oiseau s'envoler, puis le tirait de nouveau en arrière par le fil. Le saint prélat était révolté, quand tout à coup le fil se brisa; l'oiseau était libre et l'archevêque manifesta une joie extraordinaire. «Cet oiseau, dit-il à ses compagnons, me rappelle une âme que l'absolution tire des mains du démon.» — C'est en effet le sens des mots : Ego te absolvo... Je te détache des liens du péché.

1148. — **Le prisonnier qui aime sa chaîne.** — En 1900, à l'occasion de son mariage, le roi d'Italie grâcia un certain nombre de condamnés. Or, au bague de Porto-Ferrajo, un forçat détenu depuis 22 ans refusa sa grâce. Quand le directeur lui annonça sa libération, le prisonnier pleura, et pour qu'on fût forcé de le garder, avoua deux crimes non couverts encore par la prescription. Puis il manifesta l'intention de se jeter à la mer, prétendant que jamais il n'aurait plus une vie aussi agréable. On se demande si ce forçat n'était pas fou, et il est pourtant une fidèle image du pécheur qui refuse de se confesser et qui préfère l'esclavage de Satan à la liberté des enfants de Dieu.

1149. — **Un protestant qui demande l'absolution à son pasteur.** — Le prêtre catholique dit au pénitent : «Je vous absous», le ministre protestant dit au contraire à ses ouailles : «Dieu vous a remis vos péchés.» Or, un jour un négociant gravement malade fit venir le pasteur pour le préparer à la mort. «Dieu, lui dit celui-ci, vous a pardonné vos péchés. — Mais, répondit le malade, il ne s'agit pas de cela : le Christ a donné à ses apôtres le pouvoir de remettre les péchés, c'est donc à vous à me les remettre.» L'Écriture dit formellement : «Ceux à qui *vous* remettrez les péchés.» Le pasteur ayant déclaré qu'il n'avait pas ce pouvoir, le malade demanda un prêtre catholique auquel il demanda, si lui pouvait lui remettre les péchés. «Oui, fut la réponse, si vous devenez catholique.»

III. *A l'article de la mort tout prêtre peut absoudre de tous les péchés.*

1150. — **La conversion de deux prêtres apostats.** — Pendant la Révolution plusieurs pasteurs protestants assistaient à un banquet, quand tout à coup un messenger entra,

annonçant qu'à quelque distance de l'endroit un homme se mourait sur la route demandant les secours de la religion. L'un des pasteurs se rendit auprès du moribond qui était encore en pleine connaissance; celui-là, pour l'encourager et le consoler, lui cita une série de textes de l'Écriture. «Vous vous trompez, lui dit le mourant, je suis catholique et même prêtre. J'ai eu le malheur d'apostasier, et je veux me réconcilier; tâchez de me trouver un prêtre.» Le soi-disant pasteur commença à sangloter en disant: «Moi aussi, je suis prêtre apostat: mais, mon pauvre confrère, vous savez que malgré cela je puis en ce moment vous absoudre.» Le moribond se confessa, reçut l'absolution et rendit le dernier soupir au milieu des plus vives actions de grâces. L'autre, au contraire, revint à son banquet, mais ayant perdu toute envie de se réjouir. Lui aussi rentra en lui-même et se convertit.

IV. *La confession est une institution très salutaire.*

1151. — **Un pasteur protestant et un moribond qui comme soldat avait tué un prêtre.** — Un pasteur prussien racontait qu'il fut un jour appelé au lit de mort d'un poitrinaire de 25 ans seulement, qui avait rapporté le germe de sa maladie de la campagne de 1870. Ce pauvre homme avait une frayeur atroce de la mort, et au moindre bruit il criait: «Il est de nouveau-là à lever le doigt.» Après bien des efforts le pasteur parvint à lui arracher son secret, et voici le récit du malade: «En décembre 1870, nous arrivâmes dans un village à la tombée de la nuit: les maisons étaient toutes abandonnées, à l'exception du presbytère. Nous y entrâmes, le fouillèrent et demandèrent au vieux curé à boire et à manger. Brièvement, mais poliment, il nous répondit que d'autres troupes avaient déjà passé vingt fois et qu'il n'avait plus rien qu'un morceau de pain.» Un de mes compagnons lui sauta à la gorge et lui dit: «Donne à boire et à manger, ou tu es mort.» A ce moment entra le vicaire, un homme jeune et fort: à la vue de ce qui se passait, il arracha la victime des mains du soldat, qui s'écria: «Tuez-les tous les deux.» Aussitôt le vieux curé s'affaissa ruisselant de sang, et moi je frappai le vicaire d'un coup de sabre sur la tête. Il s'enfuit chancelant dans la cour, je l'y suivis et lui donnai un second coup qui l'abattit. Puis l'un de mes compagnons s'écria: «Jetons-les dans le puits», et nous saisîmes les blessés pour réaliser ce projet. Sur le bords du puits le vicaire ouvrit encore une fois les yeux, remua un doigt en murmurant: Dieu!

Jugement! Je sentis qu'à ce moment Dieu me réprouvait, je ne pus plus prier et j'éprouvais les remords de Caïn. Depuis trois jours je vois devant mon lit cet ecclésiastique qui semble m'appeler au jugement de Dieu. Monsieur le Pasteur, aidez-moi!» Celui-ci cita au moribond différents textes de l'Évangile où N.-S. pardonne aux pécheurs, mais le malade voyait toujours le spectre; il perdit connaissance et mourut dans des accès de désespoir. Le malheureux ministre fut atterré, il quitta la maison, d'après sa propre expression, comme un condamné qui sort du tribunal; il ne comprenait pas pourquoi il avait été privé de la grâce de son ministère, c'est-à-dire privé de consolation. — Si ce pauvre malade avait été catholique, l'absolution du prêtre aurait apaisé les terreurs de sa conscience.

V. La confession nous donne des forces pour lutter contre le péché.

1152. — **Le P. Hofreuter et l'hôtelier.** — Au dernier siècle vivait en Bavière le P. Hofreuter, doué d'une grâce spéciale pour convertir les pécheurs endurcis; il les recevait tous avec douceur et ils venaient le voir, même de très loin. Un jour il vit de sa fenêtre un paysan entrer dans sa maison et en sortir aussitôt; il jugea tout de suite la situation, courut après le paysan et lui dit: «Mon ami, vous vouliez-vous confesser? Entrez, je suis tout à vous.» La crainte du brave homme qui ne s'était plus confessé depuis six ans avait disparu. Il se réconcilia, et quand il fut à son lit de mort il dit à son confesseur: «N'oubliez pas de faire mes adieux au P. Hofreuter; il apprendra avec plaisir que depuis ma confession chez lui, je n'ai plus commis de péché mortel.» — Touchant exemple de la force que nous donne la confession pour éviter le péché.

1153. — **Saint Philippe de Néri et un étudiant récidiviste.** — Saint Philippe avait comme pénitent un étudiant, depuis longtemps esclave de ses passions. «Si vous retombez, lui dit-il, revenez immédiatement vous confesser.» Le pauvre jeune homme se présenta dès le lendemain, et le saint le reçut avec la même douceur et le congédia avec la même recommandation. Cet échange de visites et de conseils dura quinze jours et enfin la grâce fut victorieuse; le jeune homme resta persévérant, entra à l'Oratoire et mourut encore jeune. Il aimait à raconter sa propre histoire aux pécheurs, pour les ramener à Dieu. La confession est à

l'âme, ce que sont les attelles pour une fracture ; elles l'empêchent de se renouveler.

1154. — **Tamerlan et la fourmi.** — Tamerlan (m. 1450) avait conçu le projet de conquérir l'univers, mais sa première campagne échoua et il s'enfuit dans les montagnes pour se cacher dans une vieille ruine. Sur le mur, il remarqua une fourmi grim pant avec un grain de blé plus grand qu'elle. Au haut du mur, il y avait une pierre saillante que la fourmi essaya en vain d'escalader ; elle retomba à terre avec son grain. Le premier moment d'étourdissement passé, elle reprit son grain et son escalade, pour retomber plusieurs fois de suite sans se décourager. Après bien des efforts, elle arriva néanmoins à ses fins, et Tamerlan se dit : « Je n'ai fait qu'un seul essai et suis déjà découragé, tandis que cette fourmi a triomphé, grâce à ses efforts renouvelés. Moi aussi, je vais recommencer ma tentative, et si je suis vaincu, je persévérerai. » Et Tamerlan réussit, non sans doute à conquérir le monde, mais à fonder un empire immense. — Le pécheur n'a qu'à suivre avec la confession l'exemple de la fourmi ; il réussira certainement à se corriger.

1155. — **D. Bosco attaqué dans un bois.** — Ce saint éducateur de la jeunesse fut un jour poursuivi dans un bois par un brigand qui lui cria : « La bourse ou la vie ! — La bourse ? je n'en ai pas. La vie ? elle est entre les mains de Dieu. — Trêve de balivernes ! si tu ne rends pas la bourse, je t'assomme tout de suite. » A ce moment le saint homme reconnut le bandit : il avait été à son catéchisme à la prison de Turin. « C'est toi, Tonio, lui dit-il ? C'est ainsi que tu tiens tes résolutions ? J'avais en toi plus de confiance que cela. — Oh ! si je vous avais reconnu, répliqua le bandit qui à son tour voyait qui il avait devant lui, je vous aurais laissé passer. — Cela ne suffit pas : il faut changer de vie ; tu tentes la patience de Dieu et si tu ne te presses pas de te convertir, tu ne pourras peut-être plus faire pénitence au moment de mourir. — Je vous promets de m'amender. — Alors, il faut te confesser. Quand le feras-tu ? — Bientôt. — Non ; il faut le faire immédiatement. » Et aussitôt D. Bosco s'assit sur une borne, le confessa, et après l'avoir réconcilié, le serra affectueusement dans ses bras. Puis il lui donna le peu d'argent qu'il avait sur lui, avec une médaille de la Vierge, et le pria de l'accompagner jusqu'aux portes de la ville. Ce brigand redevint, dit-on, un très honnête homme. —

On voit quel prix les saints attachent à une conversion immédiate ; malheureusement la plupart des pécheurs sont comme les fainéants, ils disent toujours : Demain, demain.

Le secret du confessionnal.

Le prêtre est obligé d'endurer tous les maux, même la mort, plutôt que de rompre le sceau de la confession.

1156. — **Saint Jean Népomucène**, prêtre de Prague, se distingua tellement comme prédicateur que l'on accourait en foule à ses sermons et qu'il devint prédicateur de la cour, puis confesseur de la reine. Un jour, le roi Wenceslas lui demanda de lui révéler la confession de son épouse Jeanne, en lui promettant une mitre en retour. Sur son refus, le roi le fit jeter dans un cachot, puis mettre à la torture, mais sans succès ; sur les instances de la reine, il le relâcha et le saint profita de ce répit pour se préparer à de nouvelles luttes par un pèlerinage à Alt-Bunzlau. A peine fut-il de retour que le roi fit de nouveaux essais, avec la menace de le faire jeter dans la Moldau. Jean resta muet, et en mars 1393, le soir à 9 heures, des soldats vinrent le garrotter, lui mettre un baillon et le jeter dans le fleuve, du haut du pont du prince Charles. Aussitôt cinq lumières resplendissantes apparurent à cet endroit (voilà pourquoi on orne l'auréole de saint Jean de cinq étoiles), et le roi les vit, aussi bien que la reine. Aussitôt Wenceslas monta à cheval pour s'enfuir immédiatement dans la crainte d'une émeute. Le martyr fut enterré dans l'église de Saint-Vite, et son tombeau fut le théâtre de nombreux miracles, jusqu'à ce qu'en 1719, le pape commençât le procès de canonisation, pendant lequel on trouva la langue du martyr complètement intacte. La sentence fut rendue en 1725, et aujourd'hui encore ce miracle se perpétue dans une châsse d'un prix évalué à près d'un million.

1157. — **Le B. Jean Sarcander dans les cachots d'Olmütz.** — Ce saint, originaire de la Silésie, devint curé en Moravie et arriva grâce à son zèle à convertir presque tous les hérétiques de la paroisse, ce qui lui attira des haines mortelles. Aussi après un pèlerinage dans la Pologne russe fut-il accusé de haute trahison, accusation d'autant plus spécieuse que six mois après son retour des soldats polonais avaient fait irruption dans le pays. Les

Etats révoltés de Brünn (on était aux débuts de la guerre de Trente ans) le firent arrêter et incarcérer dans la forteresse d'Olmütz, où on lui appliqua la torture pour le forcer à révéler la confession du prince Lobkowitz. On lui déchira les chairs avec des crochets de fer et on lui brûla les plaies au fer rouge; mais il se contentait d'invoquer les noms de Jésus et de Marie, et comme il ne pouvait pas se servir de ses mains, il tournait les feuillettes de son bréviaire avec sa langue. Il mourut martyr du secret de la confession à l'âge de 43 ans, le 17 mars 1620, et fut béatifié par Pie IX.

1158. — **Le confesseur du banquier.** — A Baltimore en 1894, le P. Lutz fut condamné à 12 ans de réclusion parce qu'on avait trouvé en sa possession différentes valeurs qui manquaient dans l'inventaire d'un banquier qu'il avait administré: lui seul avait pu les voler au moribond. Au cours du procès, ce prêtre refusa toute explication, affirmant seulement son innocence. Deux ans après, son procès fut repris: on avait constaté que le banquier avait escroqué ces valeurs à une tierce personne, et il était manifeste que le banquier les avait remises au prêtre pour les restituer. — On voit par là ce que le prêtre est disposé à souffrir pour garder le secret sacramentel.

1159. — **Un prêtre russe mort en Sibérie.** — Le maître de chapelle d'une paroisse de l'Ukraine avait assassiné un fonctionnaire pour pouvoir épouser sa veuve. Pour détourner l'attention, il cacha sous le maître-autel le fusil du curé avec lequel il avait commis son crime, et il sut si bien diriger les perquisitions que le parquet trouva l'arme en question. De plus il eut la diabolique idée de se confesser au curé pour lui fermer la bouche, et de fait le pauvre prêtre eut beau protester de son innocence, il ne put pas en donner la preuve et fut condamné aux travaux forcés à perpétuité en Sibérie, sans compter la dégradation canonique. Vingt ans après, le maître de chapelle avoua son crime sur son lit de mort devant plusieurs témoins. L'ordre de libérer le prêtre innocent arriva trop tard: il était mort depuis longtemps. — Soyons sûrs que le Juge tout-puissant saura rendre son honneur à ce martyr: au jugement dernier il sera réhabilité avec le Christ, déshonoré lui aussi par l'inique jugement de Pilate.

1160. — **Une dame assassinée dans un presbytère.** — A Aix en Provence, une dame riche voulait fonder un hôpital et s'était munie de 12.000 francs pour les porter

au curé, l'abbé Demolin. Le sacristain en ayant eu vent guetta la donatrice dans le presbytère, l'assassina, lui prit son argent, cacha son coutelas près de la chambre du curé, puis entra chez celui-ci pour se confesser. Malgré ses dénégations, le curé fut condamné à la peine de mort qui fut commuée en prison perpétuelle. Il lui aurait été facile de se défendre en racontant ce qui s'était passé, néanmoins il ne dit pas un mot qui aurait pu faire soupçonner le sacristain. Mais l'heure de la Providence sonna. Quelque temps après la déportation de l'abbé Demolin à Cayenne, le coupable se livra lui-même aux tribunaux¹ — Le P. Spillmann S. J. écrivit sur ce thème son intéressant roman : « Une victime du secret de la confession. »

1161. — **Un innocent sauvé de la condamnation.** — A Bergame, en 1908, le jeune Maretti, de 17 ans, fut accusé d'avoir volé une montre en or avec la chaîne; de graves soupçons pesaient sur lui et le juge allait le condamner, quand un prêtre se présenta à la barre pour y déposer les objets volés. Le procureur voulut connaître le nom du mandant, mais le prêtre lui dit : « D'abord je ne le connais pas, et ensuite si je le connaissais, je préférerais la mort à une violation de mon secret. »

1162. — **Pouvez-vous vous taire?** — Un prêtre apporta un jour à une dame une grosse somme qu'un pénitent l'avait chargé de restituer, et demanda une quittance. Cette dame aurait dû connaître les obligations du prêtre, mais la curiosité la poussa néanmoins à s'informer de la personne qui lui avait remis cette somme. Elle crut s'y prendre très finement et dit : « M. l'Abbé, vous allez me faire commettre bien des péchés, car je vais soupçonner tantôt un tel et tantôt un autre. Épargnez-moi ces tentations en me disant de qui vous tenez cette somme. — Mais, pouvez-vous vous taire? — Oh oui! personne mieux que moi. — Encore une fois, pouvez-vous certainement vous taire? — Mais oui, répondit la dame, croyant déjà tenir le mot de l'énigme, j'emporterai notre secret dans la tombe. — C'est tort bien: moi aussi, je puis me taire ». Et là-dessus le confesseur salua poliment et partit sans avoir reçu sa quittance. — Le prêtre demanda cette pièce pour pouvoir prouver au pénitent qu'il s'était acquitté de son mandat, et n'avait rien gardé pour lui.

¹ Cfr. The Indo-European Correspondence, 10 fév. 1882.

1163. — **Un prêtre apostat sur un programme du théâtre.**

— Dieu lui-même protège le sceau de la confession. Un prêtre apostat du Chili annonça sur l'affiche du théâtre qu'il donnerait une conférence avec des révélations sensationnelles du confessionnal. Une foule immense se rendit au théâtre, mais au moment où la conférence allait commencer, les tribunes s'écroulèrent avec un terrible fracas enterrant sous leurs débris plus de 600 personnes, dont cinq morts et quinze blessés mortellement. L'envie de faire la conférence avait passé à l'apostat aussi bien qu'à la foule, et les catholiques furent convaincus qu'il s'agissait là d'un événement providentiel. — Dieu ne permet pas que le sceau sacramentel soit violé : c'est un fait d'expérience qu'aucun prêtre dans un accès de délire, n'a jamais violé son secret professionnel, tandis que cela arrive pour des employés judiciaires.

1164. — **Le valet du curé.** — Le prêtre ne peut faire aucun usage de ce qu'il a appris au confessionnal. Le valet d'un curé se confessait à son maître et lui avoua un jour qu'il volait au grenier des quantités de blé considérables ; il pensait que le curé n'aurait rien de plus pressé que d'enlever la clef. Mais la clef resta jusqu'à ce que le valet, rentrant un jour pris de boisson, dit à son compagnon : « Je vole du blé au curé, et il ne retire pas même la clef ». Cette fois, le curé n'hésita pas à le chasser, tandis qu'auparavant il était lié par son secret.

1165. — **L'agonie d'un chapelain.** — Le chapelain d'un château de l'Ouest de la France entendit un soir frapper fortement à sa porte ; il ouvrit et trouva devant lui un homme qui déclara vouloir se confesser. Il avoua au prêtre qu'il faisait partie d'une bande de conjurés décidés à faire sauter le château à la dynamite, cette nuit même, à 1 heure. Toutes les exhortations ne servirent à rien, le coupable ne voulait pas renoncer à son projet, et il va sans dire qu'il repartit sans avoir reçu l'absolution. On se figure dans quel état d'âme ce prêtre passa les heures pleines d'angoisse pendant lesquelles il se prépara à la mort. La nuit se passa pourtant sans que la catastrophe eut lieu et le chapelain fut bien étonné le matin, à l'aube, de voir reparaître son visiteur de la veille. « Je voulais me convaincre, dit-il, de votre fidélité au secret sacramentel. J'ai passé toute la nuit devant la porte pour voir si vous vous enfuiriez : comme vous êtes resté chez vous, je vois que le sceau de la confession n'est pas un

vain mot. Je suis un grand pécheur, et j'avais peur d'être dénoncé par un confesseur : cette peur a disparu et j'irai me confesser». — La crainte de la violation du secret de la confession n'excusera devant Dieu aucun pécheur impénitent.

1166. — **Henri IV et le P. Cotton.** — «Je vais, disait un jour ce roi à son confesseur, forcer les confesseurs à dénoncer ceux qui seraient coupables d'un complot contre ma vie. — Sire, une pareille loi mettrait précisément votre vie en danger. — Ce n'est pas possible. — Certainement. A partir de ce jour les gens de cette espèce ne viendraient plus se confesser, et aucun prêtre n'aurait l'occasion de les détourner de leurs mauvais projets. Ensuite, aucun prêtre n'obéirait à vos ordres, et enfin il faudrait révéler tous les péchés sans exception, car tous sont des crimes de lèse-Majesté contre Dieu. Or, comme le Roi du Ciel n'a pas donné d'ordre pareil pour protéger sa propre souveraineté, un monarque terrestre n'a pas le droit d'y prétendre.»

La Contrition.

I. *Il y a une contrition purement naturelle et il y en a une surnaturelle : cette dernière se distingue en parfaite et en imparfaite.*

1167. — **Les deux criminels dans une cellule.** — Deux accusés qui n'avaient pas encore été condamnés se trouvaient dans une même cellule : les deux étaient très abattus et pleuraient. «Quelle honte, disait l'un d'eux ; comment ai-je pu m'oublier à ce point.» Mais il ne pensait pas à Dieu. L'autre au contraire pensait à Dieu et disait : «O mon Dieu, je me repens d'avoir transgressé vos ordres !» Le premier n'avait qu'une contrition naturelle ; il ne regrettait sa faute qu'à cause du malheur où il s'était jeté, et sa douleur était sans valeur devant Dieu. Le second se repentait à cause de Dieu et de l'offense qu'il lui avait faite : sa contrition était surnaturelle et méritoire devant Dieu. — Cette contrition surnaturelle peut être parfaite ou imparfaite.

Contrition

<i>naturelle</i> , si elle a comme motif les châtimens terrestres du péché.	<i>surnaturelle</i> , si elle a Dieu comme motif.
---	---

<i>imparfaite</i> , si elle dérive de la crainte de Dieu.	<i>parfaite</i> , si elle découle de l'amour de Dieu.
---	---

1168. — **Deux enfants désobéissants.** — Un père malade envoya ses deux fils chez le pharmacien, mais en chemin ils rencontrèrent un acrobate et ils s'arrêtèrent pour voir ses tours. Après plusieurs heures, ils se souvinrent de leur commission, achetèrent vite les remèdes et rentrèrent en courant. Tout près de la maison, l'un d'eux commença à pleurer : « J'ai peur des coups, disait-il. — Et moi, dit l'autre, j'ai peur que notre bon père ne soit plus malade. » Le premier est l'image du pécheur qui regrette sa faute à cause de Dieu, mais par crainte ; le second est l'image de la contrition parfaite qui a pour motif le déplaisir causé à Dieu.

II. *La contrition parfaite efface les péchés aussitôt : nous devons donc en faire un acte en danger de mort.*

1169. — **La catastrophe de Bingen en 1900.** — Au printemps de 1900, une trentaine d'excursionnistes traversaient le Rhin, le soir, près de Bingen. Tout à coup, ils sentirent que l'embarcation faisait eau, et l'un des voyageurs suggéra aussitôt un acte de contrition parfaite à ses compagnons. Tous se noyèrent à l'exception de trois, parmi lesquels celui qui avait eu l'idée de cet acte de piété.

1170. — **L'incendie du Ringtheater à Vienne en 1881.** — Le 8 décembre 1881, le Ringtheater de Vienne prit feu et tous les spectateurs se précipitèrent vers les issues dans un tel désordre que 400 d'entre eux trouvèrent la mort dans les flammes. Quelques personnes étaient engagées dans un couloir, et parmi elles, une petite fille qui cette année avait fait sa première communion : elle se souvint de son catéchisme, récita à haute voix l'acte de contrition parfaite, et peu après trouva, en tâtonnant, le bouton d'une porte qui les mena dans une pièce, d'où elles purent se sauver en sautant dans des filets.

1171. — **Un père pris d'hémorrhagie.** — Un père qui se trouvait tout seul avec ses deux enfants eut un accès d'hémorrhagie, et l'un des enfants courut chercher un prêtre. Mais celui-ci demeurait à plus d'une lieue et le danger devenait imminent ; le second enfant, un premier communiant, détacha donc le crucifix du mur, le présenta à son père et récita pieusement l'acte de contrition parfaite. Le père mourut avant l'arrivée du prêtre, mais il avait rendu l'âme dans une grande sérénité.

1172. — **Un accident de chemin de fer à Paderborn.** — Peu de jours avant Noël, en 1901, un très grave accident

de chemin de fer eut lieu près de Paderborn. Un train de banlieue avait été arrêté sur la voie par une voiture, et cinq minutes après un train express vint le télescoper. La locomotive de ce dernier monta sur le dernier wagon de l'autre, l'écrasa avec toutes les personnes qui s'y trouvaient, et le mit en feu. Un capucin qui s'était échappé d'un autre wagon grimpa sur le wagon en feu et exhorta les passagers à songer au salut de leur âme; il les excita à la contrition, leur donna l'absolution et ne quitta sa place que quand les flammes l'eurent rendue intenable. — Tous les voyageurs de chemin de fer sont sans cesse exposés à un accident: puissent-ils toujours songer au salut de leur âme, et s'habituer à prononcer des oraisons jaculatoires renfermant un acte de contrition, comme: «Jésus! soyez-moi propice, à moi pauvre pécheur!»

1173. — **Le ministre protestant et le bac.** — Il est plus sûr d'ajouter à la contrition parfaite l'absolution. Un pauvre passeur des environs de Halle¹ dont la femme était gravement malade, alla par une nuit orageuse de décembre chercher son pasteur, dont le presbytère était distant de plus d'une lieue et demie. Il lui dit que la pauvre malade n'avait plus que quelques heures à vivre et demandait instamment les consolations de la religion: il avait d'ailleurs amené un traîneau pour arriver plus vite. La femme du pasteur qui avait assisté à l'entretien s'opposa formellement au départ de son mari par un temps pareil. Le pasteur hésita un moment, puis dit au batelier: «Mon cher ami, votre femme a donc un vif désir et une volonté sincère de recevoir la Cène? — Oh! oui! Elle soupire après votre ministère. — Fort bien! Mais alors c'est comme si j'y allais. Dieu ne regarde qu'à la volonté, les œuvres ne sont rien. Tenez, voici de beaux textes de la Bible; vous les lui lirez, vous lui transmettez mes souhaits de guérison et mes excuses d'être retenu ici par égard pour ma famille. Son intention suffit.» Le pauvre homme s'en retourna navré et sa femme mourut peu d'heures après son retour. — Mais au printemps suivant le passeur était de nouveau à son bac, et un beau jour le même pasteur avec sa femme et ses enfants se présentèrent pour traverser la rivière; le temps pressait, car il y avait un orage à l'horizon et l'on voulait aller à une noce. «Eh bien! Monsieur le Pasteur, avez-vous vraiment envie de passer? — C'est

¹ Volksblatt für Stadt und Land, 7 mai 1853, p. 593.

évident! Dépêchez-vous! — Du calme, Monsieur; si vous avez sincèrement la volonté de passer, c'est comme si vous aviez déjà traversé la rivière. Les œuvres n'y font rien. Cet hiver, quand ma femme vous demanda pour aller aux noces de l'Agneau, vous trouviez cette maxime bien vraie. Je vous l'applique à vous. Adieu!» — Rappelons-nous que la contrition parfaite ne nous dispense pas de recevoir le sacrement de Pénitence; c'est un devoir, il nous procurera plus de sécurité et nous obtiendra la rémission des peines temporelles du péché.

Le ferme propos.

I. *La pénitence implique le ferme propos d'éviter les occasions du péché.*

1174. — **Ce n'est plus moi!** — De deux compagnons de débauche, l'un se convertit, et rencontra l'autre quelques années après. Le premier fit semblant de ne plus reconnaître son complice, mais celui-ci alla vers lui en disant: «Vous ne vous remettez donc plus? Je suis un tel. — Ah! mais moi, je suis devenu autre. Adieu, et faites comme moi.» — Si le converti avait renoué des relations intimes, il serait peut-être retombé dans ses défauts.

II. *Le ferme propos doit s'étendre à tous les péchés.*

1175. — **Les idoles détruites, sauf une.** — Chromatius, préfet de Rome sous le règne de Dioclétien, était affecté d'une maladie incurable. Ayant entendu parler des miracles de saint Sébastien, il le fit venir et promit, en cas de guérison, de se faire chrétien. «Tu guériras, dit Sébastien, si tu détruis tes idoles.» Chromatius le promit, mais après quelques jours il fit revenir le saint. «J'ai fait ce que tu m'avais ordonné, dit-il, et pourtant mon état empire de jour en jour. — C'est que tu n'as pas détruit toutes les idoles. — C'est vrai; j'ai réservé une idole en or à laquelle je tiens beaucoup. — Tant pis; si tu veux guérir, il faut la détruire, et même si tu y tiens plus qu'au monde entier.» Chromatius obéit et fut guéri. — Ainsi en est-il de même du pécheur: il n'y a pas de conversion vraie tant que l'on conserve une affection coupable à un seul péché.

La confession.

I. *Il n'y a aucune honte à avouer ses fautes.*

1176. — **Que penseriez-vous de moi!** — Saint François de Sales reçut un jour la visite d'un homme qui lui pose toutes sortes d'objections contre la confession. «Que penseriez-vous de moi, dit-il, si je vous avouais tous les méfaits de ma vie? — Je penserais, dit le prélat, que vous êtes un saint, car les saints seuls avouent leurs fautes.»

1177. — **Le jugement téméraire du pénitent.** — Saint Louis Bertrand, dominicain de Valence († 1580), entendit un jour la confession d'un grand pécheur. A chaque péché grave, celui-ci observait la mine du prêtre, et comme elle ne changeait pas, le pénitent finit par dire : « Mon Père, j'ai encore à confesser un péché que j'ai commis ici-même; en voyant votre mine immobile, sans étonnement, j'ai cru que vous aviez commis les mêmes péchés. — Par la grâce de Dieu, je n'ai commis aucune de ces fautes, mais elles ne me sont pas indifférentes : j'éprouve une grande douleur de l'offense faite à Dieu, mais j'éprouve une joie égale en pensant à la joie des anges qui voient votre conversion.» — Le prêtre n'est pas indifférent à l'accusation de nos fautes, mais il garde le même calme qu'un juge laïque qui témoigne par là de son impartialité.

1178. — **Un disciple de Socrate se cachant devant son maître.** — Un disciple de ce grand philosophe était entré dans une maison peu recommandable. Au moment d'en sortir il vit son maître, se recula immédiatement et se cacha derrière la porte. « Mon fils, lui dit Socrate qui l'avait vu néanmoins, ce n'est pas une faute de sortir de cette maison, c'en était une d'y entrer. » — On peut dire de même du pécheur : Ce n'est pas une honte de s'arracher au péché, mais c'en est une de le commettre.

II. *Taire un péché, c'est empêcher la rémission de ses fautes, jusqu'à ce que l'on ait renouvelé cette confession et toutes celles faites depuis.*

1179. — **La porte munie de plusieurs serrures.** — Quand une porte a quatre serrures et qu'on en ouvre trois, elle reste close; de même si un pénitent a commis quatre péchés et n'en avoue que trois, la porte de la miséricorde reste fermée.

1180. — **L'habit mal boutonné; le calcul mal fait.** — Quand on a boutonné son habit de travers, il faut le

déboutonner tout entier pour le remettre en ordre. De même quand on s'est mal confessé, et qu'il y a eu plusieurs confessions depuis, il faut les renouveler toutes. — Si dans une addition vous vous trompez dès les premiers chiffres, il faudra recommencer toute l'opération pour avoir un résultat exact.

III. *La confession doit être humble.*

1181. — **On ne se confesse pas sur un trône.** — Constance, la femme de l'empereur Henri VI, fit un jour venir à Palerme l'abbé Joachim († 1202) pour se confesser à lui. Mais elle voulut le faire assise sur son trône, tandis que le prêtre serait à ses pieds sur un petit escabeau. «Si vous voulez, dit alors le moine, tenir la place de Madeleine, il faut que moi, je tiennne celle du Christ; descendez donc du trône ou je serais forcé de me retirer.» — Le pénitent n'est en confession qu'un pauvre pécheur: il n'y a là ni titres ni privilèges.

1182. — **Que le pénitent vienne chez le confesseur!** — Le savant prince-évêque de Brixen, Galura, avait pour confesseur un capucin. Comme il était âgé de 90 ans, et un jour peu disposé à sortir, il envoya son carrosse au capucin avec prière de venir le confesser: «Son Altesse est-elle obligée de garder le lit? dit le capucin. Sinon, que le pénitent vienne chez le confesseur». Et l'évêque se rendit en carrosse au couvent et s'excusa. — Le confessionnal n'est que le tribunal de Dieu où tous sont égaux.

1183. — **Saint Louis IX au confessionnal.** — Le confesseur de ce saint roi lui ayant une fois dit: Votre Majesté, au tribunal de la pénitence, celui-ci lui répondit: «Ici, je ne suis pas plus roi que vous n'êtes sujet; vous êtes le père et moi l'enfant.»

IV. *Il faut aussi confesser les péchés contre les devoirs d'état.*

1184. — **Les péchés de Charles et les péchés de l'empereur.** — Charles-Quint raconta que son confesseur lui avait dit une fois: «J'ai entendu les fautes de Charles, dites-moi maintenant celles de l'empereur». Le prêtre voulait lui rappeler par là qu'il y a des devoirs d'état dont la violation doit être confessée. — Chacun en s'examinant la conscience doit donc se demander: Qui suis-je? Ecolier? Inférieur? Supérieur? Père ou mère de famille? etc.

V. *Il faut avouer ses fautes, sans révéler celles d'autrui.*

1185. — **La pénitence d'une femme indiscreète.** — Une femme en se confessant n'avait fait qu'accuser son mari, et le confesseur l'interrompit en lui disant : « Avez-vous une procuration de votre mari ? » Elle fit semblant de ne pas comprendre et continua à se plaindre de son époux. Quand elle eut achevé, le prêtre lui dit : « Pour votre salutaire pénitence vous direz trois Pater, et vous ajouterez trois chapelets pour les péchés de votre mari ».

VI. *Quand on ne peut se confesser, il faut au moins faire un acte de contrition.*

1186. — **Marie-Antoinette.** — Après sa condamnation à mort, cette reine infortunée demanda un prêtre à ses geôliers, mais ils le lui refusèrent. Heureusement elle put convenir avec un affidé qu'en allant au supplice elle verrait dans telle rue, à tel numéro et à tel étage un prêtre insermenté. En effet, quand liée sur la charrette, elle traversa la rue indiquée, elle vit le prêtre lui faire le signe indiquant qu'il lui donnait l'absolution ; à partir de ce moment son visage s'illumina d'une parfaite sérénité. — Il arrive ainsi souvent que des malades reçoivent l'absolution sans avoir pu formellement se confesser.

VII. *La confession générale est d'une grande utilité.*

1187. — **Les serpents de l'île de Madère.** — Quand les Portugais découvrirent cette île, elle était infestée d'une foule de serpents qui empêchaient tout débarquement. Les marins commençaient à se désespérer, quand l'un d'eux eut l'idée de mettre le feu à la brousse où se tenaient ces reptiles, et aussitôt que le vent fut favorable on mit le projet à exécution. En peu de temps l'île ressembla à un champ moissonné sur lequel traînaient les cadavres des serpents : on pouvait maintenant la cultiver et elle fut bientôt couverte d'une merveilleuse végétation. — C'est une image de la confession générale : des confessions partielles ne purifient jamais la conscience aussi à fond qu'une confession qui comprend une grande époque de la vie, et qui est souvent le commencement d'une vie toute nouvelle.

1188. — **La confession générale de saint Ignace.** — Quand saint Ignace fut guéri, il se retira après sa conversion au monastère de Montserrat, où il passa trois jour-

nées à s'examiner sérieusement pour se préparer à une confession générale de toute sa vie. A partir de ce moment toutes ses actions n'eurent plus qu'un but, procurer la gloire de Dieu, son propre salut et le salut du monde. — Dans beaucoup de maisons religieuses il se donne annuellement des retraites, qui se terminent fructueusement par des confessions générales.

La satisfaction.

I. *Il ne faut pas se contenter de la **minime** pénitence que nous impose le prêtre en confession.*

1189. — **La pénitence de saint Louis de Gonzague.** —

Ce grand saint avait dans sa prime enfance répété des blasphèmes qu'il avait entendus dans le camp où son père l'avait amené. Quand il apprit par les reproches de son précepteur la culpabilité de ces paroles, il en éprouva une si vive douleur, qu'il s'évanouit quand il se confessa pour la première fois à Florence. En outre, il ne se contenta pas de la pénitence sacramentelle ; il pleura cette faute sa vie durant, se mortifia sévèrement en couchant sur la dure, en se donnant la discipline, en jeûnant les vendredis au pain et à l'eau. C'est aussi en esprit de pénitence qu'il soigna les pestiférés, et qu'il supporta la maladie dont il mourut en les soignant (1591). — Il n'est pas nécessaire de faire une pénitence aussi sévère, mais il est salutaire de pratiquer volontairement quelques œuvres satisfaites.

1190. — **Les pénitences de saint Pierre d'Alcantara.** —

Dans sa jeunesse ce saint avait commis des fautes dont il fit plus tard une dure pénitence. Il portait sur la peau un rude cilice, marchait nu-pieds et ne faisait qu'un repas tous les trois jours. Sa cellule n'avait que cinq pieds de long, si bien qu'il ne pouvait pas se coucher, mais était forcé de rester debout ou à genoux. Il dormait appuyé contre la muraille, un peu plus d'une heure, et passait le reste de la nuit en prières. Il vécut ainsi pendant 40 ans ; mais sévère envers lui-même, il était pour le prochain d'une extrême bonté. Après sa mort il apparut à sainte Thérèse en disant : « O bienheureuse mortification ! qui m'a valu au ciel une si belle récompense ! » — Dieu a suscité ces pénitents non pas pour que nous les imitions à la lettre, mais pour nous faire rentrer en nous-mêmes.

II. *Il faut chercher à expier dès cette vie la peine du péché.*

1191. — **Un roi, frère lai pendant 8 ans.** — Par une journée orageuse de l'automne 1084, un voyageur harassé se présenta à la porte du monastère bénédictin d'Ossiac en Carinthie, et demanda par signe à être reçu dans la communauté. Le P. Abbé le crut muet et l'admit pour l'employer aux travaux les plus grossiers. Après 8 ans de cette vie humble, il tomba mortellement malade, rompit son silence et révéla aux moines qu'il était Boleslas II, roi de Pologne. «J'ai, dit-il, commis pendant mon règne d'innombrables cruautés : entre autres, j'ai tué de ma propre main, à l'autel, Stanislas, l'évêque de Cracovie (1079), parce qu'il m'avait reproché mes scandales. Grégoire VII m'excommunia; je me rendis auprès de lui, et à mon retour j'arrivai chez vous il y a 8 ans.» Il leur montra ensuite son anneau servant de sceau royal, et rendit le dernier soupir. — Heureux celui qui répare ses fautes ici-bas et s'épargne par là les peines de l'autre vie.

1192. — **Un père meurtrier de son enfant.** — M. de Brécourt, gentilhomme très connu de la société parisienne, revenait de la chasse, et déchargea imprudemment son fusil dans un fourré de son parc, où se trouvait malheureusement son unique fillette. La pauvre enfant jeta un cri, et tomba baignée dans son sang. Le père resta inconsolable, et pour expier son imprudence, entra à la Grande-Chartreuse sous le nom de Fr. Anselme, obtint d'y remplir au couvent les offices les plus humiliants et mourut en 1893. — Saint Augustin déjà s'écriait : «Seigneur ! taillez, brûlez ici-bas, mais épargnez-moi dans l'éternité.»

1193. — **Un enfant mal emmailloté.** — Une femme de Presbourg, adonnée à la boisson, emmaillota son enfant âgé de quinze jours d'une façon si absurde, que le lendemain matin elle le trouva étouffé. Dans son désespoir elle essaya de se suicider, mais les gens de la maison parvinrent à l'en empêcher. Elle retrouva le calme dans une bonne confession, mais elle ne se contenta pas de la pénitence sacramentelle; elle jeûna rigoureusement deux fois par semaine, et malgré cela mourut octogénaire. — Par les pénitences volontaires non seulement nous faisons notre purgatoire ici-bas, mais nous acquérons encore des mérites pour le ciel.

1194. — **Le baron de Géramb.** — Ce gentilhomme, descendant d'une vieille famille de Hongrie, était chambellan de l'empereur d'Autriche et commanda un corps d'armée contre Napoléon en 1805 et 1806. Au retour d'un voyage en Angleterre, il fut pris dans un port du Schleswig et interné à Vincennes. Libéré en 1813, il entra dans l'ordre des Trappistes. « Pendant ma captivité, écrit-il, j'ai vu que le monde délaisse ses amis malheureux et que tous les honneurs terrestres ne sont que fumée. Je suis devenu Trappiste pour expier la légèreté de ma vie mondaine. » Il mourut à Rome, comme général des Trappistes, en 1848, après avoir fait pénitence par le jeûne, le silence et le travail des mains.

1195. — **12.000 soldats livrés à la mort par avarice.** — Maurice, empereur de Constantinople, avait perdu une bataille contre le roi de Scythie, G. Gargan, qui lui fit 12.000 prisonniers. Ne voulant pas nourrir une troupe si nombreuse, le vainqueur proposa de les échanger contre une rançon assez modeste. Maurice refusa et persista dans son refus, quoique son adversaire eût rabattu ses prétentions. Celui-ci fit alors massacrer les prisonniers pour en être débarrassé, et Maurice, ne trouvant plus de repos, demanda à Dieu de le punir dès cette vie. Il fut exaucé, car bientôt il fut détrôné par Phocas, qui le condamna à mort avec toute sa famille et qui, pour rendre le supplice plus cruel, fit tuer les enfants sous les yeux de leur père. Maurice mourut en faisant la prière suivante : « Seigneur, vous m'avez puni par où j'avais péché : j'accepte volontiers le châtement ici-bas, pourvu que vous me soyez miséricordieux au jugement. »

III. *La satisfaction requiert aussi la réparation des injustices.*

1196. — **Une rétractation en faveur d'une pauvre veuve.** — Une pauvre couturière gagnait à grand'peine, mais honorablement sa vie, pour elle et son enfant de 5 ans. Tout à coup la clientèle se retira, les petites épargnes furent bientôt dépensées, et il fallut mendier : mais les portes se fermaient devant elle, et un jour une personne à laquelle elle demandait l'aumône lui dit : « Vous devriez bien savoir pourquoi on se gare devant vous, et de quelle maladie contagieuse vous êtes affectée. » Sa misère devenait de plus en plus noire, quand arriva l'année du Jubilé de 1847. Au sortir d'un sermon de la mission, le maire de l'endroit

fit dire à la pauvre femme : « Allez donc voir la nouvelle affiche à la mairie. » Elle s'y rendit et y lut une rétractation formelle, dûment signée par une concurrente, puis quand elle rentra, elle trouva un pli avec 50 florins de dommages-intérêts. La pauvre femme alla chez son ennemie pour les lui rendre, mais celle-ci avait disparu sans laisser de traces. — Ce trait démontre quelle salutaire influence la confession exerce pour la réparation des injustices.

IV. Notre satisfaction n'a de valeur que par les mérites de Jésus-Christ.

1197. — **Le crucifix dans les mains des mourants.** — Une jeune fille qui, à la suite des bals de la saison, était devenue poitrinaire se mourait. Le médecin ne lui laissa guère d'espoir et lui conseilla d'appeler un prêtre. Quand elle fut administrée, elle montra ses mains aux assistants en s'écriant : « Mon Dieu ! que mes mains sont vides pour l'éternité ». Mais le prêtre y déposa un crucifix en disant : Mon enfant, vos mains ne sont plus vides ; les mérites du Sauveur suppléent à ce qui vous manque ». Ces paroles encouragèrent la pauvre malade, et elle mourut pleine de résignation et de confiance. — C'est donc un symbole bien touchant de mettre un crucifix entre les mains des malades.

V. L'accomplissement exact de la pénitence est salutaire même aux méchants.

1198. — **Un pari contre la confession.** — Trois jeunes officiers libres-penseurs se trouvaient au restaurant et en vinrent à parler de la confession. « Il y a quatre ans, dit l'un d'eux, que je n'ai plus fait mes Pâques. — C'est sans doute que tu as peur des curés. — Ah ! ça, non : je parie que j'irai me confesser demain matin. — Top ! dix bouteilles de Champagne. » Le lendemain matin les compères vinrent à l'église de l'Assomption surveiller le fanfaron ; il était là et entra au confessionnal. Le prêtre fut atterré quand il entendit cet homme lui dire pourquoi il était venu commettre ce sacrilège. « Ne craignez-vous donc pas la justice de Dieu, lui dit-il. — Dieu ? je ne m'en soucie pas ! — Mais ne songez-vous donc pas à la mort ? — Je ne m'en soucie pas. — C'est bien, dit le prêtre, mais vous ne gagneriez pas le pari, si je ne vous donnais pas de pénitence. Vous direz tous les jours pendant un mois, le matin et le soir : il y a un Dieu juste, et je m'en

moque; je mourrai, et je m'en moque; il y a un enfer, et je m'en moque». Aussitôt après, ce singulier pénitent raconta l'affaire à ses compères, qui prétendirent que le pari ne serait gagné qu'après toutes ces formalités. Mais ce malheureux avait à peine continué cette farce pendant huit jours que sa conscience commença à s'éveiller et à se pénétrer de la vérité des fins dernières : au bout d'une semaine, il revint se confesser, mais sérieusement. — D'après ce trait, on peut juger de la valeur de la pénitence sacramentelle, si elle est faite dans les dispositions voulues.

VI. *La patience dans les souffrances expie une grande partie des peines dues au péché.*

1199. — **Saint François de Sales et la maladie.** — Une Visitandine gravement malade se plaignait de ce que ses douleurs l'empêchaient de méditer et de prier. «Il est plus méritoire, lui dit saint François de Sales, d'être en croix avec Jésus que de regarder la croix». — La souffrance vaut mieux que la prière, car elle a un plus grand pouvoir d'expiation.

VII. *Dieu remet totalement la peine temporelle du péché aux pécheurs qui ont une contrition extraordinaire.*

1200. — **Xerxès et les Spartiates.** — Les ambassadeurs de Xerxès, qui étaient venus à Lacédémone pour demander sa soumission, furent saisis et jetés dans un puits pour réaliser la formule des anciens, qui demandaient «la terre et l'eau», comme symbole de la soumission. Mais bientôt les Spartiates reconnurent la gravité de cette violation du droit des gens, et ils délibérèrent sur la manière dont ils apaiseraient le grand roi. Deux citoyens courageux s'offrirent à aller auprès de lui pour le prier de se venger sur eux de l'offense faite à ses ambassadeurs. Ils partirent, convaincus qu'ils périraient dans les plus atroces tortures, mais Xerxès fut touché de leur magnanimité et leur rendit la liberté. — Si un potentat humain est capable d'une telle générosité, à plus forte raison le Roi du ciel infiniment miséricordieux pourra-t-il remettre toutes ses peines à un pécheur donnant des signes de contrition extraordinaires.

1201. — **Mon fils, contente-toi d'un Pater!** — Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, vit un jour à ses pieds un grand pécheur demandant qu'il lui imposât une péni-

tence sévère. « Comme tes péchés sont très graves, dit le prélat, je t'impose une pénitence de 7 ans. — Ce n'est pas assez; je l'accomplirai jusqu'à ma mort. — Par égard pour ta bonne volonté, je la réduis à 3 ans, pendant lesquels tu jeûneras au pain et à l'eau. — Oh non! dit le pécheur en se frappant la poitrine, cette pénitence n'est pas en rapport avec mes crimes. A vrai dire je mérite la mort. » Pierre fut si vivement touché de ces sentiments de contrition qu'il congédia cet homme en lui disant: « Mon fils, contente-toi d'un Pater; je suis sûr que le bon Dieu sera satisfait. » — S. Thomas d'Aquin enseigne que souvent la grâce s'empare tellement de l'âme d'un pécheur, que Dieu lui remet totalement la peine due à ses péchés.

L'Indulgence.

I. *L'indulgence est la rémission de la peine temporelle du péché.*

1202. — **La grâce et l'indulgence.** — Un souverain peut gracier un criminel condamné à mort, en commuant sa peine en travaux forcés; cette grâce a beaucoup d'analogie avec l'absolution, qui remet au pécheur la peine éternelle sans remettre complètement la peine temporelle. Si après cela, ce condamné se conduit au bagne d'une façon exemplaire, il peut arriver que le chef de l'État, à l'occasion d'une grande solennité, d'un anniversaire, de la naissance d'un prince héritier par exemple, remette à ce criminel une partie de sa peine ou même la totalité: cette seconde espèce de grâce a de l'analogie avec l'indulgence, qui remet en tout ou en partie la peine temporelle à un pécheur déjà gracié de la peine de mort dans l'absolution.

II. *L'indulgence n'est en aucune façon une rémission du péché lui-même.*

1203. — **Le pasteur et 100 jours d'indulgence.** — Un prêtre instruisait un protestant qui voulait se convertir, et quand ils en vinrent au chapitre des indulgences, il demanda à son catéchumène ce qu'il avait entendu sur ce point et ce qu'il se représentait sous 100 jours d'indulgence. « Notre pasteur nous a dit que par l'indulgence les catholiques remettent les péchés, et que par 100 jours d'indulgence on entend la permission de commettre des péchés pendant autant de temps. — Ce n'est pas cela, ré-

pondit le prêtre ; tout d'abord l'indulgence ne peut être gagnée que par un pécheur remis en état de grâce par la pénitence : l'indulgence n'est que la rémission de la peine temporelle qui subsiste encore après l'absolution. 100 jours d'indulgence signifient donc la rémission d'autant de peines temporelles qu'on en aurait expié pendant 100 jours de pénitence canonique.» — On voit par là comment la doctrine de l'Eglise est souvent travestie par ses ennemis.

1204. — **Une prime de 100 francs.** — Un médecin catholique qui voyageait en Suisse entendit un jour à table d'hôte qu'on critiquait vivement les indulgences, en émettant sur elles les opinions les plus singulières. Après avoir écouté pendant quelque temps, il tira de sa poche un billet de 100 fr., le mit sur la table et dit : « Messieurs, j'offre cette prime à quiconque me démontrera que l'Eglise enseigne sur ce point la doctrine que vous lui attribuez. » Personne ne fit mine de vouloir gagner la prime : aucun ne savait rien des questions qu'il tranchait. Luther en avait fait autant. « Aussi vrai, dit-il un jour, que le Christ m'a sauvé, j'ignorais ce qu'étaient les indulgences. » L'Ecriture dit à bon droit que quelques-uns blasphèment ce qu'ils ignorent.

L'Extrême-Onction.

I. *Aussitôt qu'un fidèle est gravement malade, il doit recevoir l'Extrême-Onction.*

1205. — **L'archiduc Charles et l'Extrême-Onction.** — Ce sacrement a été institué par N.-S. pour nous accorder à côté du salut de l'âme la santé du corps : retarder ce sacrement jusqu'à l'extrémité, c'est se rendre indigne de la santé. Sur ce point nous avons un exemple de zèle dans l'archiduc Charles, qui se mesura avec Napoléon à Aspern et à Esslingen. (21 et 22 mai 1809.) Il manifestait souvent, notamment à son confesseur, l'intention formelle d'être administré, dès qu'il tomberait sérieusement malade. « Je veux, disait-il, qu'au premier moment on batte la générale, pour me mettre en ligne et pour que le Dieu des armées m'accorde la victoire finale. » Il n'eût longtemps pas besoin d'un pareil avertissement, car il fit sa première maladie en 1847, et lui-même demanda les derniers sacrements dès qu'il fut forcé de s'aliter.

1206. — **La mort édifiante de Marie-Thérèse.** — Cette impératrice avait obtenu de son médecin sous parole

d'honneur qu'il lui dirait sincèrement la vérité dès que sa vie serait en danger : elle tenait à recevoir les derniers sacrements en pleine connaissance. Le médecin tint parole, et cinq jours avant la mort de l'impératrice, il lui signifia l'imminence du danger, ce dont elle lui exprima sa profonde reconnaissance. Le lendemain elle se confessa, et le surlendemain elle reçut la communion et l'extrême-onction en présence de toute sa famille. Puis elle mit encore ordre à quelques affaires importantes, et lorsqu'une de ses dames la pria de s'accorder un peu de repos, elle répondit qu'elle voulait attendre la mort bien éveillée pour ne pas être surprise. Elle demanda ensuite pardon aux personnes de sa maison de la peine qu'elle aurait pu leur avoir causée, et refusa une médecine destinée à lui prolonger la vie de quelques instants. Elle prit enfin en main un cierge béni, et à son fils Joseph qui lui demandait si elle était bien couchée elle répondit : « Oh ! assez bien pour mourir. » Le 29 novembre 1780 elle mourut en prononçant ces paroles : « Seigneur, recevez mon âme ! » — Ne retardons pas la réception des derniers sacrements, ils procurent une grâce beaucoup plus abondante quand on les reçoit en pleine conscience et quand on peut encore édifier par des actes de piété.

1207. — **L'assurance contre la grêle.** — Un brave paysan qu'un ami avait pressé de s'assurer contre la grêle, tomba gravement malade. Il demanda au médecin de lui dire clairement son avis sur son état, et comme celui-ci manifestait quelque appréhension, il se fit immédiatement administrer. Quand le même ami lui demanda pourquoi il était si pressé, il répondit : « J'ai fait pour mon âme ce que j'ai fait pour ma moisson. S'il grêle, tant mieux, je serai indemnisé ; s'il ne grêle pas, cela vaut mieux encore. Il en est de même pour mon âme ; j'ai pris une assurance pour le cas de mort. » — Soyons au moins aussi pressés, en cas de maladie sérieuse, pour chercher le prêtre que pour appeler le médecin.

1208. — **Le jeune homme mourant et son ange gardien.** — Un jeune homme un peu léger priait souvent Dieu de l'avertir en cas de mort prochaine. Un jour son ange gardien lui apparut en songe pour lui dire que sa prière était exaucée. En effet, quelques semaines après, le jeune homme fut atteint d'une maladie grave et très douloureuse ; mais quoique le médecin lui conseillât de se faire administrer, il ne manifesta aucune inquiétude et refusa le prêtre. Son

ange gardien lui apparut de nouveau et lui annonça qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre. « Mais vous m'avez trompé, s'écria le jeune homme, vous m'avez promis de m'avertir de ma fin prochaine. — Non, répliqua l'ange, vous avez été averti, et même deux fois, d'abord par les douleurs de votre maladie, et ensuite par les exhortations du médecin et de votre confesseur. Dieu ne vous devait plus d'autre avis. » — Ce trait renferme une profonde vérité : quiconque est gravement malade et refuse les sacrements, se rend indigne de la grâce.

1209. — **25 ans de purgatoire.** — Saint Jean de Dieu raconte qu'il avait supplié un malade, mais en vain, de se faire administrer : le malheureux avait le préjugé que les derniers sacrements hâtent la mort. Le jour de son enterrement il apparut au saint et lui annonça que Dieu l'avait condamné pour cette négligence à 25 ans de purgatoire. — C'est le démon, père du mensonge, qui inspire aux hommes tous leurs préjugés contre l'extrême-onction.

1210. — **Le franc-maçon converti.** — Comme les francs-maçons s'engagent à mourir sans sacrements, le Fr. Césaire Farrini, professeur à Florence, propriétaire d'un grand journal, haut dignitaire de la Loge, avait consigné dans son testament sa volonté d'être enterré civilement. Deux ans après il fut mortellement blessé dans un duel, et il appela un passant pour le prier de lui chercher un prêtre. Un compagnon de la Loge lui en fit de graves reproches, mais il lui répondit : « Mon ami, en présence de la mort, les choses prennent un autre aspect. » Quand il fut mis en bière, un des chefs de la Loge vint en signe de mépris et d'excommunication donner un soufflet à son cadavre. — Les francs-maçons étant excommuniés, obtiennent rarement à la mort une grâce extraordinaire pour leur conversion.

II. *L'extrême-onction peut procurer la santé.*

1211. — **C'est un sorcier!** — Une jeune fille catholique se trouvait dans un hospice protestant. « Elle a 41 degrés de fièvre, dit le médecin ; gare à la moindre complication ! » La jeune fille, ayant entendu ces paroles, demanda à la diaconesse de lui faire chercher le prêtre, et celle-ci en référa le médecin qui dit d'un ton bourru : « Ces catholiques-là ! ils vont encore m'exciter ma malade ! ! » Néanmoins le prêtre fut cherché, et il administra la jeune fille, qui reçut les sacrements avec une grande piété, et en éprouva une grande consolation. Le médecin repassa

peu après, vérifia la température avec son thermomètre, et constata à sa grande stupéfaction qu'il ne marquait que 39 degrés. « Mais ce prêtre est un sorcier, s'écria-t-il. — Non, répliqua la jeune fille, notre sacrement a été institué pour cela. » Le médecin s'éloigna sans mot dire, et quand il rencontra de nouveau le prêtre, il lui dit : « Monsieur l'Abbé, je ne ferai plus d'objection à votre arrivée. » — Les prêtres ne sont pas étonnés de ce phénomène ; souvent après l'administration, ils constatent une amélioration sensible dans l'état du malade.

III. On est tenu de rendre le malade sérieusement attentif à ses derniers devoirs.

1212. — **S. Clément Hofbauer au lit de mort d'un impénitent.**

— Plusieurs prêtres avaient en vain essayé de ramener à Dieu un malade qui n'avait plus fait ses Pâques depuis 22 ans, et l'on appela enfin l'apôtre de Vienne, saint Clément Hofbauer. En se rendant chez le malade il récita son chapelet, et en pénétrant dans sa chambre, il lui dit : « Mon ami, quand on veut faire un voyage on se munit d'argent ; vous allez faire le grand voyage, munissez-vous des sacrements. — Laissez-moi la paix, répliqua l'autre tout en colère. » S. Clément se retira dans un coin, continua son chapelet, et comme il ne faisait pas mine de s'en aller, l'autre lui intima l'ordre de partir : « Non ! je ne partirai pas ; comme prêtre j'ai déjà souvent vu mourir des personnes pieuses, aujourd'hui je veux voir comment meurt un damné. » Le malade fut ébranlé, et demanda pardon au saint prêtre. « C'est déjà fait, reprit celui-ci », puis il entendit la confession du pauvre pécheur qui mourut dans des sentiments édifiants.

1213. — **La montre avertisseuse.** — Un prêtre appelé au lit de mort d'un débauché essaya les refus les plus opiniâtres. « Bah ! disait le malade, est-ce qu'il y a une éternité ? » Le prêtre, très calme, tira sa montre, mit son doigt sur 6 heures et lui dit : « Ce soir, à ce moment, vous le saurez ! » Cette brève réplique fit plus qu'une longue exhortation ; le malade se confessa et rendit en effet le dernier soupir vers l'heure indiquée.

1214. — **L'officier et le crucifix de son ordonnance.** —

Un officier libre-penseur avait une ordonnance élevée très chrétiennement et fidèle à l'habitude de dire sa prière devant le crucifix de sa chambrette. L'officier ayant remarqué cette image, en exigea l'éloignement. Mais quelques semaines après, il tomba mortellement malade, et quand le

médecin déclara qu'il n'avait plus que peu d'heures à vivre, le brave troupier résolut de sauver l'âme de son maître. « Monsieur, dit-il en s'approchant du lit, il vient d'arriver quelqu'un qui se dit votre meilleur ami et qui voudrait se réconcilier avec vous; puis-je le laisser entrer? — Oui, répondit l'officier très intrigué. » Aussitôt le domestique courut chercher son crucifix, le mit sous les yeux du malade en disant : « Monsieur, voici votre meilleur ami; il vous a comblé de bienfaits et vous l'avez méconnu. Mais il est généreux et veut se réconcilier avec vous avant votre mort : ne le repoussez pas. » Et la grâce opéra un miracle : le mourant saisit le crucifix en pleurant, et supplia le fidèle serviteur de courir chercher un prêtre. Il mourut ensuite d'une mort calme et douce. — Quel service nous rendons en exhortant nos amis à mettre leur conscience en règle : se taire dans ces cas, c'est commettre une lâcheté et trahir la vraie amitié.

1215. — **Le fou qui exhorte le roi à se convertir.** — Un roi avait à sa cour un fou auquel il disait : « Quand tu verras un plus fou que toi, tu me le montreras. » Or, ce roi tomba gravement malade, mais remettait d'un jour à l'autre la réception des derniers sacrements. « Sire, lui dit le fou, Votre Majesté a un grand voyage à faire? — Hélas! oui. — Et quand reviendrez-vous? — On n'en revient pas; malheureusement! — Mais alors avez-vous fait tous les préparatifs pour un aussi long séjour dans l'au-delà? — Pas encore! — Bien, mais alors j'ai un devoir à remplir vis-à-vis de Votre Majesté, elle m'a prié de lui montrer un plus fou que moi, si je le rencontre. Sire, regardez-vous, vous-même. » L'amère plaisanterie fit son effet. — C'est aux parents d'abord à remplir ce devoir de charité.

1216. — **L'aveugle au bord du précipice.** — C'est une cruelle folie de ne pas oser, par fausse tendresse, avertir un malade de sa fin prochaine. Un aveugle marchait droit vers un précipice. « Nous allons lui crier de s'arrêter, dirent quelques personnes qui le voyaient, sinon il tombera dans l'abîme. — Gardez-vous-en bien, dirent d'autres, sans cela vous l'effraieriez. » N'était-ce pas de la cruauté et de la folie? Ne valait-il pas mieux effrayer un peu cet aveugle que de le laisser se perdre? Ainsi en est-il du mourant. Trop souvent la fausse affection des parents les empêche de l'avertir de son état : au fond cette tendresse est de la cruauté.

1217. — **Les paroles prophétiques de Mgr Grant.** —

Mgr Grant, évêque irlandais († 1870), en tournée pastorale, passa la nuit au presbytère de Southwark. Une bonne femme vint d'un hameau très éloigné chercher un prêtre pour administrer sa voisine. Le prélat loua beaucoup cette femme, succombant presque de fatigue, et lui dit : « Dieu vous récompensera de cet acte de charité, quand ce sera votre tour. » En effet, quelques années après, un prêtre raconta à cet évêque, qu'il avait passé récemment devant une maison où il entendait comme des formules de prière. « J'entrai, dit-il, et trouvai plusieurs personnes agenouillées autour du lit d'une mourante et récitant les litanies des Saints. La malade avait demandé un prêtre, mais, vu la distance, celui-ci serait, de toute façon, arrivé trop tard. Dans cette angoisse les braves gens avaient eu recours à la prière, et leur demande venait d'être exaucée. Je pus donner à la malade l'absolution et les saintes huiles. J'avais avec moi mon autel portatif, et je pus aussi lui donner la communion. Elle mourut bientôt, après m'avoir raconté la prédiction de l'évêque qui venait de se réaliser. » — Dieu rend la pareille : cette femme avait au prix de grandes fatigues appelé un prêtre pour un mourant ; elle mérita d'obtenir d'une façon tout à fait inespérée les secours de la religion.

L'Ordre.

I. *La prêtrise est un office pénible.*

1218. — **La fainéantise du prêtre.** — Un ecclésiastique passait près d'un chantier, et l'un des ouvriers cria : « C'est moi qui voudrais être curé, pour me promener toute la journée, et empocher de l'argent ! » Le curé s'arrêta et lui dit en souriant : « Mon ami, je ne suis pas riche, mais je vous paierai votre semaine complète, si vous voulez bien m'accompagner partout où je vais. » Les compagnons de l'ouvrier le pressèrent d'accepter, et il se rendit au presbytère. « Où allons-nous maintenant, dit-il, quand le curé se disposa à sortir. — Nous irons d'abord chez une personne qui a la petite-vérole, puis nous verrons un enfant atteint de scarlatine. » A ces mots l'ouvrier hésita : « Eh bien ! dit le curé, vous ne venez pas ? — Hum ! répondit l'ouvrier, je n'ai pas envie de gagner ces maladies ; j'ai renoncé à l'idée de vous accompagner. » Et alors, il retourna au chantier en disant à ses camarades : « Jamais,

je ne me moquerai plus d'un curé et de sa fainéantise.» — Le prêtre est obligé d'accomplir bien des travaux pénibles, sans rétribution terrestre : la visite des malades, des mourants, les longues heures du confessionnal dans des églises froides, les messes tardives à dire à jeûn, etc.

II. *Le prêtre est la victime de beaucoup de calomnies.*

1219. — **Les mauvais prêtres et la statistique.** — La presse anticléricale aime beaucoup à noter les scandales des ecclésiastiques pour déconsidérer le sacerdoce, et cependant la statistique de différents Etats démontre que le nombre de coupables est relativement le moins grand dans l'état ecclésiastique. Au congrès anthropologique de Genève, le Prof. Condi a indiqué que sur 100.000 individus de tout pays on trouve parmi les criminels, 87 sages-femmes, 45 écrivains et savants, 40 artistes, 38 pharmaciens, 28 avocats et notaires, 18 médecins, 16 instituteurs et professeurs, 7 ecclésiastiques. Une autre statistique publiée par le docteur Bertrin de l'Université de Paris, de 1900 à 1905, donne comme criminels sur 100.000 individus appartenant à la corporation, 48 juristes, 28 artistes, 16 médecins, 6 instituteurs laïques, et pas tout à fait 3 ecclésiastiques. Encore faudrait-il remarquer que souvent le prêtre est condamné parce qu'il a rempli son devoir, de sorte qu'il est plus martyr que criminel. Quand donc la presse anticléricale publie des articles sensationnels sous le titre : « Encore un » ! on a presque envie de rire d'une telle mauvaise foi.

III. *Le prêtre est voué au célibat.*

1220. — **Pourquoi ne vous mariez-vous pas ?** — Le célèbre P. Joseph, le fondateur de l'orphelinat de Douvaine et de l'Œuvre des Tombes, se trouvait un jour dans un wagon avec un monsieur qui lui demanda : « Pourquoi ne vous mariez-vous pas ? — Mais pourquoi tenez-vous à ce que je me marie ? — Mais pour avoir des enfants. — J'en ai près d'une centaine. — Une centaine ??? » Là-dessus le P. Joseph lui donna sa carte de directeur d'orphelinat. « Vos cent enfants sont donc des orphelins, reprit son interlocuteur ? et de quoi les nourrissez-vous ? — Avec l'aumône de ceux qui ont du cœur. Si j'étais marié, je serais obligé de m'occuper de l'entretien des miens, et ces pauvres enfants qui n'ont ni parents, ni foyers, seraient abandonnés et perdus. — C'est vrai tout de même, répliqua l'autre,

vous faites-là une œuvre bien généreuse.» Puis il tira sa bourse et donna au P. Joseph une obole pour ses œuvres.

1221. — **La dynastie polonaise en danger de disparaître.** — Le pape ne dispense un prêtre du célibat que dans des circonstances extraordinaires. En Pologne, par exemple, en 1648, la dynastie polonaise menaça de s'éteindre à la suite de la mort du roi Wladislaw, de la maison de Wasa; il ne restait plus qu'un seul rejeton, le frère du défunt, le cardinal Jean Casimir, auquel la Diète polonaise offrit la couronne. Le pape lui donna dispense, et il épousa la princesse Louise-Marie de Gonzague; mais comme après 20 ans d'union, ils n'eurent pas d'enfants, il abdiqua, entra en religion et mourut comme abbé de Saint-Germain en 1672.

Le Mariage.

I. *Le célibat est un état plus parfait que le mariage.*

1222. — **Saint Hilaire et sa fille.** — Avant d'être évêque, saint Hilaire était marié et avait une fille qu'il confia à une famille chrétienne quand il fut envoyé en exil, en Asie. Pendant ce temps elle fut demandée en mariage et consulta son père qui lui répondit : «Je reviendrai bientôt et t'apportera l'image d'un autre fiancé, un fils de roi, qui demande ta main et qui viendra lui-même faire ses propositions. Tu compareras et te décideras ensuite.» Lorsque saint Hilaire revint, il lui montra un crucifix et la pria de se consacrer au Christ par le vœu de virginité : elle suivit ce conseil et mourut bientôt après d'une sainte mort. Pendant son agonie, saint Hilaire lui disait : «Ton fiancé est proche; il vient t'inviter aux noces de l'éternité.»

1223. — **Sainte Agnès.** — Sainte Agnès, d'une riche et noble famille romaine, vivait sous le règne de Dioclétien. Quand elle eut 13 ans, le fils du préfet de Rome, Symphronius, demanda sa main, mais elle la refusa en disant : «J'ai déjà un fiancé, qui est immortel et dont la puissance, la beauté, l'amour sont infinis : je n'ai que faire d'un fiancé qui doit devenir la proie de la mort.» Le fiancé éconduit jura de se venger, la dénonça comme chrétienne et la fit condamner à être décapitée. Ses parents la firent ensevelir sur leurs terres près de la voie Nomentane, et son tombeau devint un lieu de pèlerinage, où sainte Eméritienne fut lapidée et reçut ainsi le baptême du martyre. Huit jours après sa mort (28 janvier 304) elle apparut

à ses parents au milieu d'une splendeur céleste, accompagnée d'un agneau et d'une troupe de vierges. Sur ses images elle porte comme symbole un agneau, et dans la basilique construite sur sa tombe par Constantin, on bénit chaque année deux agneaux, dont la laine sert à faire les pallium des archevêques. — L'Écriture dit que les Vierges devant le trône de Dieu chantent un cantique que d'autres ne peuvent pas chanter, et qu'elles suivent l'Agneau partout où il va. (Apoc. xiv, 1-5.) Cela veut dire qu'elles jouissent au Ciel d'un bonheur spécial.

II. *Les fiancés doivent se préparer au mariage par la prière et la réception des sacrements.*

1224. — **Une postulante pour le couvent.** — Une jeune fille allait tous les jours à l'église et s'y distinguait par sa piété; on fut stupéfait quand un dimanche on entendit publier ses bans. Une dame de ses amis la félicita, mais ne put s'empêcher de lui dire : « Ma chère, j'ai été bien étonnée tout à l'heure; à vous voir aller si souvent à l'église, je pensais que vous entreriez au couvent. — Mais, madame, c'est précisément parce que je voulais me marier que j'ai tant prié pour demander à Dieu sa bénédiction. L'état du mariage comporte tant de devoirs que l'on ne saurait trop implorer la grâce de Dieu. » — C'est pour cela que l'Église aime à bénir le mariage pendant la sainte messe.

1225. — **La longue confession d'une fiancée.** — Deux fiancés se confessaient dans une église de Paris, la veille de leur mariage. Le fiancé eut bientôt fini, mais la fiancée resta au confessionnal pendant près d'une demi-heure. Le fiancé qui était un original rompit le mariage, sous prétexte qu'il ne voulait pas d'une femme aussi coupable que cela. Le fait parut dans les journaux, et la jeune fille reçut une multitude de demandes en mariage, entre autres celle d'un riche négociant, qui fit un raisonnement tout contraire à l'autre : « Une personne qui se confesse si sérieusement, ne peut devenir qu'une femme très consciencieuse. »

III. *Les fiancés doivent sérieusement réfléchir à la gravité de leurs engagements.*

1226. — **La valeur des apparences.** — Les fiancés doivent tout d'abord prendre en considération la valeur morale de leur futur compagnon de vie. Une jeune fille s'était éprise d'un jeune homme porté à la boisson,

et les parents désolés prièrent le curé de détourner leur enfant d'une pareille union. Dès que celui-ci rencontra la jeune fille, il lui dit : « Ma fille, à quoi pensez-vous de prendre comme mari un ivrogne? — Monsieur le Curé, soyez tranquille : je me charge de le corriger. — Mon enfant : un chat ne cesse jamais la chasse aux souris. — Du reste, c'est le plus joli jeune homme de l'endroit ; et il faut bien avoir quelque chose pour l'œil. » Le bon curé vit bien que tout était inutile. Six semaines après le mariage, il la rencontra de nouveau, un œil couvert d'un bandeau. « Etes-vous malade? lui dit-il. — Hélas ! répondit-elle, c'est mon mari qui m'a maltraitée. J'ai maintenant ce que j'ai mérité en méprisant vos conseils, et en disant : il faut bien avoir quelque chose pour l'œil. » — La lune de miel est courte ; la lune rousse peut durer toute la vie.

IV. *Dans le mariage il y a plus d'une épreuve pour le support de laquelle il faut la grâce du sacrement.*

1227. — **L'O long et l'O bref.** — Un prédicateur original disait à ses auditeurs que dans le mariage il y avait deux espèces d'O, un O bref et un O long. « Quand, disait-il, on demande de leurs nouvelles à deux jeunes mariés, ils répondent allègrement, et sans tirer sur l'O : « Oh ! que je suis heureux ! Oh ! que c'est beau ! Oh ! que tout va bien ! » Mais quelques années après, même après quelques semaines, les mêmes questions reçoivent des réponses toutes différentes ; l'O est très long : « Oh ! quelle épreuve ! Oh ! quelle déception ! Oh ! quel malheur ! Comme on tire douloureusement sur cet Oh ! » — Après le mariage les défauts se révèlent, les soucis apparaissent : soucis d'argent, soucis de l'éducation et de l'établissement des enfants, etc. Ce n'est pas sans raison que les anciens Romains appelaient le mariage « conjugium », union sous le même joug, et le proverbe arabe est très vrai, qui dit que le mariage est une forteresse assiégée, où ceux qui sont dehors veulent entrer et d'où ceux qui sont dedans veulent sortir.

V. *Le mariage chrétien est indissoluble.*

1228. — **Clément VII et Henri VIII.** — Quand la Réforme éclata, Henri VIII d'Angleterre fut un de ses plus ardents adversaires : il écrivit même contre elle un livre qui lui valut de la part du pape le titre de « Défenseur de la Foi. » Plus tard il devint un cruel persécuteur du catholicisme, quand le pape Clément VII refusa de dissoudre

son mariage avec Catherine d'Aragon, qu'il répudiait pour épouser Anne de Boleyn. Il se proclama lui-même le chef de l'Eglise anglicane et la réforma à sa guise : 20 évêques, 600 prêtres, 400 nobles payèrent de leur vie leur fidélité au catholicisme. Il eut successivement six femmes, car dès qu'il était dégoûté de l'une d'elles, il la faisait décapiter : aussi une princesse de Danemark qu'il avait demandée en mariage, lui fit-elle répondre qu'elle accepterait sa proposition, si elle avait deux têtes. Ses dernières années se passèrent dans des douleurs atroces, mais plus il souffrait, plus il était cruel, plus il décrétait des condamnations à mort, jusqu'à ce qu'il fût appelé lui-même au tribunal de Dieu. — Même le pape ne peut point dissoudre un mariage valide, parce que cette indissolubilité est de droit divin : la mort seule a ce pouvoir.

VI. *Le mariage est une communauté de vie : les époux se doivent donc mutuellement un support affectueux et les secours nécessaires.*

1229. — **Franklin et un ménage ouvrier.** — C'est surtout à la femme de chercher à rendre la vie commune agréable. De sa fenêtre, B. Franklin voyait un chantier de construction, et parmi les ouvriers il en remarquait surtout un, qui se distinguait par sa bonne humeur. Franklin lui demanda donc un jour le secret de sa gaieté. « C'est bien simple, répondit l'ouvrier : ce secret, c'est ma femme, la meilleure qui soit au monde. Le matin, quand je vais à l'ouvrage, elle m'embrasse et me dit de me ménager, de ne pas me rendre malade ; le soir, quand je rentre, elle se tient déjà sur le seuil de la porte avec les enfants. Dans le logement, tout est d'une exquise propreté, le repas est prêt et bien accommodé. Nulle part je ne me trouve aussi à l'aise que chez moi. Voilà le secret de ma gaieté ». — Quel contraste avec d'autres ménages, où l'ouvrier en partant n'est accompagné d'aucune parole aimable, où, en rentrant, il ne trouve que des figures tristes, un ménage en désordre, un air fétide et un repas détestable. Quoi d'étonnant à ce que cet homme s'irrite, s'en aille manger à l'auberge où peu à peu il s'habitue à boire et à gaspiller son salaire !! La femme seule est responsable d'une pareille situation.

1230. — **Les femmes portant leurs maris sur leurs épaules.** — Dans sa guerre contre les Guelfes, Conrad III assiégeait Weinsberg, défendu par le duc de Wurtem-

berg, son ennemi le plus acharné. Enfin la ville fut obligée de se rendre, et l'empereur irrité ordonna de la mettre à feu et à sac : les femmes seules eurent l'autorisation de sortir, en emportant ce qu'elles avaient de plus précieux. La duchesse de Wurtemberg prit son mari sur ses épaules et sortit de la ville : cet exemple fut bientôt suivi par toutes les autres femmes. Le frère de l'empereur protesta et voulut s'y opposer, mais Conrad III s'amusa de cet acte de courage, et défendit de les inquiéter. Il ne voulait pas manquer à sa parole. — Quel bel exemple ces femmes donnèrent aux époux pour le support mutuel.

VII. *Dans les mariages mixtes, l'éducation religieuse des enfants est presque impossible.*

1231. — **Ni salade ni épinards.** — Sans rien se dire l'un à l'autre, un mari et sa femme avaient semé dans un carré du jardin, l'un de la salade, l'autre des épinards. Celle-ci prit la salade qui levait pour de la mauveuse herbe et l'arracha ; le mari fit de même pour les épinards, si bien qu'à la fin il ne resta plus rien sur le carré. — Il en est de même dans les mariages mixtes : chacun élève les enfants à sa façon, et finalement le cœur de l'enfant est vide de toute conviction religieuse. Sur ce point plus que sur tout autre, l'union fait la force.

Les Sacramentaux.

I. *Les sacramentaux détournent de nous les maux du corps et de l'âme.*

1232. — **Saint-Blaise.** — Avant son épiscopat à Sébaste, en Asie-Mineure, saint Blaise avait été médecin († 310). Une femme lui amena un jour son fils, dans la gorge duquel était restée une arête ; elle le supplia à genoux de guérir cet enfant qui suffoquait. Le saint prit deux cierges bénits, et les tint en forme de croix sur le cou du malade, en faisant une ardente prière, après laquelle l'arête se détacha. C'est en mémoire de ce miracle que le jour de saint Blaise, le 3 février, l'Eglise fait bénir les cous avec des cierges bénits la veille, jour de la Purification. — La bénédiction de l'Eglise peut éloigner de nous les maux du corps.

1233. — **Christophe Colomb et le cyclone.** — Le 13 décembre 1502, lors de son dernier voyage en Amérique, Christophe Colomb fut assailli par une tempête effroyable.

La mer était démontée, et le vaisseau paraissait tantôt descendre dans les abîmes et tantôt s'élever jusqu'aux nues. Christophe Colomb vit tout de suite que si la trombe atteignait sa flotte, celle-ci serait irrémédiablement perdue. Comme ses expéditions avaient principalement pour but l'extension du christianisme, il soupçonna le démon d'avoir suscité la tempête; il fit donc allumer des torches bénites et arborer des pavillons marqués du signe de la croix. Aussitôt la trombe dévia pour se perdre dans l'Océan, et Christophe rendit à Dieu de solennelles actions de grâce. — Le signe de la croix et les objets bénits sont des sacramentaux, qui nous protègent dans le danger.

1234. — **L'amiral Tegethof et la bataille navale de Lissa.** — En 1866, l'Autriche était en guerre contre l'Italie et contre la Prusse. Sur terre, l'archiduc Albert battit Victor Emmanuel à Custozza, le 24 juin 1866, et sur mer, l'amiral Tegethof vainquit la flotte italienne, supérieure en force, près de l'île de Lissa, le 20 juillet. Avant la bataille, le brave amiral avait prié le curé de Lissa de venir donner à ses escadres une solennelle bénédiction, à laquelle il attribua sa victoire. — Sans la bénédiction de Dieu, il n'y a pas de succès véritable.

1235. — **Les cierges allumés pendant l'orage.** — Le commandant d'une garnison de la Galicie avait l'habitude, à l'approche d'un orage, de faire allumer les deux cierges qui se trouvaient de chaque côté du crucifix de son cabinet. Un soir d'été qu'il faisait sa partie de cartes avec des amis, un violent orage éclata; il déposa ses cartes et alluma ses deux cierges. Ses partenaires éclatèrent de rire et l'un d'eux lui dit: «Commandant, je vous regardais comme un homme éclairé! Comment pouvez-vous croire que la foudre fasse halte devant des cierges?» Au même moment la foudre tomba, remplissant le cabinet d'une odeur de soufre: le commandant fut jeté par terre, et quand il reprit connaissance, il trouva trois cadavres autour de lui. — Du reste, disait un jour une personne pieuse à quelqu'un qui se moquait d'elle, si les sacramentaux ne servent de rien, au moins ils ne nuisent pas.

1236. — **Un naufragé avec le chapelet au cou.** — En 1572 un ouragan terrible causa de nombreux naufrages sur les côtes du Portugal. Un vaisseau allant de Setubal dans un port de l'Andalousie fut saisi par la tourmente, et maltraité par les vagues. Le naufrage était imminent, et un jeune Portugais, Pedro Mendy, mit son chapelet

autour du cou, suppliant la Vierge de lui sauver la vie : le vaisseau se perdit corps et biens et, seul, ce jeune homme fut rejeté inanimé sur la plage. Dès qu'il fut revenu à lui, il se rendit au village le plus rapproché pour remercier Dieu au pied de l'autel : tous les habitants furent étonnés de ce sauvetage inespéré et l'évêque du diocèse consigna dans un procès-verbal la déposition du *rescapé*. — Se servir des objets bénits par l'Eglise n'est point un acte superstitieux, au contraire, ils attirent la bénédiction de Dieu que le prêtre a demandée en les bénissant.

1237. — **Sauvé de la guillotine par une médaille.** — Sous la Terreur un pieux gentilhomme avait été comme tant d'autres condamné à mort. Le jour de l'exécution le geôlier ayant lu la liste des victimes, le comte dit en sortant : « Attendez-moi seulement un instant ; j'ai oublié un objet sans lequel je ne voudrais pas mourir. — Qu'est-ce c'est ? — C'est une médaille que je porte depuis mon enfance. — C'est bien, dit le geôlier qui au fond n'était pas mauvais, cherche ta médaille ; mais demain ton tour viendra. » La médaille fut retrouvée dans la paille, mais le lendemain le comte ne se trouvait pas sur la liste. Puis le geôlier tomba malade, fut remplacé, et le comte semblait oublié. En outre, un incendie se déclara peu après, à la faveur duquel le prisonnier parvint à s'évader, persuadé qu'il devait cette protection spéciale de la Providence à sa médaille bénite.

1238. — **La médaille de la Vierge dans une bataille.** — Pendant la guerre du Schleswig-Holstein, en 1864, le capitaine de cavalerie autrichien, comte de Lamberg, assista à la bataille d'Oversee et fut atteint d'une balle, qui traversa ses habits et vint s'aplatir sur une médaille qu'il portait sur la poitrine. — Exemple frappant de la protection que nous procurent les sacramentaux.

II. *Les objets bénits nous obtiennent des grâces actuelles.*

1239. — **La conversion d'Alphonse Ratisbonne.** — Ce fils d'un riche banquier israélite de Strasbourg vint à Rome en compagnie de son ami Théodore de Bussière qui du protestantisme s'était converti au catholicisme. Celui-ci chercha à convertir son ami par des raisonnements, mais en vain : il obtint cependant qu'il acceptât une médaille de la Vierge. Une de ses courses à Rome le conduisit ensuite dans l'église de S. Andrea de la Valle, où tout à

coup il fut entouré d'une lumière éclatante au milieu de laquelle il vit la Vierge empreinte sur sa médaille, qui le regardait affectueusement et lui faisait signe d'approcher. Il se prosterna sur le sol et resta longtemps dans cette extase, puis il se releva résolu à se faire baptiser (1842). Il devint plus tard fondateur de la Congrégation de N. D. de Sion. Sa conversion rappelle beaucoup celle de S. Paul.

III. *Sachons estimer très haut les bénédictions de l'Eglise.*

1240. — **Zèle d'un employé de chemin de fer.** — Dans un village voisin d'une gare, on voyait tous les dimanches un employé courir à l'église, quoique l'office fût presque achevé, et le prêtre, prêt à donner la bénédiction. Au sortir de la messe, un assistant demanda au retardataire pourquoi il venait toujours si tard. Il répondit qu'étant de service, il ne pouvait pas arriver plus tôt, mais qu'il tenait au moins à recevoir la bénédiction du prêtre. « Sans elle, dit-il, je ne voudrais pas commencer la semaine, et l'omission de cet acte de foi ne me porterait pas bonheur. » — Plût à Dieu que tous les catholiques eussent les bénédictions de l'Eglise en si haute estime !

1241. — **Mgr Wittmann et la bénédiction du prêtre.** — Avant de devenir évêque, ce prélat était supérieur du Grand Séminaire de Ratisbonne et à chaque ordination, il s'agenouillait pour recevoir leur bénédiction devant tous les jeunes prêtres qui venaient prendre congé de lui. L'un d'eux s'y refusa un jour, prétextant son indignité, mais le supérieur resta agenouillé les mains jointes, jusqu'à ce que son désir fût accompli. Aussi fut-il comblé des bénédictions divines ; en effet, en 1809 il tomba au milieu d'un terrible combat d'artillerie et en échappa sain et sauf, comme d'une multitude d'autres dangers. — Estimer les bénédictions du prêtre et de l'Evêque, c'est estimer celles de l'Eglise qui bénit au nom de Dieu.

1242. — **La mère d'un jeune prêtre.** — Quand j'étais encore étudiant, racontait un prêtre, ma mère ne manquait jamais avant chaque départ de prendre de l'eau bénite et de m'en signer le front, la bouche et le cœur, en m'exprimant ses vœux les plus affectueux. Je suis convaincu que ces bénédictions de ma mère m'ont porté bonheur. Mais quand je revins nouvellement ordonné prêtre, les choses changèrent : ma mère ne me donna plus

d'eau bénite, elle s'agenouillait devant moi, me forçant à lui donner ma bénédiction. Quand je me montrais hésitant, elle disait : Tu es maintenant le ministre de Dieu, et c'est à toi de me bénir.»

IV. *Il ne faut pas être superstitieux dans l'usage des sacramentaux.*

1243. — **Un lit en flammes.** — Une femme insista auprès de son mari agonisant pour qu'il prît en main un cierge béni, quoiqu'il pût à peine le tenir. Tout à coup quelqu'un sonna, la femme s'éloigna un moment et quand elle rentra le lit était en flammes et le mari, étouffé. La malheureuse fut en outre citée en justice et condamnée. — Il n'est pas nécessaire que le malade tienne le cierge, il suffit qu'il brûle à proximité.

1244. — **Une mère brûlée avec six enfants.** — Dans un village près de Wörishofen une femme se leva pendant une nuit d'orage, alluma un cierge béni et se recoucha. Malheureusement elle se rendormit et le lendemain matin la maisonnette était en feu : quand les voisins eurent enfoncé les portes, ils trouvèrent les cadavres de la mère et des six enfants carbonisés. — L'usage des objets bénits ne dispense pas de prendre les précautions habituelles, sans cela il dégénère en superstition.

La Prière.

I. *Prier, c'est s'entretenir avec Dieu.*

1245. — **Les joies du Paradis.** — Saint François de Sales expliquait un jour aux enfants du catéchisme les joies du Paradis. « Songez donc, dit-il, qu'ils peuvent s'entretenir à leur aise avec le bon Dieu et lui parler. — Mais, dit une fillette, ne le pouvons-nous pas aussi? — Oui, mon enfant, nous aussi nous le pouvons, lorsque nous prions.»

II. *La prière peut n'être que mentale.*

1246. — **Saint Grégoire de Nazianze au bord de la mer.** — Pour prier il n'est pas nécessaire de mouvoir les lèvres et de parler à haute voix. Saint Grégoire de Nazianze se promenait un jour au bord de la mer au milieu des falaises, et considérait les coquillages que les eaux amenaient et remportaient au gré des vagues, tandis que les rochers restaient inébranlables. A cette vue le saint pensa

en lui-même, sans mot dire, à la faiblesse de certains caractères qui cèdent à toute espèce de tentation, et à la persévérance des âmes qui avec la grâce de Dieu restent, comme des rochers, fermes au milieu de l'épreuve. Puis sans rien dire, il demanda intérieurement à Dieu la grâce d'être fort et persévérant dans le bien. — Ces pensées intérieures étaient une prière, comme les saints en font beaucoup en s'élevant à Dieu par la contemplation des choses visibles. C'est ainsi que leur vie est une prière ininterrompue, d'après ce conseil de saint Paul: Priez sans cesse (I Thess. V. 17).

III. *On peut prier en composant soi-même la formule.*

1247. — **Une prière militaire.** — Un aumônier militaire visita un hôpital et recommanda soigneusement aux soldats de ne jamais omettre leurs prières du matin et du soir. «Mgr, dit un des troupiers, je les fais régulièrement, mais brièvement, d'une façon militaire. — Et comment fais-tu, mon brave? — Le matin, quand je m'éveille, je dis: «Seigneur, Votre serviteur se lève: ayez pitié de lui!» Le soir, quand je me couche, je dis: «Seigneur, Votre serviteur va dormir, ayez pitié de lui! — C'est très bien, fit l'aumônier en lui serrant la main». Dieu agréa avec le plus de plaisir les formules que son Fils nous a enseignées dans le Pater, mais il agréa très volontiers les formules qui viennent de nous. Le publicain et le bon larron avaient eux-mêmes formulé leurs prières.

IV. *Le lieu le plus propice pour la prière est la maison de Dieu.*

1248. — **Eglise et brasserie.** — Un libre-penseur crut être spirituel en disant à une dame qui allait à l'église: «Pourquoi aller à l'office? Vous pourriez tout aussi bien prier chez vous. — Et vous, Monsieur, où allez-vous? — Je vais à la brasserie prendre mon bock. — Ne pourriez-vous pas tout aussi bien le boire chez vous? — Sans doute, mais en société il a meilleur goût, et c'est là que je trouve mes amis. — Eh bien! Monsieur, il en est de même pour la prière. A l'église, j'ai plus de goût à la prière et j'y trouve une société agréable». Le libre-penseur ne voulut pas en entendre davantage. — L'église est véritablement une maison de prière: on y est plus recueilli, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas prier chez soi.

L'utilité de la prière.

I. *Par la prière nous obtenons de Dieu tout ce qui nous est utile, quoique ce ne soit pas toujours immédiatement.*

1249. — **Saint Antoine et sa Bible.** — Pendant que saint Antoine de Padoue se trouvait au couvent de Limoges, un novice s'enfuit, laissant son froc, mais emportant une Bible à laquelle le saint tenait beaucoup à cause des notes marginales dont il l'avait pourvue. Le fruit des études de plusieurs années était perdu, et saint Antoine supplia le Divin Maître de lui faire recouvrer son manuscrit : il fut exaucé, car le novice fut rongé de vifs remords jusqu'à ce qu'il eût rapporté la Bible. On la trouva un jour sur le seuil du monastère. — Peut-être est-ce à cause de cela que l'on invoque saint Antoine pour les objets perdus. (Voir N^o 405 et 406.)

1250. — **Un prêt de 5000 écus.** — Le célèbre pédagogue Overberg, qui était le confesseur de la princesse Amélie Galitzin († 1806), racontait souvent le trait suivant. Un jour le prier d'un couvent de Trappistes vint chez la princesse la supplier de lui prêter 5000 écus pour payer une contribution de guerre très pressée, promettant de les rendre quelques jours après. La princesse avait précisément chez elle 5000 écus, qu'on lui avait confiés pour les remettre à une famille d'émigrants, qui 15 jours plus tard devait passer pour se rendre à Munster ; elle les donna au prier, à la condition formelle qu'ils seraient restitués avant les 15 jours. Mais elle se trouva bientôt dans le plus grand embarras, car elle reçut de cette famille une lettre lui annonçant son arrivée pour le lendemain. Elle confia sa peine à Overberg et lui dit qu'elle passerait toute la nuit en prière ; elle lui demandait d'en faire autant. De fait ils exécutèrent leur résolution, et le ministre baron de Furstenberg, qui se trouvait par hasard à Munster, entendit la nuit une voix qui disait : « Lève-toi et envoie tout de suite 5000 écus à la princesse Amélie. » Le prince se souleva un peu, puis se recoucha, mais bientôt après il entendit de nouveau cette voix : « Je t'ai dit de te lever et d'envoyer immédiatement 5000 écus à la princesse Amélie. » Le prince sursauta, se demandant s'il rêvait, puis se recoucha de nouveau, et aussitôt il entendit la voix pour la troisième fois : « Je te dis, une fois pour toutes, que tu dois te lever et envoyer 5000 écus à la princesse Amélie. »

Convaincu maintenant qu'il n'était pas le jouet d'un rêve, il s'habilla et donna la somme indiquée à un domestique, avec l'ordre de faire remettre le paquet aussitôt, malgré l'heure indue, et sans dire d'où il venait. La princesse stupéfaite tomba à genoux et remercia Dieu de ce bienfait. Le lendemain le ministre vint la voir et lui demanda pourquoi elle avait un besoin si pressant de 5000 écus. La solution de l'énigme était trouvée, et ce fut un concert unanime d'actions de grâces à la Providence. — Les paroles du Christ s'étaient réalisées : « Demandez et vous recevrez. » (S. Matth. vii, 7.) « ... Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom vous sera accordé. » (Ibid. xxi, 22.) Ces paroles se réalisèrent aussi quand l'Eglise demanda la délivrance de Pierre retenu en prison.

1251. — **La Pucelle d'Orléans.** — C'est à la suite de ses prières pour la France qu'elle entendit ses voix, et elle attribua toujours ses succès aux prières qu'elle adressait à Dieu pour attirer sa bénédiction sur l'armée royale.

1252. — **Sainte Monique.** — Il faut persévérer dans la prière, comme le fit sainte Monique, qui pria de longues années pour la conversion d'Augustin. Mais ses dispositions empiraient plutôt, et elle s'adressa à un saint évêque, qui la consola en lui disant qu'il était impossible qu'un enfant, objet de tant de prières, se perdît. Et en effet, après 18 ans d'instances, Monique fut exaucée. — Dieu retarde, quelquefois avec raison, le succès de nos prières; un accueil immédiat serait souvent plus nuisible qu'utile.

II. *Dieu ne nous exauce point quand nous lui demandons des objets dangereux ou nuisibles.*

1253. — **Le départ de saint Augustin.** — Pendant que Monique priait pour la conversion de son fils, il lui manifesta son intention de quitter sa chaire d'éloquence à Carthage pour aller enseigner à Rome. Monique craignit pour lui de nouveaux dangers dans cette ville corrompue : elle le supplia de rester et passa toute une nuit en prières, pour que Dieu le détournât de ce projet. Ce fut en vain : le lendemain elle apprit qu'Augustin était parti. — Dieu ne l'avait pas exaucée parce que saint Augustin devait trouver en Italie saint Ambroise pour le convertir. Aussi saint Augustin dit-il dans ses Confessions : « O Dieu, vous avez refusé sa demande à ma mère, pour lui accorder ce qu'elle avait demandé auparavant. » — Quand donc Dieu n'exauce pas une prière, il accorde une autre grâce, bien

plus utile : il donne en définitive plus que nous ne lui avons demandé. La bonté de Dieu est insondable.

III. *La prière en commun est plus efficace que la prière isolée.*

1254. — **Le Château Saint-Ange.** — L'inondation du Tibre en 590 amena aussi la peste, qui enleva le pape Pélage II. Son successeur ordonna des processions pour obtenir la cessation du fléau, et quand le cortège passa le troisième jour près du Môle d'Adrien, un ange apparut au sommet, remettant son glaive dans le fourreau. Ce fut une joie universelle, car on regarda cette apparition comme un signe de la fin de la contagion, et en effet, trois jours après, aucun nouveau cas ne se présenta. A partir de ce moment le Môle d'Adrien reçut le nom de Château Saint-Ange, et l'on éleva sur le faite la statue dorée d'un ange remettant le glaive dans le fourreau ; c'est en souvenir de cet événement que fut instituée la procession de S. Marc. — La prière en commun avait été très efficace.

1255. — **La Légion Fulminante.** — En 170 l'empereur Marc-Aurèle marcha contre les Barbares qui occupaient la Moravie actuelle, et ses troupes furent attirées par les ennemis dans une étroite vallée totalement dépourvue d'eau. Les soldats épuisés par la soif étaient incapables de se battre, et allaient être massacrés, quand une légion composée de chrétiens se jeta à genoux pour implorer le secours de Dieu. Bientôt éclata un violent orage, avec une pluie diluvienne que les soldats recueillirent dans leurs casques et qui les rendit capables de se jeter de nouveau sur l'ennemi et de le battre. Cette légion reçut pour ce fait, raconté par Tertullien et Eusèbe, le surnom de Légion Fulminante : sa prière en commun avait touché le cœur de Dieu.

1256. — **Saint Patrice et le troupeau de sangliers.** — A l'âge de 16 ans, saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande, fut pris par des pirates, transporté en Irlande et vendu à un fermier, chez lequel il eut beaucoup à souffrir en gardant ses troupeaux. Mais il vit en songe un navire en partance pour les Gaules, et courut à la plage où en effet un vaisseau appareillait pour ce pays. Il y fut admis et on débarqua en Gaule, sur une côte déserte, où pendant plusieurs jours on resta sans nourriture ; les passagers allaient succomber, quand Patrice leur conseilla de se joindre à lui pour prier le Dieu des chrétiens, et cette prière en commun fut

exaucée, car peu après une troupe de sangliers vint à passer et on put en tuer quelques-uns. — S. Patrice put ainsi retourner dans sa patrie, entra au monastère de Tours, d'où il sortit comme prêtre pour devenir l'apôtre du pays où il avait été esclave.

1257. — **Le monastère de San Francisco.** — Le terrible tremblement de terre qui en 1906 détruisit San Francisco, ne laissa debout dans tout un quartier qu'un couvent de religieuses, dans la rue Franklin. 22 Dames du Sacré-Cœur y tenaient un pensionnat de demoiselles, et pendant que l'incendie sévissait autour d'elles et que chacun s'enfuyait en désespéré, elles se rendirent tranquillement à la chapelle pour y prier et y chanter les litanies du Sacré-Cœur. Le couvent se trouvait enveloppé d'un épais nuage de fumée, et personne au dehors ne doutait qu'il ne fût devenu la proie des flammes. Quel ne fut pas l'étonnement général, lorsqu'après la disparition de ce nuage, on vit le couvent debout et intact; la chaleur de l'incendie n'avait pas même fait éclater une vitre.

1258. — **La chaise vide.** — Trois ermites se réunissaient quelquefois pour des colloques spirituels, et laissaient toujours au milieu d'eux une chaise vide. Un autre ermite de passage leur demanda la raison de cette façon d'agir et l'un d'eux lui répondit : « C'est la chaise de N. S. qui a dit expressément que quand deux ou trois de ses disciples se réuniraient pour prier, il serait au milieu d'eux. » — Cette déclaration du Sauveur doit nous faire estimer et aimer la prière en commun, surtout en famille.

IV. *La prière nous procure le secours de Dieu dans les dangers.*

1259. — **La prière du soir et le brigand.** — Une dame était descendue dans un hôtel de Vienne. Le soir, elle monta dans sa chambre et fit comme d'habitude sa prière du soir à genoux. Grâce à cette position, elle remarqua quelque chose d'insolite sous son lit, et en regardant de plus près, elle vit qu'un homme s'y tenait caché. Aux cris d'alarme qu'elle jeta, le personnel de l'hôtel arriva, et se saisit d'un malfaiteur armé d'un coutelas de cuisine, qui tout en n'ayant encore que 17 ans était déjà un repris de justice. Le misérable savait que la dame avait beaucoup de bijoux, et l'aurait assassinée pendant son sommeil. Sans sa bonne habitude de prier, et de prier à genoux, elle était perdue.

1260. — **Un accident de chemin de fer et le chapelet.**

— En 1891 un terrible accident de chemin de fer arriva à Mœnchenstein près de Bâle, par suite de la rupture d'un pont au moment où le train passait. Dans l'un des wagons se trouvaient deux femmes de Porrentruy qui revenaient de N.-D. des Ermites, et qui, à peine installées, égrénèrent leur chapelet, malgré les railleries d'une société de chant qui se rendait à un festival. Quand on déblaya le train déraillé, on trouva les deux femmes sans connaissance, les habits déchirés et ensanglantés, mais n'ayant pas la moindre blessure, tandis que tous les autres voyageurs de ce wagon étaient ou tués ou horriblement mutilés. — C'est parce que la prière nous protège dans les dangers, qu'au Jardin des Oliviers J.-C. exhortait ses disciples à veiller et à prier.

1261. — **Un voleur mis en fuite par le Pater.**

— Des fermiers étaient allés à la foire de la ville voisine, ne laissant à la maison qu'un petit garçon. Un voleur, qui l'avait appris, escalada le mur et pénétrait déjà par une fenêtre, quand l'enfant devinant le danger commença d'une voix très émue à réciter le Pater. Le voleur en fut lui-même si touché qu'il renonça à son projet criminel. — Les journaux rapportèrent en 1906 un fait analogue à propos d'une petite fille qu'un misérable avait attaquée: elle dit son Pater d'une voix si déchirante que le criminel prit peur et s'enfuit.

V. *La prière appelle la bénédiction de Dieu sur les entreprises importantes.*

1262. — **Christophe Colomb et la Mère de Dieu.**

— Quand Christophe Colomb eut conçu ses plans, il s'adressa pour leur réalisation d'abord à Gênes, sa ville natale; on l'y traita d'utopiste et on le congédia, et il les proposa au roi de Portugal, mais sans succès. Ferdinand, roi d'Espagne, ne l'accueillit pas plus favorablement: il n'avait aucune envie de sacrifier de grandes sommes dans une entreprise aussi hasardée. Les rois de la terre l'ayant repoussé, il se tourna, après 18 ans d'essais infructueux, vers N.-D. de Séville. «Vierge Sainte, lui dit-il, je veux découvrir des terres nouvelles dans l'immense Océan pour y planter la croix de votre Fils et y répandre la lumière du christianisme; mais les rois de la terre refusent de m'aider, aussi m'adressé-je à vous. Suppliez votre divin Fils de rendre les hommes favorables à mon entreprise.»

Sa prière fut exaucée : Isabelle de Castille s'intéressa à ses projets et dès le mois d'août 1492, il put mettre à la voile. — Nous aurions moins d'insuccès dans nos entreprises, si nous en demandions le succès à Dieu par la prière.

VI. *La prière nous obtient la lumière d'En-haut.*

1263. — **Monsieur, mettez-vous à genoux.** — Un savant entra un jour dans l'église de N.-D. à Copenhague pour y voir la belle statue du Christ de Thorwaldsen. Elle ne fit pas sur lui l'impression espérée, et il dit au guide combien il était déçu. « Monsieur, dit l'autre, pour bien voir la statue il faut la regarder d'un peu plus bas : mettez-vous à genoux ». Le savant suivit ce conseil, et fut ravi de la beauté de la statue. — Que de savants deviendraient croyants, s'ils commençaient par s'agenouiller pour prier, comme saint Thomas, qui avouait avoir beaucoup plus appris au pied du crucifix que dans les livres.

VII. *La prière contribue à l'amélioration de nos mœurs.*

1264. — **La prière, moyen d'éducation.** — Un père amena son fils à un pieux ecclésiastique pour se plaindre de sa mauvaise conduite, contre laquelle tous les moyens de correction avaient échoué. « Je l'ai déjà mis aux arrêts, dit le père, je lui ai administré des corrections corporelles, je l'ai mis au pain sec, je l'ai fait souffrir du froid ; et rien n'a servi. — L'avez-vous déjà fait prier, et avez-vous prié pour lui ? dit le curé. — Voilà une chose à laquelle je n'ai pas encore pensé. — Mon cher Monsieur, vous avez touché la peau de votre enfant, vous n'avez jamais essayé de pénétrer jusqu'au cœur. Commencez à partir d'aujourd'hui à prier avec lui et pour lui. » Le père employa ce moyen et son fils devint bon, puis réussit fort bien dans sa carrière. — La science de la prière, dit saint Augustin, est la science du bien vivre.

Les qualités de la prière.

I. *En priant on doit être recueilli.*

1265. — **La mort d'Archimède.** — Ce savant, le plus grand mathématicien de l'antiquité, se trouvait à Syracuse quand cette ville fut assiégée et prise d'assaut. Il était tellement absorbé par ses calculs qu'il n'entendit ni le

cliquetis des armes, ni les clameurs des soldats, ni les gémissements des blessés, et quand les légionnaires romains, ivres de carnage, arrivèrent dans sa maison, ils le trouvèrent penché sur le sable occupé à tracer des figures géométriques. Comme il ne fit pas même semblant de remarquer leur présence, ils le massacrèrent. — Si un savant est attentif à son travail au point de ne pas se laisser distraire, combien plus un chrétien qui s'entretient avec son Dieu doit-il écarter toute pensée étrangère à cet acte de piété. Faire cela, c'est être recueilli.

1266. — **Mort, mort, mort.** — Un Anglais dînait dans un restaurant, quand un de ses amis qui ne l'avait plus vu depuis longtemps vint s'entretenir avec lui. « Eh ! comment va ta femme ? — Mort. — Et ton père ? — Mort. — Et ta mère ? — Mort. » Puis l'Anglais laissa parler l'autre, sans plus lui répondre ; c'est seulement à la fin du dîner qu'il dit : « Je te remercie pour tes condoléances : mais tout ce monde se porte à merveille ; je voulais simplement te dire que quand je mange au restaurant, je suis mort pour tout espèce d'entretien. » — Cet Anglais couvre de confusion nombre de chrétiens qui sont moins occupés de leur prière que ce gourmand de son repas.

1267. — **Les moulins à prière hindous.** — Tous les voyageurs des Indes nous parlent des moulins à prière, c'est-à-dire de rouleaux sur lesquels sont marquées des formules de prières ou d'incantation. Ces moulins se tournent à la main, ou bien ont comme moteur, soit l'eau des rivières, soit le vent. Les Hindous croient que faire tourner ces moulins équivaut à prononcer ces formules. — Nous avons malheureusement de ces moulins à prière parmi nous, ce sont les chrétiens qui prononcent des formules sans penser à ce qu'ils disent.

II. *Nous devons prier Dieu avec un cœur pur.*

1268. — **Un beau dîner sur des plats malpropres.** — Un jeune libertin qui menait une vie très légère, mais priait encore tous les jours la sainte Vierge, eut une nuit un songe singulier. Il se vit en voyage et sur le point de mourir de faim. Puis la sainte Vierge lui apparut entourée d'anges et lui présentant des mets exquis sur des plats malpropres qui lui donnèrent des nausées et lui firent repousser les plats. « Ce repas, lui dit la Vierge, est un symbole de tes prières. Tu pries, c'est bien ; mais ton cœur est impur, et Dieu ne peut pas agréer tes prières. » A ce moment il se

réveilla bien résolu à se corriger, résolution qu'il tint jusqu'à sa mort.

1269. **Les Mahométans et leurs mosquées.** — Quand les musulmans entrent dans une mosquée, ils déposent leurs chaussures pour exprimer la pureté de leur intention, car il est presque impossible que les chaussures restent absolument exemptes de poussière: ils veulent donc laisser hors de la mosquée toute impureté du cœur. — C'est une intention pareille qui doit animer l'usage de l'eau bénite: nous en prenons à l'entrée de l'église pour indiquer que nous voulons purifier nos âmes par la contrition avant de nous approcher de Dieu dans la prière.

III. *Nous devons prier avec **résignation** à la volonté de Dieu.*

1270. — **Saint Père, faites cela vous-même.** — Jules II avait commandé à Bramante les plans de S. Pierre: quand celui-ci les eut achevés, il envoya son fils les porter au pape. Jules II en fut si content qu'il conduisit le jeune homme devant un coffre tout plein de ducats. «Mon fils, dit-il, prenez-en une poignée aussi grosse que vous pourrez. — Faites cela vous-même, répondit le jeune homme dans sa simplicité, vous avez une main plus grande que moi.» — C'est ainsi que nous devons agir envers Dieu: nous ne devons pas demander que notre volonté s'accomplisse, mais nous devons laisser faire Dieu; car ce que Dieu fera sera beaucoup plus à notre avantage.

1271. — **La mère entêtée.** — Une mère aimait beaucoup son enfant. Il tomba gravement malade et elle demanda à Dieu avec instance qu'il guérît. Malgré ses prières, l'enfant restait malade, et elle alla répandre sa douleur auprès de son curé. Celui-ci lui conseilla de se contenter de demander l'accomplissement de la volonté de Dieu. «Mais, s'écria-t-elle, c'est admettre aussi que mon enfant meure: non, c'est ma volonté qui doit s'accomplir.» La mère hélas! fut exaucée et elle le regretta plus tard, car cet enfant fut gâté et termina ses jours sur l'échafaud, tandis qu'une mort prématurée aurait été pour lui le bonheur. — Dieu connaît l'avenir, il vaut donc mieux s'en remettre à lui pour l'effet de nos prières.

Le temps de la prière.

I. *Nous devons prier matin et soir.*

1272. **Le coq sur le clocher.** — Le coq qui surmonte beaucoup de clochers ne sert pas seulement de girouette; de même qu'il symbolise le lever du soleil, il doit rappeler aux chrétiens l'obligation de saluer par la prière, Dieu, le soleil de justice. (Pour la prière du soir, cfr. N° 1259.)

II. *Le chrétien doit prier avant et après les repas.*

1273. — **Le mendiant à la table royale.** — Alphonse d'Aragon avait des courtisans qui négligeaient la prière avant et après le repas. Il résolut de leur donner une bonne leçon et styła dans ce sens un mendiant, qui entra un jour dans la salle à manger, s'assit sans saluer ni prier, toucha à ce qui lui plaisait, et s'en alla comme il était venu. Le roi voyant la stupéfaction et entendant les murmures indignés de ses officiers leur dit: «Pourquoi vous fâchez-vous? Il y en a parmi-vous qui ne font guère mieux; eux aussi mangent et boivent sans se soucier de Dieu qui les nourrit. Croyez bien qu'il sera aussi indigné contre eux, que vous l'avez été contre ce mendiant.»

1274. — **Les porcs ne prient pas.** — Un brave Tyrolien revenant de la chasse entra à l'auberge et commanda son dîner. Quand il fut servi, il fit le signe de la croix et pria, sans se soucier d'un groupe de touristes assis à la table voisine qui ricanait. «Chez vous, dit l'un d'eux ironiquement, tout le monde prie sans doute avant le repas? — Pas tous, répliqua le Tyrolien, il y en a qui se jettent sur leur pitance sans prier, ce sont nos porcs.» Le touriste apprit à ses dépens que l'homme qui ne sanctifie pas ses repas par la prière tombe au niveau des animaux.

1275. — **Un acte de courage.** — A la table d'hôte d'un grand hôtel près de quarante personnes avaient déjà pris place. Survint un jeune homme d'un extérieur très aristocratique qui avant de s'asseoir fit sa prière en toute simplicité. Tous les regards se dirigèrent sur lui, et l'on entendit des chuchotements mêlés d'éclats de rire. Le jeune homme toisa fièrement l'assistance et dit: «Vous me regardez bien curieusement et vous riez. Ces rires s'adressent-ils par hasard à moi? — Qui ne rirait pas, lui dit son voisin, en voyant ici quelqu'un qui dit des patenôtres. —

C'est donc de ma prière que vous riez ! Etre quarante contre un pour se moquer de lui, ce n'est pas un signe de vaillance ; mais être un contre quarante à braver les railleries pour suivre la voix de sa conscience, cela dénote un homme. » Il s'assit ensuite au milieu d'un silence de mort, entama avec ses voisins une conversation qui les ravit, et à la fin du dîner il les eut convaincus qu'on peut être un homme de la meilleure compagnie tout en accomplissant ses devoirs envers Dieu.

1276. — **Le dîner et la grêle.** — Une famille de paysans était occupée à dîner quand éclata un violent orage accompagné d'une grêle terrible. Les grelons étaient si gros que les vitres volèrent en éclats et que le sol resta longtemps couvert de vrais glaçons ; la moisson était anéantie. Le père se mit à pleurer et à gémir sur cette ruine de ses espérances, mais son enfant lui dit : « Le bon Dieu n'était peut-être pas content de ce que nous ne prions jamais à table ! » Cet enfant disait une grande vérité : Dieu retire souvent ses bienfaits aux ingrats.

1277. — **La prière de table sans repas.** — Un brave ouvrier de fabrique fut atteint par le chômage : il eut beau chercher du travail, il n'en trouvait pas, et peu à peu ses économies disparurent, si bien qu'un beau jour sa pauvre famille n'eut plus un morceau de pain. Les enfants pleuraient autour de la table vide, mais la pieuse mère leur dit : « Mes enfants, nous allons faire la prière quoique nous n'ayons rien à manger. » Ils obéirent et pendant qu'ils priaient, on frappa à la porte : c'était un mendiant. A sa vue la mère pleura plus abondamment, car elle ressentit davantage sa pauvreté. Mais quand le mendiant se fut informé de la cause de ces larmes, il vit que cette misère était plus grande que la sienne : lui au moins avait fait une jolie récolte de pain ; il entra, vida son sac sur la table et s'en alla. Cette provision suffit pour deux jours, et entre temps le père retrouva du travail. — Quel bel exemple de l'utilité de la prière de table !

1278. — **Trois hôtes.** — Un pieux religieux vit en songe trois hommes assis à table et réduits à manger du pain sec ; l'un d'eux y trouvait un goût de miel ; le second le goût habituel ; le troisième, une amertume repoussante. Quand il se réveilla, il réfléchit longtemps au sens de son rêve et crut enfin l'avoir deviné. Le premier sentait le goût du miel, parce qu'il mangeait avec reconnaissance, pour Dieu ; le second, mangeait avec indifférence sans

penser à Dieu ; le troisième, mangeait en murmurant contre Dieu. — Notre satisfaction à table dépend de nos sentiments envers Dieu.

III. *Il est utile de faire de temps en temps des oraisons jaculatoires.*

1279. — **La prière alternant avec le travail.** — Quand saint Antoine l'Ermite († 356) se retira dans le désert il passa d'abord toute sa journée à prier ; mais tout à coup il perdit le goût de la prière et la vie commença à lui peser. C'était une tentation, et il demanda à Dieu de l'en délivrer. Dieu lui envoya un songe où il vit un homme qui tantôt s'agenouillait pour prier et tantôt s'occupait à tresser des corbeilles. Le saint saisit immédiatement le sens de cette vision : Dieu veut que nous allions le travail à la prière. Aussi saint Antoine donna-t-il à ses disciples la devise : *Ora et labora* — Prier et travailler !

1280. — **Les flammes sortant des lèvres d'un ouvrier.** — Saint Macaire († 394) eut un songe dans lequel il vit un ouvrier des lèvres duquel s'échappaient de temps en temps des jets de flamme. Le saint médita sur cette vision et pensa qu'elle désignait les oraisons jaculatoires par lesquelles cet ouvrier sanctifiait son travail.

1281. — **Différentes devises.** — Le cardinal Pie demanda qu'on mît sur sa tombe la devise : *Tuus sum ego mater!* Mère, je vous appartiens. C'était l'oraison jaculatoire qu'il répétait souvent dans la journée : à chaque sortie, à chaque voyage, à chaque travail. — Saint Ignace avait comme devise : *Omnia ad majorem Dei gloriam.* Tout pour la plus grande gloire de Dieu. — Saint François d'Assise répétait souvent : *Mon Dieu et mon tout.* — Beaucoup de saints disaient comme oraison jaculatoire : *Deus in adiutorium meum intende!* Seigneur, venez à mon secours ! — Saint Félix a Cantalicio († 1587), le grand mendiant, disait *Deo gratias* pour tous les événements de la vie, si bien que ces mots devinrent son surnom.

1282. — **Sainte Zitta** était une simple servante, qui dès l'âge de 12 ans fut engagée dans la famille Fatinelli où elle resta 18 ans, jusqu'à sa mort (1272). Elle sanctifiait son travail par la prière, et avait comme maxime : *La main à l'ouvrage et le cœur près de Dieu.* Elle faisait avec plaisir les ouvrages les plus communs, et elle y réussissait. — Avoir toujours Dieu présent à l'esprit, c'est ressembler aux anges qui contemplant sans cesse la face de Dieu.

1283. — **Un ermite et son salaire.** — L'ermite Lucius filait des cordes et distribuait son salaire aux pauvres. Un jour d'autres ermites vinrent le voir, et il leur demanda quel ouvrage manuel ils faisaient. «Aucun, répondirent-ils; nous suivons le conseil de saint Paul: nous prions sans interruption. — Mais enfin, vous mangez et vous dormez? — Certainement. — Alors vous, vous ne priez pas sans interruption. Je vais vous dire comment moi, je m'y prends. Je file des cordes et je prie en filant. De plus je distribue mon salaire aux pauvres, en leur demandant de prier pour moi. Ils le font et leurs prières suppléent au temps que j'emploie à manger et à dormir. C'est ainsi que moi, je prie sans cesse.» — Il serait absurde de prendre à la lettre la parole de saint Paul; elle signifie qu'il faut sanctifier le travail par la bonne intention, souvent renouvelée.

IV. Les saints employaient tous leurs moments libres à la prière.

1284. — **Un moyen contre l'ennui.** — Un ami qui venait souvent chez les parents de saint Clément Hofbauer se plaignait d'éprouver des sentiments d'ennui et de ne pas savoir comment employer sa journée. «Je connais un remède, dit le petit garçon; priez et l'ennui disparaîtra aussitôt.» — C'est un grand dommage de laisser passer le temps sans l'utiliser.

1285. — **Le chapelet au théâtre.** — On peut élever son âme à Dieu, même dans les endroits où les mondains oublient Dieu dans leurs plaisirs. Napoléon alla un jour au théâtre accompagné d'un simple page; il s'occupait moins à regarder la pièce qu'à observer le public, et il remarqua tout à coup, que le page faisait mouvoir un objet sous son habit. L'empereur le saisit, et à son grand étonnement il eut en main un chapelet; le page eut peur, car il savait Napoléon assez imbu des idées philosophiques de son temps. Mais il ne fut l'objet d'aucune observation blessante; au contraire l'empereur lui dit: «Continuez à prier; je ne vous troublerai plus et j'espère de vous que vous serez un homme.» En effet, ce page qui n'était autre qu'un Rohan-Chabot, prince de Léon, devint archevêque de Besançon. — Les saints avaient tous coutume de sanctifier leur récréation par la prière.

Le Pater.

I. *Le Pater renferme un sens profond et un riche trésor de pensées.*

1286. — **Sainte Elisabeth sur le chemin de la source.** — Sainte Elisabeth se rendait souvent à une source, qui aujourd'hui porte son nom, où près d'une colline boisée, elle s'abandonnait à la méditation. Pendant le trajet qui durait plus d'une heure, elle ne disait qu'un seul Pater : elle scrutait le sens de chaque mot et de chaque demande. — Malgré sa simplicité le Pater est un fonds inépuisable de pensées pieuses.

II. *Dieu demande que nous l'appelions du nom si simple, mais si affectueux de Père.*

1287. — **Le paysan allant à l'audience du prince.** — Un paysan qui avait négligé de s'assurer avait été totalement ruiné par un incendie et tomba dans la mendicité. Un jour, sur le conseil de sa femme, il se rendit au château voisin, chez un prince connu pour sa générosité envers les pauvres, afin de l'intéresser à sa misère. Mais en se rapprochant du château, il éprouva un grand embarras. Quel titre allait-il donner au prince ? Votre Grandeur ? Votre Excellence ? Votre Altesse ? Il était dans un tel embarras que sur le seuil du château, il rebroussa chemin pour revenir chez lui. Sa route passait près d'une église, il y entra pour demander à Dieu le soulagement de sa misère, et en récitant pieusement son Pater, il se dit : Comme il est facile de parler au bon Dieu et de savoir quel titre lui donner, en comparaison des grands de cette terre. Avec Dieu, on n'est pas gêné. En continuant son chemin il ne cessa de prier, et quand il rentra dans sa maison, sa femme vint au devant de lui pour lui annoncer que Dieu avait envoyé du secours : on venait d'apporter le résultat d'une quête à laquelle le prince avait contribué par un don généreux. — Nous avons bien des motifs d'appeler Dieu, notre père.

L'Ave Maria.

I. *Dans l'Ave Maria nous demandons la grâce d'une bonne mort.*

1288. — **La mort calme d'une jeune femme.** — Mgr Dupanloup raconte qu'une jeune femme de 29 ans se mourait et avait reçu les derniers sacrements. Le prêtre qui

l'avait administrée fut stupéfait de la tranquillité d'âme de la malade, tranquillité étonnante chez une femme à la fleur de la jeunesse. «Monsieur l'abbé, lui dit-elle, vous semblez ne pas vous expliquer mon calme? il n'y a pas de raison de s'en étonner. Voilà quatre ans que je dis le chapelet tous les jours; j'ai donc demandé 50 fois par jour la grâce de la bonne mort, il n'est pas possible que la Sainte-Vierge ne m'assiste pas et ne m'introduise pas au paradis». Et elle mourut dans cette douce sérénité. — Disons donc souvent l'Ave Maria dans cette intention.

1289. — **Un curé qui se trompe de maison.** — Un curé, écrit Mgr de Ségur, fut appelé chez une malade à l'agonie, et après s'être soigneusement enquis du nom de la malade, de la rue, du numéro et de l'étage, il emporta tout de suite le saint Sacrement. Dans la maison où il se rendit, personne ne connaissait le nom indiqué, mais il apprit qu'il y avait une malade à tel et tel étage. Il monta, et à peine eut-il ouvert la porte qu'un homme se précipite sur lui, avec des cris de sauvage et le somme de s'en aller; mais dans un coin de la chambre, il avait déjà vu une malade dans son lit et perçu un appel déchirant: «Monsieur l'Abbé, ne m'abandonnez pas; je ne veux pas mourir sans confession! — Je suis libre-penseur, s'écria l'homme en cherchant à le repousser, vous ne passerez pas: allez-vous-en. — Eh bien! au nom de la liberté de pensée, répliqua l'abbé, je resterai et j'entrerai.» Décontenancé par cette attitude courageuse, le mari se retira, et la pauvre femme raconta que depuis 10 ans son mari l'empêchait de recevoir les sacrements. «Mais, ajouta-t-elle, je n'ai jamais omis un seul jour de dire un Ave Maria pour que je ne meure pas sans confession, et je vois que le bon Dieu m'a exaucée. — Je m'étonne, dit le prêtre, que vous ayez pu m'envoyer un messenger. — Mais je ne vous ai envoyé personne: mon mari tient bonne garde autour de moi. — Je suis pourtant bien ici au numéro 50. — Non, vous êtes au 30». C'était le mot de l'énigme, le bon curé s'était providentiellement trompé et se rendit de là chez la malade qui l'attendait. Quelle grande grâce cette femme avait obtenue par sa fidélité à réciter l'Ave Maria!

1290. — **Saint Alphonse de Liguori et l'Ave Maria.** — Ce grand saint avait la pieuse habitude de dire un Ave chaque fois que l'heure sonnait, quand il sortait et rentrait, et avant de commencer son travail. Quand l'Angelus tintait, il mettait de côté son ouvrage; disait chaque

jour le rosaire, et jeûnait tous les samedis en l'honneur de la Vierge. Il est aussi l'auteur du beau livre des «Gloires de Marie». — Sa mort fut celle d'un élu.

II. *L'Ave Maria procure aux pécheurs et aux hérétiques la grâce de la conversion.*

1291. — **Alban Stolz et le protestant.** — Dans son livre de la «Salutation Angélique», le célèbre écrivain Alban Stolz donne aux protestants qui recherchent sincèrement la vérité le conseil de dire tous les jours un Ave Maria. «Peut-être, écrit-il, avez-vous encore par atavisme un reste de cette vénération de la Vierge, si conforme du reste à la nature..... Rompez comme Samson les liens des préjugés qui vous enchaînent depuis votre jeunesse.... Ayez donc le courage de dire tous les jours un Ave, ne serait-ce que durant un mois, et vous trouverez tant de goût à cette salutation angélique que vous ne l'omettrez plus jusqu'à votre mort». Ce livre tomba entre les mains d'un savant théologien protestant, le Dr Hugo Lämmer, qui suivit le conseil à la lettre et éprouva ensuite une lutte intérieure violente, dont l'issue fut une étude approfondie du dogme catholique. Cette étude amena sa conversion à Braunsberg le 21 novembre 1858: de plus il devint prêtre, professeur à la faculté de théologie catholique de Breslau et chanoine de cette cathédrale. — L'Ave Maria venant du ciel a une efficacité céleste; il est lui-même plein de grâce.

1292. — **Une reine protestante et le chapelet.** — Quand on apprit que la reine Marie de Bavière avait l'intention de se convertir au catholicisme, l'un de ses pasteurs lui fit un épouvantail du chapelet. «Quand vous serez catholique, lui écrivit-il, vous serez journellement forcée de dire le chapelet. — Cela n'a pas de quoi à m'effrayer, lui répondit la reine, je le dis déjà tous les jours». — L'invocation répétée de l'Ave Maria ramène les hérétiques à l'Eglise: ce fut d'ailleurs dans cette intention que saint Dominique institua le chapelet.

1293. — **Un seul Ave à la prière du matin et à celle du soir.** — Le P. Segneri raconte que le P. Zucchi avait à Rome un jeune pénitent qui regrettait bien sa vie débauchée, mais n'avait pas le courage de s'amender. Le confesseur chercha à l'encourager et lui donna comme pénitence jusqu'à la prochaine confession la récitation d'un seul Ave, matin et soir. Malgré cela, le malheureux jeune

homme retombait dans son péché, mais il ne délaissa point son habitude d'invoquer la sainte Vierge. Cela dura plusieurs années, et entre temps il quitta Rome; mais quand il revint, il alla chez son confesseur et lui assura plein de joie qu'il était vainqueur de son vice, grâce au secours de la sainte Vierge. Un officier qui avait entendu ce trait de la bouche du P. Segneri, employa le même remède et fut guéri de ses mauvaises habitudes après quelques mois. — Le salut du monde a commencé par la salutation angélique, elle doit donc dans la bouche d'un pécheur de bonne volonté lui obtenir la grâce de la conversion: on peut bien l'appeler la prière des pécheurs, elle est leur ancre de salut.

L'Angelus.

On récite l'Angelus trois fois par jour au son de la cloche.

1294. — **Les origines de l'Angelus.** — En 1095 Urbain II prêcha à Clermont la première croisade, et dès la saison d'été de l'année suivante une armée de 600.000 croisés se concentraient sous le commandement de Godefroy de Bouillon. A partir de là on sonna trois fois dans toutes les églises, une demi-heure avant le lever et une demi-heure après le coucher du soleil, afin d'inviter les fidèles à prier pour l'armée chrétienne; généralement c'était l'Ave qu'on récitait. 130 ans plus tard Grégoire IX ordonna de sonner aussi pour la prière de midi. Cependant c'est seulement plus tard que fut introduit l'Angelus dans sa forme actuelle. Dans les contrées profondément chrétiennes, on interrompt le travail au premier coup de cloche, on se découvre et on dit l'Angelus en commun.

1295. — **Un enfant sauvé par l'Angelus.** — Un meunier bon catholique avait l'habitude, quand sonnait l'Angelus, d'arrêter sa roue pour pouvoir prier à son aise. Un soir deux enfants s'amusaient près du canal à cueillir des fleurs, et l'un d'eux, âgé de trois ans, tomba dans le courant, qui l'entraîna vers la roue où il aurait été infailliblement écrasé, si ce n'avait été l'heure de l'Angelus. Au premier coup la roue s'arrêta et le garçon meunier retira de l'eau l'enfant, qui n'était autre que celui du meunier lui-même. Grâce à ses habitudes de piété le père avait sauvé la vie de son enfant.

Le Chapelet.

I. *La dévotion du chapelet a été établie par saint Dominique.*

1296. — **Saint Dominique, l'apôtre des Albigeois.** — Les hérésies des Albigeois étaient aussi pernicieuses pour l'Etat que pour l'Eglise, et Innocent III chargea saint Dominique de les convertir. Celui-ci vendit d'abord son patrimoine et le distribua en aumônes, espérant par là ramener les égarés ; mais rien n'y fit. Il eut alors recours à la sainte Vierge, qui lui dit dans une vision : « Mon Fils ! Réfléchis aux moyens que Dieu a employés pour sauver le monde ; ce sont la Salutation Angelique, la Nativité et la vie du Christ, sa Passion, sa Mort et enfin sa Résurrection et son Ascension. Unis la méditation de ces mystères de la vie, de la passion et de la gloire de Jésus à la Salutation angélique ; répands cette nouvelle forme de prière parmi les égarés et elle sera suivie de bien des conversions. » Et en effet saint Dominique opéra plus de 100.000 conversions. — A la fin du XV^e siècle la dévotion du Rosaire était répandue dans toute l'Europe.

II. *Le chapelet est un élément de bonheur.*

1297. — **Le D^r Récamier et le chapelet.** — Macé, un libre-penseur, raconte le trait suivant du célèbre médecin français, le D^r Récamier († 1852). « Mes collègues et moi, écrit-il, nous nous trouvions en consultation chez le D^r Récamier, et nous vîmes sur son bureau un chapelet. Nous étions renversés. Ce savant, cet illustre professeur, cette autorité médicale, ce médecin des princes et des rois, renommé dans toute l'Europe, disait le chapelet!!! C'était à n'y pas croire. Il remarqua notre stupéfaction et nous dit en toute simplicité : « C'est vrai, je dis le chapelet. Quand tout mon art a été impuissant auprès d'un malade, je m'adresse par l'intermédiaire de la Vierge à Celui qui peut guérir tous les maux. Je dis à cette intention une ou deux dizaines du chapelet, et j'ai eu par là des succès merveilleux. »

1298. — **Gluck et le Rosaire.** — Gluck dans sa jeunesse n'était encore que simple chantre dans une chapelle, quand un capucin lui donna un jour en reconnaissance de son beau talent un chapelet. « Dites-le souvent, ajouta le religieux, il vous portera bonheur. » Cette prédiction se réalisa, car il fut plus tard reçu à la cour de Vienne

aussi bien qu'à Versailles, et il attribua toujours ses succès à son chapelet. — Le célèbre Haydn († 1809) était aussi un dévot de la Vierge : il disait souvent que quand il se promenait dans sa chambre en récitant son chapelet les plus beaux accords et les plus belles mélodies s'offraient à son esprit, en tel nombre qu'il avait à peine le temps de les noter.

1299. — **O'Conell.** — Daniel O'conell, l'illustre avocat et parlementaire, le Libérateur de l'Irlande, lutta pendant plus de 10 ans au Parlement anglais pour l'émancipation religieuse de ses compatriotes. Il lui aurait fallu des alliés sur les bancs des Communes, mais longtemps il ne les trouva pas et il implora le secours à la sainte Vierge. Dans un coin du Parlement, il disait son chapelet pendant que ses adversaires s'interpelaient violemment ; les alliés ne tardèrent pas à se présenter : le maréchal, duc de Wellington d'abord, puis Robert Peel, qui plus tard fit passer le bill d'émancipation, Lord Russell, qui voulait faire aux catholiques les concessions les plus larges, et le poète Lord Byron, qui flagella de la façon la plus sanglante le fanatisme religieux de ses compatriotes. La victoire était assurée.

1300. — **S. Clément Hofbauer et les pécheurs.** — Ce saint n'allait jamais visiter un pécheur endurci sans réciter en chemin son rosaire sur un petit chapelet qu'il avait reçu de Pie VII et qu'il portait sous son habit pendant ses courses à travers Vienne. « Chaque fois, disait-il, que j'ai récité le chapelet pour un pécheur, j'ai obtenu sa conversion. » Quand on l'appelait auprès d'un malade et que la distance était grande, il s'en réjouissait parce qu'il pouvait dire plus de dizaines ; et quand il entendait parler d'un pécheur endurci, il se mettait immédiatement à son rosaire, recommandant aux autres d'en faire autant. Aux jeunes, il donnait de tout petits chapelets qu'ils pussent porter commodément, et il les suppliait de réciter le rosaire la nuit en passant par les rues, pour se garantir des dangers si nombreux de la grande ville. Un témoin de son procès de canonisation déclara que par ce conseil le saint avait préservé beaucoup d'âmes du péché.

III. *Beaucoup d'hommes illustres* récitaient le chapelet.

1301. — **Radetzky sur le champ de bataille et dans son parc.** — Au moment d'engager la bataille de Novare (23 mars 1849) Radetzky remarqua qu'il avait perdu son chapelet : il le chercha autour de lui et vit qu'un chasseur l'avait ramassé. Le maréchal se fit rendre son rosaire, le mit dans sa poche et monta à cheval pour donner le signal de

l'attaque. — Il avait aussi à Milan un très beau parc qu'il ouvrait au public. Un jour il était assis sur un banc, mais quand il vit des soldats s'approcher, il le quitta et chercha une place dans le taillis. Les soldats s'assirent sur ce banc, mais Radetzky revint bientôt chercher le chapelet qu'il y avait laissé. Les soldats se le passaient de mains en mains et le maniaient avec de grossières plaisanteries. « Qu'avez-vous à rire ? dit le maréchal, ce chapelet m'appartient, rendez-le moi. » L'envie de rire avait passé aux soldats.

1302. — **André Hofer**, le défenseur du Tyrol, était un grand dévot du chapelet. Quand en 1809, il occupait comme gouverneur le château d'Innsbruck, il disait son chapelet, chaque soir, après le souper, et il invitait ses convives à y prendre part. « Si vous avez mangé avec moi, disait-il, priez aussi avec moi. » Il avait son chapelet en main les jours de combat, et ses soldats suivaient son exemple pendant les marches; s'ils n'avaient pas porté les armes on les aurait pris pour des pèlerins en procession. Au Te Deum qui suivit la bataille d'Innsbruck, le P. Tschidlerer leur dit dans son allocution qu'ils devaient leurs victoires, moins à leurs balles qu'à leurs grains de chapelet.

1303. — **Eugène de Savoie**. — Quand ce prince parut la première fois à la tête des armées de Hongrie, les soldats furent étonnés de le voir à la bataille avec un chapelet, et comme en outre il avait un habit brun ils lui donnèrent le surnom de capucin, en disant: « Ce capucin ne fera pas beaucoup de mal aux Turcs. » Ils furent bientôt détrompés: sans lui l'Europe serait musulmane. Dès qu'ils le voyaient dire son chapelet plus fréquemment, ils se disaient: « Il va y avoir une bataille, le vieux prie davantage. » — Imitons l'exemple de ce grand capitaine, et disons notre chapelet, pour attirer les bénédictions de Dieu sur nos entreprises.

1304. — **L'archiduc Albrecht**. — Le vainqueur de Custozza (1866) récitait son chapelet tous les jours. Pendant les manœuvres, il allait chaque matin à la messe, et auparavant il s'asseyait sur un banc, tirait son chapelet de sa poche et le récitait sans aucun respect humain, édifiant tous les fidèles, étonnés de tant de piété et de simplicité chez un homme de sa condition. — Aussi ce prince fut-il toujours heureux dans ses entreprises.

1305. — **Le chapelet est un livre de prières pratique**. — Le Dr Egger, célèbre orientaliste de l'Université de Munich disait du chapelet: « Je connais un livre de prières fort

commode, car il n'est pas trop volumineux et entre dans toutes les poches; il est à bas prix et à portée de toutes les bourses; il est durable, car ses feuilles ne s'usent ni ne s'écornent; les vieillards qui ont la vue affaiblie peuvent y lire sans lunettes, et quiconque s'en sert est exaucé. Plus que tout autre il nous rappelle la mort et il ne devrait manquer dans les mains d'aucun mourant; il faudrait même le déposer entre les mains raidies des défunts comme symbole d'offrande au souverain Juge. Ce livre, c'est le chapelet!» — Combien ces paroles sont vraies! Le pauvre peut l'acheter; l'aveugle peut le dire, de même que le vieillard pendant ses nuits d'insomnie; le voyageur, le long de sa route; le malade, sur son lit de douleur.

IV. *La chapelet est d'un grand secours dans toutes les nécessités.*

1306. — **Un bon conseil à un incrédule.** — Dans un entretien sur des questions religieuses, l'un des assistants fit la remarque suivante: «Je n'ai pas d'opinion sur ce sujet, je n'ai pas la foi.» Un ecclésiastique qui se trouvait à côté de lui, lui murmura à l'oreille: «Dites votre chapelet, la foi reviendra.» Ces paroles jetèrent un trouble profond dans l'âme de l'incrédule, et quelques années après il écrivit à son voisin qu'ayant suivi le conseil, il avait retrouvé la foi et le remerciait du fond de l'âme du service qu'il lui avait rendu. — Plût à Dieu que tous les incrédules et tous les pécheurs recourussent à ce moyen: ils entreraient bientôt dans d'autres voies.

Le Chemin de la Croix.

1307. — **La sainte Vierge et le Chemin de la Croix.** — D'après la célèbre voyante, Catherine Emmerich, la sainte Vierge aurait encore, après l'Ascension, vécu dix ans à Jérusalem et cinq ans auprès de S. Jean à Ephèse. A Jérusalem elle suivait souvent la Voie Douloureuse, s'arrêtant pour méditer à chaque endroit où s'était passé un épisode particulier de la Passion. Quand elle vint à Ephèse, dans sa maison au pied d'une colline, elle se fit une voie douloureuse en marquant d'une borne les distances correspondantes aux Stations du Calvaire, et elle représenta le saint Sépulcre par une grotte située à l'extrémité de ce sentier. Les premiers chrétiens imitèrent la Vierge et visitèrent en foule la Voie douloureuse. Mais quand Jérusalem fut tombé au pouvoir des infidèles, les chrétiens établirent autour de

leurs églises des voies douloureuses, d'abord avec sept et ensuite avec quatorze stations. Les Papes approuvèrent cette dévotion et l'enrichirent de nombreuses indulgences.

Les Processions.

1308. — **Origine des Rogations.** — Du temps de saint Mamert († 477), évêque de Vienne, le sud-est des Gaules fut atteint de terribles fléaux de toute sorte : tremblements de terre, inondations, peste, famine, etc. Le saint prélat ordonna donc, pour trois jours, des processions dans les champs pour obtenir de Dieu la cessation de ces plaies. Ces processions furent bénies de Dieu, et d'autres évêques des Gaules ordonnèrent des processions semblables, et dans les mêmes intentions, pour les trois jours qui précédaient l'Ascension. Léon III († 815) les introduisit à Rome, et de là l'usage s'en répandit dans toute la chrétienté. — Le Christ est le roi de la Création, comme il l'a prouvé par ses nombreux miracles ; l'Eglise s'adresse donc à lui pendant les Rogations pour obtenir l'éloignement des maux qu'on appelle communément les « fléaux de Dieu », tels que la famine, la guerre, les tremblements de terre, les inondations, etc.¹

1309. — **La procession de la Fête-Dieu.** — Dès l'âge de 16 ans, sainte Julienne, religieuse de Liège, eut à de fréquentes reprises, la vision suivante : elle voyait le soleil avec une très grande tache noire. Après de longues prières, N.-S. lui révéla que le soleil représentait l'année liturgique, et la tache, l'absence d'une fête en l'honneur du S. Sacrement. Vingt ans après, elle devint prieure et s'en ouvrit à son directeur, qui en référa à l'archidiacre de Liège, Jacques de Troyes. Celui-ci fit un rapport favorable à l'évêque de Liège, qui établit la Fête-Dieu dans son diocèse en 1246. Par une disposition spéciale de la Providence cet archidiacre devint pape, sous le nom d'Urban IV, et il étendit cette fête à toute l'Eglise (1264) ; la procession toutefois ne date que de Jean XXII en 1317.

Les Pèlerinages.

I. *Les pèlerinages peuvent nous obtenir de Dieu des grâces extraordinaires.*

1310. — **D. Bosco de Turin** naquit de pauvres villageois dans les environs de Turin. Il devint prêtre en 1841 et

¹ Pour la procession de S. Marc, voir N° 1254.

entra dans l'Institution S. François pour perfectionner ses connaissances scientifiques. Le 8 décembre de cette année, tandis qu'il s'habillait à la sacristie pour célébrer la messe, il entendit le sacristain injurier et battre un jeune garçon, Bartolomeo Gareki, qui refusait de servir la messe parce qu'il ne savait comment s'y prendre. Le jeune prêtre touché de compassion promit de le prendre chez lui après la messe pour l'instruire; il le trouva très ignorant, surtout dans la religion, et s'occupa de lui de la façon la plus affectueuse. Bientôt Gareki amena avec lui plusieurs autres garçons aussi ignorants que lui, qui vagabondaient dans les rues de Turin. D. Bosco les accueillit et leur fit le catéchisme tous les dimanches et jours de fête; bientôt il en eut 100 et davantage, et on lui dénonça son logement. Avec la permission de l'archevêque, il réunit «ses gueux» à Saint-Martin; malgré cela les paroissiens poussèrent leur curé à lui interdire l'église, et la même mésaventure lui arriva à Saint-Pierre, au sujet d'un pré qu'il avait loué pour faire ses catéchismes en plein air. D. Bosco ne perdit pas courage; confiant en Dieu, il conçut même de grands projets pour l'avenir. Tout le monde, même ses amis le regardaient comme fou, surtout quand il fit un pèlerinage avec ses «garnements» qui étaient au nombre de 400. Au retour, il les rassembla encore une fois sur le pré et croyant que c'était sans doute la dernière réunion, il se mit à genoux et supplia Dieu de le secourir. A ce moment un paysan arriva et lui offrit sa grange avec promesse de bâtir encore une chapelle, et D. Bosco y entra avec 800 élèves. Alors les bienfaiteurs affluèrent, et parmi eux le roi, qui envoya des dons considérables. En 1846 D. Bosco acheta une grande maison qui bientôt ne suffit plus et outre laquelle il établit un grand nombre de succursales. Les enfants n'étaient pas seulement élevés dans la piété, mais instruits dans différentes professions. Successivement D. Bosco fut amené à créer des écoles de métiers, d'agriculture, des ateliers de reliure, des papeteries, même des gymnases qui devinrent tous très florissants, sous la direction de la Congrégation qu'il fonda sous le nom de «Salésiens». Quand il mourut en 1888, il existait 112 établissements pour garçons et pour filles, avec 130.000 élèves: il en est sorti près de 6000 prêtres. — Le point de départ des grandes œuvres de D. Bosco fut donc un pèlerinage, à la suite duquel il reçut des secours extraordinaires.

1311. — **Le forestier sans place.** — Un forestier qui

avait longtemps servi un même propriétaire, le comte X., fut congédié quand celui-ci vendit ses forêts, et se trouva sans ressources avec sa famille. Il se donna beaucoup de peine pour trouver une nouvelle place; mais en vain. Dans sa détresse il eut recours à un pèlerinage célèbre de la Bohême, «les saintes montagnes», et y implora ardemment le bon Dieu. Tout à coup quelqu'un lui frappe sur l'épaule; il se retourne: c'est son ancien maître, auquel il raconte sa misère, et qui ému de pitié le reprend à son service. — Les nombreux ex-voto suspendus dans les églises sont le témoignage le plus éloquent en faveur des pèlerinages.

1312. — **Pie IX et Lorette.** — Dans sa jeunesse Pie IX était épileptique; mais il entreprit un pèlerinage à Lorette, et depuis ce moment il ne fut plus sujet à aucune crise.

II. *Les pèlerinages, surtout Lourdes, sont le théâtre de guérisons miraculeuses.*

1313. — **Une dame mourante de Poitiers, 1908.** — Ernestine Guilloteau de Poitiers souffrant d'une tuberculose des intestins, ne pesait plus que 24 kil. et avait été déclarée incurable par 7 médecins. A Lourdes, on la porta sur le passage de la procession du saint Sacrement, mais elle ne guérit pas et fut reconduite à l'hôpital où un moment on la crut morte. Quand le lendemain matin on voulut la porter à la grotte, le médecin s'y opposa, parce qu'elle pouvait décéder en route. Néanmoins on l'y transporta et le 29 août 1908, au commencement de la messe, la malade entendit comme une voix intérieure qui lui disait: Lève toi! Elle obéit à la voix, se tint debout et fut ramenée processionnellement à l'hôpital. — Le Dr Boissarie appelle ce cas non pas une guérison, mais une résurrection.

1314. — **La procession de 400 miraculés.** — Le 23 août 1908, 400 miraculés se réunirent à Lourdes pour une procession solennelle. Ils portaient tous des bannières blanches, et étaient précédés d'un homme de 50 ans que sa mère, M^{me} Bonhorts, avait apporté comme petit enfant mourant, le 28 février 1858: il avait été plongé dans la piscine et en était sorti guéri. Tous les assistants qui virent passer le cortège avaient les larmes aux yeux.

1315. — **Un mendiant aveugle.** — Un ouvrier tanneur de Bordeaux, Alfred Aubert, avait perdu la vue par une éclaboussure d'acide nitrique (1885). Le Dr Guépin qui le soigna le déclara incurable, et le pauvre malade dut gagner sa vie en chantant dans les rues avec sa femme et ses enfants. Mais il avait confiance en Dieu, et près des églises

où il mendiait, il pria à haute voix, si bien qu'il avait reçu le surnom de «prieur». Des personnes charitables lui payèrent le voyage de Lourdes, mais l'eau ne le guérit pas subitement; il commença à voir après une communion pendant son action de grâce, le 21 août 1897. (Les grandes guérisons de Lourdes.)

1316. — **Un mollet rétabli, 1878.** — M^{lle} Joachime Dehant de Geswes en Hollande avait 29 ans et avait depuis 12 ans une plaie à la jambe, du genou jusqu'à la cheville. L'odeur de cette blessure était horrible, et journalièrement il en tombait des parcelles de chair pourrie. Quand elle alla à Lourdes, aux frais de la comtesse de Limminghe, elle fut un objet de dégoût pour les douaniers, les employés et les pèlerins : c'est à peine si on voulut l'emmener. Elle fut plongée dans la piscine le 13 septembre de bon matin, mais il fallut l'emporter évanouie. Elle ne perdit pas confiance : «Quand je demande quelque chose à maman, dit-elle, elle ne me le donne pas toujours immédiatement.» Elle fut replongée dans la piscine à 9 heures et quand on la retira les assistants furent stupéfaits de voir le mollet rétabli : le fait a été contrôlé par son médecin traitant, le D^r Froidebise. De 27 kil. qu'elle pesait avant sa guérison, elle est arrivée à 75, et retourne chaque année deux fois à Lourdes pour remercier la sainte Vierge. — Les journaux libres-penseurs qui traitaient la malade de comédienne prouvent par là leur bonne foi.

1317. — **Guérison subite d'une plaie à la hanche, 1897.** — Charles Bron, de Corbau en Suisse, avait à la hanche une grande plaie qui le faisait beaucoup souffrir et dont les médecins étaient obligés de couper les bords; ils voulurent même, à la clinique de Berne, lui faire une résection du bassin : sinon il mourrait dans le mois. Bron eut recours à la Vierge; il fit vœu, s'il guérissait, d'entendre la messe tous les jours, de recevoir la sainte communion tous les mois, d'aller à Einsiedlen tous les ans. Des amis quêtèrent pour réunir l'argent d'un voyage à Lourdes, où on le transporta, couché, dans un wagon de marchandises. Les premières ablutions le soulagèrent, mais ne le guérèrent pas; c'est seulement à la procession du S. Sacrement qu'il sentit comme un feu ardent dans sa plaie, et il bondit de dessus son brancard. Chose étrange! il n'éprouvait plus aucune douleur et put aller à pied au bureau médical où l'on constata la disparition de la plaie. Il boite un peu : Dieu le permet, pour constater à la fois sa maladie et sa guérison.

1318. — **Le bureau des constatations médicales.** — Ce bureau a été établi en 1884. Tout médecin, quel qu'il soit, il y en a là quelquefois plus de 40, peut assister aux examens des malades et des guéris. Il s'y présente en moyenne par an 250 personnes, à peu près la moitié des miraculés. Le Dr Boissarie, chef de ce bureau, a publié en 1900, les « Grandes guérisons de Lourdes » où il décrit les 70 cas les plus merveilleux, et où l'on trouve, à côté des procès-verbaux authentiques, des photographies très probantes. La plupart des guérisons eurent lieu pendant la procession du S. Sacrement. Les premières années les guérisons se produisaient surtout à la suite d'ablutions : en quatre ans (1858—1862) on en compta 144 de premier ordre. M. Lasserre en décrit quelques-unes dans son livre. — Les libre-penseurs cherchent à discréditer et à ridiculiser les miracles de Lourdes par des relations mensongères, comme celle de Zola qui rapporte la guérison tout apocryphe d'une demoiselle de Guersaint, tout aussi imaginaire, ou par des articles scientifiques qui attribuent les guérisons à l'hypnotisme, à la suggestion, au fanatisme. La malice humaine ne peut être convaincue, même par des miracles. « Les morts reviendraient, dit Jésus dans l'Évangile, qu'ils ne croiraient encore pas. »

Les Associations catholiques.

L'Union fait la force.

1319. — **Les sept bâtons.** — Tout le monde se rappelle l'apologue déjà connu dans l'antiquité, où un roi mourant qui voulait exhorter ses enfants à l'union, se fit apporter des bâtons. Il en donna un à chacun et lui dit de le briser : chacun y arriva facilement. Mais ensuite il en fit lier sept autres en faisceau et invita ses fils à essayer leurs forces. Aucun n'y réussit, et le roi leur dit : « Il en est de vous comme de ces bâtons : aussi longtemps que vous maintiendrez la concorde entre vous, vos ennemis resteront impuissants. Le jour où la discorde régnera parmi vous, vous serez perdus. » — Les bons catholiques doivent donc fonder des associations, des cercles, des ligues, des syndicats ; ce n'est qu'en étant unis qu'ils seront forts.

PREMIÈRE TABLE DES MATIÈRES

par ordre des Chapitres.

Exemples pour la Foi.

	Page
Importance du catéchisme	1
La destinée de l'homme	2
Le prix de la Religion	7
La connaissance de Dieu	13
La Révélation	15
Ecriture-Sainte et Tradition	16
Le Miracle	17
Prophéties	21
La Foi chrétienne.	23
Les adversaires de la Foi	29
La profession publique de la Foi	30
L'Apostasie	35
Les Martyrs	38
Le signe de la Croix	40
L'existence de Dieu	42
La nature de Dieu	46
L'omniprésence de Dieu	46
L'omniscience de Dieu	47
La Sagesse de Dieu	49
La Toute-puissance de Dieu	50
Bonté et miséricorde de Dieu	53
La Justice de Dieu	55
Dieu est fidèle	59
La Sainte Trinité	60
La Création	62
La Providence	65
La Providence et le problème de la souffrance	68
Les Anges	72
La création de l'homme	75
L'âme humaine	76
Le péché originel	81
Le Sauveur	82
Le Saint-Esprit	88
Le Chef de l'Eglise	97
Les marques de la véritable Eglise	102
Hors de l'Eglise point de salut	108
L'Eglise catholique est indes- tructible	113
L'infaillibilité doctrinale de l'E- glise	118
La Communion des Saints	119
La Rémission des péchés	123
La mort	124
Le Jugement particulier	134

	Page
Le Ciel	135
L'Enfer	139
Le Purgatoire	140
La résurrection des morts	147
Le Jugement dernier	149
L'Espérance.	151

Exemples pour la Morale.

La loi naturelle	158
Les lois humaines	159
La conscience	160
L'amour de Dieu	162
La charité envers le prochain	164
L'amour des ennemis	171
L'amour de soi	175
Des dix commandements de Dieu 176	
I. L'idolâtrie	178
La superstition	179
Le spiritisme	183
Le culte des Saints	185
Le culte spécial de la sainte Vierge	189
Le culte des images des Saints	194
Le culte des Reliques	198
Le serment	203
Le vœu	206
II. Le respect du nom de Dieu 212	
Les imprécations	217
Sacrilèges, blasphèmes	222
De l'honneur à rendre aux serviteurs de Dieu	227
III. La sanctification du di- manche	231
Le travail	236
Des commandements de l'Eglise	243
De la sanctification des jours de fête	245
(Du 2 ^e commandement de l'Eglise, voir page 453.)	
Du jeûne	245
De la confession pascale	251
IV. Des devoirs envers les pa- rents	251

	Page
Du respect dû à la vieillesse	262
Des autorités	263
Des élections	267
V. Des devoirs envers notre vie	271
Des devoirs envers la vie du prochain	273
Du meurtre de l'âme	279
De la conduite envers les animaux	282
VI. Du devoir de la pureté.	296
VII. Des devoirs envers la propriété du prochain	297
Des punitions du vol	305
VIII. Des devoirs envers l'honneur du prochain	310
IX. De la véracité.	323
X. De l'envie du bien d'autrui	335
De la pauvreté et de la richesse	336
Des Œuvres de Miséricorde	338
Des œuvres de miséricorde corporelle	344
Des œuvres de miséricorde spirituelle	347
De l'utilité des œuvres de miséricorde.	350
De la manière de faire la charité	357
De la reconnaissance.	364
Des bonnes Œuvres	368
De la vertu	377
Des trois vertus théologales	379
Des quatre vertus cardinales.	379
Du Péché	385
Des péchés contre le Saint-Esprit	386
Des péchés criant vengeance contre Dieu	388
De la complicité dans le péché.	390
De la punition du péché mortel	391
Du péché véniel	396
Du vice	396
De la tentation	397
De l'occasion du péché.	401
Des 7 vertus opposées aux 7 péchés capitaux :	
De l'humilité	402
De l'orgueil	407
De l'obéissance et de la désobéissance	408
De la douceur	410
De la patience	414
De l'humour pacifique	417
De la colère.	421

	Page
De la libéralité.	422
De l'avarice	423
De la tempérance.	424
De l'intempérance.	426
De la chasteté.	430
Du zèle pour le bien	431
De la paresse	432
De la perfection chrétienne	434
Des moyens d'arriver à la perfection	437

Exemples pour la Grâce.

Les sacrifices idolâtriques.	443
Le Sacrifice de la Messe	444
Les parties principales de la Messe	446
Les fruits du sacrifice de la Messe	450
Du deuxième commandement de l'Eglise.	453
La parole de Dieu et les bons livres	456
Les Sacrements	458
Le Baptême.	460
La Confirmation	465
La Sainte Eucharistie	466
La Sainte Communion	477
Avant et après la Sainte Communion	483
La Pénitence	485
Le secret du confessionnal	490
La Contrition	494
Le ferme propos	497
La Confession	498
La satisfaction.	501
L'indulgence	506
L'Extrême-Onction	507
L'Ordre	512
Le Mariage	514
Les Sacramentaux	518
La Prière	522
L'utilité de la prière	524
Les qualités de la prière	529
Le temps de la prière	532
Le Pater.	536
L'Ave Maria.	536
L'Angelus.	539
Le Chapelet.	540
Le Chemin de la Croix	543
Les Processions	544
Les Pèlerinages	544
Les Associations catholiques.	548

DEUXIÈME TABLE

par ordre alphabétique.

	Page		Page
Adversaires de la foi	29	Devoirs envers la vie du prochain	273
Ame humaine	76	Devoirs envers la propriété du prochain	297
Amour de Dieu	162	Devoirs envers l'honneur du prochain	310
Amour de soi	175	Devoirs envers nos parents	251
Amour des ennemis	171	Devoirs envers notre vie	271
Angelus	539	Dieu est fidèle	59
Anges	72	Dix commandements de Dieu	176
Apostasie	35	Douceur	410
Associations catholiques	548	Ecriture-Sainte et Tradition.	16
Autorités	263	Elections	267
Avant et après la Sainte Communion	483	Enfer	139
Avarice	423	Envie du bien d'autrui	335
Ave Maria	536	Espérance	151
Baptême.	460	Existence de Dieu	42
Blasphèmes (voir Sacrilèges).	222	Extrême-Onction	507
Bonnes œuvres	368	Foi chrétienne.	23
Bonté et miséricorde de Dieu	53	Ferme propos	497
Chapelet	540	Fruits du sacrifice de la messe.	450
Charité envers le prochain	164	Honneur à rendre aux serviteurs de Dieu	227
Chasteté	430	Hors de l'Eglise point de salut.	108
Chef de l'Eglise	97	Humeur pacifique	417
Chemin de la Croix	543	Humilité	402
Ciel	135	Idolâtrie.	178
Colère	421	Importance du catéchisme	1
Commandements de l'Eglise.	243	Imprécations	217
Communion des Saints	119	Indulgence	506
Complicité dans le péché	390	Infailibilité doctrinale de l'Eglise	118
Conduite envers les animaux	282	Intempérance	426
Confession	498	Jeûne	245
Confession pascale	251	Jugement dernier	149
Confirmation	465	Jugement particulier	134
Connaissance de Dieu	13	Justice de Dieu	55
Conscience	160	L'Eglise de Dieu est indestructible	113
Contrition	494	Libéralité	422
Création	62	Loi naturelle	158
Création de l'homme	75	Lois humaines	159
Culte des images des Saints	194	Manière de faire la charité	357
Culte des Saints	185	Mariage	514
Culte spécial de la Sainte Vierge	189	Marques de la véritable Eglise.	102
Culte des Reliques	198	Martyrs	38
Désobéissance (voir Obéissance).	408		
Destinée de l'homme	2		
Deuxième commandement de l'Eglise	453		
Devoir de la pureté	296		

	Page		Page
Meurtre de l'âme	279	Quatre vertus cardinales	379
Miracle	17	Reconnaissance	364
Miséricorde de Dieu (voir Bonté)	53	Rémission des péchés	123
Mort	124	Respect dû à la vieillesse	262
Moyens d'arriver à la perfection	437	Respect du nom de Dieu	212
Nature de Dieu	46	Résurrection des morts	147
Obéissance et désobéissance	403	Révélation	15
Occasion du péché	401	Richesse (voir Pauvreté)	336
Œuvres de miséricorde	338	Sacramentaux	518
Œuvre de miséricorde corporelle	344	Sacrements	458
Œuvre de miséricorde spirituelle	347	Sacrifice de la messe	444
Omniprésence de Dieu	46	Sacrifices idolâtriques	443
Omniscience de Dieu	47	Sacrilège et blasphème	222
Orgueil	407	Sagesse de Dieu	49
Ordre	512	Sainte Communion	477
Paresse	432	Saint-Esprit	88
Parole de Dieu et bons livres	456	Sainte Eucharistie	466
Parties principales de la messe	446	Sainte Trinité	60
Pater	536	Sanctification des jours de fête	245
Patience	414	Sacrifice du dimanche	231
Pauvreté et Richesse	336	Satisfaction	501
Péché	385	Sauveur	82
Péché originel	81	Secret du confessionnal	490
Péché véniel	396	Serment	203
Péchés contre le Saint-Esprit	386	Signe de la croix	40
Péchés criant vengeance contre Dieu	388	Spiritisme	183
Pèlerinages	544	Superstition	179
Pénitence	485	Tempérance	424
Perfection chrétienne	434	Temps de la prière	532
Prière	522	Tentation	397
Prix de la religion	7	Toute-puissance de Dieu	50
Processions	544	Tradition (voir Ecriture-Sainte)	16
Profession publique de la foi	30	Travail	236
Prophéties	21	Trois vertus théologiques	279
Providence	65	Utilité de la prière	524
Providence et le problème de la souffrance	68	Utilité des œuvres de miséricorde	350
Punition du péché mortel	391	Véracité	323
Punitions du vol	305	Vertu	377
Purgatoire	140	Vice	396
Qualités de la prière	529	Vœu	206
		Zèle pour le bien	431